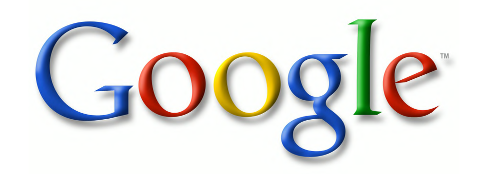
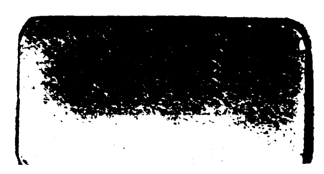



VE RI
TAS



MÉMOIRES

DE

LOUIS XVIII.

IMPRIMERIE DE ODE ET WODON,
BOULEVARD DE WATERLOO, N° 34.

MÉMOIRES

DE

LOUIS XVIII

RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE

PAR

M. LE DUC DE D**** pseudon. for
Le Baron Étienne Léon de Lamothe-Langon

TOME PREMIER.



BRUXELLES.

J. P. MELINE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE LA MONTAGNE, N° 51.

1832


HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

MÉMOIRES

DE

LOUIS XVIII.

CHAPITRE PREMIER.

Préambule.—Naissance de l'auguste auteur de ces Mémoires.—Les Enfans de France. — Le Gouverneur. — Le Précepteur. — MM. de La Vauguyon, Coëtlosquet et Radonvilliers. — Les gentilshommes de la Manche. — Réflexions d'un prince sur les princes. — Le Dauphin. — La Dauphine. — Leur mort. — La marquise de Pompadour. — La comtesse Dubarry. — Vie des jeunes princes. — Éducation. — Règles de conduite. — Contraste des frères. — Calomnies réfutées. — Louis XVI.

L'histoire se charge d'écrire la vie des rois; mais il n'est pas défendu aux rois de préparer des matériaux à l'histoire. La Providence m'ayant réservé, dans ses secrets desseins, la glorieuse quoique pacifique mission de relever le trône de saint Louis pour réconcilier la France avec l'Europe, je puis me flatter que la postérité ne dédaignera pas de connaître les vicissitudes de l'existence agitée qui a été mon partage depuis mes premières années jusqu'au

jour où, après vingt-cinq ans d'absence, je suis venu attacher mon nom à l'ère constitutionnelle du royaume.

J'aime aussi à me persuader que j'écris ces Mémoires pour le plaisir tout littéraire de les écrire : cette occupation fut quelquefois une consolation si douce pour moi dans l'exil, que je me croirais en quelque sorte ingrat de la négliger sur le trône. Si un jour ces pages, confidentes de mes souvenirs, sont ouvertes à la postérité, on y aura respecté, j'espère, ce cachet de narration familière qui autorise tantôt les minutieux détails, tantôt les omissions capricieuses d'un écrivain qui a désiré s'affranchir de l'étiquette du style historique. Quand j'ai laissé publier de mon vivant un extrait de ces Mémoires [1], je voulais connaître par anticipation quelle différence il y avait entre les éloges des courtisans et la critique. On ne m'accusera pas d'avoir revendiqué en cette occasion les priviléges de mon titre. J'ai prouvé que le roi qui a donné la Charte pour détrôner le despotisme et l'anarchie, savait observer religieusement, comme auteur, les lois de la république des lettres.

Je pourrais me dispenser ici de parler de mon origine et de ma naissance, car c'est une affaire de généalogiste; mes armoiries sont celles de la première nation du monde. Je serai donc court sur ce chapitre. Je naquis à Versailles, sur la paroisse de Notre-Dame, le 17 novembre 1755, troisième enfant du dauphin.

[1] S. M. fait ici allusion au *Voyage de Paris à Bruxelles*. (*Note de l'Éditeur.*)

Mon frère aîné portait le titre de duc de Bourgogne ; le second le titre de duc de Berry. Je reçus celui de comte de Provence. En attendant la cérémonie du baptême, on m'ondoya par précaution, et l'on me donna, en 1762, sur les fonts baptismaux, les prénoms de Louis-Stanislas-Xavier. J'acquérais par là dans le ciel trois patrons au lieu d'un, et sur la terre deux protecteurs dans les personnes de mon parrain et de ma marraine, dont le premier était mon aïeul en ligne directe.

Le dauphin mon père voulut que nous fussions élevés, mes frères et moi, en fils des rois très chrétiens. Si je ne suis pas dévot, ce n'est pas la faute de notre gouverneur, ce bon duc de La Vauguyon, qui eût mérité la canonisation, si ce n'était ses complaisances pour madame Dubarry. Qui sait même si, dans sa charité de courtisan envers cette illustre pécheresse, il ne se croyait pas un peu excusable en se rappelant avec quelle indulgence le fils de Dieu avait sur la terre traité sainte Madelaine et la Cananéenne.

Le duc de La Vauguyon jouissait à juste titre de la réputation d'un homme de bien. Il aimait ses amis jusqu'à leur rendre service; il aimait aussi les dames, mais il craignait leurs séductions, et les fuyait par prudence. Il avait de l'instruction, un grand discernement, une politesse parfaite, et une perspicacité qui lui faisait découvrir le vent de la faveur au plus léger souffle. Simple dans ses goûts, affable avec ses inférieurs, il avait néanmoins l'art de produire son mérite, et savait toujours attirer quelques parcelles de celui des autres sur lui-même. Il

veillait sur nous avec un soin extrême, ne nous quittant que pour aller chez le roi; il dirigeait nos études, nos récréations. C'était enfin un gouverneur consciencieux, et nous ne pouvions être en meilleures mains.

Nous avions pour précepteur M. de Coëtlosquet, ancien évêque de Limoges, qui, sans être un Bossuet ni un Fénélon, était un prélat pieux et sage! On s'est contenté de mettre son nom dans les dictionnaires biographiques, et c'est pour réparer cet injuste silence à son égard que je veux en dire ici quelques mots.

M. de Coëtlosquet était bien le meilleur homme du monde, comme aussi le plus commode. Incapable de faire le mal, il ne pouvait le soupçonner dans les autres : aussi il voyait tout sans se douter de rien, sans chercher à deviner ce qu'on jugeait à propos de lui cacher. Plus amateur de son bréviaire que des belles-lettres, quoique, soit dit en passant, il s'endormît quelquefois en le lisant, il cherchait surtout à obtenir les bonnes grâces du chef de l'Église, comme le plus sûr moyen de gagner le ciel ou le chapeau rouge, s'il faut en croire la médisance. On disait aussi tout bas qu'il était fort bien avec les jansénistes, et un peu moins bien avec les jésuites, parce que leurs actions commençaient à baisser; mais ce qu'il y a de certain, c'est que nous n'eûmes jamais qu'à nous louer de sa conduite à notre égard.

Notre sous-précepteur en chef, l'abbé Radonvilliers, avait plus d'érudition. Il aurait pu faire un excellent homme de lettres s'il n'eût pas été aussi bien en cour, ce qui lui faisait dérober à la gloire ses plus précieux in-

stans : aussi n'a-t-il laissé que des ouvrages que l'on connaît à peine. Pieux et mondain tout à la fois, il se montrait tour à tour indulgent et sévère ; il avait autant d'esprit que d'adresse, et savait cacher son ambition sous un air de simplicité et de désintéressement qui trompait les plus fins.

Son collègue, M. de Montbel, et nos sous-gouverneurs, les chevaliers de la Ferrière, de Beaujeu, le marquis de Sineiti, dont le souvenir, je crois, n'est guère conservé que dans ma mémoire, étaient tous hommes de bien, et amis de la paix. C'est là que se borne leur éloge.

Je ne dirai qu'un mot ici de nos gentilshommes de la Manche, dont je compte parler plus tard. C'étaient alors MM. de Montesquiou, de Marbeuf, de Louppé, de Liewray, de Montaut et de Boisjelin, qui méritent tous d'être cités. Le premier partagea par la suite ma confiance avec le comte de Modène ; je l'aimai presque, et il ne me le rendit qu'à demi. Son nom reviendra si souvent dans mes Mémoires, qu'on s'apercevra du faible que j'avais pour lui.

Nous autres princes avons quelquefois la manie de croire à l'amitié de ceux que nous affectionnons, et cette confiance nous entraîne souvent dans bien des mécomptes, dans bien des erreurs. Trop heureux le monarque qui ne cherche pas à pénétrer trop avant dans le cœur humain ! Trop heureux celui à qui les leçons de l'infortune ne viennent pas dessiller les yeux, et donner une expérience qu'il n'aurait jamais acquise sur le trône ! Quant à moi, j'ai pu de bonne heure connaître les hommes. Dépouillé du prestige des grandeurs, j'ai pu les étudier en observa-

teur ordinaire : aussi suis-je plus difficile à tromper qu'un autre, et si l'on me prend quelquefois pour dupe, c'est parce qu'il me plaît de le paraître, car c'est une ruse qui n'est pas sans charme pour celui qui l'emploie.

Je voudrais faire le portrait de mon père; mais je me reconnais indigne de peindre tant de vertus. Son ame pure ne pouvait habiter long-temps sur la terre. Sa couronne n'était pas de ce monde, et il mourut jeune. Des bruits étranges coururent sur sa mort; la calomnie n'épargna pas le duc de Choiseul. Les jésuites, après leur chute, se plurent à le noircir d'affreux soupçons. Ce fut la cause de l'éloignement que mon frère aîné montra toujours pour ce ministre; et cependant, je le déclare, il est innocent du crime que ce maître intrigant, l'abbé Georgel, lui impute. Il était aussi incapable de le commettre que mon aïeul de le laisser impuni.

Le travail et les austérités d'une piété extrême usèrent de bonne heure la vie du dauphin. Il ne se ménageait pas; il remplissait avec une exactitude rigoureuse ses devoirs de prince et de chrétien. Il se brûla le sang; il détruisit les principes de son existence, et la France eut à pleurer le trépas prématuré d'un prince qui, s'il eût vécu, eût peut-être évité au royaume la catastrophe d'une sanglante révolution, et à sa famille, l'échafaud et l'exil.

Ma mère, bien digne d'être l'épouse du dauphin, était le miroir fidèle où se réfléchissaient toutes les vertus de son mari. Comme lui elle était bonne, pieuse, indulgente, attachée à tous ses devoirs, n'ayant en vue que le bonheur des autres, aimant les Français comme sa fa-

mille. Son caractère, naturellement grave et mélancolique, n'excluait point une douce gaîté, qui en elle était un charme de plus. Elle était le modèle de son sexe, l'espoir d'une grande nation, et, en montant sur le trône, elle eût montré toute l'influence que les vertus d'une femme peuvent exercer sur le bonheur d'un peuple. Avec toute la philosophie dont quelques esprits étroits ont voulu me faire un crime, le sort m'a éprouvé par trop de vicissitudes pour que je n'aie pas eu dans le malheur la superstition des souvenirs; et je me suis surpris quelquefois, au milieu de grandes calamités, à invoquer l'ombre sacrée de ma mère et celle de mon auguste père.

Leur mort, qui arriva en 1765, nous causa de cruels regrets, à mes frères et à moi; car, malgré notre grande jeunesse, nous sentîmes toute l'étendue de notre perte. Berry était alors notre aîné; je venais ensuite, puis d'Artois, Clotilde et Élisabeth. On ne pouvait certes penser qu'avec d'aussi nombreux rejetons, la souche royale pût jamais s'éteindre, et cependant aujourd'hui elle ne repose que sur une seule tête. Si je meurs avant Monsieur, trois frères seront montés successivement sur le trône n'ayant pour héritier qu'un seul descendant, un faible enfant! Mais la naissance miraculeuse de mon petit neveu prouve que la fortune de la France le réserve à de grandes choses, et qu'elle veillera sur lui.

Le roi pleura beaucoup son fils; il parut frappé de sa mort, dont les soins de madame de Pompadour eurent peine à le distraire. Je ne parlerai pas de cette dame, l'ayant peu connue, car je n'avais qu'onze ans lorsqu'elle

mourut. Cependant j'éprouvais déjà pour elle un certain éloignement, et elle m'aurait presque fait peur, si le décès de mon père m'eût fait échoir en partage le titre de dauphin. A l'opposé des femmes de sa sorte, on ne faisait pas l'éloge de son cœur. Je ne sais si c'est à tort, mais je puis certifier du moins qu'elle commençait à peser au roi, et qu'il se consola facilement de sa perte.

Après la mort de la marquise, Louis XV respira plus librement ; on aurait dit un enfant échappé aux lisières. Il usa quelques années de sa liberté, que la marquise d'Esparbé essaya vainement de lui faire perdre. Il échappa à ses manœuvres ; mais ce ne fut que pour se laisser prendre dans des rets mieux ourdis. Le monarque le plus noble de l'Europe devint l'esclave d'une grisette, pour ne pas dire plus, de cette madame Dubarry, dont la beauté était, je crois, l'unique recommandation. Ce fut un étrange spectacle pour la France que les cinq ou six ans de faveur de cette femme, à qui le caprice pouvait bien accorder une nuit, mais qui, plus heureuse que la sultane des contes arabes, sut amuser son royal amant au delà de *mille et une*. Par l'inconvenance d'un tel choix, la couronne perdit une partie de son lustre ; le règne de l'infortuné Louis XVI acheva de lui enlever son dernier prestige ; et enfin, elle se brisa, non de vétusté, mais par la faiblesse de celui qui la portait.

Notre aïeul avait une manière toute particulière d'envisager la royauté. Il la voyait tout entière sous son manteau à fleurs de lis, et peu lui importait ce qu'elle deviendrait après lui : aussi il s'occupa beaucoup plus du

présent que de l'avenir ; il fit de grandes fautes, et prépara la révolution qui amena la perte de sa famille. Puissent ceux à qui est confiée la mission de réparer tant de maux, réussir dans cette tâche difficile!

Dès que mon père eut cessé de vivre, nous commençâmes pour ainsi dire une ère nouvelle. A la piété, au recueillement, succéda quelque chose de plus mondain, qui ne nous déplut pas. Nous vîmes tous nos saints se transformer en galans chevaliers; les exercices religieux furent remplacés par les divertissemens de toutes sortes, analogues à notre âge et à nos goûts; on chercha plus à nous être agréable qu'à nous contenir dans de justes bornes. Enfin je ne tardai pas à comprendre que nous ne ferions que ce qui nous plairait.

Nous continuâmes, le dauphin et moi, à nous livrer à l'étude, parce que cela nous convenait. Quant à d'Artois, qui était moins avide de science, il profita de sa liberté pour s'arrêter tout court. Je tâchai de le faire rougir de son inaction; mais il me répondit qu'un fils de France était fait pour manier l'épée et non la plume. Cette phrase chevaleresque eut un succès inouï à Versailles : on en tira des pronostics pour l'avenir. L'histoire dira s'ils se sont réalisés.

Voyant les choses différemment, je crus que, malgré le sang royal qui coulait dans mes veines, il m'importait de ne pas toujours avoir besoin de recourir au savoir des autres; que d'ailleurs, n'étant pas l'héritier du trône, et ne devant jamais commander les armées, puisque la politique nouvelle de la cour ne le permettait plus, je devais

chercher dans l'étude les élémens d'une distraction agréable et d'une considération qui me serait toute personnelle. Je persistai donc à m'instruire, et, loin de me relâcher, je me livrai au travail avec une nouvelle ardeur. Il me sembla que cette résolution ne plaisait pas à mes précepteurs; la sollicitude de ces braves gens à mon égard était telle, qu'ils auraient volontiers pris le soin de penser, d'agir et de parler pour moi, afin de m'en éviter la peine. L'obstacle que je mis à cette charitable intention leur sembla une ingratitude de ma part, et leur inspira une sorte d'aigreur pour leur élève qu'ils surent mal dissimuler, et qui devint le germe de l'espèce de défaveur dont ma jeunesse fut environnée.

Plus je cherchais à me rendre digne de l'estime publique, en me livrant à de glorieux travaux que facilitait une mémoire prodigieuse, et moins j'atteignais ce but tant désiré. D'Artois, au contraire, par une voie toute différente, trouvait à son approche tous les cœurs ouverts, toutes les physionomies riantes. On vantait sa grâce, sa bonté, son esprit, sa gentillesse; il était vif, gai, ardent, aventureux, il devait plaire à la nation. Ses défauts mêmes passaient chez lui pour des qualités : son impétuosité était de la franchise, son dégoût de l'étude une absence de prétention, son ignorance une aimable simplicité, sa prodigalité une noble munificence; en un mot, les flatteurs ou les intéressés en faisaient sous tous points un digne descendant de Henri IV, oubliant sans doute que ce grand roi aimait aussi les beaux-arts, quoique n'ayant pu les cultiver.

La faiblesse de mon jeune frère était principalement une vertu que ne pourraient trop apprécier ceux qui désirent adroitement gouverner les princes, et établir sur eux un empire d'autant plus à redouter, qu'on ne s'en aperçoit que lorsqu'il est trop tard pour en secouer le joug. J'avouc que sous ce rapport j'étais moins digne d'être recommandé à l'amour de la nation. Je me tenais dans une réserve qui ne permettait pas facilement de m'approcher, et encore bien moins d'exercer sur moi une influence que tant de gens briguaient d'obtenir. On traita cette réserve d'orgueil. Je ne prodiguais point mes hommages à toutes les femmes, on m'accusa de ne les point aimer. Je devais être un mauvais maître, car nul ne me dominait. Je manquais de laisser-aller, donc je n'avais point de sensibilité; ma retenue passa pour de la duplicité, mon aptitude au travail pour une ambition déguisée; on me fit même un crime de ma mémoire, de mon éloignement pour l'éclat, de mon respect pour l'opinion publique; on calomnia mes goûts, mes actions, mes paroles, jusqu'à mon silence, et on me reprocha si souvent d'aspirer au trône, que l'on finit par faire naître en moi le désir de me rendre digne d'y monter un jour, si la Providence daignait m'y appeler. Ce fut là mon unique complot, ma seule intrigue, et Dieu m'est témoin que les démarches que j'ai faites n'ont eu pour but que l'intérêt de ma famille et de la nation. Tout mon tort a été de reconnaître l'incapacité de la première à bien gouverner, et d'avoir quelquefois conseillé les moyens de la sauver des fautes qui partaient du trône, et qui toutes tendaient à

compromettre notre existence et notre avenir. J'ai donc parfois mis la main au gouvernail sans la permission du pilote, dont les bonnes intentions ne me rassuraient pas. Il fallait raffermir la couronne : je me flatte d'y avoir réussi, et de manière à ce qu'elle reste inébranlable sur nos têtes tant que ma Charte sera la loi fondamentale de l'État.

Ce fut ainsi que je respirai dès mon enfance, au milieu d'une atmosphère de défaveur. A mesure que j'avançai dans ma carrière, j'ai eu à lutter contre des ingrats, contre le clergé, la noblesse. Ils n'ont pas compris qu'en leur refusant d'abord quelque chose, c'était pour leur assurer beaucoup à l'avenir; ils ont méconnu ma sagesse et ma prévoyance, et m'en ont su mauvais gré. Les insensés! Je connais mieux qu'eux l'esprit humain; j'ai suivi pas à pas les progrès de mon siècle, je sais ce qui convient à ses lumières, et le heurter serait se briser contre l'écueil qu'une main habile doit éviter.

Néanmoins j'avais des flatteurs; j'étais fils de France, c'est assez dire; et pourtant je connaissais l'opinion du public à mon égard : la vérité a un parfum qui pénètre même dans les lieux d'où elle est bannie. Cette connaissance me donna de l'humeur, m'aigrit, je m'adonnai parfois à des mouvemens d'impatience causés par l'injustice des hommes. Dès lors on me redouta, on m'aima moins encore; je le vis, je m'en affligeai, et je fus long-temps à m'accoutumer à une disgrâce que j'avais tout fait pour détourner.

Le dauphin, plus tard le malheureux Louis XVI, ne

fut pas mieux apprécié avec ses vertus parfaites, son amour du bien public. Il était bon, mais il manquait de fermeté; il avait le coup-d'œil juste, mais une extrême méfiance de lui-même; il ne savait ni refuser ni accorder à propros; il supposait aux autres ses bonnes intentions, et jugeait les hommes d'après lui. Aimant peu à se mêler des affaires d'État, il les abandonnait souvent à ses ministres, même à sa femme, et se délassait dans la solitude, lorsqu'il pouvait quitter un instant le rôle de monarque, oubliant qu'un roi ne doit jamais cesser de l'être, qu'il n'y a pour lui ni entr'actes, ni délassemens, et que, nouveau Sisyphe, il doit constamment rouler le fardeau de la royauté sur la pente brillante qui lui a été assignée.

La cour n'aimait pas Louis XVI, il était trop étranger à ses mœurs; et ce monarque ne sut pas assez l'écarter pour se rapprocher du peuple : car il y a des instans où un souverain doit savoir opter entre l'une ou l'autre. Que de maux mon malheureux frère se serait épargnés, ainsi qu'à sa famille, s'il avait su tenir d'une main ferme le sceptre que la Providence lui avait confié!

CHAPITRE II.

Comment on élève les enfans de France. — Propos du Dauphin au duc de Chartres.—De quelle manière il est réparé par son frère cadet. — On rend le comte de Provence suspect au Dauphin. — Le duc de Choiseul. — La duchesse de Grammont. — Mot du duc d'Ayen. — Cabales à la cour. — Chute du principal ministre. — Le duc d'Aiguillon. — Portrait de Louis XV. — Ce qu'il pensait et disait de son petit-fils. — Ses frères l'aimaient peu. — Ses filles. — Les tantes des princes. — Le duc d'Orléans. — Le duc de Chartres. — Le prince de Condé. — Le duc de Bourbon. — Le prince de Conti. — Le comte de la Marche.

J'en demande pardon au duc de La Vauguyon, à M. de Coëtlosquet, à l'abbé de Radonvilliers, mais je suis forcé d'avouer que nous aurions pu être mieux élevés. On chercha à déraciner les excellens principes que nous avions reçus de notre auguste père, et à nous inculquer l'idée de la supériorité que nous devions avoir sur les autres hommes. Si l'on ne fit pas de nous des dieux, c'est que la religion le défendait; mais on voulut du moins que nous fussions une race intermédiaire, quelque chose de plus que des mortels, si bien que nos jeunes têtes finirent par se le persuader. Berry qui, quoique doué d'un excellent cœur, avait l'écorce un peu rude, ne trouvait jamais qu'on lui rendît assez de respects, et il fut longtemps à se corriger de ce défaut.

Un soir que nous recevions, l'un et l'autre, la visite du duc de Chartres, il se trouva offensé de n'être traité par lui que de Monsieur.

— Vous êtes familier, monsieur le duc de Chartres, lui dit-il d'un ton hautain; il me semble que vous pourriez bien m'appeler Monseigneur.

Le duc, surpris d'une aussi brusque attaque, se troubla, balbutia; je vis son embarras, et je vins à son secours.

— Pourquoi, dis-je à Berry, exigez-vous que le duc de Chartres vous qualifie de Monseigneur? il serait plus naturel qu'il vous appelât mon cousin.

Dirai-je aussi, tandis que je suis en train de faire mon éloge, qu'ayant lu dans un journal qu'un vaisseau avait échoué sur une des îles de la côte de Guinée, et que les hommes de l'équipage, pris par les insulaires, étaient en danger de mort, j'engageai mes deux frères à souscrire avec moi pour la délivrance de ces malheureux. Mon aïeul fut touché de ce fait. Il envoya deux bâtimens à leur recherche; ils me durent la vie, et je me rappelle toujours avec plaisir l'instant où ils nous furent présentés.

Non content de me calomnier aux yeux de la nation, on parvint encore à me rendre le dauphin défavorable, sous prétexte que je faisais de la science à ses dépens, que je riais de certains barbarismes qui lui échappaient. Quel est l'écolier qui n'ait pas à se reprocher une telle faute? Hélas! si Paris est quelquefois bien petite ville par ses caquets, la cour ressemble aussi beaucoup à un ménage bourgeois.

La médisance avait ses grandes et ses petites entrées à

Versailles : elle n'épargnait personne. Le duc de Choiseul était alors premier ministre, et par conséquent le point de mire de toutes les haines, de toutes les intrigues; mais on avait soin d'en faire mouvoir les ressorts dans les coulisses, car on le craignait. C'était l'idéal du grand seigneur. Impérieux, hautain, faisant plus de bruit que de besogne, homme d'esprit et de sens, vendu corps et ame à la maison d'Autriche, plus Lorrain que Français, ennemi implacable, ami dévoué, prodigue de son bien et de celui des autres, aimant les dames et les philosophes, négociateur habile, ayant le talent d'être bien avec les parlemens, les littérateurs, les artistes; enfin il s'était placé sur un vaste piédestal qui paraissait inébranlable. Mais au milieu de son triomphe, très humble valet de sa superbe sœur, il alla se heurter contre celle qui, du néant, s'était en quelque sorte élevée sur le trône de mon aïeule. Le choc qu'en reçut le premier ministre fut si violent, qu'il se brisa comme verre, tandis qu'en évitant cet écueil, il aurait pu voguer sur une mer tranquille.

Sa destinée ne le voulut pas, et encore moins la duchesse de Grammont. Cette dame, laide et sans grâces, aux formes d'une virago, altière et passionnée, amalgamant l'amour et la politique, s'avisa un beau jour, à l'aide de ses lourds attraits, de vouloir emporter d'assaut le cœur du roi, car son unique désir était de succéder, coûte que coûte, à la charge de madame de Pompadour. Il paraît que l'attaque fut si rude, que le monarque, peu jaloux d'être le vaincu dans ces sortes de combats, où il

y a si peu de gloire pour un roi à être le vainqueur, éluda depuis avec elle ces terribles tête-à-tête.

Le duc d'Ayen tint à ce sujet un propos assez piquant. Un zélé parlementaire, séide du duc de Choiseul et de sa sœur, disait devant ce seigneur, relativement à quelque rigueur exercée contre le parlement de Bretagne : — Le roi viole la justice.

— Eh ! mon dieu, répondit le duc d'Ayen, il lui rend ce que lui a fait à lui-même la duchesse de Grammont.

Celle-ci voyait d'un œil d'envie toutes les femmes de la cour. Elle faisait les gros yeux aux unes, la moue aux autres ; il suffisait d'être jolie pour s'attirer quelque signe de sa mauvaise humeur ; et si par hasard le regard royal s'arrêtait de prédilection sur quelque visage séduisant, aussitôt l'active madame de Grammont cherchait à noircir la favorite présumée dans l'esprit du monarque, par le venin de la calomnie. Elle ne perdait pas surtout de vue le Parc aux Cerfs, et, véritable Argus, sa surveillance ne s'endormait jamais de ce côté. Mais madame Dubarry vint terrasser tout à coup ce dragon femelle. Elle triompha sans combattre, car elle était établie dans la place avant qu'on le soupçonnât. Ce fut pour la duchesse un coup de foudre qui anéantit tous les châteaux en Espagne de sa faveur.

Cependant elle ne se tint pas pour battue, et, non contente de lutter contre l'audacieuse rivale qui avait usurpé ses droits, elle força son frère à descendre dans la lice ; mais madame Dubarry, sans malice et sans fiel, et qui ne demandait qu'à jouir paisiblement de son pouvoir

sur le roi, dédaigna long-temps de ramasser le gant que lui jetaient la sœur et le frère : ce ne fut qu'à la dernière extrémité qu'elle s'y décida.

Le duc de Choiseul, qui se mourait d'envie de trouver la favorite charmante, se déclara contre elle, par la seule raison qu'il n'osait résister à sa sœur. Ce fut une maladresse : il aurait dû savoir qu'on ne combat jamais à armes égales une femme qui a pour elle *le bon droit*, c'est-à-dire, le cœur du souverain. Mais il y a souvent dans les plus grands politiques quelque chose de malencontreux, une force irrésistible qui les pousse à leur perte en dépit de la prudence et de la sagesse qui semblent guider toutes leurs actions. Où en chercher la cause, si ce n'est dans ce mélange d'orgueil, de folie, d'envie et de haine, adversaires redoutables dont il est rare que triomphe celui qu'ils subjuguent ?

Tout souriait cependant au duc de Choiseul. Le public et presque toute la cour étaient pour lui : le roi croyait à son habileté, la favorite ne demandait pas mieux que de lui plaire, les puissances alliées le voyaient avec plaisir : il venait d'unir de nouveau la maison d'Autriche à la France, par le mariage de mon frère le dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette. Cette jeune princesse était arrivée à la cour fort bien disposée en faveur du ministre, et toute prête à lui donner des preuves de sa reconnaissance; mais la duchesse de Grammont était là, il n'osa la braver, et il fut perdu!

Il eut pour successeur le duc d'Aiguillon, homme inhabile, méprisé et détesté de la France entière, amant

et valet de madame Dubarry, ennemi de la vertu partout où il la rencontrait, assez mauvais diplomate, grand parleur, vivant au jour le jour, sans nul souci du lendemain, gouvernant l'État en courant; prenant de toutes mains, ou n'empêchant pas du moins les autres de prendre; téméraire, inconsidéré, et ayant plus d'usage du monde que d'esprit.

Mais je m'écarte de mon sujet, et je me vois forcé de revenir sur mes pas, afin de ne point négliger divers détails sur mon adolescence, que je suis bien aise de consigner ici. Je me reporterai donc à une époque bien pénible, la mort de la dauphine ma mère. Nous passâmes de ses conseils éclairés, dignes en tout de ceux de mon père, sous la direction de mon aïeul, qui s'acquitta de cette tâche avec une complète indifférence, qu'il ne prit pas même le soin de dissimuler. Ce roi, surnommé le bien-aimé, s'aimait lui-même avec une véritable insouciance; il ne pouvait donc avoir un amour bien vif pour les autres. S'il s'occupait de son peuple, c'était pour s'en méfier et se mettre en garde contre lui; la gloire et la prospérité de l'État étaient ses moindres soucis, il n'en avait d'autres que de faire la guerre à l'ennui qui le poursuivait partout, et c'était le seul genre d'hostilité qui l'inquiétât véritablement. Quant à la paix, peu lui importait si elle régnait dans le royaume, pourvu que ses habitudes, ses goûts personnels ne fussent pas troublés. Le grand point pour lui était de tuer le temps : il eût fallu lui inventer de nouveaux sens ou de nouveaux plaisirs, comme à Xerxès. Du reste, ce prince avait de l'esprit, du tact; il

aurait pu gouverner sagement s'il eût voulu s'en donner la peine; mais jamais il ne la prit, et l'État n'en alla pas mieux. C'était bien un de nos anciens rois fainéans perfectionné seulement par la civilisation.

Sans confiance en ses ministres, il les supportait comme un mal nécessaire, comme un simple grand seigneur supporte un intendant, et parce qu'il croyait que d'autres à leur place ne feraient pas mieux. Galant auprès des dames, il avait fini par les aimer en homme de mauvaise compagnie : cependant, il ne s'attacha à madame Dubarry que parce qu'elle ne ressemblait à aucune des femmes de cour qui avaient jusque là reçu le mouchoir. Mais ce n'est pas à moi à appuyer sur de telles erreurs, peut-être même ai-je déjà trop médit de mon aïeul.

Cependant il m'est, je crois, permis de dire que si ce bon roi avait quelque affection pour ses filles, il n'en témoignait guère à ses petits-fils. Il ne nous voyait qu'aux heures voulues par l'étiquette, il nous embrassait en cérémonie, et mettait de la majesté jusque dans ses caresses. Jamais il ne s'informait de nos progrès dans l'étude, de notre vie intérieure, de nos chagrins ni de nos plaisirs. Du reste, ceci ne pouvait l'inquiéter, car il avait donné ordre qu'on prévînt tous nos désirs. Et si ce n'était pas agir en père prudent, c'était du moins prouver une indulgence excessive.

Je ne sais pourquoi il me chérissait encore moins que mes frères. Berry avait une franchise et une brusquerie qu'il aurait pu craindre quelquefois; tandis que moi,

j'étais doux, soumis, respectueux devant lui; je souriais à la favorite, je lui faisais même à la dérobée quelques mines d'amitié, je me montrais bienveillant envers tous ceux qu'il distinguait, et cependant je ne gagnais rien à ce manége innocent. Le roi me supposait toujours des arrière-pensées dans mes actions les plus simples; il prétendait que je troublerais le règne de son successeur, et cela me désespérait, moi qui connaissais l'injustice de telles imputations. Il m'est revenu que lorsqu'il fut question de mon mariage avec la princesse de Piémont, notre ambassadeur chargé de traiter cette affaire, ayant appris au roi que celle qu'on me destinait pourrait bien ne pas avoir d'enfans, S. M. s'était écriée en parlant de moi :

— Tant mieux, l'ambition du Provençal ne pourra du moins se porter que sur lui-même!

Le roi me jugeait mal; il voyait d'Artois d'un œil plus indulgent, il se reconnaissait dans son caractère, dans ses manières, et souvent il lui adressait un demi-sourire de satisfaction qui nous donnait beaucoup à penser.

Le dauphin et moi n'aillons donc chez notre aïeul qu'avec répugnance : aussi éprouvions-nous de la joie quand quelque événement nous dispensait de la visite obligée; la plus légère indisposition nous servait de prétexte pour nous tenir éloignés de la présence royale; mais il n'en était pas de même à l'égard des filles du monarque, de nos chères et vénérables tantes : elles nous traitaient en enfans gâtés, nous permettaient de faire chez

elles tout le bruit possible, cédaient à toutes nos fantaisies; elles voulaient, disaient-elles, se dédommager envers nous de la sévérité qu'on avait eue pour elles dans leur jeunesse; aussi nous leur rendîmes affection pour affection. J'étais le favori de madame Victoire; elle me trouvait du jugement et de la modération : — Il tempérera, disait-elle, la fougue de ses frères, et réparera les fautes qu'ils commettront.

Berry annonçait dans sa jeunesse un caractère tout opposé à celui qu'il a montré depuis; il était vif, impétueux, brusque jusqu'à la rudesse, et jamais on n'aurait alors deviné en lui cette timidité, cette méfiance de soi-même, qui depuis nous devinrent si funestes à tous. Quant à d'Artois, chacun le voyait à cette époque tel qu'il a été plus tard; il est donc inutile que je fasse ici un portrait que tout le monde connaît.

Je parlerai peu des autres membres de la famille, que nous voyions fort rarement et toujours avec méfiance, car on nous avait appris de bonne heure à regarder les princes du sang comme nos ennemis naturels, et ceux que nous devions redouter le plus; c'est ainsi qu'on jeta dans nos cœurs une semence de crainte et de haine même qui a eu peine à disparaître plus tard.

En effet, il semble que plus un prince est éloigné du trône, et plus il aspire à s'en rapprocher, et par conséquent à faire disparaître les obstacles qui l'en séparent : souvent la soif du pouvoir triomphe de la vertu la mieux affermie. Un roi ne peut donc exercer une surveillance trop active sur ceux qui, par le sang, auraient à lui

succéder dans le cas où ses héritiers directs viendraient à manquer ; il doit les tenir constamment dans sa dépendance, leur donner assez d'importance pour ne pas les mécontenter, et trop peu pour qu'ils en abusent.

Nos rapports avec les princes étaient donc, comme je l'ai dit, très peu fréquens ; ils venaient nous voir lorsque l'étiquette l'exigeait, mais nous ne leur rendions pas leurs visites, car l'étiquette de la cour proscrivait cet usage depuis les dernières années du règne de Louis XIV. Avant cette époque, les princes du sang et même le roi et la reine honoraient les gentilshommes les plus distingués d'une visite, dans les grandes occasions, et quelquefois même dans l'intimité. On trouva plus tard que c'était déroger à la dignité du trône : on abolit d'abord cette coutume à l'égard de la noblesse, puis ce changement s'étendit jusqu'aux princes du sang, ainsi que je viens de le mentionner.

La famille royale, avant la mort de Louis XV, était ainsi composée : le duc d'Orléans, petit-fils du régent, et premier prince du sang, né en 1725. Quoiqu'ayant un peu trop d'embonpoint, il était fort bien de visage, il avait de l'esprit, peu d'ambition. Affable, prévenant, il se faisait généralement aimer, et le méritait par ses qualités. Il évitait de se mettre en évidence et n'avait pris parti pour les parlemens qu'à contre-cœur ; aussi il s'empressa, dès qu'il le put, de se rallier au roi. Ce prince fut épris de madame de Montesson, finit par l'épouser en secret, et l'éleva au rang dont ses vertus la rendaient digne.

Le duc de Chartres, fils du duc d'Orléans, né en 1747, et par conséquent notre aîné, aurait pu néanmoins être admis dans notre intimité; mais il existait parmi nous des préventions contre lui, dont le dauphin, devenu Louis XVI, ne se défit jamais, et qui amenèrent une bien funeste catastrophe. Ceci viendra dans son temps. Le prince de Condé avait pris, par droit d'héritage, le nom de héros de la famille, titre qu'il ne démentit pas sur le champ de bataille, où sa bravoure se montra dans tout son éclat; peut-être pouvait-on lui reprocher, dans la vie privée, de manquer d'énergie et de vigueur, mais l'opinion publique a varié sur son compte; ses hauts faits d'armes ont d'abord excité un enthousiasme qu'a refroidi ensuite son raccommodement avec mon aïeul lors du parlement Maupeou. Plus tard, pendant l'émigration, il devint l'idole de nos compagnons d'infortune. Il était roux, borgne, manquait d'instruction et d'amabilité; mai s ses vertus nous contraignirent à lui rendre justice.

Le duc de Bourbon, son fils, avait un an de moins que moi; c'était un excellent jeune homme, brave comme son épée, mais fort infatué de son rang, ardent, fougueux, grand amateur de dames, à commencer par la sienne qu'il enleva sans cérémonie, attendu qu'on la lui tenait trop en réserve; ayant d'ailleurs fort peu d'ambition, et incapable de troubler l'État pour son propre compte. Cependant il nous inquiéta beaucoup lors de la fâcheuse affaire avec d'Artois. Il y mit une opiniâtreté que ses amis traitèrent d'héroïsme, et qui établit entre lui et nous une froideur qui ne s'est jamais démentie

depuis, et a même fini par nous éloigner totalement. Il existe un membre de ma famille qui ne pourrait entendre sans tressaillir le nom du duc de Bourbon.

Son fils venait de naître, cet enfant infortuné qui devait être le *tu Marcellus eris* de la race des Condé, et dont les belles qualités firent regretter doublement son sort funeste.

Le prince de Conti venait après lui; celui-ci s'était acquis une réputation en se montrant toujours opposé aux autres, et le système d'opposition était, je crois, son plus grand mérite; du reste, ne craignant ni le ciel ni l'enfer, il se livrait à tous les excès, et mourut comme il avait vécu.

Son fils, connu d'abord sous le nom de comte de la Marche, commença par la soumission, et finit par la désobéissance. Il fut de ces princes qui jettent peu d'éclat pendant leur vie, et qui seraient totalement oubliés après leur mort, si les généalogistes ne se chargeaient de les rappeler aux souvenirs des peuples.

CHAPITRE III.

Mariage du Dauphin. — Maison de Lorraine. — Marie-Antoinette. — Défauts de ceux qui vivaient dans son intimité. — Motifs de sa colère contre le prince Louis de Rohan. — Négociations à ce sujet. — Portrait de M. Cheney, premier valet de chambre du comte de Provence. — Bonnefoy, son subordonné. — Lectures que le comte de Provence faisait en secret. — Anecdote d'intérieur. — Colère du sieur Cheney. — Ce que lui dit le duc de La-Vauguyon. — Première aventure du comte de Provence. — Citation scientifique à ce sujet.

J'aime mieux parler de ma famille que de m'appesantir sur les premières années de ma vie, sur les faits et gestes d'un enfant dont les espiégleries et les gentillesses sont toujours admirables pour des parens, mais fort ennuyeuses pour les autres.

Le mariage de mon frère avec Marie-Antoinette me déplut souverainement, je l'avoue ; l'Autriche avait des intérêts si opposés à ceux de la France, que je redoutais l'intervention d'une archiduchesse au milieu de nous. Je connaissais la faiblesse du dauphin, sa nonchalance à se laisser guider par les autres, et je redoutais surtout l'empire que sa femme prendrait nécessairement sur lui : cette princesse, élevée à l'autrichienne, pouvait-elle oublier ses premiers principes d'éducation pour devenir

toute française? C'était au moins douteux, et on devait craindre au contraire que le cabinet de Vienne ne trouvât en elle un auxiliaire tout disposé à le servir.

D'ailleurs, cette maison de Lorraine, qui était presque notre sujette, ce souvenir des Guise, qui avaient été si funestes à la France, cette prétention chimérique, mais sérieusement soutenue, de descendre en ligne directe de Charlemagne, firent naître en moi des réflexions fort graves; car, malgré ma jeunesse, je cherchais à lire dans l'avenir, et j'aurais tout autant aimé qu'on donnât à l'héritier présomptif du royaume une autre femme que l'Autrichienne; mais on ne me consulta pas. La princesse arriva munie de la liste de ceux qui devaient particulièrement partager ses bonnes grâces. C'étaient pour la plupart des Lorrains et des descendans des Guise. Cependant l'heureuse étoile de sa mère mit près d'elle un Français, Autrichien dans le cœur, l'abbé de Vermont, personnage mystérieux, toujours derrière la toile, mais dont l'immense influence, pour ne pas paraître au grand jour, n'en était que plus dangereuse. C'est lui qui gouverna ma belle-sœur jusqu'au dernier moment, et chaque soir, avant de s'endormir, il cherchait les moyens de faire quelque chose le lendemain en faveur de l'Autriche. Du reste, dénué de capacité, sans connaissance des affaires, n'aimant que les brouillons et les intrigans, et se tenant à l'écart, tandis qu'il faisait agir ses amis; il était comme l'araignée qui ourdit sa toile dans l'ombre afin d'y faire tomber plus sûrement sa proie.

Ma belle-sœur avait en son conseiller une confiance

sans bornes : il finit par l'éloigner de nous, et lui donner des préventions contre les sincères partisans de la monarchie. Je me flattais de tenir le premier rang parmi ceux-ci; aussi ne me témoignait-elle que de la froideur, lorsqu'il ne s'y mêlait pas la crainte de mon ambition, qui consistait à vouloir la grandeur de la France au détriment de l'Autriche.

L'archiduchesse, à son début, conquit tous les cœurs; elle était belle, séduisante, gracieuse; elle éblouit, son succès fut complet. On lui voua un culte comme à une divinité, qui fit même pâlir celui de la sultane favorite; d'ailleurs, les Choiseul donnèrent le mot d'ordre; et comme ils attendaient tout de la femme du dauphin, ils voulurent ne lui rien refuser.

Cela dura jusqu'à son avénement au trône, et huit jours après, la reine avait déjà perdu la moitié de ce que la dauphine avait gagné. La cour commença par dépouiller l'idole que le peuple brisa plus tard. Ma belle-sœur ne méritait ni cette haine ni peut-être l'engouement qu'on avait d'abord montré pour elle. J'avoue que j'éprouve un certain embarras à expliquer ma pensée à son égard; nous n'avons jamais été bien ensemble, je n'ai même guère à me louer de ses procédés; néanmoins, je tâcherai d'être impartial dans mon jugement; d'ailleurs, ses infortunes m'inspirent une réserve dont j'espère ne jamais m'écarter, et cette idée m'aidera à contenir l'explosion d'un mécontentement qui pourrait faire naître parfois d'anciens souvenirs.

La reine aimait ses enfans et le roi : c'était peut-être

tout ce qu'elle aimait en France, à l'exception de madame de Polignac qui, en obtenant ses bonnes grâces, devint bientôt en quelque sorte un nouveau membre de sa famille, car elle avait pour elle l'affection qu'on porte à une sœur chérie : ce fut un tort ; madame de Polignac, douce, bonne, affectueuse, ne possédait aucune des qualités qui peuvent être utiles dans une favorite. Son influence ne put servir l'État, elle l'employa uniquement à s'enrichir, elle et ses créatures ; elle s'environna de nullités dont elle forma bientôt un rempart autour de la reine, voulant la rendre, pour ainsi dire, invisible à tous ceux qui étaient étrangers à la sphère dans laquelle elle vivait. Cette sphère, où se confondaient les haines, les mortifications, les craintes, les espérances personnelles, devint le centre de petites intrigues, et d'ambitions étroites, desquelles ne pouvaient surgir aucune de ces pensées généreuses qui font la gloire des empires en les raffermissant lorsqu'ils menacent de s'écrouler.

La guerre, la paix, l'administration intérieure, la surveillance au dehors, ne pouvaient entrer en balance chez la reine contre l'acquisition d'un tabouret, d'un cordon bleu, d'une toque à la mode, d'un faisceau de plumes. Voilà les grands intérêts qui occupaient cette cour frivole, où l'on croyait ne pouvoir mieux employer son temps qu'à danser, chanter, jouer la comédie, surveiller les ouvriers qui travaillaient aux dispositions d'une nouvelle fête. Les hommes et les femmes ne dédaignaient pas cette occupation qui passait pour la quintessence du bon ton. Il fallait surtout se procurer de l'argent, n'im-

porte à quel prix, pour soutenir unepompe ruineuse qui cachait derrière elle un affreux abyme! Aussi tous ces insoucians virent-ils arriver la révolution sans se douter de ce qu'elle leur réservait, et ce n'est qu'en devenant sa victime qu'ils commencèrent à la connaître. Malheureusement les innocens furent engloutis avec les coupables dans ce naufrage commun!

Le début de Marie-Antoinette, ai-je dit, fut tout à son avantage. Je me rappellerai toujours le premier moment qui la mit dans l'intimité en présence de nous tous. Ses regards se portèrent d'abord avec empressement sur son époux, puis sur le roi et sur le reste de la famille. Elle semblait chercher à reconnaître sur nos physionomies les caractères qu'on lui avait tracés à l'avance; je ne sais pourquoi son examen s'arrêta plus long-temps sur moi. Elle m'adressa la parole de l'accent le plus doux, me demanda mon amitié en retour de la sienne qui, me dit-elle, m'était déjà tout acquise; elle me pria de croire qu'elle se regardait dès ce jour comme un membre de la famille, qu'elle voulait ne vivre que pour nous, et nous sacrifier toutes ses habitudes. C'était du miel qui coulait de ses lèvres autrichiennes, et elle n'eut pas à se plaindre des complimens que je lui rendis en échange.

Dès le lendemain mon frère suivait déjà sa jeune épouse comme un esclave; il était ébloui de ses grâces, de son mérite, de sa dignité virginale; il ne voyait qu'elle, ce qui était déjà un acheminement à ne voir que par elle, et ceci ne se fit pas attendre. La dauphine ne dédaigna pas, pendant quelque temps, d'étendre sa bienveillance

jusqu'à la favorite; mais reconnaissant bientôt combien cette dame était odieuse à mon frère, elle ne balança pas à s'en éloigner. Un grief terrible de la part de madame Dubarry vint encore fortifier cette résolution de Marie-Antoinette, et dès lors il y eut guerre ouverte entre la future reine de France et celle qui régnait en quelque sorte sous le nom de Louis XV. En voici la cause :

J'étais chez le dauphin lorsque je vis entrer ma belle-sœur, le regard en feu, le visage baigné de larmes, et la voix tremblante de courroux. Nous nous empressâmes de l'interroger sur son trouble, et elle nous répondit que la veille, au souper du roi, la comtesse Dubarry avait lu publiquement une lettre du prince Louis de Rohan, ambassadeur à Vienne, dans laquelle ce diplomate s'égayait aux dépens de l'impératrice Marie-Thérèse. Attaquer sa mère était frapper la dauphine dans l'endroit le plus sensible. Des sarcasmes partis du prince Louis et répétés par la favorite étaient un crime irrémissible à ses yeux dont il lui fallait le châtiment sur l'heure.

Mais de quelle nature devait être ce châtiment? La question était difficile à résoudre. Frapper personnellement la favorite eût été risquer trop gros jeu : son empire sur le cœur du roi était trop solidement établi, et parerait le coup qu'on lui porterait, si même il n'en tirait vengeance. D'ailleurs, en riant comme elle des plaisanteries de l'ambassadeur, il avait partagé son forfait, et ne pourrait par conséquent approuver sa punition. Restait le prince Louis, que nul ne soutenait avec chaleur : il devint dès lors la bête noire de la dauphine; elle le lui

prouva dans mille occasions, et dès qu'elle fut sur le trône, elle se hâta de lui retirer son ambassade.

Du reste, la douleur de Marie-Antoinette dans cette occasion me parut si sincère, que j'en fus presque touché. Quant au dauphin, il partagea toute l'indignation de sa femme contre madame Dubarry, et je fus forcé d'employer sur lui toute mon influence pour l'empêcher de faire un éclat; mais je ne pus y parvenir.

La cour sut bientôt le mécontentement de ma belle-sœur; les conseillers de la favorite en furent effrayés : et comme tous mauvais cas sont niables, dit-on, on ne vit d'autre moyen d'apaiser l'orage qu'en niant le fait. On voulut même mettre le roi en avant, mais il recula, prétendit ignorer toute l'affaire, et éluder d'en parler au dauphin. En revanche, il lui envoya des émissaires pour l'inviter à se calmer, et surtout pour lui faire pressentir qu'il regarderait comme une injure personnelle, toute vengeance exercée contre la comtesse.

Mon frère eut d'abord peine à entendre raison; mais sa femme, plus prudente, sentant que les choses avaient été poussées assez loin, fut la première à l'engager à la modération, et la paix se rétablit.

On cherchait aussi à me marier, et, selon l'usage, je fus le dernier à être consulté dans cette circonstance; j'appris presque par les gazettes que j'étais fiancé à la princesse de Piémont, en attendant qu'elle vînt me réclamer pour époux. Cette princesse avait une sœur plus jeune qu'elle qu'on destinait à d'Artois. Allons, me dis-je, puisque la chose est conclue, autant vaut celle-là qu'une

autre. Puis, je me mis à rêver à ma fiancée, ni plus ni moins qu'un des troubadours de la province dont je portais le nom ; mais avant d'en venir aux détails de mon mariage, je veux passer en revue certaines particularités de cette époque de ma vie qui s'offrent maintenant à mon souvenir.

J'avais un premier valet de chambre nommé Quatre-sous de la Motte de Cheney, homme de famille parlementaire, très entiché de sa noblesse, qu'il aurait à peine troquée contre la mienne, tant il était fier de son arbre généalogique, dont cependant la date était assez récente. Ce M. de Cheney me surveillait avec une vigilance extrême : on eût dit que ma vertu lui avait été donnée en garde comme ma personne, et qu'il devait rendre compte de l'une et de l'autre.

Ce personnage, fort estimable d'ailleurs, était l'être le plus insipide du monde, et j'avais fort à faire pour me retenir de le lui dire vingt fois en un jour. Son respect m'assommait, sa probité me faisait mal aux nerfs ; bref, je ne pouvais le souffrir. Il s'en apercevait, mais n'en était pas moins le même, un argus en permanence, qui se plaçait entre moi et toutes les jolies femmes de chambre que je rencontrais sur mon chemin, car, depuis longtemps ma famille avait accordé à ces demoiselles l'insigne honneur de présider à notre entrée dans le monde.

Malheur donc à celle qui se trouvait sur mon passage en même temps que le vigilant Cheney, car il lui faisait de gros yeux, et la coudoyait rudement. Cette conduite contrastait avec mon sourire gracieux, et mon regard

éloquent que je ne manquais pas d'adresser à la dame, pour la dédommager de l'impolitessc de mon premier valet de chambre. Celui-ci avait près de ma personne un rival redoutable dans le sieur Bonnefoy, l'un de mes valets de chambre de quartier : grand garçon bien taillé, de bonne mine, âgé de vingt-cinq ans, mauvais sujet à faire plaisir, adorateur des femmes, joueur de profession, ami de la bonne chère, menteur hardi, spirituel, malin, ayant enfin tous les défauts qui attirent aux gens de son espèce les faveurs de leurs maîtres, lorsque ceux-ci sont jeunes et qu'ils veulent s'en servir pour goûter de la liberté qu'on leur refuse quelquefois.

Aussi le sieur Bonnefoy était-il fort avant dans mes bonnes grâces, et il le méritait par le zèle qu'il mettait à m'être agréable. Il avait toujours quelques drôleries à me conter; il m'amusait, flattait ma vanité, me traitait en homme raisonnable, et se mourait d'envie de me faire échapper aux lisières où l'on me retenait. Il me procura une foule de livres qui me semblèrent fort curieux, j'y puisai des idées toutes nouvelles, et cette lecture devint pour moi une seconde éducation qu'on n'avait pas jugé convenable de me donner jusqu'alors.

Aussi, j'étais beaucoup plus dégourdi que mon frère aîné. Celui-ci avait encore toute l'innocence d'une jeune fille : nous riions, d'Artois et moi, de sa timidité et de sa gaucherie en présence des dames; il en avait même une telle frayeur que je crois que, s'il eût osé, il aurait fui à l'aspect d'un jupon, comme à l'aspect de Satan lui-même. Cependant, lorsqu'il fut question de le marier,

on voulut apprivoiser le prince sauvage : le duc de La Vauguyon, en sa qualité de gouverneur, se chargea de ce soin; il y eut même à ce sujet des pourparlers : j'ignore quel en fut au juste le résultat, mais je sais que le dauphin parut un jour furieux devant nous en se plaignant qu'on avait voulu le faire tomber dans un guet-à-pens, et depuis ce moment il ne leva plus les yeux sur une femme, et montra encore une plus grande répugnance à se trouver en leur présence.

Cependant cette vertu farouche parut un peu s'apprivoiser, lorsqu'on lui présenta comme sienne la charmante Marie-Antoinette. Mais il ne tarda pas à reprendre le même genre de vie. Je pourrais raconter à ce sujet mille particularités des plus plaisantes, si les convenances ne défendaient de mettre le public dans de telles confidences.

Quant à moi, voyant mon mariage approcher, il me prit fantaisie de me divertir aux dépens de M. de Cheney. Ainsi donc un beau matin qu'il venait de faire à mon intention une leçon de morale à un jeune homme de mon service, j'allai à lui, et élevant la voix de manière à me faire entendre de cinq ou six personnes qui étaient là :

— Cheney, lui dis-je, avez-vous rempli les ordres du duc de La Vauguyon, pour me mettre à même de ne pas arriver auprès de ma femme un peu moins neuf que le dauphin auprès de la sienne?

— Miséricorde, monseigneur! que me demandez-vous? reprit Cheney.

— Je présume, continuai-je avec un sang-froid digne du prince de Machiavel, qu'il doit y avoir un cérémonial

particulier pour cette grande affaire. Je ne pense pas que ce soit à ma femme de m'instruire. Allez donc au moins en causer avec M. de Brezé.

— Mais, monseigneur....

— Je ne connais rien à vos mais... Pour se marier il faut savoir ce que c'est que le mariage, et il me semble que le catéchisme ne dit pas tout sur ce sacrement. Je ne veux pas me marier en aveugle ; j'aime à savoir ce que je fais.

A ces mots éclata une hilarité que le respect ne put contenir qu'à demi. Les rires mal étouffés des assistans indignèrent le sévère Cheney, en même temps qu'ils le déconcertèrent au dernier point ; sa tête se troubla, et je vis l'instant où il allait presque oublier que le sang royal coulait dans mes veines. Il se maîtrisa cependant, s'en tint pour l'instant aux soupirs et aux roulemens d'yeux ; mais en revanche il alla le lendemain conter au duc de La Vauguyon les propos *indécens* que je lui avais tenus la veille. Le duc lui rit au nez, et lui dit qu'il était tout naturel qu'en entrant dans un nouvel état, je désirasse en connaître les charges et les bénéfices.

Le pauvre homme, stupéfait, demanda d'un air piteux ce qu'il avait à faire dans cette circonstance difficile.

— En vérité, mon pauvre Cheney, dit le duc, vous me ferez croire que vous n'en savez pas plus que mon élève. En ce cas, choisissez-lui un professeur pour cette leçon indispensable.

Voilà mon Cheney qui se retire la tête basse, et qui, faisant de l'affaire un cas de conscience, va du gouverneur

au confesseur. Celui-ci lui répond qu'il donne l'absolution pour ces sortes de choses, et qu'il ne saurait par conséquent en donner la leçon.

Pendant que Cheney cherchait ainsi un conseiller, Bonnefoy, plus habile, avait été droit au but.

L'usage voulait qu'une demoiselle de l'Opéra fût mise en réquisition pour cette cérémonie préalable ; mais Bonnefoy m'avait vu regarder quelquefois avec plaisir la fille d'un valet de pied, dont la fraîcheur et la belle santé semblaient une garantie suffisante contre les périls d'une semblable épreuve. Il eut le talent de la décider à venir causer avec moi de mon prochain mariage.

Je soupçonne que mon titre de prince inspira à cette complaisante personne un respect qui ressemblait à la pudeur ; mais elle y mit tant de façons, que le professeur avait plutôt l'air de l'élève.

Quand Cheney la vit sortir, il se douta qu'il n'y avait plus rien à faire pour mon éducation, et fit un signe de croix pour remercier le ciel d'avoir perdu son temps à chercher ce que d'autres avaient trouvé à sa place.

— Cheney, lui dis-je quand il parut devant moi, je vous croyais plus de zèle pour la prospérité de notre maison. Si je n'avais eu d'autre serviteur que vous, la princesse qu'on me destine m'aurait trouvé fort mal élevé.

CHAPITRE IV.

On veut marier le comte de Provence. — Il cherche des renseignemens sur sa fiancée dans l'*Almanach royal*. — Son colloque avec Bonnefoy. — La princesse de Piémont. — Formation de sa maison et de celle du comte de Provence. — Le marquis de Bièvre et le docteur Lieutaud. — Cromot de Fougy. — Intrigues de famille. — L'abbé de Vermont. — Louis XV raconte d'une manière plaisante au comte de Provence sa résolution de le marier. — Les Choiseul. — Ce qui brouille le comte de Provence avec la Dauphine. — On lui donne le régiment de Provence. — Mot du roi à ce sujet. — Ce que dit le comte de Provence et ce qu'on lui fait.

Je l'ai déjà dit, on songeait à me marier. Les mariages des princes sont des affaires d'État; mais comme je pris intérêt de bonne heure à la politique du royaume et à celle de l'Europe, de bonne heure aussi je m'occupai de savoir avec quelle puissance je pouvais contracter ce nœud politique. J'avais entendu dire que S. M. tenait à resserrer les alliances de famille, et je ne voyais en Espagne et à Naples aucune princesse de mon âge; il ne restait donc que la saxe, la Bavière et la Sardaigne à exploiter; heureusement que le duc de La Vauguyon vint me tirer d'incertitude, en m'apprenant sous le secret que je serais l'heureux époux de Marie-Joséphine de Savoie.

Je me hâtai de recourir à l'Almanach royal pour savoir au juste la date de naissance de ma fiancée, et j'appris

qu'elle avait deux ans deux mois et quinze jours de plus que moi, attendu qu'elle était née le 2 septembre 1753, et moi le 17 novembre 1755. Je l'aurais autant aimée ma cadette, car il me semblait convenable de vieillir avant ma femme; mais, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il fallut me soumettre à ma destinée de prince.

Je pris aussi mystérieusement des informations pour savoir si la princesse était belle ou laide. Bonnefoy, me tombant le premier sous la main, fut celui auquel j'adressai d'abord ma question.

— Elle est superbe, monseigneur, ne manqua-t-il pas de me répondre; puis voyant que j'exigeais de la franchise, il finit par m'avouer qu'il n'en savait pas davantage que moi à ce sujet. J'eus donc recours au duc de La Vauguyon. Il m'assura que la princesse Joséphine était fort bien; d'autres me parlèrent dans le même sens, tellement que mon imagination s'enflamma, et que je m'avisai de me croire amoureux en attendant que les choses reprissent leur cours ordinaire. Le portrait de la princesse, quoique flatté suivant l'usage, vint un peu refroidir à la vérité cette flamme naissante; mais c'était celui d'une femme, et, quand on est jeune, il est rare que l'imagination ne prête pas quelques charmes à celle qui vous en promet le moins.

On ne me consulta pas davantage sur la manière dont ma maison et celle de ma femme seraient composées : ce fut la comtesse Dubarry qui se chargea des nominations, au grand courroux des Choiseul, qui s'étaient mis en tête de n'y placer que leurs créatures. M. de Coëtlosquet

devint mon premier aumônier : les peines qu'il s'était données à mon égard lui méritaient ce dédommagement. J'eus pour premier gentilhomme de la chambre le marquis de Caumont (la Force), homme de haute naissance et de mince mérite. Le duc de Laval (Montmorenci), admirateur passionné de la comtesse, fort avant dans ses bonnes grâces, et désirant obtenir les miennes, que je ne lui accordai pas. Le vicomte de Laval venait en survivance; son âge le rapprochait du mien, il était de 1751. Le comte d'Ouches et le marquis de Bouillé furent mes premiers chambellans. J'eus pour maîtres de la garde-robe le comte de Crancy et le marquis d'Avaray, dont le fils ne tarda pas à devenir mon fidèle Achates, bien que, avant d'en venir là, je lui aie donné pour prédécesseurs d'autres amis. Son attachement ne m'a été bien connu que dans l'émigration, et c'est aussi à cette époque que je me réserve d'en parler. La liste se terminait ainsi : Le marquis de Sinety, *premier maître-d'hôtel*; le marquis de Montesquiou Fesensac, *premier écuyer*; M. Mesnard de Cleste, *premier maréchal-des-logis*; le marquis de Lévis et le comte de Chabrillant, *capitaines des gardes*; le comte, depuis prince de Montbarrey, *capitaine de mes Cent-Suisses*; le chevalier d'Arg, bâtard, le comte de Toulouse, frère du duc de Penthièvre, *premiers fauconniers et chefs des oiseaux du cabinet*; le comte de Montaut, *premier veneur*; le marquis de la Feuillée, *capitaine des gardes de la chambre*; le marquis de Gauville, *capitaine des chasses de l'apanage*.

Ma maison n'était pas bornée à ce nombre de seigneurs.

La chapelle, par exemple, comptait environ vingt-cinq aumôniers, chapelains ou abbés en exercice. Je signalerai parmi eux l'abbé Gros de Besplas, issu d'une noble et ancienne famille de Montpellier, homme d'un rare mérite, bon prédicateur, et qui m'aurait converti si j'avais eu besoin de l'être. Je l'aimais beaucoup, et je causais souvent avec lui : il méritait un évêché, mais ses talens portaient ombrage à certaines gens, et il n'en eut pas.

On m'accorda par la suite un plus grand nombre de gentilshommes d'honneur, les marquis de Montbel, de Fumel et de Donissan, les comtes de Virieu, de la Châtre, du Lau, de Spare, de Modène, le vicomte de Bernis et le chevalier de Béarn : celui-ci était particulièrement dévoué à madame Dubarry. Je citerai encore le marquis de Bièvre, écuyer ordinaire, noble de la veille, fils de maréchal, l'ancien premier chirurgien de Louis XV, et qui se donnait un titre de sa pleine autorité. Je me moquais de sa vanité, tout en aimant sa personne; il avait de l'esprit, mais une manie de faire des calembours qui le rendait fatigant quelquefois. Du reste, je ne l'admis jamais dans mon intimité, quoiqu'il s'en soit vanté.

Lieutaud était mon médecin. Dans ce siècle d'incrédulité presque générale, il avait, auprès de ses confrères, le ridicule de croire à la médecine. Je m'amusai à le contredire, et lui jouai plus d'un bon tour. Vingt fois il se serait donné au diable s'il y avait cru comme à Esculape, et quant à Dieu, un athée en médecine était selon lui pire qu'un athée en religion, car on pouvait douter qu'on eût une ame, mais comment douter de l'existence du corps?

J'eus d'abord pour pages MM. de Bufferent, *premier*, de Lanorau, de la Motte, de Goy, Hocquart, de Chaffoy, de Marsac, de la Rivière, de Lieuray, de Biencourt, de Pont de Vie et de Chourses, jeunes gens turbulens, indisciplinés, toujours en querelle avec les pages du roi, et ne valant pas mieux qu'eux : aussi était-il fort difficile de les contenir dans de justes bornes.

Le surintendant de mes bâtimens, et qui finit par devenir jusqu'à sa mort l'*omnis homo* de ma maison, était Cromot Dubourg, premier commis des finances, personnage habile, sûr et sévère, se faisant craindre de tout ce qui était sous sa domination, en un mot, tyran subalterne, tel que les princes ont quelquefois besoin d'en avoir pour mettre l'ordre chez eux. J'abandonnai ce soin à celui-ci, et je ne pouvais me confier à de meilleures mains. C'était du reste un galant homme, et fort amateur du beau sexe.

J'achève ici la liste de ceux qui composaient ma maison. Si d'autres noms me reviennent plus tard à la mémoire, je les transcrirai, car je me complais dans ces souvenirs de ma jeunesse.

J'avoue que j'aurais autant aimé distribuer moi-même les charges de ma domesticité, que d'être forcé de m'en rapporter au choix d'un autre; mais je ne me plaignais point, je savais qu'un prince ne doit se fâcher que lorsqu'il a assez de puissance pour ne pas avoir tort, et que le monde ne nous considère pas d'après ce que nous valons, mais d'après ce que nous pouvons.

Tandis que je me tenais tranquille, chacun se déme-

nait autour de moi, à qui mieux mieux, tous voulant vivre à mes dépens par excès d'attachement à ma personne. Mes tantes se mêlèrent aussi d'intriguer dans cette circonstance. Ces excellentes princesses, alors au nombre de quatre, ne jouissaient que d'un crédit bien minime; le roi les aimait beaucoup, mais s'en occupait peu. Madame Adélaïde seule, en sa qualité d'aînée, obtenait de temps en temps quelques légères faveurs de sa majesté. Quant à mesdames Victoire, Sophie et Louise, elles n'avaient guère que les honneurs de la représentation. La dernière gagna à se faire religieuse; elle devint dans le cloître une puissance, et elle méritait que Dieu fît une distinction en sa faveur.

La haine que mes tantes portaient à la maison d'Autriche rejaillissait sur la dauphine, et les disposait en faveur de ma fiancée. Elles se faisaient, le plus innocemment du monde, le plaisir de la brouiller avec Marie-Antoinette, afin d'acquérir plus d'influence sur moi par l'entremise de ma femme. Je voyais ce manége, mais je ne m'en inquiétais pas, car j'étais décidé à ne me laisser dominer par personne; d'ailleurs, je connaissais déjà trop de causes de divisions entre moi et la dauphine pour que je crusse devoir en augmenter le nombre par les conseils de mes bonnes tantes.

J'ai déjà parlé de l'abbé de Vermont, qui dirigeait en secret Marie-Antoinette. Je ne sais pourquoi ce digne personnage m'aimait encore moins que personne; peut-être était-ce parce que, le connaissant de longue-main, je m'étais expliqué sur son compte à une bonne ame qui s'était

empressée d'aller lui rapporter ma confidence. Aussi, dès ce moment, j'eus en lui un ennemi juré, qui ne négligea aucune occasion de me faire du mal. Il était de la cabale Choiseul, détestait par conséquent madame Dubarry, et il me fit un crime, auprès de ma belle-sœur, des politesses que je croyais devoir faire à la favorite du roi. Ce fut la cause qui commença à mettre la division entre la dauphine et moi, et à élever une barrière qui nous sépara à jamais. L'abbé de Vermont s'y prit de bonne heure pour me noircir dans l'esprit de Marie-Antoinette, et, avant la mort de Louis XV, il y avait déjà rivalité et haine dans l'intérieur de la famille royale.

Mon aïeul aimait peu la dauphine, simplement parce qu'il craignait mon frère aîné, dont la sévérité était une censure perpétuelle de sa conduite. On sait déjà que son affection pour moi n'était pas non plus des plus tendres. Ne pouvant trouver les moyens de faire revenir le roi de ses pressentimens à mon égard, je me trouvais souvent dans une position fort difficile, et peut-être en augmentais-je encore les embarras en cherchant à en triompher par ma réserve et ma prudence; car souvent une sage retenue est plus nuisible qu'un excès de confiance en soi-même et la présomption.

Lorsque mon alliance avec la princesse de Piémont fut décidée, le duc de La Vauguyon vint me dire que le roi m'ordonnait d'aller lui parler. Je tremblai un peu d'un ordre qui sortait complètement des règles ordinaires, et dont je ne pouvais deviner le motif, car je ne voyais jamais Louis XV qu'avec d'Artois, à des heures prescrites.

Une audience particulière de sa majesté sans que je l'eusse sollicitée me donnait donc fort à penser. Je repassai rapidement, dans ma mémoire, tous les griefs qu'on pouvait avoir à me reprocher, et bien que ma conscience ne fût chargée que de quelques pécadilles de jeune homme, je ne me présentai pas sans effroi chez le roi.

Il était seul dans son cabinet, et se tenait debout, le dos appuyé contre un grand bureau de marqueterie qui occupait une partie de l'appartement du côté de la fenêtre. Mon aïeul jouait dans ce moment avec une jolie chienne de chasse qu'il affectionnait beaucoup. Je m'approchai du roi d'un air timide et embarrassé, mais je m'aperçus bientôt qu'il était en bonne disposition, à la manière dont il répondit à mon compliment. Nous avions tous notre sobriquet, dans la famille, et Louis XV ne les employait jamais que quand il était de bonne humeur.

— Bonjour, Provençal, me dit-il, vous me paraissez en parfaite santé. Tant mieux, sur ma foi ! car jamais vous n'en eûtes plus besoin, vous allez vous marier.

— On m'a communiqué les ordres de votre majesté.

— On pourrait bien avoir omis quelque chose, répondit-il en riant; car le temps me presse, et je vous préviens que je veux être bisaïeul le plus tôt possible.

— Sire, je sais que mon devoir est d'obéir en tout à votre majesté.

— Je n'en doute pas; aussi j'espère que si les événemens vous secondent, vous laisserez bien loin en arrière M. le dauphin.

Je répondis par un salut respectueux, accompagné d'un

demi-sourire, dont l'expression parut amuser beaucoup le roi. Mais, reprenant bientôt sa physionomie ordinaire, si grave et si majestueuse, il ajouta :

— J'ai désiré vous voir en particulier pour vous prévenir que vous devez veiller attentivement à ce que votre femme future ne s'écarte jamais de ce qu'elle devra à la dauphine. Leurs deux maisons sont divisées, il faut qu'on oublie ici des rivalités qui troubleraient la tranquillité de Versailles, et me déplairaient souverainement. Je sais que vous avez une raison au-dessus de votre âge, ainsi je me flatte que vous ne ferez ou ne laisserez rien faire à la dauphine qui pourrait lui déplaire. Votre frère, d'ailleurs, ne le souffrirait pas ; il aime sa femme, et il est jaloux de la faire respecter comme elle le mérite. Veillez donc sur la vôtre ; enfin, faites en sorte que les choses aillent de manière à ce que je ne sois point forcé de m'en mêler.

Je répliquai au roi que cela me serait d'autant plus facile que je n'avais pas de plus grand désir que d'être bien avec mon frère et ma belle-sœur. — Je sais, ajoutai-je, le respect que je dois à votre majesté, celui qu'a droit d'attendre de moi l'héritier du trône, et j'espère n'être jamais accusé d'y avoir manqué.

— C'est fort bien, répondit le roi, mais je crains, malgré vos bonnes intentions, que vous ne soyez entouré de gens qui vous montent la tête, et, grâce à de mauvais conseillers, votre esprit ne servirait peut-être qu'à vous faire faire des sottises.

— Je suis certain, sire, répondis-je vivement, que personne, autour de moi, ne parviendra jamais à me

faire dévier de la ligne que ma raison s'est déjà tracée. Mais, puisque votre majesté me met sur ce chapitre, elle me permettra de lui faire observer que ma belle-sœur a auprès d'elle quelqu'un qui n'est guère propre à maintenir la bonne intelligence dans la famille; je crains la partialité de l'abbé de Vermont en faveur de la maison d'Autriche.

— Oui, mon cher fils, me dit alors le roi, en se servant, pour la première fois, de cette expression paternelle, je sais, comme vous, que cet abbé nous veut peu de bien, mais puis-je l'enlever à une jeune femme qu'il a élevée, et qui a besoin de placer sa confiance en quelqu'un? elle pourrait encore plus mal choisir : c'est un homme sans ambition personnelle, probe et religieux, malgré sa prédilection pour la maison de Lorraine; ce sera au dauphin à le maintenir dans de justes bornes, et maintenant que je vous ai prévenu sur ce qui m'inquiétait le plus, je suis plus tranquille; car je désire, par-dessus tout, que la paix de ma famille ne soit jamais troublée.

Le roi me congédia après ces dernières paroles, et je m'en retournai fort soulagé de la crainte que m'avait inspirée cette audience. Elle eut lieu vers la fin de 1770, peu de jours avant la disgrâce du duc de Choiseul. Je ne raconterai pas les détails de cette disgrâce qui se trouvent partout : je me bornerai à dire que madame Dubarry, en aidant aux instigations des ducs de Richelieu et d'Aiguillon, et du chancelier Maupeou, se trouva, d'ailleurs, dans le cas de légitime défense; car M. de Choiseul ne travaillait qu'à la chasser elle-même de la cour. Ce fut

un combat à mort dont sortit triomphante la favorite ; elle avait pour elle une arme toujours infaillible dans les mains d'une femme, lorsqu'elle retient dans ses chaînes un vieillard amoureux. La passion du roi pour la comtesse tenait de la folie, et je ne sais jusqu'où les choses auraient pu aller si l'on n'avait pas eu la maladresse de marier mademoiselle Lange. Les difficultés qu'on eut à rompre cette union, furent peut-être la cause principale qui détourna mon aïeul de faire pis que Louis XIV.

La chute de M. de Choiseul fut un contre-coup pour la dauphine ; elle aimait beaucoup le ministre, que sa mère lui avait recommandé particulièrement ; car il était aussi très dévoué à l'impératrice. Quant au dauphin, il ne l'aimait ni ne l'estimait, et ne manquait jamais de le lui témoigner par quelques paroles désobligeantes lorsqu'il en trouvait l'accasion.

Il vit donc avec plaisir la disgrâce du duc, et ne chercha point à le dissimuler, tandis que sa femme dut cacher le chagrin qu'elle en éprouva. Cependant elle ne put s'empêcher de me demander, avec ironie, devant son mari, si j'avais félicité madame Dubarry de sa victoire.

— Non, madame, répondis-je, je préfère offrir mes consolations à ceux que cette victoire contrarie ; car la charité chrétienne doit commencer par s'affliger avec le malheureux.

La dauphine rougit, et détourna la tête pour cacher sa confusion.

— Quant à moi, dit mon frère, je ne m'intéresse ni au vaincu ni au vainqueur.

— Je me flatte, répondit la dauphine, que vous ne mettez pas le duc de Choiseul sur la même ligne que la favorite.

— Non, sans doute, je le place un peu plus bas; car il me semble doublement répréhensible d'après ce qu'on devait attendre d'un homme de son rang, tandis que madame Dubarry suit la pente naturelle de l'éducation qu'elle a reçue.

Ma belle-sœur ne désirant pas prolonger la conversation, elle se termina ici.

Le marquis de Monteynard fut nommé ministre secrétaire d'État au département de la guerre; le duc d'Aiguillon eut les affaires étrangères; le cardinal de la Roche-Aymon obtint la feuille des bénéfices à la place de Jarente, évêque d'Orléans, à qui il ne manquait que d'être honnête homme, et dont la mauvaise réputation valait encore mieux que lui.

Le roi me donna, au commencement de 1771, le régiment de Provence, commandé alors par le chevalier de Virieu. L'ordonnance de cette nomination, datée du 12 novembre précédent, ne parut qu'à cette époque. Ce régiment d'infanterie avait deux escadrons, il prit le titre de *Comte de Provence*. Tous les officiers me furent présentés, et je m'efforçai de les recevoir de manière à ne pas leur faire regretter leur ancien colonel. J'aurais bien voulu qu'on me permît d'aller passer quelque temps à ma garnison pour me faire connaître davantage dans le royaume, mais mon aïeul s'y refusa, et il répondit à mes tantes, qui se chargèrent de lui exprimer mon désir :

— Les frères des rois de France ne doivent être guer-

riers que de titre; le meilleur moyen d'assurer la paix de l'État est d'éloigner de l'armée les princes du sang. Le comte de Provence ne fera donc que la guerre aux cerfs dans le parc de Versailles.

Je me le tins pour dit, et je fis, dès ce moment, mes adieux à la carrière des armes; je pris mon parti avec résignation : j'espère cependant avoir prouvé dans ma vie, que le danger ne m'eût pas fait peur, et je ne ressemble pas à certains héros de ma connaissance, qui se sont fait une réputation de bravoure qu'ils ont toujours pris soin de démentir, lorsque l'occasion de la justifier s'est présentée. Le roi ne me dissimula pas son mécontentement de ce qu'il appela ma fantaisie martiale. Je m'excusai en lui disant que j'aurais souhaité imiter le courage des grands hommes de ma famille.

— Il est une tâche non moins noble, répondit sa majesté, c'est de donner l'exemple de l'obéissance à ceux de la famille qui voudraient en manquer.

CHAPITRE V.

Le duc de Bourbon chevalier de l'Ordre. — Sa femme. — Réponse que lui fit Bonaparte. — Le père Hyacinthe Sermet. — Ses piquantes reparties. — Cérémonies du mariage du comte de Provence. — Anecdote à ce sujet. — Impolitesse du Dauphin. — La princesse de Piémont témoigne le désir de plaire à son mari. — Détails d'intérieur. — La duchesse de Brancas. — La comtesse de Valentinois. — Comment le comte de Provence et sa femme agissent envers madame Dubarry. — Querelle entre le Dauphin, la Dauphine et le comte de Provence. — Quelles en sont les suites.

Le 2 février 1771, le roi nomma chevalier de l'Ordre le duc de Bourbon, fils unique du prince de Condé. Né en 1756, il avait épousé, l'année précédente, mademoiselle d'Orléans. J'ai déjà parlé de lui. On fondait sur ce prince de grandes espérances qu'il ne réalisa pas; car, quoique rempli de bravoure et de générosité, il manquait des qualités qui font les grands hommes; politique fort ordinaire, il n'était bon qu'à la tête des armées; c'était, en un mot, un vrai prince comme il faudrait qu'ils fussent tous pour la sûreté d'un État; car les princes à grandes capacités sont trop portés à se jeter dans l'intrigue. Sa conduite, dans l'émigration, fut parfaite; malheureusement il l'a un peu démentie depuis.

Sa femme perdit de bonne heure la raison; car on ne

peut traiter que d'aliénation mentale ses bizarreries et ses extravagances. Elle se figura long-temps être en relation directe avec les esprits de l'autre monde; elle croyait, par exemple, que M. de Roquefeuille, bien légitimement enterré, et avec lequel elle avait eu des relations très intimes pendant sa vie, venait la visiter après sa mort, et avec une telle assiduité que, malgré son ancienne affection pour lui, elle était quelquefois fatiguée de ses nombreuses visites. Aussi plusieurs personnes, en venant la voir, lui ont entendu dire :

— Adieu, Roquefeuille, partez, mon ami; car voilà plus de quatre heures que vous êtes ici sans me dire un mot. Ce soir, vous reviendrez.

Par la suite, madame de Bourbon ne témoigna pas l'indignation douloureuse qu'aurait dû lui causer l'horrible assassinat de son fils le duc d'Enghien; il paraît même que plus tard elle fit des avances à Bonaparte afin qu'il la laissât rentrer en France. Ce dernier répondit comme il le devait à une telle proposition.

— Madame la duchesse de Bourbon, lui fit-il dire, ne rentrera en France que lorsque j'en sortirai; je la plains, mais je ne puis la rappeler.

Le 2 février, le roi tint, dans son appartement, le chapitre de l'Ordre, puis il se mit en marche pour la chapelle, précédé et suivi du dauphin, de moi, du comte d'Artois, des ducs d'Orléans et de Chartres, du prince de Condé, des comtes de la Marche, d'Eu, des ducs de Penthièvre, et des chevaliers commandeurs. Le grand aumônier célébra la messe. Le sermon fut dit par un

carme, le père Hyacinthe Sermet, moine au couvent des Augustins de Toulouse, qui avait été choisi pour prêcher pendant le carême de cette année. Il devint, par la suite, évêque métropolitain du Sud, lors de la constitution civile du clergé. C'était un compère fort spirituel, croyant beaucoup plus en son savoir-faire qu'en Dieu, assez régulier dans sa conduite, et qui avait le talent de m'amuser chaque fois qu'il venait me faire sa cour. Lorsque je l'attaquais, il avait toujours quelques reparties piquantes à m'opposer, et avec un accent gascon qui leur prêtait encore plus de sel. Il me demanda un jour de le faire nommer évêque; et lui ayant offert un brevet de capitaine dans mon régiment, à la place d'un évêché: — J'y consens, monseigneur, me répondit-il, à condition qu'il renfermera le bâton de maréchal.

— Vous voulez donc être cardinal, père Hyacinthe?

— Et même pape, si le Saint-Esprit le veut.

— C'est de l'ambition.

— Dites plutôt, monseigneur, que c'est de la résignation aux décrets divins.

Je fus édifié de voir tant de confiance en Dieu.

Je mentionnerai ici, sans répétition aucune, que le 17 mars, la comtesse de Caulaincourt fut présentée à la famille royale par la duchesse de Béthune.

La veille de ce jour, il y avait eu, dans l'église de Saint-Louis de Versailles, un service funèbre pour l'anniversaire de la mort de la dauphine, ma mère. Nous y assistâmes, mes deux frères, mes deux sœurs, mes deux tantes et moi; Madame et Élisabeth pleurèrent beau-

coup ; nous montrâmes plus de fermeté, quoiqu'intérieurement notre douleur fût la même.

Le jour de mon mariage approchait, je l'attendais avec impatience et comme celui où mon indépendance allait commencer. Je devais à la vérité rester sous la surveillance de deux ou trois mentors secrets que le roi avait mis près de moi ; néanmoins, je ne pouvais qu'être plus libre que je l'avais été jusqu'à ce moment. Ce fut donc avec une véritable joie que j'appris que cette cérémonie était enfin fixée au 14 mai 1771. Je crois devoir consigner ici les détails de cette époque mémorable de mon existence, dont j'ai conservé les notes avec d'autant plus de soin, que fort peu d'écrits en ont fait mention.

Le baron de Choiseul, nommé ambassadeur extraordinaire du roi de France auprès de sa majesté le roi de Sardaigne, mon futur beau-père, alla, le 7 avril, loger à Turin, chez le marquis d'Ormus, gouverneur de cette ville, où il devait rester trois jours et être servi par les officiers du roi, conformément au cérémonial d'usage. Le même jour, à dix heures, le maréchal comte de la Roque, chevalier de l'Annonciade, accompagné des personnes chargées de présenter les ambassadeurs, vint prendre le baron de Choiseul pour le conduire au palais, où des honneurs extraordinaires lui furent rendus. Il trouva, dans la salle d'audience, le roi sur son trône, environné de sa famille, des grands officiers de sa maison, des ministres et des chevaliers de l'ordre de l'Annonciade, et du reste de sa cour. L'ambassadeur de France demanda alors la main de la princesse Marie-

Joséphine-Louise, petite-fille de sa majesté, pour le petit-fils de Louis XV. Il remit en même temps au monarque une lettre de mon aïeul et une autre de moi, qui appuyaient la demande en mariage. Le roi accueillit les lettres et la proposition avec la meilleure grâce du monde, et accorda sur-le-champ la main de la princesse, à laquelle le baron de Choiseul alla remettre mon portrait.

Le contrat de mariage fut signé le 6 avril; plusieurs fêtes eurent lieu avant et après cette formalité; enfin, le 21 avril, la célébration du mariage se fit dans la chapelle du palais. Le cardinal de Lanusse, grand aumônier du roi, m'adressa la relation publiée à ce sujet, en la personne du prince de Piémont, mon représentant, un discours très pathétique, et qu'il fit suivre de la bénédiction nuptiale. Cette cérémonie achevée, M. de Sainte-Croix, capitaine de cavalerie, faisant fonction de secrétaire d'ambassade, partit de Turin pour venir nous annoncer à Versailles cette nouvelle que je reçus avec une certaine émotion : j'étais bien et dûment marié.

Ma femme fit son entrée à Lyon le 3 mai, et y séjourna jusqu'au 6, et elle alla coucher à Roanes, puis le 7 à Moulins, et le 8 à Nevers. Le roi partit, le 11, de Versailles, à 2 heures, accompagné du dauphin, de la dauphine, du nouvel époux, et de mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie. Le comte d'Artois ne vint pas avec nous, attendu sa trop grande jeunesse, ce qui le mit de fort mauvaise humeur; car il s'était fait une haute idée des plaisirs qui nous attendaient dans ce voyage. Il me fit promettre de lui écrire dès que j'aurais vu la comtesse

de Provence, et de lui dire franchement ce que j'en pensais.

Nous nous rendîmes à Fontainebleau, où le marquis de Chauvelin, maître de la garde-robe, que le roi avait envoyé à Briare pour complimenter la princesse, nous donna de ses nouvelles, et nous inspira un vif désir de la connaître; le lendemain, le marquis, accompagné de la famille royale et de ses principaux officiers, alla au devant de ma femme jusqu'au pied de la montagne de Mourons. Les détachemens de la maison du roi, ainsi que le secrétaire du cabinet, précédèrent et suivirent le carrosse de sa majesté dans l'ordre ordinaire. Lorsque la comtesse de Provence aperçut le monarque, elle descendit de voiture, et alla au-devant de lui, accompagnée du comte de Béranger, son chevalier d'honneur, du comte de Mailly, du marquis de Nesle, son premier écuyer, qui lui donnait la main, de la duchesse de Brancas, sa dame d'honneur, de la comtesse de Valentinois, sa dame d'atours, et des dames que le roi avait nommées pour aller recevoir la princesse à la frontière.

En arrivant près de sa majesté, qui était également descendue de voiture, la comtesse de Provence se jeta à ses pieds, selon le cérémonial d'usage. Mon aïeul la fit relever aussitôt avec beaucoup de grâce, et l'embrassa tendrement. J'étais près de lui, dévorant des yeux la princesse ma femme, et la trouvant mieux que je ne l'espérais; car je ne m'en étais pas rapporté au portrait qu'on m'avait envoyé. Cependant elle n'était pas belle ni même jolie, mais elle me plut. Je le manifestai par mon

contentement, et je fus le premier à l'embrasser après le roi qui, cette fois, me fit passer avant le dauphin, attendu la circonstance. Le reste de la famille vint après, le beau-frère, la belle-sœur et les tantes la baisèrent fort amicalement, puis nous remontâmes en voiture, pour rentrer à Fontainebleau. La comtesse de Provence prit place près de sa majesté.

En arrivant, je conduisis, avec le roi, la princesse à son appartement, où le comte et la comtesse de la Marche, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre et la princesse de Lamballe lui furent présentés par sa majesté, et prirent aussitôt leur fauteuil devant elle : nous la quittâmes ensuite, et après notre départ, la duchesse de Brancas lui présenta le reste de la cour. Nous soupâmes le soir en public. Il y avait, à la table royale, sa majesté, le dauphin, moi, ma femme, mesdames Adélaïde, Victoire, Sophie, le comte et la comtesse de la Marche, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre et la princesse de Lamballe.

Il manquait au banquet les princes d'Orléans, de Condé et de Conti, qui boudaient dans le moment, et avaient reçu la défense de paraître devant sa majesté. C'était une querelle politique, une levée de bouclier en faveur de la magistrature, que le chancelier désorganisait pour le plus grand profit de la couronne. Les princes prirent le parti de la robe, afin de se populariser d'abord, et pour se faire donner plus tard de fortes sommes, lorsque l'instant d'entrer en négociation serait venu. Il en a constamment coûté quelque chose au trône chaque fois que la vertu des princes du sang a protesté contre ses

fautes. Le public ne voit, dans ces sortes de démêlés, que des motifs honorables, tandis que c'est toujours une question de finances qui se règle entre les trésoriers des deux maisons.

Je croyais, d'après l'exemple de Henri IV, pouvoir montrer, dès le jour même, mon empressement à ma femme, mais le roi s'y opposa; on ne me permit même pas de passer la nuit dans le château de Fontainebleau. J'allai prendre gîte à l'hôtel de la chancellerie. Nous partîmes le 13 pour Choisy, où sa majesté fit apporter, à la comtesse de Provence, la parure de diamans dont il lui faisait cadeau. Ce fut là que mes deux sœurs et le comte d'Artois vinrent la voir pour la première fois. L'entrevue des princesses fut touchante. Clotilde savait déjà qu'elle épouserait l'héritier présomptif de la couronne de Sardaigne, ce qui l'intéressait doublement en faveur de la comtesse de Provence. Celle-ci ne nous suivit pas le soir à Versailles, elle n'y vint que le lendemain, pour la dernière célébration de ce mariage en deux actes, qui devait avoir lieu le même jour, 14 mai.

La princesse arriva vers dix heures du matin; on lui présenta, quelque temps après, les duchesses de Chartres et de Bourbon, et la princesse de Conti, dont les maris, comme je l'ai déjà dit, s'étaient retirés à l'écart. Les deux premières assistèrent au mariage, mais la dernière demanda la permission de se retirer après son entrevue avec la comtesse de Provence, demande que le roi lui accorda d'autant plus volontiers, qu'il la savait fort incommodée.

Vers une heure, ma femme alla chez sa majesté avec toute sa maison. De là, on se rendit à la chapelle dans l'ordre suivant :

Le grand-maître, le maître et l'aide des cérémonies marchaient à la tête du cortége. Je venais après, donnant la main à la comtesse de Provence; le roi me suivait, précédé du dauphin, de la dauphine, du comte d'Artois et de mes tantes; sa majesté était accompagnée de ses premiers officiers, des seigneurs et des dames de sa cour. En arrivant dans la chapelle, mon aïeul se mit à son prie-Dieu, entouré de la famille royale, à l'exception de moi et de ma femme, que je conduisis au pied de l'autel où nous nous agenouillâmes sur des carreaux placés au bas du sanctuaire.

Le cardinal de la Roche-Aimon, grand-aumônier de France, sortit aussitôt de la sacristie, et vint offrir l'eau bénite au roi, puis, montant à l'autel, il commença la cérémonie par la bénédiction de 13 pièces d'or et d'un anneau qu'il me présenta. Je le mis au doigt de la comtesse de Provence, et lui donnai les 13 pièces d'or. Le roi vint alors à l'autel, assister à la bénédiction nuptiale, puis il retourna à son prie-Dieu.

Je prononçai le *oui* obligé d'une voix sonore qui surprit tous les assistans; ce qui fit que le comte d'Artois me dit plus tard :

— Malepeste! mon frère, comme vous avez crié!

— J'aurais voulu, répondis-je, que ma voix pût retentir jusqu'à Turin.

Ce propos, qui fut répété à la comtesse de Provence, la

toucha beaucoup. En rentrant chez elle, le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre, en exercice, lui remit la clef d'une cassette remplie de bijoux, qui étaient un nouveau présent de mon aïeul; puis elle reçut le serment des premiers officiers et des dames de sa maison, cérémonie à laquelle assista le duc de la Vrillère, ministre secrétaire d'État au département de la maison du roi, en vertu du droit de sa charge.

Les ambassadeurs, les ministres des affaires étrangères furent présentés à leur tour à la nouvelle épouse. A six heures du soir, il y eut jeu dans la galerie et plus tard banquet splendide dans la salle de spectacle. Le roi conduisit ensuite madame la comtesse de Provence dans son appartement. Il me fit l'insigne honneur de me donner la chemise; la dauphine remplit la même formalité à l'égard de sa belle-sœur, puis chacun se retira.

J'étais satisfait. On me félicita le lendemain de mon bonheur; le dauphin seul, avec une franchise hors de saison, se permit de me répondre, lorsque je lui demandai comment il trouvait la comtesse de Provence :

— Pas trop bien. Je n'aurais pas été jaloux de l'avoir pour femme.

— Je vous félicite alors, lui répondis-je vivement, qu'on ait mieux rencontré votre goût dans le choix de la vôtre, car nous sommes contens tous les deux.

Quoique moins jolie que la dauphine, la comtesse de Provence avait des qualités propres à la faire chérir : je n'ai jamais eu un reproche à lui adresser. Son unique soin était de me plaire; d'adopter mes amitiés, mes

répugnances, sans chercher à influencer mes goûts ni mes opinions. J'eus des torts envers elle, je dois l'avouer : elle ne s'en plaignit point, et n'en resta pas moins attachée à tous ses devoirs d'épouse. Je me rappelle que le lendemain de notre mariage elle refusa de mettre du rouge, selon l'usage de la cour, et résista d'abord avec fermeté à toutes les instances de madame de Valentinois, chargée de la réconcilier à ce fard indispensable alors à la toilette. Celle-ci, fort embarrassée, ne vit d'autre moyen que de m'appeler à son secours pour vaincre la répugnance de la princesse. Ayant dit à ma femme que je la priais de se laisser faire, et que je la trouverais plus jolie, elle se retourna aussitôt vers sa dame d'atours, et lui dit avec un naturel plein de grâce :

— Mettez-moi bien vite du rouge, et beaucoup, puisque je plairai davantage à mon mari.

Je passerai sous silence les diverses fêtes qui furent données à cette occasion, à Paris et à Versailles, à l'exception du feu d'artifice qui eut lieu le 19 mai. Je veux prouver par cette description que les artificiers étaient aussi habiles avant la révolution que ceux d'aujourd'hui, ce dont la génération actuelle ne me semble pas assez persuadée.

A l'entrée de la nuit, le roi passa avec toute sa famille dans la grande galerie, et, au signal donné, le feu d'artifice, qui était placé dans le grand parterre, commença par un bruit de guerre qui accompagnait un vrai Vésuve de fusées d'honneur et de bombes lumineuses. Cinq grandes pièces pyriques, dont les feux variés prirent succes-

sivement sept formes différentes, étaient placées dans le parterre, à la tête des deux bassins; elles furent suivies de deux cents fusées de table et de cent bombes jetant le plus vif éclat. Les pièces exécutées qu'on enleva pendant cet intervalle laissèrent voir une vaste décoration, de deux cent vingt pieds de large sur cinquante de haut; elle se composait de différens feux de couleurs, qui, retombant en pluie étincelante sur une immense nappe d'eau, offraient les nuances les plus variées. Un rideau de feu, de trois cents pieds de large, succéda ensuite, et après avoir changé six fois de formes, il se termina par une mosaïque brillante, entourée de rosettes qui servaient de disques à autant de soleils fixes.

Il fut remplacé aussitôt par neuf grandes pièces géométriques, composées de trois globes, de quatre sphères et de deux girandoles, d'où partit un feu figuré. Après plusieurs évolutions dans leur orbite respectif, ces comètes de salpêtre s'ouvrirent et laissèrent voir les portraits du roi, du dauphin, de la dauphine, de ma femme et le mien. Ces portraits étaient entourés de deux cercles d'étoiles fixes, dont le centre était rempli par de grands soleils lumineux. L'ouverture des globes fut annoncée par une explosion de fusées, de bombes, et une girandole de cent toises de face qui couvrit de feux divers le vaste espace des cieux et de l'enceinte où étaient les spectateurs. Dès que le feu d'artifice fut achevé, le jardin parut illuminé dans toute son étendue comme par enchantement : je n'ai jamais rien vu de plus remarquable en ce genre depuis ma rentrée en France.

Nous attendions cependant avec impatience la fin de ces fêtes : l'ennui d'une représentation perpétuelle se glissait déjà parmi nous. J'aurais voulu vivre dans mon intérieur, me livrer aux jouissances de la vie domestique, mais c'eût été renoncer à être prince, et je ne tardai pas à reconnaître que, de même que les simples particuliers ont peine à réaliser leurs songes de grandeur, les princes ne peuvent guère que rêver le bonheur des simples particuliers. La comtesse de Provence fut aussi cruellement détrompée, et les illusions qu'elle avait pu se former ne se prolongèrent pas long-temps. Sa maison devint bientôt le théâtre de querelles, de commérages, d'intrigues, qui en troublèrent la paix. Le motif de ce trouble vint surtout de la rivalité qui s'établit entre les dames de la dauphine et celles de la comtesse de Provence, fortes chacune de la supériorité de puissance qu'elles supposaient à leurs maîtresses dans l'avenir ou le présent.

Ces dames, pour accompagner, étaient la duchesse de Caumont, les marquises de Pont, de Talaru, de Rozan, les comtesses de Damas, de Roure, de Beaumont, de Hautefort et de Guiche.

La duchesse de Brancas jouissait des honneurs de son rang; mais du reste on la laissait tranquille à l'écart, sans trop s'en occuper. Il n'en était pas ainsi de la comtesse de Valentinois, à laquelle on croyait devoir donner double dose d'égards, tant à cause de son esprit qu'en vertu de son amitié avec madame Dubarry. Elle aimait la cour et l'intrigue, et tenait plus à l'argent qu'à l'honneur. Je ne l'aurais certes pas choisie pour en faire la dame

d'atours de ma femme, si la volonté du roi ne me l'eût imposée, ou plutôt celle de la favorite.

Je dois convenir que la duchesse de Valentinois montra de la reconnaissance à madame Dubarry tant que celle-ci fut en place; mais, après sa chute, elle parut un peu moins empressée à son égard, sans néanmoins l'abandonner complètement. En attendant, la duchesse nous apportait chaque jour les aimables protestations de sa patronne, nous assurait de sa part que son plus grand désir était de se maintenir en bonne intelligence avec nous, et de nous servir auprès du roi si elle en trouvait l'occasion. Voulant mettre à l'épreuve cette bonne volonté de la comtesse, je l'employai lorsque j'eus quelque grâce à obtenir de S. M., et ce fut toujours avec succès, ce qui me prouva que cette grande pécheresse ne faisait même pas usage de l'eau bénite... de cour.

Il ne m'était donc guère possible de me montrer dédaigneux envers madame Dubarry. Je ne lui accordai jamais non plus de faveurs particulières, et je me contentai de me tenir avec elle dans un juste milieu; mais cela ne me réussit point. On rapporta à la dauphine que j'étais au mieux avec elle; cette princesse me montra de l'humeur, ainsi qu'à ma femme, et, peu de temps après, le dauphin me demanda, en présence de la comtesse de Provence et de Marie-Antoinette, si je ne portais pas encore les couleurs de la concubine royale, car c'est ainsi qu'il la qualifiait dans l'intimité, en employant tous les synonymes du mot.

— Non, lui répondis-je, la France en a d'assez belles pour que je ne cherche point à en porter d'autres.

— Je crains vraiment, répliqua le dauphin, que vous ne soyez coiffé de la favorite.

— Vous êtes dans l'erreur, je respecte en elle le choix du roi, et voilà tout.

Mon frère m'ayant répondu quelque chose d'assez piquant, je crus devoir faire cesser l'entretien, en lui disant d'un ton froid :

— Est-ce, Monseigneur, au frère ou au prince que vous vous adressez?

Il comprit son tort, rougit, balbutia quelques mots sans suite, et sortit sur-le-champ de l'appartement. Ma femme en fut tout émue, et la dauphine, craignant les conséquences de cette scène, qu'elle avait provoquée, nous fit des excuses sur la vivacité de son mari.

— J'avais cru jusqu'ici, répondit la comtesse de Provence encore piquée de ce qu'elle avait entendu, que la politesse entrait dans l'éducation des enfans de France.

Ceci faillit recommencer la querelle, mais j'interposai ma médiation, et les choses en restèrent là. J'aurais bien voulu que cette picoterie ne fût connue que de nous ; malheureusement la comtesse de Provence alla tout raconter à madame de Valentinois : celle-ci s'empressa d'en régaler la favorite, qui s'en plaignit vivement au roi, non pour en demander vengeance personnelle, mais pour l'aigrir contre la dauphine.

Le roi aimait trop la paix intérieure pour chercher à la troubler en réprimandant trop vertement mon frère et sa femme; il ne se regardait plus que comme l'usu-

fruitier de la couronne, et prétendait en jouir tranquillement jusqu'à la fin de ses jours. Il avait déjà trop de ses démêlés avec la magistrature pour y joindre des querelles de famille. Il imposa donc silence à tout le monde, et se contenta de faire dire à ma belle-sœur par la vieille comtesse de Noailles, sa dame d'honneur, qu'il voyait avec peine la division qui régnait entre elle et madame de Provence, et qu'il la priait de se conduire différemment à l'avenir.

Ceci ne raccommoda d'abord les choses qu'à moitié. La dauphine, outrée d'être blâmée par le roi, témoigna son mécontentement à son mari; mais celui-ci, craignant à son tour d'encourir la colère royale, chercha à apaiser sa femme, et me dépêcha notre ancien gouverneur pour s'excuser de ce qu'il prétendait n'avoir été qu'un instant d'emportement involontaire. Je reçus ses excuses avec les égards que je devais à l'héritier du trône. Puis allant le trouver, je l'embrassai sans rancune, et notre querelle se termina là, au grand déplaisir de bien des gens, qui fondaient des espérances sur notre division. Il nous restait à raccommoder la dauphine avec madame de Provence : la chose était moins facile; cependant nous en vînmes à bout, et ce fut, jusqu'à la mort du roi, le plus fort nuage qui obscurcit momentanément notre intimité.

Ma belle-sœur, désirant complaire à son mari, parut revenir à nous franchement. Je lui disais un jour en plaisantant que, pour un bon ménage, l'hiver était bien plus agréable que l'été, et que je ne trouvais rien de

délicieux comme une causerie au coin du feu, les pieds sur les tisons. La semaine suivante je reçus un charmant dessin de Fragonard, dans lequel nous étions représentés, madame de Provence et moi, en robe de chambre, en bonnet de coton, un manchon sur les genoux, et assis en face d'un grand feu, dans la position que j'avais décrite. Je devinai d'où me venait cette plaisanterie, qui nous fit beaucoup rire. J'ai pensé quelquefois, en traversant depuis les neiges de la Courlande, à ma définition des agrémens de l'hiver.

CHAPITRE VI.

Mots de Louis XV. — Le comte de Provence partisan de la magistrature Maupeou.—Louis XVIII se refuse, en 1814, à rétablir les parlemens. — Mort du comte de Clermont. — Propos du roi sur ce prince. — Les anciens parlementaires prennent en aversion le comte de Provence. — Vers infames contre le roi. — La marquise de R... donne une singulière preuve d'amour à son amant. — Aventures d'un mousquetaire dans un couvent de nonnes. —Scandale qui en résulte. — Les prélats courtisans. — Ce qu'en dit le roi. — Le prince Louis de Rohan à Vienne.

La gaîté, en ce temps-là, était rare à Versailles; la disgrâce des Choiseul, la destruction des parlemens, le triomphe de la favorite, agitaient singulièrement les esprits, le duc de Choiseul et la duchesse de Grammont, sa sœur, car le pauvre Praslin ne comptait pas pour grand'chose, étaient parvenus à se faire un parti véritable dans l'État, renforcé de celui de la magistrature, qui n'était pas un auxiliaire à dédaigner. Ce fut la première fois que la cour se mit en peine d'un exilé, et qu'elle demanda en masse la permission d'aller lui rendre visite. Cette opposition indigna le roi; il n'osa cependant refuser la demande des courtisans, et répondit au duc d'Aiguillon, qui le pressait de les réprimander :

— J'ai déjà trop d'ennemis parmi ceux qui, grâce à

Dieu, sont à la cour, sans en augmenter le nombre de ceux qui se disent mes amis. Si j'étais plus jeune, je me serais peut-être fâché, mais à mon âge on n'a besoin que de repos.

Le roi ne pensait pas non plus que la destruction des parlemens dût être éternelle; car il dit à ce sujet au chancelier :

— Je vous lèguerai à ma mort une rude besogne.

— Laquelle, sire?

— Le retour des robes noires; mon petit-fils croira se populariser en les rappelant, et je crains pour vous leur vengeance. Malheureusement celui qui commettra cette faute, n'en retirera aucun profit : il aura à combattre de nouvelles résistances, de nouvelles ambitions, et il est rare qu'une monarchie résiste à ces coups répétés qui la minent en détail, et finissent enfin par l'ébranler jusque dans ses fondemens.

J'étais de l'avis de mon aïeul; aussi, lors de l'avénement de mon frère, je fis tous mes efforts, comme je le dirai en son temps, pour qu'il laissât la magistrature telle que Louis XV l'avait établie, et cela, dans l'intérêt du trône et de la nation. Mes idées, sur ce point, n'ont jamais varié, et lorsqu'en 1814, on me pressa de *restaurer* les parlemens, je ne voulus rien entendre, et je répondis à ceux qui me sollicitaient à ce sujet :

— Le plus grand service que la révolution ait rendu à la monarchie, a été de réduire les hautes fonctions de ces messieurs en celles de simples juges.

C'est qu'en 1771 la magistrature était réellement une

puissance dans l'Etat : sa position, son ascendant sur le peuple, ses richesses, ses alliances avec la noblesse d'épée, et même avec les premières familles du royaume, la protection que lui accordaient les princes du sang, qui avaient toujours quelque procès à juger, en faisaient un corps fort redoutable pour le trône.

Le comte de Clermont, un de ses plus zélés soutiens, mourut à cette époque. Né en 1709, le 13 juin, ce prince s'était toujours montré inquiet, morose, mais rempli de bravoure. Il voulut se donner pour patron des hommes de lettres, et se fit recevoir membre de l'Académie française. Cependant il s'amusa à jouer aux distinctions avec ses confrères, en refusant de prononcer son discours d'entrée, et de s'asseoir sur les fauteuils communs; en un mot, il essaya d'introduire la prééminence du rang là où on ne reconnaissait que celle de l'esprit et du savoir. Cela ne lui réussit pas. Le roi le comptait parmi ceux qui s'opposaient le plus à ses volontés, aussi depuis long-temps il était en pleine disgrâce; et ayant cessé de se montrer à Versailles, il se cachait au fond de son hôtel, situé dans le faubourg Saint-Antoine, rue de la Roquette, où, après avoir vécu en philosophe, il finit par mourir en capucin.

Depuis long-temps déjà il s'était retiré du monde, et avait fait un de ces mariages de conscience, trop en usage dans notre famille, en épousant sa vieille maîtresse, madame de Tourvoi, ci-devant fille publique sous le nom de mademoiselle Leduc. Cette rusée commère fit jouer tant d'intrigues, en appelant même à son aide le

clergé, qu'elle finit par s'élever au rang de la femme légitime. Louis XV, qui ne voulut pas donner par écrit son consentement à cette union, y accéda de vive voix. Aussi lorsqu'on administra au malade les derniers sacremens, madame de Tourvoi ne sortit pas de la chambre, ce qui était une déclaration authentique de leur hymen.

Le comte de Clermont trouva encore le moyen, au moment de mourir, de désobliger le roi. Lorsqu'on lui donnait le viatique, le célébrant lui ayant demandé, selon l'usage, s'il pardonnait à ses ennemis.

— Oui, répondit le mourant, je n'en excepte pas même M. de Maupeou; car je le regarde moins comme mon ennemi personnel que comme celui du roi et de la nation.

Sa majesté, à qui on rapporta ce propos, répondit :

— J'aurais eu plus d'obligation au comte de Clermont s'il s'était contenté de montrer plus d'attachement à ses amis, et moins de haine à mes ennemis.

Le comte exhorta également, à son lit de mort, les princes dissidens à se maintenir dans leur rébellion. C'était au prince de Condé à venir apprendre au roi la mort de son parent, mais une lettre de cachet lui interdisait l'approche de Versailles. On blâma beaucoup sa majesté de ne pas la lever, c'était une double occasion d'accorder sa clémence et son respect pour l'étiquette.

Je parlerai peu de l'affaire du parlement, qui est connue de tout le monde. Je dirai seulement que sans les intrigues de madame Dubarry, du duc d'Aiguillon et de l'abbé Terray, qui lui portèrent un coup mortel, cette œuvre, bien conduite, aurait pu nous sauver de la révolution.

Je m'en expliquai franchement avec le roi, qui m'en sut d'autant plus de gré que le silence du dauphin à ce sujet lui faisait de la peine. Mais son approbation ne put balancer le mécontentement que mon opinion sur ce point m'attira du public. Les calembours, les épigrammes fondirent sur moi comme une grêle. C'est de cette époque que date l'injustice de la cour et de la nation à mon égard; et cette défaveur ne fit qu'augmenter jusqu'à mon retour en France, où je me flatte d'être parvenu, par ma conduite, à faire cesser d'injustes préventions.

Je me vis en butte à tous les mauvais propos : j'en aurais ri, car c'est bien le moins que les magistrats jouissent de vingt-quatre heures accordées par le Palais à quiconque perd son procès, pour maudire ses juges; mais on alla plus loin : je fus menacé du fer ou du poison, et je dus mettre le lieutenant de police dans la confidence des périls que je pouvais courir.

Je m'apercevais aussi, avec un sentiment bien plus pénible encore, que la majesté royale se déconsidérait de plus en plus : le roi avait détruit en partie le prestige qui la fait respecter; à peine si les souverains de l'Europe le comptaient dans la balance politique, tandis que son amour effréné des plaisirs lui avait fait perdre, sur la fin de sa carrière, l'estime et l'amour des peuples. Les vers suivans, que je ne puis citer en entier, ne prouvent que trop cette funeste vérité :

Le mot *royalement* était jadis louange,
Tout ce qu'on faisait bien était fait comme un roi :

On disait, comme un Dieu, comme un roi, comme un ange;
Mais aujourd'hui ce mot est d'un tout autre aloi.
Juger *royalement*, c'est dire n'y voir goutte
Et n'écouter jamais qu'un gueux de chancer ;
Payer *royalement*, c'est faire banqueroute ;
Vivre *royalement*, c'est être p......... .

Le *Gazetier cuirassé*, pamphlet infame du sieur Morande, eut aussi un débit extraordinaire, ainsi que la correspondance prétendue entre Soerhouette et le chancelier Maupeou. On recueillait avec avidité tout ce qui pouvait tendre à dégrader le roi, ses alentours, et ceux qui étaient dépositaires de son autorité. Tout me prouve que la révolution date de cette époque. Ma jeunesse m'empêchait de voir les choses telles que mon expérience me les montra depuis, mais j'éprouvais déjà de vives inquiétudes sans connaître encore toute la profondeur du mal.

L'ennui régnait à Versailles, et cependant on y trouvait parfois quelques distractions, que nous procuraient les aventures galantes, et les intrigues en tous genres, qui avaient toujours leur côté plaisant. Je me rappelle que la marquise de R..., fort jolie femme, et désirant faire bon emploi de sa jeunesse et de sa beauté, avait promis à son amant une fidélité à toute épreuve, que son mari même ne pourrait lui faire enfreindre. Ne sachant comment tenir cette promesse, elle alla se jeter aux pieds de ce dernier, et lui avoua qu'entraînée par une passion coupable, et par les conseils de madame de P..., elle s'était donnée à un garde du corps, qui avait dans ce

moment plutôt besoin d'un médecin que d'une maîtresse.

L'indignation du mari fut extrême : il s'éloigna de sa femme qui, libre alors de ses importunités, put rester fidèle à son amant tout à son aise. Le comte de Pons, à qui elle s'était vantée du moyen délicat qu'elle avait employé, me le répéta en exaltant l'*amour héroïque* de la marquise. Je dois ajouter qu'à cette époque les mœurs étaient si pures, que ce fait, loin de nuire à madame de R..., la rendit *très respectable* aux yeux de la cour.

Je me souviens aussi d'une aventure non moins plaisante de madame Dussaillant, abbesse de Bon-Secours, qui éclata à la même époque. Cette digne religieuse, encore jeune et fort avenante, voyait avec plaisir un mousquetaire noir, nommé Dubourg de la Porquerie, que j'ai depuis employé, dans le Languedoc, en qualité de commissaire royal. C'était un grand luron bien bâti, aux épaules carrées, aux yeux noirs et brillans, au nez aquilin, sans esprit d'ailleurs, vrai débaucheur de nonnes, et ne bougeant pas des parloirs, dont il faisait ses salons.

Outre les épouses du Seigneur, le couvent de Bon-Secours renfermait une foule de dames qui avaient fui le monde ou leurs maris, et étaient venues dans ce saint lieu expier des fautes dont elles n'étaient pas repentantes. Le mousquetaire noir venait souvent voir deux parentes qui qui s'y étaient retirées, et il était toujours accompagné d'un de ses amis, amoureux de l'une de ces pauvres affligées. L'abbesse, voulant veiller à ce que les choses se passassent convenablement, venait aussi souvent à la

grille; en voyant la Porquerie, elle ne put s'empêcher de rendre justice à son mérite, et celui-ci abusa de cette faiblesse d'un moment.

Bientôt le beau mousquetaire obtint l'entrée du couvent, et chacune des recluses s'empressa de complaire au nouveau venu. Il s'y trouvait aussi des pensionnaires, parmi lesquelles la beauté de mademoiselle Mimi Bour... jetait un vif éclat. La Porquerie s'en aperçut; il se fit aimer de la jeune ingénue, oublia madame l'abbesse, et alla conter sa nouvelle passion à sa parente, madame de G.... Celle-ci, espérant qu'il favoriserait son intrigue avec son ami, en retour des services qu'elle lui rendrait, s'interposa entre lui et mademoiselle Mimi. Dès lors les poulets allèrent leur train; on s'avoua un amour réciproque, et on convint de tout braver pour se voir librement.

Les deux amis louèrent une maison qui n'était séparée du monastère que par un mur mitoyen; de sorte que les deux belles recluses, escaladant cette barrière à l'aide d'une échelle de corde, allaient trouver chaque nuit leur amant dans la demeure voisine. Ces visites clandestines s'étaient déjà renouvelées plusieurs fois; l'abbesse, étonnée du refroidissement subit du mousquetaire, cherchait à en deviner le motif, lorsqu'une bouche pieuse se chargea de le lui expliquer.

De nouveaux renseignemens ayant convaincu madame Dussaillant de cette double perfidie, elle résolut de faire éclater sa vengeance, dès la nuit suivante, en prenant les coupables en flagrant délit : elle va d'abord à la

chambre des deux parentes de la Porquerie, mais un des oiseaux était déjà déniché; l'autre se trouble, finit par tout avouer, et indique le lieu qui recèle les amans.

L'abbesse rassemble alors toute la communauté, marche à sa tête dans le jardin, et fait ranger en silence son cortége autour de l'échelle de corde qui était restée sur le mur. Elles attendent long-temps le retour de madame de G... et de mademoiselle Mimi. Enfin celles-ci paraissent au haut de la muraille; elles descendent....: mais quel est leur effroi lorsqu'elles se trouvent au milieu d'un triple cercle de femmes scandalisées de leur escapade! On les accable de reproches, on les met en prison; et l'abbesse, forte de son droit et de sa vertu, dénonce ce fait aux autorités.

On s'amusa beaucoup à Versailles de cette anecdote monastique; le roi surtout en rit plus que personne, quoique la chronique scandaleuse ait prétendu que mademoiselle Mimi avait été une des odalisques du Parc aux Cerfs. Néanmoins sa majesté crut devoir punir le pauvre M. la Porquerie, qu'une lettre de cachet retint quelque temps à Vincennes; mais je l'en fis sortir par l'entremise de madame Dubarry, qui ne pouvait voir dans de pareils délits que des péchés véniels.

Ce fut à cette époque, vers le milieu de l'année, que le roi nomma à l'ambassade de Vienne le prince Louis de Rohan. A la joie qu'en eut son altesse, on peut dire qu'il n'avait pas le pressentiment de l'avenir. Il était loin de prévoir qu'il lui serait si cruellement funeste, et que sa mission lui attirerait à jamais la haine de la dauphine.

J'ai déjà raconté par anticipation ce qui en fut la première cause.

Ce prince avait autant d'ambition que de prodigalité, et, malgré son immense fortune, il trouva les moyens de s'endetter. Ce furent ses intrigues qui donnèrent lieu à la malheureuse affaire du collier, que je me charge d'expliquer mieux qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour. Ma belle-sœur, je puis le certifier à l'avance, était complètement innocente dans cette circonstance; mais il n'en est pas de même du grand aumônier de France.

N'ayant nulle confiance dans les talens du prince Louis de Rohan, je fus surpris de ce choix; mais comme il avait pour protecteurs madame Dubarry et le duc d'Aiguillon, il devait nécessairement l'emporter sur le baron de Breteuil, qui, ayant obtenu plus tard cette ambassade qu'il briguait en même temps que lui, ne pardonna jamais au prince Louis d'avoir eu la préférence. Le baron était implacable dans ses haines, et il ne me l'a que trop prouvé pendant l'émigration. Les rapports que j'ai eus avec lui ne seront pas la partie la moins curieuse de mes mémoires.

CHAPITRE VII.

Motifs des égards que le comte de Provence avait pour madame Dubarry. — Le roi lui en savait gré. — Faveurs qu'il lui accorde. — Il passe en revue son régiment. — Maladie de la comtesse de Provence. — Mutation dans la maison de son mari. — La Dauphine se rapproche d'eux. — Anecdote sur la fête donnée à la comtesse de Provence par sa dame d'atours. — Petits différens qui en résultent. — La duchesse de Brancas partage la disgrâce du comte de Provence. — La maréchale de Mirepoix. — Elle cause avec le comte de Provence. — Ce dernier cède aux volontés de la favorite par respect pour le roi.

J'ai dit que, sans trop m'en occuper, j'étais assez bien avec la comtesse Dubarry, grâce à madame de Valentinois, qui me rendait, auprès de sa patronne, toutes sortes de bons offices qui, certes, n'étaient point à dédaigner. Quand on ne connaît pas la cour, on ne peut savoir combien il est nécessaire à ceux qui l'habitent de se maintenir dans les bonnes grâces du souverain. Encourir son déplaisir ou même son indifférence, c'est être frappé à mort, quel que soit le rang qu'on occupe. Aussi le dauphin avait beau être l'héritier présomptif du trône, et toucher, pour ainsi dire, à la couronne, il n'en restait pas moins isolé, à l'écart, et déplaisait à la favorite : c'était assez pour qu'on s'éloignât de lui.

Quant à moi, j'arrivais jusqu'au roi par la faveur de la comtesse, tout en cherchant à conserver envers elle la conduite mesurée que je m'étais prescrite, afin de ne point blesser les autres membres de la famille qui la détestaient cordialement. Madame Adélaïde, surtout, se figurait qu'elle lui avait enlevé son ascendant sur son père, et cependant elle aurait dû savoir que Louis XV n'avait jamais accordé la moindre influence à sa famille, dont il se méfiait constamment sans savoir pourquoi.

Ma conduite me valait de nombreux avantages, dont se ressentaient mes alentours. Le marquis de Caumont, premier gentilhomme de ma chambre, et alors en exercice, obtint à Compiègne, où nous étions le 7 août 1771, les entrées de la chambre du roi, qui les lui avait accordées sur ma demande avec une bonté toute particulière; il m'avait même dit à cette occasion :

— Comme vous êtes toujours disposé à me plaire, je ne vous refuserai jamais rien de ce que vous souhaiterez.

J'eus la prudence de ne pas répéter ces paroles, qui attaquaient indirectement le dauphin, et je fis bien; car elles auraient aigri mon frère contre moi, et servi de texte à ses sarcasmes, que l'âpreté de ses formes rendaient doublement amers.

Le marquis de Caumont m'ayant prié d'être parrain de son fils, je pris pour commère la comtesse de Provence, ne pouvant, selon moi, en choisir une plus digne de cette tâche. Le baptême eut lieu à Versailles, le 17 septembre, dans la chapelle du château, en présence de M. Allart, curé de la paroisse royale de Notre-Dame. Mon premier

aumônier et M. de Coëtlosquet, ancien évêque de Limoges, firent la cérémonie; l'enfant reçut les prénoms de Louis-Joseph.

Un mois après, jour pour jour, je passai à Fontainebleau mon régiment en revue, qui de Vienne en Dauphiné allait en garnison au Havre-de-Grace. Je fus charmé que cette circonstance me rapprochât de mes soldats et de leurs chefs, et j'allai les rejoindre à trois lieues de Fontainebleau, dans la plaine de la Commanderie, près du village de Grès. J'étais accompagné de d'Artois, qui prit un vrai plaisir à cette excursion; car, dans toute occasion, il montrait un grand penchant pour la profession des armes, et un extrême désir de commander un jour les armées; aussi le qualifiais-je déjà de héros, et il a conservé ce nom toute sa vie, bien que les circonstances ne l'aient jamais mis à même de le mériter.

J'avais tenu à être accueilli avec enthousiasme : pour cela, je m'étais fait précéder de rafraîchissemens de toutes sortes, et je m'étais prémuni à l'avance de gratifications et de récompenses; aussi fus-je fort applaudi. Je fis au chevalier de Virieu, colonel en second, des complimens sur la tenue des soldats. Cet habile militaire était déjà quelque peu atteint des idées d'indépendance qui, plus tard, firent tant de progrès. Je commandai moi-même les manœuvres sans avoir besoin qu'on me les soufflât; car j'étudiais, dans mon cabinet, la théorie de l'art militaire, ne pouvant y joindre la pratique. Le lendemain, mon régiment, en poursuivant sa route, rencontra le roi dans la forêt, et fut passé une seconde fois en revue par

sa majesté, ce qui lui valut encore quelque bonne aubaine.

Je m'étais fait accompagner de la comtesse de Provence; je lui présentai tous les officiers, auxquels elle distribua des cocardes. Quant à moi, je leur dis : « Messieurs, je suis charmé de faire votre connaissance, et « je me flatte que si j'étais à votre tête un jour de bataille, « vous me trouveriez digne de l'uniforme que je porte. »

Ce petit discours impromptu fut reçu avec acclamation. Nous nous retirâmes de bonne heure, ma femme se trouvant fortement indisposée d'une migraine. Ce mal augmenta dans la nuit du 17 au 18 octobre, et se changea en une fièvre assez forte, accompagnée d'une lassitude dans les jambes et de vives douleurs. Bientôt la petite vérole se déclara avec une extrême violence. Cette maladie causa une vive sensation à la cour, par rapport au roi qui ne l'avait pas eue. On sépara la comtesse, ainsi que les personnes de son service, de tout le reste du château. Je crus lui devoir mes soins, et ne me ménageai pas dans cette circonstance. Il ne m'en arriva rien de fâcheux; je reçus au contraire force louanges, on m'éleva aux nues : c'était certes faire du bruit à bien bon compte.

Néanmoins la maladie fut très bénigne, et n'offrit aucuns symptômes alarmans; mais elle se prolongea assez avant dans le mois de novembre et exigea de grands ménagemens. Les médecins ayant prescrit un changement d'air, nous partîmes le 11 pour le château de La Muette, où nous séjournâmes jusqu'au milieu de septembre. Je m'en absentai seulement de temps à autre, lorsque quelque affaire m'appelait à la cour.

Sur ces entrefaites, il y eut des mutations assez importantes dans la maison de la comtesse de Provence et dans la mienne. Le comte de Boisjelin m'inspirait peu de confiance; je le croyais plus attaché à certain membre de ma famille qu'à moi. J'eus à cette occasion une explication assez vive avec lui, et dans laquelle je le priai de recevoir sa démission. Il résista d'abord; mais le marquis de Montesquiou arrangea l'affaire, de manière que la cause de cette disgrâce ne fut soupçonnée de personne, et M. Boisjelin se retira avec tous les honneurs de la guerre. Le roi nomma à sa place, sur ma demande expresse, le marquis de Bouillé, brigadier des armées et colonel d'un régiment.

Celui-ci était destiné à jouer un grand rôle, soit avant, soit après la révolution. Je ne le signalerai dans ce moment-ci que comme un des hommes qui m'étaient le plus dévoués, et qui se montrèrent les plus fidèles serviteurs de mon malheureux frère.

J'avais aussi, quelque temps auparavant, remplacé le sieur Mesnard de Chousy, secrétaire de mes commandemens, par le sieur Dangeal, d'aussi mince mérite que son prédécesseur. J'aurais pu mieux choisir et prendre des hommes de lettres, mais je ne le voulus pas, et je crois que je fis bien : si vous employez l'esprit de ces messieurs, ils ne se font pas faute de le dire; si vous vous permettez d'en avoir sans eux, ils en font les honneurs de manière à laisser croire qu'ils vous ont prêté le leur. Il est telle œuvre de mon propre fonds qui, usurpée sur moi, me serait plus difficile à recouvrer que la couronne de France.

La comtesse de Provence reçut à La Muette plusieurs visites de la dauphine. Ce redoublement d'amitié m'intrigua, et je crus bientôt en découvrir la cause dans l'aigreur que ma femme montra tout à coup envers madame Dubarry, contre laquelle elle se permit des propos peu mesurés. Je pensai que Marie-Antoinette, qui ne pouvait souffrir la favorite, avait sans doute cherché à faire partager cette malveillance à sa belle-sœur.

Sur ces entrefaites, la comtesse de Valentinois, qui avait probablement son arrière-pensée, donna une fête à ma femme, qu'elle annonçait depuis sa convalescence. Elle eut lieu le 21 novembre, dans une charmante maison que notre dame d'atours avait à Passy. Tout ce que la cour avait de mieux fut invité à cette réunion, qui se serait passée à merveille sans un incident inattendu qui vint la troubler.

Avant que madame de Valentinois fît ses invitations, on avait répandu le bruit que la comtesse Dubarry était fort indisposée d'un gros rhume. Bordeu, son médecin, lui avait interdit de quitter la chambre au moins pendant quinze jours : en effet, elle ne parut nulle part jusqu'au moment de la fête en question. La dauphine, la comtesse de Provence, s'engagèrent donc à y assister, bien persuadées que leur ennemie ne s'y trouverait pas. Le secret de la conspiration fut fidèlement gardé, et nous arrivâmes à Passy le jour indiqué sans rien soupçonner.

Une grand'messe et un *Te Deum* avaient été chantés le matin dans l'église de ce lieu, pour célébrer le rétablissement de ma femme. Toute notre maison y avait as-

sisté, à l'exception des maîtres, qui s'étaient réservés pour les plaisirs plus mondains de la soirée, tant nous avions dégénéré de la ferveur de nos pères.

La dauphine et la comtesse de Provence étaient entourées d'une cour nombreuse où dominaient les partisans des Choiseul; j'entendais encore répéter ces paroles qui, depuis ma naissance, ont si souvent résonné à mon oreille : « Enfin, nous voici entre nous. » Mais tout à coup il s'élève un chuchotement général; tous les yeux se dirigent vers la porte d'entrée; un ami de la maison vient, d'un air effaré, dire quelques mots à voix basse à madame de Valentinois; celle-ci se lève en jouant la surprise et même le mécontentement, jette un regard suppliant sur les princesses, puis se hâte d'aller recevoir la comtesse Dubarry, qui paraît éclatante de parure et de beauté. Ses traits, n'offrant aucune trace de souffrance, n'expriment qu'un sourire malin, qu'une satisfaction intérieure du triomphe qu'elle attend de ce coup de théâtre.

La dauphine se mord les lèvres de dépit et se lève à demi comme pour se retirer; mais un mot que lui dit madame de Noailles la fait retomber sur son siége, où, encore indécise, elle reçoit l'hommage forcé de la favorite rayonnante.

L'embarras de ma femme égalait celui de Marie-Antoinette; mais comme elle eut le bon sens de me consulter du regard, je pus l'engager par un geste et un coup-d'œil significatif à ne rien faire qui pût déplaire au roi, car je devinai sur-le-champ qu'il était de moitié dans le complot, bien que madame Dubarry eût affecté de me répéter

la veille, devant sa majesté, qu'elle ne viendrait pas chez la comtesse de Valentinois. Cependant je ne pus m'empêcher de dire à l'oreille de la favorite, dans un moment où je crus que l'on ne m'examinait pas :

— Ah! madame, j'entends murmurer que votre présence ici désole quelques personnes; mais ce ne sont pas les plus fières qui sont les plus mystifiées, ce sont les plus jolies.

Elle sourit, et je m'éloignai sans lui donner le temps de me répondre. Aussitôt le chancelier, l'abbé Terray et le duc d'Aiguillon s'approchèrent de la comtesse, car elle avait aussi sa cour. On joua *Rose et Colas ;* Clairval et Caroline firent merveille : on représenta ensuite une pièce d'à-propos en l'honneur de la dauphine et de la comtesse de Provence; on eut l'impertinence de ne pas oublier la favorite, au grand scandale de l'assemblée. Favart et l'abbé de Voisenon étaient les auteurs de cette œuvre, qui fut mal accueillie; il y eut un couplet surtout qui excita toute l'indignation des Choiseul et de la coterie parlementaire, qui étaient en majorité :

Malgré Discorde et ses noirs émissaires,
De la Justice ardera le flambeau,
A la Chicane on rognera les serres,
Et Thémis sera sans bandeau.

Ces vers furent presque sifflés, sans égard pour le chancelier. L'abbé de Voisenon fut déconcerté du brouhaha général; il essaya vainement de se justifier. Le lendemain, en dînant avec d'Alembert, il prétendit que le

couplet malencontreux était de Favart, et se plaignit que depuis quelque temps on s'obstinait à ne lui prêter que des sottises.

— On ne prête qu'aux riches, répondit d'Alembert sans ménagement pour le bon évêque de Montrouge, ainsi que Voltaire appelait Voisenon, entre autres sobriquets.

La dauphine et la comtesse de Provence, dont le mécontentement contre madame de Valentinois était au comble, lui tinrent rigueur fort long-temps, et cette dernière ayant demandé à la comtesse, avant notre départ, comment elle avait trouvé la fête donnée en son intention, la princesse lui répondit :

— La fête était charmante assurément, et je vous suis fort obligée d'avoir bien voulu que j'en prisse ma part; mais je pense que madame Dubarry et le chancelier vous en doivent les premiers remercîmens.

Ces paroles, dites d'un ton sec, confondirent madame de Valentinois : j'en fus intérieurement contrarié, car je savais tout ce qu'on risquait de se mettre en guerre ouverte avec la favorite.

Je me hâtai de détourner l'effet de cette franchise, et serrai la main à notre dame d'atours en l'assurant que jamais fête n'avait été plus agréable pour nous, et que nous lui en serions reconnaissans de toutes les manières.

Mais une excuse n'efface jamais complètement un tort; elle révèle quelquefois à celui qui la reçoit tous ses avantages : ce fut le cas de madame de Valentinois, qui crut avec raison qu'elle gagnerait bien plus à se plaindre qu'à paraître satisfaite. Elle se donna pour victime de la

cause de la favorite, fit grand bruit du propos de ma femme, se lamenta amèrement; si bien que madame Dubarry comprit qu'elle n'aurait ni paix ni trève tant qu'elle ne la récompenserait pas de son martyre, d'abord en lui faisant obtenir un surcroît de pension de quinze mille livres, puis la place de dame d'honneur de ma femme, faveur encore plus éclatante.

Voici ce qui donna lieu à cette dernière prétention. Je m'apercevais depuis quelque temps que la duchesse de Brancas cherchait sourdement à me nuire auprès de la comtesse de Provence; que la bonne intelligence de notre ménage était souvent troublée sans que je pusse en deviner la cause. J'observai, je questionnai, et j'appris enfin que la dame d'honneur connaissait l'axiome politique de *diviser pour régner*, et qu'elle voulait le mettre en action dans notre intérieur. Après cette découverte je me hatai de prendre des mesures pour me débarrasser de cette femme importune, qui voulait semer la zizanie dans ma maison, et j'allai m'en expliquer franchement avec le roi.

Le roi m'écouta en silence, puis il me répondit par des généralités qui me convainquirent qu'avant de me satisfaire il désirait réfléchir et peut-être prendre conseil. Deux jours après, la maréchale de Mirepoix, me rencontrant chez la dauphine, saisit un moment favorable pour me dire qu'elle avait une grâce à me demander, et qu'elle me priait de lui accorder une audience d'un quart d'heure le lendemain. Je ne pouvais ni ne voulais répondre par un refus : la maréchale de Mirepoix était une autorité à la cour de mon aïeul. Sœur du prince de Beauvau, mariée

en premières noces au prince de Lixen, de la maison de Pons, et en secondes à Gaston-Charles-Pierre de Lévis, connu d'abord sous le nom de comte de Terrides, puis marquis de Mirepoix et maréchal héréditaire de la Foi; elle naquit en 1707, vint de bonne heure à la cour, et y établit sa puissance sur des bases difficiles à ébranler, par l'agrément de son esprit, la facilité de son commerce, et surtout par l'ascendant qu'elle sut prendre sur les maîtresses du roi, auxquelles elle eut l'adresse de se rendre en quelque sorte indispensable : en effet, on ne pouvait décider si la maréchale n'était pas encore plus utile aux maîtresses que les maîtresses au roi. Il était convenu qu'elle passait, comme un meuble vivant, de l'une à l'autre, et faisant partie de la charge. A travers cette facilité de caractère, il faut dire que la maréchale fut servie par les circonstances. Après la mort successive de mesdames de Châteauroux et de Pompadour, elle échut en partage à la comtesse Dubarry, qui, s'étant prise pour elle d'une belle passion, ne pouvait plus s'en séparer.

Madame de Mirepoix n'a eu toute sa vie qu'un seul but, celui d'obtenir de l'argent du roi pour le dépenser en fantaisies ruineuses et extravagantes; afin d'y parvenir, elle s'attachait à mon aïeul comme son ombre, supportait ses caprices, ses mauvaises humeurs, sûre à l'avance de se les faire payer cher; laissait intriguer autour d'elle sans jamais se mêler de rien, et rendait néanmoins de bons offices à ses amis, mais sous une apparence d'intérêt à leur personne et non à leur cause, afin de ne se point compromettre. N'ayant jamais été, dit-on, une beauté

régulière, elle avait eu une jolie taille, et une fraîcheur de teint qui, s'étant assez bien conservées dans un âge plus mûr, en faisaient une vieille fort avenante ; on vantait son esprit, plus jeune que sa figure ; sa gaîté, trait caractéristique de ces femmes dont on ne peut se passer dans une position aussi critique que celle de favorite ; son amabilité, d'autant plus remarquable qu'au fond elle n'aimait personne et qu'elle avait le talent si rare de ne jamais gêner et de se rendre toujours agréable aux autres : aussi le roi se plaisait surtout dans sa société lorsque quelque nuage obscurcissait son front, et qu'il sentait le besoin d'exhaler en reproches sa mauvaise humeur.

Je connaissais trop bien l'amitié du roi pour refuser à la maréchale les égards que sa situation exigeait. Je la recherchais même ; j'avais l'air de prendre du plaisir dans sa conversation, et nous étions au mieux ensemble : je ne manquai donc pas à mon rendez-vous du lendemain. Elle débuta par me dire qu'elle désirait une place dans ma maison pour je ne sais quel subalterne ; puis, passant à un sujet plus grave :

— Il paraît, monseigneur, me dit-elle, que vous ne seriez pas fâché de vous délivrer de certaine vieille qui s'avise de faire un étrange tapage chez vous ? Le roi m'a tout conté ; ainsi ne m'en faites pas un mystère.

Je compris sur-le-champ le but de l'audience que la maréchale m'avait demandée, et je ne doutai pas qu'elle ne fût l'émissaire obligeant de mon aïeul. Je lui répondis donc, sans hésiter, que je m'estimerais heureux que S. M. me permît de renvoyer la duchesse de Brancas.

— Le roi est tout disposé à accéder à votre désir, monseigneur, me répondit la maréchale; mais il a promis à une dame qu'il affectionne la charge de la duchesse, dans le cas où celle-ci cesserait de vous convenir, et il ne peut renvoyer l'une sans mettre l'autre à sa place. C'est un secret que je prends sur moi de vous confier, n'écoutant que le respectueux attachement que je vous porte, car personne ne m'a chargée de cette mission.

Craignant un instant qu'il ne fût question de madame Dubarry, à laquelle j'aurais encore préféré la duchesse, je répondis à la maréchale que mon respect sans bornes pour le roi ne s'arrêterait que devant l'impossible. Elle me comprit, et me répondit aussitôt :

— La personne que S. M. protège est déjà dans votre maison, où elle occupe un poste distingué.

— Vous voulez peut-être parler de la comtesse de Valentinois ?

— D'elle-même, monseigneur. Vous lui devez d'ailleurs un dédommagement de certain propos un peu dur, dont elle ne peut se consoler.

Il m'était fort indifférent que cette dame occupât chez moi telle place plutôt que telle autre. Cependant je crus devoir faire valoir ma condescendance, et j'y mis pour condition que son emploi serait donné à la duchesse de Saint-Mégrin, car je tenais beaucoup à avoir une personne de son rang près de la comtesse de Provence. La maréchale me certifia que mon choix n'éprouverait nul obstacle, et retourna près de la comtesse Dubarry, fort satisfaite du succès de son ambassade.

Il me restait maintenant à faire entendre raison à ma femme, chose assez difficile, car elle était dans un moment de grande intimité avec la dauphine. Je lui dis que nous ne pouvions résister à la volonté du roi, qui se manifestait dans cette circonstance d'une manière non équivoque; j'employai ensuite plusieurs autres argumens non moins pressans, et je finis par la convaincre et la faire consentir au changement proposé.

Le roi me fit appeler le lendemain. J'ai réfléchi, me dit-il, à votre demande; j'y souscris, pourvu que la personne que vous proposerez pour remplir la place vacante me convienne.

Il n'est rien de tel que d'être d'accord d'avance pour éviter les contestations. Je désignai au roi madame de Valentinois pour la charge de dame d'honneur, et la duchesse de Saint-Mégrin pour celle de dame d'atours. S. M. trouva le double choix fort convenable, et il ne fut plus question que de congédier la duchesse de Brancas : celle-ci employa pour résister tous ses moyens de défense, et peut-être m'eût-elle long-temps disputé la victoire, si le roi n'avait tranché la question. La duchesse se vit forcée de céder; mais sa démission me mit encore plus mal avec la dauphine.

CHAPITRE VIII.

Le roi accorde de nouvelles grâces à son petit-fils. — Le cardinal de la Roche-Aymon. — Mort du duc de La Vauguyon. — L'ordre de Saint-Lazare.—Le comte de Provence grand-maître de cet ordre. —Intrigue qui fait nommer le comte d'Artois général des Suisses.— La Dauphine s'en mêle.—Maladie du comte de Provence. — Le roi craint le dauphin. — Ce qu'il en dit. —Révélations curieuses. — Retour du prince de Condé et du duc de Bourbon à la cour. Le dauphin le traite mal. — Malice du comte de Provence à leur égard. —Pressentiment des malheurs à venir. —Naissance du duc d'Enghien. — Le comte de Lauraguais.

Je passerai rapidement sur l'année 1772, qui me rappelle peu d'événemens importans.

Je recueillis à son début les fruits de ma condescendance envers madame de Valentinois. Mon aïeul prouva qu'il m'en savait gré, en accordant les entrées de sa chambre à plusieurs officiers de ma maison ou de celle de la comtesse de Provence. Je citerai, entre autres, le marquis de Bérenger, le marquis d'Angentré et le comte de Crenay.

Une autre faveur, dont je parlerai plus tard, acheva de prouver combien j'avais fait de chemin dans les bonnes grâces de mon aïeul; mais je veux citer d'abord deux événemens qui se présentent maintenant à mon souvenir. Le premier fut la nomination au cardinalat de M. de la Roche-

Aymon, archevêque de Reims et grand-aumônier de France.

Ce n'était pas un grand docteur de l'Église, bien que, dans un autre sens, un bon apôtre. Il était court en science, mais plein de savoir-faire, ce qui vaut au moins autant. Jamais homme ne sut mieux se faire petit devant les autres pour n'effaroucher personne. Il était poli envers maîtres et valets, assidu auprès de chaque membre de la famille royale. On l'avait vu aux genoux de la marquise de Pompadour, et s'il se fût trouvé plus humble place, il l'aurait prise auprès de madame Dubarry : c'était le moyen de réussir, aussi fit-il un chemin rapide. Le roi lui donna, de sa propre main, le chapeau rouge; cette cérémonie, qui se fit avec pompe, dura tout une journée, et le nouveau cardinal, n'oubliant pas, au sein même de sa puissance, ses devoirs de gratitude, alla le soir même remercier la favorite à qui il prétendait tout devoir; ce qui ne laissa pas de nous amuser. La dauphine en fut instruite et lui en montra de l'humeur; mais son éminence trouva les moyens de regagner sa bienveillance et de se faire pardonner ce méfait.

Le second événement fut la mort du duc de La Vauguyon, notre gouverneur. Je le regrettai sincèrement. Il avait autant de vertus que peut en avoir un courtisan, et en général sa vie fut irréprochable, à l'exception de ses déférences pour madame Dubarry. Il est vrai que le prince de Beauvau lui ayant reproché les visites qu'il rendait à la comtesse, il lui répondit : — Il n'y aura bientôt plus de place pour moi, tant les rangs seront pressés là où j'ai

précédé les autres. Seulement je fais par amitié pour sa majesté ce que certaines gens feront par bassesse.

Le duc de La Vauguyon ne fut pas remplacé auprès du comte d'Artois dans sa charge de gouverneur des enfans de France. Messieurs de Fongières et de Montbel remplirent ses fonctions en conservant les leurs.

La mort du duc de La Vauguyon fut très sensible au roi, qui avait l'habitude de vivre avec lui. C'était un avertissement que son tour viendrait.

Depuis long-temps je désirais obtenir une suprématie quelconque qui me fît compter pour quelque chose de plus dans l'État, et je crus l'avoir trouvée dans la grande maîtrise d'un ordre religieux et militaire, celui de Saint-Lazare, qui existait en France, et dont le dauphin était revêtu; il n'en avait aucun besoin pour sa propre importance; prêt à monter sur le trône, il avait bien assez des ordres du Saint-Esprit, de Saint-Michel et de Saint-Louis, dont il serait grand-maître souverain; tandis que moi, en me contentant d'un ordre moins élevé, je pourrais cependant me faire des créatures et me créer une espèce d'autorité qui flatte toujours un jeune prince. Je fis agir en conséquence auprès du roi le duc de La Vauguyon et même madame Dubarry; car, comme dit Figaro : Dans le vaste champ de l'intrigue il faut tout ménager...... Basile comme Suzanne!..... Le roi ne parut pas d'abord vouloir se prêter à mon désir; il répondit par des maximes générales de politique, mais je ne me décourageai pas, et j'obtins enfin ce que je souhaitais.

Mon frère aîné se démit de l'ordre de Saint-Lazare,

que le roi me conféra. On obtint la confirmation papale, et j'entrai aussitôt en fonction. Le comte d'Artois fut revêtu, peu de temps après, du titre de colonel général des Suisses, au grand dépit du duc d'Aiguillon, qui n'en avait fait dépouiller M. de Choiseul que pour s'en emparer. La dauphine, qui souffrait impatiemment la disgrâce du ministre auquel elle devait son mariage, ne voulut pas du moins, si on lui enlevait sa charge, que le duc d'Aiguillon, protégé de la comtesse Dubarry, en profitât. Elle jeta donc les yeux sur un autre, et dressa ses batteries en conséquence.

Marie-Antoinette, à laquelle on ne peut refuser les qualités les plus entraînantes, commençait déjà à prendre sur le comte d'Artois cet ascendant qu'elle conserva long-temps, et qui me sembla toujours si funeste à notre famille; elle s'en servit dans cette occasion pour lui persuader de demander au roi, dont il était le favori, la charge en question. Ce jeune prince avait eu dès l'enfance des prétentions à un caractère chevaleresque, et ses gentillesses trouvaient faveur, parce qu'on avait persuadé au roi que c'était tout son portrait. Un jour il paria avec le dauphin qu'il entrerait le chapeau sur la tête chez notre aïeul; il prit un air guerrier, se mit au pas comme un général qui défile, et entra effectivement la tête couverte. Bon papa, dit-il a Louis XV, n'est-ce pas que j'ai l'air martial? on dit que je te ressemble. Notre aïeul se prit à rire, et le comte d'Artois de s'écrier : J'ai gagné! Cette espiéglerie fit fortune, et pendant quelques jours il ne fut plus question à la cour que de l'esprit du jeune comte d'Artois.

Le moment était bien choisi pour le succès du projet de la dauphine; la favorite et le duc d'Aiguillon n'avaient pas voulu éveiller la méfiance du roi en lui proposant à l'avance un remplaçant au duc de Choiseul, assurés qu'ils étaient d'obtenir sa charge dès que sa démission lui serait signifiée. Le comte d'Artois ne trouva donc nul rival à combattre, et le roi lui accorda d'autant plus facilement ce qu'il désirait, qu'il était bien aise de se débarrasser de la foule de solliciteurs qui ne manquerait pas de fondre de tous côtés.

Grande fut la mystification de madame Dubarry et du duc d'Aiguillon, lorsque le roi opposa un refus positif à leur demande de l'emploi dont ce dernier se croyait en quelque sorte déjà revêtu. — Il est juste, leur dit sa majesté, que le comte d'Artois, mon petit-fils, ait aussi une part dans la distribution de mes bonnes grâces; ainsi, monsieur le duc, vous voudrez bien aller lui annoncer que je le nomme colonel général des Suisses.

La favorite essaya vainement de faire changer la décision du roi; il se débarrassa de ses importunités en lui disant qu'une promesse sacrée l'engageait envers son petit-fils. Il fallut en conséquence cacher son dépit, et sa rage même, d'avoir dépouillé le duc de Choiseul sans qu'il en revînt aucun avantage personnel. La dauphine, triomphante, ne prit pas la peine de déguiser sa joie et la part qu'elle avait prise à la nomination du comte d'Artois.

Ce dernier, avec sa légèreté ordinaire, s'amusa d'abord de sa charge comme un enfant à qui on donne un nou-

veau joujou, puis il ne s'en occupa plus. Les Suisses ne s'en trouvèrent pas plus mal, car leurs officiers généraux se chargèrent des soins que mon frère négligeait. Le 13 mai 1772 le roi passa en revue les gardes françaises et les gardes suisses dans la plaine des Sablons, et présenta à ces derniers leur nouveau chef, le comte d'Artois. Nous assistâmes tous à cette cérémonie, qui ressembla à une fête.

Peu de temps après je fus attaqué d'une fièvre lente, qui m'ôta insensiblement toutes mes forces. Sans avoir rien de dangereux, mon état causait cependant quelques inquiétudes aux personnes de ma maison. La comtesse de Provence me témoigna un véritable attachement dans cette circonstance. Nous nous aimions encore comme deux tourtereaux, bien que certaines gens fissent tous leurs efforts pour nous diviser. Mon rétablissement ne tarda pas à dédommager ma femme de sa tendre sollicitude.

Nous partîmes pour Compiègne le 9 juillet, mes tantes, le dauphin, la dauphine, le comte d'Artois et le roi. Nos deux sœurs ne quittèrent pas Versailles. C'est dans ce voyage qu'on accorda pour la première fois les grandes entrées à la comtesse de Valentinois, qui était toujours au mieux avec la favorite. Nous cherchâmes aussi à nous rapprocher de celle-ci, qui nous rendit mille bons offices pendant le voyage.

Le roi, qui tenait beaucoup à justifier sa faiblesse par l'approbation des siens, aurait vivement souhaité que le dauphin et sa femme se conduisissent comme nous à

9.

l'égard de madame Dubarry; il cherchait à les adoucir par tous les moyens possibles, mais mon frère, sur ce point, se montrait intraitable, et il joignait toujours au nom de la favorite quelque épithète injurieuse, qu'elle méritait bien sans doute, mais qu'il aurait dû lui épargner par égard pour le roi, sinon pour la dame. Cette résistance du dauphin fit dire à Sa Majesté :

— Je crains que l'âpreté de caractère de mon successeur n'amène après moi quelque combustion dans le royaume. Il est malheureux que le comte de Provence ne soit point appelé à régner à sa place, car je crois qu'il serait plus capable de maintenir la tranquillité de l'État.

On ne soupçonnait guère que cette brusquerie funeste, ces formes acerbes cachaient cette facilité caractéristique du malheureux Louis XVI que nous devions un jour tant déplorer.

Cette conduite du dauphin chagrinait notre aïeul, qui eût voulu retrouver en lui la douceur, la soumission de notre auguste père. Néanmoins, voyant qu'il persistait à témoigner du mépris à la favorite, Louis XV forma le projet de l'exiler au château de Chambord; mais craignant l'opinion publique et le blâme qui retomberait nécessairement sur lui de cet acte arbitraire, il finit par y renoncer. Le dauphin, qui en fut instruit, en eut de l'inquiétude, et sa femme n'en fut pas elle-même exempte. Leur conduite s'en ressentit pendant une ou deux semaines : on remarqua en eux plus de soumission, mais ils reprirent bientôt leur même manière d'agir.

Le roi fut dédommagé cette année de ce désagrément

par le prince de Condé, qui se rapprocha de lui, ainsi que son fils le duc de Bourbon. Le premier, las de bouder en faveur des parlemens et au détriment de sa bourse, car on ne payait plus ses pensions, prêta l'oreille aux instances de la princesse de Monaco, qui avait tout crédit sur lui, et consentit à demander pardon au roi, à condition qu'on solderait l'arriéré, et qu'on ajouterait quelques gratifications aux sommes qu'il recevait déjà. Il est rare que la réconciliation d'un prince du sang avec le monarque ne coûte pas quelque chose au trésor royal.

Mon aïeul n'aimait pas les Condé : leur opposition lui semblait dangereuse, et il le répétait souvent à la comtesse Dubarry, qui ne ménagea rien pour ramener Son Altesse Royale, et fit si bien que nous le vîmes arriver à Versailles avec son fils le 7 décembre 1772. On ne les attendait pas, et leur aspect causa une sorte de rumeur.

Après avoir rendu leurs devoirs au roi, les deux princes passèrent chez le dauphin, qui leur dit :

— Ah! vous voilà, messieurs. Je présume que vous n'êtes pas venus ici pour vous en retourner les mains vides?

Le père et le fils vinrent ensuite chez moi, encore tout confus du mauvais compliment du dauphin. Mon accueil, tout différent, les en dédommagea un peu.

— Messieurs, leur dis-je, pendant votre absence vous avez acquis *une nouvelle cousine* qui sera charmée de vous connaître, malgré le peu d'empressement que vous avez mis à venir lui rendre vos devoirs.

Le duc de Bourbon, prenant un air hautain, se disposait à me répondre quelque chose de piquant, lorsque son père le prévint en me disant que dans ces circonstances, sa conscience avait imposé silence à son cœur.

— Il paraît, mon cousin, lui répliquai-je d'un air de bonne humeur, qu'il est avec le ciel des accommodemens, car votre conduite d'aujourd'hui le prouve.

Le public, qui n'était pas pour le chancelier, vit de mauvais œil la démarche du prince de Condé. Il fut assailli de chansons, d'épigrammes, de pamphlets, dont madame de Monaco, le chancelier et la favorite eurent leur part. Il était facile de voir, à la manière dont on attaquait la famille royale, que bientôt on ne se contenterait plus des armes de l'ironie, et qu'on viendrait à lutter corps à corps avec elle pour amener sa chute. Aussi aurait-on pu s'écrier avec Horace :

Prudens futuri temporis exitum
Caliginosa nocte premit Deus,
Ridetque, si mortalis ultrà
Fas trepidat.

« La Providence a sagement enveloppé l'avenir d'épaisses ténèbres, et se rit d'un mortel qui, pour le pénétrer, se donne des peines impuissantes. »

Il est trop certain que la monarchie touchait à sa ruine, dès la fin du règne de mon aïeul, et pour la relever, il aurait fallu des mains plus fermes que celles de Louis XVI. Je me flatte d'y être parvenu depuis mon avénement au trône; j'ai du moins profité de l'expérience

du malheur; c'est à d'autres qu'est réservé le soin de consolider mon ouvrage, dont je puis dire encore avec Horace :

Exegi monumentum.

Les voyages de Compiègne et de Fontainebleau eurent lieu cette année comme de coutume.

Le premier se prolongea du 9 juillet au 27 août, et le second du 7 octobre au 17 novembre. Il y eut, pendant la durée de l'un, une mutation dans la maison de la comtesse de Provence. La duchesse de Caumont, dame pour accompagner, blessée de n'avoir pas été nommée dame d'atours, cherchait un prétexte pour se retirer. Elle le trouva dans sa santé, qui en effet était fort mauvaise, et nous acceptâmes sa démission. La duchesse fut remplacée par la comtesse de La Tour-d'Auvergne, femme de beaucoup de mérite, et que nous fûmes charmés d'avoir près de nous.

La duchesse de Bourbon accoucha à cette époque, le 2 août, du duc d'Enghien, prince dont la destinée devait être si fatale. Ce fut peu après la naissance de cet enfant que la mère manifesta la légèreté de conduite dont elle a donné tant de preuves depuis. Le duc de Bourbon, de son côté, trop adonné aux plaisirs pour s'occuper de sa femme, la laissa se livrer à toutes ses volontés; mais je reviendrai à l'un et à l'autre lors de l'affaire désagréable qu'ils eurent avec le comte d'Artois.

Au retour de Fontainebleau, nous trouvâmes le comte

de Lauraguais qui arrivait d'Angleterre où l'avait envoyé le mécontentement du roi. Ce pauvre comte, à qui on prêtait de l'esprit, ne s'en servait que pour multiplier ses folies et se déconsidérer dans l'opinion publique. Lorsque, en 1814, il reconnut qu'il ne pouvait plus faire de bruit avec la philosophie, il essaya de parvenir au même but en soutenant la féodalité de la pairie; mais ce moyen ne lui réussit pas davantage, et il mourut quelque temps après, désespéré qu'on ne s'occupât pas plus de lui, malgré toutes les peines qu'il avait prises pour se faire connaître.

CHAPITRE IX.

Le duc d'Orléans, gagné par madame de Montesson, revient à la cour. — La favorite veut être reine de France. — Lettre des princes. — Mot du comte de Provence sur cette lettre. — Tabouret de mademoiselle de Rohan. — Scène très vive entre la duchesse de Bourbon et la princesse d'Henin. — Suite de cette esclandre. — Une maîtresse cédée contre une lettre de change. — Dialogue de deux roués de ce temps-là. — Ce que le comte de Provence attend de la postérité. — MM. de Caumont et de Noailles. — La marquise de Talaru. — Le roi et la dauphine. — Elle veut marier à sa guise le comte d'Artois. — Joie du comte de Provence et de sa femme de ce qu'on le marie selon leur désir. — Réflexions.

La bouderie du prince de Condé avait retardé l'époque où le duc de Bourbon devait être nommé chevalier de l'Ordre. Cette cérémonie eut lieu le premier de l'an 1773; nous y assistâmes en famille et fort unis en apparence. Les princes récalcitrans commençaient à se lasser de leur opposition, il nous revenaient les uns après les autres. Le duc d'Orléans céda à son tour, par l'instigation de madame de Montesson qui, ne se contentant pas du titre de sa maîtresse, voulait devenir sa femme avec le consentement du roi. Elle espérait que ce mariage une fois conclu ne tarderait pas à être déclaré, surtout s'il en advenait des enfans.

La favorite se servit donc de cette dame pour ramener

au roi le duc d'Orléans : il y eut des pourparlers, des entrevues et des propositions, entre les deux partis, qu'on accepta réciproquement. Madame Dubarry avait grand intérêt à faire contracter une union mal assortie à un prince du sang, afin de multiplier ce que les anglais appellent les *précédens*, et préparer le roi à un lien indigne de la majesté du trône ; car j'ai su dans le temps que les ducs de Richelieu, d'Aiguillon, et deux ou trois autres personnes de rang inférieur avaient conçu le ridicule projet de faire épouser la favorite à mon aïeul. Déjà même on avait commencé des démarches auprès de la cour de Rome pour faire casser le premier mariage de cette dame. Je tiens ce fait du cardinal de Bernis, qui m'assura avoir travaillé de tous ses moyens à déjouer cette intrigue.

Madame de Montesson, qui connaissait le plan de la favorite, en obtint facilement ce qu'elle en désirait ; celle-ci lui demanda en retour que le duc d'Orléans mît un terme à sa résistance envers le monarque.

Le duc d'Orléans gagné, on devait soumettre sans peine le duc de Chartres, qui n'avait encore aucun poids dans l'État. De bonne heure, il avait ambitionné la réputation la plus facile à acquérir pour un prince, celle de fanfaron de vices. Alors, sans ambition, il ne s'occupait encore que de plaisirs. J'ai peu vu de princes aussi bas placés dans l'opinion publique se relever tout-à-coup comme il le fit plus tard.

La soumission des Condé, et la rivalité qui existait entre les deux maisons, achevèrent peut-être de décider les d'Orléans à suivre leur exemple. Ils écrivirent au roi

une lettre en termes forts différens de celle qu'on supposa dans le temps. Je tiens cette lettre d'eux-mêmes, et je vais la transcrire ici afin de rectifier cette erreur :

« Notre profonde douleur d'avoir encouru la disgrâce de « votre majesté, en soutenant ce que nous pensions être « les véritables droits du trône, nous amène aujourd'hui « à vos pieds pour vous prier d'oublier notre faute en faveur « de nos intentions. Nous savons que le premier devoir « des princes de notre famille est une obéissance aveugle « à vos volontés; fâchés de nous en être écartés, nous y « revenons avec autant de plaisir que de sincérité, deman- « dant à votre majesté d'oublier le passé, et de nous « admettre, dorénavant, dans ses bonnes grâces, que « nous nous efforcerons toujours de mériter de plus en « plus.

« Nous sommes, sire, avec un profond respect, etc. »

C'était par trop s'abaisser, après avoir porté la tête si haute, et je me permis d'en faire l'observation ; mais on me conseilla de ne point manifester ouvertement mon opinion sur cette démarche qui plaisait au roi. Sa facilité à se créér des fantômes de la moindre opposition était extrême, et celle des princes du sang l'inquiéta vivement tant que dura leur bouderie; aussi reçut-il de fort bonne grâce la soumission des ducs d'Orléans, et il réserva toute sa colère pour le prince de Conti qui semblait vouloir mourir dans son impénitence finale. Celui-ci avait un cœur d'acier que rien ne pouvait faire plier.

Nous eûmes, le 24 janvier, un spectacle auquel la haute noblesse du royaume s'accoutumait difficilement,

la reconnaissance de la *princerie* des Rohan. Mademoiselle de Rohan, fille du prince de Guéméné, fut présentée par la princesse de Rohan, et prit le tabouret en vertu de sa naissance. Je ne pus l'empêcher, quoique je susse très bien que cette maison, fort ancienne sans doute, n'a rien qui la distingue de tant d'autres, qui viennent d'aussi bon lieu, et dont les prétentions ne s'élèvent pas si haut; car, à moins de l'honneur que Louis XIV fit à la princesse de Soubise en acceptant ses faveurs, je cherche en vain sur quoi les droits de cette famille peuvent s'appuyer.

Quoi qu'il en soit, si ce titre est légitimement dû aux Rohan, il faut convenir que depuis plus d'un siècle ils n'ont rien négligé pour y déroger; car leur conduite a presque toujours été condamnable, et les faits judiciaires sont là pour prouver cette assertion.

Nous eûmes pour divertissement, pendant le carnaval de cette année, le récit d'une scène fort étrange, que la princesse d'Henin fit à la duchesse de Bourbon. Cette scène servit de prélude à une autre non moins désagréable, que lui réservait plus tard le comte d'Artois : il faut d'abord savoir que le chevalier de Coigny, qui passait pour l'homme à bonnes fortunes de la cour, était en effet si bien vu des dames, qu'accablé de leurs bonnes grâces, il se voyait parfois forcé d'en faire part à ses amis. Je raconterai plus bas un fait à l'appui que je tiens du comte de Modène; mais je reviens à mon récit.

Environ au commencement de cette année, une dame de Martinville, femme d'un fermier-général, partageait

le cœur du chevalier de Coigny avec la princesse d'Henin. Celle-ci, dont le caractère altier et jaloux ne pouvait s'arranger d'un tel partage, cherchait déjà les moyens de triompher de sa rivale, lorsque le chevalier cessa tout-à-coup de la voir sans lui expliquer les motifs d'une semblable conduite. La princesse, furieuse, met aussitôt en campagne tous ses agens secrets, et elle apprend que madame Martinville est aussi délaissée; mais pour qui? la question ne tarde pas à s'éclaircir, un bruit sourd se répand dans Paris qu'une dame du plus haut rang, que la duchesse de Bourbon enfin a une estime toute particulière pour le chevalier de Coigny, et qu'elle apprécie singulièrement son mérite.

La princesse doute d'abord, puis elle veut s'assurer elle-même du fait. Elle gagne un valet de pied du chevalier, et obtient la preuve de ce dont elle doute. Un billet de la duchesse tombe entre ses mains, il est adressé à l'infidèle chevalier, à qui cette dernière donne un rendez-vous en termes non équivoques, pour le prochain bal masqué de l'Opéra. C'était celui du lundi gras, 22 février 1773. Madame d'Henin, guidée par sa fureur jalouse, se fait instruire de la marque que la duchesse mettra à son domino pour se faire reconnaître de son amant : elle se déguise de son côté, et sûre de ne point être contrariée par la présence du chevalier, qui n'a pas reçu le billet de la duchesse, elle court sur-le-champ exécuter son projet de vengeance.

En arrivant dans la salle de l'Opéra, la princesse cherche des yeux sa rivale, l'accoste, feint de la prendre

pour madame de Martinville, et entre aussitôt en matière. Je puis rapporter ses paroles presque textuellement, car elle les répéta une demi-heure après au marquis de Montesquiou, qui m'en amusa à son tour, et certes, je puis certifier en avoir ri de bon cœur.

— Je te trouve à propos, mignonne, dit-elle à madame la duchesse de Bourbon, car j'ai à te faire un compliment tout à la fois de condoléance et de félicitation. Quoi! le chevalier de Coigny te sacrifie la princesse d'Henin! c'est un triomphe, à la vérité, dont tu es digne, car tu es charmante, aussi comment croire que ce connaisseur te délaisse à ton tour pour une femme qui t'est sans doute supérieure par son rang et son esprit, mais dont les attraits sont si inférieurs aux tiens!

La princesse fit alors, sans pitié l'énumération de tous les défauts physiques de la duchesse, à tel point que celle-ci, piquée au vif dans son amour-propre, essaya de terminer cette conversation en affirmant à son antagoniste qu'elle n'est point madame de Martinville, et qu'elle désire voir le terme de telles importunités.

Madame d'Henin insiste, se prétend certaine de ce qu'elle avance, et malgré les dénonciations hautaines et presque menaçantes de sa victime, elle enfonce le poignard dans la plaie, le retourne de cent façons; puis, se laissant aller à tout l'emportement de la passion, elle ajoute :

— Tu as beau te contrefaire, beau masque, entre *filles* nous nous connaissons toutes.

Ce mot fut dit en toutes lettres; et, comme la princesse

avait parlé très haut, l'éclat de sa voix attira une foule de personnes autour des deux dames. Heureusement pour la duchesse que madame de La Vauguyon vint l'arracher à cette cruelle humiliation, la ramena dans son hôtel plus morte que vive, et brûlant du désir de se venger d'une offense dont elle ignorait encore l'auteur. Le lendemain, ce ne fut plus un secret : la princesse, perdant toute retenue, se glorifia de sa conduite. Le roi l'apprit un des premiers; il voulait sévir rigoureusement contre la coupable; son mentor, qu'il consulta, lui conseilla d'assoupir cette affaire, dans la crainte d'une esclandre, qu'il fallait surtout éviter. Le prince de Condé fit dire à la princesse d'Henin que si jamais elle osait se montrer en sa présence devant la duchesse de Bourbon, il la ferait sauter par la fenêtre. La dame, fort scandalisée de ce propos, en fit parler au roi par un de ses parens.

— Je conseille à madame d'Henin, répondit Sa Majesté, d'éviter au prince Condé l'occasion de recourir à cette violence. Après ce saut périlleux, je doute qu'elle pût remonter par l'escalier de Versailles pour demander vengeance.

La princesse comprit ces paroles et se tint à l'écart jusqu'au moment où son mari, devenu capitaine des gardes du comte d'Artois, obtint, par l'intercession de celui-ci, que sa femme serait admise à faire ses excuses à la duchesse de Bourbon. Cette dame les reçut avec une aigreur qui prouvait que son ressentiment n'était point encore apaisé; et depuis cette époque, sa conduite déplut tellement à mon jeune frère, qu'elle contribua probablement beaucoup à la scène qu'il lui fit plus tard.

J'ai raconté cette aventure parce qu'elle sert à faire connaître les mœurs du temps mieux que toutes les dissertations des philosophes. En voici une autre que je me suis déjà engagé à raconter.

J'ai dit que le chevalier de Coigny était quelquefois embarrassé de ses nombreuses bonnes fortunes, au point de les passer à ses amis, et il ne se montrait pas moins prodigue de son argent; on prétend même qu'avant d'avoir acquis l'amitié de ma belle-sœur, il avait souvent beaucoup de peine à faire face à ses dépenses.

Le comte de Modène le rencontra un jour aux Tuileries froissant deux papiers entre ses doigts d'un air de mauvaise humeur; on s'aborde, on se complimente, le chevalier ne se déride pas.

— Qu'as-tu, mon ami? lui dit le comte, ces chiffons semblent te tourmenter.

— Que le diable les emporte! s'écrie Coigny, l'un est un billet doux, l'autre un mémoire d'ouvrier, et je ne puis répondre ni à l'un ni à l'autre.

— J'entends : d'un côté la bourse vide, et de l'autre surcroît de richesse.

— La femme est néanmoins charmante; mais le maudit mémoire, il faut absolument que je l'acquitte sans délai et je n'ai pas le premier écu.

— Eh bien! mets en gage ta vieille vaisselle.

— Vaisselle, bijoux, diamans, tout a déjà disparu, et il me faut deux cents louis.

— Alors, mon cher, je ne te vois plus qu'une ressource, il faut tirer parti de ta maîtresse.

— Mais c'est une idée d'or que tu me donnes : écoute-moi, Modène, si tu as des écus, je puis te procurer une femme divine.

— Eh, ma foi ! si elle en vaut la peine, tu pourrais bien avoir trouvé ton marchand.

— Ah ! mon ami, tu es un heureux mortel : je te la cède pour rien, pour mille écus, et elle en vaut au moins trois mille.

— En vérité, mon cher, j'ai envie d'accepter, ne serait-ce que pour la rareté du fait ; mais n'exagères-tu pas le prix de la marchandise ?

— Non, foi d'homme d'honneur, c'est la femme d'un conseiller au parlement, jolie comme un ange, vingt ans, un cœur tendre, une vivacité.... c'est un démon, je devrais te demander du retour.

— Eh bien, le marché est conclu ; mais comment feras-tu pour me la livrer ?

— Sois tranquille, j'en fais mon affaire, si tu me paies les trois mille livres.

— Tu peux les regarder déjà comme à toi, je me charge d'acquitter moi-même ta dette.

Le chevalier remit au comte le portrait, les cheveux et les lettres de M... Il fut convenu que celui-ci serait censé les avoir pris à une danseuse de l'Opéra, à laquelle le premier en aurait fait le sacrifice, puis qu'il les rendrait à la dame, service qui, en excitant sa reconnaissance, toucherait nécessairement son cœur. En effet, la chose s'exécuta comme elle avait été projetée, et mon gentilhomme d'honneur eut encore l'avantage d'acquitter

une créance de mille écus avec deux mille francs comptant; car l'ouvrier, enchanté de recouvrer les deux tiers d'une somme qu'il regardait comme fort hasardée, le tint quitte du reste. On voit que les hommes de la cour entendaient assez bien les affaires; au reste, ces deux messieurs ne firent nul mystère de celle-ci, et on s'amusa beaucoup à Versailles d'un marché conclu avec tant de franchise et exécuté si loyalement.

Je perdis au commencement de cette année l'un de mes premiers gentilshommes de la chambre, le marquis de Caumont; il n'avait que quarante-deux ans, et il laissa de son mariage avec mademoiselle de Brassac de Béarn, deux fils et six filles. Celles-ci ne vinrent pas toutes à la cour; mais l'une d'elles y joua un rôle assez important, comme on le verra par la suite. Le marquis de Noailles, ambassadeur de France en Hollande, remplaça le défunt dans ses fonctions près de ma personne. Je regrettai beaucoup Caumont: c'était un honnête homme, peu habile, mais de bonne compagnie; il m'était tout dévoué, et j'appréciais d'autant plus le dévouement, qu'il était rare à Versailles. Son successeur était Noailles dans l'ame! il remplaçait son manque d'esprit par son adresse, jamais serviteur ne fut plus intéressé: aussi, pour être bien servi, je savais lui persuader qu'il avait tout à gagner à bien faire. Connaître et utiliser les défauts des autres, est un talent de prince: avec cette science-là on tire quelquefois meilleur parti d'une mauvaise qualité que d'une bonne. Il aurait bien voulu obtenir ma confiance, et renoncer à ce prix à la diplomatie extérieure, pour en faire une plus

lucrative dans mon cabinet ; mais je me tins si bien sur la défensive qu'il ne put arriver jusque là.

Le mois de février suivant, la marquise de Phalaris renonça à son titre de dame pour accompagner, par suite d'arrangemens de famille. Cette fois-ci on me fit la galanterie de me laisser choisir une personne pour la remplacer, et je me décidai en faveur de la comtesse de Damas. Ce n'était pas perdre au change, la marquise de Phalaris, avec des qualités précieuses, était très portée au commérage : aucuns caquets ne tombaient, avec elle ; elle avait en outre la manie de rapporter à ma femme la moindre galanterie que j'adressais aux personnes du château, et elle aurait fini par la rendre jalouse si elle fût restée près d'elle.

Depuis assez long-temps le roi avait arrêté le mariage du comte d'Artois avec la sœur cadette de la comtesse de Provence ; ce choix, qui m'était fort agréable, plaisait moins à la dauphine, elle aurait préféré pour belle-sœur une Allemande ; on tenta bien quelques petites intrigues pour changer la volonté du roi, mais ce fut sans succès. Louis XV, très porté en faveur de la maison de Piémont, redoutait la maison de Lorraine ; il savait déjà par le canal du prince Louis de Rohan, que la dauphine entretenait avec l'impératrice sa mère un commerce de lettres fort secret, et cette correspondance lui donnait de l'ombrage.

La comtesse de Provence éprouva une véritable satisfaction, en pensant qu'elle allait avoir une sœur chérie près d'elle, d'autant plus que nous savions déjà que Clo-

tilde irait la remplacer à Turin, en épousant le prince de Piémont. Ainsi l'alliance de nos deux familles allait encore être resserrée par ce double mariage. Je ne voyais pas alors ce que plus tard j'ai reconnu, qu'il y a un inconvénient à ne contracter de pareils liens que dans un cercle restreint de parenté : on ne fait par là que favoriser la dégénération physique des races, qui ont besoin de se retremper par un mélange politique avec un sang étranger. Je pourrais citer malheureusement pour exemple les maisons royales d'Espagne, de Portugal, de Naples, et de Savoie.

CHAPITRE X.

Quelques événemens. — Le prince de Lambesc. — La chanoinerie du comte de Provence. — Son jeune frère a moins de savoir que le comte Sinety. — Fin de la royauté des violons de France. — Guignon ; roi détrôné et de mauvaise humeur. — Entrée à Paris du dauphin et de la dauphine. — Premières amours du comte d'Artois. — La chaumière et le pédagogue. — Inauguration du portrait du comte de Provence. — Son entrée à Paris avec la comtesse de Provence. — Il travaille à plaire à la nation.

La mort du grand-maître de Malte Emmanuel de Pinto, et la nomination de François Ximenès, son successeur, eurent lieu à l'époque où le mariage de mon frère fut déclaré publiquement; mais la célébration de cette union fut retardée jusqu'à la fin de l'année, par la mort du roi de Sardaigne, grand-père de ma femme. Ce monarque, homme d'état, doué d'une piété véritable et de grandes qualités, termina sa carrière le 20 février de cette année : la comtesse de Provence le pleura beaucoup; je tâchai d'imiter son exemple afin de lui être agréable, mais j'avoue que je ne trouvai pas une larme pour ce bon aïeul, qui m'était totalement étranger; cependant on me sut gré de ma bonne intention; je passai même, pendant tout le deuil, pour un homme sensible aux yeux de ceux qui n'y regardent pas de si près en sentiment.

A cette époque, le prince de Bauffremont, dont les inclinations n'étaient rien moins que martiales, ayant donné sa démission de colonel du régiment royal de dra gons, le roi en gratifia le prince de Lambesc, grand-écuyer de France. Sa majesté ne pouvait faire un plus mauvais choix : ce seigneur était fanfaron, tapageur de profession, et d'une bravoure plus que douteuse. C'est à lui que sont attribués les événemens du 14 juillet 1789, qu'il aurait pu prévenir avec plus de prudence ou de courage. Sa déroute après son attaque téméraire au Pont-Tournant, inspira aux Parisiens une audace qui les porta peu de temps après à prendre de vive force la Bastille, et cette première défaite décida de la chute de la monarchie.

Mais à l'époque dont je parle, on croyait ne pouvoir élever trop haut la maison de Lorraine, alors à l'apogée de son crédit par son alliance avec la dauphine. C'est cette malheureuse prédilection que nous devons regarder comme la première cause de nos maux.

En ma qualité de prieur, de patron, et de premier chanoine du chapitre royal de Saint-Pierre, sainte chapelle du Mans, je fis célébrer dans cette collégiale un service funèbre pour le roi de Sardaigne. J'avais presque envie d'aller tenir au chœur ma place canoniale, car j'étais passablement instruit en droit canon et en science théologique; mais je me privai de ce petit divertissement et je me contentai de la connaissance intime de mon savoir sans chercher à le produire au grand jour.

Quant au comte d'Artois, dont le mariage allait se faire incessamment, il n'avait pas besoin d'appeler à son

aide une modestie vraie ou fausse pour dérober aux regards son érudition ; car il possédait à peine les premières notions de l'histoire et de la littérature ancienne et moderne : aussi l'entreprise de la collection des auteurs classiques sous les auspices de mon jeune frère me sembla une excellente mystification envers le public : ce fut une opération d'argent imaginée par Radix de Sainte-Foix, son trésorier général, qui, pour couvrir une partie de ses dilapidations, cherchait à justifier l'emploi des fonds qu'il confisquait à son profit.

Le comte de Sinety, un de nos sous-gouverneurs, mourut à Versailles cette année, le 29 mars. Je le regrettai médiocrement. Nous lui devions peu, car il s'était toujours plus occupé de lui que de nous ; et d'ailleurs tant d'intérêts importans se disputent la pensée des princes, que les choses secondaires passent pour eux inaperçues.

La royauté était comme un de ces vieux édifices dont chaque jour voit détacher une pierre. Cependant mon aïeul frappa cette année un grand coup en supprimant le titre de *roi et maître* des violons et joueurs d'instrumens de France. Cette plaisante monarchie existait encore dans la personne du sieur Guignon, auquel on accorda, je ne sais trop pourquoi, les honneurs d'une abdication. Il se démit solennellement de sa couronne harmonique. Dès lors sa majesté Louis XV supprima cette royauté, rivale de la sienne, et qui toutefois faisait moins de bruit. Peu de gens à la cour s'occupèrent de cette destitution d'un pouvoir qui remontait aux Valois. Cette branche amie

des arts s'était plu à accorder des distinctions honorifiques et des priviléges aux rois des violons, qui touchaient des émolumens très-lucratifs, provenant des droits qu'ils percevaient sur les maîtres des joueurs d'instrumens.

Ce pauvre Guignon, descendu ainsi de sa royale dignité, n'était plus propre qu'à aller figurer au carnaval de Venise avec les souverains détrônés que Candide y rencontra. Car, bien que passionné pour son art, c'était un véritable ménétrier. Je le voyais quelquefois à la chapelle, où il se démenait avec toutes les grâces convulsives du métier parmi les musiciens.

Je lui parlais toujours avec bonté, aussi il avait pour moi une amitié toute particulière. La première fois que je le rencontrai après sa chute, je lui fis signe de s'approcher de moi.

— Eh bien! sire Guignon, lui dis-je, vous avez joué de malheur; votre royauté a été mise à la réforme.

— Ce n'est point un sujet plaisant, monseigneur, me répondit-il d'un ton sérieux que je me rappelai plus tard lorsque les événemens ont justifié sa prédiction. — Craignez qu'avec cette manie de détrôner on ne finisse par attaquer de plus puissans monarques que moi.

Ces paroles, auxquelles je n'attachais aucune importance, me déplurent néanmoins. Je tournai le dos à cette majesté déchue, qui ne tarda pas à mourir de vieillesse, d'autres dirent de douleur. N'attribua-t-on pas à ce sentiment la mort de Charles-Quint, qui avait pourtant abdiqué volontairement?

Il était d'usage que les princes de la famille royale,

fils et petits-fils de France, fissent ce que l'on appelait leur entrée à Paris après leur mariage. La mienne ne pouvait avoir lieu avant celle du dauphin, qui avait été retardée par l'événement funeste des fêtes données à l'occasion de son union avec Marie-Antoinette. Mon frère et sa femme n'osèrent entrer avec pompe dans une ville encore en deuil de tant de victimes qui avaient péri dans cette occasion mémorable au feu d'artifice de la place Louis XV. On décida en conséquence que cette cérémonie n'aurait lieu que plusieurs années après. Mais le moment de l'exécuter était venu, et le mariage du comte d'Artois fut un motif de plus pour décider l'entrée du dauphin à Paris, qui devait nécessairement avoir lieu avant la nôtre.

Le 8 juin, le dauphin et la dauphine entrèrent donc dans la capitale en grande cérémonie, accompagnés du duc de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre en exercice; de la comtesse de Noailles, dame d'honneur; de la duchesse de Cossé, dame d'atour, et d'un grand nombre de seigneurs et de dames de la cour, appelés là par les devoirs de leur charge ou par invitation. Le duc de Brissac, gouverneur, et le corps de la ville, reçurent le cortége à la porte de la Conférence, au bas de Passy. De là il se rendit à Notre-Dame, revint dîner aux Tuileries, où était préparée une table de vingt-sept couverts, puis retourna coucher le soir à Versailles.

Le dauphin et la dauphine furent fort bien accueillis des Parisiens. Marie-Antoinette était alors généralement aimée. Ses charmes et ses grâces séduisaient tous les

cœurs; ils justifièrent le mot un peu hasardé du duc de Brissac, qui dit à cette princesse, en lui montrant la foule qui se pressait sur son passage : — Voilà, Madame, trois cent mille amoureux qui repaissent leurs yeux du bonheur de vous voir.

Les poissardes se signalèrent en cette occasion par des propos plus que libres, dont le dauphin s'amusa beaucoup, bien qu'il aurait pu en être scandalisé sans trop de pruderie. On craignait quelques reproches, quelques cris messéans au sujet du roi et du passé, mais les choses allèrent au mieux.

Le dauphin et la dauphine se montrèrent ensuite plusieurs fois aux principaux théâtres de Paris. Mon frère ne gagna pas à se faire voir de plus près : il manquait de ces formes agréables qui ont tant d'attraits aux yeux des bourgeois de Paris, et en général il plut bien moins que sa femme.

Le 7 juillet, le roi alla coucher au château de La Muette ; le lendemain il se rendit à Saint-Denis auprès de madame Louise, où il trouva réunis le dauphin, la dauphine, mes tantes, ma femme et moi. Nous partîmes ensuite tous ensemble pour Compiègne. Le comte d'Artois y était déjà établi depuis le 6. Ce fut pendant ce voyage qu'il lui arriva l'aventure assez piquante que voici :

Depuis que son mariage était décidé, on le surveillait avec beaucoup moins d'attention. Cependant le comte de Montbel, son sous-gouverneur, le laissait rarement courir seul dans le parc, attendu qu'il se méfiait beaucoup des fourrés épais du bois, qui pouvaient servir de repaire non

seulement à la grosse bête, mais encore à des gibiers de tout autre sorte, non moins dangereux. Depuis quelque temps, le comte d'Artois avait examiné à Versailles, avec une attention toute particulière, la sœur d'un de ses valets de pied, jeune et jolie créature toute passionnée pour la famille royale, et ne cherchant que l'occasion de témoigner son amour à ceux qui en étaient l'objet. D'Artois ne fut pas le dernier à s'apercevoir des bonnes intentions de l'aimable fille, et voulant mettre à profit un si beau dévouement, il s'entendit avec le frère, qui, trop heureux de l'honneur que le prince voulait faire à son sang, s'empressa de le favoriser auprès de sa sœur. Le difficile était d'établir le point de contact entre les parties intéressées, et le rusé valet ne vit rien de mieux que d'installer la jeune demoiselle, sous le déguisement d'une paysanne, dans la chaumière d'un garde de la forêt de Compiègne.

D'Artois, prévenu, a peine à contenir son impatience : il témoigne à son gouverneur le désir de faire une excursion dans le parc. Aussitôt M. de Montbel fait préparer une voiture, des chevaux, et se dispose à suivre S. A. R., mais on préfère cheminer pédestrement.

On se met donc en route, on prend les plus longs détours, le gouverneur se fatigue; d'Artois, meilleur marcheur, brûle le chemin; enfin on arrive à une chaumière, on demande du lait, puis on veut voir traire les vaches qui fournissent un si délicieux breuvage.

— Reposez-vous ici, Montbel, vous êtes las; je suis à vous dans la minute.

Mais plus rapide qu'un cerf qui fuit devant le chasseur, l'élève échappe à l'Argus, et s'élance non dans l'étable, mais dans le charmant réduit où l'attendait une autre Io sous sa véritable forme.

Le temps s'écoule vite quand on sait bien l'employer. Le comte d'Artois oublie qu'il y a bientôt une heure qu'il a quitté le complaisant Montbel; mais celui-ci, qui a plus de mémoire, commence à trouver l'absence un peu longue: un soupçon soudain le saisit. Il se lève tout à coup, traverse une pièce, puis deux pièces, en ouvre une troisième...; mais il s'arrête stupéfait, un cri lui échappe... Mon frère se détourne, et, sans se déconcerter, il dit au pédagogue, en parodiant le mot de mon grand oncle Philippe V, surpris aussi en flagrant délit :

— Est-ce qu'il n'y avait là personne pour vous annoncer, Monsieur?

On comprendra facilement la mystification du sous-gouverneur. Sa colère s'exhale en reproches contre son élève, en menaces contre le valet de pied et la jeune fille. Il ramène le coupable à Compiègne, et croit devoir aller sur-le-champ instruire le roi du méfait de son petit-fils.

Sa majesté, en écoutant le pauvre Montbel, a peine à retenir son envie de rire; puis elle lui dit pour toute réponse :

— Qu'on s'assure de la santé de la donzelle, et qu'on lui compte cinquante louis.

Cet ordre, qui fut ponctuellement exécuté, mit au comble le désappointement du sous-gouverneur, qui ne

comprenait pas tant d'indulgence envers un jeune homme sur le point de porter le joug de l'hymen. La dauphine et la comtesse de Provence, ayant ouï parler de l'aventure, voulurent en connaître l'héroïne, et ce fut pour elles le sujet d'une longue dissertation sur le plus ou moins de beauté de cette pastourelle du comte d'Artois, qui, je puis le certifier, était charmante, et, loin d'être honteuse, parut toute fière de l'honneur qu'elle avait reçu.

Après être restés à Compiègne jusqu'au 30 août, nous revînmes directement à Versailles, à l'exception du roi, qui alla coucher à La Muette, selon son usage. Pendant ce voyage, madame Dubarry s'attacha plus que jamais à nous être agréable. Elle me fit compter par le roi une assez forte somme, que je réclamais du contrôleur-général. Je chargeai Montesquiou de la remercier, et elle lui répondit :

— Ce n'est point aujourd'hui que je solliciterai aucune faveur de S. A. R.; mais si le roi venait à mourir, je la prierais de ne pas m'abandonner.

J'avais grand soin de favoriser mon régiment de tout mon crédit, et, bien qu'éloigné de lui, je ne négligeais ni les intérêts des officiers ni ceux des soldats; aussi se montraient-ils tous fort dévoués à ma personne. Ils désirèrent avoir mon portrait : c'était le placer à une ambulance; néanmoins je ne le leur refusai pas. Je le fis faire par Fédor, mon premier peintre, et le leur envoyai immédiatement. Dès qu'on sut ma copie en route, on s'évertua pour lui rendre les honneurs convenables. Mon régiment était alors en garnison au Havre-de-Grace. Un portique

d'architecture colossale, en forme d'arc de triomphe, fut élevé devant la citadelle où la troupe était casernée; il était orné de trophées, de bas-reliefs allégoriques peints d'après les dessins du premier lieutenant, le chevalier de Gueroënt-Boisruault, et c'est à ce monument qu'on plaça mon portrait pour son inauguration, le 25 juillet 1773.

Le gouverneur du Havre alla à la tête des autorités le recevoir à la porte de la ville. Les troupes défilèrent devant lui, en le saluant d'une triple décharge de mousqueterie, à laquelle répondirent les canons des remparts : un bouquet termina ces salves. Enfin on fêta l'image comme on eût fêté le prince lui-même. Je fus très sensible à ces témoignages d'attachement, et je le manifestai dans ma réponse à la lettre que m'écrivit le comte de Virieu, lieutenant-colonel, chargé de me représenter.

Cette cérémonie en précéda une autre plus imposante, celle de mon entrée à Paris, qui se fit le 6 septembre de la même année. Depuis plusieurs jours le temps était pluvieux, mais la veille au soir les nuages commencèrent à se dissiper; le lendemain le soleil brillait dans un ciel d'azur, et la pluie ne recommença à tomber que le 7. Ceci parut d'un heureux augure à certaines personnes qui me prédirent qu'un jour viendrait où, après la tempête, je ramènerais le calme en France. Je ne vis dans cette prédiction qu'une de ces flatteries banales qu'on ne ménage pas aux princes; mais j'avoue que je me la suis rappelée en 1814 avec autant d'émotion que de plaisir.

Je partis de Versailles accompagné de la comtesse de

Provence, de ses dames, des officiers de ma maison et de la sienne, vers neuf heures du matin. Je m'étais moi-même occupé de la tenue de mes équipages, afin qu'ils me fissent honneur dans cette circonstance. La livrée, qui était habillée à neuf, ainsi que mes gardes, ajoutait encore à la pompe de la cérémonie. Notre arrivée fut annoncée par les triples salves du canon de la Bastille et des Invalides. Nous trouvâmes à la porte de la Conférence le corps de ville, qui nous fut présenté par le duc de Brissac et La Michodière, conseiller d'État, prévôt des marchands. Je ne répondis rien à la harangue de ces messieurs, qui n'avait que le défaut d'être un peu longue; car à cette époque c'était au peuple à parler, et aux princès à se taire.

Le discours terminé, nous montâmes avec notre suite dans les carrosses de parade qui avaient été préparés. Je vis avec satisfaction qu'outre les personnes de la cour que j'avais invitées, il en était venu un très-grand nombre de leur propre mouvement. Cette déférence me prouvait l'estime dont je jouissais à Versailles, où déjà, malgré ma jeunesse, je commençais à compter pour quelque chose. Mes gardes marchaient autour de la voiture que j'occupais avec la comtesse de Provence. Le cortége suivit le quai des Tuileries, le pont Royal, le quai du Château de Conti, le pont Neuf, le quai des Orfèvres, les rues Saint-Louis et du Marché-Neuf.

En arrivant à la cathédrale, nous fûmes reçus et harangués par M. de Beaumont, archevêque de Paris: le chapitre suivit en grand costume. On nous présenta le

dais. Nous entendîmes la messe au chœur, puis à la chapelle de la Vierge. Ces devoirs accomplis, nous remontâmes en voiture pour aller à Sainte-Geneviève, où l'abbé et les chanoines réguliers nous accueillirent et nous complimentèrent, à notre grande édification. Nous baisâmes la châsse de la sainte, qui fit presque un miracle en notre faveur, car j'entendis parler autour de moi de la guérison soudaine d'une femme privée de l'ouïe. Quant à moi, je profitai de cette manifestation de la grâce divine, et de l'étonnement qu'elle causait, pour échapper plus vite à à ma corvée d'étiquette.

Nous dinâmes aux Tuileries, et la journée se termina par une promenade à la foire Saint-Laurent, alors illuminée en notre honneur. Je fus charmé de la manière dont nous accueillit le peuple de Paris : il y eut même des gens qui prétendirent que la réception du dauphin avait été accompagnée de moins de démonstrations. Il est vrai que je ne ménageai ni les saluts, ni les sourires ; j'étais d'ailleurs assez beau prince, je crois, à cette époque, et les femmes, qui n'osaient me le dire de vive voix, me le faisaient entendre du regard. Je suis forcé d'avouer que les hommes ne se montrèrent pas aussi galans envers la comtesse de Provence : c'est qu'ils ne la voyaient pas avec les mêmes yeux que moi.

Après avoir remercié, pour le compte de la ville, les diverses autorités, nous revînmes coucher à Versailles. Le roi, qui désirait savoir par ma bouche comment la journée s'était passée, me fit appeler dès mon arrivée. Je lui en fis le récit fidèle d'un ton de gaîté qui provoqua la

sienne ; j'ajoutai pour lui complaire que les cris de *vive le roi* avaient prévalu sur ceux de *vivent le comte et la comtesse de Provence ;* et cependant il n'en était rien, car à peine si dans cette foule immense quelques personnes avaient paru se souvenir que mon aïeul existait, tant il avait perdu, à cette époque, de sa popularité. La destruction des parlemens, si avantageuse au trône et à la nation, avait été mal prise par celle-ci, qui en fit tomber son mécontentement sur le souverain.

Nous nous montrâmes aussi, selon l'usage, les jours suivans, au Théâtre-Français et à l'Opéra, et partout nous reçûmes des hommages désintéressés, car nous n'avions pas de droit au trône, et j'étais loin de croire alors que je dusse jamais y monter. Dès ce moment je commençai à me tracer un plan de conduite propre à maintenir le public dans ses bonnes dispositions à mon égard. Je sentais que mon crédit à la cour augmenterait s'il était appuyé sur l'estime de la nation, et qu'un prince n'a de véritable importance que celle qu'il tient de l'affection du peuple : avec cela il est fort, et il peut résister même à ceux qui sont au-dessus de lui. Je voyais combien ce soutien me deviendrait utile quand ma belle-sœur serait reine de France, et surtout si la nature, en lui refusant des enfans, me faisait la grâce de m'en accorder.

CHAPITRE XI.

Les Bourbon-Busset. — Maison du comte et de la comtesse d'Artois. — Mort de madame d'Egmont. — Disgrâce du comte de Broglie. — Arrivée de la comtesse d'Artois. — Lettre du marquis de Brancas. — Mariage du comte d'Artois. — Plaisanterie du comte de Provence sur le feu d'artifice. — Madame Louise, sa tante. — Colloque du roi et du maréchal de Richelieu, sur la mort du marquis de Chauvelin. — Le comte de Provence institué grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare. — Le chancelier Maupeou. — Il se rapproche du comte de Provence. — Ils causent ensemble. — Ils sont du même avis. — La dauphine se déclare contre le chancelier. — Ce qu'elle en dit.

C'était la favorite qui faisait à Versailles la pluie et le beau temps. Le roi ne voyait que par ses yeux, et n'était plus que le ministre de son bon plaisir. Ce fut elle encore qui désigna les personnes qui composeraient la maison du comte d'Artois et de sa compagne future. Le choix tomba sur toutes celles qui, par leurs parens ou leurs affidés, étaient bien avec madame Dubarry. La comtesse de Forcalquier, fort avant dans ses bonnes grâces, fut nommée dame d'honneur de la princesse; la comtesse de Bourbon-Busset obtint la charge de dame d'atour : celle-ci était remplie d'honneur et de mérite, mais sans naissance, et tirait peu d'illustration de son premier mari, M. Boucaud.

Le second nous appartenait de loin, il est vrai, par double et triple bâtardise, car il descendait d'un évêque de notre famille, qui, de son propre chef, était illégitime. Ces Bourbon-Busset n'ont jamais été favorisés par notre maison; nous leur avons laissé faire leur chemin comme à de simples gentilshommes. Il entrait dans cette manière d'agir une politique raisonnée qui tendait à empêcher les simples princes du sang de légitimer leurs enfans naturels. Louis XV en donna lui-même l'exemple, car de tous ceux qu'il eut en commerce illicite, il n'accorda son nom qu'à l'abbé de Bourbon, qui avait pour mère mademoiselle de Roman; encore exigea-t-il qu'il s'engageât dans les ordres, comme pour l'empêcher d'avoir lui-même des enfans légitimes.

Les Bourbon-Busset, fort humbles jusqu'à ce moment, relevèrent un peu la tête en entrant dans la maison du comte d'Artois; car, tandis que la femme devenait dame d'atour de ma belle-sœur, le mari partageait avec le comte de Maillé la charge de premier gentilhomme. Les gentilshommes d'honneur furent MM. de Montbel, de La Roche-Aymon, de Mesne, de Sainte-Hermine, d'Escars, de La Tour-Dupin, de Saint-Chaman, de Gain-Montagnac, d'Harville, de Chastenay et de Coëtlosquet. Mon frère eut pour premier écuyer le marquis de Polignac, pour capitaines des gardes le prince d'Henin et le chevalier de Crussol, et pour capitaine-colonel des Cent-Suisses de la garde le marquis Dubarry.

Ce dernier était le troisième frère de ce nom, aussi pauvre d'esprit que riche en vertu; bon homme, réservé,

sa réputation resta intacte au milieu des turpitudes de ses parens. Aussi on ne le désignait à Versailles que sous le titre de *Dubarry l'honnéte homme*. Il venait d'épouser mademoiselle de Fumel, fille de qualité et fort riche, qui avait été présentée le 7 octobre et nommée immédiatement après au nombre des dames pour accompagner la comtesse d'Artois. Les autres étaient la duchesse de Quentin, mesdames d'Avaray, d'Harville, de Montmorin, de Crenay, d'Esterno, du Waus, de Fongière et de Montbel. Le marquis de Ventimille devint le chevalier d'honneur, et le marquis de Chabrillant le premier écuyer.

La prépondérance de la favorite éclata dans tous ces choix, qu'on sollicita d'elle comme si elle eût été reine de France. Il est vrai qu'elle rendait douce sa domination, car elle était sans malice, et se montrait toujours plus empressée d'obliger les gens que de les tourmenter. Elle en donna la preuve dans cette circonstance, en obtenant du roi une somme assez forte en faveur du duc de Modène, sous le titre de gratification. Ce seigneur, attaché à ma personne, épousait mademoiselle de Lieuray; je fus reconnaissant envers madame Dubarry de cette galanterie qui m'était particulièrement adressée, car mon gentilhomme d'honneur n'était pour elle qu'une simple connaissance.

Nous perdîmes cette année, le 14 octobre, la comtesse d'Egmont-Pignatelli fille du maréchal, duc de Richelieu, et digne de lui, ce qui n'est pas un éloge de ses vertus. Cette dame, aussi célèbre par son esprit que par ses légèretés, n'avait que trente-un ans lorsqu'elle mourut. Sa

devise favorite était : *Courte et bonne*, et c'est faire en deux mots son portrait. Son amabilité la faisait aimer à la cour, où l'on commençait à détester son père; on aimait encore moins son frère, le duc de Fronsac. Ce dernier était le vice personnifié. Jamais homme ne fut plus propre à déshonorer un nom illustre. Son fils, loin de lui ressembler, avait l'ame noble et élevée; on aurait pu douter qu'il appartînt à un tel père.

Madame d'Egmont fit plus d'une tentative pour plaire à mon aïeul, mais on aura peine à croire que son père s'opposa lui-même à ses desseins; son orgueil l'emporta sur son ambition dans cette circonstance, c'est la seule action honorable que je lui connaisse. En ce moment il plaidait contre la présidente de Saint-Vincent, affaire fort sale, où le public crut voir au moins un fripon de chaque côté.

Nous allâmes à Fontainebleau au commencement d'octobre, fort impatiens de faire connaissance avec notre nouvelle belle-sœur. Le marquis de Brancas, grand d'Espagne, chevalier des ordres du roi, et commissaire nommé pour aller recevoir, au pont de Beauvoisin, la future comtesse d'Artois, partit le 22, après avoir reçu son audience de congé. Mesdames de Forcalquier, de Bourbon-Busset, la duchesse de Quentin et madame de Crenay, ne tardèrent pas à le suivre.

La mission du marquis de Brancas ne lui était venue que par ricochet. Le roi l'avait d'abord accordée au comte de Broglie, sorte de favori caché, qui, depuis plusieurs années, était à la tête d'un ministère secret : un serment,

la police intérieure et extérieure, ses rapports avec le roi, l'avaient gonflé d'orgueil; il voulait prendre une part plus active aux affaires; il voyait avec peine la faveur du duc d'Aiguillon, et croyant l'occasion favorable pour se montrer exigeant, il prétendit obtenir la permission d'aller jusqu'à Turin. On la lui refusa. Égaré par la colère, il écrivit au ministre une lettre tellement arrogante, que celui-ci, pour perdre le duc de Broglie, n'eut qu'à la lire dans le conseil. Le roi, malgré son penchant pour un homme dont il aimait le travail, l'abandonna complètement, et une lettre de cachet envoya M. de Broglie dans une de ses terres. Il partit la rage dans le cœur; et comme il passait devant Chanteloup, le duc de Choiseul demanda qui était dans cet équipage.

— C'est le duc de Broglie qui va en exil.

— Ah! s'écria le duc, il prend le ministère par la queue.

Ce bon mot fit fortune et augmenta la haine que le disgracié de fraîche date portait à celui qu'il avait aidé à renverser. Peu de personnes le regrettèrent : c'était un esprit quinteux, rempli de morgue, qui mécontentait tout le monde, sans chercher jamais à plaire à personne.

Le roi reçut une lettre du marquis de Brancas qui nous convainquit de ce que nous soupçonnions déjà, que la sœur de ma femme n'était pas jolie; cette lettre était conçue en ces termes :

« Sire,

« J'ai vu madame la comtesse d'Artois; le premier jour

« elle m'a plu, le second elle m'a intéressé, et je l'amène « avec un vrai plaisir à votre majesté. »

C'était dire clairement que la beauté de la princesse était nulle; car, certes, Brancas n'aurait pas ménagé les éloges s'il en eût été autrement. Ma femme, d'ailleurs, qui, en bonne parente, avait cru devoir garder le silence jusqu'à ce moment, me raconta alors des détails de famille que ma position me commande de taire.

Je ne raconterai pas la demande en mariage de la princesse de Piémont; ce fut encore le baron de Choiseul qui, dans cette occasion solennelle, représenta mon aïeul. La comtesse d'Artois partit de Turin, et après avoir été accueillie, sur la route qu'elle traversa, par des fêtes brillantes et de vives démonstrations d'enthousiasme, elle arriva jusqu'à la montagne de Bouron, lieu fixé pour ces sortes d'entrevues, et où nous vînmes à sa rencontre. Le même cérémonial qu'on avait observé à l'arrivée de la comtesse de Provence se renouvela encore ici. Nous partîmes ensuite immédiatement de Fontainebleau pour Choisy, où nos sœurs, Clotilde et Élisabeth, attendaient la princesse, à laquelle elles firent une touchante réception.

Le mariage se célébra dans la chapelle de Versailles, le 16 novembre; il faisait un temps affreux, la pluie tombait par torrent; le vent, qui soufflait avec violence, semblait ébranler les fondemens de l'édifice. Chacun paraissait effrayé. La cour est comme la mer, on y est très superstitieux; on y croit à tout et à rien. Je pourrais

étendre cette comparaison, grâce à l'inconstance des vagues et à celle de la faveur des princes; mais c'est le sujet d'une des plus longues notes de ma traduction d'Horace.

Mon frère, qui se faisait distinguer ordinairement par son aisance et sa vivacité, avait ce jour-là un air piteux et embarrassé qui semblait fort comique. Je crois qu'il ne trouvait sa femme guère de son goût, et j'aurais pu lui rendre avec usure les railleries qu'il ne me ménagea pas le jour de mon mariage; mais le désir d'entretenir la bonne intelligence entre les deux sœurs m'empêcha d'en rien faire, d'autant mieux que je voyais dans la comtesse d'Artois un nouvel auxiliaire contre la dauphine.

Il y eut un bal fort brillant le 19 : Marie-Antoinette n'y dansa pas; et, pour jouer pièce, je crois, à ses belles-sœurs, elle se plaignit d'une indisposition qui lui prescrivait un repos absolu. On comprit ce que cela voulait dire. Grand mouvement à la cour; on répandit aussitôt de tous côtés le bruit de la grossesse de la dauphine. Quant à moi, moins crédule que les autres, je riais sous cape, bien décidé que j'étais de ne point m'en rapporter à des bruits qui ne me semblaient encore appuyés sur rien de certain.

Le feu d'artifice qui avait été remis à ce jour-là, n'ayant pas été tiré le 16 à cause du mauvais temps, surpassa celui de mon mariage; il représentait en action les amours de Mars et de Vénus contrariés par la jalousie de Vulcain. Tandis que chacun s'extasiait sur sa magnifi-

cence, je me penchai sur le comte de Modène en lui disant :

— C'est d'un bon augure pour mon frère que cette mythologie du cocuage.

Modène se prit à rire, et loin de me garder le secret, il raconta ma plaisanterie pendant le bal. Chacun en fit des gorges chaudes ; le roi lui-même trouva le sujet du feu d'artifice mal choisi, et ne cacha pas ce qu'il en pensait. Le pauvre surintendant des menus-plaisirs ne savait où se cacher ; il ne vit d'autre moyen de sortir de ce mauvais pas qu'en en rejetant la faute sur l'artificier.

Le 23, nous allâmes tous en famille présenter la comtesse d'Artois à notre tante Louise, qui la reçut avec les démonstrations calmes qui conviennent à une ame détachée des choses terrestres. Elle profita de la circonstance pour déclamer contre les erreurs du siècle, et accusa particulièrement la philosophie moderne de cet esprit d'irréligion qui ne se propageait que trop. Le roi écoutait sa fille avec une profonde attention, et le désir évident de lui complaire ; car, en poursuivant les propagateurs des idées nouvelles, il se figurait que le ciel lui en tiendrait compte lorsque serait venu l'instant de régler avec lui les intérêts de son ame. Aussi on remarquait à Versailles que les mesures de police et les mesures judiciaires contre la librairie étaient toujours plus sévères quand le roi avait fait une visite aux Carmélites de Saint-Denis.

Il arriva à cette époque, à Versailles, un événement qui frappa singulièrement Louis XV. Le marquis de

Chauvelin, premier maître de la garde-robe et son ami d'enfance, fut frappé à ses côtés d'une apoplexie foudroyante, tandis que mon aïeul faisait sa partie avec la comtesse Dubarry. On fut obligé de porter des secours au roi, sur lequel cette mort inattendue produisit l'effet d'un coup de foudre. La tristesse se répandit dans le château, et pendant quelques jours il ne fut question que de cette catastrophe.

Je sus que le roi avait dit le lendemain au duc de Richelieu :

— Chauvelin a été là-bas retenir ma place, et la vôtre aussi, maréchal.

— Ah ! sire, répondit le duc, qui n'aimait pas qu'on lui parlât de l'autre monde, sentant bien qu'il ne vaudrait jamais pour lui celui-ci ; mon devoir est de céder toujours le pas à Votre Majesté.

Le mot était hardi, mais le roi eut le bon esprit d'en rire ; cependant il ajouta :

— Dans cette occasion, monsieur le duc, l'âge vous donne une dispense d'étiquette.

— Croyez, sire, que je ne la demande pas.

— Au reste, poursuivit le monarque, un peu plus tôt ou un peu plus tard, il faut que nous y venions tous ; et, je vous le répète, Chauvelin n'a fait que prendre les devans sur nous.

On remarqua, en effet, que depuis ce moment le roi devint encore plus sombre que de coutume.

Je fus installé solennellement dans ma grande-maîtrise des ordres réunis de Saint-Lazare et de Notre-Dame de

Mont-Carmel, le 17 décembre 1773. Je prêtai les sermens et fis les vœux d'usage, en présence des dignitaires, des officiers et des chevaliers de l'ordre. La cérémonie religieuse se fit dans l'église de Saint-Louis, conformément aux règles et aux statuts; puis, à l'issue de la grand' messe, dans laquelle officia l'abbé de Bonville, commandeur ecclésiastique de l'ordre, je reçus au même grade l'ancien évêque de Troyes, Bonat de la Rivière, me réservant de faire d'autres promotions lorsque je serais plus libre de ma personne. C'était les renvoyer après la mort de mon aïeul.

On s'occupa beaucoup, à la fin de l'année 1773 et au commencement de la suivante, de l'affaire de Beaumarchais contre Goëzman, conseiller au parlement de Paris, sa femme, et les sieurs Marin d'Airelles et Armand. Ce procès acheva complètement de déconsidérer la nouvelle magistrature et prépara moralement sa chute. On avait difficilement beau jeu contre Beaumarchais, qui avait toujours soin de mettre les rieurs de son côté. Il en donna au pauvre conseiller pour son argent.

C'est dans cette circonstance que je m'aperçus pour la première fois de l'importance de l'opinion publique. Je compris combien il était dangereux de la braver, combien il était sage de l'avoir pour soi. Tout Paris, toute la France, se rangèrent du côté du plaideur, non par amour pour lui, car il était généralement méprisé, mais par haine pour la magistrature, dont Goëzman était membre, et qu'on espérait avilir en sa personne. Je me promis dès lors de me conduire de manière à ne jamais mécontenter

le public, et à ne m'attirer du moins que son indifférence, si je ne pouvais en obtenir l'affection.

Depuis quelque temps le chancelier Maupeou me faisait sa cour avec assiduité. Je causais volontiers avec lui. C'était un homme de beaucoup d'esprit, d'une érudition profonde, d'une grande force de caractère, et qui possédait enfin les qualités propres à bien gouverner un État. On n'a pas su lui rendre justice : on lui a prêté des défauts qu'il n'avait point. Il donna la mesure de ce dont il était capable en refondant les parlemens ; il trouva les moyens, selon l'expression consacrée, de retirer la couronne du greffe où la retenait la magistrature usurpatrice : c'était nous rendre un service signalé dont il fut mal récompensé.

Je ne serais pas éloigné de prétendre que si le cardinal de Richelieu eût vécu de ce temps-là, il eût agi comme le chancelier. Ce n'était plus en effet les têtes des grands vassaux qui devaient être touchées de la baguette de Tarquin.

Je compris ce qui rapprochait le chancelier de moi : il souhaitait se faire un appui de ma personne dans le cas où le roi viendrait à mourir. J'étais disposé à l'obliger, mais non à embrasser trop chaudement sa défense ; car avant tout je ne voulais point me compromettre vis-à-vis de la nation. Nous eûmes ensemble plusieurs entretiens importans lors du procès de Beaumarchais ; il me manifesta sa douleur en voyant la tournure que prenait cette affaire, car il en prévit les conséquences dès le commencement. Son désir eût été de la terminer sur-le-champ

par une sorte de coup d'État, qui, en frappant à la fois Goëzman et son adversaire, eût coupé court à d'interminables et scandaleuses plaidoiries.

J'étais de son avis, mais le roi s'y opposa. La comtesse Dubarry était dans ce moment brouillée, je ne sais trop pourquoi, avec le chancelier; d'ailleurs Beaumarchais, intrigant consommé, avait trouvé moyen de lui rendre sous main plusieurs services, de sorte qu'elle le favorisait de sa haute protection. Cette femme s'est toujours montrée toute dévouée pour ses amis, et jamais on n'est parvenu à lui en faire abandonner un seul. Ainsi donc, lorsque le chancelier voulut agir contre Beaumarchais, il se trouva arrêté par une opposition dont il ne put triompher. Il me dit, dans cette circonstance, d'un ton affecté :

— Au train dont vont les choses, monseigneur, je crains, si le roi vient à mourir, que monsieur le dauphin ne s'écarte de la ligne que suit son aïeul.

— Il aurait tort, lui répondis-je, car votre grand travail lui sera plus utile qu'à Louis XV, dont on redoute l'expérience.

— Je voudrais, monseigneur, connaître toute la pensée du dauphin sur la composition actuelle de la magistrature.

— Je crois que lui-même l'ignore, et qu'il cèdera à l'impulsion qui lui sera donnée.

— Et la vôtre, monseigneur, serait-ce trop indiscret de vous la demander?

— La mienne, monsieur le chancelier, est que nous

vous sommes redevables, et que si nous manquons de reconnaissance envers vous, nous avons tort.

— Ces paroles de votre Altesse Royale me comblent de joie. Je puis donc espérer qu'elle me soutiendra lorsque le moment en sera venu ?

— N'en doutez pas ; je dirai franchement à mon frère ma façon de penser relativement aux parlemens, mais ce n'est pas vous assurer qu'il y aura égard. Vous aurez une opposition redoutable dans les Choiseul et les parlemens dissous, qui ont pour appui le dauphin.

— Ainsi, monseigneur, vous prévoyez que M. de Choiseul rentrera au minstère ?

— Tout me dit au contraire qu'il n'en sera rien : on a pris le meilleur moyen pour le disgracier d'avance en le faisant passer auprès du dauphin pour un philosophe immoral. Mon frère, d'ailleurs, n'a pas oublié que notre père estimait peu ce ministre : ainsi donc, à moins que tout ne change de face, il ne rentrera point aux affaires, bien que ma belle-sœur tente dès aujourd'hui l'impossible afin de l'y ramener ; mais je crains qu'on n'accorde pour dédommagement à son parti le renversement du vôtre.

M. de Maupeou avait trop de pénétration pour ne pas apercevoir ce que je lui montrais dans l'avenir. Il s'ouvrit à moi tout entier avec une franchise qui me charma, et notre conversation prit une tournure trop sérieuse pour que je la rapporte ici ; il aurait été loin si je m'y fusse prêté ; mais j'ai toujours voulu me renfermer dans les bornes que je m'étais tracées, et jamais je n'ai cherché à

en sortir quoi qu'aient pu dire ceux qui m'ont calomnié sans pitié.

J'engageai le chancelier à se rapprocher de la dauphine, dont l'influence ne tarderait pas à être d'un grand poids dans l'État. J'essayai, de mon côté, à ramener ma belle-sœur à l'égard de M. de Maupeou, mais j'y perdis mes peines : elle me parut prévenue contre lui irrévocablement. On avait cherché à le noircir dans son esprit par les insinuations les plus perfides ; on le lui représentait comme son ennemi personnel ; enfin, elle le redoutait à tel point que lorsqu'elle devint reine elle me dit un jour en parlant de lui :

— Je suis si convaincue des mauvaises intentions du chancelier, que si le parlement voulait le mettre en jugement à sa rentrée, je ne lui accorderais qu'avec peine ma clémence.

Ces paroles, dans la bouche de Marie-Antoinette, étaient sans doute une grande preuve de son éloignement pour M. de Maupeou.

CHAPITRE XII.

Madame de Montglas et ses deux illustres amans. — Le mari brutal et l'épée sanglante. — Cause de la disgrâce du marquis de Monteynard. — Le mariage utile. — Querelle entre le dauphin et le comte d'Artois, à propos d'une contre-danse. — Un coup de sifflet payé par un coup de poing. — Le roi désire que le comte de Provence se rende médiateur dans la querelle. — Bon naturel du dauphin. — Sortie contre les princes du sang. — Gluck et Piccini.

Avant d'arriver aux détails de la mort de Louis XV, je veux rapporter plusieurs faits peut-être assez piquans : d'abord l'histoire de madame de Montglas avec deux hommes à la mode, le prince de Nassau et le comte d'Esterhazy, grand seigneur hongrois, alors à Paris pour son plaisir.

Cette dame, déjà sur le retour, mais belle encore et non moins coquette que spirituelle, était femme d'un président à la chambre des comptes de Montpellier, qui, par suite de ses rapports avec le comte d'Eu, gouverneur du Languedoc, était devenu chef du conseil de ce prince. M. de Montglas avait la réputation d'un homme instruit ; il était très habile financier et il sut parfaitement gérer la fortune de son maître. Celui-ci, vieux, infirme et

goutteux, ne sortait pas de son château, où il n'avait d'autre plaisir que celui de la chasse, qu'il se procurait au moyen d'une chaise à ressort qui obéissait à tous ses mouvemens.

Tandis que M. de Montglas se livrait à ses travaux de cabinet, sa femme cherchait à étendre le nombre de ses conquêtes et s'enorgueillissait de tenir dans ses chaînes le comte de Nassau. Celui-ci, remarquable par les qualités brillantes de son esprit, aurait eu besoin de s'occuper un peu plus de sa personne; les sollicitations de sa maîtresse ne pouvaient même rien obtenir sur lui à ce sujet, et il lui fallait tout l'éclat de son rang pour se faire pardonner de négliger les premières lois de la propreté.

Sur cette entrefaite apparut aux yeux de madame de Montglas le comte d'Esterhazy, beau, jeune, brillant, parfumé des pieds à la tête, un Adonis enfin, mais un Adonis allemand, c'est-à-dire avec les formes d'Hercule. Il trouva la dame jolie, le lui fit entendre; celle-ci, de son côté, ne lui cacha pas qu'elle appréciait son mérite. On se rapprocha, la liaison devint plus intime, et madame de Montglas, sans congédier le prince de Nassau, agréa les hommages du noble Hongrois.

Elle se flattait de pouvoir jouir ainsi de deux biens à la fois; mais le diable, qui est toujours aux aguets lorsqu'il s'agit de faire une malice, lui joua un tour de son métier. La Dulcinée avait une réponse à faire à chacun des soupirans, et, par une fatale distraction, elle mit à la lettre du comte d'Esterhazy l'adresse du prince de Nassau, et l'adresse du prince de Nassau à celle du comte d'Esterhazy.

Le prince décachette l'épître qui ne lui était pas destinée, la parcourt, devine sur-le-champ ce dont il est question, puis, sans perdre de temps, il se met à son secrétaire, et écrit le billet suivant :

« Un malentendu ayant fait tomber entre les mains du « prince de Nassau une lettre que madame de Montglas « destinait au comte d'Esterhazy, le prince prie ce der- « nier de lui renvoyer celle dont cette dame voulait « également bien l'honorer, et qu'il suppose être en sa « possession par suite de la même erreur. »

Le colonel des hussards, transporté d'indignation à la réception de cette missive, envoya à son rival le marquis de Chabrillant pour lui demander une explication. Un duel s'ensuit. Les deux champions se rencontrent sur le terrain : ils combattent avec une égale adresse; enfin M. d'Esterhazy est blessé. Les témoins interviennent, et il est convenu que madame de Montglas terminera la querelle en se déclarant pour un des deux rivaux. Le comte de Chabrillant, qui n'aimait pas cette dame, ne perdit pas l'occasion de satisfaire sa secrète antipathie. Il arrive chez elle, lui raconte ce qui vient de se passer, et ajoute qu'il croit devoir la prévenir que la blessure du comte d'Esterhazy est très malheureuse, et qu'il doit renoncer désormais aux joies de ce monde. La dame se désole d'abord, puis se promet de mettre du moins à profit cette confidence.

Le jour qui doit décider du sort des deux rivaux arrive. Madame de Montglas, appelée pour prononcer l'arrêt,

feint d'hésiter long-temps, puis enfin se déclare en faveur du prince de Nassau, à la surprise universelle, car celui-ci ne pouvait être comparé, pour les avantages de sa personne, au beau Hongrois. Cependant M. de Chabrillant n'est pas encore satisfait, et afin que son triomphe soit complet, il veut en instruire la ville et la cour. Bientôt ce n'est plus un mystère ; la nouvelle de sa fable parvient jusqu'aux oreilles de madame de Montglas, qui, furieuse d'avoir été jouée, va trouver sur-le-champ M. d'Esterhazy. Une explication sentimentale a lieu entre les deux amans, et l'héroïne rend ses bonnes grâces au beau colonel des hussards.

Les choses se rétablissent donc comme par le passé ; mais le bonheur a un terme. Le Hongrois exige le portrait de sa belle. On va furtivement chez Doyen, celui-ci, meilleur peintre que discret, laisse échapper quelques mots qui sont répétés au prince de Nassau. L'amant trompé, n'écoutant que sa rage, court aussitôt chez Doyen, force sa porte, et le premier objet qui s'offre à sa vue est madame de Montglas, dont les attraits sont à peine voilés par une gaze légère, tandis que dans une attitude étudiée elle est soutenue par le comte d'Esterhazy. Le prince veut laver ce nouvel affront dans le sang de son rival. Un second combat a lieu, avec un tel éclat, que le président de Montglas se voit forcé d'intervenir, et de faire disparaître sa femme par une lettre de cachet.

La colère du prince de Nassau fut trouvée de mauvais goût. On le blâma hautement d'avoir fait tant de bruit pour si peu de chose, tandis que les gens qui aiment à

s'attendrir sur ces sortes d'infortunes versèrent des larmes sur le destin de la pauvre présidente.

Cette affaire avait été précédée d'une autre, qui eut de bien plus funestes suites. Une dame Le Prêtre de Lamartière, fort jolie, et renómmée par ses aventures galantes, avait pour amant déclaré un maître des comptes dont le nom échappe à ma mémoire. Celui-ci fut évincé d'une manière fort peu polie par le marquis de Gamache, très bien vu du beau sexe. L'amant éconduit, que sa profession empêche de se battre avec son rival heureux, jure du moins de se venger. Il trouve moyen d'apprendre au mari outragé le nom de celui qui possède les faveurs de sa femme, puis attend à l'écart la punition du perfide.

M. de Lamartière, mari fort arriéré, a la bonhomie de prendre la chose au vif. Il agit de ruse, parvient à surprendre les deux amans, et sans préambule, applique un soufflet sur la joue du noble marquis. M. de Gamache tire son épée, l'époux furieux en fait autant : le combat a lieu dans la rue, et se termine par la mort du malheureux amant, qui tombe, percé de part en part, sur le pavé. Le vainqueur remonte aussitôt après dans la chambre où il a laissé sa femme, et présentant à ses yeux son épée sanglante : — Vous l'avez voulu, madame, lui dit-il d'un air sombre ; reconnaissez-vous ce sang ?

Elle tombe évanouie, suivant l'usage, et M. de Lamartière, moins occupé de la rappeler à la vie que de mettre la sienne en sûreté, prend immédiatement la fuite. Cependant le roi, instruit du fait par M. de Sartines, voulut qu'on fît répandre publiquement le bruit que le

marquis de Gamache était mort d'un coup de sang. M. de Lamartière, libre de toute crainte, osa donc reparaître, mais il ne tarda pas à mourir lui-même de mort naturelle, ce qui n'empêcha pas les bonnes ames de prétendre que c'était le remords qui avait abrégé ses jours.

La disgrâce du marquis de Monteynard arriva vers le même temps. Présenté au roi par le prince de Condé comme un administrateur de première classe, il était parvenu au ministère au moment de la chute du duc de Choiseul. S. A. R. en accordant sa protection au marquis, espérait obtenir avec son aide la charge de grand-maître d'artillerie, supprimée par économie et attendu son inutilité. Le ministre futur avait promis tout ce qu'on lui avait demandé, et peut-être eût-il tenu son engagement si le prince de Condé s'était maintenu en position d'en réclamer l'exécution; mais la querelle relative aux parlemens s'étant élevée presque aussitôt après entre le roi et les princes, ceux-ci abandonnèrent la cour, et S. A. R. fut forcée de renoncer à ses prétentions sur la charge qu'elle convoitait.

Cependant après sa réconciliation avec mon aïeul, le prince de Condé, appuyé de madame Dubarry, songea à faire revivre son projet, ne doutant pas que M. de Monteynard fût toujours également disposé à lui être utile; mais le ministre, qui avait eu le temps de reconnaître combien il lui serait désavantageux de perdre les attributions de la grande-maîtrise de l'artillerie, oublia les promesses qu'il avait faites à son bienfaiteur. Lorsqu'il le vit prêt à rentrer en grâce, il écrivit un mémoire dans

lequel il donnait à entendre au roi, entre autres raisons, tout le danger qu'il y aurait à investir un prince du sang d'une charge de cette importance.

C'était prendre le monarque par son faible, aussi resta-t-il sourd aux sollicitations de S. A. R. et de la comtesse Dubarry, lorsqu'ils entamèrent avec lui ce chapitre. La favorite, poussée par la partie intéressée, s'adresse en dernier recours à M. de Monteynard, qui se confond en protestations de dévouement envers S. A. R., et promet de changer les dispositions de Louis XV ; mais le prince de Condé, voyant que les choses en restaient au même point, revint de nouveau à la charge auprès du roi, qui, fatigué de tant d'instances, finit par avouer à la favorite qu'il n'agissait que d'après les conseils du ministre de la guerre, lequel lui avait démontré dans un mémoire tous les désavantages qu'il y aurait à rétablir l'ordre de la grande-maîtrise de l'artillerie, et surtout à en gratifier le prince de Condé. La comtesse Dubarry qui, en travaillant à la réconciliation de ce dernier avec mon aïeul, s'était engagée à le contenter, ne garda plus alors de mesure. Elle dévoila à Sa Majesté toute la conduite du marquis de Monteynard à l'égard de S. A. R., ses promesses et son ingratitude; si bien que le roi, indigné de la fausseté du ministre de la guerre, le traita dès ce moment avec une froideur glaciale qui annonçait une prochaine disgrâce.

Je ne fus pas le dernier à être informé de cette intrigue, et j'en conclus sur-le-champ que le duc d'Aiguillon se trouverait encore là pour profiter des dépouilles de M. de Choiseul. Cependant le roi ne prenait aucune

détermination ; il ne pouvait se résoudre à renvoyer M. de Monteynard, dont le travail lui plaisait ; et malgré les instances de la favorite, une certaine défiance l'empêchait de mettre à sa place le duc d'Aiguillon. Néanmoins la comtesse s'y prit avec tant d'adresse, que le 28 janvier le duc de La Vrillière alla à Paris, de la part de mon aïeul, redemander au marquis de Monteynard son portefeuille. Cette disgrâce était si bien connue à l'avance, que le Suisse de l'hôtel du ministre de la guerre dit à M. de Saint-Florentin, lorsqu'il s'y présenta : Je crains, monseigneur, que vous ne nous apportiez une mauvaise nouvelle.

— Tu as deviné juste, mon ami, répondit le duc.

M. de Monteynard congédié, le duc d'Aiguillon, ainsi que je l'avais prévu, le remplaça au ministère de la guerre, d'abord par intérim, ensuite complètement. Il se vit donc au comble de ses vœux ; mais la mort de mon aïeul ne tarda pas à mettre un terme à son triomphe.

Tandis que la fortune de cour se plaisait à abaisser les uns et à élever les autres, un homme dont le frère allait bientôt être appelé à jouer un grand rôle dans l'État, nous amusait à ses dépens, en se rangeant sous les lois de l'hymen à soixante et onze ans. C'était le marquis de Pontchartrain, frère cadet du comte de Maurepas. Vieux, impotent, il s'unissait à la fille de la comtesse de Béarn, jeune personne sans dot, déjà chanoinesse, et qui, avec les illusions de son âge, voyait attachée à cette alliance une brillante perspective. Sa mère, de son côté, espérait

que ce mariage la rapprocherait de la cour future, avec laquelle elle était fort mal à l'avance, car on ne pouvait lui pardonner d'avoir été marraine de la comtesse Dubarry, lors de sa présentation. Au résultat, ces liens disproportionnés furent plus heureux qu'on ne l'aurait cru, et l'événement prouva que madame de Béarn avait montré autant de sagesse que de prévoyance, car la faveur du comte de Maurepas, dont sa fille était la belle-sœur, lui sauva des humiliations que sans cela on ne lui aurait pas épargnées.

L'hiver fut assez triste à la cour, nonobstant les fêtes du mariage de mon frère. Le dauphin n'était guère capable de nous égayer, quoiqu'il se mêlât parfois à nos divertissemens; il dansait, mais mal et sans grâce. D'Artois l'en raillait de temps en temps; aussi il redoutait ses persifflages, et se cachait de lui pour prendre des leçons. Nous devions essayer une contre-danse nouvelle dans une soirée que je donnais chez moi. Le dauphin, qui y figurait, jugea nécessaire d'en répéter les figures; mais voilà qu'au plus fort de l'action la porte de l'appartement s'ouvre, le comte d'Artois paraît: voyant le dauphin en si bon chemin, il ne peut retenir quelques signes de gaîté. Mon frère aîné le prend au sérieux, boude, et d'un ton d'autorité il ordonne que l'on fasse sortir de la salle de bal quelques personnes qui assistaient à la répétition, et notamment le comte d'Artois.

Celui-ci, indigné de l'outrage, résiste d'abord et se laisse, pour ainsi dire, entraîner de force par quelqu'un de sa suite; mais bientôt, échappant à ceux qui le retien-

nent, il monte dans une des tribunes de la salle, et au moment où le dauphin achevait la contre-danse, il le siffla à plusieurs reprises. Mon frère aîné, qui était fort emporté, regarde d'où part ce bruit désapprobateur, et ayant aperçu d'Artois qui, pour jouir du succès de sa malice, ne se cachait qu'à moitié, il court à lui et le rudoie de telle sorte, que le pauvre garçon n'écoutant que sa frayeur, et ne se sentant pas en force de se défendre, appela aussitôt à son recours. Quelques assistans s'empressèrent de venir l'arracher des mains de son frère.

La nouvelle de cet incident se répandit dans le château avec la rapidité de l'éclair. D'Artois pleurait de compagnie avec sa femme; le dauphin, qui regrettait déjà son emportement, faisait aussi assez triste mine. Enfin je reçus l'ordre de me rendre chez le roi.

— Il paraît, me dit Sa Majesté, que ne respectant rien, mes enfans veulent se donner en spectacle à la France par leur désunion, et que, non contens de s'outrager en paroles, ils en viennent encore à des voies de fait? Je suis fort irrité contre le comte d'Artois.

— Mais, sire, pris-je la liberté de dire, c'est lui qui a été le battu.

— Pourquoi a-t-il manqué à son frère? il oublie que le dauphin doit être un jour son roi.

— Il me semble, sire, que celui-ci devrait être le dernier à le lui rappeler.

Ces paroles frappèrent le roi, qui ajouta d'un ton radouci :

— Votre frère aîné est un peu brusque, je l'avoue,

nonobstant ses bonnes qualités ; mais c'est à vous, le plus raisonnable de mes petits-fils, de vous interposer entre vos deux frères. Ce rôle est réservé dans l'avenir à votre prudence.

Jamais compliment ne m'avait semblé plus flatteur que le témoignage de ma supériorité sur mes frères rendu par le roi. Je rougis de plaisir, et je répondis à mon aïeul que je tâcherais toujours, par mes conseils et mon amitié, de faire régner entre nous le bon accord, et que rien ne me coûterait pour arriver à ce but.

Le roi me dit alors d'aller trouver le dauphin de sa part pour lui faire connaître que, s'il blâmait la conduite du comte d'Artois, il aurait également désiré en lui plus de modération, et qu'il entendait que cette querelle s'arrangeât par mon entremise, et sans qu'il fût forcé de s'en mêler.

Je lui obéis sur-le-champ. La dauphine, que je vis la première, me témoigna un vif désir de réconcilier les deux frères. Je lui fis part des intentions du roi à cet égard, et nous entrâmes ensemble chez son mari, qui se promenait à pas précipités dans l'appartement, le visage bouffi et les yeux baissés. Dès qu'il m'aperçut, il vint à moi d'un air embarrassé, et me dit :

— Vous venez pour me gronder, je le mérite ; j'ai agi, je l'avoue, en étourdi ; j'aurais dû rire au lieu de me fâcher, et vous ne pouvez me faire plus de reproches que je ne m'en adresse.

Ces paroles, qui rendaient mon intervention facile, me touchèrent profondément ; j'y reconnus l'excellent

cœur de notre frère aîné, et je lui répondis que, loin de chercher à rappeler le passé, je venais au contraire pour arranger l'affaire entre les deux parties. Marie-Antoinette proposa alors d'aller chez d'Artois. Le dauphin se fit d'abord un peu presser, puis il se rendit enfin à nos désirs.

Cette apparition inattendue fut un coup de théâtre : la comtesse d'Artois, dont le mécontentement n'était pas encore apaisé, sortit en nous voyant ; et ma femme, qui était là, fut obligée de courir après elle pour la ramener.

Le dauphin se jeta au cou de son frère avec une touchante effusion ; d'Artois fit mine, pour la forme, de détourner la tête ; mais, incapable lui-même de conserver de la rancune, il l'embrassa à son tour de la meilleure grâce possible. Dans ce moment parut la comtesse d'Artois avec sa sœur ; les caresses fraternelles recommencèrent sur de nouveaux frais ; et moi, profitant de l'émotion générale, je m'échappai pour aller instruire le roi de cet heureux dénouement. Mon aïeul fut enchanté que la paix se trouvât ainsi rétablie dans sa famille sans que cela lui eût coûté la moindre peine ; car tout acte de souveraineté lui coûtait à exercer, même à l'égard de ses enfans. Louis XV était l'homme le mieux instruit des affaires de son royaume, et celui qui s'en occupait le moins.

Cette réconciliation, qui me causa aussi un vif plaisir, me fit faire néanmoins des réflexions pénibles sur l'avenir ; il était impossible, avec la légèreté de d'Artois, et l'extrême susceptibilité du dauphin, que ces scènes, mo-

difiées sans doute par la raison, ne se renouvelassent pas souvent entre eux, surtout après la mort de notre aïeul.

Peu de temps après, le roi vit avec dépit le prince de Conti, qui persistait dans sa résistance, se prononcer hautement pour Beaumarchais, que le parlement avait blâmé relativement à son procès avec la femme Goëzman. Dès que l'arrêt eut été rendu, le prince alla lui-même chez l'homme de lettres l'inviter à souper le soir au Temple. C'était renverser toutes les idées reçues, et déclarer que la magistrature en exercice était elle-même une violation de la loi. Le chancelier et mon aïeul ressentirent vivement cette démarche insolite. J'en fus également choqué; j'en causai avec le dauphin, en lui faisant envisager la conduite du prince sous son véritable point de vue. C'est ce qui fit qu'en montant sur le trône il se refusa aux instances de la princesse de Conti, pour recevoir son fils aussitôt qu'elle l'aurait désiré. J'ai toujours eu pour principe qu'un roi doit être encore plus jaloux de se faire respecter par les princes de son sang que par ses sujets; car les princes possèdent une influence sur la multitude dont on ne peut trop se méfier. Aussi je n'accorderai jamais à la branche d'Orléans le titre d'*Altesse royale* qu'elle sollicite avec tant d'instances depuis 1814. Cette famille sera toujours dangereuse pour la branche aînée; et loin de la rapprocher du trône, on devrait au contraire chercher à l'en éloigner.

A ces causes d'agitation intérieure, il s'en joignit une autre, très futile à la vérité, mais qui cependant divisait toute la cour. La dauphine aimait la musique avec pas-

sion, et elle avait conservé une vive prédilection pour le chevalier Gluck, l'un des premiers compositeurs de l'époque, qui lui avait donné des leçons à Vienne. Celui-ci, encouragé par Marie-Antoinette, était venu faire en France une révolution harmonique, que combattirent avec force les partisans de Lulli et Rameau.

La mode se rangea d'abord du côté du nouvel Orphée; mais tout à coup il prit fantaisie à la favorite de se faire chef de cabale, et d'élever autel contre autel. On alla chercher en Italie le musicien Piccini qui, bien que fort habile dans son art, était loin d'égaler Gluck. Cependant cette rivalité suffit pour diviser la cour et la ville en deux factions violentes, les Gluckistes et les Piccinistes. Les gens de lettres se mirent dans la mêlée; on combattit avec des pamphlets, des chansons, des épigrammes; ce fut une guerre sans relâche entre deux armées d'enthousiastes, ayant en tête la dauphine d'un côté, et de l'autre la favorite. Bientôt on lutta avec plus d'ardeur pour la suprématie de la musique que pour la possession du pouvoir.

CHAPITRE XIII.

Concession musicale de madame de Tavannes. — La dauphine à la cour. — Le prince de Beauvau et le comte de Modène parlent au comte de Provence en faveur du duc de Choiseul. — La dauphine vient à leur suite. — Comment ce prince se tire d'embarras. — Le duc de Choiseul lui adresse un mémoire justificatif. — Il en cause avec le dauphin. — Celui-ci, après l'avoir lu, le renvoie à son frère. — Billet qu'il lui écrit à ce sujet. — Désappointement de Marie-Antoinette. — Cette princesse n'aimait pas l'archevêque de Toulouse. — Le duc d'Aiguillon veut apaiser la dauphine. — Il rôde avec le duc de Richelieu autour du comte de Provence. — Sermon célèbre de l'évêque de Sencez. — Ce qui s'ensuit.

La dauphine souffrait impatiemment la contradiction en musique. Elle était pour Gluck un avocat passionné. Un Picciniste devenait pour elle une ennemi personnel ; elle oubliait en sa présence toutes ses grâces, et je l'ai vue tourner le dos à tel Picciniste qui osait soutenir son opinion devant elle.

— Madame, me permis-je de lui dire un jour à cette occasion, c'est surtout en musique qu'on ne peut condamner sans *entendre*.

La reine opposa même une assez vive résistance pour admettre au nombre de ses dames du palais la comtesse

de Tavannes, qui avait le malheur de recevoir Piccini chez elle. Cette dame use d'adresse : elle affecte d'écouter la musique de Gluck avec plus de plaisir toutes les fois qu'elle se trouve en présence de la dauphine, et finit par lui reconnaître une supériorité marquée sur l'Italien. Marie-Antoinette, charmée, n'hésita plus alors à l'admettre parmi les personnes de sa suite ; et quelquefois elle la citait comme un exemple des conversions opérées par son Orphée allemand. Voilà ce qui se passait à la cour quelque temps avant la mort du roi.

La santé de Louis XV déclinait rapidement ; je le savais d'un de ses valets de chambre intimes, ainsi que de La Martinière, son premier chirurgien. Nous pouvions le perdre d'un instant à l'autre, et rien n'était préparé pour cette catastrophe. Le conseil secret de la dauphine, ayant pour chef l'abbé Vermont, aurait voulu placer à la tête des affaires le duc de Choiseul et l'archevêque de Toulouse, bien que ce dernier n'eût pas encore usurpé la réputation qu'on lui fit plus tard.

La répugnance du dauphin à employer le duc étant connue, on ne se réservait de lui en parler que lorsque l'embarras de sa situation, occasioné par la mort du roi, lui laisserait à peine le temps de la réflexion et du choix. Le projet de ce conseil était de donner à la dauphine, devenue reine, la direction apparente des affaires, tandis qu'elles ne marcheraient que par lui. On pensa qu'il serait peut-être prudent d'obtenir mon suffrage, dans la crainte que le nouveau roi cherchât à s'aider de mes conseils, et l'on m'envoya à cet effet le prince de

Beauvau, dont j'estimais le caractère, et le comte de Modène, dont j'aimais la personne.

J'eus donc à lutter simultanément contre les sollicitations de ces messieurs, car je n'avais pas assez bonne opinion des qualités et des talens de l'ex-ministre pour désirer le voir dominer notre cabinet. Je ne pouvais d'ailleurs oublier certains souvenirs d'enfance, certaines paroles de ma mère qui se rattachaient au duc, et avaient laissé dans mon esprit une impression pénible; enfin, entre autres raisons plausibles, j'étais convaincu que pour plaire à la dauphine, M. de Choiseul immolerait jusqu'aux intérêts de l'État.

Ma résolution étant prise à ce sujet, j'éludai la réponse positive que ces messieurs me demandaient, tant en leur nom qu'en celui de ma belle-sœur. Je leur dis que mon aïeul vivant encore, je ne pouvais prendre des engagemens qui me compromettraient vis-à-vis de lui s'ils venaient à sa connaissance; que d'ailleurs il serait toujours temps de me décider lors de l'avénement de mon frère, dans le cas où il me consulterait. Je me tins ainsi sur la défensive et renvoyai le prince de Beauvau assez mécontent du résultat de son message : c'était d'ailleurs un homme d'honneur, unissant la philosophie au christianisme; instruit, aimable, obligeant, et se faisant aimer généralement. Sa femme, dont on disait aussi beaucoup de bien, était digne des éloges que lui prodiguaient ses nombreux partisans.

Je fus plus franc avec Madame : je lui fis sentir combien l'élévation du duc de Choiseul pourrait m'être

nuisible, ainsi qu'aux personnes de ma suite; et comme elle avait de l'esprit elle me comprit à merveille. Nous convînmes ensuite de la réponse qu'il ferait à ceux qui l'avaient député près de moi, et je crus devoir être tranquille de ce côté; mais je me trompais.

Nous nous promenions quelques jours après à Trianon, mes deux frères et moi, donnant chacun le bras à nos femmes, comme de bons bourgeois, lorsque tout à coup la dauphine, quittant son mari d'un air enjoué, vient à moi, me sépare de la comtesse de Provence dont d'Artois s'empare, et de son côté le dauphin prend sous sa protection la femme de ce dernier. On rit de cet échange, on court, on folâtre, on se poursuit, et lorsque nous sommes un peu éloignés les uns des autres, la dauphine me dit brusquement :

— Je désirerais savoir, mon frère, pourquoi vous n'aimez pas le duc de Choiseul, et ce que vous avez à lui reprocher.

Je fus d'autant plus embarrassé de cette franchise, qu'en politique on s'attend toujours à une tout autre marche.

C'était aborder la question sans détour. J'essayai d'éluder ma réponse par quelques mots de galanterie.

— En vérité, madame, répondis-je, si j'avais eu à me plaindre du duc, je lui aurais pardonné du jour où il a donné à la France la princesse qui veut bien prendre son parti; mais pour moi, M. de Choiseul est un homme spirituel, aimable, et auquel je dois rendre grâce dans ce moment, puisque je lui dois la faveur de votre société.

La dauphine feignit de prendre ces paroles pour un engagement. — Je puis donc espérer, dit-elle, que cette faveur, comme vous l'appelez, assurera au duc votre bienveillance pour l'avenir ?

— Ah ! madame, m'écriai-je, voulant faire assaut de courtoisie, je sens qu'il me serait difficile de refuser quelque chose à Marie-Antoinette.

— Je ne doute nullement de vos bonnes intentions, mon frère ; et si j'insiste à vous demander votre protection pour le duc, c'est vous prouver tout le prix que j'y attache.

— Ma protection est peu de chose, madame ; d'ailleurs mon respect pour la volonté du roi doit m'interdire....

— Je serais désolée de vous compromettre auprès de Sa Majesté, répondit Marie-Antoinette en m'interrompant ; je désire seulement m'assurer à l'avance de votre appui pour le duc dans le temps où je serai peut-être assez heureuse moi-même pour pouvoir mettre un terme à la contrainte qui vous est imposée aujourd'hui.

Les femmes ont un instinct admirable pour vous prendre au mot : j'avais beau prêter à mon visage le sourire de cour qui annonce le vague des paroles, la reine, comme on voit, donnait un sens positif à toutes les miennes.

Me voyant ainsi pressé, et ne voulant pas déplaire à la dauphine, en m'opposant ouvertement à ses volontés, je pris mon parti en brave ; je feignis de me rendre à ses instances, et je lui promis d'appuyer M. de Choiseul au-

près de mon frère, s'il jugeait à propos de me demander mon avis à ce sujet.

Ce fut quand j'eus l'air sérieux que ma belle-sœur s'occupa d'examiner à la dérobée l'air de mon visage, pour voir si elle pouvait réellement compter sur ma sincérité, puis elle me répliqua :

— Je ne puis trop vous remercier, mon frère, de tant de zèle, et croyez que Marie-Antoinette saura le reconnaître dignement : néanmoins je ne vous cache pas que vous aurez besoin de toute votre habileté pour faire revenir le dauphin de ses préventions sur le duc.

Ma belle-sœur était loin de se douter du beau jeu qu'elle me faisait en m'autorisant à traiter ce point important avec mon frère, ce que, jusqu'à présent, je n'avais osé prendre sur moi; aussi, saisissant l'occasion au vol, je répondis :

— Je désire avant tout, madame, avoir une explication par écrit avec le duc de Choiseul sur plusieurs sujets que je tiens à éclaircir. S'il y répond d'une manière satisfaisante, je lui promets mon appui; sinon je me réserve le droit de demeurer dans ma situation actuelle.

— C'est fort juste, et si vous voulez me confier cet écrit, je me charge de le lui faire parvenir sûrement.

— Oh! madame, répondis-je avec enjouement, je ne suis pas si dépourvu de fidèles serviteurs que je ne puisse correspondre avec Chanteloup, sans avoir recours à la bonne volonté des vôtres.

Ces paroles étaient calculées pour ne pas éveiller la méfiance de la dauphine par trop de facilité. Elle me

répondit que j'étais libre d'agir selon mon bon plaisir, pourvu que ma démarche eût le résultat qu'elle devait en attendre.

Ne voulant pas prolonger davantage cet entretien, nous nous rapprochâmes du reste de la famille, qui ne se douta de rien. Le lendemain j'écrivis au duc de Choiseul dans le sens dont j'étais convenu avec la dauphine, et je chargeai de ma missive le duc de Modène, qui fut enchanté d'être mêlé dans une négociation de cette importance.

La réponse ne se fit pas attendre ; elle était loin de me satisfaire : mais comme j'étais décidé à feindre une entière crédulité, je trouvai moyen de dire à la dauphine que le duc m'avait fourni les éclaircissemens exigés, et que je me conduirais en conséquence. Son visage rayonna ; elle se flatta de m'avoir fait tomber complètement dans ses rets, si adroitement ourdis ; aussi ne fus-je pas surpris lorsque, la semaine suivante, le dauphin, me prenant à part, me fit voir sur une liste les noms de plusieurs hommes d'État, parmi lesquels figurait celui du duc de Choiseul, et me demanda ce que j'en pensais.

Je n'étais plus pris au dépourvu, et j'avais lu mon *prince* de Machiavel.

—Avant de vous répondre, lui dis-je, je serais bien aise de connaître votre opinion sur ces messieurs, mon intention n'étant pas de diriger votre choix, mais de discuter celui que vous aurez adopté : vous ne pouvez qu'approuver cette mesure de prudence.

Mon frère comprit la raison ; et, parcourant la liste où l'on avait eu soin de rassembler les capacités les plus

nulles afin de faire mieux ressortir M. de Choiseul, il s'arrêta tout d'abord au nom de ce dernier, et me le montrant du doigt :

—Voilà, me dit-il, un homme qu'on désirerait mettre à la tête des affaires, mais il ne peut me convenir.

—Il plairait cependant à bien des gens ; il est surtout une personne qui s'intéresse vivement à lui, et que vous vous feriez, j'en suis sûr, un vrai plaisir de satisfaire.

— Il est vrai, mon frère; il m'en coûte même de désobliger ma femme dans cette circonstance ; mais il existe des antipathies qu'on ne peut vaincre, et M. de Choiseul ne sera jamais mon ministre.

Je saisis cette ouverture pour dire au dauphin qu'ayant été moi-même sollicité en faveur de l'ex-ministre, je lui avais adressé par écrit une série de questions auxquelles il m'avait répondu de sa propre main, et que s'il le souhaitait je mettrais sous ses yeux la justification du duc.

—Volontiers, me dit-il, je serai bien aise d'en prendre lecture.

Je quittai alors le dauphin, et, me rendant directement chez moi, je lui envoyai la pièce en question, toujours par l'intermédiaire de Modène, que l'habile Choiseul espérait avoir gagné. Je croyais que mon frère, après avoir lu cet écrit, viendrait en causer avec moi ; mais il me servit encore mieux au gré de mes désirs, car le même soir je reçus de lui le billet suivant, sans date ni signature, et que j'ai toujours conservé.

« Je ne sais quelle impression les paroles ambiguës du

« duc ont produite sur vous ; quant à moi elles me con-
« firment plus que jamais dans ma résolution de ne point
« prendre pour ministre M. de Choiseul ; le respect que
« je dois à la mémoire de notre auguste père m'interdit
« d'ailleurs toutes relations avec le duc : il est des souve-
« nirs qui ne peuvent s'effacer, que la cause en soit plus
« ou moins fondée. Je vous prie donc de m'éviter ce sujet
« à l'avenir, et afin que personne ne prenne soin de me
« le rappeler, je vous autorise de faire connaître ma réso-
« lution, qui est invariable. »

J'aurais payé cher cette lettre, aussi j'en sentis tout le prix ; elle allait me servir de guide contre la cabale Choiseul. Je m'empressai de la communiquer à la dauphine, qui la lut avec un grand serrement de cœur, et me pria de la guider dans la conduite qu'elle devait suivre.

— Je ne puis, lui dis-je, que vous engager à ne pas persister, du moins maintenant, à forcer la volonté du dauphin. Je crois qu'il serait même plus sage de lui proposer un ministre qu'il verrait de moins mauvais œil que le duc, l'archevêque de Toulouse, par exemple.

La dauphine, qui tenait fortement à ses projets, rejeta bien loin cette proposition, et plutôt que de renoncer à M. de Choiseul, elle préféra perdre son influence sur le choix d'une autre nomination. Aussi, à la mort du roi, ce fut notre tante Adélaïde qui lui enleva le privilége de désigner le premier ministre. Marie-Antoinette ne me soupçonna plus depuis ce moment d'être contraire à son protégé, et je reconnus, aux témoignages de gratitude

que ce dernier me fit faire de tous côtés, qu'il partageait l'erreur de la dauphine. Je me sus bon gré d'avoir manœuvré de manière à me tirer d'un écueil qui aurait pu m'être fatal, surtout sous le nouveau règne, car je ne doutais pas que la cabale Choiseul ne conservât longtemps son influence.

Marie-Antoinette, qui n'aimait pas l'archevêque de Toulouse, combattit l'Abbé de Vermont, qui voulait le mettre à la tête des affaires; mais ne renonçant point à son projet, ce dernier parvint à faire accepter au ministère ce prélat, qui devait être si funeste à la monarchie. J'avoue en toute humilité que, me laissant moi-même séduire par les apparences, je fus un des prôneurs de l'archevêque, et que je ne reconnus son insuffisance que lorsque sa position la mit au grand jour.

Il est une maladie dont on ne guérit point à la cour, c'est l'espoir de se maintenir dans les places qu'on y occupe, ou d'obtenir celles qu'on sollicite; il fallait cette hallucination banale pour que le duc d'Aiguillon, qui n'était ni aimé ni estimé, se flattât de rester ministre après la mort du roi. Outre le parti Choiseul il avait encore contre lui la faction parlementaire, qui ne pouvait lui pardonner son affaire avec La Chalotais, que tout le monde connaît.

Le duc d'Aiguillon, ne pouvant renoncer à l'emploi élevé qu'il occupait, crut aussi devoir me faire sa cour, et parce que je croyais ne pas me compromettre par quelques galanteries adressées à madame Dubarry, il pensa que je ne me refuserais pas à lui accorder ma pro-

tection. Je vis d'abord pleuvoir les faveurs militaires sur les personnes de ma maison ; puis, voulant arriver jusqu'à moi, le duc m'envoya le marquis de Montesquiou, qui feignait de le servir avec zèle, bien qu'il le détestât cordialement.

M. d'Aiguillon aurait désiré se réconcilier avec la dauphine et se rapprocher de son mari; mais je connaissais trop les préventions de ma belle-sœur contre ce ministre, pour chercher à l'en faire revenir. Je répondis donc par de belles paroles aux sollicitations qui me furent faites, et je continuai à rester neutre dans toutes ces intrigues.

Le duc de Richelieu aussi, qui n'avait nulle envie d'être disgracié, rôdait autour de moi, tel qu'un vieux papillon souvent brûlé à la bougie, pour obtenir mon appui auprès de mon frère après la mort du roi. Je commençais à prendre une certaine importance dans l'État; on me croyait appelé à y jouer un grand rôle, et les hommages que m'attirait cette croyance me flattaient, je l'avoue.

Cette considération était due à ma prudence, à ma réserve; ceux qui ne m'aimaient point étaient forcés de me rendre justice, et pendant tout le règne de mon frère j'ai su conserver cette supériorité, malgré le peu de faveur dont je jouissais auprès de la reine, qui était toute-puissante. Cette princesse elle-même, oubliant sa méfiance habituelle à mon égard, venait souvent me consulter, ce qui prouvait tout le cas qu'elle faisait de mes conseils.

Le royaume allait bientôt changer de face : la vie du roi touchait à son terme, mais on ne s'en doutait pas encore, bien que l'évêque de Sencez l'eût clairement donné à entendre dans son fameux sermon qu'il prêcha le 31 mars 1774. Ce prélat, qui devait son élévation à sa bonne conduite, était fils d'un chapelier; il serait trop long de raconter comment il parvint à de hautes dignités dont sa naissance lui fermait le chemin. L'archevêque de Paris fut un de ses principaux protecteurs.

Je fus étonné de la hardiesse de son sermon, auquel j'assistai avec la famille royale; il parla au vieux roi avec une liberté qu'on avait oubliée depuis les sermons que Massillon adressa au roi enfant. L'auditoire ne put s'empêcher de frémir lorsqu'il laissa tomber du haut de la chaire évangélique ces paroles dont on ne connaissait cependant pas toute la vérité, *encore quarante jours, et Ninive sera détruite :* il me semble les entendre retentir aujourd'hui à mes oreilles, tant elles produisirent d'impression sur moi.

Madame Dubarry se plaignit vivement de la sortie que l'évêque avait faite contre les personnes investies de la confiance du roi : car elle la regardait comme une insulte envers elle et le duc d'Aiguillon; elle en demanda le châtiment à mon aïeul, qui lui répondit :

— Vous n'avez rien à redouter, madame, des paroles de l'évêque de Sencez; il a fait son métier dans la chaire, mais je n'en ai pas moins le droit de juger si mon amitié est bien ou mal placée; elle vous est acquise, et rien ne pourra vous la faire perdre.

Cette assurance enchanta la comtesse, qui oublia bientôt, avec sa légèreté naturelle, ses griefs contre le prélat, et ses prédictions contre la chute de Ninive.

CHAPITRE XIV.

Première représentation d'*Iphigénie en Aulide*. — La dauphine cabale pour Gluck. — M. de Sartines en profite. — Approches de la mort du roi. — Situation politique de la France à ce moment. — Conseil donné par Lamartinière. — Partie fine à Trianon. — La jeune fille et la petite-vérole. — Retour à Versailles. — Agitation de la cour. — Conduite héroïque des filles du roi. — Il faut que Louis XV se confesse. — Le comte de Muy. — Ce qu'il dit au dauphin et au comte de Provence.

Un événement en chasse bientôt un autre dans cette suite de vicissitudes dont se compose l'histoire : ce qui contribua bientôt à faire oublier le sermon, ce fut surtout un opéra.

L'*Iphigénie* de Gluck allait être représentée, et ses admirateurs en attendaient merveille. La dauphine ne négligeait rien pour augmenter la cabale des gluckistes, et y mettait presque autant d'ardeur que s'il se fût agi d'ajouter un nouveau fleuron à la couronne. Marie-Antoinette ne nous dissimulait pas ses craintes dans l'intimité ; elle connaissait l'influence que l'ancienne musique exerçait sur certaines oreilles, et la protection que la favorite accordait au compositeur italien. Il fallait donc triompher de ces redoutables adversaires, et la dauphine ne s'abusait pas sur la difficulté d'une telle entreprise.

Elle nous excitait à la seconder; nous nous y prêtions d'autant plus volontiers que nous attachions peu d'importance à la querelle. Quant à moi, je ne faisais aucune différence entre Rameau, Gluck et Piccini, et j'étais assez barbare pour trouver bonne toute musique qui flattait mes oreilles, quel qu'en fût l'auteur; c'est-à-dire que je n'appartenais à aucune faction; mais je me serais bien gardé de l'avouer, car c'eût été faire crier haro sur moi, et me déclarer un homme sans goût.

J'ai dit que l'opéra en question était intitulé *Iphigénie en Aulide*. L'auteur du poème, le Bailli de Rollet, en copiant les pensées de Racine, avait dénaturé ses expressions. C'était un sacrilége dont nous nous amusâmes beaucoup à l'avance, mais à la dérobée, bien entendu, car la dauphine n'entendait pas raillerie sur ce point.

La veille de la première représentation, Marie-Antoinette reçut une lettre anonyme dans laquelle on l'informait qu'il existait une conspiration fort étendue entre les partisans du vieux genre et de Piccini, qui devait éclater le lendemain à l'Opéra contre la musique allemande. La dauphine fit écrire sur-le-champ à M. de Sartines pour le prévenir de ce qui se passait, et lui dire de se mettre en mesure de déjouer cette malveillance des ennemis de Gluck.

Le lieutenant de police, fort empressé de mériter les bonnes grâces de Marie-Antoinette, mit force monde en campagne, donna les ordres les plus sévères, et vint le lendemain à Versailles instruire ma belle-sœur des soins qu'il s'était donnés pour se conformer à ses désirs.

Enfin le fameux jour de la représentation arriva : c'était le 20 avril. Une foule immense de spectateurs, composée de l'élite de la bonne compagnie de la cour et de la ville, remplissait la vaste enceinte de l'Opéra. Les duchesses de Chartres et de Bourbon, la princesse de Lamballe, nous y avaient précédés; les princes du sang, les ministres, les ambassadeurs, les grands seigneurs : rien n'y manquait. Le roi se trouva presque seul ce soir-là; nous remarquâmes l'absence de la favorite.

Ma belle-sœur semblait vivement émue. Elle daigna mêler ses applaudissemens à ceux qui retentissaient dans la salle; la comtesse de Provence la secondait avec non moins de zèle : c'était un enthousiasme général. La déclamation accentuée du récitatif, la beauté des airs, la mélodie des accompagnemens, causèrent un ravissement parmi les spectateurs dont je ne pus moi-même me défendre. Enfin le triomphe de Gluck fut complet : il n'y eut aucun indice de la prétendue conspiration. M. de Sartines, en homme adroit, se donna la gloire de l'avoir prévenue par la sévérité de sa police, et la dauphine lui en sut tant de gré, qu'on doit attribuer à cette circonstance son entrée au ministère de la marine quelque temps après.

Nous revînmes à Versailles enchantés de notre victoire. La dauphine, sans égard pour l'étiquette, ne put s'empêcher d'aller elle-même apprendre au roi le succès du musicien allemand. Sa Majesté parut y prendre un vif intérêt, quoiqu'au fond elle fût peut-être piccinine. Le roi se prétendait quelquefois en riant un juge désintéressé, parce que, disait-il, je ne saurais chanter juste ni

l'une ni l'autre musique. C'était ce qui lui arrivait pour l'air le plus facile. Les jours suivans, Marie-Antoinette reçut des félicitations de tous côtés; il n'y eut pas jusqu'à nos bonnes tantes qui apportèrent à la dauphine leur tribut d'adulation.

Mais le moment approchait où des soins plus importans allaient occuper la dauphine. Je ne puis approcher de cette époque mémorable, de ce passage d'un règne qui était tout pouvoir, à celui qui n'en conserva que l'apparence, sans traiter cette importante matière avec toute l'impartialité et la franchise d'un historien. J'ignore d'ailleurs si jamais ces Mémoires verront le jour, et dans tous les cas, comme cela ne peut être qu'à une époque fort éloignée, je puis faire connaître sans déguisement la cause des malheurs de la monarchie, en respectant toutefois de hautes infortunes. Mais avant que d'entreprendre cette tâche pénible, je crois devoir présenter un aperçu de ce qu'était la France à l'époque de la mort de Louis XV.

Le cardinal de Richelieu, ce politique profond dont je vénère la mémoire, était enfin parvenu à détruire la féodalité royale. Louis XIV, en montant sur le trône, se trouva à la tête d'une noblesse sans force et d'un peuple qui n'en avait pas encore; il fut donc libre de construire l'édifice de la monarchie à sa volonté, et au lieu de s'appuyer sur le concours de la nation, il fit consister toute la royauté dans le roi lui-même. Ce fut un grand tort. Il est impossible que dans un État comme la France il existe une unité, même collective, qui conserve à jamais

l'autorité : celle-ci, pour se maintenir, doit reposer sur un équilibre habilement combiné.

Beaucoup de nos anciens serviteurs se sont récriés lorsqu'en 1814 je suis revenu en France avec une charte; ils ont prétendu que j'abdiquais des droits inaliénables, et que j'en accordais à la nation qu'elle n'avait point sous nos ancêtres. Ces personnes ne sont pas très-fortes en études historiques. Dans la vieille terre des Francs, c'est le despotisme qui est nouveau et la liberté qui est ancienne. Les vrais droits de ma race sont dans les constitutions nationales, si bien que mon aïeul Louis XV lui-même reconnut par plusieurs considérans d'édits que si la nation française éprouvait le malheur de perdre la ligne directe des fils de saint Louis, ce serait à la nation elle-même à le réparer par la sagesse de son choix. En effet, ce fut la nation assemblée qui, en 1328, jugea la question d'hérédité entre Philippe de Valois et Édouard d'Angleterre. L'affranchissement des communes n'était-il pas le résultat de chartes partielles, les seules qui pussent exister alors? Ma charte n'a fait que renouer la chaîne des temps. On ne parle plus en France que de Louis XIV; mais la monarchie remonte plus haut. Enfin j'ai assez maintenu les droits du trône en octroyant moi-même cette charte qu'on voulait m'imposer, et en apprenant aux descendans des anciens seigneurs que la féodalité ne me convenait pas mieux que la révolution.

Tant que Louis XIV vécut, il maintint son système, sans s'apercevoir que ce système ne tenait qu'à lui seul et à l'impulsion qu'il lui avait donnée. Le grand roi

mourut : dès ce moment il se manifesta des symptômes d'agitation. La régence fut une sorte de transaction entre la faiblesse et la violence. Le peuple, conduit par la magistrature, qui se montra son appui plutôt par esprit de faction que par esprit de justice, devint à son tour hostile contre cette royauté. Il n'y avait plus pour celle-ci le danger des grands vassaux ; mais elle se trouvait directement en face du peuple, ce qui était un autre danger. Les courtisans qui avaient remplacé l'ancienne noblesse étaient sans vigueur, sans influence, et ne possédaient aucune de ces qualités qui en imposent à la multitude.

La royauté devint, pour ainsi dire, inaccessible dans la personne de Louis XV. En accoutumant trop le peuple à ne respecter dans le roi qu'un être de raison, on exposait le monarque à une lourde chute le jour où il laisserait voir qu'il n'était qu'un homme.

Les dix dernières années de ce règne rendaient inévitable une révolution, s'il se fût trouvé un ambitieux à grand caractère, qui aurait entrepris le renversement du trône ; mais les mœurs corrompues de cette époque n'offraient plus que des hommes énervés, plus avides de plaisir que de gloire. Peut-être cet homme était-il dans le peuple [1] ; mais ce n'était point parmi les Broglie, les Maurice de Saxe, les Lovendal, les administrateurs et

[1] Sa Majesté pensait peut-être ici à Napoléon, à qui il fallut une révolution pour se faire connaître.

(*Note de l'Éditeur.*)

les magistrats, qu'il fallait chercher des héros. Je m'efforçais vainement de trouver quelque grand seigneur dont l'ame fortement trempée fût digne des siècles précédens.

C'est à cette pénurie de supériorités que la monarchie, déjà si chancelante, dut son salut. Les parlemens, dans leur résistance partielle, n'étant étayés d'aucune haute réputation, s'épuisèrent en vains efforts. Il ne se trouvait pas un homme à la cour qui conçût la possibilité d'ébranler le trône à son avantage; tous ceux qui se montrèrent avec quelque éclat à cette époque appartinrent aux classes inférieures : la noblesse persista dans son inertie politique.

Dès les dernières années du règne de Louis XV on la vit prendre une route nouvelle. Elle se fit l'appui des philosophes; les courtisans se crurent esprits forts, parce qu'ils adoptaient les principes de Voltaire. Ils se figuraient, en se rapprochant de la multitude, atteindre un autre genre de considération; ils ne voyaient pas que la philosophie tendait à confondre tous les rangs, et qu'ils seraient les premières victimes des maximes qu'ils propageaient avec tant de zèle, de la liberté et de l'égalité.

On vit aussi s'élever un nouveau pouvoir en concurrence avec celui de la magistrature, qui seul avait survécu au nivellement de Louis XIV : ce fut le pouvoir des gens de lettres, qui passèrent de la soumission la plus complète à une indépendance absolue; qui sapèrent le trône et les institutions monarchiques, et furent une des principales causes de leur renversement total. Voltaire donna la première impulsion à ce grand mouvement; d'Alembert, Diderot,

Rousseau et quelques autres le secondèrent, sans faire cause commune avec lui. Cette nouvelle faction eut à combattre à la fois la royauté et la magistrature, lasse qu'elle était d'avoir si long-temps rampé devant elle.

Le haut clergé, par son ambition et ses prodigalités, s'était aussi attiré le mécontentement de la nation. Il désertait les temples, et ne se montrait plus qu'à Versailles. Profitant de son influence, il exerçait une tyrannie insupportable sur le bas clergé et sur le peuple, se faisait craindre par son intolérance, et mépriser par le relâchement de ses mœurs.

Ainsi donc, toutes les hiérarchies de la nation offraient une désorganisation croissante, et il ne se trouvait pas une main vigoureuse pour raffermir cet édifice chancelant; le roi, son seul soutien, allait lui-même bientôt manquer. Une agitation inquiète, précurseur de la tempête, grondait sourdement. Le péril était d'autant plus menaçant que, ne pouvant découvrir le point d'où il partirait, on restait dans une sécurité fatale; car sur quoi fonder ses craintes? La magistrature hostile venait d'être renvoyée, la cour et la ville ne montraient aucun factieux; nous n'étions plus au temps des Guise ni des Retz : tout contribuait donc à entretenir notre aveuglement.

Je m'arrête ici, me réservant de traiter ces événemens des premières années du règne de mon frère lorsque le moment en sera venu, et de prouver, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, que tous nos malheurs proviennent de la même source.

L'heure suprême de notre aïeul allait bientôt sonner; mais il n'y songeait pas, et ne changeait rien à ses habitudes ordinaires : le soin de ses plaisirs, et de voir tous ses goûts satisfaits, étaient son unique occupation. Madame Dubarry, dispensatrice de ses amusemens, avait fini par adopter dans toute son étendue le rôle complaisant de madame de Pompadour; et reconnaissant que le roi avait besoin de distractions, elle lui accordait de temps à autre des beautés de passage, qui, sans le rendre infidèle, lui procuraient le plaisir du changement; car, dans le fond, Louis XV était l'homme de son royaume le plus constant dans ses habitudes.

Vainement son premier chirurgien le conjurait de se ménager : il faisait la sourde oreille, et se croyait le maître, même de son existence, comme s'il pouvait à son gré prolonger ses jours aussi bien qu'augmenter ses armées ou doubler l'impôt.

Sur ces entrefaites, le hasard ou autre chose plaça sur sa route une jeune fille de dix-huit ans, modèle de grâce et de beauté. Louis XV mit ses affidés en campagne comme il eût fait traquer une forêt par ses piqueurs, afin de faire venir le gibier à lui. Les Pétrones de Versailles, après avoir rehaussé les attraits de la demoiselle par une riche parure, l'amenèrent à Trianon, où devait se donner une partie fine.

Je crois devoir flétrir, en les nommant ici, les personnes qui assistèrent à ce dernier festin de Balthazar : ce furent mesdames de Mirepoix, de Flavacourt, de Forcalquier et Dubarry; le prince de Soubise, les ducs de

Richelieu, d'Aiguillon, de Cossé, de Noailles et de Duras. On s'amusa, on rit à qui mieux mieux, et déjà la mort avait pris place au banquet. Le roi le quitta à minuit environ pour aller trouver la jeune fille qui l'attendait.

Le lendemain, il se plaignit d'une violente indisposition. Déjà la petite-vérole se développait en lui avec les symptômes les plus alarmans; elle lui avait été inoculée par la jeune fille, qui elle-même en avait le germe sans s'en douter. On appela Bordeu, médecin de la comtesse Dubarry, à défaut de Quesnay, premier médecin ordinaire, qui n'exerçait plus, attendu son grand âge, et de Le Monnier, qui l'avait remplacé en survivance, mais qui ne possédait pas la confiance de la favorite. Bordeu, gagné par celle-ci, dit que la maladie du roi ne serait rien, et qu'il ne voyait pas la nécessité de le transporter à Versailles. C'était un grand point pour la comtesse et sa cabale, qui connaissaient l'importance de ne point remettre mon aïeul en d'autres mains, et surtout de l'éloigner de tout retour à la religion.

Mais La Martinière, que le roi avait fait appeler dès le premier moment, bouleversa bientôt tout ce plan, en déclarant qu'il fallait conduire au plus vite le malade à Versailles. On savait qu'il n'y avait point à transiger avec sa volonté, et force fut de s'y soumettre.

Louis XV était comme un enfant docile en présence du chirurgien investi de toute sa confiance, et malgré la crainte de déplaire à la favorite, il consentit à quitter Trianon.

Le roi n'était pas encore parti, que nous le savions

déjà dangereusement malade. Chacun alors s'examina avec attention ; on fit d'un coup-d'œil l'énumération de ce qu'on avait à perdre ou à gagner dans cette catastrophe. En un instant, la cour changea d'aspect ; une expression vague de craintes ou d'espérances se dessina sur tous les visages. La dauphine passa une partie de la nuit en causeries avec ses intimes. Je sus, de la personne qui m'informait des moindres détails de la maison de Marie-Antoinette, que l'abbé de Vermont ne s'était pas couché, et qu'après avoir écrit plusieurs heures de suite, il était allé lui-même porter ses dépêches chez le comte de Merey-Argenteau, ambassadeur de l'impératrice Marie-Thérèse.

Je ne devais point hériter de la couronne, et cependant il y eut plus de monde dans mon salon ce soir-là que d'ordinaire ; d'Artois lui-même, qu'on négligeait généralement, parce qu'on lui croyait peu de crédit, se vit, comme moi, l'objet de nombreux hommages. Le prince de Beauvau trouva moyen de me joindre un moment pour me parler encore du duc de Choiseul. J'eus un véritable plaisir à lui communiquer la lettre de mon frère : il en fut consterné, mais non de manière à perdre toute espérance, tant il comptait sur l'influence de la dauphine.

On cacha d'abord le genre de maladie du roi ; néanmoins le bruit ne tarda pas à circuler qu'il était attaqué de la petite-vérole. Mes tantes accoururent auprès de leur père, dès qu'elles le surent dangereusement malade, et ne le quittèrent plus jusqu'à sa mort, quoi qu'on pût faire pour les arracher d'auprès de lui. Leur conduite dans cette circonstance fut au-dessus de tout éloge. Elles chas-

sèrent en quelque sorte de la chambre de mon aïeul la favorite, qui ne put y paraître qu'à la dérobée, lorsque, sous un prétexte quelconque, on faisait retirer Mesdames dans un cabinet voisin.

Le lendemain matin, Le Monnier, Bordeu, La Martinière, et le reste des médecins du roi, s'assemblèrent en consultation, en présence du duc de Duras. La Martinière, avec sa franchise brutale, n'hésita pas à signaler l'existence de la petite-vérole, et à dire qu'il regardait le roi comme perdu. Tous ses confrères, qui jusqu'à ce moment n'avaient pas osé se prononcer, se rangèrent de son opinion; néanmoins on se promit de garder le plus profond secret sur le résultat de la consultation.

Le duc de Duras, effrayé de l'espèce de responsabilité qui pesait sur lui, chercha à la diminuer de moitié, en la faisant partager à quelqu'un. Sa bonne étoile voulut que le comte de Muy se trouvât ce jour-là à Versailles. Tous ceux qui ont connu cet homme estimable ont conservé le souvenir de ses vertus, qui faisaient pardonner en lui l'infériorité de son esprit. Avec des principes invariables, il était rempli de noblesse et de désintéressement, d'une piété sincère, et qui ne se manifestait extérieurement que par ses bonnes œuvres. Aussi habile militaire que brave, il s'était distingué aux batailles de Fontenoy, de Haustenbeck, de Revel et de Minden. Attaché, sous le titre de menin, au dauphin notre père, il devint bientôt son ami le plus sincère et le plus dévoué : l'un et l'autre n'avaient qu'un seul désir, le bonheur du peuple et la gloire de l'État. Le rang avait disparu entre

eux pour faire place à la plus touchante affection : aussi le comte de Muy fut inconsolable de la mort du dauphin. Il blâma la conduite du roi dans cette circonstance, et refusa le ministère de la guerre lors de la disgrâce des Choiseul, parce qu'il lui aurait fallu voir la favorite. Le comte reporta sur nous l'amitié qu'il avait eue pour notre père, et Berry et moi lui en manifestions une vive reconnaissance. Sa conversation était grave, mais attachante. On craignait sa sévérité, quoiqu'il ne la montrât jamais; mais sa réputation d'homme vertueux était si bien établie, que ceux qui avaient des reproches à se faire ne pouvaient être à leur aise dans sa société.

Le pauvre duc de Duras n'aurait pu, certes, mieux s'adresser. Il lui confia l'imminent péril du roi, et lui demanda ce qu'il avait à faire dans cette circonstance. La réponse du comte de Muy fut qu'on devait administrer au monarque les derniers sacremens le plus tôt possible. Le duc, effrayé de prendre sur lui une telle mission, essaya de contéster la nécessité; mais M. de Muy lui parla de manière à lui fermer la bouche au premier mot; puis il le quitta pour aller annoncer au dauphin la situation de notre aïeul.

Mon frère aîné, quoique le plus intéressé à ce qui se passait, était peut-être celui de la famille qui s'en occupait le moins: aussi, grande fut sa surprise lorsqu'il apprit que la couronne allait probablement bientôt lui appartenir. Loin d'en manifester la moindre joie, il ne songea qu'à la perte dont il était menacé, et son excellent cœur lui fit répandre des larmes. Ceux qui l'environ-

16.

naient eurent la naïveté d'en témoigner leur étonnement. On fut obligé d'envoyer chercher la dauphine pour le consoler ; elle lui prêcha la résignation, et parvint à apaiser le premier élan de sa douleur.

Le comte de Muy passa ensuite chez moi pour achever de remplir sa mission. J'étais déjà préparé à la mort du roi, car j'avais été instruit par une personne de confiance de l'arrêt qu'avaient prononcé les médecins. L'ami de mon père me trouva donc plus ferme que le dauphin, en m'apprenant que Louis XV était sur son lit de mort. Je m'attendais qu'il allait m'entretenir plus particulièrement de la situation précaire de la cour, et sur ce qu'il y aurait à faire pour l'avenir ; mais il ne me parla que de l'urgence de faire confesser le roi sans délai, car il ne voyait rien au delà. Mes regards se portaient plus loin ; j'interrogeais l'avenir, et je ne pouvais m'empêcher néanmoins d'admirer le désintéressement du comte de Muy, qui n'avait en vue que le salut du roi, tandis que chacun n'était occupé qu'à tirer parti de l'événement à son profit.

CHAPITRE XV.

Scènes diverses pendant que le roi est sur son lit de mort. — L'archevêque de Paris. — Les évêques de Senlis, de Meaux et de Gap. — On se renvoie la balle. — Le chancelier demande une audience secrète au comte de Provence. — Matière dont ils traitent. — Renvoi de la favorite. — Mot sublime de la dauphine. — Le roi reçoit les sacremens. — On veut donner un guide au monarque futur. — Madame Victoire et M. de Machault.

Le duc de Duras luttait en vain contre la responsabilité qui pesait sur lui : si, d'un côté, il craignait de déplaire au roi, en le faisant administrer, dans le cas où il recouvrerait la santé; de l'autre, il encourait l'indignation du dauphin, des filles de Louis XV et de tout le clergé, s'il le laissait mourir sans les secours de la religion. Lorsque le comte de Muy l'eut quitté, il resta quelque temps en consultation avec lui-même, ce qui lui arrivait rarement, et se décida enfin à faire son devoir. Il dépêcha donc des gentilshommes ordinaires aux ministres, et envoya des courriers à madame Louise, que le salut de son père intéressait particulièrement, ainsi qu'à l'archevêque de Paris et au cardinal de La Roche-Aymon, qui était dans ce moment à Paris.

Le bruit du danger que courait le roi se répandit rapidement à Versailles; il ne fut pas, comme disent nos

chroniques, fils de bonne mère qui ne s'en émût. On n'ignorait pas que cet événement allait totalement changer la face des affaires ; car il paraissait impossible que le dauphin gouvernât selon les maximes de Louis XV. Les gens à courtes vues voyaient déjà le duc de Choiseul à la tête du ministère, M. d'Aiguillon disgracié, le chancelier à la Bastille, et l'abbé Terray à la potence. Quant à la favorite, on s'imaginait qu'elle ne pouvait être rien moins que fouettée et marquée, ou enfermée à perpétuité dans quelque monastère.

On se remuait de cent façons pour se mettre en mesure de paraître avec avantage sous le nouveau gouvernement. Le prince et la princesse de Beauvau, dont on s'était éloigné avec soin jusqu'à ce moment, furent, le même soir, entourés d'une foule nombreuse, tandis que la maréchale de Mirepoix, leur sœur, demeura presque seule. J'ai déjà dit que j'eus aussi ma part d'hommages dans ce bouleversement général : ce qui fut pour moi le sujet de plus d'une réflexion.

Dès que le comte de Muy m'eut quitté, je me rendis chez le dauphin, qui revenait de chez le roi, près duquel il n'avait pu parvenir, l'étiquette s'y opposant ; et, en effet, on ne pouvait exposer l'héritier présomptif à respirer l'atmosphère d'une maladie contagieuse.

Mon frère était encore fort triste. Il parut se complaire dans ma société, ainsi que dans celle de ma femme, du comte et de la comtesse d'Artois ; nous nous renfermâmes entre nous, en admettant néanmoins dans notre intimité quelques personnages destinés à jouer un rôle sous le nou-

veau règne, le duc de Coigny, le comte de Modène, le marquis de Montesquiou et la princesse de Lamballe, ainsi que les dames d'honneur et d'atour de la dauphine, qui composèrent toute notre société jusqu'à la mort du roi.

Nous apprîmes dans le courant de la journée que madame Louise avait écrit à ses sœurs, pour leur recommander de s'occuper du salut de leur père, et de mettre de côté tout autre considération terrestre. Elle s'adressait à la conscience de mes tantes, qu'elle rendait responsables envers le ciel de tout le blâme qui adviendrait en cas de malheur.

Le grand-aumônier vint le premier; mais, plus courtisan qu'ecclésiastique, il chercha à se tirer de cette position difficile; et, feignant une indisposition subite, il s'établit sur une chaise longue, où il resta jusqu'à l'arrivée de l'archevêque de Paris, à attendre l'événement. Celui-ci, véritable successeur des apôtres, se hâta de venir accomplir ses devoirs auprès du mourant, dès qu'il eut reçu la lettre du duc de Duras, quoiqu'il fût atteint d'une strangurie qui lui causait de vives douleurs. Il parut donc à Versailles au moment où on le croyait encore entre les mains de son chirurgien.

Il alla d'abord rendre ses devoirs à mes tantes, qu'il ne trouva pas chez elles, car elles étaient déjà auprès du roi. Ayant été prévenues que M. de Beaumont les attendait, mesdames Adélaïde et Sophie vinrent le rejoindre, laissant madame Victoire près de leur père. Les princesses reçurent le prélat comme un envoyé du ciel. Les évêques de Meaux, de Gap et de Senlis survinrent; celui de Chartres, diocésain, ne parut pas. M. de Roquelaure,

évêque de Senlis et premier aumônier du roi, qui vient de mourir après avoir longuement prolongé sa carrière, était le plus aimable des hommes. Spirituel, léger, galant à l'occasion, rempli de gaîté et d'abandon, sans passer toutefois les bornes de la réserve, il avait trouvé le moyen de se mettre bien avec les divers partis qui divisaient la cour. Le roi aimait sa piété douce, qui ne consistait point à tourmenter les autres; il causait volontiers avec lui, l'admettait dans une privauté que le digne prélat ne se souciait pas de perdre en s'avançant trop dans une affaire qui ne le regardait que peu. Car avant lui devaient passer le grand aumônier, l'archevêque de Paris, l'évêque de Chartres, le curé de Notre-Dame de Versailles, et enfin le confesseur de Sa Majesté.

L'évêque de Meaux, Périgourdin ou Quercinois, premier aumônier de madame Adélaïde, n'avait guère voix au chapitre, ses connaissances étant bornées. Il passait pour être très régulier dans sa conduite publique, mais les méchans prétendaient qu'il s'en dédommageait dans sa conduite privée. L'évêque de Gap, M. Narbonne-Lara, aumônier de mes deux autres tantes, était plus grand seigneur qu'humble prélat. C'était un bel homme, fort en odeur de sainteté auprès de nos vieilles douairières, et qui était plus occupé de son avancement temporel que du salut de son ame.

C'est ainsi que se composait le conseil vénérable chargé de décider du sort futur de mon aïeul. Il s'adjoignit le cardinal de La Roche-Aymon, qui arriva se soutenant à peine et faisant les plus plaisantes contorsions, afin

de soutenir le rôle de sa feinte indisposition. On le choisit cependant pour annoncer au roi la nécessité de se confesser, mais il s'y opposa de toutes ses forces ; enfin, voyant que l'archevêque de Paris insistait, il s'avisa de demander que l'on consultât le dauphin.

Mon frère laissa voir toute l'indécision de son caractère dans cette circonstance mémorable ; il rougit, balbutia lorsque les saints personnages vinrent le consulter, et fut incapable de prendre une résolution.

La question en resta donc au même point après lui avoir été soumise. De mon côté je me tins dans une réserve muette, me gardant bien de prendre sur moi une responsabilité que chacun voulait écarter. Je n'avais, par bonheur, aucune obligation à remplir dans cette circonstance, et je n'étais pas homme à m'en créer dont les conséquences pussent m'inquiéter un jour.

Les évêques revinrent près de mes tantes ; on se renvoya successivement la balle, et, tandis qu'on passait un temps précieux à ces débats, l'ame d'un fils aîné de l'Église pouvait être enlevée par Satan, au grand scandale de toute la chrétienté. Enfin, on allait se séparer sans rien conclure, lorsqu'on songea à l'abbé Madoux, confesseur du roi, qui poussait la tolérance à l'extrême envers son royal pénitent, et épiait l'heure de se dédommager de ses complaisances forcées. Il fut décidé à l'unanimité qu'on le chargerait de la tâche pénible qu'aucun de ses supérieurs ne voulait remplir. M. de Beaumont, après l'avoir catéchisé convenablement, l'envoya près de l'auguste malade.

L'abbé Madoux, en arrivant dans la chambre du roi, fait part de sa mission aux ducs de Duras et de Richelieu. Ces messieurs veulent consulter la faculté avant de rien décider. On appelle Bordeu qui, tout dévoué à la favorite et au duc de Richelieu, déclare qu'on tuera le roi si on l'instruit de son état. Le confesseur retourne donc déclarer à Mesdames et aux prélats qu'il n'y a encore rien à faire aujourd'hui.

J'étais allé trouver la dauphine dans la journée pour lui rappeler que le moment d'agir approchait; mais elle persistait à rester dans une complète inaction, et à ne pas vouloir d'autre guide que le duc de Choiseul. Elle craignait M. de Muy, je ne sais trop pourquoi.

Retiré dans mon appartement avec Modène et Montesquiou, nous faisions des conjectures sur l'avenir; ils me voyaient jouer un grand rôle par l'envie qu'ils en avaient. Je reçus sur ces entrefaites un billet du chancelier, qui me demandait une audience secrète pour le même soir, ayant, disait-il, à me raconter des faits de la plus haute importance.

Je me contins de manière à ne rien laisser deviner aux deux courtisans de ce qui se passait en moi, et je trouvai moyen, par des voies détournées, de faire savoir à M. de Maupeou que je consentais à sa demande. J'avoue que ce message du chancelier excita toute ma curiosité. Que pouvait-il avoir à m'apprendre? était-ce une révélation sur le passé ou sur l'avenir? Cependant, malgré mon anxiété, je continuai à causer avec Modène et Montesquiou, jusqu'à l'heure où j'avais l'habitude de me coucher. Lors-

qu'ils furent partis, je me rendis dans le petit salon par lequel le chancelier devait s'introduire furtivement chez moi. Il ne se fit pas long-temps attendre; le valet qui était dans la confidence me l'amena accoutré d'une façon si étrange, qu'en tout autre occasion j'en aurais ri.

Après avoir débuté par les complimens d'usage, il me manifesta ses inquiétudes sur la manière dont le dauphin gouvernerait; il partageait l'opinion générale sur la rentrée soudaine de M. de Choiseul. Je ne pus ni ne voulus lui rien dire de certain à ce sujet; je préférais d'ailleurs entretenir cette croyance, que je croyais propre à empêcher tout autre cabale. Je répondis donc à M. Maupeou en termes généraux : j'ajoutai que je me reposais sur la sagesse de mon frère, pour ne pas remettre en question une affaire déjà décidée, et que, quant à moi, j'étais pour le nouvel ordre de choses.

Tout en conservant cette réserve, je ne m'étais jamais expliqué si clairement; aussi le chancelier, transporté, faillit me sauter au cou, et son visage, naturellement vert pâle, devint pourpre de joie. Il me dit en retour que si le nouveau roi suivait une autre route, il perdrait la monarchie, les parlemens détruits ayant le projet de chercher à s'emparer de l'autorité au détriment du souverain, en la partageant avec les états-généraux; que, de plus, ils voulaient amener l'établissement d'une constitution à l'instar de celle des Anglais, dans laquelle les parlemens remplaceraient la pairie, et que, par des élections faites dans les diverses municipalités, on formerait une sorte de chambre des communes.

Le chancelier appuya cette assertion de raisonnemens plausibles ; puis il me signala les principaux meneurs de cette intrigue et ses ramifications avec les provinces. Il me parla ensuite de son ennemi juré en termes si peu ménagés, que j'en fus effrayé, car il n'hésita pas à le charger d'un triple crime dont j'étais la victime. Je fus étourdi de ces révélations du chancelier, qui m'en fournit des preuves ou prétendues telles. Il est certain que s'il ne parvint point à me convaincre complètement, il jeta du moins dans mon esprit des doutes qui augmentèrent ma méfiance et me portèrent dans la suite à des actes et à des recherches que je ne peux ni ne veux spécifier : c'est un sujet que de grandes raisons d'État m'empêchent de traiter plus clairement ; peut-être même en ai-je déjà trop dit.

Au résultat, je n'étais pas totalement étranger à la révélation de M. Maupeou ; il m'en était déjà revenu quelque chose. Le chancelier conclut en me demandant de nouveau ma protection : je lui promis que, quoi qu'il arrivât, je n'oublierais jamais le service qu'il avait voulu rendre à la monarchie. Tout occupé de lui-même, il ne songeait guère aux autres, et ne me dit pas un mot de madame Dubarry, ni du duc d'Aiguillon, ni de l'abbé Terray : était-ce l'effet d'un oubli égoïste ou calculé ? je l'ignore.

Je dormis peu ; on venait, selon mon ordre, me rendre compte de deux heures en deux heures de l'état du roi. Je sus qu'un Anglais, le docteur Sultow, offrait de le guérir si on l'autorisait à le traiter comme il l'entendrait. Cette

prétention fit d'abord jeter feu et flammes à la faculté, qui qualifia de charlatan l'Esculape anglais : celui-ci s'adressa au duc d'Orléans, qui, persuadé de son mérite, en parla à mes tantes. Mesdames ayant désiré le voir, le duc le leur amena. On tâcha, à l'aide d'une forte récompense, de le décider à laisser analyser les remèdes qu'il comptait employer par une commission choisie à l'école de médecine; mais il s'y refusa constamment, sous prétexte que le moment d'en faire usage était passé, et que l'effet en serait nul maintenant.

Il était difficile d'approcher du roi. Le duc de Richelieu, profitant de l'extrême bonhomie de M. de Duras, s'emparait de la haute police de la chambre du malade, et ne laissait entrer que qui bon lui semblait. Il manœuvrait même avec tant d'adresse, que nos tantes, quoiqu'en station fixe près de leur père, ne pouvaient lui parler sans qu'un tiers fût là pour épier leurs paroles.

Mais le maréchal prenait des peines inutiles. Toutes ses précautions ne purent écarter un de ses plus dangereux antagonistes, le chirurgien La Martinière, qui, fort de sa loyauté et moins courtisan qu'attaché à ses devoirs de médecin, ne pouvait taire la vérité si le roi la lui demandait. En effet, La Martinière, pressé par Louis XV, lui avoua qu'il avait la petite-vérole. C'en fut assez pour renverser l'édifice construit avec tant d'efforts par le maréchal. Le roi aussitôt pensa à la mort et voulut s'y préparer. Il commença par donner l'ordre, auquel on se conformait à l'avance, d'interdire à ses petits-fils, non seulement l'entrée de sa chambre, mais encore toute la

partie du château où elle était située. Il se refusa à toute signature, et défendit qu'on lui parlât d'affaires; puis, appelant ses filles près de son lit, il leur annonça son état d'un ton pénétré de tristesse.

Mesdames fondirent en larmes, ne pouvant maîtriser leur douleur. Madame Adélaïde lut à Louis XV une lettre qu'elle venait de recevoir pour lui de madame Louise. Le roi l'écouta à peine, toute sa force morale l'ayant abandonné depuis qu'il connaissait sa position. Cependant il vit encore une fois madame Dubarry; mais il ne tarda pas à la convaincre que son règne était passé en disant au duc d'Aiguillon :

— Je n'ai point encore oublié la scène de Metz, et il me serait désagréable qu'on la renouvelât à Versailles. Dites à la duchesse d'Aiguillon qu'elle me fera plaisir d'emmener la comtesse Dubarry à Ruel.

C'était un congé dans toutes les règles, qui causa une grande joie au château. Le départ de cette malheureuse femme fit plus de sensation à la cour que la mort prochaine du monarque. Les Choiseul en étaient dans le ravissement. Plus de cent voix s'élevèrent pour engager la dauphine à se venger aussitôt qu'elle en aurait le pouvoir; mais je dois lui rendre cette justice, que loin de prêter l'oreille à ces conseils, elle répondit d'un ton rempli de dignité :

— La comtesse Dubarry a pu vouloir lutter avec moi; mais je ne m'abaisserai point à lutter avec elle; la punition de cette femme va être dans son changement de fortune et son isolement. La reine de France n'aura pas à s'en occuper.

Marie-Antoinette tint parole; elle se conduisit avec une magnanimité dont la cabale ne lui sut aucun gré, et que les héros de la faction Choiseul eurent l'infamie de lui imputer à crime. Madame Dubarry partit dans la nuit du 4 au 5 mai.

Le roi passa dans les alternatives du mieux et du pire jusqu'au 10 suivant, jour qui enleva tout espoir. Il était aux portes du tombeau, et son successeur ne songeait pas encore à adopter un plan de conduite. La dauphine, qui avait le sien, cherchait à le maintenir dans cette apathie, espérant toujours profiter du premier moment de confusion que causerait son avénement inopiné pour lui faire adopter ses projets. Mon influence était nulle; mes tantes perdaient le peu qu'elles en possédaient par la mort de leur père : d'ailleurs on empêchait d'approcher du dauphin; et ce que j'avais prévu arriva, il fut pris complètement au dépourvu.

Le 8 au matin, qui était un lundi, le roi demanda lui-même son confesseur, puis il désira recevoir les derniers sacremens. Nous jugeâmes, d'après cela, que Louis XV sentait bien qu'il n'y avait plus pour lui de royaume dans ce monde, et nous dûmes nous préparer à une prochaine séparation. Cette cérémonie se fit avec toute la solennité d'usage : nous allâmes, mes deux frères et moi, à la chapelle, mais on ne nous permit pas d'accompagner le viatique chez le mourant. Le grand-aumônier, dont l'indisposition avait cessé avec la certitude de ne plus encourir le déplaisir du roi, officia pontificalement dans cette circonstance. Il y avait cependant une formalité à remplir

qui causa un instant d'embarras au prélat : c'était la réparation publique d'une vie un peu désordonnée ; mais il s'en tira d'une manière adroite. Au moment de donner la communion au roi, il dit aux assistans, qui avaient suivi en grand nombre le clergé près du lit de mort de Louis XV :

— Messieurs, la faiblesse du roi l'empêchant de parler, il m'ordonne de vous dire que, bien qu'il ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu, il est fâché d'avoir donné du scandale à ses peuples ; qu'il se repent de ses péchés avec une douleur sincère, et que si la Providence lui accorde encore quelques années d'existence, il veut les consacrer au bonheur de son peuple et au soutien de la religion.

Cette allocution pieuse produisit son effet : nul ne douta que tout scandale de la vie de Louis XV ne fût effacé par ces paroles, et qu'il pouvait désormais se présenter sans crainte au pied du trône céleste.

Dès ce moment on cessa de s'occuper du roi moribond. Chacun était impatient de quitter le monarque dont on n'avait plus rien à attendre pour se rapprocher de l'autre, qui allait être le dispensateur de toutes les grâces. Madame Victoire, celle de nos tantes dont le jugement était le plus éclairé, pensa qu'il était nécessaire de guider le dauphin dans le choix important d'un premier ministre ; elle lui écrivit et ne craignit pas de se déclarer contre le duc de Choiseul avec une fermeté qui fit honneur à son caractère : elle proposa à sa place M. de Machault, qu'elle regardait comme un homme probe et habile. Plût au

ciel que mon frère s'en fût rapporté à ce sage conseil! Mais une mauvaise influence devait le pousser dès le commencement de son règne à prendre les partis les plus désavantageux, et à s'éloigner de ceux qui l'avaient servi avec zèle et intelligence, pour se livrer à des hommes incapables de lutter contre les obstacles que leur suscitait la cabale ennemie.

CHAPITRE XVI.

Les ducs d'Aiguillon et de La Vrillière cabalent, en désespoir de cause, en faveur du comte de Maurepas. — Le marquis de Pesay. — Le comte de Maurepas. — Pourquoi madame Adélaïde se déclare en sa faveur. — Mort de Louis XV. — Voyage à Choisy. — Joie du peuple. — Détails. — Age des principaux membres de la famille royale. — Changement de politique. — Amis de la reine. — Suite des intrigues pour le choix d'un premier ministre. — Les Choiseul sont battus. — M. de Maurepas est nommé. — Lettre que Louis XVI lui écrit. — Madame de Maurepas.

Tandis que mon aïeul était agonisant, le parti qui régnait en son nom, fort de sa situation présente, cherchait à reculer sa chute par tous les efforts humains. Cette cabale environnait la famille royale dans un filet qu'elle ne pouvait rompre ni même apercevoir. Madame Victoire croyait correspondre secrètement avec le dauphin; mais avant que ses lettres parvinssent jusqu'à lui elles étaient adroitement décachetées et mises sous les yeux des ducs d'Aiguillon, de Richelieu et de Saint-Florentin, trio étroitement uni dans ce moment.

Ces messieurs surent donc que ma tante penchait pour M. de Machault. On redoutait la probité incorruptible

de cet austère vieillard : on savait qu'il ne serait pas possible de l'éblouir, de le tromper, il fallait l'écarter à tout prix. Il existait en parallèle avec celui-ci un autre vieillard, né la même année, qui conservait sur le déclin de l'âge toute la frivolité de la jeunesse. Le comte de Maurepas, qui avait été ministre sous Louis XV, était incapable de hautes pensées; superficiel au plus haut degré, il donnait autant d'importance à la confection d'un couplet qu'à une affaire d'État; il aimait les bons mots, et croyait tout réparer à l'aide d'une plaisanterie faite à propos. Le soin de rendre ses soupers agréables l'occupait avant celui de bien gouverner la France; aussi l'État marchait en conséquence. Tel fut l'homme que le duc de La Vrillière, uni à lui par des liens de parenté, ainsi que le duc d'Aiguillon, proposa de mettre à la tête des affaires. Ces messieurs espéraient établir sur le comte de Maurepas une complète domination, grâce à sa facilité et aux bons offices de sa femme, qui ne savait rien leur refuser. Le comte d'ailleurs ne pouvait aimer les Choiseul, dont il avait à se plaindre, et ces raisons suffisaient pour en faire l'homme indispensable du moment.

Cet ex-ministre, exilé pour avoir déplu à la marquise de Pompadour, habitait depuis lors la terre de Pontchartrain, à six lieues de Versailles, où la cour allait souvent le visiter sans que le roi le trouvât mauvais. Il était donc facile au triumvirat de correspondre avec lui. On lui dépêcha un homme de paille, dont la fortune qu'il fit depuis surprit généralement. Je puis mieux éclaircir que personne ce petit mystère, qui occupait à cette

époque tant de gens. C'est sur ce personnage qu'on fit l'épigramme suivante :

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous assure;
Car en deux ans, et malgré la nature,
Il s'est fait poète et marquis.

M. de Pesay ou Masson, sorti d'une famille de finance, quoique assez jeune encore, était déjà consommé dans l'intrigue; il avait eu l'art de se faufiler dans la bonne compagnie, et même jusqu'à la cour. Il allait à Pontchartrain recevoir de fréquentes audiences du duc d'Aiguillon; et, d'homme obscur qu'il était d'abord, il finit par jouer une espèce de rôle. Ce fut donc lui que le duc de La Vrillière chargea d'aller trouver M. de Maurepas, pour l'engager à écrire à madame Victoire qu'il offrait ses services au dauphin, pensant qu'il pourrait lui être agréable dans la conjoncture actuelle.

Le long exil de M. de Maurepas ne l'avait pas rendu plus sage; il saisit avec avidité cette lueur d'espérance qui lui était offerte de rentrer au pouvoir. Ma tante Adélaïde lui était très attachée; ils étaient en correspondance suivie; elle lui demandait souvent des conseils, et le comte ne manquait jamais d'y joindre une collection de bons mots, d'épigrammes et de caricatures, futilités auxquelles il attachait beaucoup plus de prix que ma bonne tante. Il se rappela dans cette occasion au souvenir de madame Adélaïde d'une manière toute particulière, et cette princesse reçut en même temps une lettre ano-

nyme qui l'informait que madame Victoire travaillait en faveur de M. Machault.

Mes tantes vivaient trop rapprochées les unes des autres pour qu'il ne se glissât pas entre elles quelques divisions. L'aînée, forte de son droit féodal, en faisait peser tout le poids sur ses cadettes, et il lui sembla que la cabale que madame Victoire voulait former contre elle était un attentat à son rang de primogéniture. Elle travailla donc dès lors avec activité à porter son protégé au ministère, et arriver à son tour au dauphin. Mon frère, qui recevait déjà les billets de madame Victoire, dictés dans un sens tout opposé, ne sut bientôt plus auquel entendre, et cette perplexité était d'autant plus pénible qu'il n'osait en faire part à personne, et surtout à sa femme, dont il redoutait l'opposition.

On mit en œuvre un autre moyen pour écarter M. de Machault. Pendant son ministère il avait essayé de réformer les mœurs du haut clergé et de contenir son ambition; on partit de ce point pour le représenter au dauphin comme un impie qui voulait renverser la religion. Le grand-aumônier, que mon frère aimait beaucoup, ainsi que l'évêque de Senlis, avec lequel il s'était raccommodé, entreprirent de lui faire croire à cette calomnie, et ils y réussirent si bien que le concurrent dangereux fut complètement évincé. Il restait le duc de Choiseul, que Marie-Antoinette soutenait avec un zèle qu'aucun obstacle ne pouvait ralentir, mais d'un autre côté la faction Maurepas ne restait pas dans l'inaction.

M. de Pezay ne fit qu'aller de Versailles à Pontchar-

train, du 7 au 9 mai, ne prenant pas même de repos la nuit, et voyageant sous divers déguisemens afin d'éviter les soupçons. La part qu'il eut à cette intrigue acheva de le rendre agréable à M. Maurepas. Je dirai plus tard comme ce dernier s'y prit pour lui faire obtenir la bienveillance de Louis XVI.

L'agonie du roi se prolongea jusqu'au mardi, 10 mai 1774; il expira vers trois heures du matin. Nous avions résolu en famille de quitter Versailles aussitôt après qu'il aurait rendu le dernier soupir, et d'aller passer les premiers jours de deuil à Choisy, où nous espérions être plus livrés à nous-mêmes que partout ailleurs.

Il était convenu, entre les gens de notre service et ceux qui étaient près du roi, que pour indiquer le moment précis de sa mort, on éteindrait une bougie placée derrière une croisée de l'appartement royal, que l'on apercevait de celui de la dauphine. Cet ordre fut exécuté, et on alla aussitôt chez le dauphin lui annoncer qu'il était roi de France sous le nom de Louis XVI.

Ce fut un grand désappointement pour ceux qui se flattaient d'apporter au dauphin la première nouvelle de son avénement; du reste nous reçûmes fort peu de monde, et les voitures étant toutes disposées, nous partîmes dès la pointe du jour; le roi, la reine, moi, ma femme, le comte et la comtesse d'Artois, mettant toute étiquette de côté, en ne nous faisant point accompagner.

Louis XVI avait quelque envie de pleurer, le comte d'Artois aurait volontiers imité son exemple, mais il échappa à sa femme un quiproquo si plaisant, rehaussé

encore par son accent piémontais, que notre douleur ne put résister au rire bruyant excité parmi nous. Nous arrivâmes à Choisy presque entièrement consolés; et, il faut le dire, le feu roi n'avait jamais rien fait pour s'attirer notre tendresse.

Nous causâmes à qui mieux mieux; mon frère aîné était surtout charmé de penser que pendant neuf jours il ne verrait pas un ministre et n'entendrait point parler d'affaires. Nous allâmes loger dans le château neuf; nos tantes, qui nous rejoignirent, occupèrent le vieux. Mais avant de décrire ce qui caractérisa le nouveau règne, je veux terminer les détails qui ont rapport à l'ancien.

Louis XV en mourant avait perdu toute la popularité qu'il avait eue dans sa jeunesse; on lui faisait même un grief de la destruction des parlemens sans lui tenir compte de l'amélioration qu'avait amenée cette mesure; on le rendait responsable de tous les malheurs des temps; enfin, il serait difficile d'exprimer l'allégresse que la nouvelle de son trépas causa dans toutes les classes. On osa même, sans respect pour sa mémoire, témoigner sa joie par des écrits en vers et en prose, et des caricatures de toutes sortes : je le vis avec douleur, car il me semblait qu'une telle licence retombait sur les enfans du prince qui n'était plus.

Marie-Antoinette, étrangère à notre famille, croyait ne pas devoir s'en offenser; elle empêcha même le roi de sévir contre les coupables, si bien que, pendant plusieurs semaines, on aurait dit que chacun avait acquis le droit

d'insulter à la mémoire et presqu'au cadavre de notre aïeul. Je ne rapporterai pas ce qui eut lieu à Versailles à cette époque, non plus que les funérailles du feu roi, qui se firent avec une indécence dont il me serait pénible de parler. Je tairai également le service qui se célébra à Saint-Denis, où je conduisis le deuil; car tous ces détails sont connus et se trouvent partout.

Je me bornerai à dire qu'une lettre de cachet, conçue en termes fort peu alarmans, relèguait d'abord madame Dubarry à l'abbaye de Pontaux.

La famille royale, au moment de la mort de Louis XV, se composait de son petit-fils Louis XVI, son successeur, âgé alors de dix-neuf ans, huit mois et treize jours; de la reine Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, âgée de dix-huit ans, six mois et huit jours;

De Louis Stanislas-Xavier de France, comte de Provence, titré de *Monsieur* à l'avénement de son frère, âgé de dix-huit ans, cinq mois et vingt-trois jours; de sa femme, Marie-Louise-Joséphine de Savoye, agée de vingt ans, huit mois et huit jours;

De Charles-Philippe de France, comte d'Artois, âgé de dix-sept ans, sept mois et un jour; de Marie-Thérèse de Savoye, sa femme, âgée de dix-huit ans, trois mois et dix jours;

De nos sœurs, madame Clotilde, âgée de quatorze ans, sept mois et dix-huit jours; de madame Élisabeth, agée de dix ans et sept jours;

De nos tantes, madame Adélaïde, atteignant sa quarante-troisième année; de madame Victoire, âgée d'envi-

ron quarante-deux ans ; de madame Sophie, entrant dans sa quarante-unième année, et de madame Louise, religieuse carmélite à Saint-Denis, âgée de trente-huit ans ; j'ai déjà parlé des autres branches de la famille, et c'est pourquoi je me dispense de les faire figurer ici.

En montant sur le trône, Louis XVI avait le désir sincère de faire le bonheur de ses peuples ; mais malheureusement la faiblesse de son caractère le rendait accessible à toutes les influences qui voudraient le dominer ; il en arriva que la marche des affaires ne fut jamais stable jusqu'au moment où le vaisseau de l'État alla se briser sur le rocher qui aurait dû le sauver. Un conseil composé d'hommes inhabiles en dirigeait tous les mouvemens, et il vint s'y joindre une direction soutenue par la cour de Vienne, d'autant plus dangereuse qu'elle était imprévue. La personne qui était chargée de lui prêter son appui ne se doutait pas sans doute du rôle qu'on lui faisait jouer ; l'abbé de Vermont, placé derrière elle, avait le mot d'ordre, et lorsqu'elle croyait travailler en pleine conscience à l'intérêt des Français, elle n'était qu'un instrument de la diplomatie autrichienne.

La cour, qui était accoutumée à la politique mystérieuse de notre aïeul, ne vit pas sans étonnement la marche toute contraire que suivait le nouveau règne ; le secret de l'État devint celui de la comédie ; je me plaignis de ce peu de réserve ; j'aurais voulu plus de gravité, des formes imposantes ; mais je ne fus point écouté. On clabauda contre moi ; les principaux meneurs de ces écervelés qui conduisaient sans s'en douter l'État à sa perte, étaient le

comte d'Artois, dont la jeunesse se prolongea au-delà des bornes voulues; le baron de Besenval, sorte de vieillard céladon, au cerveau étroit, et se croyant une capacité très vaste. Le duc de Coigny, trop bel esprit pour être raisonnable, et dont la restauration a été obligée de faire un héros, faute de mieux. Le chevalier son frère, frivole par excellence; le comte d'Adhémar, diplomate de boudoir; le beau Vaudreuil, lourd à faire plaisir, et à qui sa famille dut au moins son élévation, s'il ne sut rien faire pour la chose publique; la duchesse, le duc, le comte, le marquis, le vicomte et le baron de Polignac, famille trop funeste à la France et à Marie-Antoinette; la princesse de Lamballe, si cruellement punie d'avoir voulu suivre le torrent; M. de Calonne, dont l'influence date de plus loin qu'on ne le croit communément, et enfin, le comte de Maurepas, dont l'âge n'avait pu mûrir l'expérience.

C'est à lui que nous dûmes la marche fatale que prit le gouvernement. Doué de conceptions étroites et d'une vanité sans bornes, il fut une des principales causes de la perte de mon frère, qui mit en lui toute sa confiance, et se persuada qu'il n'y avait chez lui de superficiel que l'écorce, et qu'elle cachait des vues profondes et propres à gouverner habilement.

Lorsque nous fûmes arrivés à Choisy, on s'occupa de M. de Maurepas plus sérieusement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. La reine, avant que de se décider à l'accepter, tenta un dernier effort en faveur du duc de Choiseul; mais le roi, avec sa rudesse accoutumée, lui dit que sa

résolution à ce sujet était prise, et que rien ne pourrait l'en faire changer. Marie-Antoinette, qui n'était point préparée à un tel refus, versa des larmes, et jura dans son dépit qu'elle ne dirait plus jamais un mot en faveur du duc de Choiseul, qui, dès ce moment, cessa d'être un concurrent redoutable pour ceux qui pouvaient prétendre à la direction des affaires.

Le comte de Maurepas n'avait plus d'obstacles à vaincre pour arriver au pouvoir. Mon frère penchait pour lui; son âge lui inspirait de la confiance, et il lui supposait d'ailleurs un mérite qu'il n'avait pas. Ce fut donc sur lui que le choix se fixa définitivement. Cette décision eut lieu le 11 mai, et aussitôt après le roi lui écrivit de Choisy le le billet suivant :

« Dans la juste douleur qui m'accable, et que je par-
« tage avec le royaume, j'ai de grands devoirs à remplir;
« je suis roi, et ce mot renferme toutes les obligations qui
« qui me sont imposées. Néanmoins, ma bonne volonté ne
« peut remplacer l'expérience qui me manque. J'ai besoin
« d'un guide éclairé; je crois l'avoir trouvé en vous. Ainsi
« donc, monsieur le comte, je vous prie de venir m'aider
« de vos conseils le plus tôt possible. »

On voit que le choix royal ne pouvait s'annoncer d'une manière plus flatteuse envers celui qui en était l'objet. Quelqu'un de ma maison, le marquis de Montesquiou, dit à cette époque, avec justesse, qu'on aurait mieux fait d'adresser cette lettre à la comtesse de Maurepas qu'à

qu'à son féal époux, car c'était elle que l'on appelait à la place du premier ministre. En effet, cette dame avait sur son mari un pouvoir absolu; il ne faisait rien sans la consulter. Cette conduite, dans laquelle il persista depuis, ne tarda pas à être connue, et ne lui attira pas la considération. Du reste, il n'abusa jamais de son pouvoir, et en jouit avec modération.

CHAPITRE XVII.

Arrivée du comte de Maurepas. — Il débute par tromper le roi. — Le duc de Richelieu disgracié en partie. — Incapacité du Mentor royal. — Mot de madame Victoire. — Le prince de Montbarrey. — La princesse de Lamballe. — Première faute de la reine. — La comtesse de Grammont. — Quelques femmes tombées en défaveur. — Chute du duc d'Aiguillon. — Le comte de Vergennes. — Fureur du duc de Choiseul. — Il vient à Versailles. — Propos du roi. — Un parti se forme contre la reine. — Maladresse de Mesdames. — Le chancelier écrit au comte de Provence, relativement au retour présumé de l'ancienne magistrature.

Le courrier que le roi dépêcha à son Mentor, ainsi qu'il se plaisait à le nommer, fut devancé néanmoins par le marquis de Pezay, qui voulut porter le premier cette bonne nouvelle à son protecteur. Le comte de Maurepas, ne se donnant pas le temps de délibérer s'il devait accepter ou non cette nomination, se hâta d'arriver aussitôt après à Choisy. Sa vue causa une surprise générale. La plèbe des courtisans, qui attendait le duc de Choiseul, fut complètement désappointée; mais on fit contre fortune bon cœur, on affecta même de la joie pour mieux déguiser son dépit.

La reine surtout sut parfaitement se contraindre; cependant elle voyait s'évanouir en un instant ses espéran-

ces de quatre années, et pensait avec chagrin que la défaite du parti autrichien affligerait vivement l'impératrice; mais Marie-Antoinette savait en même temps ce qu'elle devait à sa dignité. Elle fit donc un accueil plein de noblesse et de grâce à M. de Maurepas; et le nouveau ministre aurait pu s'y laisser prendre, s'il n'eût été instruit à l'avance de ce qui s'était passé. Quoi qu'il en soit, il ne resta point en arrière envers la jeune reine, et appelant à son secours toute la galanterie de sa jeunesse, il lui jura un dévouement et une obéissance sans bornes.

Le comte prit un ton grave en parlant au roi, et chercha à l'effrayer sur le nombre et la difficulté des affaires, afin que Louis XVI lui en abandonnât l'entière direction dès son début. Il y réussit, car le monarque, dont la modestie était fondée sur la défiance de lui-même, ne tarda pas à prévenir tous les ministres qu'avant de lui soumettre leur travail, ils le prépareraient avec M. de Maurepas. C'était assurer à celui-ci une suprématie sur ses confrères qu'il était incapable de soutenir dignement.

Si la reine avait échoué dans son projet favori, elle chercha du moins un dédommagement dans le renvoi de deux ministres qu'elle ne voyait pas avec plaisir: c'étaient les ducs d'Aiguillon et de La Vrillière, dont elle demanda la destitution; mais l'ascendant du comte de Maurepas commença déjà à se montrer dans cette circonstance. Il n'avait point oublié qu'il devait en partie son élévation à ces deux messieurs; aussi, lorsque le roi lui eut transmis la volonté de la reine, il répondit qu'il

croyait peu prudent de congédier ces ministres du feu roi, au moment même où l'opinion publique se prononçait injustement contre la mémoire de ce prince, ce qui serait donner une nouvelle force à la malveillance du peuple; que plus tard il serait toujours temps de satisfaire à la justice de sa majesté.

Mon frère, docile aux inspirations de son Mentor, n'insista plus, et alla aussitôt rapporter cet entretien à Marie-Antoinette. Cette princesse crut devoir se taire; mais elle n'en resta pas moins déterminée à reprendre sur son mari cet empire qui semblait près de lui échapper. En attendant le moment d'arriver à son but, la reine accabla de sa froideur les ducs de Richelieu, de La Vrillière et d'Aiguillon.

Le premier ne supportait qu'avec peine l'idée d'une disgrâce à laquelle il ne s'était point préparé pendant la longue faveur dont il avait joui sous Louis XV. Il y avait en lui un singulier mélange d'orgueil et de souplesse : on pouvait dire qu'il ne s'abaissait qu'avec fierté; mais du reste il était si adroit, il savait être parfois si aimable, que, quoique vu de mauvais œil par le roi et la reine, il réussit à les ramener, ou du moins à se faire supporter, ce qui était pour lui le point capital. Il put donc encore se faire une espèce d'illusion, et se supposer du crédit.

Je le voyais peu. Son caractère ne pouvait mériter mon estime, mais je riais quelquefois de ses bons mots et de ses fanfaronnades. Je le prenais pour ce qu'il valait : je m'en amusais, et rien de plus. Il fut un de

ceux auxquels la faveur du comte de Maurepas causa le plus de dépit. Il n'avait point été étranger à son ancienne disgrâce, et il devait s'attendre par conséquent que le ministre userait envers lui de représailles dès qu'il en trouverait l'occasion.

Mais c'était mal connaître le comte, qui avait un caractère trop insouciant pour avoir conservé depuis tant d'années l'idée de se venger de ses ennemis : il attachait d'ailleurs trop de prix aux jouissances présentes pour songer au passé. Loin d'avoir du fiel et de l'aigreur contre personne, il désirait satisfaire tout le monde, non par des services, mais en laissant chacun à sa place agir comme il l'entendrait. Jamais il ne se départit de cette règle de conduite; aussi sa divise favorite était : *Il faut laisser couler l'eau sous le pont.*

Notre tante Victoire le connaissait mieux que personne, et lorsque le roi s'excusa près d'elle de n'avoir pas accepté le ministre qu'elle lui proposait, la princesse répondit avec vivacité :

— Je sais ce qu'aurait fait M. de Machault, mais je ne vois pas ce que M. de Maurepas pourra faire.

Cependant on cabalait pour obtenir la confiance du premier ministre. J'avais un homme dans ma maison qui devait en avoir un jour la meilleure partie; c'était le marquis, depuis prince de Montbarrey, singulièrement propre à l'intrigue, et qui, avec une capacité médiocre, poussa fort loin sa fortune : il était l'orgueil en personne. Il voyait en lui un phénix, et se dédommageait, en s'admirant, du peu d'effet qu'il produisait sur les autres. Il

s'impatronisa facilement chez M. de Maurepas, où, en devenant le protégé de la femme, il domina sans peine le mari. Je n'en fus pas fâché, car c'était prendre pied moi-même dans cette maison en la personne de mon serviteur, et j'en tirai souvent bon parti.

D'un autre côté, on se demanda sur qui tomberait l'affection de la reine; mais cette question ne tarda pas à être résolue : la princesse de Lamballe devint bientôt son amie intime et la confidente de tous ses secrets. La chance était belle et aurait pu mener loin une autre duchesse de Chevreuse ou une princesse des Ursins; mais ici l'étoffe manquait pour faire une favorite. Madame de Lamballe, grande dame sans ambition, et d'un esprit médiocre, ne sut pas tirer parti de sa position; elle eut à peine la force de rendre tendresse pour tendresse, et finit par changer en indifférence l'amitié de la reine.

La fin affreuse de la princesse de Lamballe doit sans doute faire respecter sa mémoire; cependant, en narrateur véridique, je ne puis me dispenser de signaler, à côté de ses qualités, quelques défauts qui font ombre au tableau. En vantant son bon cœur, sa grâce, l'élévation de son ame, sa bienfaisance et son affabilité, je dirai également qu'elle commit des fautes et en fit commettre à la reine. Ce fut elle qui une des premières lui inspira cette aversion de l'étiquette, et le goût des plaisirs frivoles, si pernicieux dans une souveraine. Madame de Lamballe étant plus âgée que Marie-Antoinette, aurait dû la guider par de sages conseils, au lieu d'approuver

toutes ses fantaisies. Cette conduite, qui l'eût élevée bien plus haut dans l'estime publique, lui aurait aussi plus sûrement conservé la confiance de la reine, qu'elle se laissa enlever en l'aidant à augmenter les membres de sa société intime.

Mais, avant ce moment, il fallut créer une charge éminente pour l'auguste amie de Marie-Antoinette : elle fut nommée surintendante de la maison de la reine, qui en augmenta ainsi les dépenses sans s'inquiéter des recettes. Je parlerai de ce fait plus au long en temps et lieu.

Ma belle-sœur, voulant du moins dédommager la famille de son protégé, si elle ne pouvait être utile à lui-même, écrivit sur-le-champ à la comtesse de Grammont, mère du duc de ce nom, qui avait épousé la sœur de M. de Choiseul, pour l'autoriser à venir reprendre son service auprès de sa personne. Cette dame avait été une des premières victimes du parti Dubarry, et la résistance qu'elle mit à plier devant la favorite lui valut une lettre de cachet. La dauphine, regardant cette disgrâce comme une insulte faite à elle-même, s'empressa de rappeler cette exilée sans en prévenir le roi.

La comtesse de Grammont arriva donc inopinément au milieu de nous. Louis XVI, surpris de la voir n'en ayant pas donné l'ordre, ne put retenir un geste d'étonnement. Marie-Antoinette, prenant alors la parole, dit au roi avec le plus doux sourire :

— Remerciez-moi, sire, du cadeau que je vous fais en vous rendant la comtesse, dont la société vous était si agréable.

Mon frère n'avait rien de mieux à faire que d'approuver sa femme, et la chose se passa le mieux du monde. On en conclut que la reine acquerrait bientôt une grande influence sur le monarque, et elle profita de celle qu'elle avait déjà pour balayer la cour des Dubarry. Mademoiselle Fumel, mariée au plus jeune frère de cette famille, n'osa plus s'y montrer. Quant à mademoiselle de Noué, elle fit mieux, car elle renonça tout d'abord aux armoiries et à la livrée de son mari, et plus tard elle quitta même son nom, lorsqu'il fut tué en Angleterre.

Madame de Forcalquier et la maréchale de Mirepoix, amies intimes de l'ex-favorite, mesdames de Montmorenci, de Monaco, de Raven, et quelques autres encore, plus ou moins entachées de leurs anciennes relations avec madame Dubarry, eurent également quelques mortifications à essuyer; mais elles les soutinrent avec la résignation que donne l'habitude de la cour. La maréchale s'en tira un peu mieux que les autres, grâce à son frère et à sa belle-sœur (les Beauvau), qui se conduisirent dans cette circonstance avec une générosité qu'on eût dû mieux apprécier. Madame de Mirepoix, accoutumée depuis quarante ans à vivre grandement aux dépens de la maîtresse de Louis XV, ne pouvait se consoler d'avoir été mise à la réforme; elle aurait tout sacrifié, même le salut de son ame, pour que le nouveau roi se passât la fantaisie d'une favorite; mais il n'en fut rien. Elle se vit donc forcée de vieillir à la cour dans une position assez médiocre, jusqu'au moment où elle alla terminer dans l'émigration des jours qui ne pouvaient que lui peser.

M. de Maurepas, malgré son crédit, luttait vainement en faveur de l'ancien ministère contre la force des choses. C'était déjà beaucoup d'en avoir retardé la chute dans le premier moment, car Louis XVI était déterminé à ne point conserver des hommes dont la capacité lui semblait douteuse, et qui ne possédaient pas son estime.

La reine ne pouvait surtout pardonner au duc d'Aiguillon son attachement avéré pour madame Dubarry, ni les marques d'intérêt qu'il n'avait cessé de lui prodiguer depuis la mort du feu roi; elle désirait donc vivement qu'on lui donnât son congé. Ce désir ne tarda pas à être satisfait, car la démission de ce ministre lui fut signifiée le 2 juin 1774.

Avant qu'on désignât un successeur au duc d'Aiguillon, son portefeuille passa provisoirement dans les mains de M. Bertin. Madame de Forcalquier, dame d'honneur de la comtesse d'Artois, et toujours poursuivie par la même influence, quitta le même jour sa place, dont on gratifia la duchesse de Quintin. On reprochait à madame de Forcalquier une visite qu'elle avait faite, secrètement à la vérité, à l'ex-favorite, depuis son exil à Pont-aux-Dames. Elle croyait n'avoir mis personne dans la confidence de cette dernière dette de charité qu'elle avait payée sous un déguisement à la Cananéenne royale; mais comme à la cour tout se sait, des ennemis profitèrent de cette circonstance pour la perdre. Elle fut renvoyée au moment où elle commençait à espérer qu'on la conserverait.

Le partage des dépouilles du duc d'Aiguillon se fit le 6 juin. Les affaires étrangères passèrent au comte de Ver-

gennes, alors ambassadeur de France à la cour de Suède; le ministère de la guerre fut donné au chevalier comte de Muy. Ces deux nominations obtinrent le suffrage public. J'ai déjà fait connaître M. de Muy; je ne parlerai donc que de M. de Vergennes. C'était un homme d'honneur, de naissance peu illustre, sans beaucoup de capacité, et tout dévoué à notre maison.

Ces deux ministres étaient dignes de la bonne réputation dont ils jouissaient; mais leurs collègues provisoires étaient loin de pouvoir leur être comparés, non que je confonde dans ce jugement sévère le chancelier, à qui l'on pouvait appliquer ce que Figaro s'appliquait à lui-même : Qu'il valait mieux que sa réputation.

Cette double nomination fut un coup de foudre pour le duc de Choiseul. Il s'était flatté jusque là que M. de Maurepas ferait la faute de s'emparer d'un portefeuille, ce qui, en mettant son incapacité au jour, rendrait plus tard sa chute facile; mais le vieux courtisan avait trop d'adresse pour se laisser prendre au piége. Il refusa tout ce que le roi lui proposa, même les affaires étrangères, prétendit qu'il était là pour conseiller et non pour agir, et cacha ainsi, sous une feinte modestie, son manque réel d'habileté.

La colère du duc de Choiseul ne connut plus de bornes. Il s'en prit au ciel et à l'enfer; il accusa la reine de faiblesse, ses amis d'ingratitude, et le roi d'une injuste prévention. Cependant il eut pour dédommagement la permission de quitter son exil, et de venir à Paris faire sa cour, sauf à retourner quelque temps encore à Chante-

loup. C'était une mince compensation sans doute de la perte de ses brillantes espérances; mais il n'en arriva pas moins rayonnant et superbe à Versailles, en traînant à sa suite une foule de fidèles ou de curieux qui étaient empressés pour juger par eux-mêmes de l'accueil qu'on ferait à cet astre déchu.

Celui de la reine fut affectueux, ainsi que cela devait être; mais le roi montra une froideur très marquée. Sa majesté me dit, le matin même de son arrivée :

— Nous aurons aujourd'hui la visite de l'*olibrius*. Je sais qu'il conserve encore des espérances; mais je l'accueillerai de manière à les lui enlever une fois pour toutes. Je ne veux autour de moi que des hommes que je puisse estimer.

En effet, le duc de Choiseul, après avoir vu le roi, se retira la rage dans le cœur. Il jugea en un coup-d'œil qu'il serait difficile à Marie-Antoinette de changer à son égard les dispositions du roi, et il en advint que son parti en prit de l'humeur contre la reine, et s'éloigna d'elle en quelque sorte. Ma belle-sœur commençait à peine à régner, que déjà il se formait contre elle une cabale de mécontens, d'ennemis et d'intrigans dont l'animosité ne fit que croître avec le temps.

On eût dit d'abord que l'inimitié contre la reine ne consistait qu'en un commérage de cour. Les héroïnes du règne précédent lui faisaient un crime de sa légèreté et de ses plaisanteries; on l'accusait d'avoir ri aux dépens de madame de Mortan tandis qu'elle avait le dos tourné; on prétendait encore qu'elle avait traité de *sempiternelle*

une femme de trente-six ans, et que le jour où les duchesses et autres étaient venues lui faire la révérence en paniers et en grande cérémonie, elle s'était pincé les lèvres afin de retenir un accès d'hilarité que lui causait la vue de ces dames : forfait impardonnable dans une reine de dix-huit ans.

Ces griefs puérils devinrent plus sérieux lorsque les Richelieu, les Rohan, et tout ce qui tenait aux familles en demi-disgrâce, se joignirent aux aboyeurs de la cabale Choiseul. La reine augmenta encore leur mauvaise humeur en se choisissant une société intime dont ils ne firent point partie; chacun se fit un prétexte de son exclusion pour clabauder : elle eut des détracteurs dans tous ceux qu'elle ne distinguait pas par quelque faveur particulière; on lui fit un crime de ses moindres imprudences; on alla même jusqu'à la calomnier dans ses affections les plus pures.

Cette hostilité contre Marie-Antoinette s'annonça presque dès le commencement de son règne : ses bonnes grâces avaient trop de prix pour que ceux à qui elle les refusait pussent le lui pardonner; malheureusement cette défaveur s'édendit de la cour à la ville; il n'y eut pas de sot bruit qui ne trouvât un écho dans les salons, et puis un autre jusque dans les boutiques.

Nos tantes auraient pu détourner une partie du mal, mais il leur aurait fallu plus de lumières et à Marie-Antoinette plus de confiance à leur égard; elle les croyait prévenues contre elle; peut-être penchait-elle trop pour cette maxime : *qui n'est pas pour moi, est contre moi*,

et leur savait-elle mauvais gré de ne pas l'avoir aidée dans son projet de rappeler le duc de Choiseul ; mais les princesses étaient trop pieuses pour protéger un homme qu'elles regardaient comme un des protecteurs de la philosophie.

D'ailleurs mesdames ne nous approchèrent pas après la mort de leur père, par mesure de sûreté ; effectivement elles furent attaquées quelque temps après de la même maladie, et nous ne les vîmes que pendant le voyage de Compiègne.

Outre les intrigues ministérielles, un grand combat devait se livrer, qui devait décider le retour de l'ancienne magistrature ou consolider la nouvelle. Les partisans de la première tenaient beaucoup à ce que le parlement existant ne fût pas admis à saluer le roi, ce qui eût semblé une confirmation de son droit ; aussi s'agita-t-il de mille manières pour ou contre cette formalité.

M. de Maurepas, déjà déterminé à faire revivre un corps éteint, n'était cependant point préparé encore à cette grande entreprise. Il conseilla donc au roi de recevoir le parlement Maupeou, sans s'inquiéter des suites. Le chancelier, ne se sentant pas de joie, vint en cérémonie avec son corps voir Louis XVI, qui répondit à son compliment par ce peu de mots :

« Je reçois avec plaisir les respects de mon parlement ;
« qu'il continue à remplir ses fonctions avec zèle et in-
« tégrité, et il peut compter sur ma protection et ma
« bienveillance. »

La reine, que cette compagnie alla saluer ensuite, lui dit à son tour :

« En travaillant pour l'autorité du roi et pour le bon-« heur de ses sujets, vous pouvez compter, messieurs, « sur ma bienveillance. »

On pouvait prendre en bonne part les deux réponses; mais le chancelier ne pouvait s'empêcher de concevoir des craintes, qu'il me manifestait de vive voix et par écrit. Il avait l'habitude de me parler avec une franchise qui me plaisait beaucoup. Je reçus, dans les premiers jours de juillet suivant, une lettre de lui que j'ai conservée et que je vais joindre ici, afin de donner une idée de son style et de ses opinions [1].

« Monseigneur,

« Je ne puis dissimuler à Votre Altesse Royale que je « regarde la cause de la couronne en aussi grand péril « que la mienne, car je les ai confondues ensemble par « le grand acte que j'ai conçu et exécuté. Je sais de bonne « part que M. de Maurepas aime les *revenans* et que le « roi n'en a pas peur; la reine sollicite aussi pour eux, « étant loin de se douter de la manière dont ils reconnaî-« tront ses bontés; elle a avant-hier traité longuement de

[1] Cette lettre est autographe et annexée au manuscrit entre les mains de l'éditeur.

(*Note de l'Éditeur.*

« ce point avec la princesse de Lamballe, la comtesse de « Grammont, la marquise d'Adhémar et deux ou trois « autres dames admises au conseil privé de la reine. Sa « majesté a dit également que M. de Maurepas lui avait « promis le retour de l'ex-parlement pour ses étrennes; « j'ai voulu hier m'en expliquer avec le ministre, qui, « au lieu de me répondre, s'est mis à fredonner la nou- « velle chanson de Collé. Cette manière inattendue de « traiter des affaires de cette importance m'a paru du « moins neuve, sinon convenable; j'ai insisté, M. de « Maurepas a battu la campagne : je me plais à croire « que cet oubli de tout décorum est moins chez lui une « habitude qu'une ruse qu'il emploie pour éluder toute « réponse catégorique. J'admire cette manière de mettre « la politique en chansons; mais elle doit moins étonner « de la part d'un homme d'État qui fut jadis célèbre par « ses petits vers.

« Ne pouvant obtenir rien de positif, ni même de rai- « sonnable du ministre, je me suis retiré; il ne me reste « donc plus d'espoir qu'en vous, monseigneur; daignez « voir M. de Maurepas : cherchez à lui dessiller les yeux « sur le danger de la mesure qu'il médite : il est plus « facile de consolider que de rebâtir. Si on rappelle les « anciens parlemens, ils auront à venger leur injure, à « s'affermir, à augmenter leur pouvoir; ils tyranniseront « le gouvernement sans rendre plus heureux les justicia- « bles. Vous m'avez paru persuadé de ces vérités, Dieu « veuille que vous les fassiez adopter aux autres! la « France vous en aura une immense obligation; quant à

« la mienne, elle vous est acquise à jamais, ainsi que « mon entier dévouement. Vous m'avez autorisé à la « franchise dans mes communications, j'en use.

« J'ai l'honneur d'être, monseigneur, avec un profond « respect, de votre Altesse Royale, etc. »

CHAPITRE XVIII.

Politique du comte de Provence. — Comment il agit envers M. de Maurepas. — Il va chez lui. — Le ministre lui chante une nouvelle chanson de Collé. — Conversation futile. — Le comte de Provence a peine à entamer le sujet du parlement avec le comte de Maurepas. — Le sort de chacun est décidé. — Le comte de Provence écrit un mémoire sur cette matière. — Il en cause avec le roi. — Arrogance des anciens parlementaires. — Prévisions du chancelier. — Service funèbre à Saint-Denis. — Le duc d'Orléans se brouille avec la cour. — Succès du comte de Provence, que ne partage pas le comte d'Artois. — Bonté de Louis XVI. — Avec quelle grâce il donne le petit Trianon à la reine. — Comment elle reçoit ce cadeau.

J'aime à croire que la sollicitude du chancelier pour les intérêts de la couronne et de la France était grande, mais je suis plus persuadé encore que, dans cette circonstance, ses intérêts personnels l'occupaient avant tout autre chose ; en effet, il avait tout à redouter de l'ancienne magistrature, qui pouvait, si elle rentrait en grâce, le mettre en jugement, et rendre contre lui un arrêt infamant. Il devait donc faire tous ses efforts pour l'empêcher de renaître. Cependant l'avantage de l'État s'y trouvait aussi, et c'est ce qui me décida à le seconder dans cette entreprise.

Je m'étais imposé la loi de conformer ma volonté à

celle du roi mon frère, et je l'exprimai plus tard en disant qu'en marchant après lui je poserais mon pied où il avait mis le sien; c'était annoncer clairement que, quelque résolution qu'il adoptât, je la ferais mienne; mais en même temps je m'étais réservé de lui communiquer mes observations sur les mesures qu'il voudrait prendre, afin de n'avoir rien à me reprocher dans ma double qualité de frère et de premier sujet. En montant sur le trône, j'ai prétendu que mon frère devait s'imposer le même rôle; j'espère du moins n'avoir rien exigé que ce que j'avais toujours fait moi-même.

Avant de m'adresser au roi, je voulus d'abord sonder les intentions du comte de Maurepas; car, malgré mon rang, je ne savais jamais directement aucun secret d'État, ne siégeant point au conseil; je n'apprenais rien qu'à la dérobée, ou en provoquant l'indiscrétion des uns et des autres. La reine observait envers moi un rigoureux silence sur cette matière; le roi ne me montrait guère plus de confiance, et cependant j'étais forcé de dissimuler mon ignorance à l'égard des courtisans, afin de ne rien perdre de mon importance.

On dit que je tiens à l'étiquette; en effet, je la crois nécessaire, pour maintenir la dignité d'un rang élevé; néanmoins je sais m'en affranchir lorsque je le crois utile aux intérêts de l'État ou aux miens; par exemple, je compris qu'il était indispensable de la mettre de côté si je voulais obtenir quelque crédit auprès de M. de Maurepas; je m'étais donc mis sur le pied d'aller le voir sans cérémonie aux heures où je le savais moins occupé, et en

cela j'imitais le roi, qui montait chez lui à tous momens, car à Versailles son appartement était situé au-dessus de celui de Louis XVI.

Ce ministre, quoique vieux, avait une manie, celle de plaire à tout le monde : il en est de moins agréable ; mais en politique c'est la manie d'un fou. Mes avances parurent le flatter ; j'affectais une grande confiance dans ses conseils ; nous nous entretenions ensemble des arts, qu'il ne connaissait guère, de la littérature, qu'il ne possédait que superficiellement ; nous faisions assaut de science et de mémoire, et je dois dire que je n'étais pas le plus faible. Il me chantait aussi quelquefois, d'une voix chevrotante, les chansons politiques composées depuis la Fronde jusqu'à nos jours ; de mon côté, je lui récitais les plus beaux passages de nos grands maîtres anciens et modernes ; bref, il trouvait un vrai plaisir dans ses rapports avec moi, auxquels j'avais soin cependant de ne pas donner trop d'intimité, afin de ne point exciter les soupçons.

Le ministre ne fut donc pas étonné lorsque je me rendis sans bruit dans son cabinet, après avoir reçu la lettre du chancelier ; nous causâmes d'abord de choses indifférentes : de la duchesse de Grammont qui était aux eaux de Barèges, et qui avait failli mourir de joie en apprenant les changemens survenus dans l'État, bien que par la suite, elle eût moins sujet de s'en réjouir. Il me fallut écouter à mon tour cette chanson de Collé, que j'aime à transcrire ici comme un échantillon du genre d'opposition que se permettaient alors les gens d'esprit.

Or, écoutez, petits et grands,
L'histoire d'un roi de vingt ans,
Qui va nous ramener en France
Les bonnes mœurs et l'abondance.
D'après ce plan, que deviendront
Et les catins et les fripons?

S'il veut de l'honneur et des mœurs,
Que deviendront nos grands seigneurs?
S'il aime les honnêtes femmes,
Que deviendront nos belles dames?
S'il bannit les gens déréglés,
Que feront nos riches abbés?

S'il dédaigne un frivole encens,
Que deviendront les courtisans?
Que feront les amis du prince,
Autrement nommés en province?
Si ses sujets sont ses enfans,
Que deviendront les partisans?

S'il veut qu'un prélat soit chrétien,
Un magistrat homme de bien,
Combien de juges mercenaires,
D'évêques et de grands-vicaires,
Vont changer de conduite : *amen ;*
Domine salvum fac regem!

— Peut-on mettre plus de sel et de malice? disait M. de Maurepas à la fin de chaque couplet; on ne saurait trop propager cette charmante chanson en France.

— D'autant mieux, répliquai-je, qu'elle console de tout; Mazarin aurait raison aujourd'hui comme du temps de la Fronde : *cantoun, cantoun, pagaram.*

— Oui, monseigneur, car quand ils chantent ils s'exécutent, je les craindrai lorsqu'ils se tairont.

— Alors, vous ne pouvez en avoir peur maintenant, car leur faconde est intarissable.

— Ils ont tant souffert sous l'ancien régime !

— Aussi s'en dédommagent-ils amplement aujourd'hui, et je souhaiterais qu'on n'ajoutât pas à leur satisfaction en leur accordant plus qu'ils n'ont.

— Il y a cependant encore beaucoup à faire, dit M. de Maurepas, en hochant la tête et clignant les yeux, selon son usage lorsqu'il traitait un sujet important ; ce qui, par parenthèse, donnait au digne ministre un air fort niais, lorsqu'il croyait inspirer le respect sous cette apparence de recueillement. Oui, poursuivit-il, je le répète, il y a beaucoup à faire, le règne de Louis XVI doit être celui du bonheur du peuple.

— On l'affermira, monsieur le comte, en consolidant les institutions actuelles.

— Ceci est une question épineuse, monseigneur ; il ne faut pas heurter l'opinion publique.

— Le roi voudrait-il donc renverser l'ouvrage de Louis XV, dont nous ne pouvons trop nous glorifier ?

— Vous devez vous apercevoir, monseigneur, que la nouvelle magistrature ne jouit d'aucune considération, et, entre nous soit dit, elle n'en mérite guère.

— Vous savez, monsieur le comte, qu'en toutes choses les commencemens sont toujours difficiles, et votre jugement me semble un peu sévère. Avant que ce corps soit apprécié à son juste mérite, il faut qu'il ait le temps de se faire connaître.

— Je crois que ce nouveau-né du chancelier est menacé

de rester long-temps dans l'enfance, s'il parvient jamais à l'âge mûr ; et avant que nous puissions jouir de sa raison, il nous faudra d'abord supporter toutes ses folies ; Dieu sait même si elles ne nous survivront pas.

Je reconnus dans ces paroles l'égoïsme d'un vieillard qui ne voulait rien voir au delà de sa carrière, et s'intéressait plus au présent qu'au bien-être des générations futures. Je vis également que l'amour-propre seul l'engagerait à détruire l'œuvre d'une politique sage, pour chercher les applaudissemens d'une popularité passagère. Ne croyant pas le moment favorable pour le combattre de vive voix, je me contentai de lui dire :

— J'ai, monsieur le comte, un mémoire à vous confier que j'ai rédigé sur cette matière ; je désirais le présenter à mon frère, mais avant je serais bien aise de savoir ce que vous en pensez.

— Il me sera toujours agréable de m'éclairer de vos lumières, me répondit M. de Maurepas avec une modestie feinte dont je ne fus pas dupe. Vous avez raison, monseigneur, de vous occuper de ce qui regarde le bien de l'État ; confiez-moi votre travail, et je vous promets de vous en dire franchement mon opinion.

Je promis au ministre de le lui apporter le lendemain, car je l'avais déjà préparé, tant sur mes propres notes que sur des documens que m'avait fournis le chancelier. Ce mémoire formait un cahier de seize pages in-folio écrites de ma main, n'ayant voulu en confier la copie à personne. Je regrette de ne pouvoir le transcrire ici, mais il a été égaré avant la révolution, ou peut-être

dérobé par un amateur, avec l'intention de le faire imprimer après ma mort. Dans tous les cas, s'il est jamais mis sous les yeux du public, je puis en certifier à l'avance l'authenticité.

Je quittai le comte de Maurepas bien convaincu que le pouvoir de la nouvelle magistrature était sur son déclin, et désolé de voir que le règne de mon frère commençait sous de si fâcheux auspices. Je ne manquai pas cependant de retourner le jour suivant chez le ministre, auquel je remis mon mémoire, qui aurait dû faire impression sur des esprits moins prévenus, car je me flattais d'avoir employé une logique aussi juste que convaincante.

M. de Maurepas le lut avec moi, s'extasia sur la force et la profondeur de mes pensées, et me promit de prévenir le roi en faveur de mon œuvre. Effectivement, étant allé deux jours après chez mon frère, je saisis l'instant où nous étions sans témoins pour lui dire que, sachant que la question relativement aux deux parlemens allait bientôt être agitée, j'avais fait un petit travail à ce sujet que j'étais bien aise de lui soumettre. Le roi, prenant le mémoire que je lui présentais, me répondit :

— Je ne doute pas, mon frère, que vos raisonnemens ne soient fort justes, mais tant de gens dont j'apprécie les talens et la sagacité me parlent dans un sens si contraire, que je suis forcé de m'en rapporter à leur opinion. En dernier résultat, mon seul but est de faire le bonheur de mes peuples, et puisque la nation entière désire l'ancienne magistrature, je ne puis la lui refuser.

— Prenez garde, sire, que cette résolution n'ait de funestes conséquences. Par exemple, si les anciens parlemens sont rétablis, vous devez vous attendre au scandale de voir mettre en jugement le chancelier, pour avoir exécuté les ordres du feu roi.

Louis XVI parut réfléchir un moment, puis il reprit :

— Je ne souffrirai point un tel acte dont l'opprobre rejaillirait sur nous tous.

— Méfiez-vous, mon frère, de ces gens de robe qui savent donner l'apparence de la justice à une rigueur que rien ne peut fléchir.

Ces paroles ne furent pas perdues, le roi se hâta d'en causer avec son Mentor. Celui-ci, qui prêtait toujours aux autres ses intentions toutes bénignes, n'avait jamais songé que les parlemens, en rentrant, dussent sortir des bornes de la modération. Afin de savoir à quoi s'en tenir, il en fit toucher quelque chose aux chefs, et entre autres à M. d'Aligre, premier président. On sut alors que le projet de ces messieurs était, dès qu'ils auraient le pouvoir en main, non seulement d'assigner le chancelier, mais encore tous les magistrats du grand conseil et autres, qui avaient siégé à leur place.

Il fallut négocier avec eux pour les faire renoncer à cette indigne vengeance, et ne leur accorder leur rappel qu'à cette condition. Les nombreuses démarches auxquelles cette négociation donna lieu, furent cause du retard qu'on mit à les rétablir dans leurs fonctions.

Je n'avais pas attendu au dernier moment pour an-

noncer à M. de Maupeou qu'il devait renoncer à toute espérance, et il me répondit :

— Je dois déclarer à votre Altesse Royale que le roi ne sera pas un an sans se repentir de la faute qu'on veut lui faire commettre. Les parlemens, en reprenant leurs fonctions, reprennent toutes leurs exigences ; le roi voudra les détruire, on gémira de ne pouvoir tenter ce coup d'État ; quant à moi, j'ai fait mon devoir, et si l'on me refuse justice aujourd'hui, les générations futures seront plus équitable à mon égard.

J'étais presque attendri en écoutant le chancelier ; il me semblait que ses paroles avaient quelque chose de prophétique : néanmoins je ne pouvais penser alors que Louis XVI, avant de succomber lui-même, détruirait une seconde fois les parlemens, dont il voulait maintenant rétablir la puissance.

J'appris bientôt après que cette imprudente résolution était définitivement arrêtée ; mais le roi, ne voulant point encore déclarer son projet, conservait quelques ménagemens envers la magistrature, qu'il s'apprêtait à frapper. Un service funèbre devant être célébré dans l'église abbatiale de Saint-Denis pour la mémoire du feu roi, on convoqua les princes du sang. Les ducs d'Orléans et de Chartres refusèrent d'y paraître, sous prétexte qu'ils ne voulaient pas reconnaître le parlement en exercice, en lui faisant le salut d'étiquette obligé. Louis XVI prit fort mal cette fantaisie ; il prétendit que cette formalité n'était qu'un hommage rendu au feu roi, et qu'on ne pouvait s'y refuser sans lui manquer à lui-même. Les

deux princes ayant persisté, un ordre leur interdit de se présenter à la cour : c'était une sorte d'exil. Dès les premiers mois du règne de mon frère, les princes du sang commencèrent ainsi à lever l'étendard de la résistance ; et cette conduite produisit d'autant plus d'effet, que les ducs d'Orléans et de Chartres, s'étant rapprochés de notre aïeul, auraient dû reconnaître le parlement qui lui devait son existence. Ils allèrent rejoindre le prince de Conti, toujours en disgrâce, et que Louis XVI tenait éloigné de sa personne, ainsi qu'il l'avait été de son prédécesseur.

Le service funèbre eut lieu le mercredi 27 juillet avec une grande pompe. On tâcha de réparer en cette circonstance le scandale des obsèques de Louis XV. Je conduisis le deuil en vertu de mon rang, secondé par le comte d'Artois et le prince de Condé qui, depuis sa réconciliation, s'exécutait franchement. Le duc de Bourbon remplit aussi avec beaucoup de grâce ses fonctions de grand maître de la maison du roi.

Nous étions entourés d'une cour nombreuse. Le clergé abbatial fut augmenté ce jour-là de quarante évêques, outre les soixante qui résidaient à Paris. Le cardinal de La Roche-Aymon officia en sa qualité de grand aumônier ; il était encore frais et dispos, bien que la date de sa naissance remontât à 1697.

Aurai-je la vanité de dire que pour la seconde fois que je paraissais en public, j'obtins un succès flatteur. Je sus conserver ce milieu difficile à saisir entre la dignité et l'aisance, et j'eus l'approbation générale. Les gazettes en parlèrent, il en fut même question dans les mémoires

secrets de Bachaumont, qui, bien que m'étant quelquefois peu favorables, sont cependant très véridiques sous plusieurs points. Le comte d'Artois ne fut pas aussi heureux que moi dans cette circonstance : il avait un air guindé et boudeur, marchait tout d'une pièce, et l'ennui qui se peignait sur son visage indisposa contre lui les spectateurs.

En général, mon jeune frère se montrait peu gracieux dans les cérémonies d'apparat; il réservait toute son amabilité pour les sociétés intimes, tandis qu'il était hautain et peu affable envers le public. Faut-il s'étonner si, dans des momens difficiles, il trouva ce public plus sévère pour lui que pour moi?

Nous eûmes pour prédicateur M. de Sencez, dont on n'avait point encore oublié la prédiction des quarante jours. Son oraison funèbre, à laquelle le souvenir donnait plus de solidité, brilla de plusieurs traits d'éloquence. On rendit justice au style, mais on attaqua le fond qui laissait voir que ce prélat regrettait plus les jésuites que l'ancien parlement.

Plusieurs événemens peu importans, qui eurent lieu avant cette cérémonie, contribuèrent à prouver la douceur du nouveau règne. On remarqua, par exemple, la manière obligeante avec laquelle le roi retira au comte d'Hargicourt son régiment de royal-dauphin pour le donner à M. de Ronay. Sa Majesté lui écrivit que, si sa carrière était terminée comme courtisan, faisant allusion à son titre de beau-frère de madame Dubarry, il en trouverait toujours une ouverte dans ses armées; et que, ne

pouvant le conserver à la tête de son corps, il lui donnait pour dédommagement le régiment de Champagne, en attendant qu'il lui accordât plus tard la permission de venir lui faire sa cour.

Louis XVI, craignant d'avoir mécontenté la reine en refusant son protégé, lui dit, dix ou douze jours après la mort de Louis XV :

— Je sais que vous aimez beaucoup les fleurs et le jardinage, et aujourd'hui que je puis satisfaire votre goût, je vous prie d'accepter, pour votre usage particulier, le grand et le petit Trianon. Ces lieux ont toujours été le séjour des favorites des rois, ils doivent donc être le vôtre.

Cette galanterie, qui était si loin des habitudes du roi, prouvait à quel point il aimait sa femme. Marie-Antoinette en connut tout le prix, et elle lui répondit avec un sourire mêlé de grâce et de finesse :

— Je ne veux point abuser de vos dons en acceptant l'un et l'autre, le petit Trianon suffira à mes désirs; mais en le recevant de votre main, j'y mets une condition : c'est que nul ne s'y présentera sans être invité; je n'en excepte pas même celui à qui je le devrai.

Le roi se récria sur cette rigueur inattendue; cependant il s'y soumit de bonne grâce. La reine, devenue maîtresse absolue du petit Trianon, confia d'abord le soin de son embellissement au comte de Caraman, grand dessinateur de jardins à l'anglaise, puis en second lieu à son architecte Bellanger. Elle ne tarda pas à le prendre en affection; en fit son palais de retraite, comme son boudoir des champs. Elle en jouit trop peut-être, car elle

acheva d'y perdre le respect pour l'étiquette, sans lequel le prestige de la royauté ne peut se maintenir qu'imparfaitement. Ce fut de l'intimité de Trianon que découla une foule de maux qui se répandirent sur la France; aussi ce n'est qu'avec un plaisir mêlé de regrets que je me rappelle les fêtes de ce séjour enchanteur.

CHAPITRE XIX.

Caractère de Marie-Antoinette. — Anecdote du marquis de Pontécoulant. — Ce que la reine en dit au comte de Provence. — Madame de Langeac veut se battre en duel. — Levée du scellé royal. — Dispositions testamentaires de Louis XV. — Le roi, le comte et la comtesse d'Artois, et le comte de Provence, se font inoculer. — Mort de madame de Valentinois. — La conduite de la princesse de Monaco irrite le roi. — Conversation du comte de Provence à ce sujet avec Louis XVI. — Désespoir du prince de Condé. — Rudesse du roi à son égard. — Tout s'arrange. — M. de Maurepas et le comte de Provence. — Exil du chancelier. — M. de Miromesnil. — M. de Sartines. — M. Turgot. — Dialogue politique avec la reine.

Je crois avoir dit que Marie-Antoinette revenait difficilement de ses préventions, et qu'elle avait peine à oublier une injure ; cependant, dans plusieurs circonstances, au commencement de son règne, elle se montra de manière à faire honneur à son caractère. Je me plais à en citer des exemples, car je tiendrai toujours à la peindre sous l'aspect le plus favorable, lorsque je pourrai le faire sans blesser la vérité. Ses malheurs et son injustice envers moi m'en font d'ailleurs un devoir.

J'ai déjà rapporté avec quelle magnanimité elle pardonna à la comtesse Dubarry, qui, dans sa faveur, ne l'avait pas ménagée. La reine défendit de tout outrage l'ex-favorite, et ne souffrit pas qu'on la dépouillât d'aucun des dons qu'elle tenait de la munificence royale. Elle la

laissa jouir en repos d'une fortune immense qu'on aurait pu lui disputer équitablement; et, satisfaite de sa propre grandeur, Marie-Antoinette crut en rehausser l'éclat en ne la faisant pas peser sur une femme abandonnée de tout le monde, et qui n'aurait trouvé nul asile contre son courroux.

Peu de temps après la mort de Louis XV, la reine eut encore l'occasion de se montrer avec avantage. Il y avait au château le marquis de Pontécoulant, major des gardes du corps, homme de la vieille roche, un peu raide dans son maintien, faisant mieux son service militaire que celui de courtisan, et ne connaissant que le roi et l'ordonnance. Marie-Antoinette, lorsqu'elle n'était encore que dauphine, ayant exigé du marquis je ne sais quelle démarche qui ne lui convenait pas, il refusa en prétextant ses instructions; enfin, il mécontenta la princesse au point qu'elle fit serment de ne jamais oublier cette offense.

Le roi mourut sur ces entrefaites. M. de Pontécoulant, certain que son renvoi ne tarderait pas à lui être signifié, voulut prendre les devans. Il alla trouver le prince de Beauvau, capitaine des gardes, auquel il fit part de son projet, en lui expliquant le motif qui l'engageait à se retirer du service. M. de Beauvau, après avoir reçu la démission de cet excellent officier, au lieu de la porter au roi, alla sur-le-champ trouver la reine, chez laquelle j'étais dans ce moment, et lui conta, avec autant de délicatesse que de franchise, la douleur du marquis de Pontécoulant, et sa détermination de complaire à Sa

Majesté en éloignant de ses yeux un serviteur qui paraissait lui être désagréable.

Une rougeur subite colora le front de la reine ; puis, faisant un violent effort sur elle-même pour paraître calme, elle répondit au capitaine des gardes :

— En vérité, M. de Pontécoulant a plus de mémoire que moi. La reine de France ne doit plus se rappeler les griefs de la dauphine, et vous pouvez dire, de ma part, au marquis, que je serais fâchée que le roi perdît, par ma faute, un de ses meilleurs serviteurs.

Ces paroles, que la reine prononça avec un accent plein de noblesse, m'attendrirent malgré moi, ainsi que le prince de Beauvau ; et, par un mouvement spontané, nous osâmes prendre la main de la princesse et la porter à nos lèvres.

— Il paraît, ajouta Marie-Antoinette, que mon courroux vous causerait moins de surprise.

— Ah, madame ! rien de ce qui est bien ne peut nous surprendre, venant de vous, me hâtai-je de répondre.

Le prince ne se montra pas moins galant ; puis je pris congé de ma belle-sœur, empressé, dans mon enthousiasme, d'aller répandre ce trait charmant. Le marquis de Pontécoulant en conserva à la reine une reconnaissance qui dura jusqu'à sa mort ; et moi je répétai à plusieurs reprises cette maxime de Sénèque parfaitement adaptée à la circonstance :

Hoc reges habent
Magnificum et ingens, nulla quod rapiat dies,
Prodesse miseris.

« Le plus beau privilége des rois est d'être utiles aux mal
« heureux ; le temps ne peut rien contre la gloire qu'ils en reti-
« rent. »

Je voudrais citer, à côté de ces souvenirs touchans de la reine de France, quelques traits fort plaisans qui nous amusaient beaucoup, et, dans le nombre, le motif pour lequel la marquise de Langeac fut exilée. Cette dame, amie intime du duc de La Vrillière, et même quelque chose de plus, disait la chronique scandaleuse, était encore soupçonnée de n'être pas très délicate en matière d'intérêts. On prétendait que les lettres de cachet dont le *petit saint* (M. de La Vrillière) était le dispensateur, rapportaient à cette dame des sommes considérables. Toute la considération des Langeac reposait sur le crédit du secrétaire d'État qui ne tenait plus qu'à un fil.

Le marquis de Langeac, fils aîné de l'amie de M. de La Vrillière, avait des prétentions à la main de la sœur de M. d'Égreville : chacun s'étonnait que celui-ci approuvât un tel hymen. Quelqu'un lui en ayant parlé, il répondit qu'il ne pouvait s'opposer à la volonté d'une veuve qui avait le droit de contracter de nouveaux nœuds si bon lui semblait ; mais que, quant à lui, il ne se trouverait nullement flatté d'une alliance avec les Langeac et l'amant de la famille.

Ces paroles, qui furent rapportées charitablement à la marquise, la rendirent furieuse : elle exigea que son fils en demandât raison à M. d'Égreville. Celui-ci accepte le duel qui lui est proposé ; les deux adversaires se rendent sur le lieu du combat, mais ils rencontrent en route des

gardes du tribunal de la connétablie qui les arrêtent, les amènent devant les juges ; et le marquis de Langeac, en sa qualité d'agresseur, est condamné à une détention de six mois.

La sentence rendue, on croyait l'affaire terminée ; mais madame de Langeac, voyant sa vengeance prête à lui échapper, s'arme de courage, semblable à une héroïne des vieux âges, elle envoie un cartel dans toutes les formes à M. d'Égreville, qu'elle veut punir à défaut de son fils, et lui propose de vider la querelle à l'anglaise, c'est-à-dire au pistolet. M. d'Égreville, ne pouvant sans ridicule accepter un tel défi, renvoie l'affaire aux maréchaux de France qui font admonester l'amazone. Celle-ci, ne gardant plus de mesure, écrit à ces messieurs eux-mêmes en termes si extravagans, que le tribunal se voit forcé de transmettre la lettre au roi.

Sa Majesté, pensant que l'instant était venu de punir la marquise de tous ses méfaits, manda M. de La Vrillière et lui enjoignit de signer sur-le-champ une lettre de cachet qui exilait madame de Langeac à cinquante lieues de Paris. Il est facile de se figurer la consternation du *petit saint* à cet ordre inattendu, prononcé d'un ton qui ne laissait pas de réplique.

Le roi espérait que cette rigueur amènerait M. de La Vrillière à donner sa démission, ne pouvant se décider à le renvoyer lui-même par égard pour M. de Maurepas qui le protégeait. Mais celui-ci était trop habile courtisan pour ne pas savoir supporter une offense lorsque ses intérêts en dépendaient.

Louis XVI revint momentanément à Versailles, afin d'assister à la levée des scellés. Le bruit s'était répandu qu'on trouverait dans le trésor une somme considérable en billets de caisse et autres effets. On parlait d'environ trente millions, et l'on ne trouva que zéro, car ils avaient disparu. Qui s'en était emparé? c'était là le secret. Les soupçons tombèrent d'abord sur madame Dubarry et sur son beau-frère; mais on ne tarda pas à reconnaître qu'ils étaient sans fondement. La cassette particulière renfermait seulement dix-sept mille louis en or. On signala un testament dont on ignorait l'existence, écrit de la main du feu roi, et daté du 16 février 1766. Louis XV exprimait dans cette pièce le désir que ses obsèques se fissent avec une extrême simplicité, et que ses entrailles fussent portées au chapitre de Notre-Dame de Paris. Malheureusement un tel legs ne pouvait guère être exécuté, à cause de la putréfaction qui s'était mise dans cette partie de son corps.

Ce testament donnait à mes tantes deux cent mille francs de rente, outre l'entretien de leur maison qui devait rester à la charge de l'État. Ces revenus seraient répartis, à la mort de l'une des princesses, entre les survivantes, et ainsi de suite jusqu'à la dernière. Les diamans, les bijoux autres que ceux de la couronne, et qui formaient l'écrin particulier du feu roi, devaient être partagés également entre nous trois, nos deux sœurs et nos trois tantes. Louis XV laissait à chacun de ses enfans illégitimes la somme de cinq cent mille francs une fois payée.

Mais en revanche il ne léguait nulle marque de souvenir

au duc de Richelieu ni à M. de Chauvelin, qu'il parut avoir complètement oubliés. La maréchale de Mirepoix prétendait que notre aïeul s'était engagé à lui laisser à sa mort cent mille écus comptant et un surcroît de pension de vingt mille francs; mais elle ne put en fournir les preuves; elle s'adressa à moi pour me prier d'en parler à mon frère, afin qu'il fît chercher plus soigneusement un codicille qu'elle disait exister dans les papiers du feu roi. On ne trouva rien, et la pauvre maréchale en fut pour ses démarches; car le roi refusa de la dédommager de cette perte, ainsi qu'elle finit par le demander en dernière ressource.

Peu de jours après nous nous soumîmes, mes frères et moi, à l'inoculation de la petite-vérole, tant cette maladie qui avait terminé les jours de Louis XV nous causait d'effroi. C'était donner un démenti formel à l'arrêt que le parlement avait décrété contre cette mesure conservatrice. Nous fûmes inoculés à Marly le 19 juin par le sieur Richard, surnommé Sans-Peur, en raison de l'entreprise hardie dont il se chargeait.

La comtesse d'Artois imita notre exemple. Ce fut un grand événement dans le public; il fit baisser les fonds royaux tant on en redoutait les conséquences. Le plus heureux succès fit taire les alarmes que les ennemis de l'inoculation affectaient de répandre. Nous fûmes complètement rétablis le 30 juin; on ne pouvait espérer une plus prompte guérison.

Tandis que nous prenions un second bail de vie, la comtesse de Valentinois succombait aux chagrins que lui

causait son changement de position, auquel elle ne pouvait s'accoutumer. Marie-Antoinette, qui n'avait point oublié la basse servilité de cette dame envers l'ex-favorite, m'avait déjà engagé plusieurs fois à forcer la comtesse de donner sa démission. Je m'y refusai d'abord, autant par bonté d'ame que par la crainte qu'on ne mît à sa place une personne qui ne me serait pas dévouée.

Madame de Valentinois, qui mourut sur ces entrefaites, presque subitement, mit fin à mon embarras. Son testament fit grand bruit; elle déshéritait en quelque sorte sa famille, en instituant la marquise de Fitz-James sa légataire universelle. Elle donnait au comte de Stainville sa maison de plaisance de Passy, et dix mille livres de rente viagère au procureur Bondot, son homme d'affaires. Sa succession, outre d'autres legs particuliers, montait à plus de quarante mille écus de rente.

Madame de Valentinois fut remplacée par la duchesse de La Vauguyon, dame d'atour de la comtesse de Provence, et la charge de cette dernière échut à la comtesse de Guiche.

Immédiatement après la mort de madame de Valentinois, le roi traita assez sévèrement sa plus proche parente, la princesse de Monaco. Cette dame vivait ostensiblement avec le prince de Condé, qui, pour être plus libre dans leurs amours, avait, dès 1771, engagé le parlement à reprendre ses fonctions, suspendues avant sa destruction définitive, pour juger la cause de séparation entre la princesse de Monaco et son mari. Ce dernier avait donc eu la douleur de se voir enlever judiciairement sa femme

sans pouvoir lutter contre l'influence de son rival.

Le prince de Condé, depuis sa réconciliation avec la cour, ne conservait aucune mesure; sa liaison avec madame de Monaco causa enfin un tel scandale que Louis XVI en prit de l'humeur. On ne saura jamais jusqu'à quel point le jeune roi poussait la sévérité des mœurs. La débauche et l'adultère lui causaient une horreur invincible; il ne pouvait donc approuver la conduite du prince. Les choses en étaient à ce point, lorsque, me promenant un jour avec lui à Marly, il me dit :

— Je vois avec peine que la corruption règne partout, même dans les classes les plus élevées qui devraient donner le bon exemple; il est temps de mettre un frein à tant de désordre, et j'y songe sérieusement; mais, pour que le châtiment porte coup, il faut que la personne appelée à le subir soit d'un rang supérieur.

— Je demandai au roi l'explication de ces paroles.

— La voici, me répondit-il : Je suis décidé à faire enfermer madame de Monaco dans un couvent; car je ne puis souffrir plus long-temps sa liaison scandaleuse avec le prince de Condé.

Je me récriai en faisant observer à mon frère le mécontentement qu'il allait faire éclater chez le prince.

— Que m'importe ! me répondit Sa Majesté; je ne veux point être accusé de protéger le vice chez les grands.

Je priai le roi de me permettre du moins d'annoncer sa résolution à notre cousin, afin qu'il s'éloignât lui-même de madame de Monaco.

— Non, répliqua le monarque; cette rupture ne serait

que simulée ; d'ailleurs il faut un exemple qui frappe, et celui-ci atteindra le but que je me propose.

En effet, une lettre de cachet vint tomber comme la foudre sur la princesse : il lui était enjoint de se retirer sur-le-champ dans une maison religieuse. Le prince de Condé, étourdi, vint en toute hâte trouver le roi à Marly, se flattant de le désarmer ; mais mon frère le reçut mal, et lui dit avec sa brusque franchise :

— Je suis surpris, monsieur, que vous preniez la défense d'une femme qui, mettant toute pudeur de côté, se sépare d'un époux légitime pour vivre avec un amant. Si de tels sentimens se trouvent chez les princes, que pouvons-nous espérer des classes inférieures ?

Le prince de Condé, atterré par ces paroles sévères, s'excusa sur la violence d'un amour que ni l'un ni l'autre n'avaient pu dompter.

— Je conçois l'amour lorsqu'il est légitime, reprit Louis XVI, en véritable *uxorius rex*, comme disait Horace : l'amour légitime est une vertu, tout autre est un vice ou un crime. Une femme qui est séparée de son mari doit vivre dans la retraite. Ma résolution à l'égard de madame de Monaco est irrévocable, et si vous tenez à ne pas me déplaire, vous n'insisterez pas davantage.

Le prince de Condé s'éloigna furieux et désespéré ; il accusa la reine d'être l'instigatrice de cette décision du roi, parce qu'elle voulait punir madame Monaco d'avoir pris part à la cabale que madame Dubarry avait formée contre elle. Dès ce moment il se rangea parmi ses détracteurs, et ce fut de son palais que sortirent plus tard les

premiers pamphlets qui firent tant de tort à Marie-Antoinette. Je dois dire, à la justification de la reine, que, loin d'avoir excité le roi, elle le sollicita en faveur de la princesse de Monaco, et obtint que l'ordre d'exil ne s'exécuterait pas. Mais on ne lui tint aucun compte de son indulgente intervention, qu'on taxa d'hypocrisie pour se dispenser de la reconnaissance.

C'est ainsi que sous le règne de mon frère la vigueur finissait presque toujours par dégénérer en faiblesse. Par exemple, dans cette circonstance, il ne fit qu'irriter les deux amans, sans que le châtiment dont il les avait menacés fût une leçon profitable pour ceux qui se trouvaient dans le même cas.

Le comte de Maurepas, sans s'inquiéter de ce qui se passait autour de lui, poursuivait toujours son projet de restauration parlementaire. Il vint chez moi un matin dans les premiers jours d'août, et me dit :

— Le roi ne vous a pas parlé plus longuement de votre mémoire parce que ce sujet l'embarrassait à traiter. Vos objections lui ont paru si spécieuses que nous avons eu beaucoup à faire pour les combattre avec succès. Sa majesté désire, maintenant que sa détermination est prise, que vous n'y mettiez nul obstacle en faisant connaître que vous êtes contraire à cette mesure.

— Monsieur, répondis-je, je crois déjà vous avoir dit que je m'étais imposé une obéissance aveugle aux volontés du roi mon frère : il peut donc compter sur un silence respectueux de ma part, bien que je déplore sincèrement la marche qu'il veut suivre.

— Vous me blâmez donc aussi, monseigneur? demanda le comte avec inquiétude.

— Je n'ai point, monsieur, assez de confiance en mes lumières pour croire qu'elles l'emportent sur votre expérience; néanmoins je crois qu'on ferait sagement de laisser subsister la nouvelle magistrature.

Je ne me souciais point de me mettre à dos un homme qui tenait en tutelle le roi et gouvernait la France. Je savais d'ailleurs que ma résistance serait vaine, et je ne défendis que faiblement mon opinion. M. de Maurepas, que toute opposition effrayait, car il ne se sentait pas de force à la combattre victorieusement, me sut bon gré de mon désistement. Il crut pouvoir, en retour, m'instruire des changemens qu'on projetait dans l'État. Le chancelier, dont l'exil était décidé, devait être remplacé au ministère, en qualité de garde des sceaux, par M. de Miromesnil, excellent Crispin dans l'occasion, car il en jouait volontiers le rôle dans les comédies de société; ce talent remplaçait chez lui le manque d'habileté et d'énergie. Il devait aussi se laisser entraîner au torrent, et recevoir la loi de la magistrature victorieuse. D'ailleurs, aimable, galant, se donnant des grands airs qui ne lui allaient pas mal, mais étant à mille lieues, pour la capacité, de M. de Maupeou, que j'ai toujours regardé comme un véritable homme d'État, quoi qu'on ait pu dire à son désavantage.

M. de Sartines arrivait ensuite, précédé d'une grande réputation qu'il s'était faite à la police. Doué de beaucoup d'adresse, on lui croyait des moyens supérieurs, mais il

n'était que prudent et mesuré dans ses discours et ses actions. Cependant on ne pouvait lui refuser d'être bon administrateur ; aussi il ne fut point déplacé dans le ministère de la marine ; il en sortit avec l'estime générale, et on rencontre encore des gens qui disent : *Du temps que M. de Sartines était à la marine, les choses allaient mieux qu'aujourd'hui.*

M. Target possédait une instruction réelle, un vif amour du bien et une philanthropie éclairée. Philosophe pratique, ses utopies étaient des rêves de vertu : il voulait ouvrir de nouvelles routes à l'agriculture et à l'industrie ; il cherchait à faire aimer le roi en fondant sa puissance sur le bonheur de ses sujets. Ce choix de ministres ne pouvait être meilleur ; et il fut complet lorsque, plus tard, M. de Malesherbes remplaça le duc de La Vrillière dans la maison du roi.

M. de Maurepas m'apprit également que le parlement rentrerait aussitôt après le renvoi du chancelier, et que la magistrature de M. Maupeou redeviendrait le grand conseil.

La reine, avec laquelle j'étais bien à cette époque, me demanda pourquoi je me déclarais contre les parlemens d'autrefois.

— Parce que, répondis-je, je suis pour le roi d'aujourd'hui.

— Mais c'est lui qui veut leur retour.

— Aussi, madame, sera-ce contre lui qu'ils travailleront d'abord.

— M. de Choiseul m'a répondu de leur reconnaissance.

— C'était prendre une grande responsabilité; les parlemens sont dans l'usage de susciter des obstacles au souverain, et M. de Choiseul lui-même aurait à s'en plaindre s'il tentait de les maintenir dans le seul exercice de leur charge. Quoi qu'il en soit, ajoutai-je, je tiendrai ma promesse en ne faisant point connaître mon opinion sur ce point.

En effet je gardai le silence que je m'étais imposé, ce qui n'empêcha pas que le bruit courût dans Paris, peu de temps après, que j'avais présenté de nouveau au roi un mémoire des plus virulens, afin de le détourner de rappeler l'ancienne magistrature.

CHAPITRE XX.

On nuit au comte de Provence dans l'opinion publique. — Voltaire pensait comme lui sur l'ancienne magistrature. — Opinion du comte de Provence sur Voltaire.—Ennemis de la reine. —*L'Aurore*, libelle contre elle.— Scène très vive entre le roi et la reine. — Le comte de Provence les raccommode. — Histoire de l'abbé de Bourbon. — Vie privée de la famille royale. — L'éventail et les vers. — Le roi croit le comte de Provence savant. — On en profite pour le rendre redoutable. — Le roi n'aimait pas les jeunes gens.—Singularité de l'étiquette. —Le comte de Provence passe mieux la revue d'un régiment que le comte d'Artois.

Qui pouvait me calomnier ainsi? Qui trahissait volontairement un secret qu'on avait tant pris soin de me recommander? Pour répondre à ces questions si naturelles, il me faudrait charger des personnes qui m'approchaient de trop près, et ce serait en quelque sorte réveiller des querelles éteintes, récriminer contre ceux qui ont été trop punis. Je dois dire cependant que ces médisances adroitement répandues ne laissèrent pas que de me faire tort. Elles irritèrent contre moi les parlementaires, leurs familles, leurs adhérens, et tout le parti Choiseul.

Néanmoins la rentrée des parlemens fut retardée jusqu'au mois de novembre. Je tairai les détails consignés dans les procès verbaux et les gazettes du temps, relatifs

au lit de justice et autres cérémonies qui consacrèrent cette mesure importante. Je ne puis nier qu'elle causa une joie universelle dans la classe bourgeoise; mais la noblesse d'épée la vit avec peine, les vrais politiques du temps en redoutèrent les conséquences, et Voltaire lui-même, le premier génie du siècle, en ressentit un violent accès de colère et de frayeur.

Son enthousiasme pour la magistrature Maupeou l'avait brouillé avec les Choiseul, qui regardaient la cause des robins perdue comme la leur. On l'accusait d'ingratitude, parce qu'il ne lui plaisait pas de déraisonner, et on lui jetait la pierre de tous côtés dans la société de la marquise du Deffant, sa prétendue amie. Voltaire n'ayant plus rien à craindre de l'ancien parlement qui, au moment de sa destruction, se préparait à le poursuivre comme un ennemi de l'État, jouissait paisiblement de la sécurité que lui donnait la nouvelle magistrature, et ne ménageait pas les prévenances envers le chancelier. Le duc de Choiseul s'en vengea d'une manière singulière : il fit découper en tôle le profil de Voltaire pour le placer à une girouette du château de Chanteloup.

Voltaire ne vit donc pas, sans inquiétude, le retour de l'ancienne magistrature. La frayeur le gagna au point qu'il se disposait à quitter la France. Je l'appris par madame de Saint-Julien; et comme j'aimais ses ouvrages, je lui fis dire qu'il trouverait à Versailles des protecteurs. Voltaire, que cette assurance tranquillisa, m'en aurait hautement témoigné sa reconnaissance si je ne m'y fusse opposé. Je craignais de me déclarer son partisan, sachant

que le roi avait hérité de toute l'antipathie de notre aïeul pour ce génie célèbre.

Louis XVI regardait Voltaire comme un impie, un serpent dangereux, dont les phrases perfides lui rappelaient les séductions du tentateur. Il estimait peu d'ailleurs le talent littéraire, dont il croyait que l'État ne pouvait retirer aucune utilité, cherchant d'abord le but en toute chose. La reine n'aimait pas non plus cet apôtre de l'irréligion philosophique ; elle lui reprochait ses adulations envers madame Dubarry, sa tendance à encenser les maîtresses des rois aux dépens de leurs femmes légitimes, et sa désertion à la cause des Choiseul, pour celle de la favorite. Marie-Antoinette attachait encore moins de prix à la littérature française que son mari. Elle la possédait imparfaitement, et partageait en général les préjugés de sa mère contre les gens de lettres.

Quant à moi j'avais alors une admiration sans bornes pour Voltaire ; mais c'était une admiration de jeune homme, et il y entrait un peu de l'attrait qu'a toujours le fruit défendu ; l'âge, en donnant un nouveau cours à mes idées, a un peu refroidi cet enthousiasme. J'ai dû mieux juger de tout le mal que cet écrivain a fait à la monarchie, en sapant les bases de tout l'édifice social, et je me suis convaincu que si de tels génies sont précieux pour la propagation des lumières, ils doivent toujours être redoutés de ceux qui ont le pouvoir en main.

C'est à Voltaire que doit être attribuée une des principales causes de notre révolution. C'est lui qui répandit dans toutes les classes de la société un scepticisme dan-

gereux, un désir d'amélioration dégagé de toute prévoyance de l'avenir. Ses œuvres, en circulant dans les classes inférieures, firent naître des idées toutes nouvelles, et le besoin de s'affranchir du frein qui leur était imposé; dès-lors elles crurent leur liberté enchaînée, et voulurent, à tout prix, sortir de ce prétendu esclavage. C'est encore Voltaire qui dépouilla le trône du prestige qui l'entourait, en cherchant à en abaisser la majesté; il fit mépriser la religion, en foulant aux pieds ses ministres; et je crois qu'on aurait rendu un véritable service à la France, si on avait arrêté dans son essor cet esprit turbulent et désorganisateur.

La peur de Voltaire était donc légitime, en apprenant la résurrection de ceux qu'il n'avait pas craint de charger publiquement depuis leur disgrâce, après les avoir persifflés pendant leur faveur. Il s'en prit dans sa douleur aux personnes qui les ramenaient : aussi fut-il sobre de louanges envers M. de Maurepas, et surtout envers la reine. J'ai su positivement que des ames charitables lui avaient fait connaître le peu d'entraînement que cette princesse avait pour lui, et ceci ne contribua pas à apaiser son mécontentement.

Déjà le sort semblait se prononcer contre Marie-Antoinette; un orage, qui ne devait éclater que plus tard, commençait à se former sur sa tête. Une cabale nombreuse, composée des amis de l'ex-favorite, des d'Aiguillon, des parlementaires congédiés et des Choiseul mécontens, était réunie contre la reine, toujours menaçante, toujours prête à la frapper des traits de la ca-

lomnie, seule arme de ceux qui n'attaquent que dans l'ombre; on avait déjà osé associer le nom de la reine de France à un libelle infame dont je ne nommerai pas l'auteur, ne voulant point souiller ma plume, et dans lequel on ne craignait pas de la noircir indignement. Il devint même le sujet d'une discussion assez vive entre ma belle-sœur et son mari.

Je me rendais une aprés-dînée chez le roi, ayant une grâce à lui demander pour un homme de ma maison, lorsque je fus arrêté dans la pièce qui précédait celle où était Sa Majesté, par Thibaut, huissier de la chambre, tout dévoué à la famille royale, qui, la larme à l'œil, me conjura d'attendre un instant, parce qu'il craignait que ma présence ne fût pas agréable au roi dans ce moment.

— Qu'y a-t-il de nouveau, Thibaut? lui demandai-je avec inquiétude, tu parais tout troublé.

— Ah! monseigneur, je crains que le roi n'ait quelque sujet de mécontentement contre la reine, car il l'a fait appeler, et dès qu'elle a paru il a élevé la voix comme s'il était en colère. Tenez, écoutez, on l'entend encore dans ce moment.

En effet, j'entendis plusieurs expressions assez vertes sortir de la bouche de mon frère, auxquelles sa femme répondait avec humeur; et, craignant que cette querelle conjugale ne vînt à la connaissance de tout le château si elle se prolongeait, je ne balançai pas à me rendre médiateur entre les deux époux. J'entrai donc brusquement chez le roi, après avoir recommandé à l'huissier d'empêcher que personne pénétrât jusqu'à nous.

Au bruit que je fis en ouvrant la porte, mon frère et sa femme se retournèrent : le premier tenait un papier à la main et arpentait l'appartement d'un air agité. La reine était aussi debout, mais immobile, pâle, le visage baigné de larmes, et exprimant une douloureuse indignation ; dès qu'elle m'aperçut elle vint à moi et me dit :

— Vous venez à propos, mon frère, pour m'aider à me défendre contre d'atroces inculpations dont le roi a la faiblesse de s'inquiéter ; connaissez-vous cet odieux libelle? ajouta-t-elle, en me désignant des yeux une brochure que tenait le roi.

— Oh! répondit Louis XVI, Provence l'a lu certainement, car je dois être le dernier de la cour à qui on l'ait montré.

— Il est vrai que cette œuvre misérable m'est parvenue comme à vous par la petite poste ; mais j'en ai fait le cas qu'elle mérite en la détruisant sur-le-champ.

— Celle-ci, dit le roi, a été posée sur mon secrétaire par une main inconnue.

— Le mépris de votre majesté doit seul faire justice du libelle et de l'insolent qui a osé le colporter si loin.

A mesure que je parlais mon frère recouvrait son sang-froid, et il semblait déjà regretter l'espèce d'emportement auquel il s'était livré. Je profitai de cette disposition pour le prémunir contre ces indignes tentatives, si jamais elles se renouvelaient dans l'avenir. Tandis que je parlais, je m'aperçus que la reine, qui avait recouvré

aussi une partie de son calme, m'examinait avec attention, et je crus démêler dans ses regards une expression de méfiance.

Néanmoins, elle me témoigna sa reconnaissance du service que je venais de lui rendre, et c'en était un véritable, car, grâce à mon intervention, la querelle conjugale, qui aurait pu devenir sérieuse, se termina par une explication tout amicale. Nous passâmes en revue ceux qu'on pouvait soupçonner, non d'avoir fait le libelle, mais de l'avoir ordonné, car celui-là nous semblait le vrai coupable; et nous convînmes de le chercher plutôt parmi les courtisans que parmi les gens de robe, bien que la rentrée des parlemens donnât à ceux-ci de l'humeur contre la reine.

Il fut décidé entre nous que le roi serait censé ignorer l'existence de cette pièce mensongère, intitulée *l'Aurore*, et que moi, dans ma juste indignation, je la ferais poursuivre rigoureusement. La paix étant ainsi rétablie, je mis sur le tapis une autre affaire, dont je me ressouvins à propos, et que je crus propre à chasser de notre esprit le sujet désagréable qui venait de nous occuper; la voici :

Parmi les femmes qui avaient joué auprès de notre aïeul le rôle de maîtresse de passade, une d'elles était parvenue par sa jeunesse, ses grâces et son esprit, à donner quelque suite à sa liaison avec le feu roi. Les choses avaient même été si loin, que Louis XV avait rendu mademoiselle de Roman (c'était le nom de la jeune personne) mère d'un fils. Celle-ci sut tirer adroitement

parti de sa position vis-à-vis du feu roi, en lui faisant prendre l'engagement de reconnaître le nouveau-né, ce qu'il n'avait jamais fait et ne renouvela pas depuis. Il mourut sans exécuter sa promesse, dont une preuve authentique existait néanmoins dans une lettre écrite de sa main à mademoiselle de Roman.

Celle-ci, dès qu'elle eut la parole du roi, se conduisit comme si l'exécution s'en était suivie; elle traita son fils, quoique enfant, comme un fils de roi de France, l'environnant de respect, d'hommages, et d'une étiquette convenable à sa naissance.

Cette conduite, qui ne se démentit point, produisit son effet : on s'y accoutuma; le roi lui-même, qui aurait mieux aimé d'abord plus de mystère et de simplicité, finit par trouver bon que l'enfant dont il était le père fût élevé selon son rang, et la sultane en titre fut forcée de s'en arranger. Si bien que, quoique la position brillante de ce fils de Louis XV ne reposât sur rien de positif, elle se trouva établie dans tous les esprits au moment du décès de mon aïeul.

Aussitôt après la mort du roi, mademoiselle de Roman s'empressa de faire draper en noir les voitures de service de son fils, qu'elle mit aussi en grand deuil, ainsi que les personnes de sa maison. Puis, avec non moins d'adresse qu'elle en avait montré jusque là, elle envoya à Louis XVI l'écrit de notre aïeul, par lequel il reconnaissait que l'enfant lui appartenait; elle le confiait, disait-elle, à la loyauté du roi, qu'elle sollicitait en même temps de reconnaître formellement les droits de son fils.

C'était cette matière importante que je crus devoir traiter avec mon frère dans la circonstance mentionnée ci-dessus. Je n'étais guère disposé à lui parler en faveur de notre prétendu oncle. Cependant, voyant qu'il penchait pour ce qu'il appelait un acte de justice, je ne voulus pas y mettre d'opposition, et nous convînmes, appuyés de Marie-Antoinette, qui défendit avec chaleur la cause de mademoiselle de Roman, que son fils entrerait dans les ordres, afin de ne pouvoir perpétuer sa race par le mariage; qu'il prendrait publiquement le titre d'abbé de Bourbon, et aurait droit à certains priviléges qu'on n'accordait pas à la noblesse, et même aux princes étrangers; mais que néanmoins ces priviléges ne s'étendraient jamais jusqu'à ceux dont jouissaient les princes du sang.

L'abbé de Bourbon était digne des avantages dont on le gratifiait : c'était un homme de bonne mine, doux, spirituel, affable, de mœurs pures, et ne ressemblant guère sur ce point aux dignitaires de l'Église, parmi lesquels il devait siéger un jour. Nous l'aimâmes dans la famille lorsque nous l'eûmes connu; mais ce ne fut pas pour long-temps, car il mourut peu après de la petite-vérole, qui avait été si funeste à son père. Nous le regrettâmes sincèrement. Sa mère se maria au marquis de Siran Cavanac, dont elle eut plusieurs enfans. Je crois qu'une fille de ce nom vit encore.

La famille royale, bien qu'un peu divisée, était cependant assez unie en apparence. Les trois ménages semblaient n'en faire qu'un. La reine était enfin parvenue à nous faire mettre l'étiquette de côté dans nos rapports in-

times. Nous nous visitions sans pompe ; nous parcourions ensemble les promenades royales de Versailles, de Trianon, de Marly, de Meudon et de Choisy ; nous mangions des fruits, nous buvions du lait avec un plaisir d'écoliers échappés à leurs maîtres. Nos soirées se passaient en bals impromptus, en comédies de société et en jeux de toute espèce. Un petit cercle d'intimes était seul admis à faire partie de ces charmantes réunions, parmi lequel on comptait nos deux sœurs, la princesse de Lamballe, le duc de Chartres, le baron de Beuzeval, les ducs de Coigny, de Cossé, Modène, Montesquiou, La Vauguyon, Maillé, Damas et plusieurs femmes remarquables par leur beauté et leur esprit.

C'était un heureux temps. Que ne se prolongea-t-il davantage! Dans une de ces occasions il m'arriva de casser l'éventail de la reine, qui se plaignit avec une gaîté charmante de la peine qu'elle aurait à remplacer cette perte sans mettre à contribution la cassette du roi ; elle ajouta à cette agacerie de reproches mille autres folies gracieuses qui nous amusèrent beaucoup. Je m'efforçai de lui répondre sur le même ton que de mon côté j'espérais pouvoir réparer le mal sans que la bourse de ma femme eût à en souffrir.

Ce badinage nous divertit la moitié de la soirée, car alors, il fallait peu de chose pour exciter notre gaîté, et le lendemain j'envoyai à ma belle-sœur, un éventail, aussi riche que de bon goût, accompagné du quatrain suivant, qui eut assez de succès pour qu'on m'en disputât la propriété, en l'attribuant tour à tour à tous les poètes

de l'époque. Je crois, sans me vanter, qu'il valait bien le fameux madrigal qui avait valu à M. de Saint-Aulaire, le fauteuil à l'Académie.

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'occuper vos loisirs,
J'aurai soin près de vous d'amener les zéphirs;
Les amours y viendront d'eux-mêmes.

Cette galanterie plut beaucoup à la reine, qui me fit répéter le quatrain trois fois, sous prétexte de voir si elle l'avait bien retenu; elle le récita long-temps elle-même à tous ceux qui l'approchaient. Il est doux de louer les vers des autres, quand ces vers sont à notre louange. Le roi se plut, dès ce moment, à m'appeler *mon frère le poète*, et chaque fois qu'on agitait devant lui une question d'histoire ou de littérature, il ne manquait pas de dire : il faut consulter mon frère le poète. Il me voyait alors avec plaisir me livrer à l'étude; plus tard, il vit d'un autre œil ces passe-temps, et il en parlait même quelquefois avec un peu de persifflage.

Mes ennemis étaient parvenus à faire croire à Louis XVI que mon amour du travail cachait des projets contraires à son repos; que je ne cherchais à acquérir de l'instruction, que pour m'en faire des armes contre lui; je ne saurais répéter tout ce qu'on imaginait pour me mettre mal avec le roi. On y réussit en partie; si bien que quelques années avant la révolution, il me regardait avec une jalousie inquiète. Cette méfiance sans motif nuisit beau-

coup à sa cause, par la répugnance qu'elle lui donnait à me consulter.

Le roi, en général, aimait peu la société des jeunes gens; il redoutait leur légèreté, leur ton railleur, et se trouvait plus à son aise avec les hommes d'un âge mûr. La gravité de ceux-ci se rapprochait davantage de ses goûts, et jamais il ne montra mieux son penchant sur ce point, que lorsqu'après les premiers jours donnés à la douleur de la perte de notre aïeul, il voulut aller passer une semaine au château de Choisy. Le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre de service, lui ayant demandé de quels courtisans il voulait se faire suivre, Louis XVI répondit :

— Vous pouvez faire la liste comme vous l'entendrez, je ne tiens pas plus à l'un qu'à l'autre, cependant, je désirerais que vous ne les choisissiez pas au-dessous de trente ans, car je suis fatigué de ne voir autour de moi que de jeunes têtes.

Ce propos peu obligeant pour nos élégans du jour, fut répété et commenté de mille façons, mais tant il y a, qu'il ne plut pas à tout le monde.

Sur ces entrefaites, et pendant le voyage de Fontainebleau, le marquis de Poyannes, commandant en second de mon régiment de carabiniers, voulant me faire une galanterie, profita de la proximité de sa terre de Petit-bourg pour y amener ses troupes et me proposer de les passer en revue. J'acceptai avec plaisir, sous la condition que le roi y viendrait. Sa Majesté y consentit; la reine se fit une véritable fête d'assister à cette cérémonie mili-

taire, et, par suite, toute la cour fut en mouvement pour obtenir la permission de s'y montrer.

Mais il survint une petite difficulté qui faillit renverser nos projets. L'étiquette défendait que nous fussions hébergés chez un particulier; la reine en était déjà au désespoir : j'imaginai, pour sortir d'embarras, un expédient que je lui communiquai, et dont elle fut enchantée. C'était de prier monsieur de Poyannes de me prêter Petitbourg pour un jour, et par ce moyen j'en ferais moi-même les honneurs au roi, ce qui lèverait tout obstacle. Cette proposition, qui plut à tout le monde, fut acceptée avec joie, et força le marquis de Brezé, grand-maître des cérémonies de France, à refermer ses registres, avec lesquels il était déjà venu nous menacer de s'opposer à nos plaisirs.

Nous allâmes donc joyeusement à Petitbourg en nous rendant à Fontainebleau. Le régiment, sous les armes, nous reçut avec des transports et des *vivat* sans nombre; j'en pris le commandement à la revue du roi, qui eut lieu avant la mienne. On avoua que je m'en étais tiré avec autant de grâce que d'aisance. Il est vrai que j'avais étudié mon rôle en acteur qui désire obtenir un succès complet : aussi je le remplis comme si j'eusse passé toute ma vie dans les camps, et je crus pouvoir m'approprier dûment une grande partie des applaudissemens. Le comte d'Artois voulut ordonner des manœuvres, il s'embrouilla, perdit la tête, et fit tellement rire à ses dépens, qu'il en prit de l'humeur pour tout le reste du voyage. Si la pratique eût répondu chez lui à sa bonne volonté, il est certain qu'il eût fait un soldat accompli.

CHAPITRE XXI.

Le duc de Choiseul à Paris.—La reine se plaint déjà des parlemens. — Réponse. — Cause de la défaveur qui s'attache à la reine. — On veut changer le costume des gens de cour. — Ce que le comte de Provence dit au comte d'Artois. — Propos de madame de Marsan. — Le roi se fâche. — L'archiduc Maximilien. — Sa sottise. — Son orgueil. — Querelle à son sujet avec la reine. — Prétention des princes de la maison de Lorraine. — Comment le comte de Maurepas tenait la balance entre le comte d'Artois et le comte de Provence. — La perruque de M. de Montyon. — Fermeté de M. Turgot. — Remontrance du roi à la reine. — Comment le marquis de Pesay faisait son chemin. — De quelle façon la reine apprend la grossesse de la comtesse d'Artois.

Le duc de Choiseul, sa femme et la duchesse de Grammont sa sœur, arrivèrent définitivement à Paris, à la fin de cette année, pour essayer si, par leur présence et le concours des parlementaires, ils pourraient rendre leur cabale nécessaire au gouvernement. Le chef de cette famille ne pouvait imaginer qu'on se passât de lui; il se croyait indispensable, et cette croyance, qui ne se réalisa jamais, finit par le conduire au tombeau avant l'époque marquée par la nature. Ses regards demeurèrent constamment fixés sur la cour, où il ne devait plus jouer de rôle, le comte de Maurepas ayant achevé de le rendre odieux au roi.

Il ne put même se consoler de cette disgrâce par l'in-

fluence qu'il continua à exercer sur la haute société ; sa maison était le rendez-vous de l'élite des courtisans et de la caste parlementaire. Enfin il se piquait de représenter un prince.

Dès sa rentrée en fonctions, l'ancienne magistrature commença à inquiéter l'autorité royale qui l'avait rétablie. Je n'entrerai point dans les détails de ces misérables querelles, qui prouvent seulement que la reconnaissance était une vertu inconnue à cette compagnie. La reine fut la première à s'en apercevoir, et elle m'avoua dans un moment de franchise qu'elle croyait qu'on avait mal fait de ne pas suivre mon avis.

— Malheureusement, madame, lui répliquai-je, il n'y a point à revenir sur le passé : puissions-nous éviter les maux que je prévois encore dans l'avenir ! car je crains que les vainqueurs n'abusent de leur victoire.

Mes prévisions, cependant, ne pouvaient aller jusqu'à croire que, lors de la funeste affaire du collier, le parlement de Paris consentirait à décharger un coupable pour faire retomber le blâme sur la reine. Au reste Marie-Antoinette, depuis ce moment jusqu'à la révolution, devint l'ennemie déclarée de la magistrature. Elle contribua à la faire supprimer en 1788, pleura sa rentrée en octobre suivant, et ne chercha point à dissimuler sa joie lorsque l'assemblée constituante décréta sa dissolution définitive.

Mais au commencement de 1775, la reine ne s'occupait point encore de ces considérations politiques ; satisfaite de régner sur le cœur de son mari et sur la cour la plus brillante de l'Europe, son ambition ne se portait

pas au delà; le plaisir était son unique but : elle le recherchait et s'y livrait avec une sorte d'ivresse, que son âge seul pouvait faire excuser chez une reine. Il était impossible que sa dignité, et par suite sa considération personnelle, n'en souffrissent pas. On passe facilement en France de l'adoration et de la servilité à l'insolence ; on ne connaît pas de milieu entre la crainte et le mépris. Un souverain doit toujours éviter de jouer le rôle du soliveau de la fable, et ce n'est qu'en tenant la foule à une distance respectueuse de sa personne qu'il peut y parvenir.

On n'avait jamais vu encore une reine venir en cabriolet à un des théâtres de la capitale. Jusqu'alors les femmes des rois n'étaient jamais sorties de leur palais qu'entourées de la pompe imposante qui convenait à leur rang, accompagnées d'une suite de dames, de seigneurs, de pages, d'écuyers, de gardes et des valets. Elles se montraient vêtues avec magnificence, étincelantes de diamans, et on aurait pu les prendre pour des divinités qui descendaient de leur Olympe pour venir recevoir l'hommage des mortels.

Marie-Antoinette, au contraire, se faisait voir à la multitude avec une simple robe de mousseline ou de taffetas, suivie seulement d'une dame et d'un valet de pied. Vive, communicative, elle fit trop oublier la reine pour ne laisser voir que la jolie femme ; elle prodiguait trop sa présence pour qu'on ne s'en occupât pas sans cesse. Dès lors les conjectures malicieuses, les calomnies même ne lui furent point épargnées ; on remarqua les personnes

qui l'accompagnaient le plus souvent ; on osa même voir dans sa préférence pour le duc de Coigny un sentiment plus tendre que de l'amitié, parce que, se croyant au-dessus du soupçon, elle ne cherchait à la cacher à personne.

Je ne rappellerais point de telles légèretés, si elles n'avaient eu de trop funestes conséquences ; mais j'ai tant entendu déplorer, par des personnes dévouées à la reine, l'antipathie que les Parisiens avaient conçue contre elle, je l'ai tant déplorée moi-même, que je ne cherche point à la justifier, mais à l'expliquer. L'infortunée Marie-Antoinette a été trop cruellement punie de ses imprudences pour que je ne me fasse pas un devoir de les signaler aux reines qui sont appelées à lui succéder, afin que son exemple leur serve de leçon.

Marie-Antoinette mit à la mode mille futilités, les plumes, les fleurs, et il ne tint point à elle, ni au comte d'Artois, qu'il n'y eût une révolution complète dans la forme des costumes de l'époque. Quelques étourdis, qui croyaient se donner de l'importance en se couvrant de ridicule, persuadèrent à ma belle-sœur et à mon frère que le seul moyen de rehausser l'éclat de la couronne et la majesté du trône était d'adopter des ajustemens qui, par leur richesse et leur coupe, ne pouvaient convenir qu'à ceux qui fréquentaient la cour.

On apporta donc chez moi un costume dont le modèle était pris sur ceux de François Ier, en me conjurant d'en faire usage pour les fêtes du carnaval. Je me prêtai d'abord à cette fantaisie ; la comtesse de Provence en fit autant.

Ces brillans costumes, il est vrai, prêtèrent aux bals un nouvel éclat; mais ils occasionèrent d'énormes dépenses, par la nécessité où chacun fut de renouveler complètement sa garde-robe. Le commerce y perdit également des sommes considérables, car tous les habits et robes coupés et brodés selon la mode du temps furent mis au rebut.

J'appris bientôt qu'on avait le projet d'établir en usage ce luxe ruineux. Ne pouvant l'approuver, j'en parlai au comte d'Artois, qui me répondit que rien n'était plus chevaleresque, et que c'était se rapprocher des siècles féodaux.

— Miséricorde, mon frère! m'écriai-je, songez-vous à ce que vous dites? Il ne pourrait nous arriver de plus grand malheur que celui de revenir à ces temps désastreux.

Mon frère prétendit que c'était, au contraire, l'âge d'or de la royauté.

— Dites, repartis-je, celui du clergé et des grands vassaux; car les uns pouvaient alors excommunier les rois, si tel était leur bon plaisir, tandis que les autres ne se faisaient pas scrupule de chercher à prendre leur place. A Dieu ne plaise que nous tombions jamais entre les mains de ces ennemis des souverains, pour le mince plaisir d'adopter un costume qui nous flatte!

Je crus devoir ajouter à ce début une longue leçon d'histoire de France, qui servit du moins à éloigner mon frère du désir de se rapprocher des âges de la barbarie au moyen d'un manteau brodé et d'un haut de chausses tailladé. La reine, plus versée dans l'étude des modes que dans celle de nos anciennes chroniques, ne pouvait

prévoir toutes les circonstances du projet absurde qu'on cherchait à lui faire adopter; elle ignorait que plusieurs dames de la cour rêvaient le retour de la grande féodalité, et que la princesse de Marsan, entre autres, avait dit à une personne qui me l'avait rapporté :

— Maintenant que la maison de Bourbon est tombée en enfance, faisant allusion à notre jeunesse, il faut que nous travaillions à lui reprendre ce qu'elle nous a ravi.

Ce ne fut donc point à la reine que je parlai de cette ridicule affaire; je m'adressai au roi, qui comprit mes raisons, et me promit de mettre un terme à l'innovation projetée. En effet, la veille du mardi gras, il déclara, d'un ton qui ne souffrait point de réplique, qu'il désirait que les déguisemens prissent fin avec le carnaval. — Je donnerai l'ordre, ajouta-t-il, aux huissiers et aux gardes de ne laisser entrer au château ou dans mon appartement, aucun de ceux qui persisteraient à porter un costume que je condamne.

Ces paroles causèrent une consternation générale. On cria à la tyrannie; la reine bouda, les plus hardis imitèrent son exemple; cependant personne n'osa résister à la volonté du roi, exprimée avec tant de sévérité.

Marie-Antoinette, du reste, fut fort occupée pendant le carnaval à recevoir convenablement son frère, l'archiduc Maximilien. Ce prince, d'un physique peu agréable, et destiné à l'état ecclésiastique, était venu en France faire une visite au roi son beau-frère et à la reine sa sœur. Il fit peu de sensation, et nous amusa par son ignorance, ses prétentions et ses puérilités impériales, au

moyen desquelles il s'était flatté de nous donner une haute idée de sa personne. Marie-Antoinette, en bonne sœur, nous l'avait fort vanté; nous nous attendions à voir une merveille, et nous fûmes tout surpris de ne trouver qu'un Germain bouffi d'orgueil, raide, effaré, avare de paroles, et n'ouvrant la bouche que pour dire des sottises. La plus piquante de toutes fut celle dont M. de Buffon eut les prémices. Ce naturaliste célèbre, ayant fait relier richement une collection de ses œuvres, l'offrit à l'archiduc Maximilien, lorsqu'il alla visiter le Jardin du Roi. Le prince, dont l'attention se fixa sur les planches coloriées et nullement sur le texte, dit, en se tournant vers l'auteur :

— Oh! monsieur, je ne puis accepter de si beaux volumes; j'aurais trop de regret de vous en priver.

Ce fut vainement que le comte chercha à le faire revenir de cette idée. Il quitta le cabinet d'histoire naturelle en recommandant surtout aux personnes de sa suite de ne pas *priver* M. de Buffon *de si beaux volumes*.

Nous rîmes beaucoup à Versailles de cette plaisante délicatesse du prince : la reine en parut honteuse. La dévotion méticuleuse de l'archiduc l'empêcha aussi de regarder nos jolies femmes. Fidèle aux instructions de sa mère, il ne laissa pas les philosophes l'approcher, ne dit mot à la littérature, et se jeta à corps perdu dans les Choiseul. Il alla souper *in fiochi* chez l'ex-ministre, où étaient rassemblés tous les Lorrains du royaume, et il fallut le trouver bon pour plaire à Marie-Antoinette.

Si l'archiduc se montra si accessible pour ceux que

nous n'aimions pas, il agit d'une manière bien différente envers les princes de notre maison. Il éleva des difficultés d'étiquette qui mirent de fort mauvaise humeur les branches d'Orléans et de Condé. Les choses en vinrent au point que les visites d'usage n'eurent point lieu, et que les princes, mécontens, désertèrent Versailles tout le temps que l'archiduc Maximilien y demeura.

J'avoue que je ne pus voir sans étonnement cet orgueil de la maison de Lorraine, prétendant lutter contre l'antique race des Bourbons. J'aurais voulu que le roi, sans avoir égard aux liens qui l'unissaient à Marie-Thérèse, prît en cette occasion le parti des princes de son sang, et déclarât que le comte de Burgen (c'était son titre d'incognito) devait rendre à chaque membre de la famille royale ce qui lui était dû. J'en dis quelque chose à mon frère, qui me répondit que la crainte de chagriner la reine était le seul motif qui l'empêchât de suivre cet avis qui était aussi le sien.

Marie-Antoinette, de son côté, entama cette matière avec moi, un jour que nous étions seuls avec les comtesses de Provence et d'Artois.

— Que pensez-vous, me dit-elle, de la conduite des princes à l'égard de mon frère?

— Vous devriez d'abord, madame, lui répondis-je en riant, me demander ce que je pense de la conduite de l'archiduc envers les princes.

— Il est vrai, répliqua la reine d'un ton piqué, que je devais m'attendre que vous donneriez tort à mon frère.

— Vous ne pouvez vous plaindre, madame, répondis-je

toujours avec la même gaîté, d'une chose dont vous-même me donnez l'exemple, car s'il est naturel que vous souteniez l'archiduc votre frère, je dois par la même raison me déclarer pour les princes de mon sang.

— Les liens de parenté n'excluent pas la justice, et en donnant raison au prince mon frère, c'est que je crois le bon droit de son côté.

— Puisque tel est votre avis, madame, il y aurait peu de galanterie de ma part à persister à lui donner tort; cependant j'aurais cru que les princes de Condé et d'Orléans avaient droit, par leur naissance, à quelques égards de la part de l'archiduc Maximilien.

— Il me semble que le fils de Marie-Thérèse doit d'abord attendre des hommages avant de songer à en rendre aux autres.

— Mais vous avez trop de générosité, madame, pour ne pas pardonner un peu d'orgueil à des descendans de la maison de Bourbon, qui depuis huit cents ans règne sur le premier trône du monde, car je crois que peu de souverains peuvent faire remonter aussi haut leur arbre généalogique.

Marie-Antoinette se mordit les lèvres pour ne pas me répondre quelque chose de piquant; puis, allant se placer devant la comtesse d'Artois et sa sœur :

— Mesdames, leur dit-elle, ne devons-nous pas nous enorgueillir, petites princesses que nous sommes, d'avoir obtenu l'honneur d'entrer dans l'antique maison de France?

— Ah! madame, répondit la comtesse de Provence

avec un esprit d'à-propos admirable, il y a si long-temps que cette maison et la nôtre forment des alliances réciproques, qu'il me semble que nous ne faisons qu'un avec elle.

J'aurais embrassé ma femme, tant je lui sus gré de sa repartie.

Quant à la reine, elle prit un air de dignité imposante, et ne chercha point à prolonger cet entretien, qui ne pouvait être de son goût. Elle me battit long-temps froid, et je crois qu'elle m'aima encore moins depuis ce moment. J'en fus fâché; mais je devais être Bourbon avant tout, et sur ce point il ne devait y avoir nulle concession. Une couronne d'origine élective ne pouvait entrer en parallèle avec une couronne héréditaire.

M. le comte de Burgen partit sans laisser après lui de grands regrets. Il alla postuler l'archevêché électoral de Cologne, où il parvint plus tard. Du reste, à part les vétilles que je viens de citer, je n'ai que du bien à en dire.

Le comte d'Artois, qui plus tard soutint une querelle à peu près semblable, ne songea qu'à recevoir dignement l'archiduc : il mit à cette réception toute l'importance d'un jeune homme qui attache le plus grand prix à ces puérilités. Bien que le roi prêchât l'économie, d'Artois débuta par donner au voyageur une fête qui coûta près d'un million : jamais pareille prodigalité ne s'était vue, même du temps de Louis XIV. Je déplorai que des sommes si considérables eussent été employées si inutilement. J'en fis l'observation au comte de Maurepas, qui me répondit :

— Le comte d'Artois est jeune, il ignore encore le prix de l'argent, mais il l'apprendra plus tard. Quant à vous, monseigneur, la raison chez vous a devancé les années.

— Aussi ai-je moins à dépenser, répondis-je en riant.

Le lendemain je reçus une ordonnance sur le trésor de six cent mille francs. Cette galanterie du Mentor me fut fort agréable. J'employai cette somme en acquisition de terres, ne me souciant pas de la manger en futilités, ou de l'abandonner à l'avidité de ceux qui m'entouraient. Aussi, dès qu'on me connut ce surcroît de richesse, chacun vint me faire le récit de revers inattendus; mais je fis la sourde oreille, ne voulant point me laisser prendre pour dupe, et les mendians titrés n'eurent pas un sou de mon argent.

C'est, je crois, à cette époque qu'eut lieu l'affaire de la perruque entre le comte d'Artois et M. de Montyon. Celui-ci était un philantrope par excellence, un honnête homme comme on en voit peu. Intendant successif de diverses provinces, il avait éprouvé une disgrâce sous le feu roi pour avoir refusé, en 1771, de procéder à l'installation de la magistrature Maupeou. Cette défaveur le rendit plus cher à tout ce qui était estimable dans le royaume; et Louis XVI, en montant sur le trône, le traita avec distinction.

Monsieur de Montyon arriva un jour de grand matin chez le comte d'Artois, je ne me rappelle plus pourquoi; tant il y a que, faute de domestique pour l'annoncer, en se trompant de porte il entra dans un appartement

où il aperçut un jeune homme en veste, les cheveux en désordre, et dans un costume plus que négligé. Celui-ci, surpris à la vue d'un magistrat qui se présentait à lui coiffé d'une énorme perruque, de forme toute particulière, lui demanda d'un ton brusque ce qu'il venait faire.

Monsieur de Montyon, croyant s'adresser à un valet de pied, lui réplique qu'il était un drôle bien hardi pour oser lui parler de la sorte. A peine a-t-il lâché ces paroles malencontreuses, que mon jeune homme lui arrache sa perruque, lui en caresse le visage, puis se sauve à toutes jambes en riant aux éclats. On peut imaginer la colère de M. de Montyon; son stoïcisme même n'y résiste pas : il crie, il s'emporte, on accourt à sa voix, les choses s'expliquent; bref il apprend qu'il vient de traiter de drôle Son Altesse Royale monseigneur le comte d'Artois. M. de Montyon, stupéfait, s'évade sans en demander davantage, et en disant toutefois qu'il y avait compensation.

Ce fait, qu'on rapporta au roi, l'amusa beaucoup, surtout lorsqu'il sut que le premier tort venait de son frère; il voulut même que d'Artois fît au magistrat mystifié une sorte de réparation. La chose s'exécuta le plus cordialement du monde, et si bien, que lorsque Bastard fut chassé pour ses friponneries de la charge de chancelier du comte d'Artois, ce fut M. de Montyon qui lui succéda, à la satisfaction générale. Mon frère lui dit dans cette circonstance :

— Je désire, monsieur, que vous oubliiez mon étourderie.

— Et moi, monseigneur, j'espère que vous me pardonnerez ma susceptibilité.

Ils furent dès lors de la meilleure intelligence. Nous retrouvâmes dans l'exil ce vertueux magistrat.

Si le comte d'Artois ne ménageait pas ses folles prodigalités, la reine ne restait nullement en arrière. Elle fit des dettes avant l'année révolue de son avénement, et fut fort étonnée, lorsqu'elle demanda des fonds à M. Turgot, qu'il allât d'abord prendre les ordres du roi avant de satisfaire ses désirs. Louis XVI, qui, comme je viens de le dire, avait des vues d'économie, se récria sur les exigences de Marie-Antoinette. Il enjoignit au contrôleur-général de faire porter dans son cabinet la somme demandée, puis il envoya chercher la reine.

La princesse arriva, ne se doutant nullement du motif qui l'avait fait appeler. Le roi lui adressa des représentations amicales sur l'emploi qu'elle faisait de son argent, puis il lui remit les fonds en question, la conjurant de nouveau de ne point les dissiper en dépenses inutiles. A dater de ce jour, M. Turgot fut traité peu charitablement dans l'intimité de la reine; on aigrit cette princesse contre lui, et à tel point, qu'elle promit de travailler à lui faire donner sa démission. Voilà le motif principal qui fit sortir sitôt du ministère cet homme habile et probe, que l'État regrettera toujours.

Les intrigans faisaient mieux leur chemin à la cour. Le comte de Maurepas voulait à la guerre un ministre qui lui fût tout dévoué. Il avait jeté les yeux sur le marquis de Pesay, flatteur subalterne et investi alors de toute sa

confiance. Désirant lui faire obtenir celle du roi, il lui conseilla d'écrire à ce prince sur divers sujets propres à l'intéresser. Les premières lettres demeurèrent sans réponse; mais Pesay ne se rebuta pas, un mot l'encouragea; il continua son commerce épistolaire, qui lui réussit enfin, et la correspondance devint réciproque. Louis XVI cependant voulut avoir des renseignemens sur Pesay; il s'adressa au Mentor, qui lui en fit un éloge complet, comme cela devait être; si bien que Sa Majesté pria M. de Maurepas d'employer utilement un serviteur si méritant. C'est ainsi que perça un aventurier qui, malgré sa disgrâce, dont je parlerai plus tard, aurait fini par arriver au ministère de la guerre, si le comte, mieux avisé depuis, ne l'en eût écarté avec autant de soin qu'il en avait mis d'abord à l'y porter.

Deux notifications faites en même temps occupèrent dans le moment l'attention publique. La première fut le mariage de notre sœur Clotilde avec le prince héréditaire de Piémont, et la seconde fut causée par la grossesse de la comtesse d'Artois. On nous fit long-temps un secret de cet événement comme s'il avait dû nous être désagréable. Quant à moi, il m'importait fort peu que le comte d'Artois eût des enfans, puisqu'ils ne pouvaient m'éloigner du trône, dans le cas où le roi n'en aurait pas; je reçus donc cette nouvelle plutôt avec plaisir qu'avec chagrin.

Il me prit fantaisie de la communiquer moi-même à la reine pour voir comment elle la prendrait. J'allai donc chez elle, et lui appris en me frottant les mains que nous allions bientôt avoir un nouveau prince du sang.

— Et d'où nous vient-il? demanda Marie-Antoinette.

— De haut lieu, madame; et je le crois destiné à faire beaucoup de bruit.

— Est-ce que la comtesse de Provence vous rendrait bientôt père? dit la reine avec quelque émotion.

— Tant de bonheur ne m'appartient pas encore; mais le comte d'Artois est plus favorisé : sa femme est grosse, bien qu'on ne veuille pas encore l'avouer.

— Elle est bien heureuse! dit la reine en étouffant un soupir; tous les vœux des Français se porteront sur elle. Mais êtes-vous bien sûr qu'elle est enceinte?

Je repartis par une plaisanterie qui dérida quelque peu Marie-Antoinette, accoutumée qu'elle était à mes saillies.

Néanmoins elle se plaignit du mystère qu'on avait mis envers elle. Je lui dis alors que moi-même je n'avais eu connaissance de l'événement que par une voie détournée, et que mon frère ne m'avait rien dit encore. Cette assurance la consola, puis elle me quitta, probablement pour aller conter cette grande nouvelle au roi.

CHAPITRE XXII.

La grossesse de la comtesse d'Artois ne plaît pas à tout le monde. — Entrée du comte d'Artois à Paris. — Pourquoi il se brouillait avec le public. — Nomination de sept maréchaux de France. — Plaisanteries sur eux. — Fermeté du comte de Muy. — Bonté de Louis XVI. — Animosité réciproque du marquis de Montesquiou et du comte de Modène. — Mademoiselle Dutbé. — Le comte d'Artois et M. de Turgot. — Le roi et la reine mis en jeu à propos d'une fille de joie. — Révolte des farines. — M. d'Aligre. — Lit de justice à Versailles. — Discours du roi et détails.

On ne tarda pas à savoir au château qu'un nouvel héritier était attendu dans la famille royale. Le comte d'Artois était radieux; le roi ne paraissait content qu'à demi, et les flatteurs avaient peine à se figurer que notre belle-sœur eût assez peu de déférence envers la reine pour se permettre de devenir grosse avant elle. Le roi aurait eu presque envie de quereller la comtesse d'Artois de sa fécondité précoce, et celle-ci cherchait à contenir sa joie sous une indifférence affectée. On s'accoutuma cependant à un fait si naturel, et les distractions qu'occasionèrent le mariage de la princesse Clotilde ne laissèrent plus le loisir de s'occuper d'autre chose.

Le comte d'Artois voulut faire sur ces entrefaites son entrée à Paris, où sa femme ne put le suivre à cause de



sa grossesse. Cette cérémonie eut lieu le 7 mars 1775. Je sus que la réception du comte d'Artois avait été froide, et que les Parisiens s'étaient montrés avares de *vivat*. Mon frère, ainsi que je l'ai déjà dit, s'enivrant des louanges que lui prodiguaient les courtisans, ne voyait rien au-delà de la sphère où il vivait; c'était pour lui tout le royaume : il en résultait que si, d'un côté, on l'élevait aux nues, de l'autre, la nation avait pour lui plus que de l'indifférence. Déjà on désapprouvait ses plaisirs, on l'attaquait en vers et en prose. Cette haine devait plus tard le poursuivre par des manifestations encore plus énergiques.

Le comte d'Artois ne put se méprendre sur les dispositions des Parisiens à son égard, le jour de son entrée dans la capitale; aussi il revint de fort mauvaise humeur. Nous jugeâmes de son mécontentement par le tableau satirique qu'il nous fit du peuple; et sous ce rapport la partie fut égale des deux côtés, car on lui avait trouvé un air distrait, moqueur et peu affable.

Peu de jours après parut la liste des maréchaux de France au nombre de sept. Jamais promotion ne déplut davantage au public; car, à l'exception du comte de Muy, elle ne se composait que d'hommes sans talens militaires et sans réputation, des ducs de Fitz-James, d'Harcourt, de Noailles, de Duras, des comtes de Nicolaï et de Noailles. On les compara aux sept péchés capitaux, en ajoutant qu'ayant voulu leur donner pour emblême les sept planètes, on n'avait pu trouver où placer celle de Mars.

Le ministre de la guerre s'était refusé d'abord à nommer le duc de Fitz-James, en disant au roi lui-même que ce courtisan, qui avait fait toutes ses campagnes à Versailles, ne pouvait remplir convenablement les fonctions de maréchal de France; mais Sa Majesté lui répondit :

— Comte de Muy, tâchons de nous entendre; accordez-moi cette nomination à laquelle je tiens, et en voici une que je vous donnerai en échange.

En parlant ainsi, le roi écrivit le nom du ministre de la guerre sur la liste des maréchaux. Celui-ci, confondu de cet excès de bonté, dont il était d'ailleurs si digne, ne put résister à la volonté royale, et le duc de Fitz-James fut nommé.

Je ne veux pas omettre de dire ici que cette même année Ange Braschi fut élevé sur le trône pontifical, sous le nom de Pie VI. Ce pape, dont la longue carrière devait être si agitée, succédait à Clément XIV. Il montra un esprit moins vaste que son prédécesseur; mais il plut davantage à la chrétienté. J'ai entretenu avec lui, après les malheurs de la France, une correspondance qui m'a mis à même d'apprécier ses vertus et son zèle pour la religion.

Le 18 mars, le roi accorda au comte de Modène, sur ma demande expresse, le gouvernement du palais du Luxembourg, que le marquis de Marigny quittait par démission. Je ne négligeais aucune occasion d'être utile aux serviteurs qui m'étaient dévoués, et je dois mettre Modène de ce nombre. J'aimais la tournure de son esprit, il savait comprendre le mien, aussi c'était lui qui, après

Montesquiou, était le plus avant dans ma confiance. Tous les deux en étaient jaloux réciproquement, et il n'était sorte de mauvais offices qu'ils ne cherchassent à se rendre. Ils s'efforçaient aussi de se nuire réciproquement dans mon esprit; mais je ne les écoutais pas : je connaissais leurs qualités, et cela me suffisait. Un prince ne doit jamais prêter l'oreille au mal qu'on lui dit de ceux qu'il affectionne, à moins qu'il ne le reconnaisse par lui-même; d'ailleurs, plus ceux qui l'approchent sont divisés entre eux, et mieux il en est servi.

Le comte d'Artois se lia, à cette époque, avec une femme renommée dans les fastes de Cythère, la belle Duthé, qui existe encore, et qui a cru, en faveur de ses anciennes relations avec mon frère, pouvoir se rappeler dernièrement à son souvenir. C'était une dame riche d'attraits, et qui ne s'en montrait avare pour personne. Elle avait déjà ruiné nombre d'Anglais. C'eût été du patriotisme, selon les railleurs, si, disaient-ils en faisant cette observation, elle n'avait été tout aussi fatale à la noblesse française. Lorsqu'un fils de France lui fit l'honneur de se placer sur les rangs, elle crut déjà voir le trésor royal s'ouvrir pour elle; néanmoins il n'en fut rien : mon frère, quoique peu économe, a toujours été entouré de gens intéressés à ce qu'il vidât sa bourse dans la leur, et qui réussissaient même quelquefois à le faire passer pour avare, quoique personne ne fût plus généreux que lui.

Mademoiselle Duthé s'attendait donc à dévorer un ou deux apanages par mois. Elle prit à crédit chez tous les

marchands de Paris, acheta des bijoux, de riches étoffes, des meubles, des porcelaines, des livres, voire même des tableaux de grand prix. Les mémoires ne tardèrent pas à pleuvoir sur mon frère; mais ses hommes d'affaires déclarèrent l'impossibilité de solder les sommes considérables qui leur étaient demandées, attendu que la cassette était vide.

Le comte d'Artois, au désespoir, ne peut supporter l'idée de déplaire à sa belle. Il fait venir le contrôleur-général à qui il conte son embarras, et le supplie de l'en tirer. M. Turgot, peu disposé à se laisser toucher pour de pareilles infortunes, répond froidement que les fonds du trésor ne lui appartenant pas, il ne peut en disposer sans le consentement du roi. Le comte d'Artois s'emporte contre le contrôleur-général, qui ne voit rien de mieux que d'aller communiquer au roi ce qui se passait.

Louis XVI prit fort mal la chose; il dit que jamais le trésor ne s'ouvrirait pour satisfaire les fantaisies d'une prostituée; que son frère s'arrangerait comme il le pourrait, mais qu'il défendait à M. Turgot d'accéder à sa demande; puis il fit mander le comte d'Artois.

Celui-ci se rendit d'assez mauvaise grâce à l'ordre du roi, prévoyant déjà le sermon qui l'attendait. En effet, Louis XVI, dans sa vertueuse indignation, lui reprocha sa conduite, ses prodigalités, et conclut en lui signifiant qu'il ne serait rien ajouté à ses revenus. Le comte d'Artois, auquel la majesté royale ne pouvait même en imposer, se plaignit qu'on le laissât manquer d'argent, dit qu'il en emprunterait, et qu'il espérait que toutes les

bourses ne seraient pas fermées à un fils de France. Le mécontentement de Louis XVI fut tel, qu'il renvoya d'Artois dans son appartement, et lui défendit d'en sortir jusqu'à nouvel ordre.

Heureusement que je fus instruit a temps de cette querelle par Thibault, huissier de la chambre, et je me rendis à la hâte chez le roi, pour servir encore de médiateur dans cette occasion. Je trouvai la reine qui venait dans les mêmes intentions que moi; car d'Artois, malgré son étourderie, avait senti qu'il avait été trop loin, et il s'était adressé à Marie-Antoinette pour détourner l'orage que lui-même avait conjuré.

Mon frère, encore vivement ému, nous interrompit au premier mot, en se plaignant en général des dépenses folles qui menaçaient d'engloutir les revenus de l'État. La reine, piquée à son tour de ce qu'elle regardait comme un reproche indirect contre elle-même, défendit d'Artois avec chaleur, et comme une personne qui plaidait en même temps sa propre cause. Le roi, irrité de tant de résistance, lui demanda enfin si elle connaissait le motif des prodigalités de son beau-frère, et sur sa réponse négative il lui conta tous les méfaits du comte dArtois. Marie-Antoinette resta un instant interdite; puis, changeant tout à coup de ton, elle tonna contre les maris infidèles, et m'amusa beaucoup par ce passage subit de l'intérêt à l'indignation envers notre frère. Ce qui me prouva que l'infidélité est un crime que les femmes ne pardonnent pas, même dans le mari d'une autre.

La reine sortit pour aller sermonner le coupable, et

pendant ce temps j'adoucis le courroux du roi, qui leva les arrêts du comte d'Artois, et consentit à ne pas pousser plus loin le châtiment qu'il voulait d'abord lui infliger; car il n'avait été question de rien moins que d'une lettre de cachet. Mais les choses n'étaient encore faites qu'à demi; il fallait obtenir que Sa Majesté payât les dettes du comte d'Artois, que mademoiselle Duthé avait contractées en son nom. Nos tantes s'en mêlèrent, le comte de Maurepas intercéda pour lui; enfin Louis XVI, pressé de la sorte, finit par céder, et mon frère obtint ce qu'il désirait.

Une calamité qui sembla d'un triste augure pour le couronnement du roi eut lieu dans l'année 1775 : je veux parler de la révolte dite *des farines*. Le sang coula en diverses parties du royaume; le peuple, affamé, poussa des clameurs indécentes, que la cabale contre M. de Turgot eut soin de faire retomber sur lui, sous prétexte qu'il soutenait les principes d'économie et la libre importation des grains. L'ame paternelle du roi en éprouva une vive douleur. J'aurais désiré que toutes les personnes qui l'approchaient eussent partagé ses sentimens généreux; tandis que la plupart l'engageaient au contraire à employer des mesures de rigueur contre les séditieux que le besoin seul poussait à la révolte.

Cette sédition nécessita un lit de justice qui se tint à Versailles. Le parlement, qui relevait déjà la tête depuis sa rentrée, y vint de mauvaise grâce. Le roi témoigna son mécontentement de cette conduite à M. d'Aligre, homme à double face, courtisan à Versailles, et demi-

factieux au palais, trompant ainsi Dieu et le diable, et arrondissant sa fortune de grosses sommes qu'il tirait du monarque. Il n'existait pas d'homme plus avare : du reste il avait de l'esprit et de la ruse, qu'il cachait sous un air de simplicité auquel les dupes seules se laissaient prendre. Peut-être serait-il parvenu à la dignité de chancelier qu'il briguait, si M. de Maupeou eût consenti à s'en démettre.

Le lit de justice avait pour but de décider un point fort important. Il s'agissait de retirer au parlement (chambre de Tournelles) la connaissance des délits de rébellion pour les *restribuer* aux prévôts généraux des maréchaussées. Le parlement désapprouva cette mesure, qui lui semblait vicieuse dans le fond et dans la forme : il aurait bien voulu s'opposer à la volonté royale; mais, craignant qu'une lutte sur ce point amenât la non-punition des coupables, il se soumit aux désirs du monarque, déterminé à revenir plus tard sur cet objet important. Néanmoins il manifesta un tel mécontentement, que le roi, alarmé, ou plutôt que M. de Maurepas se détermina à retirer l'arrêt, mais sans le faire casser par le grand conseil. C'était déjà adopter une marche d'indécision et de faiblesse.

Ce lit de justice fut le premier auquel j'assistai. Cette cérémonie fut précédée d'un grand dîner, donné par le parlement et que présida le maître-d'hôtel de service du roi. J'observai, à part moi, que lorsque le premier président alla aux voix, le prince de Conti, et M. Freteau, parlementaire, furent les seuls à motiver leur avis; les

autres opinèrent du bonnet, comme à une chose décidée à l'avance.

Le roi ouvrit la séance en disant :

« Messieurs,

« Les circonstances particulières où je me trouve me « forcent à sortir des règles ordinaires, et à donner plus « d'extension à la jurisprudence prévôtale ; je dois et veux « arrêter des brigandages qui dégénèreraient bientôt en « rébellion. Je désire également pourvoir à la subsistance « de ma bonne ville de Paris et de mon royaume ; et je « vous ai assemblés pour vous faire connaître mes inten- « tions à cet égard, que mon garde des sceaux va vous « expliquer. »

Le roi, en parlant ainsi, semblait vivement ému ; il ne pouvait voir, sans chagrin, la première année de son règne signalée par un soulèvement populaire ; dirai-je même qu'il en avait versé des larmes devant moi en prononçant ces paroles touchantes que j'ai du plaisir à répéter ici :

« Ne suis-je pas bien malheureux d'avoir, dès mon début, à sévir contre mon peuple, moi qui voudrais ne travailler qu'à son bonheur ! »

Le garde des sceaux parla après le roi ; c'était ensuite le tour du premier président, mais il garda le silence. C'est le parti le plus sage quand on n'a rien de bien à dire, et peut-être était-il dans ce cas. L'avocat-général

imita son exemple : on alla aux voix ; puis le roi, prenant la parole, ajouta :

« Messieurs, vous venez d'entendre mes intentions ; je « vous défends de faire aucune remontrance qui puisse « mettre obstacle à l'exécution de mes volontés ; je compte « sur votre soumission pour ne point entraver ou retar- « der les mesures que j'ai décidées, afin d'éviter à l'avenir « les maux qui pèsent aujourd'hui sur nous. »

CHAPITRE XXIII.

La cour des aides et ses remontrances. — Le roi veut y envoyer son frère. — Entrée à Paris. — Discours du comte de Provence à la cour des aides. — Entretien avec le comte d'Artois. — Sacre de Louis XVI. — Funeste présage. — Ce que le comte de Provence voulait répondre. — Mort du comte d'Eu et du prince de Conti. — Naissance du duc d'Angoulême. — La reine décide l'exil du duc de La Vrillière. — Détails à ce sujet. — Portrait de Malesherbes. — Ce qu'apprend le comte de Provence. — Citation à propos.

La cour des aides, supprimée avec le parlement et rétablie à la même époque, avait fait au roi des remontrances dont le conseil apprécia la sagesse. Il fut résolu que Louis XVI répondrait à cette compagnie sur plusieurs points de ses observations, puis qu'un délégué du monarque irait lui faire connaître ses intentions. Je dus à la considération personnelle dont je jouissais d'être choisi pour remplir cette mission honorable pour mon âge.

Je saisis avec empressement cette occasion de me mettre en évidence, et je préparai avec soin ce que j'aurais à dire et à faire dans cette circonstance importante : ce fut le comte de Maurepas qui engagea le roi à m'employer. La reine, à qui S. M. fit part de sa volonté, lui répéta plusieurs fois que j'étais peut-être bien jeune pour mériter tant de confiance.

— Vous vous trompez, répliqua Louis XVI : Monsieur est rempli de prudence et de mesure, et je suis persuadé qu'il s'acquittera convenablement de sa mission.

— Mais ne craignez-vous pas de le mettre en avant? je lui crois de l'ambition, quoiqu'il cherche à la dissimuler.

Le roi ne fut pas ébranlé par cette dernière observation, plus sérieuse que l'autre; mais l'impression lui en resta.

J'appris plus tard par M. de Maurepas les détails de de cet entretien, qui me prouvèrent que je n'avais pas le bonheur d'être dans les bonnes grâces de ma belle-sœur.

Je reçus ma nomination de commissaire, pour aller représenter sa majesté à la cour des aides, le 31 mai 1775. La veille, le roi annonça officiellement les fonctions dont j'étais investi, au président et à deux conseillers de cette compagnie, et ajouta ensuite cette phrase remarquable :

« Vous ne pouvez vous attendre, messieurs, que je réponde sur chaque article des remontrances que vous m'avez adressées; je ferai successivement toutes les réformes que je jugerai nécessaires au bien de l'État; mais ce ne sera pas l'ouvrage d'un jour, ce sera celui de tout mon règne. »

Le jour indiqué, je partis de Versailles accompagné du maréchal de Clermont-Tonnerre, de M. d'Aguesseau, doyen des conseillers d'État, et de M. de Chaumont de la Galaisière, conseiller d'État. J'étais suivi également des grands-officiers de ma maison, et un détachement des gardes du corps et des compagnies rouges escortaient ma

voiture. J'allais lentement en traversant Paris; je saluais à droite et à gauche de l'air le plus riant, et ce n'était pas sans satisfaction que j'entendais les complimens adressés à ma personne et à ma contenance; car je dois dire qu'on ne me les ménagea pas.

Je fus reçu à la cour des aides selon le cérémonial d'usage; et après avoir pris la place qui m'était assignée, je m'adressai à la compagnie en ces termes :

« Messieurs,

« Envoyé par le roi mon frère pour vous faire con-
« naître sa volonté, je me trouve heureux d'une telle
« mission. Mon désir est de faire exécuter les ordres de
« S. M., et je suis persuadé que vous n'y mettrez nul
« obstacle. Je suis chargé de vous remettre de la part du
« roi un réglement qui prouve son estime pour votre
« compagnie, sentiment que je partage, veuillez le croire.
« Ce réglement doit être enregistré sans remontrances
« ni délai : tel est le bon plaisir du roi, mon souverain
« seigneur et le vôtre. »

Voilà mon discours tel que je le prononçai, et non tel qu'on le répandit dans le public. Il déplut à la cour : j'ignore pourquoi, car M. de Maurepas l'avait approuvé; mais la reine était piquée, et je dus subir les conséquences de son mécontentement. Je m'en mis peu en peine, content de l'effet que j'avais produit dans l'assemblée.

La déclaration dont j'étais porteur disait que le roi re-

connaissait la légitimité du droit réclamé par la cour des aides, d'être jugés en matière criminelle par ceux qui siégeaient à cette cour, et notamment par les princes du sang et les pairs de France, membres essentiels de toutes les cours supérieures; et que, dans le cas où les officiers de la cour des aides suspendraient l'administration de la justice ou donneraient leur démission, par une délibération combinée, et refuseraient de reprendre leurs fonctions au préjudice des ordres de sa majesté, la forfaiture serait jugée par le roi tenant la cour des aides, à laquelle il appellerait les princes du sang, le chancelier, le garde des sceaux, les pairs, les gens du conseil et autres, ayant entrée et séance en ladite cour des aides.

M. de Lamoignon-Malesherbes me répondit avec une liberté spartiate que j'admirai, bien qu'elle retombât indirectement sur moi. Je fus moins satisfait du discours de l'avocat-général Bellanger, dont les vains efforts n'échauffèrent pas la froide éloquence.

La cérémonie faite,
Chacun s'en fut coucher,

dit la chanson de Malborough. Je me retirai fort empressé d'aller rendre compte à Versailles de ce qui s'était passé à la cour des aides. Le roi m'accabla de questions, et le comte d'Artois me demanda si l'assemblée ne m'avait pas fait peur.

— C'est, répondis-je, comme si vous demandiez à un guerrier s'il a peur au feu, car pour moi c'était un de mes champs de bataille.

— Je sais que ces robins sont si intraitables!

— Ils ont la fermeté qui convient à des hommes à caractère, et investis d'importantes fonctions.

— Oh! vous les aimez parce qu'ils font de la rhétorique. Quant à moi, je hais les philosophes et les raisonneurs.

— On pourrait trouver cette antipathie bien injuste quand il est vrai de dire que la France voit aujourd'hui la raison et la philosophie assises sur le trône.

Le comte d'Artois n'osant répondre à ce compliment, qui s'adressait au roi, me tourna le dos.

Nous partîmes le 5 juin pour Compiègne, afin de nous rapprocher de Reims, où devait se faire le sacre du roi, le 11 du même mois. Je crois inutile de rappeler les détails de cette auguste cérémonie, qui se trouvent partout; je dirai seulement que j'y représentai le duc d'Aquitaine, premier pair de France, et que Louis XVI, s'étant plaint que la couronne était trop étroite, la quitta, en disant : *Il m'est impossible de la porter.*

Ce fut à cette époque que le comte d'Eu et le prince de Conti s'en allèrent chacun de vie à trépas. Le dernier, infirme et fort âgé, avait depuis long-temps disparu de la cour. Fils du duc du Maine, il n'avait point perpétué cette branche bâtarde de notre maison. Celle du comte de Toulouse s'éteignait aussi dans le duc de Penthièvre. Le comte d'Eu, que sa fausse position rendait timide, et qui craignait toujours de se brouiller avec le roi, se tenait à l'écart et n'avait jamais fait parler de lui : aussi sa mort causa peu de sensation.

Il n'en fut pas ainsi de celle du prince de Conti, contempteur déclaré de la puissance royale. Le feu roi le détestait autant qu'il le craignait; aussi il le tenait éloigné de la cour le plus possible. La mort du prince chagrina beaucoup la marquise de Boufflers, qui depuis longues années faisait les honneurs de l'île Adam, où il passait la plus grande partie de son temps.

La comtesse d'Artois, arrivée au terme d'une heureuse grossesse, accoucha, le 6 août 1775, d'un fils qui prit le titre de duc d'Angoulême. On ne se pressa pas de baptiser le nouveau-né, qui fut seulement ondoyé, selon l'usage observé dans la famille royale.

Le comte de Maurepas avait éprouvé, avant cet événement, une mystification que la reine lui avait préparée de longue main. Je veux parler du renvoi de son beau-frère, le duc de La Vrillière. Celui-ci, méprisé de la France entière, tenait d'autant plus à sa place de secrétaire de la maison du roi, qu'il savait qu'une fois rentré dans la vie privée il tomberait dans une déconsidération complète. Il avait fallu la puissance du comte de Maurepas pour le soutenir jusqu'alors à un poste dont chacun aurait voulu le voir descendre.

La reine, se trouvant un jour chez moi avec le Mentor, lui demanda quand le duc de La Vrillière donnerait enfin sa démission. — Je déplore, lui dit-elle avec adresse, qu'il vous soit lié par les nœuds du sang; mais nous ne pouvons résister plus long-temps au vœu de la nation, qui demande à grands cris son renvoi.

Le roi, enchanté que Marie-Antoinette lui fournît

l'occasion de se débarrasser du duc, qu'il ne supportait que parce qu'il n'avait pas la force de le disgracier, dit à son tour au comte de Maurepas :

— Il est vrai que je suis forcé de céder aux sollicitations qui me sont faites de toutes parts. Ainsi le duc de la Vrillière doit songer à se retirer cette semaine : telle est ma volonté, que je vous charge de lui transmettre.

Le comte de Maurepas fut étourdi à ce coup imprévu. Néanmoins, sentant que toute résistance était désormais impossible, il ne chercha plus qu'à entraver la résolution de Louis XVI.

— Mais, sire, dit-il, qui mettrez-vous à sa place? Je ne vois personne, et c'est un point qui demande à être médité.

— Mon choix est fait, répondit le roi, et je me flatte qu'il obtiendra l'approbation publique et la vôtre ; c'est M. de Malesherbes, premier président de la cour des aides.

Sa Majesté ne pouvait proposer au Mentor un homme qui lui convînt moins, car c'était celui auquel il aurait songé le dernier pour le nommer ministre de la maison du roi. Il sentait qu'il était impossible que, rapproché autant de sa personne, le monarque ne finît par apprécier le mérite de l'ex-président de la cour des aides. M. de Malesherbes joignait aux vertus antiques toute l'amabilité de l'homme du monde. Ce beau caractère était un composé de philosophie et de tolérance, de profondeur et de simplicité ; on avait du plaisir à le voir, à l'entendre, à vivre avec lui ; il se montrait toujours le même, bon, affable,

gracieux, savant sans pédantisme, magistrat sans orgueil, littérateur sans envie. Heureux enfin qui pouvait l'avoir pour ami ou pour ministre! mais, avec toutes ces qualités, il devait obtenir le suffrage de la France et échouer complètement à la cour.

Cependant M. de Maurepas, connaissant le caractère grave et réfléchi du roi, craignait que le nouveau ministre ne devînt une comparaison défavorable pour lui-même dans l'esprit du monarque, et que par suite il ne le supplantât dans sa confiance; mais, en envisageant le mal d'un coup-d'œil, il ne voyait nul moyen d'y remédier: force fut donc à lui de s'y soumettre. Le duc de La Vrillière apprit sa disgrâce avec une douleur qui abrégea sa carrière. Il vécut encore deux ou trois ans, si je me rappelle bien.

La reine, qui espérait mettre à la place de M. de La Vrillière un protégé de l'abbé de Vermont, désapprouva le choix du roi. Je ne sais si c'est à ce motif que doit être attribué le court séjour que M. de Malesherbes fit au ministère. Dans tous les cas, la nation n'eut qu'à déplorer son renvoi, et ses ennemis auraient pu dire avec Plaute:

Est etiam ubi profecto damnum prodest facere quam lucrum.

« Il est telle occasion où il est plus avantageux de perdre que de « gagner. »

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

CONTENUES

DANS LE TOME PREMIER.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

MÉMOIRES

DE

LOUIS XVIII.

IMPRIMERIE DE ODE ET WODON,
BOULEVARD DE WATERLOO, N° 34.

MÉMOIRES

DE

LOUIS XVIII

RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE

PAR

M. LE DUC DE D***.

TOME SECOND.



BRUXELLES.

J. P. MÉLINE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE LA MONTAGNE, N° 51.

1832

MÉMOIRES

DE

LOUIS XVIII.

CHAPITRE PREMIER.

Tableaux de famille. — La princesse Clotilde est demandée solennellement en mariage. — Embarras de l'ambassadeur.—Le comte de Provence représente le prince de Piémont. — Cérémonie du mariage. — Épigramme. — Le *Connétable de Bourbon*, tragédie. — Le comte de Guilbert. — Le comte de Provence va en Savoie. — Le poète Ducis. — Chambéry. — Le roi de Sardaigne. — La reine sa femme. — Le prince de Piémont. — Le reste de la famille. — Scène dans la loge royale pendant la représentation de *Roméo et Juliette*. — Adieux à la royale famille. — Rentrée à Versailles.

Le mariage de la princesse Clotilde allait être conclu incessamment. Je devais l'épouser par procuration, puis conduire la comtesse de Provence à Chambéry, où nous trouverions la famille royale de Piémont. J'avoue que ce rôle, tout nouveau pour moi, et qui allait me montrer, pour la première fois, à une partie de la France, ne laissait pas que de me causer quelque souci. Je voulais paraître à mon avantage ; car j'ai toujours regardé comme

un devoir chez un prince de chercher à plaire et à se faire aimer, sans toutefois sortir de la dignité qui convient à son rang.

Le comte de Viry, ambassadeur du roi de Sardaigne à la cour de France, et remplissant dans cette circonstance les fonctions d'envoyé extraordinaire, vint à Versailles, le 8 août 1775 faire la demande solennelle de la princesse Clotilde. Le prince de Marsan alla la chercher à Paris dans le carrosse du roi, et accompagné du cortége d'usage en pareille circonstance. Le comte, quoique homme d'esprit et de sens, faisait quelquefois des sottises dont il était la première victime. Il paraît que dans cette occasion le roi de Sardaigne crut avoir à s'en plaindre; car il le rappela quelque temps après, et le disgracia d'une manière éclatante.

Le duc de Villeroy, capitaine des gardes du corps, reçut au château l'envoyé du roi de Sardaigne, et le conduisit auprès de S. M., à laquelle il fit la demande en mariage, selon la forme usitée. Le roi lui accorda la main de la princesse Clotilde avec une satisfaction que nous partagions sincèrement, car nous voyions son bonheur dans cette union.

Le comte de Viry passa chez moi pour me remettre la procuration de mon futur beau-frère; puis il se rendit à l'audience du comte et de la comtesse d'Artois, de mesdames Clotilde et Élisabeth, et de nos tantes.

Le 16, l'ambassadeur de Sardaigne, fut appelé à Versailles pour la signature du contrat. On observa le même cérémonial en cette circonstance que lors de la demande

en mariage. Le comte de Viry dîna à une table particulière, dont Bonnet d'Egvilly, maître d'hôtel du roi, fit les honneurs. Quelque temps avant l'heure fixée pour les fiançailles, l'envoyé de Sardaigne, précédé de son cortége et suivi de plusieurs seigneurs piémontais, sortit de la salle des ambassadeurs pour venir me joindre en ma qualité de représentant du prince de Piémont. Je l'attendais, entouré des officiers de la maison ; il avait à sa droite le prince de Marsan, et à sa gauche Solosar, l'introducteur des ambassadeurs. Après m'avoir fait son compliment, il me pria de venir chez le roi, où tout était disposé pour nous recevoir.

Je ne sais ce qui se passa dans ce moment en M. de Viry ; mais il est certain qu'il se troubla, et son discours s'en ressentit. J'en aurais ri, si un prince pouvait rire dans une circonstance si solennelle. Quant à moi, je lui répondis quelques phrases assez bien tournées ; puis nous nous mîmes en marche. J'avais à ma gauche l'ambassadeur, et le prince de Marsan à ma droite. Le grand-maître des cérémonies, qui nous attendait au grand escalier, nous conduisit dans le cabinet, où nous trouvâmes le roi assis au haut bout d'une longue table. J'allai prendre place près de lui. L'ambassadeur parut moins troublé dans le discours qu'il lui adressa. La réponse du roi prouva que S. M., ce jour-là, n'avait pas la prétention de se mettre en frais d'éloquence.

Sur ces entrefaites, le marquis de Dreux alla avertir la reine de se rendre près du roi. Marie-Antoinette se mit en marche, escortée du comte de Tarannes,

son chevalier d'honneur, et du comte de Tessé, son premier écuyer. La comtesse de Provence et nos trois tantes suivaient la reine, accompagnées de leurs chevaliers d'honneur et de leurs premiers écuyers. Venait ensuite la princesse Clotilde, entourée des princesses et d'un grand nombre de dames. Le comte d'Artois donnait la main à madame Clotilde, dont madame Élisabeth portait la queue; les princesses avaient à leur côté la comtesse de Marsan, gouvernante des enfans de France, et la princesse de Guéméné, gouvernante en survivance. Le cortége arrivé dans le grand cabinet, chacun se plaça à la table selon son rang. Les ducs d'Orléans et de Chartres; les princes de Condé, de Bourbon et de Conti ne s'y montrèrent point, parce que prétendant aux honneurs rendus aux fils de France, on ne leur accordait que ceux qui étaient dûs aux princes du sang. Cette difficulté, qui nous priva de leur présence, ne les empêcha pas de signer le contrat, où l'ambassadeur de Piémont eut l'honneur de placer son nom à côté de celui du duc d'Orléans. Lorsque cette cérémonie fut achevée, le cardinal de la Roche-Aymon, grand-aumônier, célébra les fiançailles; et je fus ramené par le cortége qui m'avait conduit près du roi.

Le 21 suivant, on procéda à la bénédiction du mariage, où je représentai encore mon beau-frère. Le soir, nous eûmes un banquet splendide, puis les fêtes se succédèrent. On ne ménagea pas non plus les plaisanteries sur l'embonpoint précoce de la princesse Clotilde; et le marquis de Montesquiou, qui se piquait de manier facilement la

satire, accoucha, dans cette circonstance (ce fut son expression), du quatrain suivant :

Le bon Savoyard qui réclame
Le prix de son double présent,
En échange reçoit madame:
C'est là le payer grassement.

Je fus l'unique confident de l'auteur de ces vers, et je lui gardai fidèlement le secret; car ma femme aurait pu prendre assez mal ce badinage. Du reste, tous les rimeurs voulurent s'approprier l'œuvre du marquis de Montesquiou, qui circula bientôt dans tout Paris.

Ma sœur Clotilde se séparait avec un vif chagrin de sa famille; elle versa des larmes amères en quittant Élisabeth, qu'elle aimait tendrement et qui partagea sa douleur. Le ciel avait donné à ces ames pures la vertu des saintes, et il ne leur ménagea pas les épreuves qui attendent la vertu dans son passage sur la terre.

Au milieu des fêtes données à cette occasion, on nous gratifia d'un mauvais ouvrage dont les philosophes faisaient grand bruit. Ce fut une tragédie du comte de Guilbert, intitulée *le Connétable de Bourbon*. Cette pièce, aussi mal conçue qu'exécutée, ne brillait que par la mise en scène, la beauté des décorations et la richesse des costumes : c'était un spectacle pour les yeux, et rien de plus.

Le sujet d'ailleurs était mal choisi; nous ne pouvions voir avec plaisir un membre de notre famille jouer le rôle d'un traître envers sa patrie. Je fus le premier à m'en plaindre : la pièce cessa d'être représentée, et n'alla pas

par conséquent à la Comédie-Française. Si j'avais besoin de justifier cet acte de censure dramatique, je dirais que ce fut charité de sauver l'ouvrage des sifflets qui l'attendaient, certes, dans un parterre.

L'auteur, le comte de Guilbert, à la fois militaire et bel esprit, faisait de la tactique et de la poésie, et échouait également dans les deux. Néanmoins il était parvenu à se faire une réputation de génie par l'insertion d'articles à sa louange dans les gazettes, et en payant largement les éloges de ses prôneurs; les philosophes l'encensaient à charge de revanche, enfin on en faisait un homme universel et propre à tout. Le comte de Saint-Germain y fut pris; il l'appela sous lui à la direction de la guerre; mais il n'y resta pas long-temps, et l'on vit s'écrouler tout à coup l'édifice qu'il s'était construit avec tant de peine. Il mourut au commencement de la révolution d'un accès d'ambition rentrée.

La princesse de Piémont partit en grande pompe de Versailles, le 27 août, pour aller rejoindre le prince son époux. Nous nous séparâmes d'elle à Choisy jusqu'au moment où je devais, avec la comtesse de Provence, la revoir à Chambéry. Voulant éviter l'ennui des réceptions solennelles, je convins avec ma femme que nous voyagerions incognito, sous le titre de comte et de la comtesse d'Alençon.

Nous quittâmes Versailles le 2 septembre suivant; et malgré nos précautions nous ne pûmes nous soustraire aux honneurs qu'on se plut à nous rendre sur notre passage. Nous voyageâmes donc bon gré mal gré au milieu des

vivat et des complimens qui plurent sur nous à l'envi.

J'avais avec moi le poète Ducis, alors mon secrétaire, homme aussi spirituel que probe. J'aimais sa personne, et je devinai toute la noblesse de son ame, qui devait se manifester plus tard. On l'accusait d'affecter trop d'indépendance, ce qui voulait dire qu'il n'était ni flatteur ni rampant. Comme poète, il manquait peut-être de ce génie qui sait embrasser un vaste ensemble; mais il brillait par des détails remplis de grâce.

Ducis devait faire représenter à Chambéry, devant la famille royale de Sardaigne, sa tragédie de *Roméo et Juliette*. J'avais du plaisir à parler avec lui littérature, histoire et philosophie. Il était alors attaché au parti encyclopédique, mais non en séide, et avec des réserves qui maintenaient son allure indépendante. Naturellement religieux, il ne pouvait approuver l'athéisme dont ces messieurs se faisaient gloire. Aussi ce ne fut pas à ce titre qu'il recueillit plus tard à l'Académie l'héritage de Voltaire.

Nous arrivâmes à Chambéry le 8 septembre. La princesse Clotilde y était déjà depuis le 6. Le roi Victor-Amédée III, accompagné de toute sa famille, s'était rendu aux Échelles pour recevoir sa nouvelle épouse. Nous nous embrassâmes tous comme de simples particuliers, et notre joie eut la même franchise.

Le roi de Sardaigne, mon beau-frère, était peu favorisé du côté de la beauté; mais il avait des qualités qui compensaient amplement ce désavantage, et le faisaient chérir sincèrement de son peuple. Il me représentait, telle que

je me la figurais, la royauté des temps antiques, avec ses formes à la fois simples et solennelles. Peut-être lui aurait-on désiré une piété plus éclairée. Il avait surtout en horreur les philosophes; et, craignant Dieu jusqu'à la superstition, il me témoigna la crainte que le Ciel punît le roi de France de la protection tacite qu'il accordait à ces ennemis de Dieu. Il aimait les arts et accordait peu d'importance à la littérature. Du reste sa vie privée était réglée comme celle d'un couvent : on faisait en commun les prières du soir et du matin; on entendait une messe chaque jour, et souvent deux; on assistait à l'office l'après-midi; bref, c'était aussi édifiant que triste. Ma sœur Clotilde s'arrangea parfaitement de cette existence, qui la fortifia encore dans sa dévotion.

La reine, infante d'Espagne, aurait préféré moins de jouissances en perspective dans l'autre monde et plus de plaisirs dans celui-ci : elle n'en avait d'autre que celui de rire aux dépens des hommes et des femmes de la cour de Sardaigne, dont les habitudes lui semblaient fort étranges : on m'a assuré qu'elle ne dédaignait même pas d'étendre ses railleries jusque sur la haute bourgeoisie de Turin. Elle aimait la galanterie espagnole, les sérénades nocturnes et les assemblées d'éclat. Cette princesse me fit l'accueil le plus gracieux, d'abord en ma qualité de gendre et ensuite par la triple alliance qui unissait nos maisons; elle savait par cœur le règne de Louis XIV, et m'aurait presque demandé des nouvelles de toutes les personnes qui composaient sa cour, si mon air de jeunesse ne l'eût fait souvenir que je devais y être à peu près étran-

ger. La princesse n'avait jamais été jolie, mais elle avait toujours cru l'être, et se parait avec autant de soin que si ses attraits eussent brillé de tout leur éclat.

Le prince de Piémont, plus âgé que moi de quelques années, me surpassait aussi en sagesse. Peu belliqueux, il était plus occupé d'assurer le salut de son ame que d'acquérir de la gloire. Il se faisait un scrupule du moindre divertissement que n'autorisait pas son confesseur. Je ne sympathisais nullement avec ses goûts, et j'avoue que si j'avais eu grand empressement à le connaître, je n'en eus pas moins à le quitter; car mes habitudes s'arrangeaient difficilement de tant d'austérité.

Ses quatre frères, les ducs d'Est, de Mont-Ferrat, de Genevois et le comte de Maurienne, ne comptaient guère encore par leur grande jeunesse, et n'ont pas compté davantage depuis, quoique deux d'entre eux soient montés successivement sur le trône, en 1802 et en 1820.

Il existait encore un frère du roi sous le nom du duc de Chablais : excellent prince, qui divisait son temps en trois parties égales, consacrées au sommeil, à la prière et à la chasse.

Outre les comtesses de Provence et d'Artois, la famille royale de Piémont était encore composée de deux autres princesses. La première venait d'épouser dans la même année son oncle, le duc de Chablais, la seconde se maria plus tard avec le prince Antoine de Saxe. Ainsi nos liens de parenté se resserraient chaque jour avec les trois ou quatre maisons d'Europe qui avaient seules le privilége de donner des femmes à la maison de Bourbon. Je ne par-

lerai pas, et pour cause, de la branche de Carignan, bien que, selon toute probabilité, elle soit appelée à recueillir la succession d'Amédée de Savoie, dit le comte Vert.

Les Piémontais cependant sortirent de leur réserve accoutumée pour nous bien recevoir. Notre présence donna quelque vie à Chambéry. La représentation de *Roméo et Juliette* eut lieu le 20 septembre. Ducis, pour me complaire, avait inséré dans le quatrième acte le portrait d'un roi chéri, qui arrivait là comme mars en carême. J'en ai retenu ce mauvais vers, qui faillit faire crouler la salle sous le bruit des applaudissemens, tant on accueillit avec enthousiasme CE ROI CHÉRI

Qu'il prête au diadème un charme inexprimable.

L'affectation que les spectateurs mettaient à se tourner vers la loge royale, en claquant des mains à tout rompre, causa un vif attendrissement à mon auguste beau-frère, qui ne chercha point à le dissimuler : on vit des larmes s'échapper de ses yeux, en même temps qu'il demandait à la princesse Clotilde de lui donner un exemplaire de la pièce qu'elle tenait, afin de voir si les vers qui causaient tant de rumeur se trouvaient imprimés, et j'eus la satisfaction de lui faire remarquer que Ducis les avait fait ajouter à la feuille primitive. Cette galanterie valut à mon poète..... des remercîmens. J'attendis jusqu'au départ, pensant qu'il recevrait quelque chose de plus positif; mais ne voyant rien venir, je crus devoir réparer

l'oubli de mon beau-frère en faisant à l'auteur un cadeau digne de son aimable attention. De retour à Paris, Ducis eut la délicatesse de prétendre qu'il tenait du roi de Sardaigne le bijou que je lui avais donné. Je lui en sus bon gré, car je n'aurais nullement aimé que le nom de mon royal beau-frère fût associé à quelque persifflage.

Il n'est si bonne compagnie qu'on ne quitte, dit le proverbe. Je dus donc songer à me séparer de Clotilde et de sa nouvelle famille. Ma sœur pleura beaucoup; la comtesse de Provence, toujours réservée, mit de la dignité dans sa douleur. Quant à moi, la mienne fut modérée, et se reporta toute sur la princesse de Piémont. Nous partîmes de Chambéry le 25 septembre. Le soir, à huit heures, nous allâmes souper au palais de Remise, et le lendemain nous fîmes notre entrée à Lyon, à la brune, et en grande pompe, car notre incognito ne fut pas respecté.

Flesselles, l'intendant, se distingua dans cette circonstance. Nous ne prévoyions guère alors la fin cruelle qui lui était réservée. C'était un homme sincèrement dévoué à la famille royale, bon administrateur, mais manquant de fermeté : aussi était-il peu propre aux fonctions de prévôt des marchands, auxquelles on le nomma plus tard à Paris.

L'évêque de Mâcon nous fit les honneurs de la ville en l'absence de l'archevêque Malvin de Montazet. Nous remarquâmes surtout le chapitre abbatial de Saint-Juste, connu sous la qualification de Comtes de Lyon. Le 28 nous couchâmes à Roanne, le 29 à Nevers, le 30 à Montargis, et le 1er octobre, après avoir dîné à Fontainebleau, chez le

marquis de Montmorin, nous prîmes la route de Versailles, où nous arrivâmes à sept heures du soir, fort enchantés de notre voyage, et non moins contens d'être de retour.

La famille royale nous attendait avec impatience pour avoir des nouvelles de Clotilde, et nous questionner sur la cour de Piémont. Lorsque nous eûmes satisfait à toutes les questions, nous demandâmes à notre tour ce qui s'était passé pendant notre absence. La matière ne manquait pas; cependant on ne nous conta les choses qu'à demi; mais, comme on va le voir, il se trouve partout des ames charitables qui ne regardent pas la médisance comme un péché : on ne nous laissa rien ignorer.

CHAPITRE II.

On se dispute la surintendance de la maison de la reine. — On voudrait en charger la comtesse d'Artois. — Le comte de Provence éclaire son frère sur ce piége. — La brigue continue entre les duchesses de Chartres et de Bourbon. — Propos de la reine. — Les courtisans se font des droits des faveurs des princes.—La maréchale de Mouchy donne sa démission. — La princesse de Chimay. — Maladresse de madame de Lamballe. — Elle lasse la reine. — Les princes du sang disputent au duc d'Angoulême l'*Altesse Royale*.—Acquisition de Runay.—Détails sur la cour. — Le comte d'Artois trop lié avec le duc de Chartres. — Mort du maréchal de Muy. — Intrigues pour le remplacer. — Le comte de Saint-Germain. — Discussion avec la reine au sujet du *Connétable de Bourbon*. — Couplets infames contre Sa Majesté.

Le mois de septembre 1775 fut fertile en événemens. J'ai déjà dit que la reine, fort attachée à la princesse de Lamballe, désirait la rapprocher de sa personne, et, dans cette intention, elle avait fait rétablir la charge de surintendante de sa maison. Cette nouvelle faveur, qui faisait grand bruit à l'avance, fut déclarée publiquement le 19, par la prestation du serment d'usage. Dès que les duchesses de Bourbon et de Chartres en eurent l'éveil, elles mirent du monde en campagne pour obtenir cette charge dont les avantages devaient être immenses.

Ce fut à qui se mettrait sur les rangs ; les cabales se croisèrent ; il y eut des gens qui, dans leur ignorance des convenances, m'engagèrent à demander la place pour la comtesse de Provence. Je répondis qu'elle était de trop bonne maison pour se mettre au service de personne, et qu'elle était trop honorée d'appartenir à Marie-Antoinette par le titre de belle-sœur, pour chercher à en ajouter un autre.

A mon défaut, on voulut mettre cette fantaisie dans la tête de la comtesse d'Artois, qui, vive, étourdie, avait souvent besoin que sa sœur lui rappelât le rang élevé qu'elle occupait. Elle s'enthousiasma tout d'abord de la charge de surintendante, et en parla à son mari, qui, non moins inconsidéré qu'elle, la laissa agir comme bon lui semblait. Dès que je fus instruit de cette folie, j'allai m'en expliquer avec le comte d'Artois, à qui je dis franchement ma pensée.

Mon frère, qui tenait autant que personne aux prérogatives de son rang, comprit, dès mes premières observations, que la charge en question était indigne de la femme d'un petit-fils de France ; il rougit de l'acquiescement tacite qu'il avait donné, et me promit de s'opposer à ce que l'intrigue fût poussée plus loin. En effet, il eut le soir même une explication avec la comtesse d'Artois, à laquelle il fit connaître sa résolution.

Ma belle-sœur, sortant alors de son aveuglement, renonça sans bruit à des prétentions qu'elle n'aurait jamais dû former. La reine, d'ailleurs, comme on le sait, avait d'autres vues ; elle destinait cette place à madame de

Lamballe. Cependant je doute que sa vanité de reine n'eût pas été flattée d'avoir à son service une princesse de la maison de Piémont.

Le champ resta donc libre de ce côté aux deux concurrentes, les duchesses de Chartres et de Bourbon ; chacune

Avait sa brigue et de nombreux suffrages,

comme dit l'Esther de Racine. La reine, pour échapper aux diverses sollicitations, répondait que le rétablissement de la charge de surintendante n'avait pour but que d'approcher plus intimement de sa personne quelqu'un qu'elle affectionnait, et que par conséquent on ne devait pas la forcer dans son choix. Les deux princesses se virent donc obligées de céder le pas à l'amie de Marie-Antoinette. Mais il restait d'autres obstacles à vaincre ; car les princes de notre maison, loin d'être, comme les charbonniers, maîtres chez eux, sont les serviteurs très-soumis de toutes les prétentions de ceux qui les entourent. Chaque grâce qu'ils accordent sont autant de chaînes qu'ils se préparent pour l'avenir ; il est rare qu'on ne regarde pas comme un droit une faveur qu'on a reçue de nous ; c'est un abus dont la révolution nous a affranchis quelque peu, et encore cherche-t-on quelquefois à nous ramener dans ce cercle vicieux.

La maréchale de Mouchy, dame d'honneur de la reine, connue autrefois sous le titre de comtesse de Noailles, sut à peine que la charge de surintendante allait être rétablie, qu'elle jeta les hauts cris, disant partout que Ma-

rie-Antoinette n'avait pas le droit de diminuer l'importance de son emploi de dame d'honneur, en en créant une au-dessus. Elle appela à son aide ciel et terre, et tous les Noailles du monde, qui étaient unis comme chair et ongle. Ils mirent Versailles sens dessus dessous; le roi fut assailli de plaintes, de placets et de mémoires. On voulut me donner un rôle dans cette comédie d'intrigues, ainsi qu'au comte d'Artois; mais nous nous y refusâmes. La cour prit le parti de la maréchale; cela devait être, les titulaires de charges ayant intérêt à se soutenir réciproquement.

On s'adressa au comte et à la comtesse de Maurepas; mais ils avaient plus de crédit sur le roi que sur la reine, qui aurait souffert impatiemment qu'on voulût diriger les affaires de sa propre maison. Madame de Mouchy essaya donc en dernier ressort de parler à Marie-Antoinette elle-même, mais ce fut un tort; car, ne sachant pas se modérer, elle défendit les droits de sa charge avec aigreur, et se vit forcée de donner sa démission. La reine saisit l'occasion au vol; depuis long-temps elle avait envie de se défaire de la maréchale, dont l'humeur refrognée lui déplaisait. Elle l'avait même gratifiée du sobriquet de *madame l'Étiquette*.

Cette disgrâce augmenta encore le nombre de ceux qui s'étaient déclarés contre Marie-Antoinette; tous les Noailles et leurs alliés passèrent dans le camp ennemi et le rendirent encore plus formidable.

Il ne faut pas croire cependant que la maréchale de Mouchy se retira les mains vides, comme le fit la du-

chesse de Cossé, qui n'avait voulu accepter aucune augmentation de pension pour sa retraite. La première, moins désintéressée, exigea au contraire une rente de soixante mille livres, somme considérable, et qui n'était nullement en proportion avec les services qu'elle avait rendus.

La princesse de Chimay, dame d'honneur de la reine, douée d'excellentes qualités, n'en fut pas moins mordue par le chien de la cour, c'est-à-dire atteinte de la manie de rançonner le plus possible la famille royale. Elle demanda une augmentation de traitement de quarante mille livres qui lui fut accordée, ce qui porta sa pension à cent mille livres, sans compter une somme semblable provenant de bénéfices divers. C'est une preuve qu'en ce temps-là les choses se faisaient grandement dans la royale maison de France.

Au moyen de ces sacrifices d'argent et de la fermeté que la reine déploya dans cette circonstance, après avoir écarté la comtesse de la Marche, mise en avant par le roi, je ne sais pourquoi, la princesse de Lamballe fut enfin installée dans cette surintendance, que la reine notre aïeule avait fait supprimer.

Au lieu de s'attacher à satisfaire Marie-Antoinette sur tous les points, l'amie qui lui devait tout lui suscita de nouveaux désagrémens, en voulant lui faire augmenter l'importance de sa charge. Ses exigences semblaient devoir s'étendre fort loin; mais elle oublia d'y mettre plus d'adresse. En lassant ma belle-sœur, elle prépara elle-même sa disgrâce.

Il y eut, il est vrai, des explications et des raccom-

modemens, mais amitié refroidie est bientôt éteinte. Le portrait de madame de Lamballe, qui était placé sur une glace dans l'appartement intérieur de la reine, en disparut, et l'intimité de tous les jours, de tous les instans, cessa bientôt entièrement. La comtesse Jules de Polignac gagnait dans l'esprit de Marie-Antoinette, ce qu'y perdait la princesse, et au commencement de 1775 madame de Lamballe ne fut plus chez la reine que ce qu'on appelle proverbialement une cinquième roue au carrosse, c'est-à-dire un embarras pour ma belle-sœur, qui se croyait forcée à une continuation d'égards envers une personne qui, après avoir eu toute sa tendresse, n'avait plus que son indifférence.

J'avais prévu ce qui arriva. Je savais que la princesse de Lamballe avait trop de prétentions pour se conduire avec sagesse, et qu'ensuite elle se laissait diriger par des gens sans perspicacité; mais je dois avouer avec la même franchise que je me trompai à l'égard de madame de Polignac, ayant prédit aussi que sa faveur ne serait pas de longue durée. Cependant il ne fallait rien moins que la révolution pour la lui faire perdre. Elle dut, je crois, le crédit dont elle jouit auprès de Marie-Antoinette à son caractère naturellement froid et peu démonstratif. Jamais cette nouvelle favorite ne se montra contraire aux volontés de la reine ou à ses opinions; la douceur de son commerce écarta les orages qui troublent toujours des affections trop vives. Au surplus, je traiterai ce sujet plus au long lorsque j'arriverai à l'époque où madame de Polignac parut à son tour sur la scène.

Je veux encore faire connaître quelques événemens qui eurent lieu cette année; mais je me bornerai simplement à les esquisser. Par exemple, les ducs d'Orléans et les autres princes du sang refusèrent d'abord le titre d'altesse royale au duc d'Angoulême, prétendant qu'il devait s'arrêter aux petits-fils des rois et ne point aller au delà : il fallut toute la science du marquis de Brezé pour les convaincre de leur tort. Je pris le parti du nouveau-né avec chaleur, car c'était défendre ma propre cause, et, sans avoir besoin de recourir au registre du grand-maître des cérémonies, je fis un Mémoire qui aurait suffi pour faire condamner l'opinion des princes, si le roi n'avait tranché la difficulté, en vertu de sa pleine puissance, en accordant au duc d'Angoulême le titre qu'on lui contestait.

J'avais fait l'acquisition de la terre de Brunoy pour aller m'y délasser de temps en temps du tumulte de Versailles; je croyais d'ailleurs que le moyen de faire désirer sa présence était de ne pas la prodiguer. Brunoy devint bientôt mon lieu de délice. J'y fis de nombreux embellissemens, bien que mon prédécesseur y eût dépensé des sommes immenses : je dirai même, en passant, qu'on avait fini par interdire cet extravagant, parce qu'il dépensait une grande partie de sa fortune en cérémonies religieuses, tandis qu'on s'occupait à peine de ceux qui se ruinaient avec les demoiselles d'Opéra.

Le duc de Bouillon, un des hommes les plus dissipés de l'époque, et à qui une danseuse, la Guerce, avait fait tourner la tête, vendit au prince de Guéméné la charge de grand Chambellan, en s'en réservant la survivance.

Le roi et la reine virent avec peine cette mutation, bien que le prince de Soubise fût rentré en grâce à la cour. Quant à moi, qui n'ai jamais aimé les Rohan, et qui voyais le prince Louis sur le point d'arriver à la grande aumônerie de France, je ne pouvais qu'être mécontent de nous sentir presser de tous côtés par cette famille, qui cherchait à tout envahir. Néanmoins mes représentations furent inutiles, et madame de Marsan, qui avait tout crédit sur le roi, emporta d'assaut son agrément en faveur de sa maison.

Le comte d'Artois continuait à resserrer les liens de son amitié avec le duc de Chartres, qui, par son âge, aurait dû être son Mentor; mais ce Mentor-là ne nous cachait pas la déesse Minerve. Ce n'est pas lui qui lui aurait dit de fuir l'île de Calypso; il avait au contraire intérêt à l'y conduire, et il le fit. Pour parler sans figure, ils faisaient ensemble des parties fines et des soupers chez les femmes à la mode. Je frémissais des suites d'une telle conduite, et la fin déplorable du prince de Lamballe ne sortait pas de devant mes yeux.

Le comte d'Artois était à cette époque fort épris d'une des dames de la duchesse de Chartres : il la visitait dans un incognito qui aurait été de l'éclat pour un autre. On le voyait sans cesse sur la route de Versailles à Paris. Enfin il multipliait ses étourderies sans songer que jusqu'à ce moment toutes les espérances de la famille royale reposaient sur sa tête. Je n'étais pas sans inquiétudes : j'en dis quelque chose au roi; mais je m'en expliquai plus franchement avec la reine, qui était loin d'approuver la

liaison du comte d'Artois. Cependant le moyen de la rompre? Notre frère, ainsi qu'un coursier fougueux qui n'obéit ni au mors ni à la bride, allait au gré de ses passions, sans songer ni à l'avenir ni aux conséquences qui pouvaient en résulter : il était donc difficile de lui faire entendre raison, et de le détacher d'abord du duc de Chartres. Cette liaison prit fin beaucoup plus tard, et heureusement qu'elle n'eut pas les inconvéniens que nous avions craints.

Nous eûmes à déplorer un événement bien triste : la mort frappa inopinément le maréchal de Muy, ministre de la guerre. Il était attaqué de la pierre, et ayant voulu subir l'opération, il succomba peu de jours après, au grand regret du roi, qui lui était sincèrement attaché. Nous en éprouvâmes tous un vif chagrin. La sépulture honorable qu'on accorda à ses restes dans l'église de Sens, au pied du tombeau du dauphin notre père, prouva la reconnaissance de notre famille à son égard.

M. de Muy ne laissa point de postérité. Néanmoins sa succession au ministère fut disputée avec un acharnement sans exemple : chacun en voulait, et même des gens en disgrâce, tels que MM. de Broglie et de Maillebois, le duc d'Aiguillon, chaudement appuyé par son oncle M. de Maurepas, le duc de Choiseul, qui se croyait tout possible, et le prétendu marquis de Pezay, qui, ayant l'oreille du roi, travaillait directement pour lui-même.

De toutes ces concurrences, la plus redoutable était celle du duc d'Aiguillon, et je ne sais ce qui serait arrivé

s'il n'eût pris soin de se fermer tout crédit auprès de la reine par son amour extravagant pour madame Dubarry. Restait le duc de Choiseul; mais le roi s'était prononcé de telle sorte, qu'il n'y avait nul espoir de le fléchir; d'ailleurs M. de Maurepas, grâce aux insinuations de sa femme, avait le dessein de mettre à la guerre Montbarrey, l'un de mes serviteurs, homme toujours heureux jusqu'à la révolution, sans que rien justifiât en lui ce bonheur.

M. de Maurepas cependant, n'osant encore le mettre en avant, le réservait, *in petto*, à la manière du Saint Père. Il se décida donc à placer provisoirement à ce poste un ancien militaire doué de beaucoup de mérite, mais sans naissance d'ailleurs, et perdu dans la foule, car depuis long-temps on avait oublié ses services. En un mot, c'était le comte de Saint-Germain, qui, nouveau Cincinnatus, fut tiré de sa retraite obscure où il végétait en Franche-Comté, avec une pension de dix mille livres, pour être mis à la tête du ministère et nommé secrétaire d'État.

Son arrivée surprit tout le monde, car nul ne l'attendait. On crut d'abord qu'il ferait merveille; mais il développa un système de mesures mesquines et impolitiques. Il affaiblit la force de la maison du roi en supprimant les mousquetaires, les compagnies rouges, à une exception près, et en désorganisant l'armée au moyen de réglemens vexatoires et impraticables. On ne tarda pas à s'apercevoir combien ce choix était funeste; mais en renvoyant M. de Saint-Germain on ne put détruire le mal qu'il avait fait.

En général je crois qu'on a tort de mettre en évidence des hommes qui, par leur position sociale, sont incapables de conceptions vastes, et qui, au lieu de saisir l'ensemble, ne s'attachent qu'aux détails. Un souverain doit toujours choisir ses ministres dans les gens habitués à traiter ou à voir traiter sous leurs yeux de hautes questions politiques et administratives, afin qu'en mettant la main à la machine ils n'y soient point étrangers.

Je ne m'étendrai pas davantage sur le comte de Saint-Germain. On a tant écrit sur son compte que ce serait répéter ce que d'autres ont dit.

Mais je ne veux pas passer sous silence la mort du grand-maître de Malte, qui eut lieu au commencement de 1776. Il eut pour successeur un Français né en Espagne, où son père avait été chercher fortune. C'était un Rohan Polduc, un de ceux que la branche princière cherchait à élaguer de l'arbre commun. Cependant cette origine, qu'ils niaient avec persévérance, fut établie victorieusement par un jugement sans appel.

La reine, qui s'était déclarée pour le comte de Guilhen, persistait encore à faire jouer sa tragédie, bien que son sujet nous parût inconvenant à tous. Je le lui avais vainement représenté; et, abusant de son influence sur le roi, elle obtint que cette mauvaise pièce serait jouée une seconde fois. Il en advint une seconde chute plus complète que la première. Je ne pus m'empêcher de dire à ma belle-sœur, en cette occasion :

— Il existe en France, madame, un tact des convenances dont on ne s'écarte jamais impunément.

Marie-Antoinette parut piquée de ces paroles, et me pria de lui en donner l'explication.

— Je veux dire, madame, répliquai-je avec une bonhomie parfaite, que la nation réprouve qu'un tel sujet soit représenté en présence de la famille royale.

La reine ne répondit rien; mais je m'aperçus à sa physionomie que mon explication ne la satisfaisait qu'à demi.

Un soin plus important l'occupa bientôt après : nous sûmes, et ma belle-sœur l'apprit une des premières, qu'on répandait en public une série de couplets infames qui attaquaient la majesté du trône.

Ils parurent successivement : les premiers étaient dirigés contre la reine, et ne ménageaient pas non plus la princesse Lamballe. J'en fus indigné, et je me hâtai d'aller chez le comte de Maurepas pour m'entendre avec lui, afin d'arrêter la circulation de ces pièces odieuses. Mais, avec sa légèreté ordinaire, il s'attacha davantage au mérite littéraire des couplets qu'aux calomnies qu'ils renfermaient. Néanmoins je parvins à lui faire sentir l'importance de remonter à la source d'où partait le venin, et nous discutâmes sur les mesures à adopter en conséquence.

CHAPITRE III.

Conversation avec M. de Maurepas sur les couplets criminels. — M. de Sartines fait des révélations tardives. — La reine est moins bien reçue par le peuple. — Elle s'en plaint au roi. — Cabale contre les trois ministres Saint-Germain, Malesherbes et Turgot. — M. de Clugny. — Mot du chevalier de Oigny. — Détail d'intérieur du château — Causerie avec M. de Montbarrey. — Le prince de Saint-Mauris son fils. — Commencement de la faveur de madame de Polignac. — La maison de son mari. — Anecdote d'une première nuit de noces. — Portrait de la comtesse Jules de Polignac.

Je ne sais pourquoi il me vint quelques soupçons sur la bonne foi de M. de Maurepas : peut-être étaient-ils sans fondement ; mais pour plus de sûreté, après être convenu avec le comte de mettre sur pied tous les limiers de police, et en tête le lieutenant-général Albert, je résolus de consulter M. de Sartines. Il me semblait qu'il devait plus qu'un autre tenir en main les principaux fils qui se rattachaient à cette trame odieuse. Conséquemment je le fis prier de venir chez moi en secret, et il m'obéit avec un empressement dont je lui sus gré. Je n'eus rien à lui apprendre, car il était déjà au fait de tout ; il m'en témoigna son indignation, puis il me dit avec un calme qui me causa quelque impatience :

— Ni vous, monseigneur, ni la reine, ne parviendrez à connaître les coupables, et par conséquent à les punir.

— Ils sont donc plusieurs?

— Oui, cinq ou six, des hommes, des femmes, et tous puissamment appuyés. Je crois donc qu'il serait sage de conseiller à S. M. d'abandonner toutes poursuites; car en restant infructueuses, elles ne serviraient qu'à augmenter la rage de vos ennemis communs.

— Ainsi donc vous les connaissez?

— Je ne sais rien, répondit M. de Sartines en souriant tristement; ne me questionnez pas davantage maintenant, monseigneur; plus tard je pourrai peut-être vous en dire plus long.

Cette réponse, loin de me satisfaire, piqua ma curiosité. Je pressai M. de Sartines, mais sans succès; il se maintint dans une réserve prudente dont il ne se départit en rien. Cependant mon zèle n'en fut point ralenti, et je fis procéder avec activité à la recherche des coupables. Tous mes efforts furent inutiles; il semblait que les auteurs du méfait s'étaient enveloppés d'un voile impénétrable; tant il y a que le comte de Maurepas n'ayant pas été plus heureux dans ses tentatives, nous fûmes forcés de renoncer à en faire de nouvelles.

La seconde chanson, toujours sur le même air : *Lanlaire lanlaire*, suivit de près la première, comme pour se moquer des soins que je prenais pour découvrir les lieux d'où partaient ces traits empoisonnés. Ici on mettait en jeu Bezenval, vieux berger de Cythère, lieutenant-

colonel du régiment des gardes suisses, que les bontés de la reine avaient enorgueilli au point de lui faire prendre un air d'importance que rien n'autorisait. C'était le galant du jour dont on faisait honneur à Marie-Antoinette; il avait alors 54 ans, et certes elle aurait pu mieux choisir. Ces vers, où respirait la malice la plus envenimée, avaient cependant un air de vérité auquel les dupes et les badauds pouvaient se laisser prendre.

Le troisième couplet était sur l'air connu : *Vous qui du stupide vulgaire.*

La reine y était moins maltraitée; on se contentait de l'attaquer sur son mépris pour l'étiquette; mais en revanche on déchirait sans pitié les hommes et les femmes qui formaient sa société habituelle ou qu'elle admettait dans ses quadrilles. On disait avec quelque raison qu'ils n'étaient pas d'un rang assez illustre pour prétendre à un tel honneur. C'étaient MM. de Gallifet, Adhémar, de La Vauparlière, de Caraman, et mesdames de Guibert, de Neuwkerque, de Cassini, et d'Henneri.

Mais ces misérables œuvres finirent par avoir le sort qui est réservé à toute chose de ce genre; on s'y accoutuma, et elles ne firent plus d'effet. On parvint à en dérober la connaissance au roi, ou du moins à les lui représenter comme indignés de son attention. Plusieurs années s'écoulèrent; M. de Maurepas mourut, et j'avais déjà oublié ces turpitudes auxquelles d'autres non moins infames avaient succédé, lorsque M. de Sartines, me prenant un jour à part, me dit :

— Je puis aujourd'hui, monseigneur, vous révéler sans

me compromettre ce que je vous ai tu en 1776. Les ducs d'Aiguillon, de Saint-Florentin, les Rohan, les Noailles, et des personnes attachées au parlement Maupeou, ne furent point étrangers aux chansons qui outragèrent si indignement la reine. Pour mieux se mettre à l'abri des poursuites, ils avaient tout avoué au comte de Maurepas; le lieutenant de police était aussi dans la confidence, et voilà la cause qui rendit vaines toutes vos recherches.

Je ne fus pas aussi surpris de cette découverte que s'y attendait M. de Sartines. J'avais des raisons pour me douter d'une partie de la vérité, et je fus convaincu que mes soupçons sur M. de Maurepas n'étaient que trop fondés. C'est ainsi que mon malheureux frère et sa femme étaient trahis par l'homme qui aurait dû leur être tout dévoué. Je gardai pour moi la révélation de M. de Sartines, qui précéda de peu de temps l'affaire du collier. Je me sus bon gré à cette époque de ma discrétion, car si la reine eût été instruite de l'ancienne intrigue dans laquelle avait trempé le cardinal de Rohan, elle l'aurait poursuivi avec plus d'activité et sans plus de succès.

Ces libelles portaient de rudes atteintes au respect et à l'amour que Marie-Antoinette devait attendre de la nation. Elle ne s'en apercevait que trop à la froideur avec laquelle on l'accueillait à Paris. Les bouches restaient muettes, et aucun applaudissement n'éclatait à sa vue. Un soir qu'elle revenait de l'Opéra, où sa présence n'avait excité nul enthousiasme, le roi, qui l'ignorait, lui demanda comment on l'avait accueillie. La reine garda le

silence, et fit un geste de dépit qui fut compris de Sa Majesté.

— C'est probablement, madame, lui dit-il, parce que vous n'aviez pas assez de plumes.

Louis XVI faisait allusion au goût outré de ma belle-sœur pour ce genre de parure. Marie-Antoinette, prenant mal cette épigramme, répondit avec quelque impatience :

— Je ne sais si vous seriez mieux reçu dans la compagnie de MM. Turgot et de Saint-Germain.

La reine s'était mise à la tête de la cabale ennemie du trio ministériel, Saint-Germain, Turgot et Malesherbes. Le premier déplaisait à toute la cour; le second la ruinait par ses économies, et le troisième était un reproche continuel de sa conduite. Il n'était pas un courtisan qui, du matin au soir, ne fît des huées contre M. de Turgot principalement. La fermeté avec laquelle il tenait les cordons de la bourse royale lui était imputée à crime. Chacun travaillait à sa perte : la reine, le comte d'Artois, la princesse de Lamballe; il était impossible qu'il résistât à de tels adversaires. Mon influence ne pouvait rien faire contre tant d'efforts réunis, et le Mentor, qui désirait sa chute, dans l'espérance qu'elle entraînerait celle de M. de Malesherbes, ne se faisait pas faute non plus d'y travailler.

Le ministre de la maison du roi était de moitié dans la cabale qui devait le renverser; la vie de Versailles lui était insupportable, et il était à peine arrivé à la cour qu'il aurait déjà voulu en être loin. Ennemi des grandeurs, toute son ambition était de vivre heureux dans la

retraite. Le roi, auquel il faisait part de son désir, le conjurait de lui sacrifier ses goûts en restant au ministère, et il n'y avait consenti jusqu'alors qu'à condition que M. de Turgot conserverait sa place.

Mais qu'était la volonté de Louis XVI contre toute la cour? Vainement il tenait à ces deux hommes dont il appréciait le mérite, on les lui enleva malgré lui; et cette intrigue fut conduite avec tant d'adresse, que le roi eut l'air de renvoyer lui-même M. de Turgot, bien qu'il n'en eût nulle envie. Quant à M. de Malesherbes, fidèle à son engagement, il s'éloigna malgré les vives instances du monarque, qui lui dit avec une profonde douleur au moment de leur séparation : *Pourquoi, comme vous, ne puis-je aussi quitter ma place!*

Je ne siégeais pas au conseil, dont avaient soin de m'éloigner ceux qui en faisaient partie; et cependant il me semblait que j'y aurais tenu dignement ma place. Mais les personnes qui dirigeaient la reine auraient craint les conseils que j'aurais donnés au roi. M. de Maurepas fut le premier à m'en écarter, tout en me berçant, jusqu'à sa mort, de l'espoir de m'y faire entrer. Lorsqu'on n'eut plus à objecter ma trop grande jeunesse, on prit pour prétexte la légèreté du comte d'Artois, qu'on ne pouvait admettre au conseil, et qui cependant acquérait le droit d'en faire partie si j'y étais moi-même appelé. Ce motif était pitoyable, mais je devais m'en contenter.

Je ne pus donc apprendre la décision prise contre M. Turgot que lorsqu'elle s'effectua. Je me demandai ce que deviendrait la monarchie de mon frère, si dès son

début on le privait de ses meilleurs soutiens. La réponse vigoureuse du ministre disgracié au Mentor, qui avait osé lui écrire pour lui témoigner des regrets qu'il n'éprouvait pas, m'amusa beaucoup. Elle était conçue en ces termes :

« Je ne doute pas, monsieur, de *la part* que vous et « madame de Maurepas avez prise à l'événement qui « vient de m'arriver ; mais quand on a servi son maître « avec fidélité, qu'on s'est fait un devoir de ne lui taire « aucune vérité utile, et qu'on n'a à se reprocher ni fai- « blesse ni dissimulation, on se retire sans honte, sans « crainte et sans remords. Je suis, avec les sentimens « que je vous dois, votre, etc., etc. »

M. de Maurepas, accablé de ce coup de massue, en perdit pendant quelque temps l'envie de chanter. Il aurait payé cher le secret de ce billet accusateur ; mais en vingt-quatre heures il y en eut plus de cent mille répandus dans Paris, après avoir été copiés sur l'original ; puis vint le tour de toutes les provinces du royaume, qui en eurent aussi leur part. Le cri poussé contre le Mentor fut universel. Le départ de deux hommes de bien remplacés par deux machines, M. Amelot à la maison du roi, et M. Clugny au contrôle-général, acheva de prouver qu'on avait voulu seulement se débarrasser de deux capacités gênantes.

L'économie était d'autant plus odieuse à la cour, qu'elle menaçait d'arrêter les dilapidations qui allaient

toujours en croissant. La fureur du jeu et des paris ruineux était poussée à son comble. La reine et le comte d'Artois, avec une incroyable légèreté, se livraient à ce genre de plaisir, où l'on m'entraîna moi-même pendant quelque temps. Les courses de chevaux nous occasionèrent aussi des dépenses considérables. Mon frère n'hésitait pas à perdre dans une soirée quatre à cinq cent mille francs, et à payer un cheval dix-sept cents louis. Peu favorisé du hasard ou trop irréfléchi, il ne gagnait presque jamais; et sa constance à jouer et à parier fournit au duc de Coigny l'occasion de faire un bon mot fort bien appliqué. On s'occupait de former dans la société de la duchesse de Chartres un ordre sous le titre de la Persévérance; le chef n'en était pas encore nommé, et M. de Coigny dit au comte d'Artois :

— Monseigneur, on est embarrassé du choix d'un grand-maître pour l'*Ordre de la Persévérance*, personne n'est plus digne de l'être que vous.

Je n'étais pas mal cette année avec la reine, quoique je me fusse prononcé contre le renvoi des deux ministres. Elle me savait gré encore de mes démarches dans l'affaire des couplets. Nous nous voyions assez familièrement, et elle me proposa, le 21 juillet, de l'accompagner au Colysée, où se préparait une soirée brillante. Ma femme, constante dans son système de réserve, refusa de se joindre à nous. Ces parties sans cérémonie ne lui convenaient point. Quant à moi, charmé de trouver l'occasion de complaire à Marie-Antoinette, j'acceptai avec empressement.

Ma belle-sœur, ayant mis de côté les plumes et les diamans, portait une robe de soie couleur des *cheveux de la reine*, qualification que je lui avais donnée quelque temps auparavant pour entrer dans les vues de S. M. J'avais un habit *prune monsieur* sans aucun ornement. Nous ressemblions donc par le costume à de simples bourgeois du Marais; et nous allâmes nous mêler sans façon aux quadrilles et aux coteries des plébéiens qui composaient le Colysée. Chacun nous examinait d'un air ébahi, et nous partîmes au bout d'une heure laissant messieurs les Parisiens tout attendris du bon accord qui régnait dans la famille royale.

Le roi surtout était enchanté quand il ne voyait aucun nuage entre nous; il ne se plaisait que dans notre intimité. Louis XVI commençait à devenir fort épris de sa femme, qui, il faut le dire, était charmante, à moins qu'elle n'eût quelqu'un à bouder. Le prince de Rohan, par exemple, n'était guère favorisé des sourires de Marie-Antoinette; elle lui conservait rancune de la lettre qu'il avait écrite sur Marie-Thérèse, et il en avait été puni par son renvoi de Vienne, où il était en ambassade. Le baron de Breteuil, son ennemi personnel, et qui ne valait guère mieux que lui, l'avait remplacé dans ce poste. Le prince Louis était donc revenu à Paris; il suivait la reine partout, attendant d'elle un mot, un regard qui pût lui annoncer son pardon. C'était en vain qu'il la sollicitait avec tant de persistance, ma belle-sœur ne songeait au prince Louis que pour souhaiter qu'il ne se montrât jamais devant ses yeux; mais lui ne se décou-

rageait pas. Ce fut cette monomanie de la faveur qui le poussa plus tard dans l'intrigue du collier, dont tous les inconvéniens retombèrent sur la reine.

La comtesse de Balbi, née Gontaut, fut présentée cette année à Versailles, le 12 mai, par la princesse de Monaco. Il est des noms qui sont pour moi des dates, et celui-ci est du nombre.

J'avais deviné en partie la brillante perspective qu'on réservait à Montbarrey ; il vint me faire part, dans le mois de février, que le roi le nommait directeur de la guerre.

— Et qu'en dit M. de Saint-Germain ? lui demandai-je.

— C'est lui, monseigneur, qui a engagé sa majesté à m'accorder cette faveur.

— L'excellent homme ! dis-je avec ironie.

— Il veut bien avoir quelque confiance en mes talens, répondit Montbarrey, avec sa suffisance ordinaire.

— Je me figure que madame de Maurepas réserve encore dans l'avenir quelque chose de plus au nouveau ministre.

Le prince de Montbarrey, car déjà il portait ce titre, seprit à rire. Je lui fis mon compliment sur ses espérances futures. Il se mit à mes pieds en m'assurant que sa personne n'en serait pas moins toujours à ma disposition. Sa bonne étoile ne se démentit pas, car, le 5 novembre suivant, il prêta serment entre les mains du roi pour la charge de secrétaire-d'État au département de la guerre en survivance. On ne pouvait plus galamment dépouiller un ministre pendant sa vie ministérielle. Toute la cour, dès ce moment, regarda comme certaine la retraite prochaine

du comte de Saint-Germain et l'élévation du prince de Montbarrey.

Quelques jours après, celui-ci me demanda la permission de se démettre en faveur de son fils, le prince de Saint-Mauris, de sa charge de capitaine-colonel des Suisses de ma garde, s'en réservant la survivance, si je ne voulais y consentir. Je ne m'y refusai pas : son fils prêta serment entre mes mains, le 8 novembre, et le même jour, je le présentai au roi sous son nouveau titre. Ce jeune homme, à qui son père ouvrait un si bel avenir, n'en profita pas ; il vécut sans considération, et termina sa vie sur l'échafaud, où tant de gens vertueux portèrent leur tête.

Nous vîmes poindre la faveur naissante de madame de Polignac, faveur qui s'accrut si rapidement, et dont les suites eurent une si grande influence sur les affaires de l'État !

Ma position me mettant au-dessus de l'amitié et de la haine, je puis, sans égard pour ceux que mes paroles pourraient blesser, dire le fond de ma pensée sur une liaison qui fut si fatale à notre famille et à la France.

Les Polignac, Challençon d'origine, furent substitués, dans le quinzième siècle, avec noms et armes, par divers arrêts des parlemens de Paris et de Toulouse. Ainsi tombe cette fastueuse descendance de *Sidonius Apollinaris*, qui, quoique fort ancienne, ne remonte cependant pas jusqu'à l'antique Rome ; mais soit Challençon, soit Polignac, leur généalogie ne présente pas un personnage digne de célébrité, tandis qu'il y en eut pour lesquels l'oubli

de la postérité serait une faveur. Du reste, c'est en général ce qu'on pourrait dire des maisons féodales de cette époque, où tout était en relief, les vices comme les vertus, et où l'intrigue n'usurpait pas les titres du mérite.

On ne cite chez les Polignac modernes qu'un seul nom, celui du cardinal, beau parleur, et qui aurait dû toujours faire des vers latins contre Lucrèce; car sa diplomatie ne valut pas ses dactyles et ses spondées. Il ne fit rien de bon en Pologne, et ne réussit qu'à faire perdre la couronne de ce royaume au prince de Conti.

On ne pouvait donc guère s'attendre que cette famille dominerait un jour en France pendant treize ou quatorze ans, par elle-même ou par ceux qui la faisaient mouvoir.

Le comte Jules de Polignac, destiné à soutenir la renommée de sa maison, racheta, par mille qualités fort estimables, sa nullité politique. Il épousa, en 1767, Yolande-Martine-Gabrielle de Polastron. Cette famille, noble de nom et d'armes, était du midi de la France. Je me rappelle à ce sujet une anecdote que j'ai entendu raconter par un Dubarry, le comte d'Argicourt, et que je veux consigner ici, parce qu'elle peint les mœurs de l'époque.

Le père de madame de Polignac paria, en se mariant, que sa femme se réveillerait le lendemain des noces comme elle s'était couchée la veille. On pratiqua dans la muraille une espèce d'ouverture d'où les parieurs pouvaient tout entendre. Voilà les deux époux couchés : Le marié souhaite le bon soir à sa femme et fait mine de s'endormir; mais celle-ci, à qui sans doute on avait an-

nonцé quelque chose d'extraordinaire, n'eut garde de fermer l'œil, et au bout d'une heure d'attente réveilla le dormeur. — Monsieur de Polastron, lui dit-elle en le poussant avec le coude, êtes-vous fatigué?

— Non, madame.

— M. de Polastron, êtes-vous malade?

— Non, madame.

— M. de Polastron, avez-vous touché la dot?

— Oui, madame.

— Eh doncques! s'écria la fiancée avec un accent gascon qui ajoutait quelque chose encore à ce qu'il y avait de significatif dans cette conjonction. Mais M. de Polastron avait juré de gagner, et *fit le mort* jusqu'au lendemain.

Madame de Polastron se leva le lendemain furieuse, et se plaignit à son père qui, ayant entendu heureusement parler du pari, lui conseilla de prendre patience encore vingt-quatre heures. L'histoire dit que madame de Polastron pardonna enfin à son mari d'avoir gagné sa gageure, qui servit à acheter le baptême d'un nouveau-né neuf mois après.

La comtesse de Polignac avait un genre de beauté qui ne soutenait peut-être pas un examen trop minutieux, mais qui frappait au premier coup-d'œil. On pouvait être plus belle, mais il était impossible d'être plus séduisante. Ses ennemis eux-mêmes ne pouvaient lui refuser leur tribut de louanges, et ne lui reprochaient que son crédit. Madame de Polignac, naturellement froide, ne se livrait qu'avec réserve aux sentimens qu'elle inspirait.

Elle n'était ni fausse ni vindicative ; jamais on ne la vit demander vengeance contre ceux dont elle avait à se plaindre ; peut-être, du reste, était-ce plus par indifférence que par magnanimité. Elle se laissa aimer de la reine, car je doute qu'elle ait jamais partagé la vivacité de son attachement. Elle tenait peu à la faveur, et encore moins à la fortune. Elle reçut des sommes immenses sans les demander, et jamais elle ne se mêla dans les intrigues qu'on ne cessait de former autour d'elle, à l'abri de son crédit et de son nom.

Si madame de Polignac fût restée isolée de la cour, sa vie eût été exempte de reproches ; mais malheureusement sa famille et ses amis, dont les prétentions étaient insatiables, en firent souvent l'instrument de leur ambition ; et attendu qu'ils ne pouvaient concevoir rien de grand et d'utile, ils l'entraînèrent dans bien des fautes. Madame de Polignac eut donc peu de torts personnels, et je me plais à lui rendre la justice qu'elle mérite : elle répandait mille agrémens dans la société intime ; sans être remarquable par son esprit, elle possédait la grâce, la délicatesse et l'urbanité qui en tiennent lieu. Simple dans ses goûts, dédaignant le faste, elle recherchait l'obscurité et la solitude, et aurait voulu se dérober aux empressemens des flatteurs titrés qui lui prodiguaient leur encens, comme ils font et feront à toutes les favorites passées, présentes et futures.

Le crédit de madame de Polignac, au lieu de s'affaiblir, alla toujours croissant, et cependant on la vit constamment humble dans sa gloire. Son humeur égale ne con-

naissait point les caprices. Elle n'était ni haineuse ni fantasque, et son ame se reposait dans un calme que rien ne pouvait troubler.

C'est ainsi qu'elle me parut, et c'est ainsi que je la peins, sans chercher ni à la flatter ni à lui nuire. Je ne dirai rien de sa famille, dont tous les membres se ressemblaient à tel point, qu'on aurait cru qu'ils avaient été jetés dans le même moule. C'était même orgueil, même avidité, même désir d'agrandissement, portrait qui, au reste, pourrait être adapté à la plupart de ceux qui fréquentent la cour.

CHAPITRE IV.

La comtesse de Provence et la comtesse d'Artois. — Le comte de Polignac, premier écuyer. — Mauvaise humeur de la famille de Noailles. — La faveur continue dans la maison de Polignac. — L'abbé Legay veut enseigner au roi le moyen d'avoir des enfans. — Fête à Brunoy. — Méchancetés contre la reine. — Le roi serrurier. — Conversation à ce sujet. — La reine s'occupe du cérémonial. — Lettre que lui écrit l'empereur son frère. — Il vient à Versailles. — Détails sur son séjour à la cour. — Malice du comte de Provence. — Conduite de l'empereur envers la famille royale.

Je fus attaqué cette année de la rougeole, ainsi que plusieurs membres de la famille. On me conseilla de changer d'air, et j'allai passer quelque temps à Brunoy où j'ai dit que je me trouvais toujours bien. La comtesse de Provence, dont les soins ne s'étaient point démentis pendant ma maladie, m'accompagna dans mon voyage. Elle était bien aise aussi d'échapper quelque temps à la vie de Versailles, qui n'était pas toujours de son goût. Sa gravité ne pouvait s'arranger de la légèreté de la reine; elle ne concevait pas qu'on pût renoncer même un instant à l'étiquette, et gémissait en secret de voir Marie-Antoinette la dédaigner sans cesse, dans le cercle intime qu'elle s'était formé.

La Comtesse d'Artois, avec un caractère tout opposé à celui de sa sœur, préférait le plaisir à la représentation.

Non seulement elle approuvait la reine, mais elle cherchait encore à l'imiter. Ma femme, usant de son droit d'aînesse, le lui reprochait parfois, et il en résultait de petites querelles qui me forçaient d'interposer ma médiation entre elles. Nous étions donc bien aises, la comtesse de Provence et moi, d'aller oublier quelque temps ces picoteries dans la charmante solitude de Brunoy.

Marie-Antoinette, s'attachant chaque jour davantage à madame de Polignac, voulut la fixer à la cour de manière à ne plus s'en séparer. Elle persuada au roi de donner au mari de la favorite la charge de premier écuyer en survivance, dont le comte de Tessé était titulaire. Celui-ci, craignant que le crédit du comte de Polignac l'emportât sur le sien, témoigna son mécontentement de ce qu'on l'avait choisi sans le consulter; et les prévenances de la reine qui, par bonté, alla au-delà de ce qu'elle se devait, ne purent même l'apaiser.

Les Noailles, habitués depuis Louis XIV à envahir tout ce qui était à leur bienséance, et qui, de plus, avaient jeté les yeux sur la charge de premier écuyer, firent encore plus de bruit que M. de Tessé. On aurait dit que toutes les faveurs leur revenaient de droit; ils poussèrent si loin l'inconvenance de leur conduite, que je me vis forcé, dans l'intérêt de ma belle-sœur, d'en dire un mot au duc d'Ayen; mais il me répondit par une plaisanterie si impertinente, que je crus devoir le remettre à sa place.

Cependant ses parens, auxquels il fit part de ce que je lui avais communiqué, comprirent qu'ils devaient mettre

plus de mesure dans leur manière d'agir, et surtout dans leurs paroles. Ils savaient d'ailleurs que la reine avait trop d'influence sur son mari, pour manquer de moyens de vengeance si on la poussait à bout. C'est donc grâce à moi que cette affaire s'arrangea tant bien que mal. Du reste, ma belle-sœur l'avait conduite avec autant de finesse que de vigueur, et elle n'avait commencé la lutte qu'en étant sûre d'avance d'en sortir victorieuse.

Cette scène d'éclat révéla ce qu'on soupçonnait déjà à la cour, que la faveur de la princesse de Lamballe était sur son déclin. Il n'était pas difficile également de nommer l'heureuse rivale qui la remplaçait. La favorite disgraciée, qui depuis long-temps était préparée à sa chute, se retira insensiblement de la société intime de la reine, ne voulant pas y jouer un rôle secondaire après y avoir rempli le premier. Elle se renferma dans les attributions de sa charge, et la manière dont elle supporta sa disgrâce fit honneur à son caractère.

Le 28 août, le comte Jules de Polignac fut présenté au roi par le duc de Fleury, gentilhomme de la chambre en exercice, pour le remercier de la charge qu'il venait de lui accorder. Le lendemain il prêta son serment entre les mains de la reine, qui lui dit :

— J'espère, M. de Polignac, que vous ne nous quitterez plus désormais.

C'était prendre un immense engagement pour l'avenir; Marie-Antoinette l'a tenu. Elle s'est toujours montrée constante dans ses affections; la famille de Polignac, l'abbé de Vermont et plusieurs autres en sont une preuve.

La santé de la reine fut un peu dérangée à cette époque ; elle resta quelque temps languissante, et ses ennemis ne manquèrent par de prédire que cette maladie la conduirait au tombeau ; mais il n'en fut rien heureusement, et des remèdes sagement administrés l'eurent bientôt rétablie complètement.

Le jour de Noël, au moment où le roi revenait de la messe, environné de toute la cour, l'abbé Legay, qui se mêlait d'alchimie, mettant un genou en terre, présenta à Sa Majesté un placet soigneusement ployé. Le roi, surpris de cette posture dans un ministre des autels, prit la pièce qu'il lui donnait, et rentrant dans son appartement, il voulut voir lui-même ce qu'elle renfermait. Ce n'était rien moins qu'une recette merveilleuse pour assurer au roi une nombreuse postérité.

Louis XVI, qui était en gaîté, prit fort bien la chose; il la communiqua à la reine, ainsi qu'à plusieurs personnes qui se trouvaient avec elle et dont je faisais partie. Nous nous disposions tous à en rire, lorsque le prince de Tingry, capitaine des gardes de quartier, prétendit que l'abbé Legay avait manqué de respect envers la personne du roi ; puis il se hâta de sortir afin d'aller à la recherche du coupable. On trouva ce dernier dans la galerie, où on lui fit subir un interrogatoire des plus plaisans. Il fallut cependant le relâcher, car on s'aperçut qu'il n'était coupable que d'un excès de zèle. Nous nous amusâmes beaucoup aux dépens du prince de Tingry, qui se fâcha tout de bon. Le duc d'Ayen dit à cette occasion que son collègue, voulant à toute force faire parler de lui, avait

saisi l'à-propos d'attacher son nom à un ridicule. D'Ayen avait véritablement du venin dans la langue.

Le 6 octobre, je donnai une fête à Brunoy, au roi et à la reine. Je tâchai d'y mettre plus de galanterie que de magnificence, car je n'avais point envie de me ruiner en pétards et en guirlandes. Cette réunion n'était composée que de l'élite de Versailles et de tous les Polignac, car sans eux, la reine m'aurait su peu de gré de mon attention. On trouva que je faisais passablement les honneurs de ma chaumière; la comtesse de Provence s'en acquitta avec non moins de succès. Je n'entrerai dans aucun détail de cette fête de famille, ayant à parler de faits plus intéressans. J'ajouterai seulement qu'on parut content, et que j'eus l'approbation générale.

L'hiver de 1777 amena les mêmes plaisirs, les mêmes intrigues que les années précédentes. La faveur de madame de Polignac faisait bien des désespoirs. La cabale Choiseul surtout ne pouvait pardonner à la reine de ne pas lui réserver entièrement ses bonnes grâces. Il en résultait des coups de langue contre la protectrice et la protégée, mais c'était en pure perte, du moins par rapport à la favorite; car chaque fois qu'on cherchait à lui nuire dans l'esprit de Marie-Antoinette, on ne la lui rendait que plus chère.

La reine recevait des lettres anonymes de toutes parts, dans lesquelles madame de Polignac n'était pas ménagée; mais ma belle-sœur, pour prouver le cas qu'elle en faisait, avait pris le parti de les brûler toutes sans les lire. J'approuvai cette résolution; il y avait long-temps que je

me conduisais ainsi dans mon intérieur. C'est le moyen d'éviter mille soupçons, mille méfiances qui tourmentent la vie d'un prince. La vérité peut bien nous arriver quelquefois par cette voie incognito; mais c'est une vérité intéressée qui appelle plutôt une nouvelle injustice qu'elle ne demande la réparation de celle dont on se plaint.

Les goûts simples du roi n'étaient point non plus à l'abri de la malice : on ne voulait pas lui permettre de s'adonner aux travaux de Vulcain, car Louis XVI ne dédaignait pas de forger le fer de sa main royale. Il travaillait dans un atelier construit sous les combles du château, qui conduisait à son appartement par un escalier dérobé, et se faisait aider, dans cette bizarre distraction, par des ouvriers ordinaires. A dire vrai, nous aurions tous autant aimé qu'il en choisît une autre; car, outre les inconvéniens du métier qui souillaient les vêtemens et les mains du monarque d'un vernis peu en harmonie avec l'éclat du trône, les méchans pouvaient encore en profiter pour l'assimiler sur tous les points au dieu dont il remplissait les fonctions.

Dans l'intimité, je reprochais souvent au roi cette manie qui jetait sur lui du ridicule. — Aimeriez-vous mieux, me répondit-il, me voir fréquenter de mauvais lieux?

— Mais, répliquai-je, entre la forge et le mauvais lieu il existe, il me semble, des distractions plus convenables.

— Il n'en existe pas du moins de plus conformes à mes goûts, d'ailleurs je n'y vois rien que de fort naturel :

j'aime tous les arts mécaniques, et celui de la serrurerie m'intéresse particulièrement. Mademoiselle de Bourbon avait du plaisir à maçonner, et cependant on ne lui en a pas fait un crime; quant à moi, je crois qu'en limant et façonnant un métal utile, je ne puis choisir de distraction moins susceptible de blâme.

Je persistais en vain, Louis XVI tenait à sa lime et à ses marteaux. J'allais donc, en riant, raconter à la reine la manière dont j'avais été reçu; car, elle aussi était fort contrariée de voir son royal époux transformé en serrurier. Le roi s'adonna plus tard à la chasse sans renoncer à la serrurerie, dont il s'occupait encore, je crois, lorsqu'il vint habiter les Tuileries en 1789.

Marie-Antoinette apprit avec joie que son frère, l'empereur Joseph II, désirant parcourir la France, viendrait la voir dans sa tournée d'observateur. La reine, qui se rappelait le peu de succès que l'archiduc Maximilien avait eu parmi nous, s'inquiéta beaucoup de l'effet que Sa Majesté impériale produirait à son tour. Elle voulut d'avance régler le cérémonial, afin d'éviter tout désagrément; car elle savait que les princes du sang seraient peu disposés à faire les concessions qu'exigerait peut-être l'empereur.

Ma belle-sœur écrivit en conséquence à l'impératrice pour la conjurer de lui faire connaître les prétentions de Sa Majesté. Ce fut l'empereur lui-même qui fit la réponse que je vais transcrire ici, avec d'autant plus de plaisir qu'elle sera mise pour la première fois sous les yeux du public :

« Madame et chère sœur,

« Votre Majesté se tourmente inutilement sur un point « qui ne m'occupe guère. Je vais voyager pour mon agré- « ment et non pour passer mon temps en discussions poin- « tilleuses d'étiquette. L'empereur d'Allemagne doit avoir « le premier rang partout, et nul ne le lui conteste ; mais le « comte de Falkestein, titre sous lequel je me présen- « terai à la cour de France, ne peut s'amuser à disputer « la préséance à personne. J'accepterai ce qu'on m'accor- « dera, mais je n'exigerai rien. Je veux, en sortant de « mes États héréditaires, oublier, pendant ma course « aventureuse, le rang que j'y occupe ; ainsi donc, rassu- « rez-vous, et rassurez ceux qui sont à cheval sur l'éti- « quette, car je ne chercherai point à les en faire des- « cendre, etc., etc. »

La reine fut enchantée de cette lettre qu'elle nous communiqua. J'en conçus une idée favorable de l'empereur, dont le voyage en France devait coïncider avec celui que le comte d'Artois et moi avions l'intention d'entreprendre cette année, lui pour aller à Bordeaux et sur les côtes de l'Océan, tandis que je parcourrais les provinces du Midi. Ce projet souriait au roi, qui voulait nous faire examiner par nous-mêmes la situation du royaume au moment où la guerre menaçait d'éclater. Nous touchions à une époque critique, celle de nous déclarer pour ou contre l'Angleterre, alors en lutte ouverte avec ses colonies d'Amérique qui voulaient établir leur indépendance.

Je m'étendrai davantage sur cette partie importante de l'histoire, lorsque j'arriverai au moment où la guerre fut enfin déclarée.

L'empereur arriva le 19 avril à Versailles, dans le plus sévère incognito. Son ambassadeur près de notre cour, le comte de Merci-Argenteau, étant alors retenu au lit pour cause de maladie, Sa Majesté impériale marchait sous la conduite du comte de Belgioso, son ambassadeur à Londres, qui était à Paris à cette époque. La reine s'attendrit tellement en revoyant son frère, qu'il lui demanda en riant si son arrivée lui faisait de la peine. Puis, après ce début peu sentimental, il répondit avec beaucoup de bonhomie aux nombreuses questions qu'elle lui adressa sur sa famille et sur plusieurs personnes de leur service intime. Lorsque la curiosité de Marie-Antoinette fut satisfaite, ils se rendirent ensemble chez le roi.

Louis XVI, qui n'attendait pas l'empereur d'aussi bonne heure, était dans son atelier livré à son occupation favorite. Dès qu'il sut que l'auguste voyageur était venu avec la reine, le roi se hâta de descendre, et après avoir fait disparaître les traces de son travail, il alla rejoindre le frère et la sœur. L'entrevue eut lieu dans une antichambre, ce qui contribua encore à en écarter le cérémonial; et après s'être complimentés réciproquement, on entra dans l'appartement de Sa Majesté, où la conversation devint bientôt fort animée.

La reine voulait nous faire avertir, le comte d'Artois et moi, que son frère était chez le roi, afin que nous lui

fissions la première visite; mais l'empereur, qui était décidé à violer toutes les règles de l'étiquette, déclara qu'il prétendait nous prévenir; puis, sans attendre la réponse du roi et de la reine, il se mit en route. Sa majesté impériale se rendit d'abord chez les comtesses de Provence et d'Artois et chez nos tantes, et ne s'arrêtant pas là, il honora même les ministres d'une visite, démarche qui fit du bruit.

Ce début mit à l'aise tout le monde, et écarta tout d'abord les obstacles que la reine avait craints; l'empereur se moquait de nos antiques coutumes, et les foulait aux pieds en nous accusant d'avoir hérité de la morgue de Philippe II. Enfin il se conduisit d'une manière tout opposée à l'archiduc Maximilien, et répara complètement les fautes de son frère. On sait qu'il dit au comte de Buffon, avec autant d'esprit que de grâce : Je viens, monsieur, réclamer l'exemplaire de vos OEuvres que mon frère, en partant, a eu l'étourderie d'oublier. On ne pouvait s'y prendre avec plus d'adresse pour faire pardonner une gaucherie.

L'empereur enchanta les Parisiens par l'aisance de ses manières et son laisser-aller, qu'il savait contenir dans de justes bornes. Il plut également à la masse des courtisans et aux ministres, qui se pavanaient de ses prévenances. Mais il réussit moins bien près de nous; car, dès qu'il se trouvait dans notre intimité, son abandon se changeait en une familiarité et un ton de persifflage qui, sorti de sa bouche allemande, blessait un peu nos oreilles françaises.

Le roi, naturellement timide, se trouvait gêné devant son beau-frère, qui lui en imposait par son âge, et le ton sans façon qu'il affectait. Il gardait généralement le silence, et se contentait de sourire, même aux choses qui lui plaisaient le moins. Quant à moi, tout en conservant ma réserve ordinaire, je laissais échapper de temps en temps quelques répliques qui prouvaient à l'empereur qu'il aurait trouvé à qui parler, si je n'eusse cru devoir, par égard pour les droits de l'hospitalité, lui faire les honneurs de la conversation.

La reine, dont le tact était parfait, cherchait à adoucir ce qu'avait de trop piquant le langage de son frère. Elle tournait en plaisanterie ses paroles les plus sérieuses, l'accusait de ne pas connaître les Français, et rejetait sur son ignorance les inconvenances qui lui échappaient parfois. Enfin elle se montrait excellente sœur, et nous ne pouvions que lui savoir gré de ses efforts.

Mais l'empereur, ne s'apercevant de rien, ou voulant ne rien voir, continuait ses saillies sans s'inquiéter sur qui elles tombaient. La reine elle-même ne fut pas épargnée; il la plaisanta sur le choix de sa société intime, et je vis, au sourire forcé de ma belle-sœur, que ce sujet n'était point de son goût. Sa Majesté impériale m'ayant interpellé sur ce point, je lui répondis en prenant mon air le plus digne :

« Je sais trop, monsieur le comte, ce qu'un prince « doit à ses souverains, pour me rendre juge dans aucun « de leurs différens. »

L'empereur fit la grimace, étant sans doute de ces gens

qui se croient tout permis envers les autres, et s'étonnent qu'on ose leur résister. Il parut remarquer la princesse Élisabeth. Nous crûmes même un instant qu'il songeait à l'élever sur le trône impérial, mais ce n'était qu'une galanterie de bon parent; il n'en fut rien.

Marie-Antoinette, malgré ses attentions, eut peu à se louer de son frère; il tint même un propos fort peu galant sur son compte à Clerval, l'acteur qui, selon son usage, l'éclairait en sortant d'une représentation qu'on avait été voir à la Comédie-Italienne :

— Vous avez, lui dit-il, une jeune reine bien étourdie; mais elle doit plaire aux Français, qui lui savent gré sans doute d'avoir oublié le sang autrichien qui coule dans ses veines.

J'avoue que si je m'étais trouvé là je n'aurais pu m'empêcher de prouver à Sa Majesté Impériale que les Français du moins ne souffraient pas patiemment l'outrage; mais si c'en était un il retombait sur lui-même, car sa sœur ne pouvait être attaquée sans que l'injure lui devînt personnelle.

Le jeu immodéré auquel on se livrait à la cour, et les courses de chevaux, étaient particulièrement l'objet des sarcasmes de l'empereur. Il appelait les dernières le cours d'étude du comte d'Artois; mais, s'il abusa de notre politesse, il n'emporta pas notre amitié.

On lui donna des fêtes magnifiques qu'il trouva moyen de critiquer en taxant d'extravagance les dépenses qu'elles avaient dû occasioner. Rien enfin ne trouvait grâce à

ses yeux, et, censeur perpétuel, on aurait pu croire qu'il était venu à Versailles avec l'intention de ne rien approuver.

Cependant je doute qu'il ne remarquât pas avec un œil d'envie, sinon d'admiration, l'état florissant du royaume et sa fertilité, qui lui prouvaient que la nation n'avait besoin que d'un chef apte à la commander pour enfanter des merveilles. Il en conçut une humeur qui ne le quitta pas dans les diverses provinces qu'il parcourut, humeur qui n'était pas justifiée par l'empressement qu'on lui témoignait de tous côtés.

Lorsque l'empereur arriva à Versailles, il refusa positivement le logement qu'on lui destinait au château, et persista à s'établir dans une auberge. C'est de là qu'il venait *faire sa cour* au roi et à la reine, ainsi qu'il le disait avec affectation.

Il vit peu M. de Maurepas, mais il s'amusa beaucoup en revanche de ce qu'il appelait sa vieille expérience des futilités. Ce mot m'a paru plaisant, et M. de Maurepas eût été encore plus de mes amis que je le lui pardonnerais à cause de sa justesse. Il prétendit encore que tout le monde était roi en France, excepté le monarque; que Marie-Antoinette faisait oublier la reine, et qu'il était étonné qu'avec tant d'élémens de troubles le royaume fût aussi tranquille.

Enfin, après avoir épuisé tout le venin de sa causticité, et s'être moqué sans ménagement de ceux qui le recevaient à bras ouverts, il partit le 31 mai. En se séparant

de la reine, l'auguste voyageur lui promit de venir la voir une seconde fois; mais aucun de nous n'insista pour qu'il ne manquât pas à sa promesse.

CHAPITRE V.

Voyage dans le Midi. — Orléans et la Pucelle. — Blois et le duc de Guise. — Tours. — Le comte de Provence se fait recevoir chanoine de Saint-Martin. — Bordeaux. — La route. — Toulouse. — Sorèze. — Deux élèves. — Carcassonne. — Une femme d'esprit. — Montpellier et la robe de Rabelais. — Marseille. — Toulon. — Lyon. — Mâcon et Châlons. — Rentrée au gîte. — Necker aux finances. — Son portrait. — Sa femme et sa fille. — M. de Clugny. — L'archevêque de Toulouse.

Mon voyage fut retardé jusqu'après le départ de l'empereur ; la reine m'aurait su mauvais gré si je m'étais mis plus tôt en route, et, de mon côté, je connaissais trop les égards et la politesse dûs à un prince pour y manquer, bien que celui-ci ne se gênât pas de s'en dispenser quand bon lui semblait. Ainsi que le rat de la fable, « j'étais charmé de voir du pays, » quoique cependant je ne fusse pas ignorant au point qu'on pût m'appliquer ce vers de La Fontaine :

La moindre taupinée était mont à ses yeux.

Ma juste ambition a toujours été de mériter l'estime des Français, et il me semblait qu'en échappant au cercle étroit de la cour, et en me faisant connaître au dehors, j'acquerrais à la fois de l'importance et de la popularité.

Je choisis moi-même les officiers de ma maison qui de-

vaient m'accompagner. Je voulais avoir une suite imposante, et qui ne pût néanmoins entraver la rapidité de mon voyage. Voici la liste de ceux qui la composaient : le duc de Laval, premier gentilhomme de ma chambre; le marquis d'Avaray et le comte de Cresnay, maîtres de ma garde-robe; le marquis de Lévis et le comte de Chabrillant, capitaines de mes gardes; le marquis de Montesquiou, premier écuyer; le comte de Modène et le marquis de La Châtre, gentilshommes d'honneur; et le comte de Monard, gentilhomme ordinaire.

J'avais désigné un uniforme particulier pour la route. Il était simple quoique élégant, et contrastait avec la richesse des habits qu'on devait porter dans les villes où on séjournerait. Je courais avec quinze voitures, sans compter les bagages; enfin je représentais passablement. Nous partîmes le 10 juin. Le comte d'Artois était revenu la veille au soir, peu satisfait de sa tournée, qui avait devancé la mienne. Mon frère ayant, comme à son ordinaire, dédaigné de se mettre en frais d'amabilité, avait vu insensiblement succéder la froideur à l'enthousiasme. Je ne le vis qu'un instant, mais ce fut assez pour juger de son mécontentement.

En arrivant à Orléans, j'allai visiter le monument de la Pucelle, la cathédrale, et la rue royale non encore achevée. J'eus dans cette ville un avant-goût des harangues qui m'attendaient dans le cours de mon voyage. L'évêque Sextien de Sarente me prodigua tous les tropes de sa rhétorique épiscopale. Je m'amusai à lui laisser croire qu'à la mort du grand-aumônier, qui ne pouvait être éloignée,

on lui rendrait la feuille des bénéfices. Rien n'est crédule comme les ambitieux, et celui-ci prit mon assurance au pied de la lettre, quoique aucune qualité en lui ne justifiât ses espérances.

A Blois, je me fis conduire au château, à la salle des États, et dans les appartemens où s'était passée la célèbre tragédie du mois de décembre 1588. Je méditai quelque temps dans la salle où le duc de Guise tomba sous le poignard des assassins, à défaut du glaive de la justice qu'Henri III ne tenait pas d'une main assez ferme pour en frapper ce grand coupable. La splendeur de la branche de Bourbon surgit de ce coup d'Etat, qui décida, par forme de représailles, la mort violente du roi son auteur. Jamais un monarque ne doit laisser élever dans son royaume une popularité qui mette la sienne en péril; il doit empêcher que l'amour de la nation se porte sur un autre que sur lui-même, et malheur à lui s'il rend puissant l'homme qu'on lui préfère. Il n'y a au contraire nul danger à accorder du pouvoir à celui que le peuple repousse, car sa chute tourne toujours à l'avantage du prince auquel il devait son élévation.

Lorsque j'arrivai à Tours, le chapitre de Saint-Martin, dont le roi de France était abbé par droit héréditaire, me supplia de me faire recevoir chanoine d'honneur. J'accédai à sa demande, bien qu'à part moi la chose me semblât passablement ridicule. Un prince doit ménager l'influence du clergé, qui est toujours puissante. Je me rendis donc au chœur, où se célébra la cérémonie.

Nous nous amusâmes beaucoup dans mon carrosse de

cette œuvre pie. On voulût m'insinuer la sainte ambition de prétendre à l'épiscopat, au cardinalat, voire même à la papauté. Je renvoyai ces esprits tentateurs à la comtesse de Provence, afin de la décider à prendre le voile, condition sans laquelle je ne pouvais entrer dans les ordres sacrés. J'ai vu depuis en Angleterre les frères du roi titulaires d'évêchés de la religion anglicane.

Tours est située dans une position des plus pittoresques, sur les bords de la Loire, qui en font le plus bel ornement. Paris deviendrait un lieu de délices, transporté dans cette charmante contrée.

Je traversai toutes les villes qui se trouvèrent sur mon passage jusqu'à Bordeaux, et partout on m'accueillit de manière à me prouver l'estime qu'on me portait.

Le maréchal de Mouchy, commandant en chef de la Guyenne, vint me recevoir à Saint-André de Cubsac. Le duc de Richelieu, gouverneur de la province, encore sous le poids de son procès avec la présidente de Saint-Vincent, me fit prier de le dispenser de me faire les honneurs de son gouvernement. J'y consentis d'autant plus volontiers que j'étais charmé d'éviter tout rapport direct avec lui.

Mon entrée à Bordeaux par la rivière nous offrit un spectacle admirable. Il n'y a pas de ville en France qui se présente sous un aspect plus séduisant. La Gironde, couverte de bâtimens de toute grandeur, pavoisés de guirlandes, de flammes, de banderolles, et sur lesquels on voyait se mouvoir une multitude de personnes dans les costumes les plus variés, ajoutait encore à la beauté du tableau. Le corps de ville me reçut avec tous les honneurs

possibles. Les fêtes, les surprises me furent prodiguées; on ne négligea rien de ce qui pouvait m'être agréable; de mon côté, je fis de mon mieux pour plaire aux Bordelais, peu charmés de l'empereur, qui était encore dans leur ville la veille ou l'avant-veille de mon arrivée. Ma conduite toute différente de la sienne, car il avait pris à tâche de mécontenter tout le monde, enchanta les bons habitans de Bordeaux.

Je ne fus pas accueilli avec moins d'empressement à Blaye, où je me rendis le 18. Je quittai Bordeaux le 19, et, après avoir traversé Marmande, Tournain, Agen et Montauban, je m'arrêtai à Toulouse, afin de visiter en détail cette ville célèbre par ses monumens du moyen âge, par son parlement et le rôle qu'elle a joué dans l'histoire. J'allai visiter l'académie des jeux floraux qui était réunie pour me recevoir. Son président, l'abbé d'Aufray, me fit une harangue dont la briéveté me sembla le plus grand mérite. Quant à moi, je ne ménageai point les politesses envers les quarante membres de l'assemblée, au nombre desquels se trouvaient des hommes fort érudits. J'acceptai les jetons que m'offrit l'académie, et je pris congé d'elle après lui avoir promis mon portrait. Je ne me souviens plus si je tins cet engagement.

Le collége célèbre de Sorèze étant presque sur ma route, je voulus aller le voir, ainsi que le bassin de Saint-Féréol, qui alimente pendant toute l'année le canal du Midi. C'est à Piquet que la France doit cet ouvrage immortel, qu'on a voulu attribuer avec tant d'impudence à l'ingénieur Andréossy.

Sorèze était dirigée par des bénédictins, seul ordre de moines que j'aie vu disparaître avec regret, car ils ont rendu d'importans services aux lettres. Cette maison, située au pied de la Montagne-Noire, renfermait un grand nombre de jeunes élèves qu'on y envoyait des quatre parties du monde. Je parcourus toutes les classes, j'assistai à divers exercices, et même à un des repas des pensionnaires. L'un d'entre eux, neveu de nom du pacha Bonneval, âgé à peine de douze ans, me dit avec esprit :

— Monseigneur, nous allons à Versailles voir manger les princes, mais ici ce sont les princes qui nous font l'honneur de nous voir manger.

Tandis que je parcourais le cabinet d'histoire naturelle, on me montra un cœur pétrifié, et un autre élève, nommé, je crois, Montgaillard, me dit avec un peu de recherche peut-être :

— C'est le seul cœur, monseigneur, qui soit ici insensible, car tous les autres sont attendris de votre présence.

Ce compliment fit fortune, les personnes de ma suite le mandèrent à la cour; et, à mon retour, le roi s'informa s'il était bien réel. En quittant Sorèze, je fis aux directeurs l'éloge de leur établissement; en effet, je le trouvai encore au-dessus de sa réputation.

J'admirai aussi le bassin de Saint-Féréol avec le canal qui en est la suite, et je formai le projet d'engager le roi à multiplier dans le royaume les canaux, qui donnent tant d'accroissement au commerce, en facilitant les communications.

Je remarquai en soupant à Carcassonne une bonne femme qui, debout devant moi, semblait me dévorer des yeux, tant je lui paraissais à son gré. Je crus que tant de persistance méritait de ma part quelque attention; en effet, m'adressant à elle, je lui dis :

— Vous devriez être fatiguée, madame, de rester ainsi dans cette position.

— On ne se lasse jamais, me répondit-elle, à voir son prince.

Ce mot me plut; je m'informai de la personne à qui je le devais, et j'appris que c'était une simple bourgeoise.

Montpellier, Nîmes, ainsi qu'Aix, se signalèrent par l'enthousiasme que leur causa ma présence. Dans la première de ces villes, on me montra la robe de Rabelais, dont on affuble les nouveaux docteurs les jours de leur réception. Je crois que cette guenille a déjà reçu la façon de plus d'un tailleur, et que le drap rongé dont elle est faite ne date pas du temps de François Ier. Quoi qu'il en soit, relique vraie ou supposée, cette robe, pareille au couteau de M. de Motignon, qui était toujours le même depuis cinquante ans, bien qu'il en eût fait changer la lame quatre fois et autant de fois le manche, cette robe, dis-je, me rappela la malice de Rabelais, sa gaîté et ses quolibets contre les moines.

Je ne pus apercevoir sans admiration la cité de Marseille, lorsqu'elle m'apparut comme sortant de la mer, ses bouquets de pins avec ses bastides, où les Marseillais chassent par la fenêtre. Six mille habitans sous les armes

faisaient haie sur mon passage, depuis la porte d'Aix jusqu'à l'hôtel de Piles, où je devais loger. Je passe sous silence les discours, sérénades et pièces données en mon honneur ; je ne puis taire cependant l'impression produite sur moi le lendemain, à la vue du port et de deux cents vaisseaux tous illuminés. On avait peint un volcan sur la montagne de Notre-Dame-de-la-Garde, laquelle Bachaumont et La Chapelle signalent dans leur voyage avec tant d'enjouement comme un

> Gouvernement commode et beau,
> A qui suffit pour toute garde,
> Un suisse avec sa hallebarde,
> Peint sur la porte du château.

Ce volcan était alimenté par plus de huit cents vieilles bariques goudronnées, auxquelles on avait mis le feu. Il s'en élevait par intervalle des bombes et des pièces d'artifice combinées de manière à rendre l'illusion complète. Je me crus presque transporté à une éruption du Vésuve ou de l'Etna.

Il y eut ensuite une pêche le 3 juillet. Le corps des prudhommes, juges-pairs des pêcheurs, vint me prendre pour me conduire sur le lieu de la scène. Ils avaient amassé, au moyen de filets, dans une enceinte assez étroite, une multitude innombrable de poissons destinés à mon amusement. On m'offrit, pour les pêcher, un harpon d'argent dont Louis XIV avait fait usage. Je

refusai de m'en servir par respect pour la mémoire de mon aïeul, et me contentai de prendre à pleines mains le fretin qui venait se heurter contre ma barque. Les personnes de ma suite m'imitèrent, Montesquiou en outre s'avisa de saisir un vieux tyran des mers qui, en se débattant, inonda à tel point mon premier écuyer, qu'il nous fit presque l'effet d'un Triton transi, ce qui excita la risée générale. J'eus aussi ma part de l'inondation, à la grande colère des prudhommes qui ne pouvaient comprendre que ces habitans des eaux prissent tant de liberté envers un prince, ni plus ni moins que s'il eût été *un enfant de Marseille*. Ils crurent me dédommager en m'offrant un costume complet de pêcheur, que j'acceptai avec reconnaissance, en les assurant que je le ferais voir au roi et à la reine, ce qui les combla de joie.

J'étais toujours suivi ou précédé par le comte de Falakenstein. Nous ne pûmes nous éviter à Toulon : il me sembla plus aimable, car il ne fut que boudeur; il était le seul dont le visage ne s'épanouît pas au milieu de l'hilarité générale. Peut-être comparait-il son port de Trieste avec celui de Toulon. Il ne se doutait pas qu'environ vingt ans plus tard sa maison posséderait Venise, sans avoir pour cela une meilleure marine.

En me dirigeant sur Paris par Lyon, j'admirai l'arc-de-triomphe d'Orange. Les antiques merveilles de Saint-Remi m'avaient déjà causé une admiration légitime. Je traversai Valence, Vienne et Lyon, où l'on ne put mieux m'accueillir, comme on l'avait fait à mon prédé-

dent voyage. Je visitai Mâcon et Châlons, où mon refus d'accepter le dais à mon entrée étonna beaucoup les Bourguignons. Je ne négligeai pas Auxerre; et enfin, le 17 juillet j'arrivai à Versailles, rapportant avec moi l'affection de toutes les provinces que j'avais parcourues, ainsi qu'une nombreuse provision de notes et d'observations en tous genres, me promettant de les soumettre à Sa Majesté dans un but d'utilité pour ces contrées. Je pus en outre démentir victorieusement cet adage :

> Rarement à courir le monde
> On devient homme de bien;

car j'espérais prouver l'avantage que j'avais retiré de cette promenade de prince, tant au moral qu'au physique, ma santé y ayant gagné beaucoup aussi.

Pendant mon absence le roi appela à la direction des finances l'homme dont on espérait le plus et qui fit tant de mal au royaume : Necker, puisqu'il faut le nommer.

J'avoue que je me laissai prendre le premier aux apparences; que je le crus capable de grandes choses, et ne le jugeai véritablement qu'à sa seconde rentrée aux affaires. Ses débuts trompèrent les plus fins; on le porta aux nues, et malheureusement l'erreur se prolongea trop! Il y avait deux hommes dans Necker, le financier et le glorieux. Séparés, l'un faisait toujours merveilles; mais réunis, il n'en résultait plus que des fautes.

Comme financier, ce ministre avait de la sagesse, des vues éclairées, une habitude consommée des caculs, de l'économie politique, un vif désir de balancer la dépense avec la recette, des ressources en lui-même pour y parvenir, une probité méticuleuse, et assez de force pour lutter contre l'avidité des courtisans et la prépondérance des plus hauts personnages. Sa prudente habileté lui assurait la confiance des bailleurs de fonds. On savait qu'il ne chercherait point par des moyens ruineux à combler un déficit toujours croissant, et qu'il emploierait, à cet effet, des mesures bien calculées qui n'accableraient ni le peuple ni l'État.

Mais le bourgeois possédé de la manie d'être grand seigneur, en un mot, l'important au suprême degré, était l'alliage qui se mêlait en lui à tant de qualités supérieures, et les atténuait au point de les rendre presque inutiles. Qui n'a jamais vu de près M. Necker ne peut avoir une idée exacte de sa suffisance et de son orgueil. Il avait une si haute opinion de sa personne, que les éloges les plus exagérés lui semblaient toujours au-dessous de son mérite. On l'a vu enfin, en 1789, ne pas craindre de se proposer pour régent du royaume, représenté par l'assemblée constituante à laquelle on ne peut refuser des lumières supérieures.

M. Necker portait ses prétentions dans le monde comme dans la vie privée; elles étaient même au bout de sa plume, et semblaient faire partie de l'air qu'il respirait. Il en résultait qu'au lieu de plaire il se rendait insupportable; qu'en voulant s'élever au-dessus de tout

le monde, il blessait l'amour-propre de chacun; et que, loin de lui tenir compte de son mérite, on ne voyait que ses ridicules. Il passait sa vie à rêver aux récompenses honorifiques qu'il croyait dues à ses services; n'attachant nul prix à l'argent, toute son ambition se concentrait sur un cordon bleu ou un duché-pairie; car, quoique protestant et sans titres de noblesse, il s'imaginait devoir tout attendre de la reconnaissance du souverain.

Sa femme et sa fille l'entretenaient dans cette illusion. C'était un dieu auquel elles auraient volontiers élevé des temples et des autels. Le parti philosophique aurait composé le gros des fidèles, tandis que les ministres de ce nouveau culte se seraient facilement trouvés parmi quelques seigneurs et quelques hommes de lettres, qui se laissaient aussi éblouir par l'éclat emprunté de cet homme bizarre.

Au reste, chacun dans cette famille philosophe était possédé du désir de l'illustration. La fille du ministre, madame de Staël, ne pouvait vivre dans une atmosphère plébéienne, et craignant, d'après ses principes, d'être accusée d'aristocratie, elle inventa la qualification de *noms historiques* qu'elle substitua au mot *noblesse*, pour tranquilliser sa conscience libérale. Je ne ferai pas son portrait, il est partout; je craindrais d'ailleurs de la peindre d'une manière peu impartiale; car, tout en rendant justice à son génie, je ne puis avoir oublié sa conduite peu courtoise à notre égard. Ses écrits la jetèrent dans une autre voie; mais avant 1790 elle nous avait traités en ennemis, surtout la reine et moi.

La monarchie légitime vit en 1814 se réunir autour d'elle non seulement les fidèles serviteurs qui lui étaient toujours restés dévoués, mais encore quelques royalistes convertis : madame de Staël fut du nombre. Je me plais à croire que sa conversion était sincère; elle fut, il est vrai, payée d'un million. *Je traitai Corinne en fille de financier.*

M. de Clugny, homme sans moyens et de mœurs fort relâchées, n'avait fait que passer au contrôle-général pour disparaître dans l'autre monde. On mit à sa place Taberreau, conseiller au parlement de Paris, qui n'administra que pendant neuf mois, et ne fit rien pour remédier au désordre toujours croissant des finances.

M. Necker fut nommé son successeur pendant mon voyage. J'arrivai fort bien disposé en sa faveur; quant à la reine, elle aurait mieux aimé pour contrôleur-général des finances l'archevêque de Toulouse, dont l'abbé de Vermont ne cessait de lui parler, et qu'on commençait à croire utile, en attendant qu'on le crût indispensable.

Mais M. de Maurepas n'était point pour lui; il craignait l'ambition d'un archevêque qui pourrait devenir cardinal et lui disputer le pouvoir. Il persuada donc au roi que M. de Brienne était trop nécessaire au Languedoc pour qu'on le lui enlevât. Louis XVI qui, au fond, n'avait de préférence pour personne, accepta M. Necker, au grand scandale du clergé, qui vit avec une sainte indignation un protestant appelé au ministère. Il prit néanmoins son parti, et attendu que le contrôleur-général n'était pas janséniste, l'archevêque de Paris l'invita solennellement à dîner.

CHAPITRE VI.

Cromot-Dubourg surintendant des finances du comte de Provence. — Ses manies. — Son fils Fongy. — MM. de Saint-Germain et de Maurepas. — Le matou de la comtesse. — On veut renvoyer M. de Saint-Germain. — Conversation du roi et du Mentor sur le prince de Montbarrey. — Celui-ci est mommé ministre de la guerre. — Grossesse de la reine. — Dilapidation des finances. — Fête de la Saint-Louis à Trianon. — Mauvaise humeur du roi. — Querelle dans le ménage. — On y mêle le comte de Provence. — Comment il s'en tire. — Le petit Trianon. — Madame de Canillac. — Mort du cardinal de la Roche-Aymon. — Les Rohan, le comte de Maurepas, la reine, l'abbé Georgel. — Intrigues et révélations à la grande-aumônerie.

Cromot-Dubourg, surintendant de ma maison, joignait à une rare intelligence je ne sais combien de manies bizarres qui le rendaient peu aimable dans son intérieur. Il était sévère et même dur envers ses enfans, qui ne paraissaient devant lui qu'en tremblant. Il ne se déridait qu'auprès de sa maîtresse Coraline, des Italiens. Son fils aîné suivait la carrière des armes. Je le vois encore, petit et chétif, vif et remuant, sorte de mouvement perpétuel. Le cadet, qui ne le lui cédait en rien pour la petitesse de la taille, était beaucoup plus posé; il aimait les arts, la peinture, et tout ce qui procurait des plaisirs tranquilles. Dubourg aurait dû choisir

celui-ci pour succéder à sa charge; mais point : il lui prend un matin fantaisie de venir me trouver pour me prier d'accorder sa survivance à Valdec de Lessart, maître des requêtes, et qui depuis a été un instant ministre de Louis XVI.

Je me récriai sur une telle demande et crus même devoir solliciter en faveur du jeune de Fongy, auquel d'ailleurs je m'intéressais; mais ce fut inutile, le père demeura inflexible, et je me vis forcé de lui complaire. Le 7 septembre 1777, je reçus donc la visite de M. de Lessart, qui vint me remercier de la grâce que je lui avais accordée. Le pauvre Fongy, de son côté, me fit parler en sa faveur et s'adressa même directement à moi pour défendre son droit. Je l'engageai à prendre patience, en lui disant que son père, n'ayant aucun grief contre lui, ne tarderait pas à revenir à de meilleurs sentimens. En effet, quelques années après M. de Lessart se retira volontairement, et Fongy succéda à Dubourg. Je le gardai jusqu'au moment de la révolution. En 1814 les circonstances ne m'ont pas permis de le reprendre sous le même titre, mais je me suis efforcé de l'en dédommager.

Je voyais le comte de Saint-Germain s'embourber chaque jour plus avant dans l'ornière. Ses innovations avaient mal réussi. Les formes de la discipline allemande qu'il voulait introduire en France étaient trop antipathiques à l'esprit national pour qu'il pût les supporter. Le ministre lui-même n'avait rien de ce qu'il fallait pour plaire. Il était brusque, méticuleux, dévot et même bi-

got. Il pesait à chacun; enfin, le fruit était mûr, et Montbarrey n'avait plus qu'à le cueillir.

M. de Maurepas avait jeté ses vues sur ce dernier, parce qu'il savait qu'il n'avait rien à redouter de sa capacité et qu'il aurait en lui un esclave docile. En effet, il ne pouvait choisir un homme plus convenable pour jouer le rôle de ministre sans en remplir les fonctions. D'ailleurs madame de Maurepas, qui, comme je l'ai dit, s'intéressait beaucoup à mon serviteur, ne cessait de faire son éloge à son complaisant époux. On nous raconta cependant qu'un soir M. de Maurepas ayant paru céder au sommeil en écoutant sa femme, elle lui avait jeté son chat favori à la tête pour le réveiller.

Or, qui a hanté Versailles depuis 1774 jusqu'à 1781 sans avoir entendu parler de ce matou fameux, qui, toujours en permanence auprès de sa maîtresse, recevait de moitié avec elle les hommages de la cour? Minon tenait, parmi le peuple chat, un rang élevé, il avait ses fournisseurs, ses menins, ses flatteurs; on se dérangeait pour lui faire place quand il passait dans les grands appartemens, et plus d'un garde lui aurait porté les armes dans l'espoir d'un avancement, n'eût été la crainte de lui faire peur.

Je vois encore nos duchesses les plus huppées, nos seigneurs les plus arrogans, et même quelques cardinaux, et jusqu'à ma bonne tante Adélaïde, admirer les grâces, la vivacité ou la nonchalance du malin personnage, dont la griffe impertinente se portait sans distinction de rang sur toutes les mains qui osaient l'approcher de trop près.

Cependant il se trouvait dans le château quelques mécréans qui, semblables à Mardochée, auraient dédaigné de fléchir les genoux devant l'idole : c'étaient les pages qui, plus enclins encore à l'espiéglerie qu'à l'ambition, jouaient mille tours pendables à Minon, lui pinçaient la queue quand on ne les voyait pas, ou lui tiraient la moustache en feignant de le caresser : aussi le matou, qui connaissait ses ennemis, hérissait son poil à leur approche, et signalait par ses miaulemens réitérés les téméraires qui avaient osé porter sur lui une main sacrilége. On faillit inventer pour lui le crime de lèse-chat.

Il fallait donc que madame de Maurepas fût étrangement coiffée de Montbarrey pour traiter son favori avec si peu de retenue; et le Mentor, effrayé d'une hostilité qui équivalait à une déclaration de guerre; se dépêcha grand train de faire battre en retraite le comte de Saint-Germain, puis de persuader au roi que Montbarrey était seul capable de le remplacer.

Mais, dit Louis XVI lorsqu'il lui en parla, êtes-vous bien sûr que le prince est en état de remplir des fonctions de cette importance?

— Je puis du moins assurer Votre Majesté, répondit en riant M. de Maurepas, qu'il fera aussi bien que son prédécesseur.

— J'aurais voulu qu'il fît mieux, dit le roi sans se dérider par cette plaisanterie.

— Soyez persuadé, sire, que les talens de M. de Montbarrey ne demandent pour se développer, qu'à être mis en

évidence. D'ailleurs mes conseils ne lui manqueront pas, et nous l'entourerons de gens de mérite. Votre Majesté n'a pas oublié sans doute non plus qu'elle lui a donné la survivance de cette charge.

Ce fut ainsi que M. de Maurepas arracha en quelque sorte au roi son consentement à la nomination de Montbarrey : celui-ci, à qui il rapporta cette conversation, me la raconta le surlendemain ; mais il se montre moins véridique dans ses mémoires, où il donne à entendre que son mérite seul décida le roi à le choisir, tandis qu'il devait tout à M. de Maurepas, ou plutôt au saut intempestif du matou de la comtesse.

Le pauvre Saint-Germain reçut son congé sans mot dire ; il ne demanda rien, accepta ce qu'on lui donna, et retourna paisiblement dans sa retraite, où il resta jusqu'à sa mort. Montbarrey, au contraire, prit fièrement en main le sceptre de sa puissance, mais il manquait d'habileté pour le soutenir.

Cette nomination ne convint point à la reine ; son cercle intime aurait voulu au ministère de la guerre M. de Ségur, ou le maréchal de Castries, ou enfin quelqu'un à sa dévotion ; tandis que Montbarrey lui semblait l'homme de M. de Maurepas et le mien. Je ne tardai point à m'apercevoir que ce choix mécontentait ma belle-sœur, et j'en prévins le nouveau ministre, afin qu'il cherchât à faire changer les dispositions de Marie-Antoinette à son égard ; mais il était si gonflé de son importance, que, loin de consentir à plier devant elle, il se plaignit de son injustice et s'avisa de la contrarier dans tout ce qu'elle

désirait : c'était mal entendre ses intérêts. L'appui du Mentor ne pouvait pas toujours balancer l'influence de la reine ; j'essayai encore d'ouvrir les yeux à Montbarrey sur les dangers qui le menaçaient ; mais il ne m'écouta pas, et trois ans après il fut précipité du ministère.

Cette année allait augmenter la puissance de Marie-Antoinette, car elle devait la rendre *véritablement reine de France*, ainsi qu'elle le dit à madame Campan, qui ne se fit faute de me le répéter. Ce fut pour la reine et pour nous une époque mémorable qui m'éloignait du trône ainsi que le comte d'Artois, jusqu'à ce que la Providence, dans ses décrets immuables, daignât nous en rapprocher.

Mais avant que la grossesse de sa majesté nous eût été révélée, nous nous apercevions chaque jour de l'empire qu'elle prenait sur le roi : aussi, malgré l'économie que Louis XVI désirait mettre dans les finances, les dépenses allaient toujours croissant, surtout depuis le renvoi de M. Turgot, car les deux contrôleurs-généraux qui l'avaient successivement remplacé s'étaient fait un devoir de satisfaire toutes les fantaisies de certains membres de la famille royale. La reine, croyant les ressources de l'État inépuisables, voguait à pleines voiles, comblait de présens toutes ses créatures, dont on a publié à tort le désintéressement. Ainsi, ma belle-sœur, le comte d'Artois, et quelquefois moi-même, peut-être entraîné par l'exemple, nous tirions sans cesse sur le trésor public lorsque le nôtre ne pouvait suffire à nos dépenses. La règne de Louis XV n'y faisait rien ; M. de Maurepas qui, d'après

son grand âge, pensait qu'il y en aurait toujours assez jusqu'à la fin de sa vie, nous laissait faire au lieu de nous contenir. Le roi seul semblait lutter contre le torrent, et tentait de frapper quelque coup de vigueur, qui ne servait qu'à faire ressortir davantage son impuissance. J'en citerai ici une preuve.

La reine, ayant pris goût aux fêtes qu'on avait données au petit Trianon en l'honneur du comte de Falskenstein, voulut les renouveler pour son agrément particulier. Elle imagina en conséquence d'en dédier une au roi vers la fin d'août 1777. On ne pouvait choisir un prétexte plus adroit pour en faire excuser les dépenses. Aussitôt les directeurs de ces sortes de divertissemens mettent la main à l'œuvre, on dresse un programme, on veut ménager au roi les surprises les plus ravissantes; les décorateurs, les peintres, les artificiers rivalisent de zèle. Les choses marchent rapidement, lorsque tout à coup M. Necker, qui vient d'être installé, s'apercevant déjà avec quelle dextérité on fait disparaître les fonds de sa caisse, s'effraie de cette nouvelle branche de dilapidation. Il en fait parler au roi par un de ses administrateurs, M. Thiars, que S. M. traitait avec distinction.

Louis XVI, en apprenant qu'on travaille aux préparatifs d'une fête qui coûtera plus de cent mille livres, se fâche, d'autant mieux que cette année il avait supprimé, par économie, le voyage de Fontainebleau, ainsi qu'une foule d'agrémens qu'il trouvait qu'on lui faisait payer trop cher. Il se décide donc à donner une leçon à son auguste compagne, ne la prévient de rien; et lorsqu'elle

lui fait l'invitation de se rendre au petit Trianon, il lui répond par un refus.

Marie-Antoinette, surprise, lui en demande l'explication.

— C'est, lui répliqua S. M., parce que je ne veux point autoriser par ma présence des prodigalités que la situation des finances rend onéreuses à l'État.

Marie-Antoinette se récria en disant que la fête ne coûterait qu'une bagatelle.

— En avez-vous vu le devis, madame ?

— Non, sire.

— Eh bien, ordonnez qu'on vous le soumette, et vous trouverez qu'il dépasse quatre-vingt mille livres. Je serais condamnable si, par ma présence, je me mettais de moitié dans de telles folies. Ainsi donc je suis décidé à rester ici.

La reine, piquée, se retira dans son appartement sans insister davantage. Elle prit pour un complot contre elle ce qui n'était qu'une leçon de sagesse dictée au roi par son excellent esprit. Mais le comte et la comtesse d'Artois, et madame de Polignac, l'ayant engagée à persister dans son avis, qu'elle ne demandait pas mieux de suivre, ma belle-sœur se décida à remettre la fête pour une autre époque que la Saint-Louis, si elle ne pouvait avoir lieu ce jour-là, afin de ne point en avoir le démentir.

Le roi tint bon d'abord; et le comte d'Artois, qui ne savait rien taire, vint me dire, un matin, qu'on m'accusait de monter la tête à S. M. et d'être l'instigateur de sa conduite dans cette circonstance. Ce reproche, tout-

à-fait gratuit, ne pouvait m'émouvoir. Cependant je résolus de ne point en supporter le poids, et le même jour, me trouvant avec le roi et la reine, je dis au premier :

— Sire, on prétend que je vous ai conseillé de ne point assister à la fête que la reine voulait vous donner pour la Saint-Louis ; on va même jusqu'à dire que j'ai exagéré les dépenses qu'elle occasionerait. Veuillez bien me justifier vous-même du tort que l'on m'impute ; car vous pouvez mieux que personne certifier de mon innocence.

La reine, fort embarrassée par une attaque aussi brusque qui s'adressait indirectement à elle, se hâta de dire qu'elle était persuadée de l'injustice ce cette accusation.

— Je vous croirais, madame, répliquai-je, si je ne savais qu'il existe des gens qui cherchent à me nuire dans votre esprit ; mais la seule grâce que je demande à Votre Majesté, c'est de ne jamais me condamner avant de m'avoir entendu.

Le roi, prenant alors la parole, déclara qu'en effet j'étais pur du reproche dont on me chargeait, et que la personne qui l'avait instruit n'avait même aucun rapport intime avec moi. Je saisis cette ouverture pour prier Louis XVI en mon nom, puisqu'il refusait de faire connaître le délateur, de venir au petit Trianon, afin que les préparatifs n'eussent pas été faits en pure perte. La reine, de son côté, le pressa avec cette grâce à laquelle il était difficile de résister ; et le roi se laissant toucher, la fête eut lieu le 3 septembre. On n'en avait pas vu de plus belle et de mieux ordonnée. L'architecte de Marie-Antoi-

nette et M. Campan se surpassèrent encore dans cette circonstance. La beauté de la nuit ajouta à l'agrément général; et, à part le roi et M. Necker, personne ne songea aux sommes que coûterait tant de magnificence.

Le petit Trianon était un lieu de délices; la reine aurait voulu y passer sa vie. Elle y soupait tous les soirs dans la belle saison, et semblait être l'Armide de ce palais enchanté. Mon Brunoy même était éclipsé.

Le comte d'Artois, qu'aucune considération d'argent n'arrêtait, se mourait d'envie de créer un autre petit Trianon; il possédait dans le bois de Boulogne une espèce de masure élégante, appelée Bagatelle, dont les jardins fort resserrés étaient susceptibles d'agrandissement. Il imagina d'y bâtir un joli pavillon, et prétendit devant la reine que ce travail demanderait à peine un mois. Marie-Antoinette dit que cela était impossible, mon frère insista; enfin un pari s'engagea entre eux, dont le prix fut fixé à cent mille livres, somme que coûterait la nouvelle construction. On traita des conditions par écrit; les deux parties y apposèrent leur signature, et je fus chargé de les faire exécuter en temps voulu. Le comte d'Artois se hâta d'envoyer chercher Gallant, son premier architecte, afin de lui faire part de ses intentions.

Celui-ci promet que l'ouvrage sera terminé à l'époque fixée, et assure que les cent mille francs de la reine suffiront à son exécution. On voit donc s'élever, comme par magie, ce nouveau pavillon de Bagatelle. Le comte d'Artois ayant gagné son pari, la somme lui est comptée; et avec cinq cent mille livres qu'il y ajoute, il a le plaisir

de voir admirer cette miniature de palais par tous les badauds de Paris, qui viennent en foule s'y coudoyer.

Ce lieu devint bientôt le séjour favori de mon frère. Sa chambre à coucher formait une tente avec des ornemens guerriers, et c'était là que cet Achille moderne venait chercher le repos, non des fatigues de la guerre, mais des plaisirs de la cour.

Sa passion pour madame de Canillac commençait alors à naître ; il avait quitté pour elle une dame attachée à la duchesse de Chartres, à laquelle j'ai déjà fait allusion.

Madame de Canillac, qui faisait d'abord partie de la maison de la duchesse de Bourbon, avait inspiré au mari de cette dernière un sentiment fort tendre. Il avait pris si peu de peine pour le dissimuler, que la duchesse ne tarda pas à être instruite de cette intrigue. Elle aimait encore le duc à cette époque ; et au lieu de tolérer cette fantaisie d'un moment, elle se fâcha et renvoya, sans ménagement, l'objet de ce sentiment coupable.

Madame de Canillac, dont la réputation reçut un cruel échec de ce coup d'éclat, se retira la rage dans le cœur chez la marquise de la Ferté sa tante, en attendant le moment de se venger. Elle resta ainsi jusqu'à l'époque où le crédit de la princesse de Guéméné la fit placer auprès de ma sœur Élisabeth. C'est là que le comte d'Artois, la voyant, s'avisa de s'éprendre de ses charmes. Mais je remets à parler de ce nouvel amour à l'année suivante, ayant maintenant à raconter ce qui se passa à la mort du cardinal de la Roche-Aymon.

La grande-aumônerie étant passée successivement sur

la tête de deux prélats de la maison de Rohan, cette maison regardait cette dignité comme sa propriété exclusive. A entendre les Rohan, le cardinal de la Roche-Aymon leur avait fait un vol, et ils prétendaient qu'à sa mort sa charge devait leur revenir de droit. Les souverains ne devraient pas permettre que les places fussent ainsi en quelque sorte héréditaires. Leurs faveurs ne doivent point rester exclusivement dans un seul cercle : il est juste de les répartir également sur ceux qui peuvent y prétendre. C'est d'ailleurs le moyen de maintenir l'équilibre dans le pouvoir des grandes familles ; c'est se ménager des amis partout, et éviter de se faire des ennemis, ce qui arrive presque toujours quand on accorde tout aux uns et rien aux autres.

Madame de Marsan, qui ne respirait que pour la grandeur de sa maison paternelle, était parvenue, à force d'intrigues, à obtenir de Louis XV un écrit signé de sa main par lequel il assurait la grande-aumônerie au prince Louis. A l'avénement de Louis XVI, cette dame, qui ne se lassait jamais, lui avait arraché la confirmation de l'engagement pris par son aïeul. Mais la haine que la reine voua au prince Louis dut faire craindre à cette famille ambitieuse que la première charge de la couronne, qu'elle convoitait si ardemment, ne passât dans d'autres mains.

Le comte de Maurepas, adversaire secret de la reine, soutenait les Rohan, à l'insu de Marie-Antoinette, qui, sur ce point, lui aurait rompu en visière si elle l'eût soupçonné. Le ministre fit prévenir madame de Marsan

que la reine, instruite que M. de la Roche-Aymon était à l'extrémité, s'était empressée de desservir le prince Louis auprès du roi, et que le projet de Leurs Majestés était de nommer à la place du défunt le coadjuteur de Reims, M. de Talleyrand, que plus tard j'ai moi-même appelé à cette haute dignité, après qu'elle eut échu en partage au cardinal de Montmorenci.

Madame de Marsan, qui se hâta de parler au roi, le fit revenir non de ses préventions, mais en lui mettant sous les yeux la nécessité de choisir le grand-aumônier dans la maison de Rohan. Il y avait dans cette famille deux prélats qui pouvaient l'exercer, le prince Louis et le prince Ferdinand, son frère, alors archevêque de Bordeaux. Celui-ci qui, par sa conduite peu régulière, n'offrait guère plus de garantie que le premier, fut cependant choisi par le roi, qui pensa, en agissant ainsi, satisfaire à la fois la reine et remplir sa promesse envers cette famille. Louis XVI, selon son usage, confia son projet au Mentor, qui s'empressa d'aller en faire part au prince Louis. Voici comment la chose se passa :

Le 26 octobre, la princesse de Guéméné ayant été instruite par son père, le maréchal de Soubise, que le cardinal de la Roche-Aymon ne passerait pas la journée, elle se décida à écrire à la reine, qui lui témoignait beaucoup d'intérêt, pour la conjurer de ne point être contraire à son beau-frère le prince Louis. Marie-Antoinette ne voulant point convenir de ce qu'elle avait fait auprès du roi, et forcée de répondre à la gouvernante des enfans de France, essaya de se tirer d'embarras par un faux-fuyant.

Elle écrivit en conséquence à madame de Guéméné ces deux lignes :

« Soyez sans inquiétude, madame, on n'enlèvera point « à votre maison la grande-aumônerie. »

Le père et la fille, charmés de cette assurance dont ils ne comprenaient point le sens, se crurent certains du succès. Ils expédièrent l'abbé Georgel, ex-jésuite, et l'ame damnée de cette maison, au comte de Maurepas, pour lui communiquer cette bonne nouvelle. Le Mentor, voulant voir la missive rassurante, la lut deux fois d'un air malin, puis il dit à l'ambassadeur Georgel :

« C'est la seconde édition du billet de La Châtre. »

L'abbé, surpris de ces paroles, en demanda l'explication.

« Elle est facile, répliqua le ministre. La reine a dit « vrai en certifiant que la grande-aumônerie rentrerait « dans la maison de Rohan ; mais c'est l'archevêque de « Bordeaux qui l'obtiendra, et non le prince Louis. »

L'abbé Georgel, muni de cette révélation importante, s'empressa d'aller en faire part au prince de Soubise et à madame de Guéméné. Le premier quitte précipitamment Fontainebleau, et vient à Paris conter à madame de Marsan ce qui se passe. Celle-ci s'indigne qu'on veuille lui manquer de parole; et, à peine le cardinal de La Roche-Aymon a-t-il rendu le dernier soupir, dans la nuit du 26 au 27 octobre, que madame de Marsan se dispose à aller trouver le roi le lendemain matin, afin d'être la première à lui annoncer cette nouvelle.

CHAPITRE VII.

Conversation du roi avec madame de Marsan. — Sa Majesté veut charger le comte de Provence de parler à la reine, relativement à la grande-aumônerie. — Il refuse. — On l'y force. — Colère de la reine. — Propos du roi. — Suite de cette affaire. — Les montesquiou deviennent les aînés des princes à la couronne. — Causerie à ce sujet. — Mot piquant du comte de Maurepas. — Épigramme. — Mort du marquis de Pesay. — Son oraison funèbre. — La généalogie et le jeu de l'oie. — Le peintre Doyen. — Le comte de Chabrillant. — L'ambassadeur de Maroc. — Son discours. — Réponse du roi.

Louis XVI ignorait encore la mort du grand-aumônier; il fut donc fort surpris de voir la princesse de Marsan, qui ne venait à Versailles que dans les grandes occasions, depuis qu'elle s'était démise de sa charge. Elle jouissait des entrées de faveur, aussi parvint-elle sans peine jusqu'au roi. Lorsqu'un personnage de distinction manifestait le désir de parler à Sa Majesté, il était d'usage que les individus présens s'éloignassent au fond de l'appartement, afin de ne point gêner la conversation royale. C'est ce qui se fit dans cette circonstance; et madame de Marsan, après avoir présenté ses hommages respectueux au monarque, lui dit :

— Sire, le cardinal de La Roche-Aymon étant mort cette nuit, je viens réclamer vos bontés et votre parole

royale en faveur de mon cousin le coadjuteur de Strasbourg.

Le roi, qui n'était point préparé à cette attaque, fut un peu embarrassé, d'autant mieux que depuis son enfance il était accoutumé à vénérer madame de Marsan, en qualité de sa gouvernante. Il répondit donc, en hésitant, qu'il regrettait que des circonstances indépendantes de sa volonté l'empêchassent de lui complaire dans cette demande.

Le visage de madame de Marsan exprima autant d'émotion que de surprise.

— Cependant, Sire, reprit-elle, j'aurais cru qu'aucune circonstance ne pouvait entrer en balance avec la promesse de Votre Majesté.

— Je crois, madame, répondit le roi d'un ton sec, que rien ne peut me contraindre à nommer dans ma maison une personne que je n'y verrais pas avec plaisir.

— Sire, j'oserai encore vous représenter qu'une simple répugnance ne saurait l'emporter sur votre fidélité à tenir votre parole.

Cette réponse faite d'un ton qui en atténuait la sévérité, produisit sur le monarque une vive impression, et loin de se fâcher de tant d'insistance, il chercha à se justifier en disant :

— Il me semble, madame, que votre maison ne peut se plaindre que je lui refuse mes faveurs, puisque en écartant un de ses membres par des raisons qui me sont particulières, je nomme à la place de grand-aumônier son frère l'archevêque de Bordeaux.

Le roi se figurait qu'après cette explication la princesse allait le remercier de ses bontés et se retirer fort satis-

faite. Mais il ne connaissait pas madame de Marsan, qui, loin de manifester sa gratitude à Sa Majesté, se plaignit de l'injustice qu'on faisait au prince Louis en disant que Louis XV lui avait accordé la charge de grand-aumônier par un écrit formel sanctionné par Louis XVI, et que cette exclusion jetterait sur sa réputation une tache ineffaçable. Elle ajouta que, si on avait quelques griefs à lui reprocher, il était du moins convenable de les lui faire connaître.

Cet argument était spécieux, Louis XVI le sentit, et pour sortir d'embarras, il offrit de nommer au cardinalat le coadjuteur de Strasbourg ou de lui accorder toute autre faveur qui pût le réhabiliter dans l'opinion publique. Mais madame de Marsan, qui était résolue d'en venir à ses fins, répondit au roi :

— Il n'est rien que Votre Majesté puisse accorder en compensation de la grande-aumônerie. Vous ne pouvez d'ailleurs ignorer, Sire, que c'est le seul prix que j'aie demandé pour les soins que j'ai pris de votre enfance. Je me flattais que vous ne l'aviez point oublié.

Le roi, poussé dans ses derniers retranchemens, se vit forcé de déclarer que la reine elle-même lui avait fait promettre de ne point nommer le prince Louis à la charge de grand-aumônier.

— Je serais désolée de manquer au respect que je dois à la reine, répondit madame de Marsan; mais, Sire, il s'agit de savoir aujourd'hui si vous avez deux paroles, et je suis persuadée que Sa Majesté elle-même vous engagerait à tenir celle qui a été donnée d'abord. Déjà elle

est connue ; car, me fiant à votre promesse, je n'ai pas cru devoir la taire. C'est, Sire, un engagement pris en votre nom, envers le public, que vous ne me forcerez pas à rétracter. Combien il serait dur pour moi de mêler le nom auguste de la reine dans cette affaire !

Il y avait une adresse si raffinée dans la manière dont la princesse présentait les choses, que le roi, craignant le blâme qui pourrait en retomber sur Marie-Antoinette, laissa voir à l'expression de son visage qu'il était à demi vaincu.

Madame de Marsan, qui attendait que la conversation se tournât en négociation, demanda au roi que le prince Louis fût du moins nommé pour deux ans, ajoutant qu'à l'expiration de ce terme il donnerait sa démission en faveur de son frère, s'il continuait à déplaire à Leurs Majestés. Le roi, croyant satisfaire à sa conscience sans mécontenter la reine, accepta cette proposition. Le traité fut conclu par un nouvel écrit qui resta plus de deux ans entre les mains de Louis XVI, et il est probable qu'il n'en aurait jamais exigé l'exécution, si l'affaire du collier n'eût achevé d'exaspérer la reine contre le prince Louis.

Madame de Marsan partit victorieuse, tandis que le roi se prépara, avec une contenance morne, à supporter la mauvaise humeur de Marie-Antoinette. Cependant, voulant au moins s'effacer devant la première explosion, il imagina de se décharger sur moi de ce fardeau : je reçus en conséquence l'ordre d'aller le trouver. Lorsque j'entrai chez mon frère, il était avec M. de Maurepas,

que quelque esprit invisible avait déjà prévenu de ce qui se passait; il semblait rayonnant, bien qu'il cherchât à dissimuler sa joie.

Le roi m'apprit la nomination que son ex-gouvernante venait de lui extorquer; puis il me pria d'aller de sa part en instruire la reine.

— A dire vrai, Sire, répliquai-je, j'aimerais autant être chargé de toute autre mission. Néanmoins je remplirai celle-ci, bien qu'elle dût échoir de droit à M. de Maurepas.

Le Mentor recula, en se signant, à l'idée d'aller affronter le regard scrutateur de Marie-Antoinette, d'autant mieux que sa conscience lui disait qu'il n'était pas étranger à la surprise qui venait d'être faite au roi, ainsi que je l'appris plus tard du prince Louis, qui, dans ses momens de jactance, ne laissait pas, comme dit Sancho, *moisir* un secret. Je me rendis donc sur-le-champ chez la reine, bien que l'instant fût peu convenable pour obtenir l'entrée de son appartement; mais le nom du roi était un passeport.

Marie-Antoinette venait d'apprendre la mort du cardinal de la Roche-Aymon : néanmoins, d'après ce qui avait été résolu avec le roi, elle ne se tourmentait point des suites de cet événement; aussi son désappointement fut au comble lorsque je l'informai du guet-à-pens dans lequel l'ex-gouvernante avait fait tomber Sa Majesté. La reine eut peine d'abord à maîtriser sa colère; mais enfin son bon esprit lui fit sentir qu'elle devait m'imiter, c'est-à-dire se résigner à ce qu'on ne pouvait empêcher.

— Vous voyez, madame, lui dis-je, qu'on aurait voulu mettre Louis XVI dans le cas de vous donner un démenti formel.

— Oh! je n'ai rien de semblable à craindre de sa part! Cependant je me serais attendu que Sa Majesté aurait eu assez d'égards envers moi pour ne pas mettre journellement en ma présence un homme que j'ai tant de raison de ne pas aimer. Je croyais que le roi devait être le maître, mais il paraît que je me suis trompée.

Le mécontentement de ma belle-sœur avait besoin de s'exhaler : je la laissai faire. N'ayant d'ailleurs nulle estime pour le grand-aumônier, je ne cherchai pas à l'excuser lorsque la reine me fit avec amertume l'énumération de tous ses torts à son égard, appuyant surtout sur le dernier, dont la plaie était encore saignante. Le jour de la fête que Marie-Antoinette avait donnée à l'empereur, au petit Trianon, le prince Louis, qui n'était point invité, avait osé se montrer dans les jardins en bas rouges et en chenille; puis il y avait eu des propos impertinens, de piquantes équivoques, et des couplets malins, qui avaient blessé la reine au vif, et qu'elle n'avait point encore pardonnés.

Marie-Antoinette me renvoya ensuite près du roi lui dire qu'il était le maître de nommer le prince Louis grand-aumônier de France, mais que, quant à elle, jamais elle n'aurait de rapport direct avec lui.

— Fort bien, répondit Sa Majesté soulagée d'un grand poids; la reine en cela fera à sa fantaisie, et je le trouverai toujours bon.

Cependant Marie-Antoinette ne consentit que le 9 novembre suivant à recevoir la visite d'étiquette du grand-aumônier. Elle l'accueillit avec une froideur glaciale, et répondit à peine, par une inclination de tête, à son compliment. L'humiliation du prélat fut d'autant plus éclatante qu'elle eut pour témoins de nombreux assistans. Le prince de Rohan en était aux abois : des larmes de dépit s'échappèrent de ses yeux ; il sortit la rage dans le cœur, et jura qu'il se vengerait. Il tint parole ; car si sa vengeance ne fut pas volontaire, elle fut du moins bien cruelle, ainsi que la suite le prouvera. Le grand-aumônier obtint aussi la nomination au cardinalat, qui était destinée à l'archevêque de Rouen, M. de La Rochefoucault. Cette seconde victoire augmenta encore son orgueil, et ajouta à l'exaspération de la reine, que le baron de Breteuil ne tarda pas à venir fortifier d'une manière bien fatale.

Pendant toutes ces intrigues, je prêtais la main à une affaire de bien plus haute importance, qui ne tendait à rien moins qu'à rapprocher du trône une famille rivale de la nôtre, que mes ancêtres en avaient fait descendre. C'était sans doute de ma part un acte d'abnégation vraiment chrétien, et cependant je m'y livrai avec autant de zèle que si j'eusse travaillé pour moi-même, certain de la reconnaissance de ceux que je voulais servir. Il s'agissait de réhabiliter dans ses honneurs une branche prétendue de la race mérovingienne ; mais il est nécessaire d'entrer préalablement dans quelques détails, afin d'expliquer ce que ces paroles peuvent avoir de mystérieux, sinon de plaisant.

Mon premier écuyer, le marquis de Montesquiou, ne cessait de me répéter que sa famille descendait en ligne directe d'Aimery, comte de Fezensac.

— Mais il me semble, lui disais-je, que cet Aimery vient des ducs de Gascogne?

— Certainement, monseigneur.

— Et ceux-ci remontent, d'après la charte d'Alaon, aux ducs de la première Aquitaine.

— C'est incontestable, répliquait-il d'un ton résolu.

— Les ducs Bertrand et de Poggis n'étaient-ils pas fils de Caribert, roi de Toulouse, frère de Dagobert, roi de France de la première race?

— Cela pourrait être, répondait Montesquiou d'un ton un peu plus humble.

— Si bien que vous ne seriez séparé de Clovis que par une généalogie de plusieurs siècles?

— Je n'oserais, monseigneur...

— Cette réticence me semble pleine de modestie; cependant ne croyez pas, monsieur le Gascon, que nous vous donnions des verges pour nous frapper.

— Je ne prétends à rien, monseigneur.

— La chose aurait lieu cependant, si nous étions assez dupes pour tomber dans le piége.

— Il est possible, répondait le rusé courtisan, que la charte d'Alaon [1] se trompe.

[1] Fondement de cette généalogie qui fut déclarée authentique par les bénédictins. C'est dans cette charte d'Alaon qu'on trouve la

— Ainsi donc vous vous contenteriez de descendre d'Aimery, qui remonte à 1050?

— Il le faut bien.

— Soit. A cette condition je consens à vous prêter mon appui pour faire reconnaître vos droits.

En effet, les titres présentés par MM. de Montesquiou pour justifier leurs prétentions à descendre du comte Aimery, qui vivait au onzième siècle, me semblèrent valables, et je décidai le roi à nommer une commission, sur le rapport de laquelle les membres de cette famille furent autorisés à joindre à leur nom celui de Fezensac. Le public se refusa à partager ma conviction; il plaisanta sur cette reconnaissance: le comte de Maurepas lui-même dit au marquis de Montesquiou, en lui remettant l'acte qui confirmait ses prétentions :

— Voici, monsieur, l'acte qui vous déclare l'héritier de Clovis, mais on ne reconnaît votre antique origine qu'à condition que vous nous laisserez trôner.

Quelque temps après, mon premier écuyer, qui faisait des vers et des comédies fort agréables, ayant été reçu au nombre des quarante immortels, fut salué par le distique suivant, que l'on attribua à vingt auteurs, excepté au véritable :

Montesquiou-Fezensac est de l'Académie:
Quel ouvrage a-t-il fait?... Sa généalogie.

filiation d'une foule de princes, de souverains et de maisons nobles du midi de la France et de l'Espagne; elle fait particulièrement connaître l'origine du duc Eudes d'Aquitaine.

(*Note de l'Éditeur.*)

Après mention faite de cette *grande affaire*, je puis passer sous silence une foule de faits et de détails de famille, d'une importance trop secondaire pour être rapportés; d'ailleurs

Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

Malheureusement mes souvenirs trop présens amènent en foule à mon esprit les événemens qui précédèrent la révolution, à mesure que ma plume me rapproche de cette fatale époque. Je les retracerai ici, en historien fidèle, depuis la première assemblée des notables, en 1787, jusqu'au moment où je quittai la France; je ne tairai pas même des particularités secrètes, me faisant en quelque sorte un devoir de mettre au jour tout ce qui se rattache à cette grande phase de notre histoire.

Le marquis de Pezay, marié à une femme de qualité, mourut cette année, en pleine disgrâce. Il aurait voulu le ministère de la guerre en retour de ses dénonciations; mais le Mentor commençait à le craindre, sachant que, fort des services qu'il lui avait rendus, il ne se gênait point pour le tourner en ridicule. Ceci ne pouvait se pardonner: aussi le marquis se vit-il frustré dans ses espérances, ce qui contribua à le faire mourir plus tôt.

La nomination du prince de Montbarrey lui sembla faite à son préjudice; il ne cessait de le persiffler auprès du roi et de la reine, que ses plaisanteries amusaient. Il expira après quelques jours de maladie. Sa femme, qui n'avait eu à s'en louer qu'à moitié, eut un caprice de

deuil, et regretta le pauvre défunt en manière d'Arthémise : elle eut le mérite d'être la seule à le pleurer.

On fit sur la vanité de Pezay un de ces contes hyperboliques qui peignent un homme. Le petit-fils d'un épicier s'était fabriqué une généalogie qui le faisait descendre d'une antique famille d'Italie : on dit qu'il portait toujours ses titres de noblesse dans son porte-feuille lorsqu'il était en voyage, et dès qu'il était stable quelque part il les suspendait à la muraille afin d'en gratifier les amateurs. Un jour que le mauvais temps l'avait retenu dans une auberge, il tira à demi sa généalogie, et la laissa pendre négligemment sur une table qui était devant lui. M. de Poulharey, brigadier des armées du roi, qui se trouvait là, proposa au marquis de jouer pour tuer le temps.

— Nous n'avons pas de cartes, dit Pezay.

— Eh bien, jouons au jeu de l'oie; justement en voici un.

En parlant ainsi, M. de Poulharey tire à lui le tableau héraldique, qui se déroula complètement, à la grande confusion du marquis, et qui excita l'hilarité générale; car, dans ses tournées d'inspection, Pezay était accompagné d'une espèce de cour. Cette méprise si simple fut pour lui une cruelle mystification, qu'il ne pardonna point à M. de Poulharey.

Doyen le peintre, qui avait fait le portrait du marquis de Pezay, ne l'aimait pas davantage pour cela : il en plaisantait à qui voulait l'entendre, et l'avait surnommé le ministre de la guerre du Parnasse. Ce Doyen avait autant

d'esprit que de verve, une imagination ardente, qui se reproduisait sous son pinceau; il était sans contredit le plus habile peintre de son temps. Je l'avais donc nommé mon premier peintre, et, en cette qualité, je m'amusais quelquefois à causer avec lui. Il possédait un répertoire complet d'anecdotes de tous genres, et de piquantes reparties; il excellait surtout dans ce qu'on a appelé depuis des charges. Doyen n'aimait pas les philosophes, parce qu'il prétendait qu'ils décriaient les tableaux d'église. Et cependant, disait-il, ce sont les braves marguilliers et les moines qui nous donnent les moyens d'avoir des maîtresses. Supprimez les églises, et bientôt on croira acheter trop cher un tableau en le payant cinq louis.

Doyen quitta la France quelque temps avant nos malheurs. Appelé à Saint-Pétersbourg par Catherine, il y vécut en paix jusqu'à sa mort, qui eut lieu au commencement du siècle actuel.

Au début de 1778, le comte de Moreton-Chabrillant, l'un de mes capitaines des gardes, me pria de faire passer la survivance de sa charge sur la tête de son fils, alors capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Roussillon. Je ne m'en souciais guère, car ce *chat brillant*, pour me servir d'un jeu de mots que l'on fit quelque temps après sur lui, ne me plaisait pas : il semblait que je prévisse l'aventure des porcelaines et du roi, dont les contemporains se souviennent sans doute encore. Je cédai néanmoins, et ce jeune homme fut attaché à ma personne. Il m'en fit ses remercîmens, et en vérité je ne les méritais guère, car je l'avais accepté bien malgré moi.

Le 22 janvier nous eûmes au château une cérémonie qui rappela les splendeurs de Louis XIV : ce fut la réception d'un ambassadeur du roi de Maroc. Cet envoyé, appelé Sidi Tahor Fenie, était un homme de sens. Il prononça un discours fort bien fait, qui nous donna un échantillon de l'éloquence africaine. Je vais le transcrire ici, ainsi que la réponse du roi. On remarquera que par analogie il fait à la France l'*honneur* de la traiter d'empire, et au roi celui de le traiter d'empereur.

« Sire,

« Chargé des ordres suprêmes de l'empereur mon « maître, j'ai l'honneur de présenter en son nom à Votre « Majesté impériale les vœux les plus ardens pour la « prospérité de votre empire, les complimens les plus « sincères sur votre avénement au trône de vos ancêtres, « ainsi que l'assurance formelle du désir que mon maître « aura toujours de maintenir avec fidélité le traité con- « clu sous le règne de l'empereur de France Louis XV, « de glorieuse mémoire.

« L'amitié qui réunit depuis cette heureuse époque les « empires de Maroc et de France lui fait regarder les « Français comme ses propres sujets. Le capitaine Dupuy « et les gens de son équipage en ont éprouvé les heureux « effets. L'empereur mon maître a fait briser leurs fers, « et, après les avoir rachetés des peuples qui habitent le « Zahra, il m'a ordonné de les ramener à Votre Majesté « impériale. Le commandant de la province les a reçus

« par vos ordres à Marseille, et je n'ai retenu avec moi « que leur capitaine, pour le mettre aux pieds de Votre « Majesté impériale. Je ne pouvais être chargé d'une « mission plus agréable auprès d'un jeune monarque « appelé à être le père de ses sujets; et croyez, sire, que « ce moment est le plus beau de ma vie.

« La lettre de l'empereur mon maître, que je viens « de remettre à Votre Majesté impériale, contient encore « quelques autres objets qui intéressent l'avantage res- « pectif des deux empires. Je supplie Votre Majesté impé- « riale de les prendre en considération, et de me faire « connaître ensuite ses intentions.

« J'ai rempli celles de mon maître, en vous exprimant, « sire, ses sentimens d'amitié et de haute estime que lui « ont inspirés vos vertus. Permettez-moi d'y joindre « l'hommage de mes respects et de ma profonde véné- « ration. Il ne me restera rien à souhaiter si Votre Majesté « daigne jeter sur moi un regard favorable. »

Le roi, ayant entendu l'ambassadeur avec bienveil- lance, lui répondit en ces termes :

« Je suis très sensible au procédé généreux de l'em- « pereur de Maroc. Ce prince ne pouvait me donner « une plus grande marque d'amitié; il doit être assuré « de la mienne et de mon désir de lui en offrir des « preuves.

« J'examinerai avec soin les objets que votre maître « me propose. Il ne pouvait m'envoyer un ambassa-

« deur qui me fût plus agréable, et je vous vois avec « plaisir, monsieur, sur les terres de ma domination. »

Sidi Taher alla faire ensuite sa révérence à la reine. J'eus ma part de ses salamalecs, ainsi que d'Artois : nous l'accueillîmes avec obligeance. Cette relation prouve la considération dont nous jouissions parmi les peuples barbares. J'espère que mon règne saura la maintenir, et que mes successeurs se rendront non seulement respectables au dehors, mais encore envers leurs sujets ; car du mépris à la révolte il n'y a qu'un pas.

CHAPITRE VIII.

Le page Dubourget. — Scène chez le roi. — Le comte d'Artois au bal de l'Opéra. — Esclandre. — Colère de la famille de Condé. — Le comte de Provence donne un conseil inspiré par l'honneur. — L'étiquette parfois est une sottise. — La comtesse de Provence et sa sœur. — Le prince de Condé chez le comte de Provence. — Billet du roi. — Attitude chevaleresque du comte d'Artois. — Conversation avec lui. — Le comte de Maurepas et le comte de Provence dans le cabinet de Louis XVI. — Audience accordée au prince de Condé. — Ce qui s'y passe. — Comment elle se termine. — La clef de la cassette. — A quoi on songe dans un moment important.

J'ai à raconter cette année trois événemens principaux : le duel du comte d'Artois avec le duc de Bourbon ; le voyage de Voltaire à Paris, et la déclaration de guerre contre l'Angleterre. Je commencerai par l'affaire du comte d'Artois, dont le récit sous ma plume ne peut être conforme à celui du baron de Bezenval, grâce à une foule de détails qui n'ont été connus que de quelques membres de la famille.

Le mercredi des Cendres 1778, j'étais à Paris pour aller visiter le Luxembourg, que le roi m'avait donné, lorsque Dubourget, page de la grande écurie, arriva à franc-étrier m'apporter une lettre de Louis XVI, qui sans entrer dans aucuns détails, m'enjoignait de me rendre sur-le-champ à Versailles, où mes conseils étaient

nécessaires. Ma curiosité fut piquée, et je ne pus résister au désir de questionner le page; mais il ne savait rien, sinon que le roi, en lui remettant la lettre écrite de sa main, lui avait recommandé une extrême diligence. Dubourget, me croyant aussi leste que lui, me certifia qu'avec un bon cheval je pourrais être à Versailles dans une heure. Je le remerciai en riant de cet avis, et lui dis que je m'en souviendrais si j'étais jamais page et lui prince. Une chaise de poste me conduisit rapidement à la cour. En descendant chez moi, j'appris que le roi avait déjà envoyé trois fois pour savoir si j'étais arrivé. Je me hâtai donc de me rendre près de lui, pensant, à tant d'empressement, que le cas devait être grave.

Je trouvai Sa Majesté avec la reine et Amelot, ministre de la maison de Louis XVI. Ils avaient tous un air solennel et inquiet qui m'effraya.

— Vous voilà donc enfin! dit le roi.

— Nous vous attendions avec bien de l'impatience, ajouta la reine.

— De quoi s'agit-il? m'écriai-je avec quelque émotion.

— D'une aventure arrivée la nuit dernière à l'Opéra, reprit Louis XVI.

— Que ne me le disiez-vous plus tôt? poursuivis-je gaiement; je me figurais déjà qu'il était arrivé quelque événement fâcheux.

— La chose est plus sérieuse que vous ne le pensez, répliqua Marie-Antoinette. Le comte d'Artois a eu l'étourderie d'insulter la duchesse de Bourbon; tous les Condé

sont furieux, et nous ne savons comment arranger cette affaire.

— C'est la vérité, reprit mon frère; nous désirons avoir votre avis.

— Mais il faut auparavant que je sache ce qui s'est passé.

— Faites-en le récit, dit la reine à M. Amelot; vous savez tout, ainsi ne déguisez rien.

Le ministre, peu charmé de la tâche qu'on lui imposait, dans la crainte d'être compromis dans cette affaire en étant appelé en témoignage, raconta ce que je vais rapporter, en complétant sa narration par ce que je sus depuis.

Madame de Canillac, dont j'ai déjà parlé, avait accueilli les hommages du comte d'Artois depuis qu'elle était entrée dans la maison de madame Élisabeth. Cette liaison, que personne n'ignorait, causait particulièrement du dépit à la duchesse de Bourbon, qui avait quelques prétentions aux hommages de mon frère, et qui conservait d'ailleurs une vieille rancune à madame Canillac pour lui avoir dérobé pendant quelque temps le cœur de son mari. Le mardi-gras, à la suite d'un souper où les vins de liqueur avaient circulé à grands flots, le comte d'Artois conduisit sa belle au bal de l'Opéra; la duchesse de Bourbon y était aussi en la compagnie du beau-frère de sa rivale : celle-ci eut l'imprudence d'engager le comte d'Artois à la venger de l'affront que lui avait fait naguère la duchesse en la renvoyant ignominieusement de chez elle.

Mon frère, sans réfléchir aux conséquences d'une pareille prouesse, s'approche du cavalier de madame de Bourbon, lie conversation avec lui, fait semblant de prendre sa compagne pour une dame de bonne volonté, et en parle en termes peu mesurés. La princesse, surprise de l'audace de ce masque, lui ordonne impérieusement de se taire; mais, loin d'obéir, il ajoute de nouvelles impertinences à celles qu'il a déjà dites, rappelle l'aventure de madame d'Henin, et va si loin, que la duchesse, ne pouvant tolérer cet excès d'insolence, soulève la mentonnière du comte d'Artois et le reconnaît.

Mon frère, furieux à son tour de cette violation de toutes les règles du bal, saisit par représailles le masque de madame de Bourbon, le froisse et le brise sur son visage, puis s'éloigne en pirouettant sur ses talons. La princesse retourne dans son hôtel, désolée et à demi morte d'effroi; elle redoute les suites de cette aventure, se résout du moins à ne pas l'ébruiter, et fait promettre à son chevalier la plus grande discrétion.

Ce fait serait donc resté dans l'oubli si le comte d'Artois, tout fier de cet exploit, ne se fût empressé de venir le raconter en sortant du bal de l'Opéra dans le salon de la comtesse de Polignac : si bien que le lendemain avant quatre heures Versailles et Paris étaient dans le secret : le roi lui-même, le roi, le dernier instruit de tout assez ordinairement, en entendit parler ce jour-là même.

Ce fut la reine qui, ne sachant à quel saint se vouer, imagina de me faire venir pour me consulter.

Cet événement prouva combien le comte d'Artois était

en général peu aimé, excepté de ses alentours : car, bien que la duchesse de Bourbon eût peu de droits à l'estime publique, la ville et la cour se rangèrent de son parti. Les femmes surtout se récrièrent contre le manque de courtoisie du comte d'Artois : on ne le ménagea pas, et avant deux fois vingt-quatre heures il était presque isolé, tandis que l'hôlel de Bourbon était plein de gens qui venaient faire à la duchesse des complimens de condoléance et des offres de service. On se serait cru au temps de la minorité de Louis XIV.

Le prince de Condé et le duc de Bourbon, encouragés par ces preuves universelles d'intérêt, s'échauffent et déclarent hautement que si l'insulte n'est réparée d'une manière convenable, ils la vengeront les armes à la main. Déjà avant mon arrivée ils avaient fait demander une audience au roi, qui les avait remis au lendemain, voulant d'abord me consulter.

Ce récit, sur lequel j'ai anticipé, car l'opinion publique ne se manifesta que quelques jours après, me fit réfléchir sérieusement. Le roi et la reine m'examinaient avec attention, comme pour deviner ma pensée; mais c'était une peine inutile, n'ayant nulle envie de la leur cacher : aussi je dis, après avoir médité un instant :

— Je ne vois qu'un seul moyen d'arranger cette affaire : il faut que le comte d'Artois aille faire des excuses à la duchesse de Bourbon, en disant qu'il ne l'a pas reconnue, et qu'il rejette sa conduite sur les fumées d'un vin capiteux.

— Cela ne se peut, répliqua la reine; le comte d'Artois

a dit publiquement qu'il savait que c'était la duchesse avant de l'attaquer; d'ailleurs il ne veut s'humilier en aucune manière.

— Dans ce cas, il ne lui reste plus qu'à soutenir cette conduite l'épée à la main.

— Mon frère se battre en duel! dit le roi avec un mouvement d'effroi.

— Un petit-fils de France, vider une querelle par la voie des armes! s'écria la reine.

— Monseigneur le comte d'Artois sur le terrain, comme un simple gentilhomme! ajouta Amelot en se signant, cela est impossible.

— Et pourquoi non, monsieur? répondis-je en m'adressant au ministre; l'honneur ne commande-t-il pas à un petit-fils de France d'agir dans cette circonstance comme un gentilhomme?

— Mais, dit le roi, le rang illustre de mon frère....

— Sire, pris-je la liberté de répondre, le rang du comte d'Artois ne l'empêchera pas d'être déshonoré s'il refuse de rendre raison à ceux qu'il a offensés.

— Réfléchissez à ce que vous dites, monsieur, reprit la reine avec émotion.

— C'est parce que j'y réfléchis, madame, que je tiens à conserver sans tache le sang des Bourbons : c'est ici que l'étiquette doit être mise de côté; car on pourrait prendre pour une lâcheté le désir de s'y conformer.

— Mon frère ne se battra pas, cependant, dit Louis XVI.

— Tant pis, sire, car je suis persuadé qu'il regrettera, lorsqu'il sera trop tard pour y remédier, de ne point avoir suivi la seule route que lui indiquaient l'honneur, l'opinion publique, et une puissance à laquelle on ne résiste pas.

— J'attendais mieux de votre prudence, dit la reine d'un ton de reproche.

— Je ne puis, madame, prendre ceci pour un compliment; car je crois que dans aucun cas on ne doit transiger avec la renommée d'un homme, quel que soit son rang.

— Le comte d'Artois, reprit Sa Majesté, est dans une situation particulière; je me charge de réparer son imprudence. Monsieur Amelot, poursuivit le roi en s'adressant au ministre, vous allez écrire sur-le-champ au chevalier de Crussol une lettre de cachet, en vertu de laquelle je lui défends de perdre mon frère de vue, et le rends responsable de tout ce qui pourrait lui arriver de fâcheux.

Voyant que ma présence était inutile, et bien résolu à avoir une explication avec le comte d'Artois, je me retirai et me rendis sans délai chez mon frère. Je trouvai la comtesse d'Artois qui pleurait avec sa sœur, car l'aventure leur était également connue. Elles me prêchèrent aussi le pardon des injures, et je ne voulus pas augmenter la douleur de ma belle-sœur en contrariant trop ouvertement son opinion. Sa position méritait des égards, car elle venait d'accoucher le 24 janvier de mon neveu bien-aimé le duc de Berry.

Je rassurai de mon mieux la comtesse d'Artois, en lui disant que, dans tous les cas, si mon frère était forcé de se battre, le combat ne serait pas sanglant, remettant à le voir le lendemain. Je pris congé des princesses, et, en rentrant chez moi, je trouvai le prince de Condé, qui, sachant que j'étais de retour à Versailles, était venu me voir sous le plus sévère incognito.

Le prince de Condé, comme tous ceux de sa race, était le plus intrépide des hommes sur le champ de bataille, et le plus faible dans la vie privée. Madame de Monaco, sous la fin du règne de Louis XVI, lui avait fait faire des fautes qui avaient eu trop de publicité pour ne lui avoir pas nui à la ville et à la cour. Du reste, ces petites taches ont été depuis glorieusement effacées par la conduite magnanime qu'il tint lors de l'émigration. Si je continue mes Mémoires jusque là, je dirai quels furent, pendant nos malheurs, sa vaillance, sa fermeté et son désintéressement.

A l'époque dont je parle, tout en estimant le prince de Condé, je vivais très froidement avec lui. Cependant, dans une circonstance si délicate, je crus devoir l'accueillir avec tous les égards qu'il méritait. Après s'être plaint vivement de l'outrage fait à sa fille, il me déclara qu'il était résolu à en obtenir réparation.

— Je vous prends pour juge, me dit-il; veuillez seulement me dire si vous n'en feriez point autant à ma place.

Je répondis à cette question de manière à satisfaire l'interrogateur sans compromettre mon frère. Le prince

me pria ensuite d'assister à l'audience que le roi devait lui accorder. J'accédai à sa demande, si Sa Majesté le permettait; et, au résultat, connaissant la brusquerie de Louis XVI et la vivacité du prince, je n'étais pas fâché de pouvoir, au besoin, m'interposer entre eux.

Le reste de la journée s'écoula sans autre incident, mais dans l'agitation la plus grande. Je prévins le roi, par un billet, du désir qu'avait manifesté le prince de Condé. Sa Majesté me le renvoya avec cette apostille de sa main.

« Je consens à la demande du prince, mais ma résolu-
« tion est prise, et croyez que ni lui ni vous ne m'en ferez
« changer. »

Je ne m'effrayai point de ces paroles, car je savais que le roi de France finirait toujours par se ranger de l'avis qui prévaudrait. Le lendemain je fis dire au comte d'Artois que je désirais lui parler chez moi, une indisposition m'empêchant d'aller le trouver. Il arriva de grand matin; il avait un air embarrassé et inquiet qui ne me plut pas. Dès que nous fûmes seuls, car j'eus soin d'écarter ceux qui pouvaient gêner notre entretien, je dis à mon frère, d'un ton moitié sérieux, moitié badin.

— Eh bien, chevalier discourtois, au lieu de combattre pour la beauté, c'est donc aux jolies femmes que vous déclarez la guerre?

— Ah! ne me parlez pas de cette ridicule affaire, répondit le comte d'Artois avec un geste d'impatience; je me vois dans une situation fort embarrassante.

— Je n'en disconviens pas. Et comment prétendez-vous en sortir?

— Je n'ai encore pris aucune détermination.

— Cependant il serait temps d'y songer.

— Mais que puis-je faire?

— Il me semble que quelques mots d'excuses...

— Des excuses! jamais je ne consentirai à m'humilier devant les Condé.

— On ne s'humilie point en cherchant à réparer une faute, répondis-je d'un ton grave, et ne craignant pas d'employer en cette circonstance le ton sentencieux.

— J'avais toujours cru jusqu'à ce jour qu'un petit-fils de France était fait pour accorder le pardon et non pour le demander.

— Son épée alors doit rendre raison de l'insulte dont il s'est rendu coupable; car qui doit plus qu'un prince donner l'exemple de la justice?

— On s'oppose à ce que je me batte.

— Quels sont les gens assez ennemis de votre honneur pour vous engager à être sourd à sa voix.

— Mais le roi, la reine, le comte de Maurepas...

— Et Henri IV, mon frère, l'avez-vous consulté? Sa mémoire, il me semble, doit avoir quelques droits sur vous.

Ces paroles firent tressaillir le comte d'Artois, et ses yeux brillèrent d'un vif éclat à ce nom magique du grand roi.

— Quant à moi, me dit-il, je suis prêt, et le duc de Bourbon me trouvera s'il me cherche.

— Je n'attendais rien moins de vous, mon frère ; ainsi je puis parler dans ce sens au prince de Condé, qui aura dans une heure chez le roi une séance à laquelle je dois assister.

Le comte d'Artois me répondit qu'il était décidé à sortir avec honneur de ce mauvais pas ; puis il me quitta, fort impatient, je crus, d'aller rejoindre son cercle intime.

Je me rendis peu de temps après chez le roi. Il était debout dans son cabinet, près de la cheminée, et paraissait plus ennuyé que soucieux. C'était l'heure où il avait l'habitude de forger avec ce misérable Game, qui lui fit tant de mal depuis par ses infames dénonciations. Nous parlâmes de choses indifférentes jusqu'au moment où M. de Maurepas vint se joindre, en témoin fort inutile, à la conversation qui allait avoir lieu.

Il s'approcha de moi en s'efforçant de jouer le chagrin, la douleur même ; quant au résultat, il n'était qu'embarrassé du rôle qu'il avait à remplir dans cette circonstance. Son unique pensée était de temporiser, de négocier ; car il se flattait de cacher son insuffisance en recourant à une foule de petits moyens qui n'amèneraient à aucune solution.

Je sus depuis que le prince de Condé avait aussi invité le ministre à assister à l'audience, voulant avoir plusieurs témoins de sa conduite dans cette circonstance.

Nous avions à peine échangé quelques mots, lorsque le prince de Condé arriva. Il marchait la tête haute, et il y eut quelque chose de superbe dans les premiers respects qu'il rendit au roi.

Le prince exposa ensuite brièvement à Sa Majesté l'insulte qui avait été faite à sa belle-fille, et demanda, en son nom, et en celui des membres de sa famille, l'autorisation de Sa Majesté pour en exiger une réparation convenable. Le geste qu'il fit en posant la main sur la garde de son épée annonça assez le sens de ses paroles. Le roi pâlit de colère, mais avec plus de mesure que je n'en aurais attendu de lui. Il feignit de prendre le change, et déclara en termes généraux combien ce démêlé lui était pénible, d'autant mieux que le hasard seul l'avait amené; car, ajouta Louis XVI, je suis persuadé qu'aucune des deux parties n'a eu l'intention d'offenser l'autre; on ne devrait donc pas donner plus d'importance à cette affaire qu'elle ne le mérite, et le mieux serait d'oublier réciproquement ce qui s'est passé.

Le roi s'arrêta, persuadé que le prince de Condé allait confirmer ses paroles par son acquiescement à sa proposition. Mais celui-ci, affectant de ne pas comprendre le monarque, répondit que, de son côté, il était prêt à tout oublier lorsque la réparation serait faite.

— Eh bien! dit le roi, tout peut se terminer sur-le-champ si, comme moi, vous désirez sincèrement la paix.

— Mais vous savez, sire, que quand la guerre est déclarée, on ne la termine pas très honorablement sans combat.

— Que signifient ces paroles, monsieur? demanda le roi avec colère.

— Elles signifient, sire, répondit le prince d'un ton hautain, que l'honneur de ma fille a été outragé, et que

nous serions indignes du nom que nous portons si nous ne demandions raison de cet outrage les armes à la main.

— Monsieur, dit le roi, sachez que vous encourrez ma colère si vous ou votre fils tirez l'épée du fourreau.

Voyant que le ton de la conversation devenait un peu trop vif, et que le comte de Maurepas n'osait faire entendre sa voix, je crus devoir intervenir.

— Monsieur, dis-je au prince, le roi ne vous demande rien qui puisse vous blesser; mais il veut qu'on respecte ses décisions.

Le prince garda le silence, et je poursuivis en cherchant à étudier l'effet de mes paroles dans le jeu de sa physionomie.

— Je me suis rendu à vos désirs en venant ici, lui dis-je; puis-je à mon tour vous demander un service?

— Je vous accorderai tout ce qui sera compatible avec mon honneur, répondit le prince d'un ton brusque.

— Le comte d'Artois, ajoutai-je, est désolé de sa méprise.

— On doit toujours être fâché d'avoir insulté une femme.

— Qu'exigez-vous de plus? demanda le roi.

— Que le repentir qui l'honore soit rendu public comme l'a été l'offense; en un mot, qu'il soit exprimé par Son Altesse Royale en présence de la cour.

— C'est pousser trop loin votre exigence, repartis-je.

— Qu'on nous laisse donc employer un moyen qui, j'en suis sûr, conviendra autant à Son Altesse Royale qu'à nous.

— Je m'y opposerai toujours, dit Louis XVI, comme roi et comme frère. J'ai juré à mon sacre de punir les duellistes, et je ne puis, sans manquer à mon serment, autoriser un duel.

— Sire, reprit le prince de Condé, je suis venu demander justice à votre majesté, et, si vous me la refusez, je serai forcé de me la faire moi-même.

En parlant ainsi, il s'inclina; et, sans attendre que le roi le congédiât, conformément à l'étiquette, il sortit du cabinet. Je fis signe à M. de Maurepas de suivre le prince, avec lequel il resta quelque temps en conférence.

En attendant le retour du ministre, Louis XVI se promena quelques instans en silence, et, paraissant méditer profondément, du moins je le crus, lorsque tirant tout-à-coup de sa poche une petite clef, il essaya d'en ouvrir une cassette, en me disant :

— Croiriez-vous qu'il y a huit jours que je travaille à cette maudite clef, et qu'il y manque encore quelque chose? Mais vous voyez, ajouta-t-il, en me la présentant, que je n'ai pas perdu tout mon temps.

En effet, cette pièce était un chef-d'œuvre d'industrie et de patience. Le roi la reprit après que je l'eus examinée; puis, la retournant dans tous les sens, il ajouta :

— Ah! je vois par où elle pèche, et ce sera l'affaire de deux coups de lime.

En parlant ainsi Louis XVI ouvrit la porte de l'escalier qui conduisait à son atelier, et disparut.

CHAPITRE IX.

Le comte de Maurepas propose un accommodement impossible. — Le public est pour la duchesse de Bourbon. — Rapport fâcheux du lieutenant de police. — Le duc de Chartres. — Le chevalier de Crussol et le baron de Bezenval. — Séance solennelle de réconciliation qui manque son but. — M. de Bezenval communique au comte d'Artois l'opinion des Parisiens. — Il en cause avec MM. de Crussol, de Vaudreuil et de Polignac. — Duel du comte d'Artois et du duc de Bourbon. — Réception faite à la Comédie-Française aux différens membres de la famille royale. — Voltaire à Paris. — C'est le comte de Provence qui lui obtient la permission d'y venir. — Il va le voir incognito. — Costume de l'auteur. — Conversation. — Voltaire propre frère de Richelieu.

Je demeurai confondu, car je ne concevais pas qu'un roi de France fût plus occupé du mécanisme d'une clef que de l'affaire importante dont il était question. L'expérience et l'étude des hommes m'ont appris depuis que l'esprit humain est capable des plus bizarres contradictions. J'avais encore les yeux fixés sur la porte, lorsque le comte de Maurepas revint. Il était atterré de la persévérance que le prince de Condé mettait à soutenir sa résolution, et ne pouvait comprendre son sang-froid dans toutes ces explications. Je lui répondis par ces vers de Médée.

Ira quæ tegitur nocet.

« La colère contenue n'en est que plus terrible. »

Cette citation, que je lui expliquai, ne contribua pas à rassurer le ministre. Il penchait pour les moyens palliatifs, et il me montra une formule d'excuse qu'il avait composée de manière à satisfaire les offensés sans trop humilier l'agresseur.

— Ceci est fort bien, dis-je, pour ce qui regarde mon frère; mais que ferez-vous répondre à la duchesse de Bourbon?

M. de Maurepas, qui avait songé à tout, me fit lire également la réplique qu'il destinait à la princesse.

— Voici deux mots, dis-je en les désignant du doigt, qui ne pourront sortir de la bouche d'un Condé. Jamais un Condé ne consentira à dire qu'il n'a pas eu l'intention de manquer à la famille royale; vous savez que de prononcer cette épithète c'est attaquer en eux la corde sensible; car ils veulent à toute force faire partie de la famille, tandis que nous persistons à les regarder comme une branche de notre maison d'autant plus éloignée, qu'elle y était étrangère avant que Henri IV parvînt à la couronne.

— Pensez-vous donc, monseigneur, qu'ils s'arrêtent sur un mot?

— Je le crains; mais enfin l'espoir nous reste encore.

Après avoir délibéré quelque temps, nous convînmes de tenter tous les moyens possibles pour amener une réconciliation, afin de n'ouvrir qu'à la dernière extrémité la lice aux deux champions, comme au temps de la chevalerie.

Nous nous préparions à sortir du cabinet du roi, lors-

qu'il rentra tenant sa clef à la main; puis s'étant assuré, en l'essayant à plusieurs reprises dans la serrure de la cassette, qu'elle allait bien, il s'écria d'un ton triomphant :

— Enfin, j'en suis venu à mon honneur! puis se tournant vers nous : Eh bien! messieurs, ajouta-t-il, qu'avez-vous décidé?

Nous fîmes part à Louis XVI du résultat de notre entretien; il recommanda à M. de Maurepas de ne rien négliger pour arranger l'affaire à l'amiable avec la famille de Condé, et de s'entendre pour cela avec moi; puis il nous congédia.

Cette audience eut lieu le jeudi 5 mars. Le lendemain et le samedi se passèrent en démarches. La reine, qui ne voulait pas que le comte d'Artois se battît, entravait toutes les mesures que je croyais devoir prendre. J'étais forcé d'agir avec circonspection, car la malignité aurait pu m'accuser de vouloir exposer la vie du comte d'Artois. Ses alentours ne cessaient, d'un autre côté, de le détourner de se battre, en lui disant que sa dignité lui défendait de se mesurer avec un autre qu'un fils de roi.

En attendant une décision quelconque, le temps s'écoulait, le public se déclarait pour le parti des Condé; la cour en faisait autant, et nous allions nous trouver isolés à Versailles comme lors de l'exil du duc de Choiseul. La reine était seule à ne pas s'en apercevoir, ne voyant rien que par les yeux de ceux qui l'entouraient comme d'un rempart impénétrable, et elle cherchait à éviter ma présence, ce qui m'empêchait de l'éclairer. Le comte de Maurepas et Amelot étaient dans des transes mortelles. Le pre-

mier passait ses journées à imaginer des plans d'accommodement que les Condé refusaient toujours ; il leur fallait des excuses du coupable, et ils ne se relâchaient en rien de leurs prétentions. De tous côtés couraient mille bruits fâcheux. Le lieutenant de police faisait entendre que le comte d'Artois devait éviter de se montrer en public ; nous savions qu'on avait formé le projet de le huer. Le duc de Bourbon avait remis au comte de Maurepas un mémoire dans lequel l'insolence perçait à travers un respect affecté ; mais il fallait tout souffrir, puisqu'on devait à tout prix ne pas déroger à sa dignité.

Pendant le bouleversement général, les princes d'Orléans se tenaient tranquilles. Le père, dans la société de madame Montesson, oubliait l'injure faite à sa fille, et semblait même l'ignorer. Le duc de Chartres, par une abnégation encore plus remarquable, avait pris dans cette querelle le parti du comte d'Artois : désintéressement magnanime dont on ne lui savait aucun gré. Il ne quittait pas mon frère ; ils se montraient ensemble partout : j'aime à croire que le duc voulait se ménager en cas de besoin le rôle de conciliateur ; mais dans tous les cas sa conduite, dans cette circonstance, lui fit un tort irréparable dans le public.

Je sus que le baron de Bezenval et le chevalier de Crussol s'entremettaient pour terminer la querelle par la voie des armes. Dès que la reine en fut instruite elle redoubla d'activité afin de presser l'accommodement sans en venir à cette extrémité. Elle fit parler à la duchesse de Bourbon par madame de Polignac ; madame de Lam-

balle joignit aussi ses efforts aux siens; enfin on s'y prit avec tant d'adresse, qu'on parvint à amener une réconciliation entre les deux parties. Madame de Canillac reçut l'ordre de quitter Versailles, et on décida le comte d'Artois à faire des excuses à la duchesse de Bourbon en présence de la famille royale et des princes du sang. Il fut stipulé également que les réponses auxdites excuses seraient faites en termes convenables.

Ce plan arrêté, on procéda à son exécution. La réunion de famille fut fixée au 15 mars par le roi. Les parties intéressées s'y présentèrent avec un sourire forcé sur les lèvres et le cœur rempli de fiel. Outre les membres de la famille et les princes du sang, la princesse de Lamballe fit partie de cette réunion en sa qualité de surintendante de la maison de la reine.

Un air d'embarras et de contrainte se faisait remarquer sur tous les visages, à l'exception des Condé, dont les regards triomphans annonçaient la victoire qu'ils avaient remportée sur nous. Ils avaient raison d'être fiers; car notre branche perdait déjà ce que la leur gagnait. Nous glissions sur une pente rapide qui nous conduisait à la révolution, et la branche cadette ne fut entraînée après nous que par la force de l'impulsion et nullement par l'esprit de haine de la part de nos persécuteurs.

Le comte d'Artois, auquel on n'avait pas ménagé les sermons, se décida enfin à faire la réparation exigée. La duchesse de Bourbon lui [illegible]pondit, d'un ton plus ironique que respectueux, qu[illegible]res où les mots de famille royale ne furent pas p[illegible] Marie-Antoinette allait

faire la remarque de cette omission volontaire, lorsque le roi, désirant terminer sur-le-champ le différent, déclara qu'il imposait aux deux parties l'obligation de ne point revenir sur ce qui avait été fait; qu'on devait tout oublier réciproquement, et ne conserver dans le cœur que des sentimens d'affection les uns pour les autres. C'est ainsi que finit cette séance solennelle; mais ce ne fut que le prélude d'un autre dénouement qui mit en action la fameuse réconciliation des deux seigneurs espagnols dans le roman de Le Sage. En sortant, le duc de Bourbon fit un signe au comte d'Artois que celui-ci n'aperçut pas; puis il alla dans la journée à Bagatelle, espérant y rencontrer mon frère; et ne l'y trouvant pas, il tint sur lui des propos peu mesurés.

Ce fut alors que le baron de Bezenval fut appelé à jouer un rôle dans ce drame fâcheux. La reine l'ayant fait mander, il la convainquit de la nécessité d'avoir recours au duel. Marie-Antoinette, voulant du moins éviter qu'il y eût du sang de versé dans ce combat, imagina d'y faire assister le chevalier de Crussol, qui, muni de la lettre de cachet, arrêterait les deux adversaires lorsqu'ils se disposeraient à en venir aux mains. Bezenval dit au chevalier qui lui fit part de ce projet :

—Si c'est une comédie qu'on prétend faire jouer au comte d'Artois, je vous préviens que je ne sors pas des coulisses.

— Et pourquoi cela, s'il vous plaît? n'est-ce pas assez que S. A. R. se présente sur le terrain? de même qu'il est dans l'ordre que le roi s'interpose à temps pour sauver la vie d'un frère, ou d'un cousin.

MM. de Polignac et de Vaudreuil, qui étaient présens à l'entretien, appuyèrent l'opinion du chevalier de Crussol; tandis que Bezenval persista à dire qu'il ne comprenait rien à cette morale.

— Vous en parlez bien à votre aise, répondit le chevalier. Songez donc que je réponds sur ma tête de la vie du comte d'Artois.

Bezenval les quitta pour aller joindre mon frère. Je vais le faire parler lui-même, attendu l'importance de son récit.

« J'entrai en matière avec le prince; je lui fis un détail « exact de tout ce qu'on disait dans Paris, sans chercher « à pallier la manière fâcheuse dont on parlait de sa « personne. Je l'informai de la conduite de M. le duc de « Bourbon, et surtout de sa démarche à Bagatelle, et je « conclus en assurant qu'il était important que les choses « en demeurassent là. Tandis que je parlais, j'examinais « M. le comte d'Artois jusqu'au fond de l'ame, et je lui « dois la justice de dire qu'il ne fit pas un geste, qu'il « ne proféra pas une parole qui dénotât la moindre émo« tion; son visage n'offrait même aucune marque d'alté« ration; je n'y vis que de l'étonnement, car, comme je « l'ai dit, il ignorait tout ce qui se passait, et était bien « éloigné de soupçonner le rôle qu'il jouait. »

Mon frère, décidé, d'après ce que lui apprit M. de Bezenval, à ne plus prendre conseil que de son courage, fit savoir au duc de Bourbon qu'il se promènerait le lendemain dans le bois de Boulogne. Ce qui se passa entre eux est trop connu pour que je le répète. Le duel eut lieu, et fut interrompu par l'ordre du roi. Les deux

adversaires s'en tirèrent sans aucune égratignure. La nouvelle de ce combat se répandit sur-le-champ dans Paris. Une foule nombreuse de complimenteurs assiégea le palais Bourbon; mais à Versailles il n'y eut pas presse. La duchesse alla le soir même à la Comédie-Française, où elle fut couverte d'applaudissemens.

La reine, qui s'y montra quelque temps après avec la comtesse de Provence, fut accueillie avec plus de froideur; car on lui en voulait d'avoir pris parti pour le comte d'Artois. L'arrivée du prince de Condé, qui excita un nouveau mouvement d'enthousiasme, fit ressortir davantage l'indifférence des spectateurs envers Marie-Antoinette. Mon tour vint ensuite : je partageai la disgrâce de ma belle-sœur; on me soupçonnait également d'avoir soutenu le comte d'Artois. Dans tous les cas, c'était me faire un crime d'une chose toute naturelle. Le comte d'Artois, que j'avais engagé à ne pas paraître tout de suite en si nombreuse assemblée, se laissa séduire par les louanges de ses amis, qui portaient aux nues son héroïsme. Il vint donc à la Comédie-Française. A son entrée dans la salle, un murmure désapprobateur se fit entendre, et arrêta l'élan de ceux qui se disposaient à l'applaudir. Le prince fronça le sourcil, la reine cacha mal aussi son mécontentement. Le duc de Chartres, plus prudent, évita de se montrer dans cette circonstance; et bien lui en prit, car je crois qu'on ne lui aurait pas épargné les démonstrations de la défaveur générale, prix assez ordinaire que des ménagemens maladroits obtiennent toujours.

Le roi se fâcha pour la forme ; mon frère lui écrivit en vain, pour éviter au duc de Bourbon une légère marque du mécontentement de S. M. Il fut exilé à Chantilly pendant une semaine, et le comte d'Artois reçut l'ordre d'aller passer le même temps à Choisy. C'est ainsi que se dénoua cette affaire, qui nous mit tous en émoi, et qui servit à faire connaître les mauvaises dispositions des Parisiens à l'égard de la famille royale. Celle-ci ne profita malheureusement pas de tous ces avertissemens répétés.

Un peu avant le bal masqué qui eut de si funestes conséquences, Voltaire arriva subitement à Paris, vers le milieu de février, au bout d'une absence de vingt ans. Son apparition mit en mouvement toute la capitale ; chacun était empressé de le voir, d'en approcher. La foule ne quittait pas la maison du marquis de Villette, où il logeait, et qui était située sur le quai des Théatins, au coin de la rue de Beaune. Une lettre de cachet fort secrète lui avait interdit, sous Louis XV, le séjour de Paris. Elle existait toujours : on s'adressa à moi pour la faire lever. Ce fut une négociation que mena à bien le comte d'Argental, précurseur de Voltaire, que je vois encore avec sa perruque en nid de pie, son air effaré et sa contenance solennelle dans les petites occasions.

J'eus à lutter contre les préventions très prononcées du roi, appuyées de celles de la reine. Je ne m'étais chargé de travailler au rappel de l'homme de génie que sous le voile du mystère, ne voulant point paraître le protéger ouvertement. Je dois donc rendre justice à d'Argental, qui, dans cette occasion, sut retenir sa propen-

sion à ne rien cacher. M. de Maurepas qui, je ne sais pourquoi, n'était point pour Voltaire, m'aida néanmoins dans mon projet; et après de nombreux efforts, nous obtînmes non la révocation de la lettre de cachet, mais la promesse qu'on feindrait de l'avoir oubliée, à moins que Voltaire se conduisît de manière à la remettre en mémoire.

Son désir de revenir à Paris était tel, qu'il ne se montra pas difficile sur les conditions, et il arriva inopinément, afin de ne pas laisser au clergé le loisir d'intriguer contre son retour. Bien lui en prit; car on le sut à peine arrivé, que quelques prélats, que leurs propres péchés auraient dû rendre plus indulgens, manifestèrent leur indignation, et je vis l'instant qu'il allait être exilé de nouveau; je fus forcé de me fâcher presque contre M. de Maurepas, qui l'aurait volontiers abandonné.

Avouerai-je que j'avais un extrême désir de voir Voltaire, en même temps que je craignais de le manifester? Je ne pouvais le recevoir à Versailles, le roi ayant décidé qu'il n'y viendrait point; il fallait donc trouver le moyen de satisfaire ce désir sans que ma démarche fût connue.

Je résolus en conséquence d'aller incognito chez lui et de ne pas même le mettre dans le secret de mon rang. Le seul marquis de Villette devait être dans la confidence, et je me plais à croire qu'il fut discret. Voici comment eut lieu cette entrevue.

Le patriarche de Ferney, ainsi qu'on qualifiait Voltaire, relevait de maladie; son état demandant encore des ménagemens, il pouvait faire défendre sa porte. Un soir

donc qu'à son insu, peut-être, le suisse de M. de Villette fermait le guichet aux adorateurs de l'homme de lettres, je m'introduisis furtivement dans son hôtel, en la compagnie de Montesquiou et de Modène. Je me fis annoncer sous le nom du baron de Rouvière, titre imaginaire qui devait s'éteindre une heure après. Nous trouvâmes l'idole du jour ensevelie dans une robe de chambre de lampas bleue à fleurs d'or et d'argent; on eût dit une chape d'église. Sa tête était couverte d'un bonnet de coton, recouvert d'un autre en velours noir brodé d'or et orné de fourrure : c'était un présent *de la catau du Nord*, ainsi qu'il appelait l'impératrice Catherine.

Ses yeux brillaient du feu du génie à travers lequel perçait une expression de finesse et de malice. Sa bouche, en s'ouvrant, laissait voir une mâchoire dégarnie de dents; un sourire sardonique froissait souvent ses lèvres minces et pâles. Son nez aquilin se rapprochait du menton pointu et relevé, et ses joues caves, aux pommettes saillantes, étaient couvertes d'une peau basanée et ridée qui achevait de donner à toute sa personne quelque chose de cadavéreux.

Il se leva à notre approche, et écouta mon compliment en homme habitué à en recevoir; puis, sans me faire aucune question sur mon nom ou mon rang, ce qui me donna beaucoup à penser, il entama une conversation remplie de gaîté et de finesse. Je lui demandai malignement s'il n'irait point à la cour.

— C'est pour moi un labyrinthe dont j'ai perdu le fil, répondit-il. Qu'y ferais-je d'ailleurs? Là où il n'y a que de bons ménages un vieux garçon ferait triste figure.

— Mais vous rendriez vos hommages au roi?

— L'encens qu'on donne aux dieux n'en est pas moins bien reçu pour venir de plus loin.

— Vous trouverez Paris bien changé depuis votre absence!

— Oui, ses habitans commencent à penser, et j'espère qu'ils ne tarderont pas à agir.

— Et dans quelle intention?

— Pour le bonheur commun; le roi lui-même ne leur en donne-t-il pas l'exemple?

— Sans parler du clergé, dis-je en riant.

Voltaire fit la grimace, et je poursuivis:

— C'est le flambeau qui nous guide.

— Ou plutôt c'est lui qui cherche à éteindre toutes les lumières.

— Vous êtes sévère à son égard.

— La superstition est la peste des empires, et ces messieurs prennent soin de la propager partout.

— Heureusement que les parlemens sont là pour arrêter le mal dans sa source.

Ici, seconde grimace; puis, après un instant de silence, Voltaire dit avec vivacité:

— Plût à Dieu qu'en sortant de la gueule du loup l'agneau ne tombât pas sous la griffe du chien hargneux qui, sous prétexte de le défendre, le déchire sans pitié! mais heureusement qu'il existe en France des cœurs nobles et généreux qui se déclarent en faveur de l'opprimé; je leur dois tout mon amour, et ceux là, certes, n'auraient pas rendu le pouvoir aux robins avides de vengeance.

— Si j'eusse été connu de Voltaire, j'aurais cru que ce compliment m'était adressé; mais n'ayant pas l'air de le remarquer, je changeai la conversation et lui demandai comment il fallait s'y prendre pour étudier l'histoire avec fruit.

— Je crois, me répondit-il, qu'il faut en cela, comme dans toute chose, admettre ce qui est possible et rejeter ce qui est invraisemblable; car on doit se méfier des historiens comme des romanciers, qui souvent ne se font pas scrupule de joindre la fiction à la réalité.

— Ainsi donc nous ne pouvons avoir qu'une idée imparfaite de l'histoire ancienne.

— Il y a des faits du moins qui ne trompent jamais, ceux qui nous présentent les vices et la corruption d'un État; des peuples gémissant sous le poids des impôts et du despotisme; des haines et des vengeances, avec cela vous aurez l'histoire de tous les pays, de tous les âges.

Cette manière d'analyser en peu de mots les écrits de tant d'auteurs célèbres me parut piquante; je le témoignai à Voltaire en termes assez heureux, car il est rare que le génie ne communique pas quelque étincelle à ceux qui sont en contact avec lui. J'amenai ensuite l'entretien sur Voltaire lui-même. Je vantai ses ouvrages en homme qui les connaissait, et surtout qui savait les apprécier. Modène et Montesquiou renchérirent sur mes éloges en récitant avec feu plusieurs passages de *la Henriade*, de *Mérope* ou de *la Pucelle*. Le vieillard de Ferney semblait se complaire à les écouter; puis, les interrompant brusquement, il leur dit :

— Il y a un vers que je préfère à tous les autres, c'est celui-ci :

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.

— Alors, lui dis-je, le séjour du ciel vous est acquis de droit.

— Ou celui des ténèbres, répliqua-t-il en riant, car comme j'ai parlé un peu légèrement des habitans de l'Olympe, il serait possible qu'on m'envoyât plutôt que je ne le souhaite, en la compagnie de Socrate, de Trajan et de Marc-Aurèle.

— Vous brûleriez en bonne compagnie.

— En très royale au moins.

L'épigramme était verte, mais ma position me défendait d'y répondre.

Je ne répète qu'imparfaitement les paroles de Voltaire, qui ne peuvent gagner à passer par une autre bouche ; mais si je me suis un peu écarté de la forme, j'en ai du moins rendu fidèlement le sens. Je partis charmé de l'avoir vu, et espérant de le revoir encore. La mort s'y opposa : Voltaire expira le 28 mai suivant, à la suite d'une potion que le duc de Richelieu lui avait conseillé de prendre. Au milieu de son agonie il s'écria, à plusieurs reprises : Mon frère Caïn ! mon frère Caïn ! Et il avait raison, car il était réellement le frère du duc, et leur père commun était le prince Canalunga, Napolitain, qui, ayant été aussi remarquable par sa beauté que par son esprit, avait su faire apprécier son mérite à leurs mères.

Ce fait était connu à Versailles : Voltaire lui-même ne l'ignorait pas ; et c'est à ce motif qu'il dut l'animosité avec laquelle le premier gentilhomme de la chambre le poursuivit toute sa vie.

CHAPITRE X.

Réflexions politiques sur la guerre d'Amérique. — Exposé rapide des causes et des événemens de la révolution des États-Unis.— Portrait de Franklin. —Le roi de France traite avec les *insurgens*. — Prévision du comte de Provence. — Deux ministres. — Maison de madame Élisabeth. — Deux calottes rouges. — Stupéfaction du comte de Provence, à l'aspect de trois femmes de ministres soupant chez la reine. — Combat de *la Belle-Boule*. — Mort de J.-J. Rousseau. — Première grossesse de la reine. — On triche au jeu de Marly. — Le bourreau en *polisson* au jeu de Marly.— Le marquis de Tavannes, le prince de Saint-Maurice et l'habit rose. — Espiéglerie de Louis XVI. — Le duc de Chartres marin.

Le moment approchait où le roi de France, contraint de prendre un parti dans une lutte célèbre, allait décider une grande question de politique extérieure, par le seul fait de son intervention. C'était jouer gros jeu. Il fallait non seulement le gagner, mais encore calculer si le succès n'amènerait pas un jour de funestes conséquences. En un mot, Louis XVI, en se déclarant pour ou contre l'Angleterre dans la querelle que cette puissance avait avec ses colonies d'Amérique, allait peut-être décider du destin futur de la France.

C'était un de ces cas graves qui demandent de mûres délibérations ; il s'agissait de choisir entre un souverain armé de ses droits légaux, et des sujets d'outre-mer qui,

par leur position politique, se croyaient autorisés à se séparer de la mère-patrie, et à former un État indépendant. Convenait-il à un monarque de défendre la cause d'un peuple rebelle, de se faire en quelque sorte le champion de la liberté? D'une autre part, il y avait un grand avantage à enlever à une couronne rivale son plus beau fleuron, à se créer contre sa puissance une alliée perpétuelle, dont les intérêts deviendraient ceux de la France, et dont les forces navales nous aideraient quelque jour à contre-balancer victorieusement celles de la Grande-Bretagne.

Le choix était difficile, et je comprends l'indécision des hommes d'État en pareilles matières. On a donc tort de blâmer la résolution que prit Louis XVI; car il ne pouvait prévoir alors comment la révolution américaine devait réagir sur l'Europe.

L'Angleterre possédait de vastes contrées dans l'Amérique septentrionale : la Pensylvanie, la Virginie et les pays adjacens renfermaient une population agricole dans certaines provinces, commerçante dans d'autres. Mais déjà le joug de la métropole semblait pesant à ces colonies, lorsqu'en 1764, un acte du parlement d'Angleterre établit un impôt sur le timbre, et les colons résolurent de ne point l'accepter; les diverses provinces se fédérèrent, un congrès se forma à New-York, le 7 octobre 1765, pour s'opposer à cette exaction; enfin la querelle s'échauffa; l'impôt fut retiré, mais il fut remplacé par un autre sur le thé, qui exaspéra encore davantage les Américains.

La ville de Boston et la province de Massachusset se

soulevèrent ; les autres provinces imitèrent leur exemple ; et un congrès assemblé à Philadelphie consacra le principe de la résistance : dès lors, l'Angleterre déclara ses sujets de l'Amérique septentrionale en état de révolte ouverte, et décida qu'on les soumettrait par la force des armes. La guerre civile fut la conséquence de cette détermination. Les Américains repoussèrent les Anglais dans Boston, en avril 1775, et mirent à la tête du gouvernement ce Washington, dont le nom devait être bientôt si fameux.

Cependant les insurgés ne manifestaient pas encore ouvertement l'intention de se séparer de l'Angleterre ; mais ils bravaient ses lois, et combattaient ses généraux. Ceux-ci se virent forcés d'abandonner Boston, le 17 mars 1776. Dès lors, les Américains espérèrent lutter avec avantage ; et loin de se laisser intimider par l'approche des forces formidables que la Grande-Bretagne envoyait contre eux, ils se décidèrent à rompre sans retour avec elle. Ce fut le 4 juillet 1776 que le congrès, en vertu du consentement populaire, proclama l'indépendance des États du nord de l'Amérique. Des attaques successives eurent lieu entre les deux partis avec des succès balancés. Washington était à la tête des *insurgens*, nom qu'on leur donnait en Europe, et le général Howe commandait les troupes britanniques. Il finit par obtenir une supériorité marquée sur les troupes américaines. Celles-ci, vaincues et découragées, fuyaient de toutes parts ; des efforts héroïques pouvaient seuls les sauver : Washington les tente, passe la Delawarre, surprend divers postes anglais, les

bat, les met en déroute; reprend l'offensive, brave Cornwallis, contraint Howe à évacuer ses positions, et délivre Philadelphie, où le congrès fugitif vient se réunir sous sa protection.

La campagne de 1777 commença sous d'heureux auspices pour les *insurgens:* Howe se retire, Burgoyne pose les armes. Mais le courage des Américains est retrempé par quelques revers; l'avantage passe alternativement de de l'un à l'autre camp : rien de décisif encore, lorsque la France vient jeter son épée dans les bassins de la balance. Déjà elle aidait secrètement le congrès; un envoyé de la colonie, Sila O'Deane, homme sage et zélé patriote, était venu à Paris, défendre les intérêts de ses concitoyens; il avait allumé dans les cœurs français une vive sympathie pour la cause de la liberté. Les prédications philosophiques portaient déjà leur fruit : des fils *de bonne mère* abandonnaient les délices de leur patrie pour traverser les mers et aller chercher dans le Nouveau-Monde une gloire aventureuse.

Sur ces entrefaites, Benjamin Franklin, collègue adjoint à Deane, nous apparut avec la prudence de sa vieillesse. Cet ambassadeur d'un nouveau genre eut un mérite très-apprécié en France, celui de son étrangeté. Il parlait une langue toute nouvelle, celle du *patriotisme:* il était enthousiaste dans sa réserve, hardi dans son respect; il fascina nos raisonneurs, nos étourdis, les hommes, les femmes; enfin il nous fit une religion de la nécessité de l'indépendance de l'Amérique.

Habile diplomate dans sa simplicité, Franklin com-

prit la force de son ascendant ; il lui fut facile de gagner M. de Maurepas, en le flattant de la gloire d'attacher son nom à l'affranchissement d'une vaste contrée, et d'acquérir la reconnaissance de tout une nation ; bref, il s'y prit avec tant d'adresse auprès du roi et du ministre, soutenu qu'il était par l'opinion générale, qu'en 1778, le 6 février, il y eut un traité de commerce et d'alliance signé à Versailles avec les États-Unis d'Amérique. Ce fut une déclaration de guerre à la Grande-Bretagne. Néanmoins les ambassadeurs de la nouvelle puissance, qui étaient alors trois à la cour de France, Franklin, Deane et Lee, ne furent présentés à Louis XVI que le 20 mars, par le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères.

J'avoue que je ne pouvais approuver une décision contraire à mes principes ; car en aucune occasion je n'autoriserais à prendre la défense d'un peuple contre son souverain : mais, n'étant point du conseil, je gardai pour moi mon opinion, et je me contentai seulement de dire à M. de Maurepas, dans une de nos conversations privées :

— J'ai bien peur, Monsieur, que le cabinet de Londres fasse payer cher au roi mon frère, sur la fin de son règne, la détermination qu'il prend à son début.

Cette prévision s'est trop réalisée ; car tout m'a prouvé que les Anglais ont cherché à nous nuire de tous leurs moyens pendant notre malheureuse révolution.

Je peindrais mal la joie que ressentit la France entière

à la nouvelle que l'indépendance de l'Amérique était enfin reconnue. Elle n'aurait pu être plus complète s'il se fût agi de notre propre salut. Cet enthousiasme ne me gagna pas, surtout lorsque je vis le comte de Maurepas à la tête des affaires, et le prince de Montbarrey au ministère de la guerre. Ces deux hommes m'inspiraient peu de confiance, et je n'en avais guère plus en M. de Sartines; cependant celui-ci, trompant mon attente, fit mieux que je ne le croyais, aidé de la bravoure et de l'habileté de nos marins.

Je pourrais placer ici quelques particularités de la guerre d'Amérique; mais je n'en parlerai que légèrement, et lorsqu'elles entreront dans le cadre que je me suis donné.

La comtesse Jules, dont le crédit augmentait de jour en jour, prenait aussi, en proportion, de l'importance aux yeux de la cour. Tout se faisait par elle ou pour elle; ses parens, ses amis et ses protégés envahissaient ce que les autres sollicitaient en vain. Il fallait composer une maison à la princesse Élisabeth; ce furent les Polignac qui en fournirent les sommités : la comtesse Diane, de ce nom, devint dame d'honneur de notre sœur; la marquise de Serrent sa dame d'atour; le comte de Coigny fut nommé son chevalier d'honneur, et le comte d'Adhémar son premier écuyer.

Après que ces choix, qui prêtèrent aux murmures de la cour, furent faits, la princesse Élisabeth sortit de dessous la surveillance de la gouvernante des enfans de France. La cérémonie qui eut lieu à cet effet se célébra

le 17 mai. La princesse se rendit chez le roi, accompagnée de madame de Guéméné, qui la remit à Louis XVI. Sa Majesté ayant ordonné de faire entrer la comtesse Diane de Polignac et la marquise de Serrent, leur confia Élisabeth. Cet ange de vertu ne pouvait être remise en de moins dignes mains; heureusement que la fermeté de ses principes la mit à l'abri de tout ce que cette tutelle pouvait avoir de dangereux.

Le mois suivant, le roi donna la calotte rouge aux cardinaux de La Rochefoucauld et de Rohan; ce dernier ne l'obtint qu'au grand déplaisir de la reine, qui n'était point encore réconciliée à l'idée de le savoir grand-aumônier et décoré du grand cordon bleu, faisant partie de cet ordre. Le cardinal de Rohan essayait, depuis son élévation, de se rapprocher de moi; mais je l'évitais avec le même soin, et je n'eus depuis qu'à m'en féliciter lors de la malheureuse affaire du collier.

En attendant, nous marchions, au château, de surprise en surprise; Marie-Antoinette s'affranchissait de plus en plus des règles gênantes de l'étiquette. Une innovation dans ce genre indigna les antiques traditions vivantes de la cour. La reine, voulant faire une galanterie au Mentor, invita à souper, lorsqu'elle était à Marly, la comtesse de Maurepas, mesdames Amelot et de Sartines, femmes des trois ministres. Je vis l'instant où la comtesse de Provence refuserait de prendre place à ce banquet peu royal, et j'eus besoin de tout mon ascendant pour faire triompher sa sagesse aux dépens de sa dignité.

La princesse me conseilla d'en parler au roi; mais je n'en fis rien, sachant que je n'y aurais rien gagné : Louis XVI ne voyait plus que par les yeux de la reine et du Mentor. Au demeurant, nous fûmes un peu vengés de notre complaisance forcée; car la pauvre madame de Maurepas, soit par friandise, soit par crainte de déplaire à la reine, n'osa rien refuser de ce qu'elle lui offrit pendant le repas, et il en résulta à la suite de fâcheux inconvéniens, qui prêtèrent beaucoup à rire. La dame fut forcée, pendant le chemin, de mettre plusieurs fois pied à terre : loin de plaindre ses souffrances, chacun se montra disposé à en plaisanter.

Le combat de *la Belle-Boule*, commandée par M. de La Clochetterie, contre une frégate soutenue de tout une escadre anglaise, ouvrit glorieusement la campagne maritime. Le duc de Chartres, qui aspirait à la charge de grand amiral, et qui voulait d'ailleurs se réhabiliter aux yeux du public, demanda à prendre du service sur mer. Il monta *le Saint-Esprit*, et assista au combat d'Ouessant. Ses amis dirent qu'il fit merveilles; mais les journaux ne confirmèrent point cette assertion. Quoi qu'il en soit, Son Altesse Royale, impatiente de montrer ses lauriers à Paris, y rentra en grande hâte. Son début fut brillant; il fût applaudi partout où il put se faire voir. Il y eut des chansons à sa louange; mais le revers de la médaille ne tarda pas non plus à se montrer : les épigrammes, les vaudevilles malins vinrent à la suite des éloges. Néanmoins la conduite du duc inspira au comte d'Artois le désir de faire acte de présence en face de l'en-

nemi : ce fut un des motifs qui le conduisirent au camp de Saint-Roch.

Le célèbre Rousseau mourut cette année, le 3 juillet, à Ermenonville, où il s'était retiré. Je signale seulement ce fait, n'ayant eu aucuns rapports directs avec lui. Il est malheureux que tant de génie ait été associé à si peu de noblesse : on aurait pu dire avec vérité que son style était celui d'un Dieu, et son ame celle d'un valet.

Depuis long-temps on disait tout bas que la reine était grosse, et ceux qui en doutaient encore auraient pu s'en convaincre à son air triomphant. Quant à moi, je le savais avant les autres, et j'en fis compliment au roi, qui était aussi au comble de ses vœux. Dès ce moment je vis disparaître insensiblement les hommages qu'on m'avait prodigués jusqu'alors : cela se concevait, je ne devais plus être l'héritier direct de la couronne. Enfin, le 28 août, une lettre de Louis XVI annonça officiellement à l'archevêque de Paris et à tous les prélats son espoir de devenir bientôt père.

Tout le royaume en ressentit une vive allégresse ; le roi était encore aimé et méritait de l'être ; chacun m'examina alors avec une maligne curiosité, comme pour deviner le fond de ma pensée ; la comtesse de Provence fut soumise au même examen ; mais, grâce à Dieu, nous ne donnâmes matière à aucune fausse interprétation, et la méchanceté seule put nous prêter des regrets.

La passion du jeu devenait chaque jour plus intense à la cour ; la reine elle-même s'asseyait avec une sorte d'empressement autour d'un tapis vert : c'était là où venait

s'engloutir la fortune de la plupart des courtisans. Le sieur de Chalabre, banquier, faisait tour à tour des gains et des pertes considérables, par la mauvaise foi de certains pontes. On ne peut s'imaginer avec quelle impudence on trichait, dans ce sanctuaire de la bonne compagnie! Vieilles duchesses, jeunes seigneurs, aucun ne se faisait faute de tromper les croupiers. Les choses allèrent si loin, qu'il fallut coudre un ruban sur la table, et déclarer qu'on ne paierait point les tas d'or qui seraient au delà.

La duchesse de ..... fut la cause première de cette précaution déshonorante. Elle avait pour usage de ne jouer l'argent qui était devant elle que lorsque sa couleur gagnait, et, dans le cas contraire, elle prétendait s'être reposée; si on insistait, elle élevait la voix, et se donnait l'air de l'innocence persécutée. On ne vit donc d'autre moyen d'échapper à sa mauvaise foi qu'en décrivant sur la table la marque que je viens de mentionner.

Le roi voyait avec peine ces progrès d'une passion effrénée; mais l'ascendant de la reine sur Louis XVI avait pris une nouvelle force depuis sa grossesse, et il n'aurait osé qu'à la dernière extrémité lui adresser la moindre remontrance. J'ai déjà dit qu'entraîné par l'exemple, je jouais aussi assez gros jeu : comme je ne savais ni ne voulais corriger la fortune, non plus que mon frère le comte d'Artois, nous perdions l'un et l'autre des sommes assez rondes; néanmoins il était plus malheureux que moi, parce qu'il risquait davantage.

C'était à Marly surtout que la fureur du jeu se montrait

plus à découvert ; à Marly, où, grâce au relâchement de l'étiquette, chacun pouvait se présenter au salon avec un habit propre, et se mêler au jeu avec l'assistance des duchesses, qui ne quittaient pas la table, sauf à leur abandonner une partie du gain ; car ces dames avaient presque toujours des distractions à leur profit. On y accourait donc en foule, sans *cérémonie* et *en polisson*, selon l'expression reçue. Que de gens sans naissance se mêlaient aux noms les plus illustres de France !

Un soir je vois venir à moi le comte de Tavannes, le visage bouleversé, et pouvant à peine parler. — Ah ! monseigneur, me dit dit-il à voix basse, quelle indignité ! Voyez-vous là-bas, près de cette console, un homme en habit rose, avec une veste glacée de bleu et argent, qui porte des lunettes ?

— Oui, et son extérieur n'a rien qui justifie votre effroi.

— C'est que vous ne connaissez pas le personnage, monseigneur, car vos cheveux se dresseraient sur la tête.

— Serait-ce, m'écriai-je d'un ton à peine articulé, le...

— Le bourreau !... Vous avez deviné, monseigneur, et ce nom affreux vous explique assez l'état où vous me voyez.

J'avoue que mon sang se glaça dans mes veines : je ne pouvais croire à tant d'audace. Il me sembla que cet homme horrible regardait le roi avec une attention sinistre... Ce souvenir me fait encore frémir malgré moi. Le comte me demanda ce qu'il fallait faire.

— Ne dire mot de ceci à personne, répondis-je, je me

charge de chasser l'insolent sans esclandre, à moins que vous ne vouliez vous acquitter vous-même de cette tâche.

Le comte recula de deux pas, et ayant jeté les yeux autour de moi, j'aperçus, à quelque distance, le prince Saint-Maurice, fils du prince Montbarrey, et colonel des Cent-Suisses de ma garde. Je l'appelai, et après lui avoir désigné le misérable, je lui enjoignis d'aller lui dire de sortir sans bruit. Saint-Maurice, qui ne soupçonnait pas le genre de mission dont je le chargeais, s'y conforma selon mes ordres. J'examinais l'homme à l'*habit rose* et à la *veste bleue glacée d'argent*, tandis que mon émissaire lui faisait part de ma volonté : je le vis pâlir et jeter un regard terrible sur Saint-Maurice ; cependant il se retira sans rien dire.

Quelques années après, le malheureux Saint-Maurice tomba au pouvoir de celui qu'il avait expulsé du salon de Marly... Avec un peu de superstition, ne pourrait-on pas croire que ce fonctionnaire de la mort était venu là choisir d'avance ses plus illustres victimes!

J'exigeai du comte de Tavannes le plus grand secret pour cet incident, que je révèle moi-même aujourd'hui pour la première fois. Mais, afin de dissiper l'impression pénible que me cause le souvenir de cette fâcheuse anecdote, je vais en raconter une autre, qui n'a rien que de plaisant.

Le roi, en revenant de la chasse, s'avisa d'interrompre sa toilette pour examiner la carte des lieux circonvoisins qu'il venait de parcourir. Il y avait, ce même soir, comédie ; car la reine avait fait élever à Marly un théâtre

provisoire, où les habitans du château se montraient assidus. La Roche, premier valet de la garde-robe, qui cherchait à cacher l'exiguité de sa taille sous l'importance qu'il se donnait, craignant, s'il arrivait trop tard au spectacle, d'être mal placé, voulut s'échapper furtivement de la chambre du roi avant que la toilette du monarque fût achevée; il est vrai que le decorum seul exigeait qu'il y assistât, n'ayant aucune aide manuelle à y donner. Il espère donc qu'on ne s'apercevra pas de son absence, et se glisse à travers le triple cercle des gens de service, ou des courtisans admis à cette cérémonie; mais tout-à-coup Louis XVI, qui le suivait des yeux, le rappelle d'une voix de tonnerre.

— Où vas-tu, La Roche? lui dit Sa Majesté.

— Sire, j'allais...

— Où cela, s'il te plaît?

— Sire, à la comédie.

— A la comédie!... c'est fort bien; mais qui fera ton service? Est-ce que le roi de France peut s'habiller sans la présence de son premier valet de garde-robe? Non, monsieur le déserteur, cela ne sera pas.

Les regards du roi s'arrêtant sur un exempt qui était là, il va à lui, s'empare de son bâton, puis, prenant La Roche au collet, il le conduit près de la porte d'entrée, l'y place en sentinelle, lui met en main le bâton de l'exempt en guise de fusil, le coiffe de son propre chapeau de chasses; puis, le laissant sous cet accoutrement militaire, le monarque passe dans son cabinet pour se faire raser et poudrer. De temps en temps il envoyait un seigneur in-

specter le pauvre La Roche, qui, désespéré de cette plaisanterie, se donnait au diable de bon cœur. Enfin la toilette du roi achevée, Sa Majesté vient relever la sentinelle, lui tape légèrement sur la joue, et l'envoie au spectacle, en riant de son mieux du passe-temps qu'elle s'était donné.

Cette plaisanterie amusa beaucoup la cour; mais, ce qui lui sembla encore plus comique, fut la nomination du duc de Chartres à la charge de colonel-général des hussards, en récompense de ses services maritimes. Le public ne put s'empêcher de voir une mystification royale dans ce choix singulier; mais l'ambition du prince se portait encore plus haut: il briguait la charge de grand-amiral, qui était réservée *in petto* à mon neveu le duc d'Angoulême. Les jeux de mots arrivèrent à la suite de la nomination; on changea le titre de colonel-général des troupes légères en celui de colonel *des têtes légères*. Il est vrai que le duc se conduisait de manière à justifier ce nouveau titre.

CHAPITRE XI.

Détails du premier accouchement de la reine. — C'est une fille. — Madame Royale. — Le comte de Provence se justifie. — Citation historique à propos. — Pari sur un fait de mémoire. — Le comte de Provence l'applique à sa nièce. — On lui en fait un crime. — Nouveaux statuts des ordres de Saint-Lazare. — Nominations dans ces ordres. — Les Grammont et les Polignac intriguent, pour une charge de garde-du-corps, contre les Durfort. — Conversation de madame Tartufe. — Le roi donne définitivement le Luxembourg au comte de Provence. — Relevailles de la reine. — Le peuple muet. — Mauvaise humeur d'une grande princesse. — Scène faite à un souper *d'amis*. — Comment la comtesse de Provence le termine. — Plaisirs d'hiver. — L'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre.

La France attendait avec impatience le résultat de la grossesse de la reine : on faisait des vœux pour un garçon, sans s'inquiéter si cela me convenait. Déjà on s'apprêtait, suivant l'usage, à fêter un dauphin ; il n'était nullement question d'une princesse. Comme la nature n'était pas de moitié dans ces calculs, ce fut d'une fille que Marie-Antoinette accoucha à Versailles, le 19 décembre 1778, à onze heures trente-cinq minutes du matin.

La veille, pendant la journée, la reine avait ressenti quelques douleurs qui lui annonçaient sa prochaine délivrance; on nous en fit part, et nous attendîmes l'événement. Les douleurs devenant plus intenses vers minuit et demi, la princesse de Chimay alla aussitôt en cérémonie avertir le roi, qui à son tour envoya chez tous les membres de la famille, et nous nous rendîmes avec lui dans l'appartement de la reine. L'assemblée de famille était composée de la comtesse de Provence et de moi, du comte et de la comtesse d'Artois, et de nos trois tantes; le garde-des-sceaux et les ministres vinrent de leur côté dans le grand cabinet, tandis que toutes les personnes qualifiées du château et une multitude de peuple de toutes classes s'emparèrent, conformément à l'étiquette, des diverses pièces de l'appartement.

L'accouchement fut laborieux; mais Vermont, chirurgien de la reine, le dirigea très-heureusement. C'était un homme manquant de forme et peu mesuré dans le choix de ses expressions, mais fort habile dans son art.

Le roi ne pouvait tenir en place. Il allait du lit de la reine à nous, et de nous au lit de la reine caché derrière d'immenses paravens en tapisserie, que lui-même avait fait attacher le jour précédent avec de gros câbles, dans la crainte d'accident.

Au moment où Vermont annonça que Marie-Antoinette allait accoucher, nous nous levâmes tous pour nous rapprocher d'elle; le garde-des-sceaux en fit autant, et la foule qui était dans les pièces adjacentes se précipita dans la chambre de la reine, et faillit renverser sur elle les

paravens. On eut peine à chasser les indiscrets, et le roi, avec sa force d'Hercule, ouvrit d'un seul effort une immense fenêtre soigneusement calfeutrée de papier collé.

L'allégresse allait éclater, lorsque les mots *C'est une fille !* vinrent tout à coup en refroidir l'élan. Des chuchotemens de désappointement se firent entendre, et je vis je ne sais combien de regards scrutateurs se fixer sur moi, cherchant à lire dans mes yeux si je pensais en ce moment *à la loi salique ;* mais j'avais à l'avance préparé mon visage, en cas d'une naissance féminine. On n'y vit donc rien que ce qu'il me plut d'y laisser voir. Le roi se mordit les lèvres, la reine étouffa quelques soupirs ; mais on se consola en espérant mieux de l'avenir. On dit que l'*Amour* suivrait *les Grâces*, et que *la rose* précédait *le lis*. Il fallut prendre ces consolations faute de mieux, et, en attendant, complimenter *Madame Royale* sur sa venue en ce monde.

C'est cette princesse que la Providence destinait à subir un jour les plus cruelles épreuves ! C'est à elle qu'elle accorda en même temps la vertu et le courage de les supporter ! Qui a pu voir sans en être touché, cette fermeté inaltérable dans les revers, ce dévouement à sa famille, de la moderne Antigone, de ma fille adoptive ! Ah ! puisse ma tendresse, puisse celle des Français la dédommager de tout ce qu'elle a souffert !

Ma nièce devait avoir pour parrain le roi d'Espagne, Charles III, que je représenterais, et pour marraine l'impératrice Marie-Thérèse, dont la comtesse de Provence tiendrait la place. Le baptême eut lieu le même jour, à

13.

deux heures et demie, dans la chapelle : il fut célébré par le grand-aumônier; le curé de la paroisse Notre-Dame, M. Broquevelle, y assista, selon son droit.

La malignité, qui ne dort jamais, et qui m'a toujours poursuivi de ses traits envenimés, ne me laissa pas en repos en cette circonstance. Je vais en exposer le récit, consigné dans les Mémoires secrets de Bachaumont, sauf à me justifier en faisant ensuite connaître la vérité.

« 12 janvier 1779. On a remarqué une observation de « *Monsieur,* au *baptême* de *Madame*, fille du roi; on « sait que ce prince tenait l'enfant sur les fonts pour le roi « d'Espagne. Le grand-aumonier a demandé quel nom on « voulait lui donner; *Monsieur* a répondu : *Mais ce n'est « pas par où l'on commence; la première chose est de « savoir quels sont les père et mère : c'est ce que prescrit « le rituel*. Le prélat a répliqué que cette demande se fai- « sait lorsqu'on ne savait pas d'où venait l'enfant; qu'ici « ce n'était pas le cas, et que personne n'ignorait que « *Madame* était née de la reine et du roi. Son Altesse « Royale, non contente, s'est retournée vers le curé de « Notre-Dame, présent à la cérémonie, et lui a demandé « si lui, curé, plus au fait de baptiser que le cardinal, « ne trouvait pas son objection juste. Le curé a répliqué « avec respect qu'elle était vraie en général, mais que « dans ce moment il ne se serait pas conduit autrement « que le grand-aumônier; et les courtisans malins de rire. « Tout ce qu'on peut inférer de là, c'est que Monsieur a « beaucoup de goût pour les cérémonies de l'église, est

« fort instruit de la liturgie, et se pique de connaissances « en tous genres. » (Tome 13, p. 251 et suiv.)

Les bonnes ames conclurent de ce récit, qu'on a supprimé depuis, que mes questions tendaient à élever des doutes sur la paternité de mon frère. Jamais calomnie ne fut plus atroce, et ne reposa sur un fondement plus léger. Voici maintenant la vérité.

Nous avions lu, quelques jours auparavant, en famille, la charmante comédie de *la Gageure imprévue*, que l'on voulait jouer sur le théâtre de la reine. Le roi, fort de ses connaissances en serrurerie, prétendit qu'à la place de M. de Clainville il n'aurait pas oublié la clef. Il fit à ce sujet un long discours sur la nécessité de connaître les termes de tout ce qui servait aux usages de la vie privée. Je renchéris sur lui en disant qu'il ne fallait même rien ignorer des particularités qui se rattachaient aux cérémonies dans lesquelles on était appelé à jouer un rôle. Je traitai ce point savamment; le roi plaisanta, dit qu'il saurait bien prendre ma science en défaut, peut-être plus tôt que je ne m'y attendais, et que je me tinsse pour averti. Mais, ajouta Sa Majesté, je me réserve le droit de rire à vos dépens si je gagne mon pari.

La reine accouche, le baptême a lieu; nous arrivons à la chapelle, le roi et tous les princes et princesses du sang. Au moment où le grand-aumônier s'approche, le roi se penche à mon oreille et me dit :

— C'est ici que je vais vous mettre à l'épreuve.

Je le remerciai de l'avis et me tins sur mes gardes. Sur ces entrefaites le prince de Rohan, en homme encore

étranger au métier, oublie une question de rigueur. Je le lui fais remarquer en regardant le roi, qui se met à rire. Le cardinal, qui reconnaît son ignorance, se trouble, balbutie; le roi me fait signe d'insister : alors j'interpelle le curé, qui me donne gain de cause; puis le baptême s'effectue, et ma nièce reçoit les prénoms de Marie-Thérèse-Charlotte, ceux de ses parrain et marraine. Nous quittons la chapelle et allons en riant raconter à l'accouchée ce qui vient de se passer. Certes, ni elle ni nous, n'imaginâmes dans ce moment qu'on me l'imputerait à crime, que la calomnie empoisonnerait ce qui avait été pour nous un sujet d'amusement. La reine, à laquelle on osa répéter depuis les malignes interprétations dont je devins l'objet, me rendit pleinement justice; mais il s'agissait de réparer un tort, et les personnes qui s'étaient montrées si empressées à m'accuser restèrent muettes lorsqu'elles eurent en mains les moyens de me justifier.

Peu de temps après la naissance de Madame Royale je promulguai les ordonnances que j'avais dressées, en ma qualité de grand-maître des ordres réunis de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel; je voulais leur donner un nouvel éclat, et conséquemment je les divisai en deux classes : celle de Saint-Lazare d'abord, puis celle de Notre-Dame du Mont-Carmel. Deux réglemens régularisèrent les statuts, que je reconstituai. L'un, daté du 31 décembre 1778, disait qu'à l'avenir on ne pourrait être admis dans lesdits ordres qu'après avoir prouvé, par titres originaux, huit degrés de noblesse paternelle militaire. Les commandeurs ecclésiastiques seraient égale-

ment tenus de prouver qu'ils étaient de noble origine, et que leur père avait servi pendant vingt ans au moins, ou était mort sous les armes.

Le même réglement changea les insignes de l'ordre. Les chevaliers portèrent la croix suspendue au cou par un ruban vert. Ceux de la première classe, car je subdivisai Saint-Lazare en deux parties, eurent pour distinction une croix brodée sur le côté gauche de l'habit, en paillons d'or vert, entourée de paillettes d'or, surmontée au milieu d'une petite croix d'argent portant cette devise : *Atavis et Armis*, inscrite en lettres d'or. La seconde classe n'avait pas cet ornement.

Un autre réglement, en date du 21 janvier 1779, prescrivit l'usage d'admission des élèves de l'École militaire, et les attacha à l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, dont ils devaient porter la croix suspendue à la boutonnière par un ruban cramoisi. Je fixai au nombre de trois par an ceux qui y seraient admis, leur assignant, en vertu d'une contribution volontaire levée sur tous les chevaliers, une pension de cent livres chacun pendant tout le temps qu'ils seraient au service; enfin, pour récompense d'une action glorieuse sur le champ de bataille, je leur accordais l'honneur d'être reçus, sans autre preuve, chevaliers de Saint-Lazare, et de porter la croix des deux ordres, dont la réunion ne pouvait avoir lieu que dans ce seul cas.

Le 24 janvier, je convoquai solennellement le chapitre des ordres, où je fis d'abord reconnaître, en qualité de chancelier garde-des-sceaux desdits ordres, le marquis

de Montesquiou-Fezensac, mon premier écuyer, sur la démission du marquis de Paulmy, qui en conservait les honneurs. Ensuite eurent lieu les nominations suivantes: Le duc de Laval, le marquis de Lévis, le marquis de Timbrune, le comte de Chabrillant, le comte de Maillé, le vicomte de Rochechouart, le marquis de Bérenger, le vicomte de Maulde, le vicomte de Virieu, le chevalier de Monteil, le marquis de Noailles, le chevalier de Boisgelin, le marquis de Montesquiou-d'Argentan, le vicomte de Laval, le chevalier d'Argoult, le baron de Durfort, et le vicomte de Beaumont.

On voit que je savais choisir ceux que j'admettais dans cet ordre; je m'étais fait une loi d'empêcher que des hommes sans naissance dussent à la faveur leur introduction, non que je les mésestimasse; mais je savais qu'en France rien ne déconsidère plus une institution que d'y introduire des noms obscurs. Mon ordre, ne venant qu'après ceux du roi, avait d'autant plus besoin d'être maintenu par une règle sévère.

Tandis que je choisissais mes chevaliers, et que toute la cour me demandait la préférence, la reine se faisait une nouvelle querelle avec cette même cour, par sa partialité continuelle en faveur des Polignac et de leurs créatures. Le duc de Villeroi n'ayant pas d'enfans, sa charge de capitaine des gardes était vivement sollicitée; des promesses positives avaient été faites par le roi à madame de Civrac, dame d'honneur de notre tante Victoire, en faveur du duc de Lorges, son fils. Les Durfort avaient jadis possédé cette charge, et sous Louis XIV, le

maréchal de Lorges, beau-père du duc de Saint-Simon, l'auteur des Mémoires, en était revêtu.

C'étaient des titres qui ajoutaient à l'engagement royal; mais mademoiselle de Polignac, âgée de treize ans, belle à ravir, plus spirituelle encore, était à marier. La comtesse de Grammont, dame du palais de la reine, qui faisait sonner bien haut la persécution qu'elle avait éprouvée sous le dernier règne, consentit à unir son fils à cette jeune beauté, à condition que ce fils serait créé duc et obtiendrait la survivance de la charge du capitaine des gardes, dont le duc de Villeroi était titulaire.

Une seule de ces grâces aurait comblé une autre famille; mais celle des Polignac était plus difficile à satisfaire : il lui fallait tout ou rien. La comtesse Jules manifeste à la reine le désir de madame de Grammont pour son fils; Marie-Antoinette, enchantée d'être agréable à la favorite, se hâte de faire des démarches; la duchesse de Civrac résiste long-temps : on la prie, on la presse; car la reine, guidée par son dévouement d'amitié, poursuit sans relâche son projet.

Il y eut à ce sujet, entre la duchesse de Civrac et la comtesse de Polignac, une scène digne de Molière. La première, qui alla chez la favorite afin de la conjurer de ne point servir les intérêts de madame de Grammont aux dépens des siens, en fut reçue avec une grâce parfaite; mais elle lui dit en même temps, qu'en ne demandant rien, on ne pouvait cependant refuser sans ingratitude les bienfaits de la reine.

— Mais, madame, répondit la duchesse de Civrac, c'est de mes dépouilles qu'on veut vous parer.

— La reine a tant de bonté!

— Bien obligée pour moi! Mais cette charge m'a été promise.

— Je ne puis qu'en être plus reconnaissante envers la reine.

— Souffrirez-vous que je sois ainsi la victime des faveurs que vous recevez?

— Je sais que sa générosité envers ceux qu'elle aime est sans bornes.

— C'est une injustice criante!

— Ah! madame, ne calomniez pas Sa Majesté! personne n'a de meilleures intentions qu'elle.

Jamais il ne fut possible à la duchesse de faire sortir madame de Polignac de ce cercle d'apologie, où il entrait certes autant d'adresse que de bonne foi; enfin, abandonnée de tous ses appuis, elle dut mettre bas les armes et se rendre à discrétion. On lui donna en dédommagement cent mille écus et cinquante mille livres de pension, car on ne pouvait payer trop cher ce qui assurait une faveur à la famille Polignac.

Le 8 janvier 1779, les lettres-patentes par lesquelles le roi me donnait le Luxembourg furent enregistrées au parlement. Je l'habitais déjà lorsqu'il me prenait fantaisie de venir à Paris. Ce palais devait passer à mes héritiers mâles, avec la clause ordinaire de reversion sur la couronne s'ils venaient à manquer; de même que si je mourais sans enfant, *Madame*, comtesse de Provence,

résiderait au Luxembourg. Ne voulant pas remettre à neuf de sitôt ce vaste édifice, je fis seulement réparer le petit palais, qui, moins grand, était plus commode, et je continuai d'y établir de temps en temps mon domicile.

Ce même jour, mourut un peintre de paysage d'un talent fort distingué, Lantara, qui passa sa vie dans un cabaret, et mourut dans un hôpital. On ne voit malheureusement que trop le talent réuni à la débauche!

La cérémonie des relevailles de la reine, se fit à Paris, le 8 février, dans les églises de Notre-Dame et de Sainte-Geneviève. Toute la famille royale se mit en marche avec le clergé d'usage. Les harangues furent longues, les prières sans fin, et les acclamations rares. La reine se figurait que son nouvel état de mère réveillerait l'attachement des Parisiens à sa personne, et elle espérait beaucoup de cette excursion; mais son attente fut trompée : elle trouva plus de froideur que d'enthousiasme de la part de la multitude, et le voyage qui avait commencé gaîment se termina dans le silence. Le roi, qui croyait que sa joie devait être celle du peuple, ne comprenait rien à son indifférence; il en demanda l'explication, à plusieurs reprises, aux ducs de Fleury et d'Ayen, tous deux en exercice. Ces messieurs, fort embarrassés, cherchaient un faux-fuyant, lorsque Marie-Antoinette dit avec vivacité :

— Vous voyez, sire, le fruit des calomnies qu'on ne cesse de répandre contre nous ?

— Que peut-on me reprocher? répondit le roi; je fais ce que je puis, le peuple devrait m'en savoir gré.

— Madame, dis-je à mon tour en m'adressant à la reine, nous sommes tous logés à la même enseigne, et je vous assure qu'on ne m'épargne pas plus que vous.

Marie-Antoinette ne répondit pas, pensant peut-être que je faisais allusion à ses alentours, qui en effet ne me ménageaient guère.

Nous arrivâmes à Notre-Dame, où se célébra en notre présence le mariage de cent jeunes garçons avec autant de vierges. Ce fut un spectacle attendrissant et passablement long. J'avoue que ma prière fut interrompue par quelques distractions, me laissant aller volontiers à regarder le frais minois des nouvelles épouses, parmi lesquelles il s'en trouvait de fort jolies. Je crois que le comte d'Artois fit mieux encore; car je le vis examiner l'une d'elles avec une attention très-marquée, puis la désigner au bailli de C..., qui resta en arrière lorsque nous nous rendîmes à Sainte-Geneviève.

Après la cérémonie, nous allâmes coucher à la Muette; chacun parla de ce qui s'était passé dans la journée, et chercha à égayer la conversation. Mais ces efforts ne purent triompher des mécontentemens de la reine, qui ne pouvait songer, sans chagrin, qu'elle avait perdu une partie de l'amour du peuple après l'avoir possédé tout entier. Elle se plaignit amèrement de l'injustice qu'on lui faisait, et, se laissant entraîner par la violence de son émotion, elle interpella l'assemblée et lui demanda ce qu'on avait à lui reprocher.

Chacun frémit à cette question inattendue, car aucun de nous n'avait envie d'être le bouc émissaire. Heureuse-

ment que le roi, voyant notre embarras, prit la parole en disant à ma belle-sœur qu'elle avait tort de se plaindre; que les choses, au résultat, s'étaient assez bien passées. D'ailleurs, ajouta-t-il, vous savez que le temps n'était pas favorable, et que l'enthousiasme le plus chaud se refroidit par la gelée.

— Je vous sais gré, sire, répliqua la reine d'un ton chagrin, des consolations que votre bonté vous inspire; mais je ne puis me dissimuler que le peuple me retire insensiblement son affection, sans que je puisse me reprocher de mériter ce changement à mon égard : ce ne peut être qu'à la suite d'un plan arrêté entre certaines personnes qui ont juré de me perdre dans l'esprit de la nation.

La comtesse de Provence fit ici un trait de haute diplomatie, en disant à Marie-Antoinette, d'un ton persuasif, qu'elle l'engageait, puisqu'elle s'était décidée à se plaindre, de nommer ceux qu'elle soupçonnait de vouloir lui nuire. La reine, craignant d'avoir été trop loin, se retrancha sur des généralités et détourna avec adresse la conversation.

Nous reprîmes cette année nos courses en traîneau : c'était un divertissement fort coûteux; car chacun de ces chars légers nous revenait au moins à dix ou douze mille livres, quelques-uns même coûtaient jusqu'à trente mille livres. C'était acheter un peu cher l'admiration des badauds. Quant à moi, j'avais eu le bon esprit d'épargner, dès le commencement, cette contribution à ma bourse.

Tandis que les fêtes se succédaient chez la reine et chez

madame de Polignac, la guerre continuait avec ardeur: l'Espagne y prit part vers le milieu de l'année, en vertu du pacte de famille, et se déclara pour nous et pour la cause des *insurgens* d'Amérique. Son manifeste fut lu le 17 juin en plein parlement d'Angleterre. Le concours de l'Espagne nous fit espérer une heureuse issue dans cette lutte, qui se prolongea encore plusieurs années; mais je répète que je ne me pique point d'écrire l'histoire de la guerre d'Amérique, voulant m'en tenir à raconter les faits dans lesquels j'ai joué un rôle, ou qui se rattachent particulièrement à l'histoire des mœurs de ce siècle.

CHAPITRE XII.

La reine a la rougeole.—Visite qu'elle fait à madame de Polignac. — Propos du prince de Poix. — Impopularité du comte d'Artois. — Fanfaronnade du duc de Lauzun.— Malice des courtisans sur les Mouchy. — On s'amuse trop. — Le roi se fâche. — Consigne qu'il donne. — La reine y est prise. — M. de Maurepas mis en jeu. — Lettre du roi à madame de Duras. — Fête de Saint-Cloud. —Citation faite à regret. — Inoculation de madame Élisabeth. — Duel du prince de Condé et de M. d'Agoult.—M. de Noé, évêque de Lescar. — D'Avaray. — Le comte de Provence se sépare de M. de Laval. — Mutation dans sa maison. — Le comte d'Estaing à Versailles. — Son opinion sur la marine. — Détails sur lui-même. — Mariage du duc de Richelieu.

La reine eut la rougeole cette année; elle l'avait gagnée de la comtesse de Polignac. La faculté, jugeant qu'il était inutile que cette preuve de tendresse se perpétuât, décida que la favorite irait passer sa convalescence loin de Marie-Antoinette. Un commerce épistolaire des plus soutenus s'établit alors entre elles. Les pages étaient sur les dents par les courses multipliées qu'ils faisaient à Claye, où la comtesse était retirée. L'absence, loin de refroidir l'affection de la reine pour la favorite, semblait y fournir de nouveaux alimens. Enfin le moment arriva où l'on put se rapprocher. Nous étions à Marly : madame de Polignac

écrivit qu'elle viendrait faire sa cour à la souveraine, le lundi 26 avril, et on lui répondit qu'on irait dîner avec elle à Paris, le 25, dans son hôtel de la rue de Bourbon.

Ce fut non une visite d'incognito, mais de pompe. La reine était accompagnée d'une suite nombreuse qui s'arrêta dans le salon, tandis que Marie-Antoinette entrait dans la chambre à coucher de madame de Polignac, où elle dîna en tête-à-tête avec elle. Les conditions du mariage de mademoiselle de Polignac avec le fils de madame de Grammont furent réglées définitivement dans cette séance. Un autre parti, bien supérieur du côté de la fortune, s'était présenté pour la jeune personne, le comte d'Agénois, fils du duc d'Aiguillon. Mais cette alliance ne se fit pas, bien qu'on en eût parlé sérieusement. La reine, qui n'aimait pas le duc, fit de grands avantages à M. de Grammont, et lui accorda entre autres les grâces dont j'ai parlé ci-dessus, auxquelles le roi ajouta trente mille livres de pension pour le futur époux. Le moyen de résister à une volonté si entraînante!

Tandis que les clauses du mariage se discutaient, le comte de Polignac faisait les honneurs de son hôtel aux seigneurs qui accompagnaient la reine. On s'amusa beaucoup pendant le dîner, et chacun était radieux lorsque Marie-Antoinette donna le signal du départ.

La famille Polignac m'avait déjà joué plus d'un mauvais tour; elle avait compromis le maréchal de Broglie vis-à-vis de la comtesse de Provence, en lui attribuant des propos qu'il n'avait pas tenus. Ces faux rapports nécessitèrent des explications toujours désagréables. Nous vou-

lûmes remonter à la source, et nous apprîmes qu'ils avaient pris naissance dans la soirée intime de l'hôtel de la rue de Bourbon. Devais-je m'étonner de la froideur de la reine à mon égard, puisque ses alentours m'étaient si contraires ?

Le maréchal de Broglie était dans ce moment fort en évidence par sa position. Le prince de Montbarrey, accablé sous le poids de son insuffisance, ne pouvait souffrir les militaires à talent, et refusait de les employer. On préparait alors une expédition pour l'Irlande, et un soir qu'on en causait chez le comte d'Artois, celui-ci dit :

— En vérité le ministre de la guerre se montre trop rigide envers les volontaires ; il ne veut ni de moi, ni de vous, de Poix ; ni de vous, Coigny ; ni enfin du maréchal de Broglie, pour commander l'expédition.

— Distinguons, monseigneur, répondit le prince de Poix : on a pu refuser V. A. R., ainsi que moi, Coigny, et beaucoup d'autres ; mais quant au maréchal de Broglie, c'est différent, la nation entière demande sa nomination.

Cela était vrai, et ce fut une raison pour qu'on ne le nommât pas. Montbarrey s'obstina à mettre à sa place le comte de Vaux, homme de bien et de mérite, mais sans appui, et n'ayant rien enfin qui pût porter ombrage au ministre. Au reste, la descente en Irlande n'eut pas lieu, et nous ne fîmes de ce côté qu'inquiéter l'Angleterre.

Le comte d'Estaing, chef de notre marine, maintint avec gloire l'honneur du pavillon français. Ses succès

nous furent d'autant plus agréables, que le gouvernement en avait besoin pour se relever aux yeux de la nation, qui nourrissait d'épigrammes et de refrains moqueurs ses préventions contre tous les membres de la famille royale : c'était une Fronde au petit pied. Nous ne faisions pas une démarche, nous ne disions pas un mot, qui ne fussent commentés ou critiqués. Je prêchais constamment le comte d'Artois pour l'engager à changer d'existence; mais il ne faisait que rire de mes sermons, et irritait encore la malignité de nos ennemis. Les dames de théâtre elles-mêmes qui, par leurs talens et leur beauté, avaient le plus de droit aux hommages, se permettaient d'en agir sans cérémonie avec S. A. R. Mademoiselle Contat, entre autres, ne craignit pas de faire cadeau au valet de pied que lui envoya mon frère des cent louis dont il voulait payer un quart d'heure d'entretien avec elle.

On affrontait impunément ce prince : le duc de Lauzun, le mauvais sujet de France, et auquel le comte d'Artois avait le malheur d'accorder sa confiance, lui fit garder les manteaux d'une manière indigne de son rang, pendant un rendez-vous qu'il avait avec une femme également aimée de S. A. R. Je sus ce trait le lendemain, car Lauzun s'en vanta avec une rare impudence. Ce courtisan expia sur l'échafaud l'ingratitude dont il se rendit coupable envers nous pendant la révolution.

Il servit dans la guerre d'Amérique, où il eut soin de faire sonner bien haut le plus mince exploit. Par exemple, le fort du Sénégal qu'il enleva *après une attaque opi-*

niâtre, consistait en une garnison anglaise de quatre hommes, sur lesquels il y en avait trois de malades. Le duc de Choiseul dit à cette occasion, que le seul valide, s'étant sans doute rendu de bonne grâce, avait eu les honneurs de la guerre. En effet, une relation de Lauzun annonça en France que la garnison était sortie du fort tambour battant, mèche allumée.

A cette époque la maréchale de Mouchy se cassa le bras en tombant; les plaisans ne manquèrent pas de prétendre que cette blessure compterait dans les états de service de son mari. La reine alla la voir plusieurs fois avec bienveillance, pour la dédommager sans doute de toutes les espiégleries qu'elle lui faisait lorsqu'elle était sa dame d'honneur.

Le roi, qui s'en mêlait aussi lorsqu'il était de bonne humeur, joua à Marie-Antoinette un tour qui provoqua malheureusement des propos fort désagréables.

Louis XVI se couchait tous les soirs à onze heures précises, et après son départ la société intime prenait la volée et allait chercher de nouvelles distractions, soit dans Versailles ou autre part, et quelquefois même jusqu'à Paris. Mais comme il arrivait que la présence du monarque gênait en certaines occasions, lorsqu'on avait projeté de partir de meilleure heure que de coutume, on avait imaginé d'avancer les pendules, afin qu'il se retirât plus tôt. Un soir donc que Louis XVI s'aperçut de cette supercherie, il donna la consigne de fermer les grilles, et de ne laisser rentrer personne, sans exception, au château.

A une heure du matin Marie-Antoinette et le comte

d'Artois se présentent à la grille : Halte là! dit un garde-du-corps qui y était placé en sentinelle. On se nomme; il persiste dans son refus. Irritée d'une telle résistance, la reine fait mander le duc de Villeroi, capitaine des gardes. Celui-ci déclare également qu'il a reçu l'ordre formel du roi de ne point ouvrir, et qu'il ne peut le violer.

On se figure aisément le dépit de la reine, qui se voit forcée de rebrousser chemin, et d'aller se faire ouvrir une autre porte que la consigne avait épargnée. Le lendemain ma belle-sœur fit une querelle en règle à Louis XVI, qui soutint son rôle avec fermeté, et dit que, se levant de bonne heure, il prétendait que son sommeil ne fût point troublé, et qu'on devait s'arranger de manière à ne pas passer la nuit hors du château. Marie-Antoinette manisfesta son mécontentement; elle prétendit que le roi était entouré de malintentionnés qui cherchaient à les brouiller ensemble, puis se retira.

Ces paroles de la reine furent rapportées au comte de Maurepas, qui s'empressa de se rendre chez elle, craignant d'encourir sa disgrâce, car sa conscience lui reprochait bien quelques torts à l'égard de cette princesse. Le ministre dit à ma belle-sœur tout ce qu'il imagina de plus propre à l'apaiser, l'assura que le roi reviendrait sur sa volonté, et qu'il allait le trouver immédiatement pour obtenir que la consigne fût levée, du moins en sa faveur.

Le comte tint parole, et persuada le roi d'autant plus facilement, que Louis XVI était désolé du chagrin qu'il avait causé à la reine. Il l'exempta donc de la mesure générale, mais la maintint pour tout le monde, et le comte

d'Artois dut s'y conformer lorsqu'il sortait seul. Cette consigne, à laquelle on aurait dû attacher fort peu d'importance, occupa cependant beaucoup; elle donna naissance à des conjectures et à de malignes interprétations sur Marie-Antoinette. Si le roi m'avait parlé de son projet avant de l'exécuter, je l'en aurais certes dissuadé, en lui montrant quelles en seraient les conséquences; mais je n'étais en général instruit de toutes ces choses que lorsqu'il était trop tard pour y remédier.

Louis XVI, du reste, avait souvent avec les personnes étrangères à sa famille, des fantaisies fort aimables; il savait mettre beaucoup de grâce dans certains procédés lorsqu'il le voulait. Par exemple, lors de la prise de la Grenade, il écrivit de son propre mouvement le billet suivant à la duchesse de Duras, sœur du vicomte de Noailles, qui s'était distingué dans cette journée.

« Madame la duchesse,

« Je reçois dans ce moment des nouvelles de M. d'Es-
« taing; il s'est emparé de la Grenade, et le vicomte de
« Noailles, qui commandait une attaque, s'est fort bien
« conduit dans cette affaire; il a reçu plusieurs balles dans
« ses habits, qui heureusement ne l'ont pas blessé. Deux
« jours après, le vicomte a assisté à un combat naval dans
« lequel M. d'Estaing a forcé Byron à se retirer avec
« perte. Voilà, madame la duchesse, ce que j'ai appris
« sur le vicomte votre frère; la reine m'a chargé de vous
« en faire ses complimens, et elle a mandé à M. de Sar-

« tines de vous faire passer vos lettres sans délai, s'il y en « avait à votre adresse. Je pars pour la chasse à l'instant « même, et n'ai que le temps de vous souhaiter le bon- « jour.

« Ce lundi 6 septembre 1779. »

Quelques jours après, la famille royale alla se montrer en grande pompe à la fête patronale de Saint-Cloud. J'étais seul dans ma voiture avec le marquis de Montesquiou et le duc de Laval. La reine avait plus nombreuse compagnie dans sa calèche, qui était occupée par les comtesses de Provence et d'Artois, et par la princesse Élisabeth, notre sœur chérie. Quant à mon frère puîné, il occupa dignement le siége du cocher; c'était un usage anglais qui commençait à s'introduire en France. Je ne voulus jamais en profiter, persuadé que ce n'est pas les rênes d'un carrosse qu'un prince doit apprendre à guider, mais qu'il faut qu'il s'en tienne à l'allégorie *du char de l'État*. Quant à mon frère, il était tout fier d'anoblir le métier de cocher, sans se douter qu'on pouvait lui appliquer ces vers de Racine :

Pour toute qualité, pour vertu singulière,
Il excelle à conduire un char dans la carrière,
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

Je suis forcé de l'avouer, ce furent ces folies inconvenantes qui continuèrent à perdre la majesté de notre rang,

Les princes ne peuvent y déroger un instant sans se compromettre personnellement, et sans exposer même la sûreté du trône auquel ils appartiennent. C'est en s'isolant de la multitude, en rendant leur accès difficile, qu'ils parviennent à conserver une sorte de supériorité sur les autres hommes, et à se faire supposer du mérite et des vertus que souvent ils n'ont pas. Lorsqu'au contraire en se montrant de trop près ils ne craignent pas de faire établir des comparaisons à leur désavantage, c'est alors que le prestige disparaît ; c'est alors qu'on s'étonne de leur peu de valeur, et qu'à la surprise succède le mépris.

Madame Élisabeth, quelque temps après cette promenade, fut inoculée avec beaucoup de succès. La précieuse découverte de la vaccine devait bientôt combattre plus victorieusement encore les ravages de la petite-vérole, qui enlevait régulièrement chaque année le tiers de la population.

Une affaire qui eut lieu entre le prince de Condé et M. d'Agoult, officier aux gardes françaises, nous donna vers cette époque le pendant de la scène dont le comte d'Artois et le duc de Bourbon avaient été les héros.

Il existait, de par le monde, une certaine dame de Courtebonne, âgée d'environ quarante ans, d'une beauté douteuse, veuve, de condition, et attachée à la duchesse de Bourbon. Cette dame, qui avait fait de la galanterie l'occupation de toute sa vie, continuait encore par habitude. Son esprit et sa vivacité lui valaient plus d'un adorateur, en dépit de ses attraits un peu surannés. M. d'Agoult tenait le premier rang parmi eux, lorsque le prince de

Condé, infidèle à madame de Monaco, vient tout à coup mettre ses hommages aux pieds de madame de Courtebonne.

Il est rare qu'on se montre cruelle envers un prince du sang : le prince est accepté tout d'abord; et afin de lui rendre tous les honneurs dûs à son rang, on écarta sans cérémonie M. d'Agoult. L'amant éconduit cherche la cause de sa disgrâce, la découvre, fait grand tapage; et met le public dans la confidence de ses plaintes, sans craindre d'endommager la réputation de la dame; aussi le bruit en retentit depuis Versailles jusqu'à Paris.

Le prince de Condé, instruit de la conduite de son capitaine des gardes, M. d'Agoult, se fâche à son tour, le fait venir. Une explication très vive a lieu entre les deux rivaux, et M. d'Agoult la termine en donnant sa démission, que le prince accepte. Celui-ci, voulant défendre la vertu de sa belle, traite hautement de calomniateur l'ex-capitaine des gardes.

Le vendredi 19 décembre, le prince de Condé, se rendant à Versailles dans sa voiture, s'était arrêté à Sèvres pour faire relayer, lorsque tout à coup M. d'Agoult se présente à la portière pour demander satisfaction des propos tenus sur son compte par S. A. S. Le prince, étonné d'une attaque aussi brusque, se retourne vers celui qui le provoque avec tant d'audace, et lui dit :

Vous vous oubliez, d'Agoult; je n'ai jamais eu l'intention de vous offenser; mais comme il ne me plairait pas de répéter ailleurs l'assurance que je vous en donne ici, vous me trouverez demain au Champ-de-Mars, avec mon épée, à huit heures.

En parlant ainsi, le prince leva les stores du carrosse et se tourna de l'autre côté. Dès le soir même, il choisit, pour lui servir de second, le marquis d'Autichamp, et M. d'Agoult, son frère, aide-major des gardes-du-corps.

Les champions furent exacts au rendez-vous : le combat eut lieu sans ménagement de la part de l'offensé, qui, plus habile, ou plus heureux, blessa légèrement le prince de Condé. Celui-ci, voulait continuer; mais M. d'Autichamp sépara les deux adversaires, en disant que la querelle s'était vidée honorablement, et qu'il devait empêcher qu'il y eût plus de sang versé. On se quitta donc; M. d'Agoult reprit le chemin de Paris, et le prince vint, par une générosité certes très chevaleresque, à Versailles, se montrer au roi, afin d'établir un *alibi*, s'il était nécessaire en faveur de son ennemi.

Son Altesse Sérénissime alla directement chez M. de Maurepas pour lui apprendre ce qui s'était passé, et lui témoigner le désir que cette affaire n'allât pas plus loin. Le Mentor en parla au roi dans ce sens, et le roi lui répondit :

— Il en sera ce qu'il plaira au prince; mais il vient d'abattre la barrière que Louis XIV avait élevée entre nous et la noblesse, par ce duel hors de saison. C'est la rapprocher de nous, ou descendre nous-mêmes à son niveau; et je crains le mal qui pourra en résulter dans l'avenir.

On a dit que les princes n'approuvèrent pas la conduite de Son Altesse Sérénissime; et, en effet, cela devait

être ; je fus le premier à blâmer le prince de Condé, qui me répondit avec vivacité :

—Sachez, monseigneur, que le cliquetis d'une épée est pour mon oreille comme le carillon d'une fête. Je n'aurais plus osé regarder en face le dernier marmiton de mes cuisines, si je me fusse refusé à rendre raison à un gentilhomme.

Madame de Courtebonne, fière d'un duel dont elle était l'héroïne, resta au service de la duchesse de Bourbon. M. d'Agoult ne fut point inquiété ; il n'y eut, au résultat, de mécontent que la princesse de Monaco, qui voulut, pendant quelque temps, se donner les airs d'une Ariadne délaissée ; mais, plus heureuse que celle de la fable, elle ramena enfin son perfide Thésée.

J'avais nommé, dans le courant de l'année, l'évêque de Lescars commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, M. de Noé, homme de naissance, et qui avait toutes les vertus d'un prélat des temps apostoliques. Le baron de Choiseul, ambassadeur en Sardaigne, obtint aussi la croix de mon ordre. Le 8 décembre, je reçus les sermens du baron de Montesquiou-Fezensac et du comte d'Avaray, en qualité de survivanciers de la charge de leur père. Ce dernier, que je sus apprécier en le connaissant davantage, devint mon ami de cœur, mon Achate fidèle, le compagnon de ma fuite en 1791, et de tous mes malheurs. Sa perte m'a causé des regrets qui ne s'éteindront qu'avec moi.

Il y eut une mutation dans ma maison : le duc de Laval, premier gentilhomme, et son fils, reçu en survivance, me donnèrent leur démission. N'ayant point à me

louer d'eux, je désirais qu'ils quittassent mon service, sans vouloir cependant les renvoyer. Je leur causai en conséquence un désagrément indirect; ils le supportèrent avec hauteur, me prévinrent qu'ils voulaient se retirer, et je les pris au mot.

Je remplaçai le duc de Laval par le comte de La Châtre, et nommai en survivance le chevalier de Cossé, l'un de mes gentilshommes d'honneur; le vicomte de Hautefort eut la charge de ce dernier.

Au commencement de 1780, le comte d'Estaing, arrivé à Versailles, devait être présenté au roi le 6 janvier par M. de Sartines, qui oublia d'en prévenir Sa Majesté, si bien que la réception n'eut pas lieu. Le comte d'Estaing, accoutumé aux hommages de la multitude, et fier de ses exploits, prit mal cette inadvertance : il se plaignit vertement à M. de Maurepas de ce manque d'égards; et le Mentor, qui était aussi plus habitué au langage mielleux des courtisans qu'à la brusque franchise d'un marin, fut cependant forcé d'écouter jusqu'au bout la mercuriale un peu rude de celui-ci, qui était principalement dirigée contre le pauvre M. de Sartines, présent à l'entretien.

Le comte d'Estaing était en veine de faveur; on élevait aux nues ses hauts faits; il était en outre soutenu par les Polignac; et, fort de tant d'avantages, il en abusait. Je lui accordai une audience particulière, pendant laquelle il ne craignit pas de parler en termes peu mesurés de plusieurs de ses chefs d'escadre et autres subordonnés. Il me dit que l'orgueil et la jalousie des officiers envers leurs

chefs perdraient la marine française, et qu'on ne pouvait espérer d'en être secondé franchement.

— Vous les verrez, monseigneur, ajouta-t-il, perdre volontairement les flottes de Sa Majesté, plutôt que d'aider à l'élévation d'un amiral. Ils se détestent tous entre eux, et se déclareront toujours contre celui qu'on placera à leur tête. Ce corps a besoin d'être retrempé entièrement. Il faudrait faire à son égard des exemples de justice; autrement jamais on ne parviendra à le dompter.

Il me fit ensuite l'éloge de la marine anglaise, vanta l'union qui régnait parmi ses membres, leur esprit patriotique, et conclut en disant que chaque jour cette marine s'agrandirait, tandis que la nôtre ne ferait que décroître.

J'entendis ces révélations avec un vif chagrin, mais je ne voyais nul remède à tant de maux; je craignais d'ailleurs que le comte d'Estaing n'eût un peu exagéré les faits, afin d'obtenir le ministère de la marine. Il soupa un soir avec la famille royale; les honneurs du banquet furent pour lui. La jambe dont il souffrait était appuyée sur un tabouret que la reine avait daigné lui apporter elle-même. On le croyait à l'apogée de sa faveur; mais les choses ne tardèrent pas à changer de face : il prit de l'humeur, se retira de la cour, et se rangea parmi les mécontens. Lors de la révolution, Marie-Antoinette n'eut point à se louer de M. d'Estaing, car il commandait la garde nationale de Versailles, et il la dirigea dans un mauvais sens. Pour en finir avec lui, s'il eut des fautes à se reprocher, il les paya plus tard de sa tête; et le tri-

bunal révolutionnaire prouva, à son égard, combien est grande l'ingratitude de ce peuple qu'on se plaît à personnifier comme une puissance dans notre siècle, et qui est le pire des tyrans.

Je signalerai le troisième mariage du maréchal duc de Richelieu, qui, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, devint amoureux de madame de Rooth, fille de Lorrain Lavaux et parente de Choiseul. Cette veuve avait été chanoinesse de Remiremont avant son premier mariage. Je dis en plaisantant au maréchal que cette union causerait de l'inquiétude au duc de Fronsac.

— J'espère bien, monseigneur, me répliqua-t-il, lui donner un frère avant un an.

— Rien de votre part ne peut m'étonner, répondis-je.

L'avenir prouva que je le flattais.

CHAPITRE XIII.

M. Necker intrigue. — Il attaque le comte d'Artois et le comte de Provence, et tous les grands-officiers de la couronne.—Louis XVI et madame de Brienne. — Persifflage du Mentor.— Le cocher de M. de Brancas. — Un ministre et un gentilhomme. — Cause de la chute du prince de Montbarrey. — Le comte de Maurepas porte M. de Puységur au ministère de la guerre.—Mort tragique du chat de la comtesse de Maurepas. — Conséquence de cet événement. — Le comte de Provence se moque de M. Necker. — Le roi lui parle de ce ministre. — Réponse du prince. — Soirées chez madame de Polignac. — La reine joue la comédie. — La comtesse de Balby. — Colère de la duchesse de Lesparre. — Nominations dans la maison du comte de Provence.— Naissance de Jules de Polignac.

M. Necker, voulant perpétuer sa charge en l'appuyant sur de la popularité, le contrôle-général des finances, crut qu'il était nécessaire de se mettre mal avec la cour. Ce faux calcul tourna contre lui. Il s'avisa d'abord de vouloir réformer les dépenses de la maison du roi, en attendant que vînt notre tour et celui de personnes dont le crédit était établi. Le fond de ses intentions était sans doute fort louable, mais la forme n'en valait rien. Il aurait dû d'ailleurs agir avec ménagement, et ne point se mettre à dos ceux qui pouvaient lui tenir tête ; comme

moi, par exemple, qui avais fini par le détester, après lui avoir voulu beaucoup de bien.

Il savait que mes apanages ne pouvaient me suffire, ma position de prince exigeant un grand état de maison. Le roi venait donc à mon secours, et m'accordait, par an, trois millions sept cent mille livres. Je ne faisais pas de dettes; tandis que le comte d'Artois, avec un revenu bien plus considérable, devait à tout le monde. Toucher à nos pensions, était nous enlever les moyens de nous soutenir honorablement; de même qu'en diminuant les crédits des divers services de la maison du roi, c'était couper les vivres à ses grands-officiers, et s'en faire par conséquent autant d'ennemis jurés.

Mais toutes ces considérations ne pouvaient arrêter le réformateur : il effraya le roi en lui offrant la perspective d'une banqueroute inévitable, si on ne se hâtait pas d'y remédier par des mesures de sévère économie. Louis XVI, afin d'éviter un tel désastre, promit au ministre de le seconder dans son plan. Le contrôleur-général, fort de la promesse du roi, parla d'examiner, de vérifier et de régulariser les moindres dépenses, et se mit en mesure de procéder à l'exécution de ce projet. Un cri soudain d'indignation s'éleva parmi ceux que ces réformes menaçaient directement. Le prince de Condé, grand-maître de la maison, le prince de Rohan, grand-aumônier, le prince de Guéméné, grand-chambellan, les premiers gentilshommes de la chambre, le duc d'Estissac, grand-maître de la garde-robe, les capitaines des gardes, le prince de Lambesc, grand-écuyer, le duc de Coigny, et

tous ceux enfin qui avaient des comptes à rendre, s'unirent étroitement, présentèrent des mémoires, et se recommandèrent principalement à la comtesse de Polignac, qui avait elle-même intérêt à s'opposer à toute innovation. Ils demandèrent aussi la protection de la reine, qui, de son côté, ne pouvait voir avec plaisir qu'on rognât les ailes à ses amis.

Madame de Brienne, accoutumée à tenir un rang élevé, surtout depuis notre dernière alliance avec la maison de Lorraine, prenant fait et cause pour le prince de Lambesc, son fils, cria plus haut que personne, et s'adressa directement au roi. Mais Louis XVI, qui, par faiblesse, laissait dépenser des millions, aurait regardé à lâcher un écu si on eût voulu le lui prendre sans un besoin réel : il écouta donc madame de Brienne avec impatience, et lui dit enfin qu'il trouvait étrange qu'elle se mêlât des affaires de sa maison; que s'il avait des dettes, elle ne se chargerait pas de les acquitter, et qu'il la priait de ne pas lui parler davantage à ce sujet, sous peine d'encourir son déplaisir.

Madame de Brienne, confondue et furieuse d'une pareille rebuffade, courut chez M. de Maurepas pour essayer de prendre sa revanche. Elle se plaignit ici sans ménagement de la conduite qu'on tenait envers elle, du peu d'égards qu'on lui montrait, lorsque sa parenté avec la maison impériale devait les lui assurer tous.

— Hélas! madame, répliqua le Mentor d'un air malin, je comprend comme vous l'indignité d'un traitement semblable, et à tel point que, si j'étais vous, je n'hési-

terais pas à quitter la cour de France, pour me retirer à celle de l'auguste famille dont vous vous glorifiez de descendre.

Ce persifflage fit plus que la franchise un peu brusque du roi : il désarma tout à coup madame de Brienne, qui savait que ni en Autriche ni en Toscane, elle et les siens n'auraient les avantages que nous leur faisions, contre nos intérêts sans doute, car nous n'aurions jamais dû oublier les Guise. Madame de Brienne donc, se tenant pour battue, se retrancha dans les intrigues qui agirent sourdement, et finirent par amener la première chute de Necker.

Une scène assez plaisante eut lieu cette année, à une audience du prince de Montbarrey. Le marquis Le Tourneur, major des gardes du comte d'Artois, un de ces braves d'autrefois, toujours prêt à mettre flamberge au vent, le marquis, dis-je, parcourait rapidement le boulevard du Temple, dans un cabriolet élégant de forme aérienne, et qui excitait l'envie de tous les amateurs, lorsqu'il se trouve tout à coup accroché par le carrosse du comte de Brancas, qui fendait l'air de toute la vîtesse de deux vigoureux chevaux normands, stimulés par les coups de fouet d'un cocher picard. L'Automédon, que rien ne peut arrêter, excite ses coursiers : l'obstacle qui leur est opposé ne fait que redoubler leur ardeur ; le char léger du marquis Le Tourneur est traîné quelques pas à la remorque : mais ne pouvant résister à un tel choc, il est bientôt brisé en mille pièces ; le malheureux marquis se dégage comme il peut des débris dispersés de l'équi-

page. Il abandonne le tout à son jockey, monte dans un fiacre, ordonne au cocher de crever ses chevaux, en faisant briller à ses yeux quelques pièces d'or, et marche rapidement sur les traces du carrosse insolent qui l'a réduit à si piteux état. Il parvient enfin à s'en rapprocher, au moment où il le voit s'arrêter devant la cour du prince de Montbarrey.

Le comte de Brancas met pied à terre, et arrive jusqu'au ministre, qui était alors dans le salon d'audience. M. Le Tourneur s'y fait annoncer quelques minutes après, et sans faire attention à l'assemblée, il va droit à M. de Brancas, se plaint à haute voix de l'insolence de son cocher, et exige qu'il le chasse sur-le-champ. Le duc, surpris, se confond en excuses, et promet de punir le coupable. Mais ce n'est point assez pour l'offensé, il veut l'exécution de la promesse à l'instant même; il insiste pour que justice lui soit faite, et n'offre d'autre alternative à Brancas que le renvoi immédiat de son cocher ou un combat en champ clos. Le duc, qui est ami de la paix et qui respecte les ordonnances contre les duels, n'hésite plus à satisfaire le pressant marquis; il descend avec lui dans la cour, et, après avoir réprimandé vertement l'impertinent Picard, en présence de nombreux témoins, il lui signifie son congé.

Pendant cette discussion, le prince de Montbarrey, qui avait fait semblant de ne point la remarquer, sait à peine que Le Tourneur a quitté le ministère, qu'il se plaint de sa conduite et du manque d'égards dont il s'est rendu coupable envers sa personne; il joint à ses plaintes des

termes fort injurieux qui reviennent aux oreilles du marquis. Celui-ci, sachant que le ministre de la guerre n'était point dans les bonnes grâces de la reine, crut pouvoir agir en conséquence, fort d'un tel appui. Il écrit une lettre au prince de Montbarrey, dans laquelle il s'excuse d'avoir agi de manière à encourir son déplaisir, dit qu'il est prêt à lui donner toutes les satisfactions qu'il jugera convenables, et qu'afin même de ne point être accusé d'insubordination militaire, il offre de donner la démission de son emploi.

Cette épître indigne Montbarrey. Cependant, n'ignorant pas qu'il est dans son tort, il se hâte de répondre au marquis, que des méchans ont sans doute dénaturé ses paroles, et qu'il n'a rien dit dont il pût s'offenser.

Le Tourneur, satisfait de cette réparation, montra la lettre du ministre à qui voulut la voir, et ce dernier fut forcé de supporter tranquillement une mystification qui servit de prélude à sa chuté.

Une des causes principales de sa disgrâce fut l'avidité insatiable de sa maîtresse, mademoiselle Renaud. Jamais il n'en fut de plus âpre à la curée : elle rançonnait les militaires de haut grade, les croix de Saint-Louis, les officiers à la retraite, les adjudicataires du matériel de la guerre; elle aurait enfin englouti à elle seule les revenus du ministère, si, pour cela, il ne lui eût fallu que la bonne volonté.

Je m'intéressais à Montbarrey, parce que je voyais avec plaisir un de mes serviteurs occuper un emploi de cette importance. Je crus donc devoir lui conseiller de sacrifier

mademoiselle Renaud à la vindicte publique : mais il cria à la calomnie, et jura que personne n'était plus désintéressé. Je citai des faits à l'appui de ce que j'avançais, et Montbarrey n'en persista pas moins à défendre l'innocence de sa Dulcinée. Je compris alors qu'il pouvait bien avoir sa part du bûtin que mademoiselle Renaud ne se faisait pas faute d'accaparer, et je lui citai, en riant, ce vers de Plaute, qu'il aurait dû prendre au sérieux :

Est etiam, ubi profecto damnum prodest facere quàm lucrum.

Cette Renaud, aussi impudente que jolie, affichait un luxe scandaleux. Mesdemoiselles Guimard et Raucourt n'y faisaient rien ; et je suis persuadé que pendant le ministère de Montbarrey elle dépensa plus de six cent mille livres par an. Le duc d'Ayen disait que sa maison ressemblait à une foire, par la variété et la richesse des ameublemens. Tout Paris en était indigné. Ses extravagances, qui vinrent aux oreilles de la reine, achevèrent de perdre Montbarrey dans son esprit. Je sus que Marie-Antoinette avait demandé à plusieurs officiers qui venaient la remercier des faveurs qu'ils croyaient lui devoir, combien ils avaient donné à mademoiselle Renaud.

Le Mentor faisait la sourde oreille, bien qu'il n'ignorât rien de ce qui se passait. Madame de Maurepas désirait que le prince de Montbarrey restât au ministère, et le complaisant mari ne pouvait, par déférence, s'opposer aux désirs de sa femme. Il se bornait à quelques persifflages sur le compte du protégé, et cherchait, sous-main, un

remplaçant, afin de ne point se trouver au dépourvu si la nécessité le forçait à le renvoyer. Le choix de M. de Maurepas tomba sur M. de Puységur, homme de mérite, militaire fort instruit et plein de cette probité méticuleuse qu'on rencontre si rarement à la cour. Il avait d'ailleurs servi avec distinction, et possédait l'estime et l'affection de l'armée.

Le comte de Maurepas en parla souvent au roi de manière à le prévenir en sa faveur, afin de préparer Sa Majesté à l'accepter au ministère de la guerre lorsque le moment serait venu de le proposer. Du reste, le Mentor avait à cette époque des embarras domestiques trop importans pour songer sérieusement à autre chose. Il s'agissait de consoler sa femme de la perte de son chat favori, qui avait péri, frappé de la main royale. La pauvre madame de Maurepas était désolée, et tout Versailles était en émoi de cet événement.

Je crois avoir dit que le chat de madame de Maurepas, qui connaissait tous les priviléges d'un favori, dédaignait quelquefois les hommages des grands appartemens pour aller en chercher, sur les gouttières du château, de plus humbles, mais de plus analogues à ses goûts. On sait aussi que la forge de Louis XVI était établie sous les toits; M. Minon, par une fantaisie d'enfant gâté, ou de chat gâté si l'on veut, avait justement choisi le lieu qu'il aurait dû respecter, pour y donner audience aux chats du voisinage. C'est là que sautant et gambadant ensemble, ils renversaient les outils, les ouvrages les plus précieux, les mieux finis, et causaient un dégât qu'un bon ouvrier

n'aurait pu tolérer, à plus forte raison un roi de France.

Louis XVI, qui ne connaissait peut-être pas l'importance de M. Minon, et qui, d'ailleurs, avait la vue basse, s'étant aperçu du désastre qui régnait dans son atelier, résolut de prendre une mesure de haute police contre ce conciliabule de chats. Il ne tarda pas à reconnaître le coupable, et ce fut le pauvre Minon qui supporta tout le poids de sa colère : atteint à la tête d'un coup de marteau, il alla expirer tragiquement sur le giron de la comtesse. A la vue de son favori maltraité de la sorte, la fureur de madame de Maurepas égala presque son chagrin, et avant de s'y livrer tout entière, elle voulut obtenir vengeance. Dès lors, recherches actives, grande rumeur dans le château. On apprend le nom du coupable, et la pauvre madame de Maurepas est prête à succomber à son désespoir, lorsqu'elle apprend que justement le meurtrier est inviolable.

Mais cette révélation ne l'apaise pas; elle veut aller trouver Sa Majesté, porter à ses pieds le cadavre du matou, lui reprocher son manque d'égards et sa cruauté. M. de Maurepas, effrayé d'un tel dessein, ne sait quels moyens employer pour en dissuader sa femme; car, s'il craint d'encourir son mécontentement, il a plus peur encore de perdre sa place. Appelant à son aide toute sa diplomatie, il imagine de réclamer le secours de madame Adélaïde. Celle-ci, remplie de bonne volonté, parvient, d'un côté, à calmer la douleur de madame de Maurepas, et, de l'autre, révéla au roi l'attentat involontaire qu'il avait commis, en l'engageant à le réparer par des excuses

auxquelles il se prête de fort bonne grâce. On voit donc qu'au milieu d'embarras aussi graves M. de Maurepas ne pouvait songer à la guerre d'Amérique et aux intérêts du prince de Montbarrey.

J'avais aussi mon lot d'inquiétudes. La manière peu obligeante dont Necker poursuivait ses plans de réforme me força à prendre le parti de réduire le nombre de mes serviteurs, et de congédier de fort braves gens dont je n'avais qu'à me louer. La mauvaise humeur que ces mesures me causèrent retomba sur le contrôleur-général. Je le persifflai dans des lettres-patentes que je dressai, sans être obligé de recourir à la plume de personne.

Dès que Necker en eut connaissance, sa vanité révoltée le porta à en parler au roi sur-le-champ. Il lui représenta la France comme perdue par suite de la liberté grande que je prenais à son égard. Sa Majesté, m'ayant mandé le même jour, voulut savoir ce qu'étaient ces lettres-patentes dont on lui faisait tant de bruit.

— En vérité, sire, répondis-je, elles ne sont autre chose que l'aveu humiliant de la position pénible dans laquelle M. Necker cherche à me placer. Or, comme je ne veux pas qu'il se mêle de mes affaires, j'ai pris d'avance le parti de les régler.

Louis XVI ayant insisté pour me faire changer la rédaction desdites lettres, je me fis un devoir de lui complaire. Je retirai en conséquence les exemplaires déjà délivrés, ce qui m'empêche aujourd'hui d'en insérer textuellement la copie dans mes Mémoires. Cet incident ne me raccommoda pas avec le financier, qui ne me

pardonna jamais ma plaisanterie : *inde iræ*. Il devint mon ennemi irréconciliable, ainsi que sa fille.

Tandis que je travaillais à sortir d'embarras, la reine continuait à mener joyeuse vie ; elle donnait aux plaisirs tout le temps qu'elle ne consacrait pas aux affaires. Le Mentor, qui voyait son crédit s'évanouir insensiblement, bien que le roi le soutînt encore, sentait qu'il ne pouvait lutter long-temps contre les ambitieux qui, placés derrière Marie-Antoinette, la faisaient agir à leur volonté. La raison lui conseillait une retraite honorable ; mais l'amour des grandeurs, qui ne s'éteint jamais chez les vieillards, le retenait à son poste.

M. de Maurepas ne pouvait se dissimuler cependant que le crédit de madame de Polignac était à son comble, et que l'attachement de la reine pour elle ne pouvait plus s'accroître ; de nouvelles preuves le confirmaient chaque jour aux courtisans. La comtesse Jules étant grosse cette année, Marie-Antoinette venait constamment la voir à Paris, où elle était à attendre le moment de ses couches. Je l'accompagnais ordinairement dans ses courses avec les comtesses de Provence et d'Artois, et madame Élisabeth, afin que nous fissions foule dans le salon de la favorite, ce qui me plaisait peu ; ma femme elle-même aurait mieux aimé rester chez elle que de venir grossir la cour de madame de Polignac.

Du moins cette dame, qui était alors toute-puissante sur l'esprit du comte d'Artois, aurait dû l'engager à se donner moins en spectacle, et à supprimer certains exercices incompatibles avec son rang. Par exemple, il s'était avisé,

avec plusieurs de ses affidés, d'apprendre à danser sur la corde. Il s'y adonna d'abord en secret, ne voulant pas faire rire à ses dépens par les chutes de l'apprentissage.

Ce fut la comtesse de Provence qui, instruite par sa sœur de cette fantaisie, m'en fit part. — Savez-vous, me dit-elle, que votre famille va ajouter à toutes ses gloires celle d'un nouveau genre de talent? Louis XIV dansait dans les ballets de la cour, le comte d'Artois veut s'élever au-dessus de Louis XIV en apprenant à danser sur la corde. Ces paroles m'auraient fait sourire si l'extravagance qu'elles me dénonçaient n'eût intéressé l'honneur de la famille. Je voulus nier que la chose fût vraie, mais on me prouva que j'avais tort; et lorsque je rencontrai mon frère le baladin, je lui adressai un compliment plus amer qu'ironique : il se moqua de moi; il prétendit que rien n'était plus favorable à la santé que cet exercice, et qu'il se portait à ravir depuis qu'il s'y livrait. Je n'eus plus qu'à gémir et à me taire. Cependant, quelque large que fût la conscience des courtisans, ils ne purent pousser l'adulation jusqu'à louer ce genre de mérite de manière à satisfaire leur idole. Pendant le voyage de Gibraltar, qui avait un but plus honorable, les leçons de Placide furent suspendues, et au retour on ne les reprit pas. Mon frère se repentit même par la suite de ce caprice singulier, et il traita avec une froideur marquée celui qui l'avait le plus engagé à s'y livrer.

Ma marotte, à moi, était de protéger les arts, d'encourager les sciences, et de rassembler autour de moi l'élite de la littérature. Je m'occupais aussi de l'étude de nos

lois anciennes, de nos constitutions et de notre histoire. Le roi, sans me laisser prendre aucune part aux affaires, me chargeait cependant de temps en temps de missions honorables. Le 16 juin 1780, je reçus celle de donner au nom du roi d'Espagne, en vertu d'une délégation expresse, le collier de la toison d'or à deux chevaliers de cet ordre qu'il lui avait plu de créer en France : c'était le marquis d'Ossun et le duc d'Ayen.

Depuis quelque temps madame la comtesse de Provence affectionnait beaucoup la comtesse de Balby, dame pour l'accompagner. Celle-ci joignait à autant d'esprit que de vivacité des manières remplies de grâce, auxquelles ne nuisait pas une figure charmante. J'avais moi-même de l'attachement pour cette dame, fille de la marquise de Caumont, gouvernante des enfans du comte d'Artois; j'aimais à causer avec elle, et, en la connaissant davantage, je finis par lui vouer une affection véritable.

La comtesse de Provence, entraînée sans doute aussi par ce penchant irrésistible qui attire vers certaines personnes, résolut de donner à madame de Balby la survivance de la charge de sa dame d'atour, occupée alors par la duchesse de Lespare. Cette mesure, qui nous plaisait à tous deux, aurait dû ne souffrir aucune difficulté, et cependant elle nous causa mille embarras.

Le tort de toutes les personnes attachées à la famille royale était de vouloir perpétuer leurs offices dans leur propre lignée, comme s'il y avait une légitimité héréditaire pour les places de cour aussi bien que pour la couronne. Madame de Lespare, en conséquence de ce principe, vou-

lait se faire remplacer par une dame de sa famille : aussi prit-elle avec humeur la prière que madame la comtesse de Provence daigna lui adresser d'accepter madame de Balby en survivance ; elle fit même à ce sujet de sottes plaisanteries, sur la complaisance de ma femme, et, bravant ses désirs, elle obligea celle-ci à lui laisser le choix d'obéir ou de se retirer. La duchesse, ne voulant pas céder, prit ce dernier parti, au grand regret de la comtesse de Provence, qui avait pour elle de l'affection.

Madame de Lespare donna donc sa démission, et la comtesse de Balby ayant pris sa place, prêta son serment, le 6 juillet, et fut présentée le 9, en qualité de dame d'atour de la comtesse de Provence, au roi et à la reine. L'accueil distingué que lui firent Leurs Majestés donna un démenti formel au mensonge qu'on avait répandu, en affirmant que Marie-Antoinette s'était opposée au choix de sa belle-sœur.

Madame de Balby, dès ce moment, forma notre société intime ; elle sut animer les formes un peu solennelles que la comtesse de Provence avait introduites dans notre intérieur, y répandre un charme infini, et obtenir enfin l'attachement sincère de sa maîtresse, qui le lui conserva toute sa vie. Cette nomination déplut encore aux Noailles, qui voulaient pour eux la charge de la comtesse. Je fus forcé de leur montrer de la fermeté, car ils auraient été trop loin. Au surplus leur règne commençait à se passer ; il durait depuis un siècle ; ainsi ils n'avaient point à se plaindre : il faut que chacun ait son tour.

Tandis que la comtesse de Provence se donnait une

dame d'atour, je recevais le vicomte de Lévis en survivance de son père, capitaine de mes gardes, et le chevalier de Gain de Montagnac à la charge de chambellan, dont le marquis d'Aros était le titulaire. Tous les deux me restèrent attachés, et je n'ai eu qu'à m'en louer.

Madame de Polignac accoucha cette année de son second fils, qui prit, en naissant, le titre de comte Jules de Polignac.

Cette naissance fut célébrée à l'instar de celle des princes de notre sang. On alla complimenter la mère, qui ne tarda pas à devenir duchesse héréditaire par la nomination de son mari au titre de duc. On aurait bien voulu obtenir la grâce tout entière et y joindre la pairie; mais on n'osa l'exiger, dans la crainte d'exciter le mécontentement de ceux qui avaient des droits antérieurs à cette faveur, et qui l'attendaient encore.

On me parla dans le temps d'un autre motif assez singulier, qui avait empêché d'accorder la pairie à M. de Polignac. M. de Coigny, qui n'était encore que duc héréditaire, et dont le crédit immense pouvait tout, suscita des obstacles aux Polignac pour les empêcher de passer avant lui; et lorsqu'il devint pair, il continua également, par jalousie ou par malice, à les tenir éloignés de cette dignité, si bien que la révolution survint sans qu'ils l'eussent obtenue.

CHAPITRE XIV.

Mort de l'impératrice Marie-Thérèse. — Joseph II. — Renvoi du prince de Montbarrey. — Deux syllabes semblables dans deux noms donnent un portefeuille. — Comédie de société à Trianon — Petitesse du duc de Fronsac. — La comtesse d'Artois. — Démêlé entre la comtesse de Provence et la reine. — Mot du comte d'Artois. — Détails d'intérieur. — Quels spectateurs on invite. — Séparation du duc et de la duchesse de Bourbon. — Suite de cette affaire. — Le comte d'Artois travaille contre M. Necker. — Le comte de Provence cause avec le roi.

Marie-Thérèse, grande dans le malheur, et justifiant le retour de la fortune par son beau caractère, a été jugée par la postérité comme par ses sujets. Cette reine, du nombre de celles qu'il est permis de classer parmi les grands hommes de l'histoire, mourut le 29 novembre 1780.

Marie-Antoinette, sa fille, éprouva une vive douleur de sa perte; elle mettait tout son orgueil dans l'impératrice, en faisait la confidente de tous ses secrets, et elle resta, jusqu'à sa mort, soumise au joug maternel. On crut donc devoir prendre de grands ménagemens pour annoncer cet événement à Marie-Antoinette. Le roi, qui, je crois, n'avait parlé de sa vie à l'abbé de Vermont, s'adressa à lui dans cette circonstance pour le charger de préparer la reine à la triste nouvelle qu'on ne pouvait lui

cacher. Marie-Antoinette se livra d'abord au plus violent chagrin ; nous crûmes devoir laisser exhaler la première explosion de son désespoir avant de lui offrir nos consolations.

Outre le grand deuil, dont le roi devait fixer la durée, il y en eut un provisoire, par égard pour la reine, que la famille royale alla visiter en grand manteau noir, ainsi que le roi, le 23 décembre. Toute la cour et les princes vinrent ensuite ; ce fut une cérémonie imposante ; Marie-Antoinette sut contraindre sa douleur, qui d'ailleurs commençait à se calmer.

Joseph II, déjà empereur d'Allemagne, succéda à sa mère Marie-Thérèse, et prit en main les rênes des États héréditaires de l'Autriche. Ce monarque grand homme manqué, voulant être original, lorsqu'il n'était que la pâle copie du roi de Prusse Frédéric II, passa sa vie à se créer une réputation dont il ne laissa aucune trace après lui. Demi-philosophe, opposé au clergé, il parvint à mécontenter tout le monde, et à faire révolter les Pays-Bas. Cherchant à acquérir de la gloire, plutôt par vanité que par un instinct héroïque, manquant de génie, il se traîna à la remorque du grand roi, son modèle, et de l'impératrice de Russie, qu'il persiffla, faute de pouvoir l'imiter. Ce prince n'aimait point la France, et lui aurait fait du mal s'il avait pu. Il mourut sur le trône sans postérité. Son nom se perdra dans la foule des princes qui se sont donné beaucoup de peine pour être quelque chose, et qui ont fini par n'être rien.

Cet événement n'empêcha pas les intrigues de suivre

leur cours. Les extravagances du prince de Montbarrey augmentaient chaque jour, et mademoiselle Renaud achevait de se déconsidérer par ses dilapidations. Déjà le ministre avait eu avec la reine une scène fort vive; cette princesse le traita avec une hauteur qui dut blesser cruellement son amour-propre. Il s'en plaignit amèrement, au lieu d'en profiter pour réformer sa conduite. Il pouvait encore se sauver en sacrifiant mademoiselle Renaud, et en mettant son portefeuille aux pieds de Marie-Antoinette; mais il ne pouvait renoncer à une liaison qui lui plaisait, et à des profits que son luxe désordonné rendait indispensables. On aurait pu lui appliquer cette maxime de Térence :

Nulla est tam facilis res quin difficilis sit
Quàm invitus facias.

« Il n'est pas de chose si facile, qui difficile ne devienne si vous la faites à contre-cœur. »

L'aveuglement de Montbarrey le perdit. Le baron de Bezenval, MM. de Vaudreuil et d'Adhémar, amis de M. de Ségur, ne cessaient de le recommander à la reine pour le placer au ministère de la guerre. Madame de Polignac s'ingéniait également pour lui de son côté. M. de Ségur se faisait d'ailleurs remarquer par mille qualités propres à remplir dignement l'emploi qu'on postulait en sa faveur. Un homme aussi bien étayé ne pouvait manquer d'arriver.

Sur ces entrefaites, la reine recommande un officier au

ministre de la guerre, et exige même sa nomination au poste qu'il sollicite. Montbarrey promet de se conformer aux ordres de sa souveraine; mais il arrive que mademoiselle Renaud a déjà vendu la place en question, et qu'elle refuse de rendre la somme qui lui en est advenue; de sorte que le protégé de la reine est supplanté par celui de la fille de joie.

Cette audace passait les bornes. Marie-Antoinette demande vengeance au roi, met sous ses yeux les dilapidations du ministre, et réclame avec chaleur son renvoi. Louis XVI n'oppose d'autre objection que l'embarras de trouver un successeur au prince de Montbarrey. Alors Marie-Antoinette saisit cette ouverture pour proposer le marquis de Ségur. J'ai déjà dit que le nom du comte de Puységur avait souvent retenti avec éloge à l'oreille du roi, par la bouche de M. de Maurepas; il crut dans le même son final retrouver le même homme. S. M., s'imaginant donc agir d'adresse en satisfaisant à la fois les deux personnes qui avaient sur lui le plus d'influence, promet à la reine le ministère de la guerre pour M. de Ségur.

M. de Maurepas vient à son tour: Louis XVI lui signifie le renvoi du prince de Montbarrey. Le vieux conseiller élude d'abord. Deux jours s'écoulent; mais le monarque revient à la charge: il faut céder. Montbarrey, dans son effroi, vient me trouver, me conjure de le soutenir. Je n'ai garde d'en rien faire, et lui conseille, au contraire, de s'exécuter de bonne grâce. Enfin, le 17 ou le 18 décembre 1780, il se décide à donner sa démission, et quitte

Versailles le cœur ulcéré contre tout le monde, tandis que lui seul avait causé sa disgrâce.

Le comte de Maurepas, certain de faire accepter M. de Puységur au roi, avait attendu au dernier moment pour lui en parler d'une manière positive.

La chose est conclue, répondit S. M., quand le Mentor lui fit enfin connaître son projet. La reine m'a sollicité en faveur de votre protégé, et M. de Ségur a ma parole pour le ministère de la guerre.

— Quoi, sire !.... le marquis de Ségur !

— Oui, et vous devez être satisfait. Ce gentilhomme est d'ailleurs estimé généralement, et je vous sais bon gré de me l'avoir proposé.

Le pauvre M. de Maurepas, stupéfait, ne trouva plus de paroles pour exprimer son étonnement; il se voyait pris dans ses propres filets; mais il sentit qu'il devait dissimuler, ne pouvant lutter contre la reine lorsque déjà la victoire était de son côté. Il remercia donc le roi, avec un sourire forcé, de *la faveur* qu'il lui accordait.

Je sais que dans quelques mémoires du temps on trouve sur la nomination de M. de Ségur des détails qui peuvent différer de mon récit; mais j'ai quelque droit de me croire plus exactement informé que M. de Bezenval et autres.

Le 26 décembre de cette année je fis les nominations suivantes dans l'ordre de Saint-Lazare : l'évêque de Bayonne, M. de La Feronnays, le comte de Maillé, le vicomte de Rochechouart, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel; et MM. de Saint-Chamans, de Roville et de Villèle.

La reine, au milieu de la douleur que lui causait la perte de sa mère, retrouvait tous ses embarras politiques; et ce fut pour se distraire des soucis de la grandeur, qu'elle se décida à organiser une comédie bourgeoise à l'instar de plusieurs sociétés de la cour; car c'est le titre qu'on donne à toutes celles où l'on entre sans payer à la porte. On choisit dans le plus grand secret la troupe de ce nouveau théâtre; les actrices furent la reine, madame Élisabeth, la comtesse d'Artois, mesdames Jules et Diane de Polignac, mesdames de Polastron, d'Andlaw, de Châlons et quelques autres. Les acteurs se composèrent d'Adhémar, de Vaudreuil, de Coigny, de Dillon, de Bezenval, et du comte d'Artois, qui, bien que peu habile, voulait toujours remplir les rôles les plus importans. Deux acteurs en titre, Clairval et d'Azincourt, étaient chargés de faire répéter la troupe royale; et Campan, le secrétaire des commandemens de la reine, fut nommé intendant du théâtre.

Croirait-on que le duc de Fronsac, premier gentilhomme de la chambre, s'avisa de disputer à Campan les fonctions dont il était investi? Détesté de tout le monde, on eût dit qu'il voulait multiplier malicieusement ses vengeances en tracassant chacun en particulier. Il se plaignit donc amèrement, dans cette circonstance, qu'on lui enlevait une partie des droits de sa charge, en donnant à un autre l'emploi d'intendant de la salle de spectacle du petit Trianon.

La reine, à laquelle il finit par s'adresser, rit de ses plaintes.

— Prétendez-vous, monsieur, lui dit-elle, en votre qualité du premier gentilhomme de la chambre, me tenir en tutelle lorsque je joue la comédie ?

— Ah ! madame, Dieu m'en garde !

— Alors, monsieur, vos priviléges doivent cesser dès qu'il me plaît de rentrer dans la vie privée. Lorsque je suis à mon petit Trianon, je vis en simple particulière, et l'étiquette de la cour doit donc rester à la porte, quitte pour elle à me ressaisir sur le seuil à mon retour.

Le duc, non content d'une pareille rebuffade, ne s'en tint pas là, et il s'attira par sa persistance des désagrémens qui le forcèrent enfin à se résigner.

La reine tenait beaucoup à enrôler dans sa troupe la comtesse de Provence ; mais je n'étais pas séduit par l'exemple de Louis XIV, qui avait figuré lui-même dans les ballets de sa cour, et je sus inspirer à la princesse ma femme tant de soin de sa dignité, qu'elle aurait craint de la compromettre, même en imitant la reine.

La comtesse d'Artois avait pris d'abord envers sa sœur l'engagement de ne point faire partie des acteurs ; mais, avec sa légèreté habituelle, elle se laissa bientôt gagner, et vint nous dire en riant qu'elle manquait à sa parole. Ma femme chercha vainement à la dissuader de son projet. La comtesse d'Artois, pour qui le plaisir était tout, nous donna de mauvaises excuses ; et en passant dans le camp de la reine, elle autorisa cette dernière à croire que sa sœur en ferait autant si on la pressait un peu. Un jour donc que j'étais à Brunoy je vis arriver Marie-Antoinette et le comte d'Artois, qui se mirent à prêcher à frais com-

muns leur belle-sœur; mais la comtesse de Provence résista avec fermeté à toutes leurs instances. La reine, piquée, lui dit enfin d'un ton hautain :

— Il me semble, madame, que vous pouvez sans scrupule vous livrer à un delassement auquel la reine de France ne dédaigne pas de prendre part.

— En effet, madame, répliqua vivement la comtesse, si une reine ne peut donner que de bons exemples, une princesse ne doit pas craindre de les suivre; mais permettez-moi, dans cette circonstance, de ne point imiter Votre Majesté.

Cette réponse fut suivie de quelques propos plus amers encore : on en vint jusqu'à discuter la prééminence des maisons de Lorraine et de Savoie, et Marie-Antoinette, emportée sans doute par le feu de la discussion, prétendit que sa maison ne le cédait même pas à celle de Bourbon.

Le comte d'Artois, qui jusque là n'avait rien dit, oubliant, pour défendre son nom, le rôle neutre qu'il s'était imposé, répliqua, à la remarque de la reine, en affecun ton enjoué :

— Jusqu'ici, madame, j'ai cru que vous parliez sérieusement; mais je vois maintenant que vous ne faisiez que plaisanter.

Cet à-propos déconcerta Marie-Antoinette au point qu'elle ne chercha pas davantage à prolonger l'entretien. Les deux belles-sœurs se boudèrent pendant quelque temps; mais nous parvînmes à les rapprocher, et les maisons de Lorraine et de Savoie se donnèrent l'accolade, grâce aux bons offices de celle de France.

Cette petite scène ne refroidit nullement la reine dans ses projets. On joua long-temps dans le désert, les portes fermées, et en présence seulement de quatre ou cinq membres de la famille royale et d'un nombre égal d'étrangers, car on craignait le qu'en dira-t-on. Mais comme on s'aguerrit en toutes choses, et qu'à tout comédien il faut un public, les femmes des princesses ne tardèrent pas à venir remplir les banquettes vides de la salle, ainsi que les gardes-du-corps, dont les Suisses firent le service, tandis qu'ils applaudissaient l'auguste troupe. La reine eut la bonté de dire à ces messieurs, à la première représentation où ils assistèrent, lorsque la pièce fut achevée, qu'elle aurait voulu se montrer meilleure actrice, afin de leur procurer plus d'agrément. On se figure aisément les bravos et l'enthousiasme qui succédèrent à de telles paroles.

Je gémissais de ces légèretés, qui ne convenaient point à notre situation; le roi tantôt les désapprouvait, tantôt y assistait en paraissant y prendre plaisir. Un soir qu'il se rappelait le coup de sifflet dont le comte d'Artois avait réjoui ses oreilles lorsqu'il était dauphin, il s'avisa de le payer en même monnaie, tandis qu'il s'escrimait sur la scène à remplir un rôle difficile. C'était sans doute une plaisanterie bien innocente; mais les courtisans ne perdirent pas l'occasion de la dénaturer. Le lendemain on répandit le bruit dans Versailles que le roi avait sifflé la reine, qui s'était évanouie de douleur et de confusion.

Il faut bien le dire, si cette infortunée princesse encourut la disgrâce du peuple, c'est à la haute noblesse

qu'elle le dut. L'envie inspira les premières médisances ; après les médisances vinrent les calomnies, qui attirèrent sur sa tête les adversités dans lesquelles le roi se trouva lui-même enveloppé.

La maison de Condé donna à cette époque un grand scandale au public, par la séparation du duc de Bourbon et de sa femme, qui fut amenée de longue main par des torts réciproques. Une paix plâtrée avait été conclue entre les deux époux, à la suite d'une querelle conjugale : on espérait qu'elle serait maintenue; mais la discorde ne tarda pas à se mettre de nouveau dans le ménage, et à amener une rupture éclatante.

Lors d'un voyage à Chantilly, le duc de Bourbon écrivit à la duchesse que son père et lui la dispensaient de venir les rejoindre : c'était s'exprimer d'une manière positive, et la conduite que le prince tint depuis ne confirma que trop ses intentions. Sur ces entrefaites, une actrice, mademoiselle Michelot, maîtresse avouée du duc de Bourbon, étant accouchée d'un enfant mâle, il le fit non seulement inscrire sur les registres de la paroisse comme son fils, mais engagea la princesse de Condé sa sœur à le tenir sur les fonts de baptême avec le prince de Soubise. On sut que mademoiselle de Condé avait été contrainte à se prêter à cet acte inconvenant.

C'était de la part du mari, mettre tous les torts de son côté. Il crut les atténuer en écrivant au roi une lettre justificative, dans laquelle il présentait la conduite de la princesse sous le jour le plus odieux.

Nous fûmes tous indignés de cette lettre. Louis XVI

ne cacha point au duc son mécontentement, lui représenta combien il était coupable, et s'efforça de le ramener à de meilleurs sentimens; mais la séparation n'en eut pas moins lieu. Le prince de Condé, qui se mêla de cette affaire, mit sous les yeux du monarque un mémoire où la conduite de la duchesse était dévoilée en termes si clairs, qu'il crut devoir autoriser le vœu du duc de Bourbon. Celui-ci rendit la dot de sa femme, montant à deux cent mille francs, malgré les plaintes du duc d'Orléans, qui aurait voulu s'opposer à cette rupture. Le prince fit en outre à la princesse une pension de vingt-cinq mille livres; elle conserva celle de cinquante mille livres à laquelle son extraction du sang royal lui donnait droit, et la reine lui en promit une autre du double de cette somme, prise sur des acquêts soldés au comptant.

Nous ne pûmes voir sans un vif chagrin un tel éclat dans la famille, qui ne devait offrir qu'union et bon exemple. Dès ce moment nous laissâmes à l'écart les princes de Condé, qui ne parurent à la cour que dans les grandes occasions. Cet éloignement se prolongea jusqu'au moment de la révolution, où la nécessité nous rapprocha sans que nous nous en aimassions peut-être davantage. Mademoiselle Michelot fut trompée dans les espérances que lui avait données la naissance de son fils, car il mourut peu de temps après.

La victoire que Necker avait remportée sur Sartines devait être de courte durée. Ce ministre, bouffi d'orgueil, voulant se rendre indispensable, crut parvenir en s'appuyant sur une vaine popularité. Afin d'arriver à ce but,

il publia, contre tout usage reçu, son fameux Compte rendu au roi, que les plaisans qualifièrent de *conte bleu,* parce qu'il était couvert d'un papier de cette couleur. C'était s'adresser au tribunal du public : jamais, jusqu'à ce moment, un contrôleur-général n'avait soumis à cette autorité le budget de l'État. Cette conduite, qui indigna toute la cour, charma le reste de la nation; elle occasiona un tumulte étourdissant. Les ennemis du financier, et il en avait encore plus que d'amis, le représentèrent comme un audacieux, coupable de lèse-majesté, et sollicitèrent contre lui une punition exemplaire. Mais, il faut l'avouer, c'étaient les amis qui auraient été les plus nombreux cette fois-ci; car la mesure avait obtenu une approbation à peu près générale. Les opposans furent donc forcés de remettre leur projet de vengeance à une autre occasion.

Le roi lui-même ne prit pas mal la manière d'agir du financier. Il répondit au comte d'Artois, qui l'excitait contre lui :

— C'est du moins la preuve qu'il ne me vole pas, et d'une indiscrétion on ne peut faire un crime.

Louis XVI cependant, contre son ordinaire, me consulta à ce sujet.

— Sire, répondis-je, l'action de M. Necker est sans doute en elle-même fort innocente; mais elle aura de funestes conséquences : elle accoutumera le public à discuter sur des choses qu'on devrait lui taire; et avec de bonnes intentions, je veux bien le croire, le contrôleur-général a porté un coup fatal à l'autorité du trône.

— C'est voir les choses bien en noir, dit le roi. Quant à moi, je trouve un avantage à cette mesure : la publicité de l'emploi du budget amènera nécessairement des réformes, et l'on pillera le trésor avec plus de retenue lorsqu'on saura que l'avidité a des yeux qui la surveillent.

— Pourquoi, sire, le laisser piller ?

— Pourquoi ?... Si vous étiez seulement un mois à ma place, vous ne me feriez pas cette question.

Hélas ! le roi avait raison.

CHAPITRE XV.

Compte rendu de Necker. — Tempête qu'il soulève. — Ses partisans à la cour. — Hommes et femmes. — Indécision de la reine. — Ses paroles sur le *conte bleu*. — Necker veut des choses impossibles. — Plaisanterie que sa vanité inspire au comte de Provence. — Elle augmente ses ennemis. — Détails des derniers jours de son premier ministère. — La reine le reçoit bien. — Le comte de Maurepas le persifle. — Necker part. — Comment il exhale sa colère. — Joie des courtisans. — Douleur du peuple. — M. Joly de Fleury contrôleur-général des finances. — Le duc de Chartres et le public. — Le marquis d'Argenson aubergiste et maître de poste. — Mesdames de Lordat et d'Ossun. — Naissance du dauphin. — Le baron de Breteuil quitte l'ambassade de Vienne. — Le comte de Grasse. — On calomnie son neveu. — Paroles dures que le roi adresse à celui-ci.

Je n'entrerai pas dans les détails du compte rendu par M. Necker : il l'avait rédigé tout à sa gloire. Il y montrait les abus qui existaient avant son entrée dans l'administration, ceux auxquels il avait remédié depuis, et les améliorations qu'il se proposait dans l'avenir. Cette grande œuvre, qui avait plutôt pour but le propre intérêt du financier que celui de l'Etat, ne put m'abuser, et ce que je dis au roi à cette occasion devint plus tard une vérité palpable. Le *compte rendu* provoqua une nuée de

brochures; il causa la première fermentation, dont les suites amenèrent la funeste convocation des états-généraux. Une lutte violente s'établit entre les financiers et les partisans du contrôleur-général : on y prit l'habitude de fronder les actes du pouvoir, et le mal fut irréparable.

La cour surtout se prononça contre le Genevois avec un acharnement que motivaient ses réformes. A cette faction se rallièrent ceux qui avaient des prétentions sur sa place : l'archevêque de Toulouse, Calonne, deux ou trois autres ambitieux, puis tous les grands-officiers de la maison du roi, les amis de Taboureau, de Sartines, et les princes du sang, en un mot, tous ceux que le soin de leur défense personnelle rattachait à une cause commune.

Necker cependant n'était pas abandonné à ses propres forces; il avait pour lui les encyclopédistes, les partisans des idées nouvelles, et quelques hommes de la cour auxquels il promettait des emplois, ou qui s'étaient laissé séduire par la prétendue sincérité de ses calculs. A la tête de ceux-ci était le duc de Choiseul, qui ne pouvait renoncer à l'espoir de reconquérir sa première influence; puis le duc du Châtelet, qui aspirait au portefeuille de la guerre; le prince de Beauvau, qui mourait d'envie d'entrer au conseil; le comte de Tessé, par dépit contre les Polignac; tous les Noailles, en vertu des passedroits dont ils prétendaient être victimes; et enfin les Rohan, qui, connaissant leur fausse position, s'attachaient à tout pour l'améliorer.

Nombre de femmes se déclaraient aussi en faveur du Genevois : la princesse de Beauvau, par exemple, dont il

feignait d'admirer les vues étendues; madame de Montesson, qui faisait avec lui le bel esprit; madame d'Henin, par ennui du repos; madame de Grammont, par intérêt pour son frère; mesdames de Blot, de Simiane, de Coigny, de Tessé, et une foule d'autres qui voulaient faire parler d'elles à quelque prix que ce fût. Tous ces auxiliaires composaient une faction redoutable, qui contre-balançait l'influence de la faction contraire.

La reine flottait entre les deux; une sorte d'antipathie l'éloignait de Necker; c'était cet instinct de femme aimable qui repousse un pédant, cet instinct de reine qui repousse un roturier arrogant. L'ironie était sa figure habituelle quand elle parlait du Genevois; elle aimait à tourner en ridicule sa morgue de banquier, son froid rigorisme de docteur calviniste, le pédantisme de sa femme, au moins égal au sien, et les prétentions de sa fille, qui perçaient déjà malgré son extrême jeunesse. D'une autre part, Marie-Antoinette craignait de déplaire au roi en se prononçant trop ouvertemeut contre Necker, et d'augmenter par sa chute la prépondérance du comte de Maurepas, qu'elle redoutait encore plus que le financier. Cette indécision causait les oscillations de sa conduite, qui tantôt l'amenaient dans le camp ennemi, et tantôt l'en éloignaient. Les partisans de Necker firent grand bruit d'un propos que la reine tint au sujet du compte rendu. Des courtisans le lisaient à Marly, dans le grand salon, au moment où S. M. y entrait. On s'empresse de faire disparaître la brochure, mais pas assez vite cependant pour que le mouvement lui échappât. Marie-Antoinette de-

mande ce qu'on cache. On le lui explique en s'excusant.

— Ne vous gênez pas, messieurs, répondit la reine; je trouve naturel qu'on lise cet ouvrage. Il vient d'un homme zélé pour le service du roi, et qui veut le bien de la nation.

Cette approbation aurait dû défendre victorieusement le contrôleur-général contre toute attaque; mais les paroles de la reine étaient sans poids, car elle n'avait alors d'autre volonté que celle qu'on lui suggérait par l'intermédiaire de madame de Polignac; et cela était si vrai, que peu de temps après des bruits se répandirent sur la chute prochaine de Necker, et ils devinrent si publics, qu'il crut devoir donner sa démission. Voici ce qui eut lieu à ce sujet.

J'ai dit que le Genevois, persuadé qu'on ne pouvait se passer de lui, suivait, sans jamais s'en écarter, la ligne qu'il s'était tracée. Nul obstacle ne l'arrêtait : il se roidissait contre eux, car plier était pour lui chose impossible. Cependant, étourdi des récriminations et des calomnies dont il était l'objet, Necker se figura que le moyen d'écraser ses ennemis ou de les réduire au silence était de frapper un grand coup, et de se placer à une telle hauteur qu'ils ne pussent plus l'atteindre. Il présenta en conséquence une note au roi, dans laquelle il lui demandait l'entrée au conseil, sa présence, disait-il, y étant indispensable pour y défendre ses plans de finances. Il exposait, en outre, à S. M. la nécessité de prendre des mesures de rigueur pour soumettre la résistance des parlemens, pour punir plusieurs intendans qui osaient lui tenir tête,

et entre autres celui de Moulins, le sieur Gueau de Reverseaux; puis le besoin de convoquer un lit de justice, afin de faire enregistrer son édit de création des administrations provinciales; et enfin il concluait en demandant *une récompense honorifique*, dont l'éclat pût prouver à tous la satisfaction sans bornes de S. M. Necker avait fait dire de vive voix qu'à défaut du cordon bleu, que sa qualité de protestant ne lui permettait pas de recevoir, il *se contenterait d'un brevet de duc*.

Je dois convenir, dût l'aveu retomber sur moi, que, de toutes ses demandes, la dernière fut la seule qui m'indigna contre lui. Le roi trouvait naturel que le contrôleur-général vînt au conseil proposer et soutenir ses opérations, et que le nouveau système fût essayé au moins dans quelques provinces; mais, avec toute sa bonhomie, il ne put concevoir qu'un homme sans naissanee osât prétendre à la plus haute dignité de l'État. Cette prétention du Genevois devint aussi pour nous et pour la reine une source presque intarissable de réflexions amusantes. M. le *duc Necker, chevalier de l'ordre*, prêtait à d'excellentes plaisanteries, ainsi que *mademoiselle Culchaut*, femme du financier, siégeant sur le tabouret, au milieu de tout ce que la cour avait de plus illustre!!!

La duchesse de Polignac, peu flattée d'une pareille compagnie, et la comtesse de Maurepas, qui désirait ardemment le tabouret depuis sept ans sans avoir osé le demander, excitèrent, l'une la reine, et l'autre son mari, contre le contrôleur-général. Le comte d'Artois s'en mêla aussi. J'avoue que je dis mon mot, ne prévoyant pas

certes, ce que la nécessité me ferait faire par la suite. Ce concours d'opinions décida le roi, non à accorder la *récompense honorifique*, mais à accepter la démission offerte en cas de refus.

La note du financier avait été remise le mardi 15 mai; il dit en même temps au roi qu'il n'avait aucun travail à lui soumettre, et que pour en entreprendre de nouveaux il attendrait sa réponse. Louis XVI prit le mémoire, sans prononcer un mot, et le mit dans sa poche. Necker eut le lendemain 16 une lueur d'espoir : il lui revint que le roi ne répugnait point à le faire entrer au conseil; mais le 17 cette nouvelle ne se confirma pas. Il patienta encore le jeudi 18; et le 19, lorsqu'il arriva à Marly pour le conseil du vendredi, il apprit que le roi était parti pour la chasse. Surpris de n'en avoir pas été prévenu, il alla trouver le comte de Maurepas, qui ne put le recevoir, attendu une forte attaque de goutte. C'était un prétexte du Mentor, qui ne voulait pas donner audience au financier, afin d'éviter toute interpellation à laquelle il ne lui aurait pas convenu de répondre.

Ce refus de le recevoir dans ce moment parut de mauvais augure à Necker, qui commença à craindre d'avoir poussé trop loin l'exigence, et se rappela le proverbe : *Qui trop embrasse mal étreint.* Ne sachant de quel bois faire flèche, il se rendit à l'appartement de la reine, incertain encore d'être reçu. Marie-Antoinette l'accueillit avec sa bienveillance ordinaire. Encouragé par cet accueil, Necker ne balança point à se plaindre de l'incertitude dans laquelle on le laissait, incertitude qui nuisait,

dit-il, aux affaires de l'État; il ajouta que si ses services n'étaient plus nécessaires, il valait mieux l'en instruire sur-le-champ.

La reine, ayant la délicatesse de ne pas vouloir donner de sa bouche une nouvelle désagréable, se tint sur la défensive, prétendit ne rien savoir, et affirma que le roi ne tardait tant à envoyer sa réponse au contrôleur-général qu'afin de la mieux méditer. S. M. conclut en priant M. Necker de revenir le lendemain, et de s'adresser à M. de Maurepas.

La reine nous conta le soir combien elle avait souffert de laisser Necker dans cette incertitude. Il lui avait paru très abattu, son orgueil même semblait l'avoir abandonné. En effet, le philosophe supporta sa chute avec assez peu de philosophie.

Il y avait déjà des parties liées pour lui chercher un remplaçant : la reine et le comte d'Artois soutenaient M. de Calonne, que M. de Maurepas repoussait de tout son crédit. La duchesse de Polignac et l'abbé de Vermont poussaient l'archevêque de Toulouse, dont le roi ne voulait pas encore. Il y aurait eu de la maladresse à vouloir forcer la volonté de Louis XVI au moment où il sacrifiait un homme dont il croyait les services nécessaires. Il fallut donc pour cette fois laisser la nomination du nouveau contrôleur-général au choix absolu de M. de Maurepas.

Le samedi 20 mai, Necker se rendit chez le comte de Maurepas, qui, de la manière la plus polie, lui communiqua la résolution du roi. Il lui dit que S. M. était re-

connaissante du bon ordre qu'il avait mis dans les finances, qu'elle comptait lui en donner des preuves avant peu; mais qu'en attendant il devait sortir de l'hôtel du ministère, et se retirer à sa campagne de Saint-Ouen, afin d'y rétablir sa santé, dérangée par un travail excessif.

M. de Maurepas aurait pu continuer long-temps ce discours mêlé de vérité et de persifflage, sans que Necker songeât à l'interrompre. Il était atterré par le renversement subit de ses espérances, et par l'idée de rentrer dans la classe privée sans aucun avantage honorifique; il se voyait joué par un vieux courtisan auquel il s'estimait si supérieur, et abandonné du roi au moment où il se croyait sûr de tout en obtenir : c'était assez pour l'étourdir. Il chercha en vain à déguiser le combat que l'amour-propre offensé et la sagesse se livraient dans son ame; M. de Maurepas y lut tout ce qui s'y passait.

L'ex-contrôleur-général balbutia quelques mots sans suite, et prit congé du Mentor pour aller faire part de sa mésaventure au maréchal de Castries, l'un de ses admirateurs. C'est alors que sa colère, n'étant plus contenue, s'exhala avec violence. M. de Castries me rapporta plus tard ces paroles, que M. Necker laissa échapper dans cette occasion :

— On me chasse, dit-il avec amertume, mais ce ne sera pas pour long-temps : on sera forcé de me rappeler; et si je reviens, je disposerai les affaires de manière qu'on ne puisse plus me renvoyer si la fantaisie en reprend.

Grande fut la joie qu'on ressentit à la cour, en apprenant que le financier intraitable ne pourrait plus rogner les ongles à personne. Il y eut partout fêtes et réjouissances; on eût dit une famille d'héritiers dissipateurs au moment d'écrire les billets d'enterrement d'un collatéral avare. Moi-même je ne cachai pas mon contentement; le comte d'Artois était aux anges; le roi seul semblait morne et abattu. Il avait cédé à un mouvement irréfléchi en renvoyant Necker, et il se demandait maintenant si les choses iraient mieux après son départ. Le temps seul pouvait résoudre cette question.

Mais si Versailles était satisfait, ma franchise de prince et d'historien me force de dire que la disgrâce du Genevois causa dans Paris un murmure universel; que ses admirateurs jetèrent feu et flamme contre nous, et que les regrets et les louanges qui le suivirent dans sa retraite nous firent une blessure cruelle, difficile à cicatriser. Necker reçut à Saint-Ouen des hommages que nul prince de la famille royale n'avait jamais obtenus. En un mot, l'opinion publique de tout le royaume se prononça pour le vaincu contre les vainqueurs, ce qui rendait vaine notre victoire.

Cet enivrement de la multitude chagrina beaucoup le roi; la reine en éprouva un mortel dépit, et les Polignac furent outrés. Ils auraient voulu que la Bastille fût assez grande pour y renfermer tous les coupables.

Malheureusement, ainsi qu'il arrive souvent dans ces occasions, on mit à la place de Necker un homme qui n'entendait rien à la direction des finances, Joly de Fleury,

dont le nom est si peu illustre, que tous les biographes l'ont oublié dans leurs compilations. Le comte de Maurepas alla le déterrer au milieu de toutes les nullités de sa connaissance : du reste il était doux, poli, obligeant; mais ce n'était point assez pour diriger les finances embarrassées d'un grand royaume. Il plut d'abord aux courtisans, parce qu'on le prit pour le soliveau de la fable. M. Joly de Fleury resta au contrôle tant que vécut son protecteur; mais dès qu'il ne fut plus appuyé il tomba sans bruit et rentra dans l'obscurité, où il porta du moins une conduite exempte de reproches.

Ce fut à cette époque que commencèrent les démêlés qui s'élevèrent entre le duc de Chartres et les propriétaires des maisons limitrophes du Palais-Royal. Il avait déjà adopté le plan de reconstruire cet édifice, qui n'est pas encore achevé; mais le public, se voyant privé d'une charmante promenade, se joignit aux propriétaires mécontens, adopta leur cause contre le prince, et de là jaillit une foule de caricatures et de pamphlets qui ridiculisèrent le duc de Chartres. Il était cependant dans son droit; mais ce n'est point assez d'avoir raison lorsqu'on occupe un rang élevé, il faut encore avoir l'adresse de ne rien faire qui puisse heurter la multitude. Un prince spéculateur ne saurait jamais être populaire; convertir un palais en boutiques, est surtout un genre de spéculation peu digne d'une Altesse Sérénissime; c'est déroger, et mériter de changer son blason contre une enseigne.

Parmi ceux qui s'élevèrent contre le duc de Chartres, on lui signala le marquis d'Argenson. Voulant se venger,

le prince trouva le moyen d'informer le roi que ce gentilhomme, possesseur d'une immense fortune, faisait encore le commerce de chevaux, et tenait pour son compte, sous le nom d'un autre, l'auberge de la poste de sa terre des Ormes. Louis XVI reprocha au marquis d'Argenson, lorsqu'il vint lui faire sa cour, de se livrer par avarice à un métier indigne de son nom. Cette maison, qui était considérablement déchue de son ancienne faveur, en conserva rancune à la famille royale; aussi, pendant la révolution, elle lui fut constamment opposée. J'en dirai autant du marquis de Chauvelin, lui qui nous devait tant, et dont l'ingratitude fut si flagrante! Quant à M. de La Fayette, je n'ai aucun reproche à lui faire; il n'a jamais dévié dans sa conduite, et resta toujours le même, depuis la guerre de l'Amérique, où il alla chercher la gloire en contrebande. Mon malheureux frère, dans les derniers temps de sa vie, lui a rendu pleinement justice. Je révélerai plus tard à ce sujet des faits qu'on ne connaît qu'imparfaitement.

Madame de Balby amena chez la comtesse de Provence la marquise de Lordat, sa sœur, qui venait d'être présentée. Nous la trouvâmes froide, réservée, et aussi peu avenante que sa sœur était aimable et gracieuse. Du reste, elle possédait des vertus plus essentielles, et fut attachée à madame Élisabeth en qualité de dame pour accompagner. Le mari de la marquise était le chef d'une des plus illustres maisons du Midi, et de plus, baron des états de Languedoc, ce qui équivalait, dans cette contrée, à la pairie.

La reine changea de dame d'atour ; la mauvaise santé de la duchesse de Maillé l'empêchait de bien faire son service ; elle se décida à donner sa démission. Marie-Antoinette l'accepta avec regret, car madame de Maillé était une femme d'un esprit supérieur. Sa remplaçante, la comtesse d'Ossun, avait une réputation intacte, savait soutenir son rang sans arrogance ; et si elle ne gagnait pas tous les cœurs, elle commandait du moins l'estime générale. Aussi ce choix reçut l'approbation de toute la cour, ce qui se voyait rarement.

La reine avançait dans sa seconde grossesse. On nous apprit cette nouvelle, comme si c'en était une pour nous, qui le savions déjà depuis long-temps. Je ne pus m'empêcher de le dire au roi quand il me fit part de son espoir d'être bientôt père. Louis XVI s'excusa de manière à me prouver que le tort ne venait pas de lui. Je ne dirai point que je vis avec plaisir cette augmentation dans la famille royale ; mais je fus surtout piqué de l'air curieux avec lequel chaque courtisan épiait le mécontentement qu'il me supposait, dans mes regards, dans mes moindres gestes. La reine ne me déguisa point sa joie, ainsi qu'à la comtesse de Provence. Ce fut une petite vengeance sans doute qu'elle voulut exercer sur ma femme, parce qu'elle avait refusé de jouer la comédie.

L'allégresse de la France fut unanime en apprenant que Marie-Antoinette donnerait peut-être un héritier à l'État.

Marie-Antoinette, à partir de cette époque, augmenta le nombre de ses serviteurs, qui, placés autour du roi,

accrurent aussi l'influence qu'elle avait déjà sur son mari. Le baron de Breteuil, ambassadeur à Vienne, et que ma belle-sœur protégeait envers et contre tous, se trouvant à Paris cette année, par congé, fut nommé conseiller d'État d'épée au conseil des parties, et y prit séance le 18 juin. C'était travailler de longue main à le faire un jour ministre. Le baron, qui était tout dévoué à la reine, devait cependant lui faire commettre une grande faute. Moi-même j'étais destiné à le rencontrer sur ma route, pendant l'émigration, car il osa alors lutter de pouvoir avec moi.

Les armées navales continuaient leurs évolutions; le comte de Grasse, qui commandait l'une de nos flottes, s'empara de Tabago; son neveu vint en France présenter à Louis XVI les étendards pris dans cette circonstance. Une distraction malheureuse amena un mot que je voudrais passer sous silence, s'il n'était pas si connu; mais j'espère en atténuer la rudesse en rapportant ce qui le précéda.

La cour est le lieu où l'on suit peut-être le moins le précepte sacré de l'Évangile qui ordonne d'aimer son prochain comme soi-même; on ne cesse d'y médire les uns contre les autres, et l'on dirait que de se nuire réciproquement est un besoin pour les courtisans. C'est par suite de ce principe qu'un des parens du comte de Grasse, qui avait encouru la haine ou la jalousie de quelques uns de ces émissaires de la calomnie, fut noirci dans l'esprit du roi, à tel point que mon frère, prévenu contre lui, le détestait sans le connaître. Sur ces entrefaites le vice-

amiral envoie à la cour de France son neveu, chargé des dépouilles glorieuses de Tabago. On l'annonce au roi; M. de Castries, croyant bien faire, parle des liens de parenté qui l'unissent au comte de Grasse. Louis XVI se méprend de nom, et se figure voir en ce jeune officier, le fils du parent du vice-amiral, dont on lui a fait des rapports si désavantageux; il se décide à le recevoir en conséquence. En effet, à l'instant où les drapeaux conquis par les armes françaises sont mis sous les yeux du roi, au lieu de répondre par un mot obligeant au compliment que lui fait l'envoyé du comte de Grasse, Sa Majesté dit, d'un ton de mépris et en jetant un coup-d'œil sur les étendards :

— Quels chiffons m'apportez-vous là?

Il est facile de concevoir la stupéfaction du marin et la surprise des assistans à cette réponse foudroyante; moi-même j'en fus confondu. Néanmoins, pensant qu'il y avait là quelque dessous de carte, je fus aux informations, et j'appris ce que je viens de raconter.

CHAPITRE XVI.

Détails nouveaux sur la naissance du dauphin. — Joie du roi. — Son entretien avec le comte de Provence. — La reine et la princesse de Guéméné. — Lettre mystérieuse. — Ce qu'elle contenait. — Singulière réflexion qu'elle inspire au comte de Provence. — Comment elle disparait. — Le roi à Paris. — Ce qu'il dit au comte d'Artois. — Funeste présage. — Madame Poitrine, nourrice du dauphin. — Mot profond du comte d'Artois au duc d'Angoulême. — Le Mentor tombe en enfance. — Regrets du roi. — Funérailles du comte de Maurepas. — Position de la reine. — Comment le roi était trompé. — Le comte de Vergennes aspire à remplacer le défunt. — Madame Victoire parle pour M. de Machault. — Madame Adélaïde soutient le cardinal de Bernis. — Le comte de Provence empêche le roi de l'accepter.

Les embarras des finances ne diminuaient point; le renvoi de Necker, loin de produire aucun bien, ajoutait encore aux charges du trésor; car le crédit avait disparu avec la confiance publique, que le Genevois avait su gagner. Son successeur ne trouvait nul moyen de remédier au mal, qui allait par conséquent toujours en croissant. Cependant on se créait encore des chimères, et le réveil ne devait en être que plus terrible. Quant à moi j'avais le malheur de ne pas m'abuser.

Le moment des couches de la reine, qui approchait, allait encore occasioner de nouvelles dépenses, en

raison de la joie qui éclaterait si elle donnait un dauphin à la France. Le 22 octobre 1781, Marie-Antoinette commença à ressentir les premières douleurs de l'enfantement vers neuf heures du matin, et l'on convoqua aussitôt toute la famille royale. Je sortis de mon appartement, très déterminé à concentrer en moi tout ce que j'éprouverais à la naissance de l'enfant, quel que fût son sexe. Cela n'empêcha pas qu'on ne signalât, à Versailles comme à Paris, l'altération qui s'était montrée sur mes traits lorsqu'on avait annoncé que la France avait un dauphin.

Le prince de Condé n'assista pas à la naissance du fils de Louis XVI; il était absent de chez lui, et n'arriva au château qu'après l'événement. Marie-Antoinette fut heureusement délivrée à une heure vingt-trois minutes de l'après-midi.

On présenta aussitôt le nouveau prince à M. de Miromesnil, garde-des-sceaux, afin qu'il constatât le sexe. Pendant cette cérémonie chacun se taisait, retenait son haleine, dans l'attente de ce qui allait être proclamé. L'anxiété du roi et de la reine était au comble; j'avoue que mon cœur battait avec violence, et je crois que le comte d'Artois n'était pas moins ému. Il s'agissait d'entendre décider une question qui pouvait avoir une grande influence sur nos destinées à tous. Tout à coup le visage du garde-des-sceaux s'épanouit; il jette un coup-d'œil triomphant sur le roi, qui épiait ses moindres gestes; le visage de Louis XVI rayonne à son tour, et je compris ce qu'il en était. Dès lors j'adaptai l'expression de mes traits à la circonstance; le comte d'Artois,

auquel je communiquai mes soupçons, tressaillit involontairement.

La reine seule était encore dans les angoisses de l'incertitude. Le roi consulta à voix basse l'accoucheur, qui lui répondit avec sa brusquerie ordinaire :

— Sire, la joie ne tue pas.

Cette assurance ayant encouragé Louis XVI, il s'approcha de la reine et lui dit :

— Madame, vous avez comblé mes vœux et ceux de la France : vous êtes mère d'un dauphin.

Vermont avait raison, on ne meurt pas de joie. Marie-Antoinette sut à peine son bonheur, qu'oubliant ses souffrances elle se fit apporter son fils, et, le visage baigné de larmes, elle le baisa à plusieurs reprises avec autant d'orgueil que d'amour.

Le roi était ivre de joie. Il allait d'une salle dans l'autre, parlait à tous ceux qui étaient là, et aurait voulu épancher son allégresse dans le sein du monde entier.

— Mes frères, dit-il en se tournant vers nous, j'espère que, comme frères et comme princes, vous êtes aussi heureux que moi de l'accroissement de la famille.

Il y a quelque chose de si communicatif dans l'expression du bonheur, que je pus répondre sincèrement à Sa Majesté que je partageais en effet le sien, et mes larmes l'attestèrent.

Le comte d'Artois donna aussi quelques marques d'attendrissement. Alors le roi, nous serrant dans ses bras, nous dit avec une bonté touchante :

— Croyez que je saurai reconnaître à l'avenir tant de désintéressement.

Le dauphin fut baptisé le même jour. J'eus l'honneur de le tenir sur les fonts de baptême. Il reçut les prénoms de Louis-Joseph-Xavier-François.

La reine dit à la princesse de Guéméné, en lui remettant son fils :

— Je n'ai pas besoin, madame, de vous recommander ce précieux dépôt, qui intéresse tout le royaume : il ne saurait être confié en meilleures mains ; mais je puis du moins alléger vos soins, en partageant avec vous ceux que vous donnez à l'éducation de ma fille.

Ces paroles résonnèrent mal à l'oreille de madame de Guéméné, qui comprit que Marie-Antoinette désirait confier l'enfance de la princesse à une autre, sous prétexte de s'en charger elle-même. En effet, la reine n'ignorait pas combien la gouvernante des enfans de France était peu propre aux fonctions importantes qu'elle remplissait. Madame de Guéméné, légère, étourdie, sans instruction, sans considération personnelle, devait uniquement celle dont elle jouissait à son nom et à sa charge. Elle n'avait aucune des qualités qui distinguaient la comtesse de Marsan, et devait bientôt achever de se perdre par sa faute et celle de son mari.

Le même soir, je trouvai sur ma table de nuit une lettre soigneusement recouverte d'une double enveloppe, et qui portait l'adresse suivante :

Pour MONSIEUR *seul*.

Je m'informai de la manière dont elle m'était parvenue,

et toutes les personnes de mon service déclarèrent n'en avoir nulle connaissance. Je fis signe à d'Avaray, qui était près de moi, de briser la première enveloppe; la seconde présenta la même inscription. Ma curiosité augmentant, je voulus rompre moi-même celle-ci; et, par un pressentiment singulier, je me tournai du côté de mon lit, afin qu'aucun de ceux qui étaient présens ne pût voir l'intérieur du paquet. En l'ouvrant j'aperçus une feuille de papier noir écrite en encre blanche...... Une émotion indéfinissable s'empara de moi; cependant je me maîtrisai; puis, remettant la feuille dans l'enveloppe, je me mis au lit et congédiai mes gens.

Dès que je fus seul, cédant à mon impatience, j'ouvris la lettre mystérieuse, et, à la clarté de ma lampe de nuit, je lus ce qui suit :

« Console-toi : je viens de tirer l'horoscope du nou-
« veau-né, il ne t'enlèvera pas la couronne; il cessera de
« vivre lorsque son père cessera de régner. Un autre que
« toi, cependant, succédera à Louis XVI, mais tu ne seras
« pas moins roi de France un jour. Malheur à celui qui te
« remplacera!... Félicite-toi d'être sans postérité, l'exis-
« tence de tes fils serait menacée de trop grands maux;
« car ta famille boira jusqu'à la lie ce que la coupe du
« Destin renferme de plus amer.

« Adieu! tremble pour ta vie, si tu cherches à me
« connaître! Je suis... *La Mort!!!* »

Confondu, et, le dirai-je? effrayé à la lecture d'un tel

écrit, je ne songeai plus à dormir, et me mis à réfléchir sur ce que je devais faire. Fallait-il garder le silence ou tout confier à M. de Maurepas ou au lieutenant de police? Les menaces du billet ne m'intimidaient point; je savais qu'elles ne pouvaient m'atteindre.. Mais j'étais inquiet malgré moi des sinistres prédictions qui m'étaient faites avec tant d'audace. Je craignis aussi que cet avertissement mystérieux ne fût une embûche de mes ennemis, afin de me placer dans une position difficile. Fatigué, ne pouvant dormir, je me levai sans bruit, et j'écrivis une copie de la lettre, afin de la conserver, dans le cas où je serais forcé de me dessaisir de l'original; et comme elle était courte, j'eus bientôt terminé cette tâche.

Mais, en fixant mes yeux sur les caractères en encre blanche, je m'aperçus qu'ils avaient une sorte de mouvement, comme s'ils eussent bouillonné. Toute mon attention se porta sur cet incident, et la vacillation augmentant, je les vis bientôt disparaître. Je dus reconnaître dans ce phénomène une préparation chimique par laquelle les caractères mystérieux devaient être absorbés au bout d'un certain temps. J'assistai avec intérêt à cette épreuve curieuse : les mots pâlirent d'abord, puis tournèrent sur le jaune, et enfin s'effacèrent par degré, ne laissant plus que des taches sur le papier. La sage précaution de l'auteur de cette œuvre des ténèbres me causa un mortel dépit : plus de preuves contre lui, dès que le corps du délit avait disparu ! La chose alla même plus loin ; car le lendemain matin le papier se trouva rongé, criblé de trous, et dans un état de détérioration qui attestait l'action d'une li-

queur corrosive, qui, quelque temps suspendue, avait ensuite repris toute sa force.

Cette sorte de prodige me décida à taire ce fait. Je reconnus que l'auteur de la lettre, s'il avait voulu me mystifier, n'avait du moins pas eu l'intention de me nuire; car ses précautions prouvaient la crainte d'être lui-même compromis. J'imitai sa prudence, je me tus sur cette épître curieuse, et jamais je n'en ai parlé que, dans l'émigration, au seul d'Avaray.

Je me levai le lendemain, très fatigué de la nuit que j'avais passée, et pendant plusieurs jours j'interrogeai les physionomies de tous ceux qui m'approchèrent, afin de découvrir le coupable; mais il ne se montra nulle part.

Le 29, j'accompagnai le roi à Paris. Sa Majesté alla y rendre grâce à Dieu de la naissance du dauphin. J'étais dans le fond de la voiture, à la gauche de Louis XVI, le comte d'Artois et le duc d'Orléans occupaient le devant, le duc de Chartres et le prince de Condé étaient en védette aux portières. Nous fûmes accueillis avec un enthousiasme et des acclamations auxquels nous n'étions plus accoutumés; mon nom fut prononcé par quelques bouches, mais aucune ne s'ouvrit pour nommer le comte d'Artois. Le roi en ayant fait la remarque au prince, il répondit avec humeur :

— C'est que le peuple est plus habitué à me voir que Votre Majesté. Il paraît que le moyen de faire apprécier ses faveurs est de s'en montrer avare.

— Il est certain, du moins, répondit le monarque,

que pour se faire désirer il ne faut pas trop prodiguer sa présence.

— En vérité, sire, je préfère un plaisir de tous les jours à une satisfaction d'orgueil dont on ne jouit que deux ou trois fois l'an.

Les harangues vinrent interrompre cet entretien, qui n'avait été que trop loin. L'archevêque de Paris fournit dans cette occasion sa dernière pièce d'éloquence; car il mourut le mois de décembre suivant. Une foule de fêtes brillantes furent données à Paris et dans le reste du royaume. Nous eûmes à Versailles la procession des corps de métiers; mais une chose qui semblait d'un triste présage, ce fut de voir parmi leurs rangs les fossoyeurs avec les instrumens de leur lugubre profession. On eut le temps néanmoins de les empêcher de défiler devant la reine.

La nourrice du dauphin, madame Poitrine, était une paysanne vigoureuse et intelligente, qui s'était donné tant de mouvement, qu'elle l'avait emporté sur de nombreuses concurrentes, beaucoup mieux protégées. Il est vrai que son air de santé avait été pour elle la meilleure des recommandations. Je ne veux point oublier de rapporter à cette occasion un fort joli mot du comte d'Artois : ayant amené son fils aîné voir le dauphin le jour même de sa naissance, le duc d'Angoulême dit en sortant à son père, avec la naïveté de son âge :

— Mon dieu, papa, que mon cousin est petit!

— Mon fils, répliqua le prince, un jour viendra où vous le trouverez bien assez grand.

Le comte d'Artois ne prévoyait pas alors que le duc

d'Angoulême était destiné à monter sur ce même trône dont le dauphin semblait l'éloigner à jamais.

Tandis que la famille royale s'augmentait d'un héritier présomptif, M. de Maurepas touchait au terme de sa longue carrière : ses forces commençaient à l'abandonner, sa tête s'affaiblissait sensiblement ; mais comme elle avait toujours recélé tant de légèreté on ne s'apercevait pas encore qu'il tombait en enfance. Je le remarquai des premiers, et principalement le 6 ou le 7 novembre. J'étais monté chez lui pour le remercier des entrées de la chambre du roi qu'on avait accordées à d'Avaray, lorsque, m'interrompant tout à coup, il me dit :

— Je ne pouvais faire moins pour un descendant de Clovis.

— Vous le prenez sans doute pour un parent de Montesquiou? répliquai-je en riant, car je pensais que le Mentor voulait faire une plaisanterie ; mais il me répondit du ton le plus sérieux :

— Les d'Avaray sont de race royale ; le feu roi Henri IV me l'a souvent assuré ; ils sont alliés de plus à la reine de Saba ; c'est un secret que je vous confie, parce que je sais que vous aimez les d'Avaray.

La fixité des yeux du comte de Maurepas m'expliqua le pourquoi de ces paroles incohérentes. J'attendis encore quelques instans ; puis, lui adressant quelques questions, je reçus des réponses fort judicieuses, ce qui me prouva que cette aliénation mentale n'était qu'un accès passager. Je ne racontai à personne ce qui s'était passé entre nous. A partir de ce jour la santé du Mentor déclina rapide-

ment; il mourut le 21 novembre, à onze heures du soir. Voici en quels termes la *Gazette de France* rendit compte de cet événement :

« Jean-Frédéric Phelypeaux, comte de Maurepas, com-« mandeur des ordres du roi, ministre d'État et chef du « conseil royal des finances, est décédé le 21 novembre 1781, « au château de Versailles, dans la quatre-vingt-unième « année de son âge. »

Il était né avec le siècle. Le duc d'Estissac, son ami d'enfance, et plus âgé que lui encore, se trouvait dans la chambre du roi lorsque le duc de Fronsac, en exercice, apporta la nouvelle de la mort du comte de Maurepas. Il ne put retenir un cri de douleur, et s'en excusa auprès du roi, en l'attribuant à la longue amitié qui l'avait uni au défunt. Louis XVI, dont le chagrin n'était pas moins sincère, répondit au duc :

— Je crois que la perte que je fais en M. de Maurepas égale au moins la vôtre; demain je n'entendrai plus celui qui fut encore plus mon ami que mon ministre.

Pour comprendre ces derniers mots, il faut savoir que le comte de Maurepas avait son cabinet au-dessus de la chambre à coucher du roi. L'étiquette ne permettait pas qu'un cadavre restât dans le château plus d'un quart d'heure; et cet usage, qui, depuis Louis XIV, n'avait jamais été violé pour les dépouilles de personne, le fut cette seule fois pour celles du Mentor. Sa femme avait obtenu à l'avance que ses restes séjourneraient au château pendant six heures. Le corps, enveloppé d'une robe de chambre, fut déposé dans une chaise à porteur et conduit

au château de l'Ermitage, que le roi avait donné au mari et à la femme pendant leur vie. On le coucha dans un lit bassiné, et la cérémonie eut lieu.

Mais tandis que la famille du défunt s'occupait de ses funérailles, on formait d'étranges cabales pour le remplacer. Comme sa mort était prévue depuis quelque temps, les concurrens avaient eu le loisir de dresser leurs batteries. Le duc de Choiseul était en tête; il se regardait constamment comme le représentant en permanence du premier ministre; mais sa position avait changé depuis la mort du feu roi. Marie-Antoinette, qui, à cette époque, ne connaissait que M. de Choiseul à la cour, et n'était attachée qu'à lui, s'était depuis entourée de gens qui avaient obtenu sur elle un empire sans bornes, et lui permettaient à peine un souvenir pour l'homme qui avait fait son mariage. La duchesse de Polignac surtout n'avait nulle envie de partager les avantages de la faveur avec madame de Grammont et son frère; elle devait par conséquent être opposée, ainsi que les siens, à l'élévation de ce dernier.

Il en arrivait que les intimes de la reine, tout en feignant de reconnaître la supériorité du duc de Choiseul, engageaient cependant Marie-Antoinette à ne point persister à le proposer au roi, dont l'éloignement à son égard était toujours le même. La reine se refroidissait donc insensiblement pour celui qu'elle avait protégé jadis avec tant de zèle, et se bornait à payer le duc en belles paroles.

Mais les personnes étrangères à cette société intime, ne prévoyant ni ses desseins ni son influence, venaient à la

suite les uns des autres, en vrais moutons de Panurge, pour solliciter le roi de prendre un premier ministre, sinon de titre, du moins de fait. C'était vouloir le mener constamment à la lisière :

Dans une longue enfance ils l'auraient fait vieillir.

Certains poussaient en avant le comte d'Ossun, petite renommée et petite capacité, ayant tout juste assez de mérite pour ne faire ombrage à personne. Il était estimé à la cour d'Espagne, sur un fort bon pied à celle de France, et inconnu partout ailleurs. La femme du comte d'Ossun, dame d'atour de sa survivance de la reine, était en société intime et fort liée avec les Polignac; mais cette faveur n'allait pas jusqu'à lui fournir les moyens d'élever son féal époux au ministère.

Le comte de Vergennes, qui était plus propre à remplir un emploi secondaire que celui de premier ministre, avait également son parti qui cherchait à l'élever à cette dignité. Ce fanal de cour, dont les lueurs incertaines perçaient cependant au milieu des obscurités de la masse, était bien vu de la reine et presque aimé du roi. Il n'affichait ni orgueil ni ambition; on pouvait espérer beaucoup de sa reconnaissance, et ces raisons encourageaient ses amis à travailler à son avancement. De son côté le comte de Vergennes ne restait pas dans l'inaction; il prenait des voies détournées, mais sûres, pour arriver à son but. Il cherchait à se rendre agréable au roi et à se créer des appuis dans le ministère; ce qu'il fit depuis en met-

tant M. d'Ormesson d'Amboise à la place de M. de Fleury, que sa nullité ne pouvait y maintenir long-temps. Cependant, malgré tant d'avantages, le comte de Vergennes ne devait pas arriver de sitôt à l'emploi élevé qu'il briguait.

Venait ensuite M. de Machault, vieillard encore vert sans doute, mais qui avait eu tout le loisir d'oublier dans la retraite ce qu'il avait su jadis, et auquel il ne restait plus le temps de réparer son ignorance. Notre tante Victoire, qui le soutenait toujours, le proposa au roi dans cette circonstance. Louis XVI répondit à Madame Royale qu'il avait plus de confiance en ses propres moyens qu'on ne lui en témoignait dans sa famille, et qu'après avoir perdu M. de Maurepas, il ne se déterminerait à se donner un guide que lorsque l'expérience lui dirait qu'il avait besoin encore de quelques leçons pour apprendre à gouverner. Cette réplique ferma la bouche à Madame Victoire, et il ne fut plus question à la cour de M. Machault.

Restait le cardinal de Bernis, soutenu par madame Adélaïde, qui possédait une influence réelle sur l'esprit du roi. Elle s'y était prise de longue main pour agir en faveur de son protégé; car, pendant le règne de Maurepas, elle avait provoqué un correspondance entre Louis XVI et cette éminence. Je ne sais ce qui serait advenu à M. de Bernis, après la mort du Mentor, si je ne me fusse mêlé involontairement de cette affaire; voici comment :

Le roi, sans me consulter sur des faits importans, me demandait parfois des renseignemens sur certains indi-

vidus. Il savait que je voyais beaucoup de monde, que je lisais toutes les brochures nouvelles, et que je devais par conséquent être instruit d'une foule de choses qu'il ignorait. Nous étions à Brunoy vers la fin du mois de novembre, nous promenant seuls dans la galerie, lorsque Louis XVI s'arrêta tout à coup et me dit en me regardant fixement :

— Que pense-t-on dans le monde du cardinal de Bernis?

Je compris sur-le-champ ce que renfermait cette question et ce que je devais répondre.

— Sire, dis-je, à mon frère, on pense que M. de Bernis est aussi bien placé à Rome qu'il l'était au ministère. La marquise de Pompadour ne pouvait bien choisir le chef du conseil.

— Il était donc l'ami de cette.....

Sa Majesté ne ménageait jamais les termes, en parlant de Cotillon II et de Cotillon III.

— Qui en doute, sire? répondis-je.

— C'est choisir une belle voie pour arriver à la pourpre.

— C'est la plus facile.

Le roi se prit à rire, je ne sais pourquoi.

— Quelle opinion, dit-il ensuite, avez-vous personnellement du cardinal?

— L'opinion qu'en ont toujours eue le roi de Prusse et Voltaire. Le dernier se moqua de lui toute sa vie en l'encensant en face, et le second rit encore aux dépens de *Babet la bouquetière*, car c'est ainsi qu'il le nomme.

— Madame Adélaïde affirme qu'il est rempli de talens.

— Il ne l'a pas prouvé en faisant un traité des plus défavorables à notre famille. Il doit être maintenant imbu de toute la politique de la cour de Rome, et avec cela on est peu propre à conduire le royaume très chrétien.

— Cette matière est trop sérieuse pour en plaisanter, répondit le roi. Au surplus, je n'ai jamais songé réellement à employer le cardinal, dont les lumières m'inspiraient peu de confiance.

Dès ce moment la cause de M. de Bernis fut perdue.

CHAPITRE XVII.

Intrigues de l'abbé de Vermont. — La reine ne veut pas appuyer l'archevêque de Toulouse. — Elle prend toute l'influence. — Mort de madame Sophie. — Malice du comte de Provence. — L'archevêque de Toulouse est créé seul chevalier des ordres du roi. — Madame de Genlis, gouverneur des enfans du duc de Chartres. — Le grand-duc Paul à Paris. — Retour de Joseph Ier. — Le comte d'Artois va au siége de Gibraltar avec le duc de Bourbon. — Mort de la duchesse Phalaris. — Détails de famille. — Le comte Louis de Narbonne. — Le prince et la princesse de Guéméné. — Leur banqueroute. — Comment le marquis de Montesquiou l'annonce au comte de Provence. — Suite de cette affaire. — Le prince et la princesse de Guéméné perdent leurs charges. — Intrigues pour les obtenir. — Mesdames de Maillé, de Chimay et de Duras. — La reine se fâche avec madame de Polignac. — Elle lui écrit. — La pauvre famille, qu'elle est à plaindre!

Après tous ces concurrens venait encore l'archevêque de Toulouse, appuyé par un seul homme, mais qui valait à lui seul toute la cour, l'abbé de Vermont enfin! Celui-ci, en se maintenant dans un isolement complet, avait conservé intact tout son crédit. Toujours à l'écart, il savait échapper aux solliciteurs comme aux ennemis; mais du fond du sanctuaire des cabinets secrets il agissait victorieusement sur l'esprit de la reine, dont aucun choc ne pouvait le détacher. Il détestait madame de Polignac, la

desservait sans succès, et, de son côté, la favorite, qui lui rendait haine pour haine, l'attaquait sans parvenir à lui nuire, tant la balance où se pesaient ces deux influences contraires était tenue par la reine dans un juste équilibre. C'est un phénomène que je n'ai jamais pu m'expliquer.

L'abbé de Vermont ressemblait un peu à l'homme qui montre polichinel : il mettait toute son ambition à tenir dans sa main tous les fils qui faisaient mouvoir un ministre. Il lui fallait donc un ministre de sa création ; M. de Brienne eût été son homme ; il en faisait chaque jour l'éloge à la reine, et le lui proposait comme le seul politique propre à régénérer le royaume.

Marie-Antoinette n'avait aucun penchant pour M. de Brienne, mais sa confiance en l'abbé de Vermont la disposait à accepter celui qu'il lui recommandait avec tant de chaleur. Peut-être l'aurait-elle pris, si un mot lâché à madame de Polignac n'eût fait mettre cette dernière en campagne, effrayée qu'elle fut de voir donner un successeur à M. de Maurepas. Afin de parer à ce coup funeste, la favorite, ainsi que messieurs de Vaudreuil, d'Adhémar, de Coigny et de Bezenval, réunirent tous leurs efforts pour détruire l'ouvrage de l'abbé de Vermont. On fit jouer tant de ressorts, on circonvint la reine de telle manière, que la partie fut gagnée, et l'archevêque de Toulouse renversé du siége où il se croyait déjà assis.

Ces diverses cabales se passaient sous mes yeux, mais je ne pouvais y prendre part sans m'attirer le blâme ou me faire soupçonner de projets que je n'avais pas. Cepen-

dant, si chacun cherchait à retirer quelque débris de ce cahos, il eût été tout naturel que je désirasse aussi m'en approprier quelque chose. Personne ne prenait plus d'intérêt que moi à la grandeur de la monarchie, et chacun se réunissait pour m'empêcher d'y travailler.

M. de Maurepas n'ayant point de successeur, ce fut la reine qui hérita de son influence et de la direction des affaires. Tout, dès ce moment, se fit par elle, et la couronne tomba en quenouille, en dépit de la loi salique. Je ne prétends pas dire cependant que Marie-Antoinette n'eût pas des intentions droites et toutes à l'avantage de la France; je me fais même un devoir de la justifier des reproches qu'on lui a adressés, en l'accusant de tout sacrifier aux intérêts de la maison de Lorraine. Mais son esprit porté vers les plaisirs était peu propre à approfondir de grandes questions politiques; elle s'en reposait sur ceux qui avaient sa confiance, et de là découlèrent toutes nos calamités.

L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, mourut en décembre : ce digne prélat, invinciblement attaché à ses doctrines, était factieux par vertu. Il eut pour successeur M. de Juigné, dont je parlerai plus tard.

Je passe sous silence les fêtes que la ville de Paris et les gardes-du-corps donnèrent à l'occasion de la naissance du dauphin; mais je ne me tairai pas sur la perte que nous fîmes à cette époque de notre tante, la princesse Sophie. Depuis quelque temps sa santé déclinait rapidement; la maladie qui devait la conduire au tombeau atteignit bientôt son dernier période. Le 21 février, elle reçut les

sacremens que lui administra l'évêque de Chartres, son premier aumônier, évêque diocésain de Versailles. La famille royale assista à cette lugubre cérémonie; nous fondîmes en larmes, car nous avions un sincère attachement pour les trois princesses, n'ayant jamais reçu d'elles que des témoignages d'affection.

Madame Sophie vécut encore quelques jours, et elle mourut dans la nuit du 2 au 3 mars. Ses sœurs, inconsolables de cette perte, se renfermèrent pendant long-temps dans leur intérieur. La princesse Sophie était laide et assez mal faite, elle louchait surtout d'une manière désagréable. Connaissant ce qui était dû à son rang, elle était très pointilleuse sur l'étiquette; mais la bonne princesse avait une telle frayeur du tonnerre qu'elle oubliait tout entre deux éclairs. Lorsque je voulais lui faire une malice, je prétendais que le temps menaçait d'un orage prochain: c'était presque lui causer une attaque de nerfs.

Un jour que madame Sophie était venue voir la comtesse d'Artois, cette princesse, qui voulait aller à l'Opéra à Paris, ne sachant comment renvoyer sa tante, je chargeai Modène de monter au-dessus de l'appartement où nous étions, et de rouler une grosse bûche ronde sur nos têtes. L'espiéglerie réussit à merveille. Madame Sophie, s'imaginant entendre le bruit du tonnerre, partit sur-le-champ pour se renfermer chez elle, quelque instance qu'on pût lui faire pour la retenir. Sa crédulité nous fit beaucoup rire après son départ.

En voulant parler de cette princesse, j'ai oublié de faire connaître en son temps le dédommagement que la

reine obtint à l'archevêque de Toulouse pour la perte du premier ministère : il fut reçu seul commandeur des ordres du roi. Cette promotion étonna d'autant plus qu'elle n'était justifiée ni par la naissance, ni par le mérite de M. de Brienne. Cette faveur en présageait une autre plus éminente encore, et tous ceux dont la perspicacité savait soulever le voile mystérieux de l'avenir, eurent dès ce moment une déférence toute particulière pour l'archevêque, pensant qu'il parviendrait tôt ou tard à l'apogée du pouvoir.

Le duc de Chartres nomma au commencement de cette année la comtesse de Genlis gouverneur de ses enfans. Ce choix bizarre prêta singulièrement à la plaisanterie; on trouva étrange qu'une femme fût appelée à des fonctions réservées jusqu'ici aux hommes. Je suis forcé de convenir cependant que les enfans du duc de Chartres furent parfaitement élevés : les deux qui vivent aujourd'hui attestent l'excellente éducation de madame leur gouverneur.

Après le carnaval, la cour et la ville furent infestés de nouveaux pamphlets, plus infames encore que les précédens. Tous les membres de la famille royale, toutes les personnes de notre intimité, les femmes les plus respectables, y étaient horriblement traités. Ces écrits excitèrent une vive rumeur; mais, selon l'usage, l'auteur ne put être juridiquement reconnu, bien que tout le monde le nommât et que lui-même ne se cachât pas : c'était Champcenet, fils du gouverneur des Tuileries, dont il avait la survivance. Il touchait avec son père cent mille

francs des bienfaits du roi, et c'est ainsi qu'il l'en récompensait !

Nous eûmes la visite auguste du fils de Catherine II et de la princesse sa femme, qui se présentèrent à la cour de France sous le titre du comte et de la comtesse du Nord. Ce prince, dont j'ai eu personnellement tant à me plaindre, et qui prit le nom de Paul Ier en montant sur le trône de Russie, était d'une laideur remarquable, mais ayant quelques formes polies, *ours* quelquefois assez bien léché, comme disait Montesquiou. La comtesse du Nord, grande et bien faite, plaisait par son aspect noble et gracieux. Elle cachait avec soin l'ambition qui l'a toujours dévorée, sachant que Catherine II ne lui eût point pardonné d'en avoir.

Il fallut bien recevoir dignement ces pélerins de distinction, et je dois avouer que de pareilles visites sont de grands embarras pour ceux qui en son honorés. Néanmoins nous nous acquittâmes des devoirs de l'hospitalité de manière à satisfaire nos illustres hôtes : ils furent encore mieux accueillis des Parisiens que l'empereur Joseph II. Je ne sais pourquoi je n'ai pas signalé la course de vingt-quatre heures que celui-ci vint faire à Versailles l'année précédente, au moment où nous nous y attendions le moins. Sa présence ne fit que nuire à la reine, avec laquelle on prétendit faussement qu'il était venu se concerter pour un projet de guerre contre la Turquie.

Je citerai ici les désastres de notre marine, sous le commandement des comtes de Guichen et de Grasse, qui

nécessitèrent des frais considérables. Nous voulûmes, le comte d'Artois et moi, stimuler la nation afin qu'elle vînt au secours de l'État, nous nous cotisâmes dans cette intention pour fournir à nos dépens un vaisseau de première classe. L'impulsion donnée se propagea dans tout le royaume; les provinces, les villes et les corporations imitèrent notre exemple : ce fut un enthousiasme général, dont j'aurais dû avoir l'honneur, car c'est moi qui le premier avais suggéré cette idée.

Le comte d'Artois partit bientôt lui-même pour aller assister, avec le duc de Bourbon, au siége de Gibraltar, entrepris à frais communs par la France et l'Espagne. Cette expédition n'eût pas tout le succès que nous en espérions. On attendait un effet merveilleux des batteries flottantes construites par M. Darçon, un de nos ingénieurs de marine; mais, après avoir coûté des sommes immenses, elles ne se montrèrent que pour être détruites et brûlées. Le feu des batteries anglaises fut si vif dans toutes les circonstances, qu'elles ne permirent pas à mon frère de déployer sa pétulante valeur; son temps s'écoula en promenades sur la grève, en fêtes et en repas magnifiques : ce qui fit dire avec raison que, du côté de l'armée combinée, la seule batterie qui eût produit de l'effet était celle de la cuisine du comte d'Artois. Aussi à son retour, au lieu des applaudissemens qu'il attendait, il ne fut accueilli que par de mauvaises plaisanteries. Les princes ne devraient marcher qu'à des victoires certaines, sous peine de se déconsidérer dans l'opinion publique; car on les rendra toujours responsables des revers, bien

qu'il n'ait pas été dans leur pouvoir de les éviter.

Je signalerai ici la mort d'une femme qui avait joué une sorte de rôle soixante ans auparavant ; la duchesse de Phalaris, maîtresse du régent. Ce prince expira dans les bras de cette dame, en 1723 : ce qui fit dire au gazetier de Hollande, que le duc d'Orléans était mort, frappé d'apoplexie, assisté par son confesseur ordinaire. Madame de Phalaris, que sa longue carrière avait mise à même de beaucoup voir et de beaucoup recueillir, avait écrit des Mémoires qu'on n'a pas publiés. Je sais qu'il s'y trouve des particularités fort curieuses sur tout le règne de Louis XV.

Les vacances et l'absence du comte d'Artois se prolongèrent encore. Parti le 6 juillet, il ne revint que le 20 novembre. J'allai habiter avec la comtesse de Provence le petit Luxembourg. Cette dernière y étant tombée malade assez sérieusement, le roi et la reine vinrent la voir, et lui témoignèrent beaucoup d'attachement : il était difficile en effet, malgré la froideur apparente de la comtesse, que son bon cœur et l'égalité de son caractère ne lui valussent pas l'affection de ceux qui savaient l'apprécier. J'habitais alternativement le Luxembourg et Brunoy. J'avais soin, à Paris, d'entourer ma personne de l'élite des littérateurs, des artistes et des savans ; à Brunoy, je passais en revue les carabiniers royaux : j'aimais à me faire connaître de l'armée, et j'aurais voulu n'être étranger à aucun des corps de l'État.

Depuis 1760, le comte Louis de Narbonne, fils de la duchesse de Narbonne Lara, dame d'honneur de madame

Adelaïde, était élevé à la cour de France avec une affection particulière de tous les membres âgés de la famille royale : on aurait dit qu'il en faisait partie; on le traitait avec une distinction qui faisait beaucoup parler les courtisans. Il plaisait d'ailleurs par sa figure, sa grâce, son esprit et ses qualités; on lui pardonnait sa faveur, grâce à son mérite. Aussi personne ne fut surpris de le voir nommer cette année chevalier d'honneur de madame Adélaïde, en survivance du baron de Montmorenci.

La reine lui voulait également du bien; mais il perdit plus tard sa bienveillance en s'attachant au char de la baronne de Staël, fille de Necker. Le comte de Narbonne n'en parvint pas moins au ministère de la guerre au commencement de la révolution. Forcé ensuite d'émigrer, et assez mal reçu de ses compagnons d'infortune, il rentra en France pour se rallier à Buonaparte, qui le nomma son ambassadeur à Vienne, et lui confia plusieurs missions diplomatiques. Il mourut quelque temps avant ma rentrée. C'était un esprit très conciliant, et il est probable que j'aurais accepté ses services s'il eût vécu.

On parlait depuis long-temps du mauvais état des affaires du prince de Guéméné, qui par ses extravagances surpassait le luxe des membres de la famille royale. Sa fortune, bien que considérable, ne pouvant suffire à ses dépenses, il empruntait de toutes mains, à fonds perdus et à fort gros intérêts. Sa femme, de son côté, imitant la prodigalité de son mari, avait des équipages magnifiques, donnait des fêtes splendides, et éclipsait par sa parure toutes les femmes de la cour, et jusqu'à la reine.

On pensait généralement qu'un tel état de choses ne pouvait durer; mais les plus grands ennemis de cette famille n'auraient osé prédire la catastrophe terrible qu'elle se préparait, et qui éclata dans le délai de trois années. Je savais que depuis plusieurs mois, à l'époque dont je parle, le prince de Guéméné était fort gêné, et que ses agens ordinaires étaient très embarrassés pour satisfaire les prêteurs qui commençaient à les tourmenter.

Je sortais de table, lorsque Montesquiou, qui arrivait de Paris, me prit à part pour me dire :

— Vous pouvez, monseigneur, faire ce soir vos complimens à la duchesse de Polignac.

— A quel propos? répondis-je.

— Le prince de Guéméné fait banqueroute. Cette nouvelle a éclaté ce matin.

— Ah ah! répliquai-je, chacun son métier; mais n'est-ce pas un cas de chicane? Au résultat, je ne vois pas quel rapport il peut avoir avec la duchesse notre amie.

— Aucun, si ce n'est qu'elle sera avant peu gouvernante des enfans de France.

— Vous pourriez bien avoir raison, Montesquiou. Convenez que les Polignac sont des gens bien favorisés du destin.

Nous parlâmes long-temps de cette affaire, qui était véritablement honteuse pour les Rohan, surtout lorsqu'elle fut dévoilée dans tout son jour. Cette banqueroute s'élevait à trente millions, et le prince n'était pas en état d'en payer la moitié.

Le duc de Lauzun se trouvait compromis pour toute sa

fortune; le marquis de Villette y perdait trente mille livres de rente de la sienne, et une foule d'autres personnes en étaient victimes pour des sommes plus ou moins fortes. La consternation se répandit dans Paris et reflua jusqu'à Versailles. Le roi, dans le premier moment de son indignation, défendit au prince de Guéméné de paraître devant lui. Apprenant bientôt que la princesse était pour moitié dans l'inconduite de son mari, il la chassa de la cour, et lui enjoignit de donner sa démission.

On vit alors accourir madame de Marsan pour sauver le beau débris du naufrage. Elle réclama hautement la charge de madame de Guéméné, sous prétexte qu'en la lui cédant elle s'en était réservé la survivance.

Madame de Marsan, accoutumée à tout emporter de haute lutte, fut fort étonnée de recevoir de Louis XVI un refus très sec. La reine ne voulut pas la revoir; elle se résigna donc à battre en retraite. Le règne des Rohan touchait à son terme; ils se réunirent dès lors aux ennemis de Marie-Antoinette, et lui firent tout le mal qu'ils purent, surtout après l'affaire du collier.

Dès qu'on apprit la disgrâce de la princesse de Guéméné, plusieurs dames se mirent sur les rangs pour obtenir sa charge; mais le choix déjà était fait dans le cœur de la reine: la duchesse de Polignac devait être nommée gouvernante des enfans de France. Cependant il y eut des difficultés, que la favorite éleva elle-même, car elle craignait que les travaux de cette fonction ne l'empêchassent de vivre dans l'intimité de la reine. Ses amis aussi l'entretenaient dans cette crainte; elle hésitait donc, et répondit

froidement aux premières propositions de Marie-Antoinette. La surprise de celle-ci fut telle, je dirai même son mécontentement, qu'il en résulta une querelle entre les deux amies, et elles furent plusieurs jours sans se voir. Cependant madame de Polignac, pensant qu'il convenait d'y mettre fin, écrivit une lettre à la reine, dans laquelle elle lui expliquait le véritable motif de son refus. La réponse ne se fit point attendre ; j'en obtins une copie, que voici :

« C'est donc moi qui ai eu tort ! quoi ! vous sacrifiez la « charge de gouvernante à la crainte d'être moins souvent « auprès de ma personne ! J'aurais dû le deviner à votre « attachement ; mais, rassurez-vous, ces fonctions ne « nous séparerons pas ; seulement, au lieu de venir chez « la reine, c'est la reine qui ira chez la gouvernante. Man- « dez-moi vite si cela peut vous convenir. Adieu ; tout « est oublié, et tout sera fini lorsque vous m'aurez dit : « J'accepte. »

Madame de Polignac *daigna* accepter, et son mari voulut bien prendre aussi la surintendance des postes. Cette famille savait tirer parti de tout. Elle se fit donner également les alluvions de la Garonne, et la baronnie de Fenestrange, accompagnée de quelques millions. J'en dirai un mot ailleurs.

CHAPITRE XVIII.

ladame de Polignac prête serment. — Le chanteur Garat. — Le comte de Provence se querelle avec la reine. — Paix conclue avec l'Angleterre. — Conditions du traité. — Réflexions. — Le comte d'Adhémar. — Pari fait avec M. de Montesquiou. — Disgrâce de M. Joly de Fleury. — Conversation du roi et la reine. — M. d'Ormesson contrôleur-général. — Ce qu'il dit au roi. — Réponse de Sa Majesté. — Brouille entre le comte de Vergennes et le garde-des-sceaux. — D'Ormesson se déclare pour ce dernier. — On le renvoie. — Détails d'intérieur. — Maréchaux de France. Mesmer, Mongolfier, Cagliostro. — Le comte de Provence fait une tournée en Lorraine. — Paix générale en Europe. — Équipée de madame de Polignac. — Elle lui réussit. — Le roi paie les dettes des princes. — Nomination dans l'ordre de Saint-Lazare.

La duchesse de Polignac prêta son serment le 6 no-:mbre, entre les mains du roi. L'amitié de la reine l'eût spensée d'avoir aucun mérite; et à vrai dire le sien était urt. A part son amabilité et sa douceur, c'était une ma-iine, que ses amis faisaient mouvoir à volonté.

L'hiver se passa gaîment; les bals furent magnifiques.)us eûmes à la cour le jeune Garat, qui devint depuis ı chanteur célèbre. Ce virtuose, infatué de son mérite, se souciait pas de se faire entendre à Versailles en ma-ère de comédien. C'était un bon bourgeois, qui avait

plus envie de trancher du grand seigneur que de déroger à son rang, si bien qu'aux premières propositions qui lui furent faites de venir chanter aux concerts de la reine, il répondit par un refus positif.

Le désappointement des entremetteurs de cette grande affaire fut extrême ; mais Marie-Antoinette, qui voulait absolument entendre Garat, insista pour que la négociation fût suivie. Je sus par Modène que le marquis de Vaudreuil accepta la commission, et il y mit tant d'adresse que Garat consentit enfin à venir à la cour.

Le dimanche, 12 janvier 1783, une voiture à six chevaux, à la livrée de la reine, s'arrêta devant la maison de Garat à Paris, et le conduisit à Versailles. J'avoue que, malgré mon goût pour la bonne musique, je ne poussais pas l'enthousiasme jusqu'à aller grossir la cour du jeune Bordelais. Je restai chez moi avec la comtesse de Provence. Le lendemain, la reine voulut me faire regretter mon absence. — Vous auriez été transporté, me dit Sa Majesté.

— Ah! madame, repartis-je, je n'ai pas le bonheur de me transporter à si peu de frais. Je vis à la physionomie de Marie-Antoinette que cette réponse si simple lui avait déplu.

— Cependant, me répondit-elle, la musique a le don d'adoucir les humeurs les plus sauvages.

— J'espère, madame, avoir du moins la preuve qu'elle dispose à la bienveillance envers tout le monde, la première fois que Garat chantera au château.

La reine comprit, je crois, le sens de ma phrase, car elle rougit et me quitta peu de temps après.

J'entendis le musicien, il me fit plaisir; mais je me tins dans une admiration raisonnable, au lieu de grossir le nombre des fanatiques. Le comte d'Adhémar surtout ne trouvait pas de mots pour exprimer son ivresse. Il touchait au moment de recevoir l'ambassade d'Angleterre, en récompense des rôles de Colin qu'il avait joués sur le théâtre de Trianon. La guerre avait été désastreuse aux deux puissances belligérantes : les Anglais y avaient perdu la possibilité de reconquérir leurs colonies américaines; elle avait coûté à la France sa marine, plusieurs possessions importantes, et l'Espagne, de son côté, n'en avait retiré que du désavantage, si bien que ces royaumes se décidèrent à conclure un traité de paix.

Nous eûmes l'honneur de fournir le lieu des conférences, qui fut fixé à Versailles. Le comte de Vergennes traitait pour le roi de France, et le sieur Fitz Hébert pour S. M. Britannique. Nous exigeâmes, pour conditions principales, la possession du banc de Terre-Neuve, la restitution des îles de Saint-Vincent-la-Dominique, Saint-Christophe, Nevis et Montferrat, le fort James, la rivière de Gambie, celle de Sénégal avec ses dépendances, etc., etc. L'Angleterre demanda la cession des îles Saint-Pierre-Miquelon et Tabago, la restitution de Sainte-Lucie de Gorée, les établissemens du Bengale, Pondichéry, Mahé, Surate, etc., etc.; mais il ne fut nullement question des *insurgens*, que nous avions l'air d'abandonner, quoique des articles secrets eussent consacré leur indépendance, et par lesquels la paix leur était également assurée.

Nous eussions pu avoir un traité moins avantageux : il plut à tout le monde, car on était las de la guerre, et on avait besoin de repos. Peut-être certains esprits profonds prévoyaient-ils déjà l'agitation prochaine qui succéderait à ce repos forcé, sans cependant se figurer encore toute sa gravité.

Le traité de paix fut signé le 20 janvier, et on annonça dès lors que nous serions représentés en Angleterre par le comte d'Adhémar, le diplomate le plus nul qu'on pût choisir. Sa place était plutôt dans un salon que dans un cabinet, quoiqu'il portât à la cour des manières de garnison, dont il ne put jamais se défaire entièrement. Il fut sifflé à Londres pour sa fatuité, qui fit oublier aux Anglais qu'il représentait le roi de France ; mais la reine en était lasse, madame de Polignac le protégeait, le marquis de Vaudreuil en était jaloux : il fallait donc lui trouver une retraite honorable ; et l'ambassade d'Angleterre arriva fort à propos pour remplir ce but.

Le procès de Montesquiou contre MM. de Laboulbenne, qui prenaient son nom et ses armes, occupait tout Paris ; on savait l'intérêt que je prenais à ce zélé serviteur, aussi il eut contre lui un fort parti. La reine, dans sa générosité ordinaire, envoya aux usurpateurs une grosse somme qui les aida à soutenir l'instance ; mais tous secours furent vains : le bon droit était du côté de Montesquiou, et il triompha malgré ma protection. Je lui en témoignai ma satisfaction, en allant souper chez lui le soir où sa cause fut gagnée. La cabale en éprouva un tel dépit, qu'elle n'eut pas la force de le complimenter.

Nous en rîmes en répétant le vers de Sénèque, sans toutefois faire aucune application :

Si judicas, cognosce ; si regnas, jube.
« Juge, écoute; tyran, fais à ton gré. »

Ce même mois de mars amena la disgrâce de M. Joly de Fleury, contrôleur-général des finances. Il avait pour ennemis MM. de Ségur et de Castries, auxquels il voulait faire rendre des comptes réguliers des sommes qui passaient entre leurs mains. Les gens d'affaires, accoutumés à traiter avec un banquier, M. Necker, ne s'accommodaient plus d'un homme de robe; ils refusaient leur confiance au successeur du Genevois, de sorte que le contrôleur-général restait les bras croisés en face d'un coffre vide. Il fallut donc s'occuper de lui donner un remplaçant plus apte à obtenir du crédit. La reine en proposa plusieurs au roi, qui ne lui convinrent pas; mais comme il avait ses renseignemens particuliers, il jeta les yeux sur M. Lefèvre d'Ormesson, conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, conseiller-d'État et membre du comité des finances. Il était né en 1751; on ne pouvait trop faire l'éloge de ses vertus civiques, des qualités de son esprit et de son cœur, auxquelles il joignait la gravité du magistrat. C'était, en un mot, un honnête homme dans toute la force du terme; mais il n'était point financier, et ne possédait aucune des connaissances propres aux fonctions importantes qu'on allait lui confier.

Ce choix causa un étonnement sincère à M. d'Ormes-

son, et sa modestie lui fit déclarer au roi qu'il doutait de ses forces, et qu'il se croyait bien jeune pour prendre la direction des finances.

— Je suis plus jeune que vous, lui répondit Louis XVI, et cependant j'occupe une place bien plus éminente que celle que je vous propose.

Mais le roi ne réfléchissait pas qu'il n'avait pas été libre d'accepter ou de refuser la sienne, tandis qu'il n'y avait nulle nécessité de nommer M. d'Ormesson contrôleur-général.

Le protégé du monarque, installé dans ses nouvelles fonctions, ploya bientôt sous le faix. Son activité infatigable ne pouvait remplacer ce qui lui manquait; il accumula faute sur faute, et en fit une surtout qui dépassa toutes les autres et causa sa chute.

MM. de Vergennes et de Miromesnil, après avoir long-temps vécu en bonne intelligence, s'avisèrent de se chercher réciproquement querelle. Le premier crut s'apercevoir que son collègue voulait faire pencher de son côté la faveur royale: dès ce moment il le regarda de travers, lui suscita une foule d'obstacles de tous genres, et acheva de le compromettre avec les parlemens de Bretagne, de Besançon et de Paris, si bien que le garde-des-sceaux eut beaucoup à faire pour se tirer de ces embarras toujours renaissans.

M. d'Ormesson prit parti pour M. de Miromesnil en sa qualité de chef de la magistrature : c'était en quelque sorte de l'ingratitude envers M. de Vergennes, qui avait beaucoup contribué à son élévation, et surtout une

maladresse évidente. Il se fit donc un ennemi du ministre des affaires étrangères, qui tâcha de le perdre à son tour dans l'esprit du roi. Ce ne fut pas difficile : Louis XVI eut bientôt apprécié la nullité du contrôleur-général, auquel il reprocha avec raison deux mesures désastreuses capables d'ébranler le crédit public. La première fut l'enlèvement secret de six millions de la caisse d'escompte pour en grossir le trésor, où cette somme ne séjourna pas long-temps ; et la seconde la résiliation du bail des fermiers-généraux et sa conversion en régie.

Le roi n'hésita pas à congédier M. d'Ormesson. M. de Calonne vint à sa place ; mais, avant de raconter les faits qui se rattachent à cet événement, il en est d'autres que je veux esquisser à vol d'oiseau. Par exemple, l'arrivée à Paris du duc de Manchester, ambassadeur du roi d'Angleterre. Sa présence fit sensation ; c'était un homme prudent et capable ; il parlait peu et avec mesure, et il suffisait de le voir pour le juger favorablement.

A la mort du comte de Bombelles, je nommai à sa place de prévôt maître des cérémonies de l'ordre de Saint-Lazare, le comte d'Agoult, le même qui s'était battu avec le prince de Condé.

Nous eûmes dans le mois de juin une nombreuse nomination de maréchaux de France ; voici les noms de ceux qui reçurent cet honneur : le comte de Mailly d'Ancourt, le marquis d'Aubeterre, le prince de Beauvau, le marquis depuis duc de Castries, le duc de Croï, le duc de Laval, le comte de Choiseul-Stainville et le marquis de Lévis.

Le public se récria sur cette liste considérable; il ne savait pas le dessous des cartes; Bezenval a pris soin de le faire connaître dans ses Mémoires, où il le met à découvert; aussi je me dispense d'en grossir les miens.

Je me tairai également sur deux faits qui attirèrent l'attention publique à cette époque : les aérostats et le magnétisme animal. Le premier, découverte intéressante, pouvait peut-être un jour devenir utile, le second n'était qu'un charlatanisme patent mêlé à quelque réalité. Tous les deux firent grand bruit; l'argent arriva chez Mesmer à foison: cela devait être, il se faisait marchand de futilité. Quant à M. de Mongolfier, dont l'entreprise pouvait ajouter aux progrès de la science, ils faillirent le ruiner. On m'attribua sur les aérostats un quatrain que je ne renierai pas :

Les Anglais, nation austère,
Réclament l'empire des mers;
Les Français, nation légère,
Ont choisi l'empire des airs.

C'était l'époque du merveilleux. Cagliostro, l'homme aux prodiges, l'auguste fils d'un grand-maître de Malte et d'une sultane turque, parut aussi : autre imposteur qui, à l'aide de formes solennelles et d'une apparence de grand désintéressement, faisait des dupes et remplissait sa bourse.

Je perdis dans le mois d'août l'un de mes aumôniers, l'abbé de Besplas, que son mérite et son éloquence me firent beaucoup regretter.

Il me prit fantaisie ce même mois d'aller faire une course en Lorraine par principe de santé. Je partis le 1er août, et me rendis d'abord à Metz, où je passai en revue mon régiment de carabiniers. De là j'allai à Thionville, Nanci et Lunéville, inspectant les divers corps de troupe qui étaient échelonnés sur la route. Ma présence leur donnait de l'émulation et en même temps la certitude d'être récompensés. Je rentrai à Paris le 14, assommé de complimens, de fêtes et de vers; car c'est le déluge inévitable que les princes sont forcés d'essuyer dans ces occurrences, en s'efforçant de faire contre fortune bon cœur, ainsi que le dit le proverbe.

La paix générale fut conclue enfin dans le mois de septembre. Le traité préliminaire entre l'Angleterre et les Pays-Bas fut arrêté à Paris le 2; le lendemain 3 le traité définitif entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique septentrionale fut signé également dans notre capitale; et le même jour, mais à Versailles, se terminèrent les clauses de paix entre le royaume britannique et l'Espagne. C'est ainsi que ces divers arrangemens mirent fin à la guerre qui avait été allumée par l'imprudence et la fausse politique de M. de Maurepas.

La reine était fière d'une nouvelle grossesse, qui trompa son espérance dans le mois de novembre : ce fut dans cette circonstance que la faveur de la duchesse de Polignac se montra établie sur une base inébranlable.

La cour était à Fontainebleau, et madame de Polignac ayant appris l'accident arrivé à Marie-Antoinette, quitta

La Muette où elle se trouvait avec le dauphin, après avoir écrit au roi pour le prévenir de sa démarche inconvénante; elle s'excusait d'abandonner son élève sur l'excès de son attachement pour la reine, et suppliait le monarque d'accepter sa démission dans le cas où il désapprouverait cet acte de zèle.

C'était en effet prendre une liberté qui nous surprit à tel point que nous ne doutâmes pas qu'elle causerait la disgrâce de la duchesse, malgré l'amitié que la reine avait pour elle; car un pareil oubli de ses devoirs méritait une punition exemplaire. Il n'en fut rien cependant : le roi trouva le cas tout naturel; on l'attribua à l'extrême attachement de madame de Polignac pour sa maîtresse, et la reine crut ne pouvoir mieux faire que de la récompenser d'un si rare dévouement.

Les finances du comte d'Artois n'étaient pas très florissantes; quelques dépenses extraordinaires avaient aussi un peu embarrassé les miennes. Le roi consentit à venir à notre secours. J'avais des dettes, non par prodigalité, mais par suite de diverses acquisitions et de dépenses que j'avais été forcé de faire au Luxembourg et ailleurs. La nation ne saura jamais quelles sommes considérables étaient distribuées secrètement aux malheureux par la famille royale : la moitié de nos revenus au moins passait en bonne œuvres. C'est un fait qu'on pourrait constater encore aujourd'hui, les traces n'en étant pas entièrement effacées. Il ne faut donc pas nous reprocher une profusion dont les indigens avaient la meilleure part.

Je tins le 16 décembre un chapitre des ordres unis de

Saint-Lazare et de Notre-Dame-de-Mont-Carmel, dans lequel je nommai chevaliers desdits ordres le comte de Lupé, le marquis de Roquelaure, le marquis de Lordat, le comte de Las Cases et le vicomte de Roure. Tels furent les événemens qui signalèrent cette année; il faut y ajouter la double disgrâce de MM. Amelot et d'Ormesson, disgrâce qui fut trop importante pour que je n'en parle pas avec détails; il convient de faire connaître ces deux hommes appelés à jouer un rôle dans les événemens qui vont suivre.

CHAPITRE XIX.

Disgrâce de M. Amelot. — Le baron de Breteuil. — Il plaît à Louis XVI et à la reine. — M. de Calonne aux finances. — Son portrait. — Situation du ministère renouvelé en partie. — Mot du duc d'Ayen. — Joie au château. — Ordre de la Toison-d'Or donné à Crillon. — Querelle entre MM. de Castries et de Vaudreuil. — Portrait de ce dernier par le baron de Bezenval. — Présentation du duc d'Enghien, et rapprochement singulier. — Mort de M. de Coëtlosquet. — Le bailli de Suffren. — Comment il est reçu à Versailles. — Ce que lui dit le duc d'Angoulême. — Première représentation du *Mariage de Figaro*. — M. de Conzié, évêque d'Arras. — Le roi de Suède à Versailles. — Il déplaît à la reine. — Embarras de la famille royale quand elle se montrait en public.

M. Amelot était un de ces ministres comme on en trouve par douzaines ; il ne possédait aucuns talens remarquables, et ne se trouvait cependant pas trop déplacé dans un ministère, ou du moins il y passait inaperçu. M. Amelot était plus propre aux plaisirs qu'aux affaires : peu appuyé à la cour, il ne pouvait rester à son poste qu'autant qu'on ne trouvait pas quelqu'un qui convînt mieux que lui. En effet, la reine, voulant que le ministère fût composé en majorité d'hommes à sa dévotion, décida que le département du roi tomberait en partage au baron de Breteuil. Marie-Antoinette le croyait unique-

ment dévoué à ses intérêts, lorsque l'égoïsme l'emportait chez lui sur tout autre sentiment; mais il avait l'adresse de le cacher, et de là vint l'erreur de la reine.

Le baron de Breteuil n'était pas sans quelque habileté, mais il gâtait son mérite par un orgueil et une opiniâtreté devant lesquels tout devait plier ou se rompre. Despote dans ses opinions, la résistance le rendait furieux; il ne doutait jamais de ses ressources, les obstacles ne faisaient que l'étonner, et l'exciter à des mesures violentes qui tournaient au désavantage de l'État. C'est lui que la reine eut le malheur d'investir de toute sa confiance lors de la révolution; c'est sur lui que reposa notre destinée. Il fut incapable de soutenir ce lourd fardeau; et, opposant une digue sans force réelle au torrent révolutionnaire, il fut entraîné par lui, et alla chez l'étranger suivre son système et faire le roi de France sans y être autorisé. Il osa me braver en face, et travailler contre moi avec une impudence que la maison d'Autriche appuya, dans le but de paralyser les mesures (j'ose dire sages) que je prenais pour étouffer les premières convulsions du mouvement révolutionnaire.

Tel était le baron de Breteuil à son entrée au ministère; mais il ne devint mon ennemi qu'après le procès du collier, parce que, sortant de ma réserve accoutumée, j'avais blâmé le conseil imprudent que, par esprit de vengeance, il avait donné contre le cardinal de Rohan.

La reine décida facilement le roi à accepter M. de Breteuil; il avait été satisfait de sa conduite dans les diverses ambassades qu'il lui avait confiées, et il se figura qu'il

se montrerait aussi bon administrateur que bon diplomate. En conséquence M. Amelot fut congédié.

Mais avant cette mutation et dans le même mois de novembre, M. d'Ormesson avait quitté le contrôle-général pour faire place à M. de Calonne. Celui-ci joua encore un rôle plus important que M. de Breteuil, ou du moins son installation au ministère eut de plus funestes conséquences; car ce fut lui qui amena la convocation forcée des états-généraux.

M. de Calonne, destiné à seconder toutes les fautes de la puissance royale, joignait à beaucoup d'esprit une élocution brillante et une grande facilité de travail. Homme aux conceptions profondes, il réunissait les qualités les plus opposées : galant auprès des femmes, prudent dans le conseil, habile à créer des ressources, jaloux de plaire à tout le monde, ne refusant jamais, accordant trop, il devint l'idole de la cour, jusqu'au moment où il se fit haïr du peuple.

M. de Calonne était né à Douai en 1734. Il fut d'abord avocat-général au conseil provincial d'Artois, puis successivement, procureur-général au parlement de sa ville natale, maître des requêtes en 1763, procureur-général de la commission chargée d'examiner la conduite de M. de La Chalotais, et enfin intendant de Metz et de Lille. Sa réputation s'accroissait à mesure qu'on le mettait en évidence; la reine, entendant souvent parler de lui, voulut le connaître; son esprit lui plut; il promettait des prodiges, des recettes immenses obtenues sans difficulté, et c'est par ces plans séduisans, auxquels il savait donner les

couleurs de la vérité, qu'il parvint à gagner la reine.

Il arriva donc tout à coup aux finances, au grand dépit de plusieurs, et surtout du maréchal de Castries, qui travaillait sourdement au rappel de Necker. Mais Marie-Antoinette l'emporta avec d'autant plus de facilité que le comte de Vergennes se déclara pour Calonne. Les parlemens virent aussi avec mécontentement la nomination du nouveau contrôleur-général, et de leur opposition naquit une grande partie des maux qui nous accablèrent plus tard. Ce fut donc sous ces auspices que M. de Calonne entra au ministère. Je ne lui fus pas opposé d'abord, et ne me détachai de sa cause que lorsque l'évidence m'eut prouvé que son système n'était qu'une spécieuse mais inexécutable chimère.

Au reste la cour vit bientôt jusqu'où irait la faveur du nouveau contrôleur-général, car peu après son installation il fut nommé ministre d'État. Son début fut accueilli avec d'autant plus de faveur qu'il succédait à deux hommes sans talens, et que nous n'avions pas encore perdu le souvenir de l'avare rusticité de Necker. Le duc d'Ayen, auquel tous les bons mots revenaient de droit, dit, en parlant de Calonne :

— Voici enfin un contrôleur-général qui saura prendre avec adresse dans la poche de tout le monde, pour remplir la bourse des honnêtes gens.

La nomination de Calonne amena une métamorphose complète au château. Toutes les physionomies s'épanouirent, l'espoir rentra dans tous les cœurs, l'avenir ne se présenta plus que sous les plus riantes couleurs. C'était

encore une de ces déceptions cruelles qui devaient nous faire sentir plus amèrement les calamités qui nous étaient réservées.

J'ouvris l'année 1784 en recevant, en vertu de la procuration du roi d'Espagne, le marquis de Crillon chevalier de la Toison-d'Or; le duc de Brancas lui servit de parrain. Le marquis de Crillon, qui prit depuis le titre de duc, avait commandé avec distinction les armées d'Espagne pendant la dernière guerre, et il en méritait la récompense.

Un conseil devait s'assembler à Lorient pour juger le comte de Grasse. De fortes présomptions s'élevaient contre le marquis de Vaudreuil, chef d'escadre, et qui était soupçonné de ne pas avoir fait son devoir dans l'affaire dont il s'agissait. Sa famille, qui jouissait d'une grande influence, avait tout à craindre des juges impartiaux, et intriguait pour que la convention de la cour martiale n'eût pas lieu. Le maréchal de Castries, par un sentiment contraire, persistait à vouloir que tous ceux qui étaient sous le poids d'une accusation quelconque s'en déchargeassent publiquement.

Sa résolution déplut donc au comte de Vaudreuil, qui essaya de l'en détourner, et ne pouvant y réussir, s'exprima avec tant de chaleur et de causticité, dans une audience du mois de janvier, que M. de Castries se plaignit qu'il lui manquait de respect, en sa qualité de ministre du roi et de maréchal de France. M. de Vaudreuil, franchissant alors toutes les bornes de la modération, repartit que personne mieux que lui ne devait se souvenir

de son titre de maréchal, puisqu'il était dû à ses bons offices auprès de la reine.

— S'il en était ainsi, monsieur, répondit le ministre, j'y renoncerais sur-le-champ, car je ne me consolerais jamais de l'avoir obtenu par un intermédiaire aussi peu honorable.

M. de Vaudreuil devait, après cette réponse, se taire ou se perdre; il choisit le premier parti et quitta l'audience, courroucé de ce qu'il appelait l'ingratitude de M. de Castries. Il alla s'en plaindre à Marie-Antoinette et à madame de Polignac. Je ne sais qui a tenu la plume pendant que le baron de Bezenval dictait le portrait de ce gentilhomme; mais il est d'une ressemblance si parfaite, que j'aime à le citer ici:

M. de Vaudreuil avait un physique fort agréable, mais jamais homme ne poussa plus loin l'emportement. Au jeu, à la chasse, dans la conversation, la moindre contrariété le mettait hors de lui. Ses fureurs étaient encore moins le produit d'un sang facile à s'enflammer que celui d'un amour-propre sans mesure, qui ne se portait guère que sur des futilités de société, ce qui le rendait plus fatigant encore. Toujours véhément, il n'admirait qu'avec enthousiasme et ne blâmait qu'avec chaleur; peu stable dans ses idées, il renonçait à une opinion avec autant de facilité qu'il l'avait adoptée. Son esprit avait peu de charme, mais il ne manquait pas de justesse lorsqu'il n'était pas dominé par quelque prévention. Un crachement de sang fréquent et une fort mauvaise santé l'avaient rendu hypocondre et vaporeux; mais au reste

tous ces défauts étaient rachetés par d'excellentes qualités. M. de Vaudreuil était constant et zélé en amitié, plein de noblesse, de franchise et de dévouement, et d'une probité si parfaite qu'elle le rendait quelquefois inflexible envers ceux qui en manquaient.

Tel était l'homme qui remplaçait le duc de Coigny dans l'amitié de la reine, jusqu'à ce que le comte Axel de Fersen, ambassadeur de Suède en France, obtînt la première place dans l'affection de Marie-Antoinette après avoir acquis son estime. Au reste, le dévouement sans bornes de M. de Fersen pour la reine, lorsque ses plus fidèles serviteurs avaient disparu, prouva qu'elle ne s'était pas trompée dans son choix.

L'ordre chronologique des événemens m'amène à constater un rapprochement bien extraordinaire. Le duc d'Enghien, âgé à cette époque de douze ans, fut présenté, selon l'usage, au roi et à la famille royale, par son aïeul et son père, le 21 mars 1784, et ce fut le 21 mars 1804 qu'il périt victime d'un horrible assassinat dans les fossés du château de Vincennes. Au moment où il parut à la cour, jeune, rempli de grâce et d'espérance, qui nous eût dit que le *tu Marcellus eris* de Virgile lui était applicable!

Nous perdîmes vers ce temps notre ancien précepteur, M. de Coëtlosquet. Il était complètement en enfance sur la fin de sa carrière, et n'avait jamais eu, il est vrai, une tête très forte.

Tandis que ce bon, mais obscur prélat s'éteignait tranquillement, il arriva à Versailles un homme à

grande réputation, aussi spirituel que brave, aussi fin que profond, enfin le bailli de Suffren, marin de première classe, qui unissait au sang-froid de l'expérience, la provençale ou pétulante valeur de la témérité. Il avait couvert de sa renommée les mers de l'Inde, accru la gloire de notre drapeau, remporté des victoires utiles; bref, c'était un héros au-dessus de l'envie, à qui chacun s'empressait de rendre justice, et c'est le plus beau trait de son portrait.

J'avais été pour ma part à même d'apprécier M. de Suffren à mon passage à Toulon; je signalai au roi son mérite. S. M. se décida à l'envoyer dans l'Inde : une correspondance que j'entretins long-temps avec lui me le fit connaître davantage. Je jouissais de ses triomphes, comme s'ils eussent été mon ouvrage : aussi je le reçus avec transport lorsqu'en 1784 il vint à Versailles, et le présentai à la comtesse de Provence en le remerciant de ses exploits.

M. de Suffren fut accueilli avec distinction par le roi, qui causa long-temps avec lui; il passa ensuite dans l'appartement de la reine, dont la réception fut encore plus flatteuse. S. M. le conduisit chez monsieur le dauphin, à qui elle dit en lui présentant l'amiral :

— Mon fils, apprenez de bonne heure à entendre, et à prononcer vous-même le nom des héros, défenseurs de la patrie. Ce propos était gracieux; mais celui de mon neveu le duc d'Angoulême le fut encore davantage.

— Monsieur, dit le prince au bailli de Suffren, je lisais dans ce moment même l'histoire des hommes illus-

tres; mais je quitte mon livre avec plaisir puisque j'en vois un.

La comtesse d'Artois, qui était trop souffrante pour recevoir, fit une exception en faveur de M. de Suffren; et certes il en était digne.

A part les pensions auxquelles il avait droit, il fut nommé chevalier des ordres, obtint les grandes entrées de la chambre, et l'on créa pour lui une quatrième charge de vice-amiral, avec la clause qu'elle s'éteindrait à sa mort.

Le 27 avril de cette année, Beaumarchais parvint enfin à faire jouer au Théâtre-Français *le Mariage de Figaro*. Jamais pièce ne rencontra plus d'obstacles avant d'être représentée. Si elle en triompha, ce fut par les sollicitations de ceux-là mêmes qui étaient le plus intéressés à la repousser de la scène. Le roi seul eut le bon sens de comprendre la portée de cette spirituelle conspiration contre l'ordre social. Quant à moi je me montrai moins sévère envers cette pièce; elle m'avait fort amusé à la lecture qui en fut faite chez moi, et je la pris sous ma protection. On sait quelles tribulations elle causa à Beaumarchais; on sait à quel prix il acheta son succès. J'assistai à la première représentation, et l'esprit de l'auteur me fit digérer le scandale.

Parmi ceux qui se signalèrent dans leur opposition au *Mariage de Figaro*, je citerai un prélat qui commençait à intriguer fortement pour enlever à l'évêque d'Autun la feuille des bénéfices: c'était M. de Conzié, évêque d'Arras; il aurait vendu son ame au profit de son corps; il n'avait

que l'esprit de l'intrigue, et se donna tant de mouvement qu'il finit par obtenir quelque importance à la cour. M. Conzié joua un rôle dans l'émigration; mon frère l'investit de toute sa confiance. L'évêque d'Arras brouilla tout, tant par son ignorance que par son impétuosité; et s'il fut bon ecclésiastique, on ne peut du moins le regarder comme un homme d'État et un sage.

Nous eûmes encore une nouvelle visite royale. Le roi de Suède Gustave III, qui revint en France sous le nom de comte de Haga. A son premier voyage, Louis XV, qui était alors sur le trône, lui confia le secret de la tentative audacieuse qui, en 1772, lui rendit la plénitude de sa puissance, que les états de son royaume avaient successivement enlevée à ses ancêtres. Ce prince aventureux, brave et téméraire, était d'une beauté remarquable. Il courait sur son compte d'étranges bruits; cependant nous le vîmes avec plaisir. La reine, je ne sais pourquoi, s'avisa de le bouder, et le reçut avec froideur. Le malin comte de Haga, qui s'en aperçut, voulut se venger, mais il aurait pu le faire avec plus de galanterie.

Dans un concert que donna la reine, où elle chanta avec la vicomtesse de La Rochelambert qui, à une figure charmante, joignait une voix délicieuse, Sa Majesté demanda au comte de Haga s'il avait été satisfait.

— Ah! madame, répondit le prince, comment ne le serait-on pas, quand on entend madame de La Rochelambert!

On dansa ensuite : la reine ne prenant pas part à ce divertissement, le comte de Haga s'approcha d'elle, et

avec une bonhomie qui rendait ses paroles plus piquantes, il dit à Marie-Antoinette :

— Votre Majesté aimait-elle la danse dans sa jeunesse?

— Oui, monsieur le comte, lui répondit la reine; je l'aime même encore aujourd'hui.

Une femme pardonne rarement un mauvais compliment : aussi un certain jour que le roi de Suède vint sans façon se convier à dîner chez Marie-Antoinette, elle ordonna à madame Campan, qui me l'a rapporté, d'aller s'informer à son maître d'hôtel s'il avait de quoi recevoir monsieur le comte.

La reine accusait le roi de Suède de ne pas aimer les dames; c'était un tort dont il avait hérité de ses prédécesseurs, Gustave-Adolphe et Charles XII. On l'accablait à ce sujet de reproches dont il ne faisait que rire. Louis XVI le trouvait fort aimable; cependant il était gêné en sa présence. C'était le fruit de la double crainte qu'on nous avait inoculée dès notre enfance, celle de faire trop ou de ne pas faire assez. Le désir de conserver la dignité de notre rang, et cependant de paraître affable, nous rendait gauches et embarrassés; néanmoins j'étais parvenu, grâce à mon habitude de tout méditer, à me défaire de cette timidité ridicule, sans renoncer à la majesté qui convient à un prince.

CHAPITRE XX.

Réception de M. de Montesquiou à l'Académie française. — Anecdote du cabinet des bijoux. — Réflexions du roi de Suède sur la noblesse. — Duel et mort de son chambellan. — Insolence du jeune Vestris. — Le prince Henri de Prusse en France. — Le comte de Provence mystifie les Parisiens. — Sabots élastiques. — La harpie. — Succès de cette plaisanterie. — *Panurge dans l'île des Lanternes*. — Le comte cherche à se bien mettre dans l'esprit de la reine. — Elle achète Saint-Cloud. — Marie-Antoinette fait une querelle au comte de Provence. — Comment il la tourne à son avantage. — Ils se raccommodent. — Nomination dans l'ordre de Saint-Lazare. — Emprunt de cent vingt millions. — Le comte de Provence présente un mémoire au roi concerté avec la reine. — Son conseil l'engage à le refuser.

M. de Montesquiou venait d'être reçu à l'Académie française; le comte de Haga, qui avait assisté à cette cérémonie, soupa chez moi le même jour, avec le nouvel académicien. Il nous raconta avec feu plusieurs particularités de la célèbre journée où il était réellement monté sur le trône de ses pères, en réduisant l'autorité du sénat et des états. Une circonstance puérile fut sur le point de faire échouer l'entreprise, au moment où il sortait de son appartement pour se montrer au peuple. Il passe dans un arrière-cabinet où il conservait des bijoux de prix pour prendre une paire de pistolets éprouvés, dont il désirait

se munir en cas de besoin. La porte de cette pièce se refermait d'elle-même au moyen d'un ressort, sur la personne qui entrait, de manière qu'on ne pouvait plus l'ouvrir lorsqu'on se trouvait en dedans. C'était un piége de précaution imaginé contre les voleurs. Ce cabinet n'avait d'autre issue que sa porte perfide. Le roi néanmoins, afin d'éviter cet inconvénient pour lui-même, avait fait placer dans l'appartement un cordon de sonnette qui répondait dans sa chambre à coucher.

Il se dirige donc vers le cabinet, et, tout occupé des grands intérêts de la journée, il oublie en entrant de faire jouer la serrure, afin d'empêcher la porte de se refermer sur lui. Aussi, à peine le prince en a-t-il quitté le seuil, qu'un bruit subit lui annonce qu'il est pris au trébuchet. Il s'en inquiète peu, cherche à l'aide d'une lumière le cordon de la sonnette, le tire avec force... mais il lui reste dans la main, les ressorts sont brisés... Qu'on se figure l'étonnement douloureux du roi; il se trouve renfermé dans un lieu écarté où personne ne soupçonnera sa présence, tandis que les troupes et toute la cour l'attendent, et que de son apparition immédiate dépend le succès de la révolution ! Un violent désespoir s'empare de son ame; une pensée de mort le saisit; il est prêt à l'exécuter... Au même instant des pas se font entendre, une voix l'appelle; c'est celle de son valet de chambre qui, inquiet de ne pas le voir revenir, le cherche partout; le roi de Suède est sauvé... la porte de sa prison lui est ouverte... « J'embrassai, ajouta-t-il, cet homme, à qui je devais plus que la vie, et lui donnai une riche récompense. Si je fusse

resté quelque temps de plus, je perdais la partie et restais l'esclave de mes sujets. »

Le roi de Suède frissonnait rien qu'au souvenir du péril qu'il avait couru dans cette occurrence. Cependant un sort plus terrible l'attendait encore; il devait périr de la main d'un lâche meurtrier!... et Louis XVI, le vertueux Louis XVI, plus à plaindre encore, était destiné à courber sa tête sous la main d'un bourreau!... Combien de fois, depuis cette double catastrophe, ne me suis-je pas reporté par la pensée aux jours où l'un et l'autre réunis à Versailles passaient des heures embellies de tous les plaisirs! Néanmoins, dans ces instans d'illusions trompeuses où l'imagination paisible de Louis XVI ne craignait rien de l'avenir, celle de Gustave III, plus prévoyante, présageait le coup qui le frapperait. Il nous disait souvent:

— La haine de la noblesse est implacable; elle dort maintenant, mais ce n'est que pour être plus terrible à son réveil : je serai sa première victime !

Le comte de Haga éprouva pendant son séjour à Paris un désagrément qu'il ressentit vivement, et dont nous prîmes notre part. Un de ses chambellans, nommé Duperron, qui l'avait suivi en France, y fut tué en duel par le comte de La Marck, après en avoir été accusé de lâcheté. Un combat devint la conséquence de cette accusation, et M. Duperron y trouva la mort. Le roi crut devoir faire des excuses à l'auguste voyageur et lui offrir la destitution de M. de La Marck. Gustave III refusa Louis XVI avec beaucoup de noblesse, en lui disant que les affaires d'honneur devaient se vider entre ceux qu'elles regar-

daient, et qu'il n'appartenait point aux souverains de s'en mêler.

La reine reçut une mystification bien plus éclatante au sujet du roi de Suède. Le jeune Vestris, célèbre danseur, refusa de paraître sur la scène, à la demande de Marie-Antoinette, un soir qu'elle était au spectacle avec Sa Majesté suédoise, et qu'elle voulait lui donner le plaisir des gambades. Le danseur rebelle, afin de prouver sa mauvaise volonté, ne cessa de faire des pirouettes dans les coulisses; c'était un méfait qui méritait une sévère punition, et il n'attira au coupable que quelques jours de détention à la Force.

Au comte de Haga, qui partit le 1er juillet, succéda le prince Henri, frère du roi de Prusse, qui vint visiter Paris et Versailles sous le nom de comte d'Oels. Il arriva vers la fin d'août. Ce prince, s'il n'eût été éclipsé par son frère, aurait passé pour un grand homme. Il était de très petite taille, avait de l'esprit, de la science militaire, une bravoure à toute épreuve; mais il donnait un peu trop dans le travers philosophique : aussi fut-il accueilli à bras ouverts par ce parti, qui le porta aux nues. On fit de lui un objet de comparaison avec nous tout à notre désavantage, et nous ne l'en regardâmes pas de meilleur œil pour cela. La cour ne le vit point par conséquent avec plaisir, et nous nous demandâmes quand il plairait au ciel de guérir de la manie des voyages ces monarques et ces princes qui venaient tour à tour nous déranger, tandis que nous les laissions fort tranquilles dans leurs États.

Quant à moi, je n'avais pas besoin d'aller si loin pour trouver des sujets de distraction : il y en eut une que je pris la liberté grande de renouveler plus d'une fois, celle de mystifier la badauderie sans pareille de messieurs les Parisiens ; car ils la poussaient à un tel point qu'on pouvait aisément leur faire croire les plus grandes extravagances.

J'en parlais un jour chez moi en nombreuse société, et je prétendis que je ferais croire la chose la plus absurde aux bons habitans de la capitale, sans qu'ils prissent seulement la peine de l'examiner. On me contesta respectueusement cette opinion ; car l'amour-propre est encore plus fort que la flatterie, et moi, piqué au jeu, je me promis d'en venir à mon honneur.

Peu de temps après un horloger de Lyon annonce aux Parisiens, par l'organe du *Journal de Paris*, qu'il traversera la Seine, des Tuileries au quai d'Orsai, à l'aide de sabots élastiques, sans dépasser la surface de l'eau et sans se mouiller les pieds ; mais il y mettait pour condition qu'il trouverait sur la plage opposée une somme de cinq cents louis, si je me le rappelle bien. Cette proclamation est à peine connue que chacun s'empresse de souscrire pour voir renouveler le miracle du fils de Dieu. J'affecte d'agir comme les autres, afin de faire tomber plus facilement dans le piége ceux qui devant moi ont juré de ne pas s'y laisser prendre. Chacun se hâte d'apporter qui dix louis, qui vingt ! La reine, le comte d'Artois, tous les habitués du château. Une foule de riches Parisiens, s'unissent à ces illustres souscripteurs, et la somme se trouve bientôt au complet.

Cependant on est impatient de voir l'expérience curieuse de M... On s'informe quand elle aura lieu, on attend; on demande que le jour soit fixé. Mais l'homme aux miracles reste invisible, il n'existe que dans mon imagination, et malheureusement, pour satisfaire tout le monde, il n'est pas en mon pouvoir de le faire agir comme je l'ai fait parler. Enfin, au bout d'un certain temps, on soupçonne la mystification, et moi de rire et de me moquer de ceux que j'ai attrapés. Il n'y eut pas moyen de nier qu'on s'était laissé prendre pour dupes; mais chacun jura du moins, comme un des héros du bon La Fontaine, qu'on ne l'y prendrait plus, tandis que de mon côté je me promettais bien de ne pas m'en tenir à cette petite vengeance.

Quelques mois s'écoulent, puis le bruit arrive au château qu'une gravure, accompagnée d'une notice *fort intéressante*, circule dans Paris : elle représente un monstre; la description ci-jointe la fait connaître, je la rapporte telle que je la composai :

« Ce monstre a été trouvé au royaume de Santa-Fé, « au Pérou, dans la province du Chili. C'est un animal « amphibie fort curieux : il demeurait le jour dans le sac « de Fagna, situé sur les terres de Prospère Weston, et « en sortait la nuit pour venir dévorer les bestiaux des « environs. Sa longueur est de onze pieds; sa face est à « peu de chose près celle d'un homme; sa bouche, qui « est fendue d'une oreille à l'autre, est garnie de dents « de deux pouces de long; le front est surmonté de

« deux cornes de ving-quatre pouces de long, assez sem-« blables à celles d'un taureau; les crinières pendant « jusqu'à terre; les oreilles, d'une grandeur démesurée, « ont la forme de celles d'un âne; deux ailes de chauve-« souris se déploient sur le dos; les cuisses et les jambes « ont vingt-cinq pouces; il a deux queues, dont l'une, « très flexible, lui sert à saisir sa proie, et l'autre, qui « se termine en flèche, fait l'office d'un dard; tout son « corps est couvert d'écailles. Ce monstre a été pris dans « un piége qu'on lui avait tendu; il fut environné de « filets et conduit au vice-roi, qui le nourrit quelque « temps au moyen d'un bœuf et de trois ou quatre « cochons par jour, dont on dit qu'il est très friand. Le « vice-roi a fait donner des ordres sur toute la route pour « qu'on pourvoie aux besoins de ce monstre surprenant « en le faisant voyager par étapes jusqu'au golfe d'Hon-« duras, où on l'embarquera pour la Havane; de là on le « transportera aux Bermudes, puis aux Açores, et ensuite « à Cadix, d'où on le conduira à petites journées à la « famille royale. On compte prendre également la femelle, « afin d'en perpétuer l'espèce en Europe, qui paraît être « de celle des harpies, qu'on avait regardée jusqu'ici « comme un animal fabuleux. »

La platitude de cette relation, son invraisemblance, n'étonnèrent point nos badauds, depuis les dernières classes jusqu'aux plus élevées. Le monstre devint aussitôt une réalité qu'on s'empressa de reproduire de mille manières. La mode s'en empara; il y eut des chapeaux et

des couleurs à la harpie. Les ignorans s'en ébahirent, les académiciens préparèrent des dissertations, quelques savans parlèrent même d'aller à Cadix examiner de près ce phénomène de la nature, et aucune voix ne s'éleva, dans le premier moment, pour détromper la multitude, tant chacun était sous le charme de l'illusion.

J'avoue que j'eus peine à cacher ce triomphe, qui surpassa le premier; car, en vérité, la plaisanterie était par trop grossière pour qu'on s'y laissât prendre. Il y eut des esprits assez mal faits pour s'en fâcher; mais je ne fis qu'en rire.

A cette époque heureuse d'insouciance, je n'avais rien de mieux à faire qu'à me donner de semblables passe-temps, qu'à rimer des vers, qu'à jeter sur le papier les plans et esquisser les scènes de quelques ouvrages lyriques, que le public applaudissait sous le nom de celui qui consentait à en être le père putatif. Aller de Brunoy au Luxembourg saisir à la volée quelques résolutions du conseil, voilà quel était l'emploi de mes journées et la mollesse dans laquelle s'écoulait ma vie.

Je cherchais parfois à me bien mettre avec la reine, que ses amis ne cessaient de prévenir contre moi. On amenait les brouilles, et j'étais seul à préparer les raccommodemens; mais ce n'était que le calme qui précède de nouvelles tempêtes. On se servait auprès de Marie-Antoinette, pour l'exciter contre moi, d'un moyen sûr, celui de prétendre que je blâmais ses dépenses et le choix de ses plaisirs.

Nous eûmes à ce sujet une altercation pénible lors de

l'acquisition que le roi fit pour elle du château de Saint-Cloud, qui appartenait au duc d'Orléans. Cet achat inutile, puisque la reine avait refusé le grand Trianon, coûta quatorze millions. C'était un peu cher dans les circonstances où, pour faire face aux besoins urgens, on allait emprunter plus de cent millions. Cependant je crus devoir me taire; mais comme il se trouve toujours des méchans qui vous prêtent des discours auxquels on n'a pas songé; on prétendit que j'avais désapprouvé tout haut l'acquisition du roi; et lorsque j'allai chez Marie-Antoinette, je la trouvai froide et contrainte à mon égard. Voulant connaître la cause du nuage qui s'était tout à coup élevé entre Sa Majesté et moi, je lui demandai si elle était indisposée, sa grossesse autorisant cette question.

— Je devrais l'être, me répondit-elle, d'après les chagrins qu'on ne craint pas de me causer en blâmant tout ce que je fais.

C'était une attaque indirecte; mais je voulus forcer la reine à s'expliquer plus clairement, afin de pouvoir me justifier si j'étais accusé.

— Si ce reproche s'adresse à moi, madame, répondis-je, il me semble que j'ai le droit d'en demander l'explication; car ce serait m'attaquer sans me permettre de me défendre.

— Il m'est facile de vous satisfaire répliqua la reine, et je crois que vous n'êtes pas homme à démentir vos propres paroles. Des personnes dignes de foi m'ont assuré que vous vous étiez plaint que moi et mon entourage



dépensions la moitié des revenus de l'État en frivolités.

Je sentis l'avantage que me donnait ma belle-sœur, et me hâtai d'en profiter en disant :

— Dès que Votre Majesté affirme que je me suis exprimé en ces termes, devant *des gens dignes de foi*, je ne puis me permettre de nier le fait ; il ne s'agit plus maintenant que de le constater, et c'est à vous, madame, que j'ai recours, pour vous prier de me nommer les personnes qui mont entendu parler de la sorte. J'aurais même le droit de l'exiger ; mais je crois Marie-Antoinette encore plus équitable que Thémis, qui cependant ne condamne jamais un homme sans l'entendre.

— Vous les nommer, répliqua la reine avec embarras, je ne le puis, car j'ai promis...

— De protéger leur calomnie?... cela est impossible, Votre Majesté a trop de droiture pour cela. Or, comme je ne crains pas d'accuser de mensonge ceux qui n'ont pas craint de me noircir dans l'esprit de la reine, je demande à être confronté avec eux, afin de les démasquer plus sûrement.

— Cessez de me presser davantage, répondit Marie-Antoinette en rougissant, je suis liée par une promesse qui me force à me taire.

— Alors, madame, c'est me donner le droit de me plaindre. On cherche à me ravir votre amitié, et vous me refusez les moyens de me défendre lorsqu'on m'accuse. Je me vois donc forcé de déclarer solennellement que je n'ai point tenu le propos qu'on me prête. Je sais trop ce que je dois à Votre Majesté, et ce que je me dois à

moi-même, pour m'exprimer avec si peu de retenue. Mes ennemis, qui, au résultat, sont les vôtres, ont intérêt à nous désunir. Ils sont bien coupables, et je crois pouvoir vous dire, madame, que vous êtes trop facile à les écouter.

J'étais réellement ému en parlant ainsi, et mon indignation était trop légitime pour que je ménageasse mes termes : la reine le sentit et ne s'en fâcha pas ; mais elle balbutia quelques paroles d'excuses qui ne me satisfirent qu'à demi ; aussi, ne voulant point en rester là, j'ajoutai que l'accusation devenait trop grave pour que je la laissasse tomber ainsi ; que je voulais absolument en avoir raison en faisant punir les calomniateurs, et que je la priais de m'excuser si, de ce pas, j'allais épancher ma douleur dans le sein du roi mon frère, auquel peut-être ces mêmes faussetés étaient parvenues. J'avouerai ici que je ne pensais pas le moins du monde à exécuter cette espèce de menace : c'eût été mal servir Marie-Antoinette dans l'esprit de Louis XVI ; mais je tenais à savoir si je n'avais pas été accusé par la reine elle-même auprès de mon frère. Il n'en était encore rien, et Sa Majesté m'assura gracieusement qu'elle serait la première à me justifier, si le hasard avait fait parvenir les mêmes propos aux oreilles du roi ; que, quant à elle, elle avait tout intérêt à me prouver qu'elle croyait avoir été trompée, en punissant de son indignation les personnes qui avaient osé lui en imposer sur mon compte, et qu'elle espérait que la meilleure intelligence règnerait désormais entre nous. Je m'inclinai alors pour baiser sa main,

mais, s'y opposant, la reine m'embrassa elle-même avec beaucoup de grâce.

Cette réconciliation dura plus d'une année; j'espérais même qu'elle avait mis fin à jamais à toutes nos querelles; mais au commencement de 1786 d'autres intrigues vinrent, à mon grand regret, détruire ce bon accord. Cependant Marie-Antoinette devait d'autant plus se rattacher à notre famille, que la France était sur le point de se brouiller avec l'empereur son frère, relativement à la navigation de l'Escaut, et qu'étant accusée injustement par le public de se montrer plutôt sœur qu'épouse, il lui devenait nécessaire d'être bien avec un prince de la famille dont l'influence commençait à se faire sentir.

On commença l'année 1785 par un emprunt de cent vingt-cinq millions; c'était en anticipant sur l'avenir que M. de Calonne prétendait subvenir aux dépenses du présent. Tout le château trouva ce moyen admirable; mais le reste du royaume le vit sous un jour moins avantageux. Le roi ne l'approuvait qu'à demi, mais chacun autour de lui le vantait, et force lui fut de l'admettre. Il est vrai que tout le monde eut sa part de cet emprunt; on le partagea en bons frères : c'était un autre temps qu'aujourd'hui.

Tandis que je vivais en bonne intelligence avec la reine, j'en profitai pour tenter une démarche dont nous étions convenus ensemble, et qui pouvait avoir d'heureux résultats. L'ascendant que M. de Vergennes prenait sur le roi augmentait de jour en jour. Nous étions menacés

d'avoir dans le conseil un autre Maurepas, plus jeune, plus habile, et qui mènerait tout à sa guise. Si j'entrais dans le conseil, je balancerais son influence et empêcherais qu'elle ne nous accablât entièrement. Je dressai en conséquence un mémoire, dont le public n'eut qu'une connaissance imparfaite, ce qui fit qu'on en dénatura les termes et le but, et je suis bien aise de le dire en passant, afin de réfuter les pamphlets de l'époque.

Ce mémoire proposait simplement au roi, dans les phrases les plus claires, de me donner entrée au conseil, afin que je pusse y discuter ses intérêts, qui étaient les miens, contre ceux qui faisaient de la cause publique une cause personnelle. J'y faisais entendre que mes études me rendaient propre à figurer avec avantage parmi les conseillers de Sa Majesté, et que la reine m'y verrait avec plaisir.

J'avais supplié le roi de garder ce mémoire pour lui seul; mais il se hâta au contraire de le communiquer à ses deux oracles, MM. de Vergennes et de Breteuil. Ces messieurs, effrayés, s'efforcèrent d'amener le monarque à me faire un refus formel. Ils lui représentèrent l'embarras où je mettrais le conseil, la règle que Louis XV s'était faite de ne jamais y appeler aucun des princes du sang. Je serais, dirent-ils, le représentant du parti jésuitique; car, dès cette époque, lorsqu'on voulait nuire à quelqu'un, on prétendait qu'il était l'agent des fils d'Ignace Loyola, et certes je ne me comptais point au nombre de leurs amis. Bref, on circonvint si bien le roi, qu'il me répondit par un refus, appuyé sur de grandes

raisons d'État, qui ne m'en firent pas mieux supporter l'amertume. Je continuai donc à vivre dans mon rôle négatif.

CHAPITRE XXI.

Naissance du duc de Normandie. — Présage funeste. — Causerie avec M. de Montesquiou. — Citation. — Le roi au *Te Deum*. — Mort du duc de Choiseul. — La reine doit aller à Notre-Dame. — Elle veut y mener le dauphin. — Position pénible de Madame. — Le comte de Provence la conseille. — L'étiquette mise en jeu. — Querelle entre les deux belles-sœurs. — Madame l'emporte. — Joie triomphale. — La reine est encore mal reçue à Paris. — Effets de sa mauvaise humeur. — Comment le comte de Provence se conduit. — Le tonnerre à Rambouillet. — Comment le comte de Provence est instruit à l'avance de l'intrigue du collier. — Le joaillier Boehmer. — La descendance de Valois. — Suite de l'affaire. — Le cardinal de Rohan et le baron de Breteuil. — L'intrigue marche au dénouement.

La reine accoucha fort heureusement le 27 mars 1785, à sept heures moins cinq minutes du soir, d'un prince nommé Louis-Charles, et qui prit le titre de duc de Normandie. Ce fut mon infortuné neveu, qui régna dans les fers sous le nom de Louis XVII, et auquel je succédai dans l'exil. La Providence le destinait à recevoir dans le ciel la couronne du martyre, pour prix de ses précoces infortunes; il les supporta avec autant d'héroïsme que de résignation. Dès sa naissance; il annonça une santé vigoureuse, qui lui présageait une longue vie; mais les bourreaux de Louis XVI et de Marie-Antoinette avaient

décidé que cette jeune fleur serait moissonnée avant son temps.

La naissance de ce prince fut accompagnée d'une particularité qu'on remarqua peu, et dont je me suis toujours souvenu. Il y avait au chevet du lit de parade de la reine une couronne fermée qui faisait partie des ornemens; elle se détacha tout à coup à l'instant où Vermont prononça les paroles d'usage, *la reine va accoucher*, et alla se briser en roulant près de la couche où était Marie-Antoinette.

Frappé de cet incident, j'en parlai à Montesquiou, qui se piquait d'expliquer les songes, et il me répondit :

— Le nouveau-né sera roi, mais pour peu de temps.

— Ensuite ?

— Ensuite, monseigneur, il ne laissera pas de postérité.

— Eh bien ?

— Monseigneur, vous savez quel est celui que la loi salique appelle à lui succéder.

— Vous êtes un fou, monsieur l'astrologue.

— Soit; mais personne n'a droit de se plaindre, car je donne mes prédictions pour rien. Convenez, cependant, monseigneur, que si celle-ci se réalise, il me sera permis de la faire payer un bon prix.

Je me mis à rire pour toute réponse. Au résultat, je rapporte ce fait, non comme digne de foi, mais il doit du moins sembler bizarre. Les esprits les plus forts attachent souvent de l'importance aux choses qui en méri-

tent le moins, tant l'homme a de penchant à la superstition. Lucrèce a bien dépeint cette faiblesse humaine en disant :

. . . Veluti pueri trepidant, atque omnia cæcis
In tenebris metuunt, sic nos in luce timemus
Interdum nihilo quæ sunt metuenda magis, quàm
Quæ pueri in tenebris pavitant fugiuntque futura.

« Semblables aux enfans à qui tout fait peur dans l'obscurité, « nous appréhendons en plein jour des choses qui ne sont pas plus « à craindre que celles qui excitent la frayeur de ces esprits fai-« bles. »

Le baptême de mon auguste neveu eut lieu le jour même de sa naissance. Je le tins sur les fonts baptismaux avec madame Élisabeth, qui représentait la reine de Naples, sœur de l'accouchée. Après la cérémonie, M. de Vergennes apporta au duc de Normandie le cordon du Saint-Esprit, que les enfans des rois ont seuls le droit de porter dès leur naissance.

Louis XVI se rendit à Notre-Dame de Paris, le 1er avril, pour assister au *Te Deum* d'usage. J'étais dans son carrosse avec le comte d'Artois, le duc de Chartres, le prince de Condé et le duc de Bourbon. Les princes de Conti et de Penthièvre allèrent directement à l'église. Nous fûmes reçus par le peuple avec enthousiasme : le roi, qu'on aimait généralement, était toujours bien accueilli lorsqu'il venait seul. Nous revînmes à Versailles très fatigués, mais fort satisfaits.

Le 9 mai suivant mourut le duc de Choiseul; il succomba au chagrin dévorant que lui faisait éprouver sa disgrâce. Il eut à ses derniers momens les mêmes conso-

lations qui avaient accompagné son exil : une foule nombreuse, composée des personnages les plus illustres de la cour environnèrent son lit de mort ; il put se croire aimé de tout le monde, et sa vanité expirante y trouva sans doute un soulagement.

La reine témoigna un vif intérêt à M. de Choiseul : pendant sa maladie, elle envoyait chaque jour savoir de ses nouvelles. Ces démonstrations ne coûtent rien. Le duc laissa treize ou quatorze millions de dettes ; c'était une valeur au-dessus de tous ses biens. Il légua donc à sa veuve le soin de les acquitter, sur sa fortune particulière, car elle était plus riche et moins noble que lui. Je remarquai dans le testament du défunt une disposition bizarre, celle de faire planter sur sa tombe un cyprès mâle.

Il y eut à ses obsèques un concours nombreux de personnes de la cour, parmi lesquelles on remarqua même celles qui, l'ayant craint pendant sa vie, croyaient devoir faire encore quelque chose pour apaiser son ombre. J'ai entendu des gens prétendre que si le duc de Choiseul s'était trouvé à la tête des affaires en 1789, la révolution n'aurait pas eu lieu. Hélas ! je doute qu'il eût arrêté ce torrent dévastateur, auquel la main d'un homme ordinaire ne pouvait opposer qu'une digue impuissante.

Le 24 mai la reine devait aller en grande cérémonie à Paris pour ses relevailles. Lorsque le roi ne paraissait pas dans ces sortes de cérémonies, la comtesse de Provence occupait par son rang la droite de Sa Majesté dans le carrosse d'apparat. Mais une fantaisie de la reine faillit

renverser l'usage établi, ce qui ne pouvait se faire qu'au détriment de Madame. Marie-Antoinette désirait être accompagnée du dauphin, et, dans ce cas, le prince étant placé avec sa gouvernante et sa mère dans le fond du carrosse, la comtèsse de Provence se trouvait forcée de s'asseoir sur le devant. Elle ne pouvait y consentir sans compromettre sa dignité, et là-dessus Madame n'entendait pas raison.

Dès que la comtesse de Provence eut connaissance de ce projet, elle vint me le communiquer tout en larmes.

— Ah! me dit-elle, à quelle humiliation nous allons être exposés, vous et moi! La reine veut me mettre en second après la princesse de Polignac; jamais je n'y pourrai consentir.

Je fis expliquer la princesse plus clairement, et je convins qu'en effet nous nous trouvions dans une position fort délicate. Contrarier la reine dans ce moment eût été rompre la trève qui existait entre nous; d'un autre côté j'avais à ménager le juste sentiment de notre dignité; et, après avoir bien réfléchi et examiné le cas, je me décidai à rester neutre, confiant à Madame le soin de défendre son droit, qui du reste ne pouvait être remis en meilleures mains.

— J'ai intérêt, dis-je à la comtesse, à ne pas me brouiller avec la reine. Vous pouvez au contraire lutter contre elle sans autre risque que celui de vous fâcher et de vous raccommoder ensuite; agissez donc hardiment, je ne vous désapprouverai en rien, seulement je me tiendrai à l'écart.

Ma femme avait trop de sens et d'esprit pour ne pas entrer dans mes idées. Elle se décida à défendre sa cause sans mon intervention, et fit d'abord venir le marquis de Brezé, grand-maître des cérémonies, pour le consulter sur l'étiquette prescrite dans ces sortes d'occasions. M. de Brezé répliqua qu'il n'était point reçu que la reine se fît accompagner de monseigneur le dauphin, et qu'agir ainsi serait une innovation à l'étiquette que le roi, dans sa profonde sagesse, désavouerait lorsqu'on lui en aurait fait sentir l'inconvénient.

Madame, forte de cet éclaircissement donné par l'homme qui, sur ce point, ne pouvait se trouver en défaut, se rendit auprès de Marie-Antoinette et lui fit comprendre qu'elle ne pouvait, sans déroger à son rang, condescendre à ses désirs. La reine, qui, pendant tout son règne, n'avait jamais bien senti l'importance du cérémonial, manifesta le chagrin que cet obstacle lui causait; elle se fâcha presque, et, dans son dépit, se plaignit qu'on voulait la tyranniser.

—S'il y a ici de la tyrannie, madame, répondit la comtesse de Provence, ce n'est point de mon côté qu'elle se trouve. Je croyais qu'il était permis à un sujet de défendre ses droits devant son souverain; mon intention n'était donc pas de déplaire à Votre Majesté, et, pour le lui prouver, je consens à occuper la troisième place si monsieur le dauphin vient seul avec nous.

Madame, en faisant cet offre, ne craignait pas d'être prise au mot; elle savait trop bien que madame de Polignac ne renoncerait jamais à son privilége d'accompagner

partout le dauphin, concession d'ailleurs à laquelle l'étiquette se serait encore opposée. Cette proposition était donc une adresse de sa part, afin de faire croire du moins a sa bonne volonté.

La reine, se voyant battue, réfléchit un moment; puis répondit :

— Eh bien, madame, usez de vos droits, j'y consens; venez seule avec moi, puisqu'on veut priver une mère du bonheur de montrer son fils au peuple. Vous ne connaissez pas toute l'amertune de cette privation!

Bien que la comtesse de Provence comprît la malice que renfermaient ces paroles, elle ne chercha point à les relever. Satisfaite d'avoir remporté le point principal et sauvé l'honneur de notre maison, elle revint me trouver triomphante, et m'embrassa les larmes aux yeux en me disant :

—Du moins, pour cette fois, on ne nous humiliera pas!

Je la félicitai sur la manière dont elle s'était tirée d'un pas aussi difficile, et j'eus même peine à contenir ma joie en présence de nos intimes.

La cérémonie eut lieu; elle fut encore plus froide que celles qui l'avaient précédée. Tout enthousiasme pour la reine semblait être éteint dans le cœur du peuple. Marie-Antoinette aurait dû le sentir et travailler à regagner ce qu'elle avait perdu. Jamais maxime ne put être mieux appliquée que celle-ci dans cette circonstance :

Le silence du peuple est la leçon des rois.

La reine, de retour aux Tuileries, se renferma chez

elle pour cacher son mécontentement. Elle dîna en tête-à-tête avec madame Élisabeth, sans inviter Madame ni la comtesse d'Artois, ainsi que l'usage le prescrivait. Mais ce qui acheva de tout brouiller fut le souper que donna le comte d'Artois le même jour, auquel il ne convia ni sa femme ni la mienne.

Tous ces détails rapportés à Versailles y causèrent une grande surprise, et même une sorte de scandale. La politique n'est pas moins nécessaire à la cour dans les petites choses que dans les grandes. Je pus me féliciter en cette occasion de m'être conduit avec une habileté qui me rendit entièrement étranger à la querelle. Madame, blessée au vif, ne put garder autant de modération; elle se plaignit hautement, s'adressa même au roi, qui lui fit des excuses pour la reine, en cherchant à pallier son procédé inconvenant. Hélas! le moment approchait où Madame ne devait que trop être vengée! Mais avant de rapporter l'affaire du collier dans tous ses détails, je dois mentionner un événement qui arriva sur une de mes dépendances, et dont on tira même un assez triste présage.

Le 2 août le tonnerre tomba à Rambouillet sur mes écuries; il fit un ravage considérable, blessa ou tua plusieurs chevaux, et mit le feu à divers endroits. On vint en grande hâte m'apprendre ce désastre; je partis sur-le-champ pour en vérifier les effets, qui me parurent singuliers. Cet événement donna matière à de grandes conjectures : on voulut y voir un avertissement céleste; mais s'il était réel, il ne se réalisa du moins que quelques années plus tard.

Avant d'en venir à un fait qui me sera pénible à raconter, je vais achever de mentionner ce qui se passa dans ce mois. Le 31, le roi et la reine tinrent sur les fonts de baptême le duc d'Angoulême, je remplis le même devoir à l'égard du duc de Berry au nom du roi d'Espagne; la comtesse de Provence, qui le partagea, représenta la reine de Sardaigne, sa mère. Le premier de ces jeunes princes fut nommé Louis-Antoine, et le second Charles-Ferdinand. L'évêque de Senlis, M. de Roquelaure, premier aumônier du roi, remplaça le cardinal de Rohan, alors à la Bastille, où il expiait des torts que je vais enfin rapporter dans toute leur étendue.

On avait encore cherché à me brouiller avec la reine, une explication s'en était suivie, mais elle avait mal tourné. Je me livrais seul dans mon cabinet à ma mauvaise humeur, maudissant les gens qui se faisaient un malin plaisir de mettre la division dans la famille, lorsque j'entendis frapper doucement à la porte.

Mon premier mouvement fut d'envoyer promener l'importun qui venait déranger mes méditations, mais pensant qu'il s'agissait peut-être de quelque message important, je laissai échapper, quoique à regret, le mot *entrez*.

C'était Montesquiou. Il essuya la bourrasque en homme qui ne la craint guère; puis, sans chercher à se justifier d'avoir troublé ma solitude, il s'efforça de dissiper le nuage qui couvrait mon front, et je m'aperçus que lui-même affectait une gaîté qu'il ne ressentait pas. Ma curiosité se trouvant excitée, je lui demandai s'il avait quelque nouvelle à m'apprendre.

— Oui, monseigneur, me répondit-il; j'en sais une qui fera même quelque bruit : le fameux collier de diamans que l'on avait trouvé trop cher pour le roi de France, vient d'être volé à Boehmer.

— Malepeste! dis-je, voilà une belle équipée! nomme-t-on les voleurs?

— On les nomme, monseigneur : le cardinal de Rohan et la reine sont accusés du larcin.

— Miséricorde! m'écriai-je, avez-vous perdu le sens?

— Ah! monseigneur, s'il ne s'agissait que de faire le sacrifice de ma raison pour empêcher ce funeste scandale, je consentirais sur-le-champ à être enfermé avec les fous.

— Au nom du ciel, expliquez-vous! D'où peut sortir cette infame calomnie?

— Je l'ignore; mais tout ce que je puis dire à Votre Altesse Royale, c'est que Boehmer affirme avoir vendu le collier au cardinal pour le compte de la reine; qu'il m'a montré le marché revêtu, ou à peu près, de la signature de Sa Majesté; que la reine ignore cette intrigue; et qu'en définitif le collier a disparu.

J'écoutais Montesquiou sans le comprendre. J'étais si ému, que je fus obligé de m'asseoir; puis je lui ordonnai d'être plus intelligible, et de me raconter tout ce qu'il savait de cette triste histoire; il m'en fit le récit en ces termes :

« Ce matin Boehmer est venu chez moi pour me prier « de lui accorder un entretien particulier. Son agitation

« m'a surpris ; j'ai fait défendre ma porte, et lui ai de-
« mandé ce qui l'amenait. Il m'a dit alors que lui et « Bassange, son associé, possédaient en commun une « parure de diamans de dix-huit cent mille livres ; qu'ils « l'avaient vainement proposée à divers souverains ; que « le roi de France n'en avait pas voulu, et que la reine, « sollicitée d'en faire l'acquisition, avait répondu avec « noblesse qu'elle préférait voir un vaisseau de plus dans « la marine qu'un autre collier dans son écrin. Les joail- « liers, n'espérant plus rien de ce côté, se retirèrent, per- « suadés que le bijou précieux ne sortirait plus de leurs « mains. Mais une proposition qu'on leur adressa presque « tout de suite après ranima leur espoir.

« Une comtesse de La Motte, issue par bâtardise de « Henri II, et très liée avec le cardinal de Rohan, leur « proposa de vendre le collier à ce dernier, qui était « chargé de l'acheter pour le compte de la reine, cette « princesse désirant sans doute, dit madame de La Motte, « cacher pendant quelque temps cet achat. Les joailliers, « ravis de placer un objet de ce prix, virent le cardinal, « traitèrent de la somme, qui fut réduite à seize cent mille « livres, et acceptèrent en paiement divers billets à trois « mois de date l'un de l'autre, signés par le cardinal, « sous la condition que Sa Majesté ratifierait elle-même « le traité.

« La chose a eu lieu ainsi, le collier a été livré en re- « tour d'un écrit de Sa Majesté, portant pour seing : *Marie-Antoinette de France.* »

— Mais, m'écriai-je en interrompant Montesquiou, ce n'est point la signature de la reine : elle écrit ses prénoms et rien de plus.

— C'est aussi, monseigneur, la réflexion que j'ai faite et qui m'a convaincu qu'il existe là-dessous un infame complot que je ne puis m'expliquer ; je vois seulement qu'on a profané le nom de la reine. Dans quel but? je l'ignore. Quel est le coupable? je ne puis encore le désigner.

— Nous chercherons plus tard à le découvrir ; mais poursuivez votre récit.

— Voilà le fait, monseigneur : Boehmer prétend ne pas avoir été payé, la reine n'a point vu le collier, et le joaillier outré veut faire une esclandre. Il est venu me trouver pour me prier de lui obtenir une audience de Votre Altesse Royale.

— C'est précisément ce que je ne lui accorderai pas. Dieu me préserve de voir mon nom mêlé dans cette intrigue.

— C'est aussi, monseigneur, ce que j'ai dit à Boehmer; je me suis même refusé à vous en parler. J'ai d'abord allégué votre dignité, qui vous défendait de prendre part à cette affaire, et cent autres motifs.

— Vous avez bien fait. *Je suis content de toi, Couci.*

Puis, prenant un ton plus analogue à la circonstance, je demandai à Montesquiou ce que prétendaient faire les joailliers.

— Ils veulent s'adresser au baron de Breteuil, me répondit-il.

Je conseille alors au cardinal de faire bonne contenance, car le baron a contre lui une vieille rancune qui pourrait bien éclater en cette occasion. Mais où est le collier?

— Le grand-aumônier dit qu'il est entre les mains de la reine, qui, de son côté, nie l'avoir reçu.

— Alors le cardinal en impose, ou la parure a été dérobée en route.

M. de Rohan affirme avoir vu un valet de Marie-Antoinette venir le chercher, et, s'il faut tout dire à Votre Altesse, il prétend même qu'il a eu des entrevues nocturnes avec Sa Majesté, et il montre plusieurs billets de cette princesse, écrits dans les termes les plus affectueux. Les joailliers les ont eus en mains.

Je ne pus retenir une exclamation de surprise. La reine détestait le grand-aumônier, elle ne parlait de lui qu'avec mépris, et elle lui aurait écrit et donné des rendez-vous clandestins! Je me perdais dans ce dédale obscur; j'entrevoyais une horrible intrigue qui me faisait frémir, craignant qu'elle ne portât atteinte à la dignité de la couronne.

Le cardinal de Rohan était un homme dévoré d'ambition, bavard, menteur, prodigue, orgueilleux, sans vertu aucune, sans talent, un vrai Rohan enfin, et digne de sa race.

Le baron de Breteuil, son ennemi déclaré, avait plus d'adresse et de science; ce plus n'était pas grand'chose, mais assez cependant pour mériter des égards; il était opiniâtre, vindicatif, adversaire redoutable. La reine lui accordait sa confiance, le roi en faisait cas; il devint plus

tard leur unique conseiller, la cheville ouvrière de la résistance que l'on voulut opposer à la révolution. Mais c'était lancer un nain contre des géans : le baron fut terrassé avant de combattre, et la prise de la Bastille lui donna le coup mortel. M. de Breteuil, lorsqu'il s'abandonnait à la fougue de son caractère, ne connaissait plus que la passion qui le dominait. Dans cette occurrence sa haine pour le cardinal de Rohan ne lui montra que le triomphe de la vengeance, et c'est ce motif seul qui le fit conseiller au roi et à la reine de donner à l'affaire en question la fatale tournure qu'elle prit.

La comtesse de La Motte descendait des Valois. Mais elle n'en faisait pas moins bon marché de sa personne et de sa dignité, imitant en cela son mari, qui ne valait guère mieux qu'elle. Jolie, au demeurant, leste, éveillée, ayant de l'esprit, et une imagination fertile en expédiens, elle enlaça si bien dans ses rets le grand-aumônier, qu'elle lui fit commettre une faute grave, peut-être à son insu. Au résultat, je ne puis rien affirmer sur les particularités de ce complot ourdi dans les ténèbres, et que l'on n'est jamais parvenu à dévoiler dans tout son jour. Le parlement, qui n'y fut point étranger, voulut faire passer pour dupe le cardinal, afin de flétrir la reine, et de la représenter comme poursuivant qui ne l'avait point offensée; mais je puis du moins attester que Marie-Antoinette, indignement compromise dans cette trame odieuse, était pure de tout blâme; je ne voudrais même pas insister davantage sur ce point, par respect pour elle et pour moi.

Néanmoins les ennemis de la reine intriguèrent contre elle en faveur d'un homme qu'on méprisait; ils ne craignirent pas de calomnier une femme qui méritait l'estime à tous égards, pour soutenir celui qui déshonorait sa profession par tous les vices. Je sens à ce seul souvenir mon indignation se réveiller. L'injustice faite à Marie-Antoinette vient encore, après tant d'années, s'offrir à moi avec tout son affreux cortége : tant il est vrai qu'il est certaines impressions sur lesquelles le temps ne peut rien!

Je m'entretins encore long-temps avec Montesquiou de ce fait étrange. J'en prévoyais toutes les conséquences sans en découvrir le remède. Irai-je trouver la reine ? Mais la querelle de la matinée me faisait craindre que cette démarche ne fût prise en mauvaise part; enfin, après avoir pesé toutes les considérations pour ou contre, je me décidai à rester tranquille chez moi et à voir venir les choses.

Quelques jours s'écoulèrent; les joailliers parurent devant Marie-Antoinette. L'abbé de Vermont, qui était présent, prit la parole pour S. M.; et après s'être fait expliquer toutes les particularités de l'affaire, il exigea, au nom de la reine, puisqu'on prétendait qu'il existait une ratification du traité signé de sa main, qu'une copie en fût remise : ce qui eut lieu. Le faux était patent; et jusque là on ne pouvait en accuser que le cardinal. La princesse, malgré sa juste colère et son désir d'éclaircir cette œuvre ténébreuse, hésita sur le parti qu'elle devait adopter; et une idée funeste l'engagea, ainsi que l'abbé de Vermont, à faire venir le baron de Breteuil.

Celui-ci, ayant écouté le récit que lui fit l'abbé, comprit tout l'avantage qu'il pourrait en retirer contre son ennemi, pour lequel il se montra toujours implacable. Il excita S. M. à ne point ménager le cardinal; mais il est nécessaire, ajouta-t-il, avant d'agir, que je prenne des mesures propres à mettre le coupable dans l'impossibilité de nier son crime.

Pendant ce temps j'étais en proie à une vive inquiétude; je me reprochais mon inaction, et, d'une autre part, je frémissais de la responsabilité que j'attirais sur moi en me mêlant de cette affaire dans le cas où elle tournerait mal. J'aurais voulu avertir le roi, calmer la reine, désintéresser les joailliers; et tandis que je flottais indécis, les événemens suivaient leur cours naturel. Le grand-aumônier, se laissant guider par la comtesse de La Motte-Valois et le fourbe Cagliostro, multipliait les preuves de sa crédulité, sinon de sa friponnerie. Je tais tout ce qui a été si souvent répété, et je ne m'attache qu'à faire connaître les scènes ignorées de ce drame célèbre.

CHAPITRE XXII.

Entretien de la reine et de Monsieur. — Sages conseils repoussés. — M. de Vergennes. — Ce que le comte de Provence lui dit. — M. le garde-des-sceaux. — Conseil chez le roi. — Le cardinal de Rohan devant la reine. — On se décide à l'arrêter. — Ce qu'il fait. — L'abbé Georgel. — Le cardinal à la Bastille.

Nous étions dans le mois d'août 1785, et nous approchions par conséquent du dénouement. Mon inquiétude redoublait; je savais que la reine se reposait sur le baron de Breteuil pour démêler cette intrigue, et je prévoyais déjà tout ce qu'un pareil choix avait de dangereux. Il y avait des instans où je voulais m'adresser à un membre de la famille de Rohan, afin de prévenir le cardinal sur la conduite qu'il devait tenir; mais auquel me confier? Le prince de Soubise, qui en était le chef, consacrait au vice les dernières années de sa vie; le prince de Guéméné suivait ce bon exemple. J'étais loin de me douter, la veille de la catastrophe, que le lendemain chacun tiendrait à honneur de passer dans le parti des Rohan.

Le 15 août, à sept heures du matin, Cléry, premier valet de chambre du duc de Normandie, vint me dire, de la part du roi, que S. M. me priait de lui apporter moi-

même le travail qu'il m'avait remis huit jours auparavant, afin d'en conférer ensemble. N'ayant nulle connaissance de ce travail, je compris que Louis XVI souhaitait me parler sans donner l'éveil à la curiosité. Comme j'étais entouré de mes gens, je feignis d'avoir affaire dans mon cabinet, et Cléry, devinant mon intention, me suivit jusqu'à la porte, puis il me dit à la hâte et à voix basse :

— Non pas le roi, mais la reine!

Ma surprise augmenta. Que me voulait Marie-Antoinette, à une heure presque indue pour elle? Mais quelques réflexions sur la position de la reine eurent bientôt mis fin à mes conjectures, en me faisant deviner ce dont il s'agissait. En entrant chez S. M., je trouvai aux aguets une femme de confiance de ma belle-sœur, madame Campan, fine mouche, qui ne laissait rien passer, tout en ayant l'air de ne rien savoir, bien que la reine lui dît tout. Aussi chacun la craignait, chacun croyait devoir compter avec elle. Moi-même je lui donnais à l'occasion mon tribut d'approbation; et comme elle conservait encore quelques restes de beauté, j'allais même quelquefois jusqu'aux agaceries, d'autant plus sûr de moi-même, que je savais être peu avant dans ses bonnes grâces.

En voyant madame Campan, je lui demandai si elle était chargée d'être mon introductrice; et sur sa réponse affirmative, je la suivis à travers plusieurs couloirs obscurs et escaliers dérobés qui nous conduisirent enfin dans la chambre de Marie-Antoinette. S. M. n'était pas encore levée; elle avait le visage enflammé, les yeux rouges, et je crus remarquer les traces de quelques larmes sur ses

joues. Elle m'accueillit néanmoins avec un sourire de bienveillance, que j'appréciai d'autant mieux que j'y étais peu accoutumé. Après les complimens d'usage, la reine me fit asseoir près de son lit, et me dit, de l'accent le plus doux :

— Quels que soient les intérêts qui nous divisent, mon frère, et à mon grand regret je vous jure, je sais que l'honneur de la famille vous est cher, et que vous ne balancerez jamais à prendre sa défense : apprenez donc qu'il est dans cet instant compromis de la manière la plus injurieuse, et que nous devons, sans tarder, travailler à le rétablir dans tout son éclat. C'est pour un fait grave que j'ai désiré vous parler.

Ce début m'atterra. Je compris sur-le-champ sur quel terrain glissant on voulait m'amener. Je répondis brièvement à ma belle-sœur que j'étais étranger aux divisions que des gens malintentionnés cherchaient à semer entre nous ; que mon seul désir étant de la servir, je souhaitais choisir un instant plus opportun que celui-ci pour traiter à fond le sujet important qu'elle voulait bien me communiquer ; qu'au surplus, j'étais à ses ordres en tous les temps, et que je la remerciais de m'avoir jugé, dans cette circonstance, tel que j'étais réellement.

La manière simple et franche dont je m'exprimai parut toucher la reine. Elle me tendit la main avec cette grâce qui lui était naturelle. Je la baisai respectueusement, et j'attendis en silence la confidence qu'elle allait me faire.

Marie-Antoinette sembla s'y résoudre avec peine ; ses traits s'altérèrent. Je la vis rougir et pâlir tour à tour ;

puis elle se décida enfin à parler. Je l'écoutai avec un calme qui la surprit et l'irrita; ses yeux me le dirent; et lorsqu'elle eut achevé son récit, je lui expliquai la cause de mon sang-froid.

— Vous êtes sans doute étonnée, madame, lui dis-je, de ne me voir donner aucun signe d'indignation; mais j'ai eu le temps de maîtriser celle que je ressens, car vous ne m'apprenez rien dont je ne fusse parfaitement instruit à l'avance.

— Quoi! vous saviez tout, et vous ne m'en avez rien dit?

— J'aurais craint d'être indiscret.

— C'était mal me juger; je suis toujours reconnaissante de l'intérêt qu'on me témoigne, et j'aurais été bien aise d'ailleurs d'avoir votre avis plus tôt. Mais de qui tenez-vous ce secret? Je me flattais de n'avoir que des amis sûrs, et je.... elle s'arrêta.

— Aucun de vos amis, madame, n'a trahi la confiance auguste de Votre Majesté. J'ai été mis dans la confidence par un des intéressés à l'affaire.

J'expliquai alors à Marie-Antoinette ce que j'ai dit plus haut.

— Je suis charmée, reprit la reine, de n'avoir à accuser personne d'indiscrétion; et maintenant que cette inquiétude est dissipée, dites-moi ce que vous pensez de cette malheureuse affaire, et de quelle manière je dois agir.

— Je l'ignore moi-même, madame; d'ailleurs mon opinion peut différer de la vôtre; et puisque votre résolution est déjà prise...

— N'importe, mon frère, parlez sans crainte, et surtout avec franchise ; oubliez dans ce moment la reine pour ne voir dans la reine qu'une sœur.

Je savais d'avance que mon avis ne serait suivi qu'autant qu'il se rapporterait à celui des alentours de la reine, qui avaient déjà disposé leurs batteries de manière à ce que rien ne pût y être changé. Mais n'écoutant que mon devoir, je ne balançai point à parler avec cette sincérité à laquelle on venait de faire un appel si sincère.

— Puisque vous l'exigez, madame, répondis-je, je vais vous parler à cœur ouvert, et je vous engage, de mon côté, à ne voir dans mon langage que celui d'un frère qui fait de votre cause la sienne propre. Je ne vous cacherai donc pas que cette trame odieuse est enveloppée d'un mystère qui m'effraie, non que je ne sache que Votre Majesté est au-dessus de tout soupçon ; mais il est toujours dangereux pour des personnes de notre rang de se trouver mêlées dans des débats où leur nom ne devrait jamais être prononcé ; car alors l'opinion publique, qui a ses caprices et sa tyrannie, se montre dans toute sa rigueur. Mon avis est donc que, loin de donner des suites à cette affaire, il faut chercher à l'étouffer : mander le cardinal en votre présence, le convaincre que, s'il n'est pas coupable, on a du moins abusé de sa crédulité ; lui témoigner votre indignation en lui promettant de lui faire prêter sur le trésor royal la somme nécessaire au paiement du collier, qui sera retenue sur les appointemens de son abbaye de Saint-Wast ; exiger qu'il donne sa démission de grand-aumônier avant de quitter Votre Majesté : et enfin lui

faire promettre de se retirer indéfiniment à Strasbourg, s'il ne veut encourir tout le poids de votre juste colère. Il est urgent surtout que tout ceci reste dans le plus profond secret; on s'assurera ensuite de la dame La Motte de Valois, qui, selon toute apparence, a extorqué le collier; on la contraindra du moins à dire ce qu'elle en a fait, et, de cette manière, le public n'aura qu'une connaissance imparfaite de l'intrigue, et la majesté du trône ne sera point compromise.

— Y songez-vous, mon frère! me répondit la reine, d'un ton qui me prouva que mon conseil n'était pas de son goût : puis-je laisser impuni l'outrage du cardinal, et, par cet excès d'indulgence, fournir contre moi de nouvelles armes à la calomnie? Elle me poursuit avec trop d'acharnement pour ne pas avancer, si c'est moi qui recule; car, ne l'espérez pas, il n'est point de secret que les méchans ne sachent découvrir lorsqu'il peut servir à leur vengeance.

— Je regrette de déplaire à Votre Majesté; mais dussé-je, madame, encourir votre colère, je ne puis que vous répéter qu'il est des cas où l'on gagne plus à se taire qu'à parler.

— Jamais! répondit Marie-Antoinette avec véhémence; la reine de France doit sortir pure de l'infame accusation dont on ose flétrir son nom. Elle ne doit pas craindre d'exposer sa conduite au grand jour, de confier son innocence à l'équité d'un juge; oui, mon frère, le coupable comparaîtra devant le parlement; c'est lui qui jugera cette cause, et la France entière rendra justice à celle qu'on a injustement accusée.

— Ne craignez-vous pas, ma sœur, que le sacré collége s'oppose à ce qu'un de ses membres soit soumis à la juridiction des parlemens ? Le corps des évêques se déclarera probablement aussi en sa faveur, et voilà des obstacles sérieux. Vous savez ce que peut l'intrigue ; les Rohan sont puissans ; la magistrature saisira cette occasion d'accroître son importance ; et si elle acquitte le cardinal...

— L'acquitter ! s'écria la reine, l'acquitter !... c'est impossible ! il ne peut immoler l'innocent au coupable, lors même qu'il oublierait les bienfaits qu'il a reçus de Marie-Antoinette.

— Je le désire, madame ; mais avant d'agir, je vous conseille de consulter des hommes dont la sagesse et l'expérience puissent vous guider dans cette circonstance difficile.

— C'est aussi mon intention : ce matin même les ministres doivent s'assembler chez le roi ; je leur soumettrai le fait, et je m'en rapporterai à leur décision. Je désirerais, mon frère, que vous vinssiez à ce conseil ; mais je crains que votre avis ne diffère complètement de celui de ces messieurs.

— Cependant, madame, si vous jugez ma présence nécessaire dans cette assemblée, vous pouvez disposer de ma personne.

— Je vous remercie de vos bonnes intentions, répondit la reine avec embarras ; mais décidément je crois que cela est inutile : ces messieurs n'oseraient plus se prononcer après vous, et il vaut mieux leur laisser liberté entière, dans mes propres intérêts.

Je me levai, terminant ainsi cette longue conversation, qui ne me rapprocha qu'imparfaitement de la reine. Cependant elle rendit justice plus tard au conseil que je lui avais donné.

Je venais de rentrer, lorsqu'on m'annonça M. de Vergennes, qui venait me rendre réponse au sujet d'une personne que je lui avais recommandée. Je ne pus m'empêcher de lui dire quelques mots de l'affaire en question : il me parut l'ignorer entièrement, et je le crus sincère; car j'avais en lui toute la confiance que méritaient ses vertus. Après avoir achevé mon récit, je reconnus avec plaisir que son opinion était conforme à la mienne, et je le priai d'user de son crédit pour la faire adopter dans le conseil, dont il devait faire partie. Il me le promit, et ce fut de lui que j'appris tout ce qui s'y était passé et ce que je vais rapporter ici.

Le conseil convoqué par la reine fut composé du roi, de Marie-Antoinette, comme partie plaignante ; de M. de Miromesnil, garde-des-sceaux, magistrat le matin et comédien le soir, disant blanc ou noir, selon que ses intérêts l'exigeaient, et désirant se mettre dans les bonnes grâces de la reine, afin d'obtenir la chancellerie, qu'il briguait alors ; de M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, et du baron de Breteuil, ministre de la maison du roi. Ce fut ce dernier qui fit le rapport de toute l'affaire. Il chargea cruellement le grand-aumônier ; puis mit sous les yeux du roi et de ses collègues le mémoire des joailliers, l'acte prétendu signé par la reine, et une déclaration du banquier Saint-James, portant

que cette pièce lui avait été montrée comme originale.

La reine prit ensuite la parole ; elle parla avec autant d'énergie que de sensibilité, nia avoir donné l'autorisation d'acheter le collier, et demanda que le coupable reçût un châtiment proportionné à son crime ; ajoutant que, comme mère et reine de France, on lui devait une réparation éclatante de l'outrage qu'elle avait reçu ; qu'elle l'implorerait du roi, et qu'à son refus elle s'adresserait au parlement et à toutes les cours souveraines du royaume.

L'éloquence touchante de Marie-Antoinette entraîna non seulement le garde-des-sceaux, mais encore M. de Vergennes, qui émit ma proposition sans chaleur, et même sans conviction intime, tant il avait été subjugué par les argumens de sa souveraine. Les ministres, interpellés pour donner leur avis, déclarèrent unanimement qu'il fallait procéder sans retard à l'arrestation du cardinal de Rohan, de la dame La Motte-Valois et de tous ceux qui avaient trempé dans cette escroquerie.

Le baron de Breteuil, enchanté d'être autorisé à fondre sur son ennemi, dit que le grand-aumônier attendait dans une pièce voisine que le roi allât à la messe, et qu'on pouvait donner ordre de le saisir sur-le-champ.

M. de Vergennes répondit qu'il serait convenable, avant d'en venir aux voies de rigueur, de prévenir le cardinal de ce dont on l'accusait, et que peut-être il donnerait une explication satisfaisante.

— Quelle explication peut-il donner ? s'écria la reine. Le fait est patent : il existe un faux, et le collier a été volé.

Le roi penchait toujours pour les moyens de douceur ; celui qui fut proposé par M. de Vergennes lui parut sage, et il le dit au conseil. Le garde-des-sceaux se rangea de l'avis de Sa Majesté, en ajoutant toutefois qu'il était urgent de ne point retarder l'explication, qui pouvait avoir lieu à l'instant même, puisque le cardinal de Rohan était à proximité du conseil.

Marie-Antoinette, se tournant alors vers M. de Breteuil, lui ordonna de faire appeler le grand-aumônier.

C'était le jour de l'Assomption. Plusieurs évêques, quelques aumôniers, et une foule nombreuse de seigneurs et de curieux, remplissaient l'œil-de-bœuf, où le cardinal de Rohan se pavanait dans toute sa magnificence, revêtu de ses habits pontificaux. Il ne s'attendait donc guère au coup de foudre qui allait le frapper. En entrant chez le roi, il commença à craindre pour sa personne, lorsqu'il eut jeté les yeux sur l'assemblée ; mais son incertitude dura peu. Louis XVI, prenant les mémoires des joailliers et du banquier, ainsi que le traité de l'achat, les lui présenta en disant :

— Monsieur le cardinal, on porte contre vous d'étranges accusations : en voici les preuves. Lisez et répondez sur-le-champ.

Le prince de Rohan n'eut besoin que de jeter un coup-d'œil sur les papiers pour apprécier sa position. Il fut atterré, car il manquait de présence d'esprit et de fermeté. Un nuage passa devant ses yeux ; ses idées s'obscurcirent, il divagua, et osa dire qu'il avait acquis le collier par ordre de la reine.

Par mon ordre! s'écria la princesse, qui ne put maîtriser son indignation. Aurez-vous l'audace de soutenir cette imposture devant votre souveraine? oserez-vous répéter en face les mensonges dont vous l'avez noircie en arrière? Parlez : ai-je eu aucune communication particulière avec vous? vous ai-je donné un seul ordre relativement à cette odieuse affaire?

— Je n'ai agi, madame, que d'après les vôtres, répondit le cardinal.

— Vous oubliez, monsieur, reprit Marie-Antoinette avec dignité, tandis que tout son corps tremblait de colère, vous oubliez que la reine de France ne vous accordait pas assez d'estime pour vous charger d'aucune négociation particulière, bien que celle-ci vous eût peut-être convenu mieux que toute autre. Je ne m'abaisserai donc point davantage à écouter un langage indigne de mes oreilles, et il ne vous est plus demandé qu'une chose, c'est de fournir la preuve de ce que vous avancez.

— Je l'ai en main, madame, dans un billet écrit et signé par vous, d'après lequel vous m'autorisez à acheter le collier en votre nom.

On somma le cardinal de montrer le billet. Il prétendit l'avoir dans son portefeuille, et je ne me rappelle pas bien s'il le présenta réellement. Il est certain toutefois que la reine le foudroya par ses répliques. Son embarras augmentait de plus en plus, ses paroles devenaient incohérentes; enfin le roi en eut pitié, et lui enjoignit d'entrer dans un cabinet voisin pour se remettre de son

émotion, et écrire ce qu'il jugerait propre à le justifier. Le cardinal profita de la proposition de Sa Majesté; et, sans trop savoir ce qu'il faisait, il écrivit quelques phrases sans suite, et revint auprès du roi, auquel il donna le papier contenant, dit-il, sa déposition; car il ne se regardait encore que comme témoin dans l'affaire.

On avait agité pendant son absence ce que l'on ferait de lui, et il fut décidé à l'unanimité qu'on l'arrêterait sur-le-champ. Le prince de Rohan, par une insolence déplacée, acheva de gâter sa cause. Il voulut donner à entendre que la reine le traitait mieux en particulier qu'en public; et Marie-Antoinette, outrée d'un tel excès d'audace, ne garda plus de mesure, et demanda vengeance au roi d'un tel affront. Louis XVI, ayant peine aussi à contenir son courroux, dit au cardinal, d'un ton foudroyant :

— Sortez, monsieur.

Le prince obéit et s'éloigna en chancelant, comme un homme ivre. Le roi fit mander le duc de Villeroi, capitaine des gardes alors en service, et le prévint que, n'ayant pas le temps de faire dresser une lettre de cachet, il donnait devant lui au baron de Breteuil, ministre de sa maison, l'ordre de procéder à l'arrestation du grand-aumônier, et qu'il lui enjoignait de prêter main-forte, à l'aide de ses gardes, au commandement émané de sa volonté suprême.

Le duc, surpris d'un tel ordre, sentit néanmoins qu'il fallait s'y conformer. Il suivit donc le baron de Breteuil pour autoriser de sa présence l'acte qui allait avoir lieu.

Le cardinal, dans ce moment, arpentait la grande galerie, livré à ses réflexions : il aurait voulu en être bien loin, si les devoirs de sa charge ne l'eussent retenu. Son visage exprimant une émotion pénible, l'archevêque de Toulouse, qui faisait partie de la foule, vint à lui pour lui demander s'il souffrait.

— Non, répondit le grand-aumônier, je suis impatient de voir venir le roi; car une affaire importante m'appelle à Paris dès que je serai libre.

Une minute après sortirent de la chambre du monarque le capitaine des gardes et M. de Breteuil. Ce dernier, s'adressant à M. de Jouffroy, sous-lieutenant de la compagnie du duc, lui ordonna de la part de Sa Majesté d'arrêter le cardinal de Rohan. Ces paroles, qui furent entendues de l'assemblée, produisirent un coup de théâtre où la frayeur et la curiosité jouèrent le premier rôle.

Le cardinal, je dois lui rendre cette justice, recouvra dans ce moment tout son sang-froid. En suivant l'officier des gardes, il se baissa sous prétexte de rajuster sa jarretière, et dans son bonnet rouge écrivit quelques mots au crayon à l'abbé Georgel, son grand-vicaire; puis, déchirant avec prestesse le feuillet des tablettes dont il s'était servi, il continua sa marche, et, en rentrant dans son appartement, remit le billet à l'un de ses domestiques, rangés, selon l'usage, en double haie sur son passage.

Le domestique était un rusé valet, qui comprit, à l'action de son maître, et aux gardes dont il était accom-

pagné, qu'il n'y avait pas un instant à perdre. Il courut donc à l'écurie, sella un cheval à la hâte, et partit au grand galop pour Paris. Il trouva l'abbé Georgel au palais Cardinal. L'abbé Georgel, après avoir lu le billet du grand-aumônier, brûla ou fit disparaître un certain portefeuille rouge renfermant toutes les lettres supposées de la reine : ces pièces de conviction ne furent donc pas produites au procès. Peu de temps après que le cardinal eut expédié ce courrier, M. d'Agoult, sous-aide-major des gardes, le conduisit à Paris, avec l'ordre exprès de surveiller sa personne. M. de Breteuil et M. de Crosnes arrivèrent à quatre heures chez le prince; ils mirent le scellé sur ses papiers, et, à minuit, le cardinal fut transféré à la Bastille.

L'abbé Georgel, ex-jésuite, était né pour l'intrigue. Hardi et prudent tout à la fois, fort attaché au prince de Rohan, il avait toutes les qualités requises pour démêler ou conduire le complot le plus compliqué. Du reste, inhabile politique, déloyal, faux, astucieux, il ne démentit pas son infame caractère pendant cette fatale affaire, dans laquelle il calomnia l'infortunée Marie-Antoinette avec une scélératesse digne de lui.

Dès que l'audience fut terminée, le roi écrivit au prince de Soubise pour lui apprendre ce que la nécessité l'avait forcé de faire contre un membre de sa famille. Voici ce billet, dont j'ai conservé la copie, et qui prouve l'excessive bonté du roi.

« Mon cousin,

« Je viens, à mon grand regret, de donner l'ordre

« d'arrêter le cardinal de Rohan pour un fait qui le con-
« cerne seul, et qui est étranger à ma personne et à
« l'Etat. Votre neveu est sous le poids d'une accusation
« grave, qui pèsera sur lui tant qu'il ne sera pas justifié
« d'une manière satisfaisante. Je vous écris pour vous
« annoncer ce fâcheux événement, et vous témoigner le
« chagrin que j'en éprouve. Soyez certain que je n'em-
« ploierai ma puissance qu'à faire rendre prompte jus-
« tice à qui de droit, etc., etc. »

Les Rohan ne surent aucun gré à Louis XVI de cette attention délicate.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME SECOND.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

